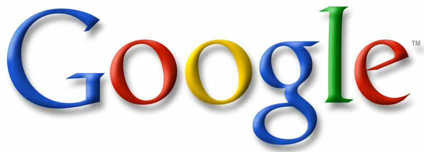





SIGILLUM ACADEMIAE HARVARDIANAE IN NOV ANG
CHRISTO ET ECCLESIAE
VE RI TAS

ANNUAIRE

DE L'ASSOCIATION

POUR L'ENCOURAGEMENT

DES ÉTUDES GRECQUES

EN FRANCE

Reconnue établissement d'utilité publique par décret du 7 juillet 1869

21e Année, 1887

PARIS

AU SIÈGE DE L'ASSOCIATION, ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

14, RUE BONAPARTE, 14

ERNEST LEROUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

1887

AVIS

Le Comité de l'*Association pour l'encouragement des Etudes grecques en France*, voulant montrer l'intérêt qu'il attache à l'étude des œuvres de l'art grec, et reconnaissant les inconvénients que le format in-8° présente pour les planches gravées, a décidé que la partie archéologique de l'*Annuaire* formerait à part un fascicule in-4°, sous le titre de *Monuments grecs*. Toutes les fois que l'Association aura l'occasion de publier des planches, elle donnera un nouveau fascicule de ce genre, portant un numéro d'ordre, de manière que l'ensemble puisse être réuni plus tard en volume.

Ceux de nos lecteurs qui voudraient commencer à former la collection complète des *Monuments grecs* sont prévenus que le n° 1, année 1872 (contenant la *coupe de Thésée* et d'*Amphitrite*, avec la notice de M. de Witte), est en vente, à la librairie Maisonneuve, au prix de 5 fr. Cette réimpression in-4° a été tirée à petit nombre.

Pour le prix des autres fascicules, voir à la 4ᵉ page de la couverture.

1-457
2

ANNUAIRE DE L'ASSOCIATION

POUR L'ENCOURAGEMENT

DES ÉTUDES GRECQUES

EN FRANCE


ACADEMIAE HARVARDIANAE IN NOV ANG SIGILLUM
VE
RI
TAS
CHRISTO ET ECCLESIAE

ANNUAIRE

DE L'ASSOCIATION

POUR L'ENCOURAGEMENT



DES ÉTUDES GRECQUES

EN FRANCE

Reconnue établissement d'utilité publique par décret du 7 juillet 1869

21e Année, 1887

PARIS

AU SIÈGE DE L'ASSOCIATION, ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

14, RUE BONAPARTE, 14

ERNEST LEROUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

1887

sont admis à voter, soit en personne, soit par correspondance.

§ V.

20. Les présents statuts ne pourront être modifiés que par un vote du Comité, rendu à la majorité des deux tiers des membres présents, dans une séance convoquée expressément pour cet objet, huit jours à l'avance. Ces modifications, après l'approbation de l'Assemblée générale, seront soumises au Conseil d'État.

LA MÉDAILLE DE L'ASSOCIATION

Cette médaille, œuvre de notre confrère, M. C.-L. Chaplain, membre de l'Institut (Académie des Beaux-Arts), porte au droit une tête de Minerve, dont le casque, décoré de fleurons, de feuilles d'olivier et d'une figure de Sphinx, rappelle à la fois les anciennes monnaies d'Athènes et les belles monnaies de Thurium. Le module est de 55 millimètres.

Elle pourra être décernée avec une inscription spéciale, par un vote du Comité, aux personnes qui auront rendu à l'Association des services exceptionnels.

Le Comité a décidé aussi qu'elle serait mise à la disposition de tous les membres de l'Association qui désireraient l'acquérir. Dans ce cas, elle portera, sur le revers, le nom du possesseur avec la date de son entrée dans l'Association. Le prix en a été fixé comme il suit :

L'exemplaire en bronze.....	10 fr.
— en argent.....	30

Ceux de nos confrères qui voudraient posséder cette œuvre d'art devront adresser leur demande à M. Ruelle, agent et bibliothécaire de l'Association, à l'École des Beaux-Arts, rue Bonaparte, Paris. Ils sont priés d'envoyer d'avance la somme fixée, suivant qu'ils préfèrent la médaille en argent ou en bronze, afin que l'on puisse y faire graver leur nom. Ils voudront bien, de plus, joindre à cet envoi l'indication des noms et prénoms qui doivent former la légende. Les membres qui habitent la province ou l'étranger devront désigner en même temps la personne de confiance par laquelle ils désirent que la médaille soit retirée pour eux, ou le mode d'envoi qui leur convient. Les frais d'expédition seront naturellement à leur charge.

MEMBRES FONDATEURS DE L'ASSOCIATION.

(1867.)

MM.

† **Adert**, ancien professeur de littérature grecque à l'Académie de Genève, rédacteur en chef du *Journal de Genève*.

† **Alexandre** (Ch.) (1), membre de l'Institut.

Bertrand (Alexandre), membre de l'Institut, directeur du Musée de Saint-Germain.

† **Beulé**, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.

Bréal (Michel), membre de l'Institut, professeur au Collège de France.

† **Brunet de Presle**, membre de l'Institut.

Burnouf (Emile), ancien directeur de l'Ecole française d'Athènes,

Campaux, professeur à la Faculté des lettres de Nancy.

Chassang, inspecteur général de l'Instruction publique.

† **Daremberg**, de la bibliothèque Mazarine.

† **David** (baron Jérôme), ancien vice-président du Corps législatif.

† **Dehèque**, membre de l'Institut.

Delyannis (Théodore-P.), ministre plénipotentiaire de S. M. Hellénique.

† **Deville** (Gustave), membre de l'École d'Athènes.

† **Didot** (Ambroise-Firmin), membre de l'Institut.

† **Dübner**, helléniste.

Duruy (Victor), membre de l'Institut, ministre de l'Instruction publique.

† **Egger**, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris.

† **Eichthal** (Gustave d'), membre de la Société asiatique.

Gidel, proviseur du lycée Louis-le-Grand.

Girard (Jules), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris.

(1) La croix indique les membres fondateurs décédés.

GOUMY, rédacteur en chef de la *Revue de l'Instruction publique*.
† GUIGNIAUT, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions.
HAVET, membre de l'Institut, professeur au Collège de France.
HEUZEY (Léon), membre de l'Institut, professeur à l'École des Beaux-Arts.
HIGNARD, professeur à la Faculté des lettres de Lyon.
† HILLEBRAND, ancien professeur à la Faculté des lettres de Douai.
† JOURDAIN (Charles), membre de l'Institut.
LEGOUVÉ, de l'Académie française.
LÉVÊQUE (Charles), membre de l'Institut.
† LONGPÉRIER (Adrien de), membre de l'Institut.
MAURY (Alfred), membre de l'Institut.
MÉLAS (Constantin), à Marseille.
† MILLER (Emm.), membre de l'Institut.
† NAUDET, membre de l'Institut.
† PATIN, de l'Académie française, doyen de la Faculté des lettres de Paris.
PERROT (Georges), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris.
RAVAISSON (Félix), membre de l'Institut.
RENAN (Ernest), membre de l'Institut.
† RENIER (Léon), membre de l'Institut.
† SAINT-MARC GIRARDIN, de l'Académie française.
† THÉNON (l'abbé), directeur de l'École Bossuet.
† THUROT, membre de l'Institut, maître de conférences à l'École normale supérieure.
VALETTAS (J.-N.), professeur, à Londres.
† VILLEMAIN, secrétaire perpétuel de l'Académie française.
† VINCENT (A.-J.-H.), membre de l'Institut.
WADDINGTON (W.-Henry), membre de l'Institut, sénateur.
WEIL (Henri), membre de l'Institut.
WESCHER (Carle), conservateur à la Bibliothèque nationale.
WITTE (baron J. de), membre de l'Institut.

MEMBRES FONDATEURS POUR LES MONUMENTS GRECS.

(1875-1887.)

Le Ministère de l'Instruction publique.
Le Musée du Louvre.
L'École nationale des Beaux-Arts.
L'Université d'Athènes.
Le Syllogue d'Athènes pour la propagation des études grecques.
Le Syllogue littéraire hellénique du Caire l'*Union*.

MM.

Barthélemy Saint-Hilaire.
Basili (Demetrio).
Bikélas (D.).
Brault (Léonce).
† Brunet de Presle.
Carathéodory (Etienne).
Castorchi (Euthymios).
† Chasles (Michel).
Chévrier (Adolphe).
Coromilas.
† Didot (A.-F.).
Drême.
† Dumont (Albert).
† Egger (Émile).
† Eichthal (Gustave d').
Foucart (Paul).
Hachette et Cie, libraires éditeurs.
Hanriot.
Heuzey (Léon).
† Laprade (V. de).
Lecomte (Ch.).
Lereboullet (Léon).
Misto (H.-P.).
Negrepontis.

† Ocher de Beaupré (colonel).
Parmentier (général).
Pélicier (P.).
Perrot (Georges).
Piat (A.).
Pottier (Edmond).
Queux de Saint-Hilaire (marquis de).
Rodocanaki (P.).
Rothschild (baron Edmond de.)
Saripolos (Nicolas).
† Symvoulidis.
Syngros (A.)
Vaney.
Verna (baron de).
Witte (baron J. de).
† Wyndham (George).
† Wyndham (Charles).
Zafiropulo (E.).
Zographos (Christakis Effendi).

M. Zographos, déjà fondateur du prix qui porte son nom, a souscrit à l'œuvre des Monuments grecs pour une somme de *cinq mille francs*. — M. le baron de Witte et M. G. d'Eichthal ont souscrit chacun pour une somme de *quatre cents francs*. — M. le baron E. de Rothschild, pour *deux cents francs*.

ANCIENS PRÉSIDENTS DE L'ASSOCIATION.

1867. MM.	Patin,	membre de l'Institut.
1868.	Egger,	*Id.*
1869.	Beulé,	*Id.*
1870.	Brunet de Presle,	*Id.*
1871.	Egger,	*Id.*
1872.	Thurot,	*Id.*
1873.	Miller,	*Id.*
1874.	Heuzey,	*Id.*
1875.	Perrot,	*Id.*
1876.	Egger,	*Id.*

1877. MM. Chassang, inspecteur général de l'Université.
1878. Foucart, membre de l'Institut.
1879. Gidel, proviseur du lycée Louis-le-Grand.
1880. Dareste, membre de l'Institut.
1881. Weil, *Id.*
1882. Miller, *Id.*
1883. Queux de Saint-Hilaire (marquis de).
1884. Glachant, inspecteur général de l'Université.
1885. Jourdain, membre de l'Institut.
1886. Gréard, *Id.*

MEMBRES DU BUREAU POUR 1887-88.

Président : M. Jules Girard.
1er *Vice-président* : M. Alfred Mézières.
2e *Vice-président* : M. A. Croiset.
Secrétaire-archiviste : M. Paul Girard.
Secrétaire-adjoint : M. Am. Hauvette.
Trésorier : M. J. Magnabal.

MEMBRES DU COMITÉ POUR 1885-87.

Nommés en 1885.

MM. Bergaigne.
Cougny.
Dareste.
Didot.
Glachant.
Martha (Jules).
Perrot (Georges).

Nommés en 1886.

MM. Cartault.

Chassang.
Dussouchet.
Edon.
Egger (Max.).
Legouez.
Weil.

Nommés en 1887.

MM. Bikélas.
Eug. d'Eichthal.
Gréard.
Haussoullier.
Maspero.
Psichari.
Talbot.

COMMISSION ADMINISTRATIVE.

MM. Chassang.
Dareste.
Houssaye (Henry).
Laperche.
Pesson.
Talbot.

COMMISSION DE PUBLICATION.

MM. Bikélas.
Haussoullier.
Houssaye (Henry).
Maspero.

MM. Reinach (Théodore).
Talbot.
Les anciens présidents de l'Association.

COMMISSION ARCHÉOLOGIQUE.

MM. Collignon (Max.).
Guillaume.
Haussoullier.
Héron de Villefosse.
Heuzey (L.).
Homolle.

MM. Martha (J.).
Perrot (G.).
Pottier (E.).
Reinach (Th.).
Saglio.
Witte (De).

MEMBRES DONATEURS.

MM.

Adam (Mme Juliette), à Paris.
Alpherakis (Achille), à Taganrog (Russie).
Anquetil, inspecteur d'Académie, à Versailles.
Antrobus (Fr.), à Londres.
Athanasiadis (Athanasios), à Taganrog (Russie).
† Avgerinos (Antonios), à Taganrog.
Banque nationale de Grèce, à Athènes.
Barenton (Arm.), à Paris.
Baret, avocat, à Paris.
Basiadis (Héraclès-Constantin), à Constantinople.
Beer (Guillaume), à Paris.
Berranger (l'abbé H. de), à Surville, par Pont-l'Évêque (Calvados).
Berthault (E.-A.), docteur ès-lettres, à Paris.
† Beulé (Ernest), secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.
† Bienaymé (Jules), membre de l'Institut.
Bikélas (D.), à Paris.
Bimpos (Th.), archevêque de Mantinée.
Bistis (Michel-L.), à Galatz (Roumanie).
Blampignon (l'abbé), à Paris.
Bounos (Élie), à Paris.
† Braïlas (Armenis), ministre de Grèce, à Londres.

BRAULT (Léonce), ancien procureur de la République, à Paris.
BROSSELARD (Paul), capitaine au 2e régiment de tirailleurs algériens.
† BRUNET DE PRESLE (Wladimir), membre de l'Institut.
BRYENNIOS (Philothéos), archevêque de Nicomédie (Turquie).
CALVET-ROGNIAT (le baron Pierre), licencié ès-lettres, à Paris.
CARAPANOS (Constantin), correspondant de l'Institut, à Arta (Grèce).
CARATHEODORY (Ét.), ministre de Turquie, à Bruxelles.
CARTAULT (A.), professeur à la Faculté des lettres de Paris.
CASSO (Mme), à Paris.
CASTORCHI (Euth.), professeur à l'Université d'Athènes.
† CHARAMIS (Adamantios), professeur à Taganrog.
† CHASLES (Michel), membre de l'Institut.
CHASLES (Henri), à Paris.
CHASSIOTIS (G.), fondateur du lycée de Péra, à Paris.
CHEVRIER (Ad.), avocat général, à Paris.
CHOISY (Auguste), ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Paris.
† CHRISTOPOULOS, ministre de l'Instruction publique en Grèce.
CHRYSOVELONIS (Léonidas), négociant, à Manchester.
CLADO (Costa), à Paris.
COMBOTHECRAS (Sp.), à Odessa.
CONSTANTINIDIS (Zanos), à Constantinople.
CORONIO (Georges), à Paris.
COUMANOUDIS (Ét.-A.), professeur à l'Université d'Athènes.
COUSTÉ (E.), ancien directeur de la manufacture des tabacs, à Paris.
CROISET (Alfred), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris.
CROISET (Maurice), professeur à la Faculté des lettres de Montpellier.
CUCHEVAL (Victor), professeur au lycée Condorcet, à Paris.
DAMASCHINO, professeur à la Faculté de médecine de Paris.
DARESTE (Rod.), membre de l'Institut, à Paris.
DELLAPORTA (Vrasidas), à Taganrog.
DELYANNIS (N.), ministre de Grèce, à Paris.
DEMETRELIAS (C.), à Odessa.

† DESJARDINS (Charles-Napoléon).

DESJARDINS (Mme veuve Charles-Napoléon), à Versailles.

† DEVILLE (Gustave), docteur ès-lettres, membre de l'École française d'Athènes.

DEVILLE (Mme veuve), à Paris (1).

† DIDION, inspecteur général des Ponts et chaussées

† DIDOT (Ambroise-Firmin), membre de l'Institut.

DIDOT (Alfred), libraire-éditeur, à Paris.

DORISAS (L.), à Odessa.

DOSSIOS (N.), professeur au Gymnase hellénique de Galatz.

DOUDAS (D.), à Constantinople.

DOULCET (Henry), à Paris.

DOZON (Aug.), consul de France à Larnaka (île de Chypre).

† DUMONT (Albert), membre de l'Institut.

DRÊME, président de la cour d'appel d'Agen (Lot-et-Garonne).

DUPUIS, ancien proviseur, à Saint-Germain-en-Laye.

DURUY (Victor), membre de l'Institut, à Paris.

ÉCOLE hellénique d'Odessa.

† EGGER (Émile), membre de l'Institut, à Paris.

EGGER (Mme Vve Ém.), à Paris.

EGGER (Victor), professeur à la Faculté des lettres de Nancy.

EGGER (Max.), professeur au Collège Stanislas, à Paris.

† EICHTHAL (Gustave d'), membre de la Société asiatique, à Paris.

EICHTHAL (Eugène d'), à Paris.

ESTOURNELLES DE CONSTANT (baron Paul d') à la Haye.

FALIEROS (Nicolas), à Taganrog (Russie).

FALLEX (Eug.), proviseur du lycée de Versailles.

FALLIÈRES, député, ancien ministre de l'Instruction publique.

FERRY (Jules), député, ancien président du conseil des ministres.

FIX (Théodore), colonel d'état-major, à Lille.

FOUCART (Paul), membre de l'Institut, à Athènes.

FOURNIER (Mme Vve Eugène), à Paris.

GENNADIOS, ministre de Grèce à Londres.

(1) Don d'une rente annuelle de 500 francs.

GEVAERT (F.-Aug.), directeur du Conservatoire royal de musique, à Bruxelles.

GIANNAROS (Thrasybule), négociant, à Constantinople.

GIDEL (Ch.), proviseur du Lycée Louis-le-Grand.

† GILLON (Félix), magistrat à Bar-le-Duc.

GIRARD (Jules), membre de l'Institut.

GIRARD (Paul), maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris.

† GIRAUD (Ch.) membre de l'Institut.

GLACHANT (Ch.), inspecteur général de l'Instruction publique.

GOIRAND (Léonce), avoué près le tribunal civil de la Seine, à Paris.

GOIRAND (Léopold), avoué près la cour d'appel de Paris.

GONNET (l'abbé), docteur ès-lettres, à Lyon.

GRÉARD, membre de l'Institut.

GRÉGOIRE, archevêque d'Héraclée, à Constantinople.

† GUMUCHGUERDANE (Michalakis), à Philippopolis.

GRYPARIS (N.), consul de Grèce, à Sébastopol. — 1886.

GYMNASE DE JANINA (pour 15 ans).

HACHETTE (L.) et Cie, libraires-éditeurs, à Paris.

HADGI-COSTA (Lysandre), directeur de l'École hellénique, à Odessa.

HANRIOT, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers.

HAUVETTE (Amédée), à Paris.

HAVET (Ernest), membre de l'Institut, ancien professeur au Collège de France.

HAVET (Louis), professeur au Collège de France.

HAVET (Julien), sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, à Paris.

† HEUZEY, conseiller à la cour d'appel de Rouen.

HEUZEY (Léon), membre de l'Institut, à Paris.

HOUSSAYE (Henry), homme de lettres, à Paris.

INGLESSIS (Alex.), à Odessa.

JASONIDIS, à Limassol (île de Chypre).

JOHANNIDIS (Emmanuel), scholarque, à Amorgos (Grèce).

JOLLY D'AUSSY (D.-M.), au château de Crazannes (Charente-Inférieure).

JORDAN (Camille), membre de l'Institut, à Paris,

JORET (Ch.), professeur à la Faculté d'Aix.

KALVOCORESSIS (J. Démétrius), négociant, à Constantinople.
KONTOSTAVLOS (Alexandre), à Athènes.
KONTOSTAVLOS (Othon), à Marseille.
† KOSTÈS (Léonidas), à Taganrog.
KRIVTSCHOFF (Mme), à Moscou.
† LABITTE (Adolphe), libraire à Paris.
† LACROIX (Louis), professeur à la Faculté des lettres de Paris.
LANDELLE (Charles), peintre, à Paris.
LAPERCHE, à Paris et à Provins.
LATTRY (A.), à Odessa.
LATTRY (Georges), président du musée et de la bibliothèque de l'École évangélique, à Smyrne.
† LATTRY (Dr Pélopidas), à Odessa.
LECOMTE (Ch.), à Paris.
LEGANTINIS (J.-E.), à Odessa.
LEGRAND (Émile), à Paris.
LEREBOULLET (le docteur Léon), à Paris.
LESSEPS (Ferdinand de), membre de l'Académie française.
LEUDET (Mme Vve), à Rouen.
LEVIEZ (Ernest), à Paris.
LUDLOW (Th.-W.), à New-York.
MACMILLAN (Georges-A.), éditeur, à Londres.
MAGGIAR (Octave), négociant, à Paris.
MAISONNEUVE, libraire-éditeur, à Paris.
MALLORTIE (H. de), principal du collège d'Arras.
† MANOUSSIS (Constantinos), à Taganrog.
MANOUSSIS (Demetrios), à Taganrog.
MANTZAVINOS (R.), à Odessa.
MARANGO (Mgr), archevêque latin d'Athènes,
† MARCELLUS (comte Edouard de), ambassadeur de France à Constantinople.
† MARTIN (Th.-Henri), membre de l'Institut.
MASPERO (G.), membre de l'Institut, professeur au collège de France.
† MAURICE (Mme Ch.), née Vincent.
MAVRO (Sp.), à Odessa.
MAVROCORDATO (le prince Nicolas).

Mavrocordato (le colonel Alexandre-Constantin).
Mavrocordato (M.), à Odessa.
Maximos (P.), à Odessa.
Mazerolle (Joseph), artiste peintre, à Paris.
† Melas (B.), à Athènes.
Meyer (Paul), membre de l'Institut, direct. de l'École des Chartes.
Misto (H.-P.), frères, négociants, à Smyrne (1).
Monceaux (Paul), à Paris.
Monginot (Alfred), professeur au lycée Condorcet, à Paris.
Mourier (Ad.), vice-recteur honoraire de l'Académie de Paris.
Negreponte (Michel), négociant, à Paris.
Negroponte (Dimitrios), à Taganrog.
Nicolaïdès (G.), de l'île de Crète, homme de lettres, à Athènes.
Nicolaïdès (Nicolaos), à Taganrog.
Nicolopulo (Jean G.), à Paris.
Nicolopulo (Nicolas N.), à Paris.
Paisant (A.), juge au tribunal civil, à Paris.
Paraskevas (Wladimir), à Odessa.
† Parissi, à Paris.
Parmentier (le général Théod.), à Paris.
† Paspati (J.-F.), à Odessa.
† Patin, secrétaire perpétuel de l'Académie française.
Pélicier, archiviste de la Marne, à Châlons.
† Perrin (Hippolyte).
† Perrin (Ernest), à Paris.
Persopoulo (N.), à Odessa.
Pesson, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Paris.
Phardys (Nicolas B.), de Samothrace, à Cargèse (Corse).
Pispas (Dr B.), à Odessa.
Pottier (Edmond), à Paris.
Psicha (Etienne), à Athènes.
Queux de Saint-Hilaire (marquis de), à Paris.
Rambaud (Alfred), professeur à la Faculté des lettres, à Paris.
Reinach (Salomon), ancien membre de l'École française d'Athènes, à Paris.

(1) Don d'une somme de 800 francs.

RENIERI, gouverneur de la Banque nationale, à Athènes.
RIANT (comte Paul), membre de l'Institut et de la Société des antiquaires, à Paris.
RICHARD-KŒNIG, à Paris.
ROBERTET, licencié ès-lettres, chef de bureau au ministère de l'Instruction publique, à Paris.
RODOCANACHI (P.-Th.), à Odessa.
RODOCANACHI (Th.-P.), à Odessa.
RODOCANACHI (Théodore), à Paris.
ROMANOS (J.), proviseur du Gymnase de Corfou.
ROTHSCHILD (le baron Edmond de), à Paris.
SARAKIOTIS (Basileios), à Constantinople.
SARAPHIS (Aristide), négociant, à Constantinople.
SARIPOLOS (Nicolas), ancien professeur à l'Université d'Athènes.
SATHAS (Constantin), à Venise.
SAYCE, professeur à l'Université d'Oxford.
SCARAMANGA (Pierre-Jean), à Paris.
SCARAMANGA (Jean-E.), à Marseille.
SCARAMANGA (Jean-A.), à Taganrog.
SCARAMANGA (Doucas-J.), à Taganrog.
† SCARAMANGA (Jean-P.), à Taganrog.
SCARAMANGA (Stamatios), à Taganrog.
SCHLIEMANN (H.), à Athènes.
† SCLAVO (Michel), à Odessa.
SINADINO (Michel), à Paris.
SINADINO (Nicolas), à Paris.
SINANO (Victor), à Paris.
† SOMAKIS (Mme Hélène), à Paris.
SOUCHU-SERVINIÈRE, à Laval.
SOUVADZOGLOU (Basili), banquier, à Constantinople.
STEPHANOVIC (Zanos), négociant, à Constantinople.
SVORONOS (Michel), négociant, à Constantinople.
SULLY-PRUDHOMME, membre de l'Académie française.
SYLLOGUE littéraire Hermès, à Manchester.
† SYMVOULIDÈS, conseiller d'Etat, à Saint-Pétersbourg.
SYNGROS (A.), à Athènes.
TANNERY (Paul), à Tonneins (Lot-et-Garonne).

TARLAS (Th.), à Taganrog.
TELFY, professeur de l'Université de Pesth.
† THEOCHARIDÈS (Constantinos), à Taganrog.
TILIÈRE (marquis de), à Paris.
TOUGARD (l'abbé), professeur au petit séminaire de Rouen.
TOURNIER (Éd.), maître de conférences à l'École normale supérieure, à Paris.
TOURTOULON (baron de), à Valergues (Hérault).
TRAVERS, inspecteur des postes et télégraphes, à Hanoï.
TSACALOTOS (E.-D.), à Taganrog.
UNIVERSITÉ d'Athènes (1).
† VALIERI (N.), à Odessa.
VALIERI (Oct.), à Londres.
VLASTO (Antoine), à Paris.
VLASTO (Ét.-A.), à Marseille.
VLASTO (Th.), à Liverpool.
VLASTO (Ernest), à Paris.
VOULISMAS (E.), archimandrite, à Odessa.
VUCINA (Al.-G.), à Odessa.
VUCINA (Emm.-G.), à Odessa.
VUCINA (J.-G.), à Odessa.
WESCHER (Carle), professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale, à Paris.
XANTHOPOULOS (Dem.), à Odessa.
XYDIAS (Sp.), à Odessa.
XYDIAS (Nicolas), artiste peintre à Paris.
† ZARIPHI (Georges), négociant, à Constantinople.
† ZAVITZIANOS (C.), docteur-médecin, à Corfou.
† ZIFFO (L.), négociant à Londres.
ZOGRAPHOS (Christakis Effendi), fondateur du prix Zographos, à Paris.
ZOGRAPHOS (Xénophon), docteur-médecin, à Constantinople.

(1) L'Université d'Athènes s'inscrit annuellement pour une somme de 400 francs.

LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES AU 15 DÉCEMBRE 1887

Nota. L'astérisque désigne les membres donateurs.

MM.

Abbott (Albert-Edouard), directeur de la régie des tabacs à Xanthi (Turquie). — 1885.

Achillopoulos (Évangèle), négociant, à Alexandrie. — 1880.

* Adam (Mme Juliette), 23, boulevard Poissonnière. — 1883.

Afendouli (Théodore), professeur à l'École de médecine d'Athènes. — 1867.

Albert frères, négociants, rue du Tapis-Vert, 13, à Marseille. — 1868.

Alexandre (le président), 25, rue de l'Arcade. — 1883.

* Alpherakis (Achille), à Taganrog (Russie). — 1869.

Ambanapoulos, négociant, 29, rue de l'Arsenal, à Marseille. — 1867.

Anagnostakis (Georges), négociant, à Alexandrie. — 1877.

Andreadis (Mme), ex-directrice de la maison d'éducation franco-grecque du Caire, 9, rue du Château-Fadaise, à Nîmes. — 1867.

* Anquetil, inspecteur d'Académie, avenue de Paris, 1, à Versailles. — 1872.

* Antrobus (Fr.), oratory, S. W., à Londres. — 1879.

Apostolidis (D.), à Alexandrie. — 1876.

Apostolidis (G.), à Constantinople. — 1880.

Aretaios (Théodore), professeur à l'École de médecine à Athènes. — 1868.

Aristarchy-Bey (Staurace), grand logothète et sénateur, Yeni-keni, à Constantinople. — 1884.

Aristarchy-Bey (Demetrius), 54 bis, rue Mozart. — 1868.
Armingaud, professeur au lycée Henri IV, 7, rue Cassette. — 1868.
Artemiadis (Jacques), à Constantinople. — 1882.
* Athanasiadis (Athanasios), à Taganrog (Russie). — 1869.
Athanassaki (Jean), avocat, au Caire. — 1880.
Athenogenès (Georges), négociant, à Athènes. — 1868.
Audiat (G.), professeur au lycée de Poitiers. — 1886.
Avierinos (André), député, à Athènes. — 1873.

Baguenault de Puchesse (Gustave), docteur ès-lettres, 156, rue Bannier, à Orléans. — 1867.
Baguenault de Viéville, président de la Société des sciences, belles-lettres et arts, à Orléans. — 1879.
Bailly (Anatole), professeur au lycée d'Orléans. — 1867.
* Banque nationale de Grèce, à Athènes. — 1868.
* Barenton (Arm. de), place du Palais-Bourbon. — 1877.
Barozzi (commandeur Nicolò), directeur du musée Correr, à Venise. — 1881.
Barrias, 34, rue de Bruxelles. — 1867.
Barthélemy Saint-Hilaire, membre de l'Institut, 4, boulevard Flandrin. — 1867.
* Basiadis (Héraclès-Constantin), docteur ès-lettres et en médecine, rue Hamel-Bachi, à Constantinople. — 1868.
Basili (G.-A.), sous-gouverneur de la banque nationale de Grèce, à Athènes. — 1867.
Basily (D.-M.), négociant, à Paris. — 1867.
Bayet (Ch.), doyen de la Faculté des lettres de Lyon. — 1875.
Baxter (John), à Hoboken, New-Jersey (États-Unis d'Amérique). — 1884.
Bazin (Hippolyte), directeur du petit Lycée de Saint-Rambert (Rhône). — 1883.
Beau, professeur au lycée Condorcet, 19, rue Saint-Pétersbourg — 1873.
Beaudouin (Mondry), professeur à la Faculté des lettres de Toulouse. — 1884.

Beaujean, inspecteur d'Académie, 38, rue du Luxembourg. — 1867.

Beaussire, membre de l'Institut, 96, boulevard Saint-Germain. — 1867.

Beautemps-Beaupré, juge au tribunal de la Seine, 22, rue de Vaugirard. — 1878.

Beauverger (baron de), 8, rue du Cirque. — 1883.

* Beer (Guillaume), 34, rue des Mathurins. — 1872.

Belin et Cie, libraires-éditeurs, 58, rue de Vaugirard. — 1884.

Benoit (Ch.), ancien doyen de la Faculté des lettres de Nancy. — 1868.

Bergaigne, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres, 12, rue Erlanger.

Bernard (l'abbé Eugène), 5, rue Gay-Lussac. — 1871.

Bernardakis (Athanase-N.), à Athènes. — 1867.

Bernardakis (Grégoire-N.), docteur ès-lettres, à Mitylène. — 1877.

* Berranger (l'abbé H. de), à Surville, par Pont-Lévêque (Calvados). — 1869.

* Berthault (E.-A.), agrégé de l'Université, docteur ès-lettres, 18, rue de Miroménil. — 1882.

Beurlier (l'abbé), 4, boulevard de Vaugirard. — 1886.

Bibliothèque publique de Versailles, représentée par son conservateur, M. Ém. Délerot, à Versailles. — 1875.

* Bikélas (D.), 4, rue de Babylone. — 1867.

* Bimpos (Théoclète), archevêque de Mantinée (Grèce). — 1868.

* Bistis (Michel), ancien sous-directeur du Lycée hellénique, à Galatz (Roumanie. — 1883.

* Blampignon (l'abbé), professeur à la Faculté de théologie de Paris, 17, rue d'Issy, à Vanves. — 1869.

Blancard (Jules), professeur de grec moderne à la Faculté de Marseille, 40, boulevard Baille, à Marseille. — 1867.

Blancard (Théodore), 13, quai aux Fleurs. — 1876.

Bloch (G.), professeur d'archéologie grecque et latine à la Faculté des lettres de Lyon. — 1877.

Block (R. de), professeur à l'école normale des humanités, rue Fabri, à Liège (Belgique). — 1872.

Boissier (Gaston), de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur au Collège de France, 79, rue Claude-Bernard. — 1869.

Boissonade (G.), professeur agrégé à la Faculté de droit, 7, rue Michel-Ange. — 1867.

Bonnefon (Paul), attaché à la bibliothèque de l'Arsenal, 19, rue Nicole. — 1880.

Bontemps (Georges), 11, rue de Lille. — 1883.

Boppe (Auguste), 13, rue Bonaparte.

Borg (Raphaël), vice-consul d'Angleterre, au Caire. — 1880.

Boucher de Molandon, 23, rue Pothier, à Orléans. — 1879.

Boucherie (Adhémar), ancien chef de bataillon à la Légion étrangère, à Royan. — 1883.

Bougot (A.), professeur à la Faculté des lettres de Dijon. — 1878.

Bouilhet (Henri), de la maison Christofle et Cie, vice-président de l'Union des arts décoratifs, 58, rue de Bondy. — 1884.

Bouillier (Francisque), membre de l'Institut, 33, rue de Vaugirard. — 1867.

Boulatignier, ancien conseiller d'Etat, à Pise, par Lons-le-Saulnier (Jura). — 1870.

* Bounos (Elie), à Paris. — 1875.

Bourgault-Ducoudray, professeur d'histoire musicale au Conservatoire, 16, Villa Molitor. — 1874.

Bouros (J.-D.), rentier, à Athènes. — 1872.

Bourquin (Ernest-Jules), ancien professeur, à Sainte-Menehould (Hte-Marne). — 1879.

Boutmy (Emile), membre de l'Institut, directeur de l'Ecole libre des sciences politiques, 27, rue Saint-Guillaume. — 1870.

Bouvy (le R. P.) des Augustins de l'Assomption, à Nîmes. — 1883.

Brancovan (la princesse), 34, avenue Hoche. — 1885.

Branos (D.), professeur de grec, à Constantinople. — 1886.

* Brault (Léonce), ancien procureur de la République, à Paris, 77, boulevard Haussman. — 1876.

Bréal (Michel), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, 63, boulevard Saint-Michel. — 1868.

Brelay (Ernest), propriétaire, 35, rue d'Offémont, place Malesherbes. — 1867.

Broglie (le duc de), de l'Académie française, 10, rue de Solférino. — 1871.

* Brosselard (Paul), capitaine au 2e tirailleurs algériens, à Mostaganem. — 1883.

Brunetière (Ferdinand), maître de conférences à l'École normale supérieure, boulevard de Saint-Julien, à Bellevue-Meudon. — 1885.

* Bryennios (Philothéos), archevêque de Nicomédie, membre du patriarcat œcuménique, à Constantinople. — 1876.

Buisson (Benjamin), examinateur à l'Université de Londres, Savile-Club, Piccadilly, à Londres, et à Paris, 100, rue d'Assas. — 1870.

Burnouf (Emile), ancien directeur de l'Ecole française d'Athènes, 34, rue d'Alésia. — 1867.

Bussières (baron de), ancien ambassadeur, 84, rue de Lille. — 1873.

Cabanel (Alex.), membre de l'Institut, 14, rue de Vigny.—1867.

Caffiaux, receveur municipal de la ville de Valenciennes.—1868.

Caillemer (Exupère), doyen de la Faculté de droit de Lyon. — 1867.

Calliady-Bey (Constantin), conseiller d'Etat, à Constantinople. — 1868.

Calligas (Paul), sous-gouverneur de la Banque nationale, à Athènes. — 1868.

* Calvet-Rogniat (le baron Pierre), licencié ès lettres, 374, rue Saint-Honoré. — 1875.

Cambouroglou, rédacteur en chef de l'*Ephimeris*, à Athènes. — 1875.

Campaux, professeur à la Faculté des lettres de Nancy. — 1867.

Caplanidès, directeur de l'École Abet, au Caire.— 1887.

* Carapanos (Constantin), correspondant de l'Institut de France, à Athènes. — 1868.

* Caratheodory (Ét.), docteur en droit, ministre de Turquie, à à Bruxelles. — 1872.

Caratheodory (Th.), ingénieur des ponts et chaussées, à Constantinople. — 1876.

Caravias (Jean-C.), chef de bureau à la Société de crédit mobilier, à Odessa. — 1887.

Carrière (Auguste), professeur à l'École des langues orientales vivantes, 35, rue de Lille. — 1873.

* Cartault (Augustin), professeur à la Faculté des lettres, 11, rue du Pré-aux-Clercs. — 1875.

* Casso (Mme), 66, avenue d'Iéna. — 1875.

* Castorchis (Euthymios), professeur à l'Université d'Athènes. — 1868.

Castorchis (Constantin), à Athènes. — 1884.

Catzigras (Cosmas), négociant, 24, cours Devilliers, à Marseille. — 1867.

Caussade (de), conservateur à la bibliothèque Mazarine. — 1868.

Cerf (Léopold), ancien élève de l'Ecole normale, imprimeur-éditeur, 13, rue de Médicis. — 1883.

Chabaneau, maître de conférences à la Faculté des lettres de Montpellier. — 1873.

Chaber (Alfred), 6, place Louis XVI, à Montpellier. — 1877.

Chabouillet, conservateur-directeur du Cabinet des médailles, 12, rue Colbert. — 1867.

Chaignet, recteur de l'académie de Poitiers. — 1871.

Chantepie (de), administrateur de la bibliothèque de l'Université. — 1867.

Chaplain (I.-C.), membre de l'Institut, graveur en médailles, 34, rue Jouvenel, à Auteuil. — 1876.

Chappuis, recteur de l'Académie de Dijon. — 1868.

Chapu, membre de l'Institut, statuaire, 23, rue Oudinot. — 1876.

* Chasles (Henri), 9, rue Royale. — 1881.

Chassang, inspecteur général de l'instruction publique, 9, rue de l'Odéon. — 1867.

* Chassiotis (G.), professeur, fondateur du lycée grec de Péra, à Paris, 105, rue Miroménil. — 1872.

Chatel (Eug.), ancien archiviste du département du Calvados, 5, rue Vavin. — 1867.

CHENEVIÈRE (Ad.), licencié ès-lettres, 50, rue Bassano. — 1882.

CHEVREUL, membre de l'Institut, au Jardin des Plantes. — 1867.

* CHÉVRIER (Adolphe), avocat général, 13, rue de Téhéran. — 1873.

CHÉVRIER (Maurice), attaché au ministère des Affaires étrangères, 35, rue Jacob. — 1880.

* CHOISY (Auguste), ingénieur des ponts et chaussées, 11, rue Chomel. — 1867.

CHRISTOFLE (Paul), chef de la maison Christofle et Cie, 58, rue de Bondy. — 1884.

* CHRYSOVELONI (Léonidas), négociant à Manchester, Belmont-Terrace Higher Broughton. — 1869.

CHUIT, librairie Fetcherin et Chuit, 18, rue de l'Ancienne-Comédie. — 1882.

CITOLEUX, professeur au lycée Henri IV, 3, rue des Feuillantines. — 1872.

* CLADO (Costa), 176, boulevard Haussmann. — 1884.

CLAVEL, professeur à la Faculté des lettres de Lyon. — 1876.

CLERMONT-TONNERRE (duc de), 41, rue de l'Université. — 1867.

COGORDAN (Georges), avocat, sous-directeur au ministère des Affaires étrangères, 7, rue Marbeuf. — 1873.

COLLARD (F.), professeur à l'Université de Louvain, 109, rue de la Station. — 1879.

COLLIGNON (Maxime), professeur suppléant à la Faculté des lettres, 6, rue Herschel. — 1875.

COLMET D'AAGE, conseiller-maître à la cour des comptes, 44, rue de Londres. — 1872.

COLMET D'AAGE, doyen honoraire de la Faculté de droit, 126, boulevard Saint-Germain. — 1872.

COMANOS, docteur-médecin, au Caire. — 1880.

* COMBOTHECRAS (S.), à Odessa. — 1873.

COMNOS, ancien administrateur de la Bibliothèque nationale d'Athènes. — 1876.

* CONSTANTINIDIS (Zanos), négociant, à Constantinople. — 1873.

CONSTANTINIDIS (M.), professeur de lettres helléniques, 84, Kensington Gardens-Square, Baiswaiter, à Londres. — 1873.

CORGIALEGNO (M.), négociant, 71, Cornhill, Londres. — 1867.

COROMILAS (Lambros), libraire-éditeur, à Athènes. — 1878.

* CORONIO (Georges), 66, rue de Monceau. — 1884.

COSSOUDIS (Thémistocle), négociant, à Constantinople. — 1868.

COUAT, recteur de l'Académie de Douai. — 1876.

COUGNY, inspecteur d'Académie, à Paris, 48, rue Sainte-Placide. — 1871.

* COUMANOUDIS (Etienne-A.), correspondant de l'Institut de France (Académie des Inscriptions et belles-lettres), professeur à l'Université d'Athènes. — 1873.

COURBAUD, professeur au lycée Condorcet, 3, rue Vézelay. — 1876.

COURCEL (baron Alphonse de), ancien ambassadeur, au château d'Athis-sur-Orge, à Athis-Mons (Seine-et-Oise), et à Paris, 10, boulevard Montparnasse. — 1886.

COURDAVEAUX, professeur à laFaculté des lettres de Lille. — 1876.

* COUSTÉ (Augustin-E.), ancien directeur de la manufacture des tabacs, 5, place Saint-François-Xavier.

CRÉPIN (A.), professeur au lycée Charlemagne, 278, boulevard Saint-Germain. — 1870.

CROISET (P.), ancien professeur au lycée Saint-Louis, 7, rue Berthier, à Versailles. — 1874.

* CROISET (Alfred), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres, 54, rue Madame. — 1873.

* CROISET (Maurice), professeur à la Faculté des lettres de Montpellier. — 1873.

CROUSLÉ (L.), professeur à la Faculté des lettres, 24, rue Gay-Lussac. — 1880.

* CUCHEVAL (Victor), professeur au lycée Condorcet. 46, rue de Clichy. — 1876.

CUVILLIER, professeur au lycée Condorcet. — 1884.

* DAMASCHINO (D[r]), professeur de pathologie interne à la Faculté de médecine, 199, boulevard St-Germain. — 1879.

* Dareste (Rodolphe), membre de l'Institut, conseiller à la Cour de cassation, 9, quai Malaquais. — 1867.

Dauphin, banquier, 10, rue du Conservatoire. — 1875.

David (Paul), avocat, docteur en droit, 81, rue des Saints-Pères. — 1883.

Decharme (Paul), professeur suppléant à la Faculté des lettres de Paris, 95, boulevard St-Michel. — 1868.

Delacroix (Alfred), 37, rue Claude-Bernard. — 1883.

Delacroix (Gabriel), professeur au lycée de St-Quentin.— 1883.

Delagrave, libraire-éditeur, 15, rue Soufflot. — 1867.

Delalain (Henri), libraire-éditeur, 56, rue des Écoles.— 1867.

Delisle (Léopold), membre de l'Institut, administrateur-directeur de la Bibliothèque nationale. — 1874.

* Dellaporta (Vrasidas), à Taganrog. — 1873.

Deloche (Maximin), membre de l'Institut, 8, avenue de Gravelle, à Saint-Maurice (Seine). — 1874.

Deltour, inspecteur général de l'Université, 42, rue de La Boétie. — 1867.

Delyannis (Théodore-P.), président du Conseil des ministres, à Athènes. — 1867.

* Delyannis (N.), ministre plénipotentiaire de Grèce, à Paris, 127, boulevard Haussmann. — 1875.

* Demetrelias (C.), à Odessa. — 1873.

Depasta (A.-N.), libraire, à Constantinople. — 1868.

Depasta (Antoine), négociant, à Constantinople. — 1868.

Deschamps (Arsène), professeur à l'Université de Liège, rue de la Paix. — 1867.

Deschamps (G.), ancien membre de l'École française d'Athènes. — 1886.

* Desjardins (Mme ve Charles-Napoléon), 11, rue Maurepas, à Versailles. — 1883.

Desjardins (Paul), professeur de rhétorique au collège Stanislas. — 1885.

Desnoyers, vicaire général, à Orléans. — 1879.

* Deville (Mme veuve), 112, rue de Provence. — 1868.

Devin, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, 39, rue La Boétie. — 1867.

Dezeimeris (Reinhold), correspondant de l'Institut de France, 11, rue Vital-Carle, à Bordeaux. — 1869.

Diamantopoulo, à Athènes. — 1884.

* Didot (Alfred), 56, rue Jacob. — 1876.

Dieulafoy (Marcel), ingénieur en chef des ponts et chaussées, 2, impasse Conti. — 1884.

Dimitza, professeur de géographie à l'Université d'Athènes. — 1875.

* Dorisas (L.), à Odessa. — 1873.

* Dossios (Nic.), professeur, à Galatz (Roumanie). — 1881.

Doucet (Camille), secrétaire perpétuel de l'Académie française, au palais de l'Institut. — 1869.

* Doudas (D.), banquier, à Constantinople. — 1872.

* Doulcet (l'abbé Henry), 4, place du Palais-Bourbon. — 1881.

Dounis (Constantin), licencié en droit, 129, rue d'Eole, à Athènes. — 1883.

* Dozon (A.), correspondant de l'Institut, ancien consul général de France, à Versailles, 56, rue de la Paroisse. — 1869.

Drapeyron (Ludovic), professeur au lycée Charlemagne, directeur de la *Revue de géographie*, 55, rue Claude-Bernard. — 1867.

* Drême, président de la Cour d'appel d'Agen. — 1867.

Druon, proviseur honoraire, 2 *bis*, rue Girardet, à Nancy. — 1874.

Dubief, ancien directeur de l'institution Sainte-Barbe, à Paris. — 1874.

Duchataux, avocat, président de l'Académie nationale de Reims, 12, rue de l'Échauderie. — 1879.

Duchesne (l'abbé L.), professeur à l'Institut catholique, 66, rue de Vaugirard. — 1877.

Dugit, doyen de la Faculté des lettres de Grenoble. — 1869.

Dumontier, commandant du génie en retraite, 75, rue de Rennes. — 1882.

Dupré, professeur de rhétorique au lycée Condorcet, 20, rue Saint-Georges. — 1878.

* Dupuis (Jean), proviseur honoraire, 32, rue de la Salle, à Saint-Germain-en-Laye. — 1881.

Durand (Charles-Henri), 42, boulevard des Invalides. — 1874.

Durassier (Edouard), ancien secrétaire de la direction des ports au ministère de la marine, 70, rue de Miromesnil. — 1875.

Duret (Mme), 1, quai, d'Orsay. — 1867.

* Duruy (Victor), membre de l'Institut, membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique, ancien ministre de l'Instruction publique, 5, rue de Médicis. — 1867.

Dussouchet, professeur au lycée Henri IV, 46, rue de Madame. — 1871.

Duverdy (Ch.), 1, place Boïeldieu. — 1884.

Ecole des langues orientales vivantes, 2, rue de Lille. — 1877.

* Ecole Hellénique d'Odessa. — 1873.

Ecole normale d'humanités de Liège. — 1880.

Edon, professeur au lycée Henri IV, 21, rue de Vaugirard. — 1882.

* Egger (Mme ve Emile), 68, rue Madame. — 1885.

* Egger (Victor), professeur à la Faculté des lettres de Nancy. — 1872.

* Egger (Max), professeur au collège Stanislas, 29, rue Saint-Placide. — 1885.

Eichthal (Adolphe d'), ancien député, 42, rue des Mathurins. — 1867.

* Eichthal (Eugène d'), 57, rue Jouffroy. — 1871.

Elèves (les) de l'École normale supérieure, 35, rue d'Ulm. — 1869.

Elèves (les) du lycée d'Orléans. — 1869.

Elèves (les) de rhétorique du collège Stanislas, rue Notre-Dame-des-Champs. — 1869.

Élèves (les) de rhétorique du lycée Condorcet (division Gidel-Talbot). — 1869.

Elluin (le père A.), pour le collège français de Smyrne, chez M. Mailly, 95, rue de Sèvres. — 1873.

Erlanger (Emile), banquier, consul général de Grèce, 20, rue Taitbout. — 1869.

Esmein (Adhémar), professeur agrégé à la Faculté de droit, 7, rue Leroux. — 1881.

ESSARTS (Emmanuel des), professeur à la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand. — 1867.

ESTOURNELLES DE CONSTANT (baron Paul d'), secrétaire d'ambassade à La Haye. — 1872.

ETANGS (Georges des), chez M. des Estangs, père, directeur des Forêts, rue de Sévigné, à Rennes.

EUCLIDIS (Jean), avocat à Athènes. — 1875.

EVMORPHOPOULOS (A.-G.), négociant, Ethelburghouse, Bishopsgate street, à Londres. — 1867.

ÉVELARD, ancien professeur au lycée Saint-Louis, 54, rue du Faubourg Saint-Honoré. — 1868.

FAGNIEZ, à Meudon. — 1882.

* FALIEROS (Nicolaos), à Taganrog (Russie). — 1873.

* FALLEX (E.), proviseur du lycée de Versailles. — 1873.

* FALLIÈRES, député, ancien ministre de l'Instruction publique.

FERRAI (le professeur), à Venise. — 1883.

* FERRY (Jules), député. — 1880.

FEUARDENT, antiquaire, 4, place Louvois. — 1877.

FILLEUL (E.), 31, rue d'Amsterdam. — 1873.

* FIX (Théodore), colonel d'état-major, donateur de la bibliothèque grecque de Théobald Fix, commandant la place d'Aumale (Algérie). — 1877.

FLORISOONE, 76, boulevard St-Marcel. — 1886.

FOLLIOLEY (l'abbé), proviseur du lycée de Laval. — Rétabli en 1884.

FONTAINE (Médéric), ancien notaire, 7, rue Léonie. — 1868.

FORTOUL (l'abbé), à l'église Saint-Leu, rue Saint-Denis. — 1870.

* FOUCART (Paul), membre de l'Institut, directeur de l'École française d'Athènes, 13, rue de Tournon, à Paris. — 1867.

FOUGÈRES, ancien membre de l'École française d'Athènes. — 1886.

FOUILLÉE (Alfred), villa Sainte-Anne, à Menton (Var). — 1884.

* FOURNIER (Mme v^e^ Eugène), 86, rue La Fontaine. — 1884.

FRANCE (Anatole), 5, rue Chalgrin. — 1886.

FRINGNET, proviseur du lycée Lakanal, à Sceaux. — 1885.

FROMENT, directeur de l'Institution Sainte-Barbe, à Paris. — 1878.

GAFFAREL (Paul), doyen de la Faculté des lettres de Dijon. — 1867.

GALUSKI (Ch.), à Créance (Manche).— 1868.

GANNEAU (Paul), 114, rue de Provence. — 1868.

GANTRELLE, professeur à l'Université de Gand (Belgique). — 1873.

GARNIER (Hippolyte), libraire-éditeur, 6, rue des Saints-Pères. — 1867.

GASPARD (E.), professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand, 33, rue Claude-Bernard. — 1878.

GAULT (Ch.-Maurice), docteur en droit, avocat à la cour de Paris, 66, boulevard Malesherbes. — 1878.

GAUTIER, proviseur du lycée de Vanves. — 1878.

GEBHART, professeur à la Faculté des lettres, 68, rue Gay-Lussac. — 1868.

GEFFROY, membre de l'Institut, ancien directeur de l'École française de Rome, 32, rue du Bac, à Paris. — 1872.

GÉNIN (Aug.), 11, rue du Plat, à Lyon. — 1871.

* GENNADIOS (Jean), ministre de Grèce à Londres. — 1878.

GEORGANTOPOULOS (J.), docteur en droit, avocat, à Constantinople. — 1869.

GEORGIADIS (D.), 28, avenue de l'Opéra. — 1886.

* GEVAERT (F.-Aug.), directeur du Conservatoire royal de musique, à Bruxelles. — 1881.

* GIANNAROS (Thrasybule), négociant, à Constantinople. — 1868.

GIBON, directeur des forges de Commentry. — 1887.

* GIDEL (Ch.), proviseur du lycée Louis-le-Grand. — 1867.

GIRARD (Amédée), médecin, à Riom (Puy-de-Dôme). — 1873.

* GIRARD (Jules), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres, 21, rue de l'Odéon. — 1867.

GIRARD (Julien), proviseur du lycée Condorcet, 8, rue du Havre. — 1869.

* Girard (Paul), maître de conférences à la Faculté des lettres, 89, rue de Rennes. — 1880.

* Glachant, inspecteur général de l'instruction publique, 5, avenue Montespan (rue de la Pompe, Passy). — 1868.

Glachant (Victor), professeur de rhétorique au lycée d'Orléans. — 1884.

Glachant (Paul-Gabriel), licencié ès-lettres, élève de l'École normale supérieure. — 1886.

Glycas (Nicéphore), archevêque de Methemne. — 1868.

* Goirand (Léonce), avoué près le tribunal civil de la Seine, 16, place Vendôme. — 1883.

* Goirand (Léopold), avoué près la cour d'appel, 128, rue de Rivoli. — 1883.

Goldschmidt (Léopold), 12, rue Rembrandt. — 1876.

* Gonnet (l'abbé), docteur ès lettres, professeur à l'Institut catholique de Lyon, à Ecully, maison de Sainte-Catherine, près Lyon. — 1878.

Gonse, chef de division au ministère de la Justice, 2, rue de la Pompe, à Versailles. — 1880.

Goumy, maître de conférences à l'École normale supérieure, 88, boulevard Saint-Germain. — 1867.

Grandgeorges (Gaston), 23, rue des Jeûneurs. — 1872.

Granges (Charles des), 41, rue Mozart. — 1886.

Graux (Henri), propriétaire, à Fontaine, près Vervins (Aisne). — 1882.

Gréard (Octave), membre de l'Institut, vice-recteur de l'Académie de Paris. — 1867.

* Grégoire, archevêque d'Héraclée, à Constantinople. — 1872.

Grisot (J.), professeur au lycée Charlemagne, 8, rue de Rivoli. — 1875.

Grizani (P.), professeur de musique, à Alexandrie. — 1880.

Grollos (François), négociant, à Alexandrie. — 1876.

Gros (Dr), 10, rue de l'Oratoire, à Boulogne-sur-Mer. — 1879.

Groussard (E.), professeur au lycée d'Angoulême. — 1882.

Grousset (Henri), 85, rue Laromiguière. — 1887.

* Gryparis (N.), consul de Grèce, à Sébastopol. — 1886.

Guérard, ancien directeur de Sainte-Barbe-des-Champs, à Fontenay-aux-Roses. — 1867.

Guillaume, membre de l'Institut, 238, boulevard Saint-Germain. — 1867.

Guillemot (Adolphe), professeur au lycée Condorcet, 26, rue de Turin. — 1869.

Guimet (Émile), membre de l'Académie de Lyon, 1, place de la Miséricorde, à Lyon. — 1868.

Guizot (Guillaume), professeur au Collège de France, 42, rue de Monceau. — 1877.

Guldencrone (baronne de), 8, rue Franklin. — 1887.

* Gymnase de Janina (Turquie). — 1872.

* Hachette et Cie, libraires-éditeurs, 79, boulevard Saint-Germain. — 1867.

Hadgi-Christou (Christos), directeur de l'École grecque de Péra, à Constantinople. — 1880.

* Hadgi-Consta (Lysandre), directeur de l'École hellénique, à Odessa. — 1885.

Hallays (André), licencié ès lettres, 176, boulevard Saint-Germain. — 1880.

Halphen (Eugène), avocat, 69, avenue Henri Martin. — 1869.

* Hanriot (Ch.), professeur, à la Faculté des lettres de Poitiers. — 1876.

Hatzfeld, professeur de rhétorique au lycée Louis le-Grand, 7, rue de l'Odéon. — 1869.

Haury, boursier de licence à la Faculté des lettres, 22, rue Condorcet. — 1883.

Haussoullier, maître de conférences à l'École des Hautes-Études, 37, rue Vaneau. — 1881.

* Hauvette (Amédée), maître de conférences à la Faculté des lettres, 41, rue St-Placide. — 1883.

* Havet (Ernest), membre de l'Institut, professeur honoraire au Collège de France, 19, quai Bourbon. — 1867.

* Havet (Louis), professeur au Collège de France, chargé de cours à la Faculté des lettres, 16, place Vendôme. — 1869.

* Havet (Julien), archiviste-paléographe, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, 6, rue de Sèze. — 1870.

Henneguy (Félix), 54, rue Denfert-Rochereau. — 1873.

Henry (Victor), professeur à la Faculté des lettres de Lille. — 1884.

Héron de Villefosse, conservateur-adjoint des antiquités grecques et romaines au musée du Louvre. — 1872.

* Heuzey (Léon), membre de l'Institut, conservateur au musée du Louvre, 5, avenue Montaigne. — 1867.

Hignard, professeur honoraire de l'enseignement supérieur, 15, rue de l'Hôpital, à Cannes. — 1867.

Hittorff (Charles), 54, avenue de Villeneuve-l'Étang, à Versailles. — 1867.

Hodji (S.), 17, rue Laffitte. — 1876.

Homolle, professeur suppléant au Collège de France, 177, boulevard Saint-Germain. — 1876.

* Houssaye (Henry), 5, rue Léonard de Vinci. — 1868.

Hubault (G.), professeur au lycée Louis-le-Grand, 13, rue Bonaparte. — 1867.

Huillier (Paul), notaire, 83, boulevard Haussmann. — 1874.

Huit (Ch.), docteur ès lettres, professeur honoraire à l'Institut catholique de Paris, 74, rue Bonaparte. — 1878.

Humbert, professeur au collège Rollin, 3, rue Cretet. — 1875.

Iatroudakis, avocat, au Caire. — 1876.

Iconomopoulos (Denis), médecin-chirurgien, au Caire. — 1874.

Iliasco (Constantin), à Constantinople. — 1869.

Inglessi, 31, boulevard St-Michel. — 1887.

* Inglessis (Alexandre), à Odessa. — 1880.

Inglessis (Panaghis), négociant, à Constantinople. — 1868.

Iserentant, professeur de rhétorique au collège de Malines (Belgique). — 1880.

Jardin, avocat, 17, rue Saint-Marc. — 1871.

* JASONIDIS, à Limassol (île de Chypre). — 1870.
JEUCH (Jules), 3, rue d'Uzès. — 1876.
* JOANNIDIS, (Emmanuel), scholarque, à Amorgos (Grèce). — 1869.
* JOLLY D'AUSSY (Denis-Marie), au château de Crazannes, par Port-d'Envaux (Charente-Inférieure). — 1879.
JOLY (A.), doyen de la Faculté des lettres de Caen. — 1867.
* JORDAN (Camille), membre de l'Institut, 48, rue de Varennes. — 1874.
* JORET (Ch.), doyen de la Faculté des lettres d'Aix. — 1879.

* KALVOCORESSIS (J. Démétrius), négociant, à Constantinople. — 1873.
KEBEDGY (Stavro-M.), négociant, à Constantinople. — 1868.
KEHAYA (Mlle Calliope), directrice de l'École normale Zappeion, à Constantinople. — 1876.
KNUTH (Oscar), directeur du Collège, à Steglitz (Allemagne). — 1880.
* KONTOSTAVLOS (Alexandre), député, à Athènes. — 1876.
* KONTOSTAVLOS (Othon-A.), 15, cours du Chapitre, à Marseille. — 1875.
KORTZ (Édouard), proviseur du lycée Janson de Sailly. — 1885.
KREBS (Adrien), professeur à l'École alsacienne, 23, rue Denfert-Rochereau. — 1878.
* KRIVTSCHOFF (Mme), à Moscou. — 1874.

LABBÉ (Édouard), professeur au lycée Saint-Louis, 35, rue Vavin.
LA COULONCHE (de), maître de conférences à l'École normale supérieure, 53, quai des Grands-Augustins. — 1874.
LAFFON (Gustave), consul de France, à Andrinople. — 1880.
LAMARE (Clovis), ancien administrateur de l'institution Sainte-Barbe, 5, place Clichy. — 1870.
LAMBROS (Michel), à Athènes. — 1873.
LAMBROS (Spyridion), directeur de l'enseignement primaire, à Athènes. — 1873.
LAMOUROUX (Georges-Victor), 9, boulevard Saint-Denis. — 1880.
LAMY (Ernest), 113, boulevard Haussmann. — 1883.

* LANDELLE (Charles), 17, quai Voltaire, — 1868.

* LAPERCHE (Alexis), 54, rue Bonaparte. — 1872.

LAPRADE (Paul de), licencié ès lettres et en droit, 10, rue de Castries, à Lyon. — 1884.

LARROUMET, maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris, 9, rue du Val-de-Grâce. — 1884.

* LATTRY (Georges), président du musée et de la bibliothèque de l'École évangélique de Smyrne. — 1882.

* LATTRY (Al.), à Odessa. — 1873.

LEBÈGUE (Albert), professeur à la Faculté des lettres de Toulouse, 12, place Sainte-Scarbe. — 1876.

LE BLANT (E.), membre de l'Institut directeur de l'École française de Rome, 7, rue Leroux (avenue du Bois de Boulogne).—1867.

LE BRET (Paul), 148, boulevard Haussmann. — 1867.

* LECOMTE (Ch.), négociant, 41, rue du Sentier. — 1875.

* LEGANTINIS (J.-E.), négociant, à Odessa. — 1873.

LEGENTIL (V.), professeur en retraite, à Caen. — 1868.

LEGOUEZ, professeur au lycée Condorcet, 17, boulevard de Versailles, à Saint-Cloud. — 1867.

* LEGRAND (Émile), professeur à l'École des langues orientales vivantes, 40, boulevard Montparnasse. — 1870.

LELIOUX (Armand), sténographe reviseur au Sénat, 32, rue Molitor. — 1879.

LEMAÎTRE (Raoul), procureur de la République à Argentan. — 1874.

LEMOINNE (John), de l'Académie française, 58, rue de Clichy. — 1870.

LENIENT, professeur à la Faculté des lettres, 14, rue du Cardinal Lemoine. — 1867.

LÉOTARD (Eug.), docteur ès lettres, doyen de la Faculté libre des lettres, 3, cours Morand, à Lyon. — 1868.

LEQUARRÉ (Nicolas), professeur à l'Athénée royal de Liège (Belgique), rue André-Dumont. — 1872.

* LEREBOULLET (Dr Léon), 44, rue de Lille. — 1872.

LERICHE (J.), professeur agrégé de l'Université de France pour la langue anglaise, 19, Tavistock Road, Westbourne Park, à Londres. — 1877.

Leroux (Ernest), éditeur, 28, rue Bonaparte. — 1887.

Leroy (Alph.), professeur à l'Université, 34, rue Fusch, à Liège. — 1868.

Leroy-Beaulieu (Anatole), 67, rue Pigalle. — 1870.

Le Sourd (docteur E.), directeur de la *Gazette des hôpitaux*, 4, rue de l'Odéon. — 1883.

* Lesseps (Ferdinand de), membre de l'Académie française, président de la Compagnie universelle du canal de Suez, 9, rue Charras. — 1884.

* Leudet (Me), 49, boulevard Cauchoise, à Rouen. — 1887.

Lévêque (Charles), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, à Bellevue, près Paris. — 1867.

* Leviez (Ernest), directeur de la Compagnie d'assurance contre l'incendie l'*Urbaine*, 27, rue du Mont-Thabor. — 1886.

Liard, directeur de l'Enseignement supérieur au ministère de l'Instruction publique. — 1884.

Limpritis, avocat, à Alexandrie. — 1877.

Loiseau (Arthur), docteur ès lettres, professeur au lycée de Vanves, 13, rue des Treilles. — 1868.

Loué (l'abbé), curé de Morsau, par Brionne (Eure). — 1879.

* Ludlow (Thomas-W.), Cottage Lawn Yonkers, New-York City et à Paris, chez M. Terquem, libraire, 15, boulevard Saint-Martin. — 1881.

* Macmillan (Georges-A.), éditeur, Bedford Street, Covent-Garden, W. C., à Londres. — 1878.

* Maggiar (Octave). négociant, 28, rue Saint-Lazare. — 1868.

Magnabal, inspecteur général de l'instruction publique en retraite, 22, rue de Saint-Cloud, à Clamart. — 1867.

Maigret (Théodore), 8, rue Volney. — 1867.

* Maisonneuve et Ch. Leclerc, libraires-éditeurs, 25, quai Voltaire. — 1875.

Maliaca (Abraham), professeur, à Constantinople. — 1868.

Maliadis (Démétrius), docteur en droit, avocat, à Constantinople. — 1868.

* Mallortie (H. de), principal du collège, à Arras. — 1870.

MANOLOPOULOS (Émile), chancelier du consulat général de Grèce, 27, rue Monge. — 1887.

* MANOUSSIS (Démétrios), à Taganrog (Russie). — 1869.

MANUEL (Eug.), inspecteur général de l'Instruction publique, 6, rue Raynouard. — 1871.

* MANTZAVINOS (R.), à Odessa. — 1873.

* MARANGO (Mgr), archevêque latin d'Athènes. — 1885.

MARATOS (le dr), au Caire. — 1873.

MARCHEIX, sous-bibliothécaire de l'École des Beaux-Arts. — 1885.

MARINOS (Miltiade), à Athènes. — 1873.

MARTEL, sénateur, 180, boulevard Haussmann. — 1879.

MARTHA (Constant), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres, 55, rue du Cherche-Midi. — 1873.

MARTHA (Jules), maître de conférences à la Faculté des lettres, 62, rue Saint-Placide. — 1881.

MARTIN (Abel-Tommy), Dr en droit, avocat à la Cour d'appel, 3, rue Bastiat. — 1871.

MARTIN (Albert), professeur à la Faculté des lettres de Nancy. — 1887.

* MASPERO (G.), membre de l'Institut, 24, avenue de l'Observatoire. — 1877.

MASSON (Gustave), professeur de littérature française à l'école de Harrow, Middlesex (Angleterre). — 1871.

MATHIUDAKIS (Alexandre), docteur en droit, directeur de la banque d'Epiro-Thessalie, à Volo. — 1868.

MATZAS (Antoine), ingénieur, à Athènes. — 1877.

MAUCOMBLE (Émile), avoué près le tribunal civil de la Seine, 11, rue Laffitte. — 1876.

MAULDE (de), directeur de la Société d'histoire diplomatique, 10, boulevard d'Enfer. — 1887.

MAUNOIR (Charles), secrétaire de la Société de géographie, 3, square du Roule. — 1869.

MAURY (Alfred), membre de l'Institut, directeur général des Archives nationales. — 1867.

* MAVRO (Spiridion), à Odessa. — 1873.

* MAVROCORDATO (le colonel Alexandre-Constantin). — 1873.

* Mavrocordato (le prince Nicolas), ancien ministre de Grèce à Paris, à Londres. — 1868.

Mavrogordato (Dimitrios-A.), négociant, à Liverpool. — 1867.

Mavrogordato (M.), à Odessa. — 1873.

Mayrargues (Alfred), ancien professeur, trésorier de l'Alliance française, 103, boulevard Malesherbes. — 1868.

* Maximos (P.), à Odessa. — 1879.

* Mazerolle (Joseph), artiste peintre, 45, rue du Rocher. — 1884.

Melas (Constantin), 67, cours Pierre Puget, à Marseille. — 1867.

Mencke (Max), libraire de l'Université, à Erlangen. — 1885.

Mengola (D.), avocat, à Alexandrie. -- 1887.

Merlet (Gustave), professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand, 64, boulevard Saint-Germain. — 1869.

Metaxas (St.), docteur-médecin, 22, rue Mazagran, à Marseille. — 1867.

Metaxa (Gerasimos), 38, avenue des Gobelins. — 1887.

Meunier du Houssoy, 22, rue de Prony. — 1870.

* Meyer (Paul), membre de l'Institut, directeur de l'École des Chartes. — 1884.

Mézières, de l'Académie française, professeur à la Faculté des lettres, 57, boulevard Saint-Michel. — 1867.

Miliarakis, homme de lettres, à Athènes. — 1875.

Miot, colonel, chef d'état-major, 2, rue d'Auteuil. — 1878.

* Misto (H.-P.) frères, négociants, à Smyrne. — 1880.

* Monceaux (Paul), professeur au lycée Condorcet, 34, rue de Londres. — 1885.

* Monginot, professeur au lycée Condorcet, 38 *bis*, avenue de Neuilly. — 1867.

Monod (Gabriel), directeur de la *Revue historique*, maître de conférences à l'Ecole normale supérieure, 18 *bis*, rue du Parc de Clagny, à Versailles. — 1869.

Montagne (Edmond), chef d'institution, à Villiers-le-Bel. — 1868.

Montaut (l'abbé), professeur à l'Université catholique de Toulouse. — 1877.

Moraïtis (Demetrios), à Londres, 1879.

Moraïtis (Spyridion), 33. rue Palestro. — 1887.

Moreau-Chaslon (Georges), 6, place de Valois. — 1869,

Moschopoulos (Théodore), secrétaire du consulat de Roumanie, à Constantinople. — 1886.

Mossot, professeur au lycée Condorcet, 20, rue de Verneuil. — 1878.

* Mourier (Ad.), vice-recteur honoraire de l'Académie de Paris, 220, rue de Rivoli. — 1867.

Moutte (Félix), avoué-licencié, 109, rue Lafayette, à Toulon. — 1882.

Mouy (comte de), ambassadeur de France à Rome, 26, rue Nicolo. — 1884.

Müntz (Eugène), conservateur de la Bibliothèque de l'École nationale des Beaux-Arts, 14, rue de Condé. — 1887.

Myriantheus (dr Hiéronymos), archimandrite, à Nice. — 1879.

Nasos, directeur de la compagnie d'assurances le *Phénix*, à Athènes. — 1868.

Naville (Edouard), licencié ès lettres, à Genève. — 1867.

Nectarius Cephalas, archimandrite, au Caire. — 1887.

* Negroponte (Michel), négociant, à Paris. — 1876.

* Negroponte (Dimitrios), à Taganrog (Russie). — 1869.

* Nicolaïdès (G.), de l'île de Crète, homme de lettres, à Athènes. — 1868.

* Nicolaïdès (Nicolaos), à Odessa (Russie). — 1869.

Nicolaïdès (B.), attaché à la légation hellénique, 127, boulevard Haussmann. — 1878.

Nicolaïdy (le commandant B.), 6, avenue Percier. — 1878.

* Nicolopulo (Jean-G.), 66, rue de Monceau. — 1884.

* Nicolopulo (Nicolas-G.), 66, rue de Monceau. — 1884.

Nicot (Augustin), pharmacien, 37, rue des Nonnains-d'Hyères. — 1876.

Nisard (Charles), membre de l'Institut, 6, rue des Batignolles. — 1867.

Nisard (Désiré), de l'Académie française, 12, rue de Tournon. — 1867.

Oddi (F.-F.), professeur de langues, au Caire. — 1880.

Ollé-Laprune, maître de conférences à l'École normale supérieure, 6, place Saint-Sulpice. — 1869.

Omont (H.), attaché à la Bibliothèque nationale, 30, rue Raynouard. — 1884.

Ormelingen (Ernest van), avocat à la cour d'appel de Liège, 60, rue d'Aucrscœur. — 1887.

Orphanidès (Démétrius), professeur à l'Université d'Athènes. — 1868.

Oursel (Paul), 36, rue de l'Arcade. — 1867.

* Paisant (Alfred), juge au tribunal de la Seine. — 1871.

Panas (le dr F.), professeur de clinique ophthalmologique à la Faculté de médecine, 17, rue du général Foy. — 1875.

Papadakis (le dr A. E.), de Crète, médecin à Athènes. — 1884.

Papadakis (Théophraste), 4, rue Gluck. — 1884.

Papamarcos (Charissios), directeur de l'Ecole normale des Iles Ioniennes, à Corfou. — 1882.

Paparrigopoulos (P.), professeur de droit à l'Université d'Athènes. — 1868.

Pappis (Timoléon), à Constantinople. — 1883.

Parapantapoulos (Jean), professeur de l'Ecole commerciale hellénique de Chalki, à Constantinople. — 1868.

Pardeilhan (Ch. de), 46, rue de Vaugirard. — 1887.

Paris (Gaston), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, 112, rue du Bac. — 1868.

* Parissi, à Athènes. — 1878.

* Parmentier (Th.), général, membre du comité des fortifications, 5, rue du Cirque. — 1872.

Paspalli (Nicolas), négociant, à Constantinople. — 1868.

Paspatis (Alexandre), docteur-médecin, à Athènes. — 1868.

Passerat (Louis), professeur agrégé en retraite, 66, rue Claude nard. — 1874.

Passy (Louis), député, 45, rue de Clichy. — 1867.

Paté (Lucien), attaché à la Direction des beaux-arts, 31, rue de Sèvres. — 1877.

Pedone-Lauriel, libraire-éditeur, 13, rue Soufflot. — 1868.

* Pélicier (P.), archiviste de la Marne, à Châlons. — 1867.
Pepin-Lehalleur (Adrien), 14, rue de Castiglione. — 1880.
Perrard (E.), professeur de rhétorique au Lycée de Sens. — 1887.
Perrot (Georges), membre de l'Institut, directeur de l'École normale supérieure. — 1867.
Perroud (Cl.), recteur de l'Académie de Toulouse. — 1884.
Person (Émile), professeur au lycée Condorcet, 33, rue d'Amsterdam. — 1877.
* Persopoulo (N.), à Odessa. — 1873.
* Pesson, ingénieur en chef des ponts et chaussées, 25, boulevard Malesherbes. — 1878.
Petit (Mme veuve), à Senlis (Oise). — 1872.
Petit (Arsène), 49, avenue de l'Observatoire. — 1880.
Petit de Julleville, professeur adjoint à la Faculté des lettres, 49, rue du Ranelagh. — 1868.
Peyre (Roger), professeur d'histoire au collège Stanislas, 42, rue Jacob. — 1879.
* Phardys (Nicolas-B.), ancien directeur de l'École hellénique de Cargèse. — 1884.
Pharmacopoulo, journaliste, à Nauplie (Grèce). — 1887.
Philios (Démétrius), à Athènes. — 1879.
Photiadis (Nicolas), négociant, à Constantinople. — 1868.
Piat (Albert), 85, rue Saint-Maur-Popincourt. — 1867.
Picard (Alph.), libraire-éditeur, 82, rue Bonaparte. — 1879.
* Pispas (B.), à Odessa. — 1879.
Pitra (le cardinal), administrateur de la Vaticane, à Rome. — 1884.
Poffandis, 199, boulevard Saint-Germain. — 1879.
Poitrineau, inspecteur d'Académie, à Vannes. — 1869.
Poivet (l'abbé), professeur au petit séminaire de Versailles. — 1883.
Polycarpos (Hierodiaconos), archimandrite, à Constantinople. — 1873.
Pommeraye (E. de la), avocat, à Alexandrie. — 1887.
Potron, 14, rue de l'Arcade. — 1867.
Pottier (René-Jean), professeur suppléant au lycée Condorcet, 26, rue Joubert. — 1870.

* Pottier (Edmond), professeur à l'École du Louvre, 4, passage des Eaux, à Passy. — 1884.

Prarond (Ernest), 42, rue de Lillers, à Abbeville. — 1871.

Psaras, professeur de grec, 17, Alexander street, Weslbourne Park, à Londres. — 1871.

* Psicha (Étienne), à Athènes. — 1884.

Psichari (Jean), agrégé de l'Université, maître de conférences à l'École des Hautes-Études, 26, rue Gay-Lussac. — 1879.

* Queux de Saint-Hilaire (marquis de), 3, rue Soufflot. — 1867.

Ralli (Théodore-A.), à Alexandrie. — 1879.

Ralli (Théodore), 12, allées des Capucines, à Marseille. — 1867.

Ralli, Schilizzi et Argenti, négociants, 12, allées des Capucines, à Marseille. — 1867.

Rally (Nicolas), 8, rue de Lisbonne. — 1884.

* Rambaud (Alfred), professeur à la Faculté des lettres, 76, rue d'Assas. — 1870.

Rangabé (Rizo), ministre plénipotentiaire de Grèce, Regenten-Strasse, à Berlin. — 1868.

Rangabé (Cléon), consul-général à Sofia. — 1884.

* Reinach (Salomon), ancien membre de l'École française d'Athènes, 31, rue de Berlin. — 1878.

Reinach (Théodore), 26, rue Murillo. — 1884.

Renan (Ernest), membre de l'Institut, administrateur du Collège de France. — 1867.

* Renieri (Marc), gouverneur de la Banque nationale, à Athènes. — 1867.

Revillout, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier. — 1869.

* Riant (comte Paul), membre de l'Institut, 51, boulevard de Courcelles. — 1867.

* Richard-Kœnig, négociant. — 1869.

Rieder, directeur de l'École alsacienne, 109, rue Notre-Dame-des-Champs. — 1878.

Rinn (Charles), professeur au collège Rollin, 59, rue Rodier. — 1876.

Robert (Charles), membre de l'Institut, 14, rue Bellechasse. — 1867.

* Robertet (G.), chef de bureau au ministère de l'Instruction publique, 13, rue Paul-Louis-Courrier. — 1873.

Roberti (A.), professeur d'anglais au collège de Briançon. — 1873.

Robiou (Félix), correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres, à Rennes. — 1872.

Rocheterie (Maxime de la), à Orléans. — 1879.

Rodillon (l'abbé), ancien supérieur du séminaire de Crest, à Lyon, 16, rue de Tramassac. — Rétabli en 1885.

* Rodocanachi (Théodore), 18, avenue de l'Opéra. — 1884.

* Rodocanachi (P.-Th.), à Odessa. — 1873.

Rodocanachi (Th.-E.), négociant, 14, allées des Capucines, à Marseille. — 1867.

* Rodocanachi (Michel-E.), négociant, 10, allées des Capucines, à Marseille. — 1867.

* Rodocanachi (P.), 42, avenue Gabriel. — 1867.

Roersch, professeur à l'Université, à Liège. — 1873.

* Romanos (Jean), proviseur du gymnase de Corfou (Grèce). — 1873.

Rothschild (baron Alphonse de), 21, rue Laffitte. — 1867.

* Rothschild (le baron Edmond de), 21, rue Laffitte. — 1884.

Roustowitz (Alexandre), négociant au Caire. — 1880.

Rouff (l'abbé), 19, rue N.-D. des Champs. — 1887.

Roux (Ferdinand), avocat, à Issoire (Puy-de-Dôme). — 1887.

Ruelle (Ch.-Émile), bibliothécaire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève. — 1869.

Saglio (Edmond), conservateur au musée du Louvre, 24, rue Condé. — 1868.

Sakellaropoulo (Spiridion), docteur en philosophie, à Athènes. — 1874.

Salomon, professeur au lycée Louis-le-Grand, 6, boulevard Saint-Michel. — 1867.

SALTELIS (Th.), professeur, à Constantinople. — 1886.

* SARAKIOTIS (Basile), docteur-médecin, à Constantinople. — 1872.

SARANTE IATROU, médecin oculiste, au Caire. — 1882.

* SARAPHIS (Aristide), négociant à Mételin (Turquie). — 1868.

SARCEY (Francisque), 59, rue de Douai. — 1868.

* SARIPOLOS (Nicolas), correspondant de l'Institut de France, avocat, à Athènes. 1868.

SARIPOLOS (Jean-N.), étudiant en droit, 9, rue de Tournon. — 1882.

* SATHAS (Constantin), campo San Scae, à Venise. — 1874.

* SAYCE, professeur à l'Université d'Oxford, King's College. — 1879.

* SCARAMANGA (Doucas), à Taganrog (Russie). — 1870.

* SCARAMANGA (Jean-A.), à Taganrog (Russie). — 1870.

* SCARAMANGA (Pierre-J.), attaché à la légation hellénique à Paris, 6, rue Le Chatelier (place Pereire). — 1872.

* SCARAMANGA (Stamatios), à Taganrog (Russie). — 1870.

* SCARAMANGA (Jean-E.), 2, allées des Capucines, à Marseille. — 1876.

* SCHLIEMANN (Henri), à Athènes. — 1868.

SCHLUMBERGER (Gustave), membre de l'Institut, 150, rue du faubourg St-Honoré. — 1888.

SCOUZIS (Mme Hélène), à Athènes. — 1882.

SELLET (Eug.), professeur au lycée de Vanves, 30, boulevard du Lycée. — 1876.

SENART (Émile), membre de l'Institut, 16, rue Bayard. — 1867.

SERRES (Victor), à Alger. — 1885.

SESTIER (J.-M.), avocat à la Cour d'appel, 24, rue Nicole. — 1881.

* SINADINO (Nicolas), 4 *bis*, rue du Quatre-Septembre. — 1884.

* SINADINO (Michel), 18, avenue de l'Opéra — 1880.

* SINANO (Victor), 4, rue Meissonier. — 1884.

SIPHNAIOS (Jean), négociant, à Constantinople. — 1868.

SKLIROS (Georges-Eustathe), 82, Mortimer Street, Cavendish Square. W., à Londres. — 1876.

SKYLIZZI (Jean-Isidoris), à Athènes. — 1868.
SOREL (Albert), secrétaire de la présidence du Sénat. — 1871.
* SOUCHU-SERVINIÈRE, docteur-médecin, à Laval. — 1876.
SOULIDIS (Nicolas), avocat, à Constantinople. — 1881.
SOUTZO (Al.), secrétaire du consulat général de Sofia. — 1872.
* SOUVADZOGLOU (Basili), négociant, à Constantinople. — 1878.
STAMELIS (Athanase), docteur en médecine, à Alexandrie. — 1879.
STEPHANOS (Dr Clon), à Athènes. — 1879.
SUGDURY (G.), à Athènes. — 1867.
* SULLY-PRUDHOMME, membre de l'Académie française, 82, rue du Faubourg-Saint-Honoré. — 1883.
* SYLLOGUE LITTÉRAIRE l'*Hermès*, à Manchester. — 1874.
* SYNGROS (A.), député, à Athènes. — 1877.

TALAMON (Henri), 64, rue de Richelieu. — 1883.
TALBOT (Eugène), professeur au lycée Condorcet, 11, rue de la Planche. — 1867.
TAMVACOS (N.-D.), à Constantinople. — 1874.
TAMY, ancien professeur, 35, rue de Grenelle. — 1877.
TANNERY (Paul), directeur des tabacs, à Tonneins (Lot-et-Garonne), 221, rue du faubourg St-Honoré. — 1885.
TARDIEU (Amédée), bibliothécaire en chef de l'Institut. — 1872.
* TARLAS (Th.), à Taganrog (Russie). — 1873.
TASCHER DE LA PAGERIE (Robert duc de), Palazzo Beato, à Naples. — 1886.
* TELFY (J.-B.), professeur de littérature classique à l'Université de Pesth. — 1869.
TERNAUX-COMPANS, secrétaire d'ambassade à Saint-Pétersbourg ; 3, rue Neuve-Fortin, à Paris. — 1878.
TERRIER, professeur au collège Rollin, maître de conférences à l'École normale primaire, de Sèvres, 42, rue de La-Tour-d'Auvergne. — 1878.
TERTU (comte de), à Tertu, par Trun (Orne). — 1867.
THÉNARD (A.), professeur au lycée de Versailles, 8, rue Royale, à Versailles. — 1884.

Theodoridis (Nicolas), pharmacien, à Constantinople. — 1868.

Theologos, chef de la maison P. Théologos, de Manchester, à Athènes. — 1872.

* Tilière (marquis de), 14, rue de Marignan. — 1873.

Toufectsoff (M.), à Cavala (Turquie). — 1873.

* Tougard (l'abbé Alb.), docteur ès lettres, professeur au petit séminaire (Rouen). — 1867.

* Tournier, maître de conférences à l'École normale supérieure, 16, rue de Tournon. — 1867.

* Tourtoulon (baron de), château de Valergues, par Lansargues (Hérault). — 1869.

Tranchau, inspecteur d'Académie honoraire, à Orléans (Loiret). — 1868.

* Travers (Albert), inspecteur des Postes et Télégraphes, à Hanoï. — 1885.

Trélat (Émile), directeur de l'École spéciale d'architecture, 17, rue Denfert-Rochereau. — 1877.

Tresse, 184, rue de Rivoli. — 1868.

Tréverret (Armand de), professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux. — 1869.

* Tsacalotos (E.-D.), à Athènes. — 1873.

* Université d'Athènes. — 1868.

Valettas (J.-N.), professeur, 27, Heaterley Grove Bayswater, à Londres. — 1867.

* Valieri (Octavien), 2, Kensington Park Garden, à Londres. — 1879.

Valieri (Jérôme), négociant, 7, rue de l'Arsenal, à Marseille. — 1868.

Vaney (Emmanuel), conseiller à la Cour, 14, rue Duphot. — 1872.

Vaphiadis (Apostolos), docteur-médecin, à Constantinople. — 1868.

Vaphiadis (Georges), journaliste, à Bucharest. — 1868.

Vast (Henri), professeur au lycée Condorcet, 9, rue de Greffulhe. — 1875.

Vatikiotis (le docteur), à Alexandrie (Égypte). — 1870.

Vauzelles (Ludovic de), conseiller honoraire à la Cour d'appel d'Orléans. — 1867.

Venetoclès (Dém.), directeur du lycée grec, à Alexandrie. — 1879.

Venieris (Anastase), directeur de l'Institut hellénique de Galatz (Roumanie). — 1885.

Vérin, professeur de philosophie à l'École de Pont-Levoy (Loir-et-Cher). — 1869.

Verna (baron de), au château de Haute-Pierre, par Crémieu (Isère). — 1869.

Véron-Duverger, professeur à la Faculté de droit, 2 *bis*, rue Soufflot. -- 1872.

Verpeaux (l'abbé M.), curé de Blancey (Côte-d'Or). — 1887.

Vidal-Lablache, maître de conférences à l'École normale supérieure. — 1870.

Vincent (Edgar), 8, Ebury street, S. W., à Londres. — 1880.

* Vlasto (Antoine), à Paris. — 1884.

* Vlasto (Étienne-A.), 12, allées des Capucines, à Marseille.— 1875.

* Vlasto (Ernest), ingénieur, 44, rue des Écoles. — 1884.

Vlasto (Michel-A.), rentier, à Alexandrie. — 1884.

* Vlasto (Théodore), chez MM. Ralli frères, à Liverpool. —

Vogüé (Melchior de), membre de l'Institut, ancien ambassadeur, 2, rue Fabert. — 1875.

Volterra (Gerasimos), négociant, au Caire. — 1876.

* Voulismas (Eust.), archevêque de Corfou. — 1873.

Voutyras (Stavros-Jean), journaliste, à Constantinople. — 1868.

* Vucina (Emmanuel-G.), à Odessa. — 1873.

* Vucina (A.-G.), à Odessa. — 1873.

* Vucina (Jean-G.), à Odessa. — 1873.

Waddington (W.-Henry), membre de l'Institut, sénateur, 11 *bis*, rue Dumont d'Urville. — 1867.

Waddington (Ch.), professeur à la Faculté des lettres, 50, rue de la Tour-d'Auvergne. — 1873.

Montpellier.

Académie des sciences et lettres de Montpellier.

Paris.

Société bibliographique universelle.

Smyrne.

Musée et bibliothèque de l'École évangélique.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 14 AVRIL 1887

ALLOCUTION

DE

M. LE M[is] DE QUEUX DE SAINT-HILAIRE

ANCIEN PRÉSIDENT

REMPLAÇANT LE PRÉSIDENT ABSENT
ET LES VICE-PRÉSIDENTS EMPÊCHÉS

MESSIEURS,

Pour présider la vingt et unième séance générale de l'Association pour l'encouragement des Etudes grecques en France, vous n'avez, cette année encore, qu'un président d'occasion.

Cependant, je me hâte de vous rassurer en vous annonçant que l'absence de votre président et celle de vos vice-présidents n'a aucune cause fâcheuse ni pour eux ni pour vous. Leur santé est parfaite, et c'est bien malgré eux que vous ne les voyez pas à cette place ; mais, en ce moment, vous portez la peine d'avoir à votre tête un état-major trop brillant. Chacun s'arrache vos dignitaires, et ce n'est pas seulement Paris ou la province qui vous les dispute, l'étranger,

lui-même, vous les enlève. Voilà les inconvénients de la grandeur ! Nous ne sommes plus au temps de Boileau ; la grandeur n'attache plus au rivage, tout au contraire, en ce siècle de communications faciles et rapides, de trains-éclairs et de bateaux-express, la grandeur détache du rivage, et les hommes marquants deviennent cosmopolites, quelquefois malgré eux. C'est ainsi que M. Gréard, vice-recteur de l'Académie de Paris, notre président en exercice, est, en ce moment, délégué du Ministère de l'Instruction publique, à Rome où il représente dignement la France au Congrès de statistique. Si son absence nous afflige aujourd'hui, la cause de cette absence ne peut que nous flatter. M. Jules Girard ne peut être des nôtres à cause d'un heureux évènement de famille. M. A. Mézières, qui cumule les fonctions de notre second vice-président avec la dignité d'académicien et le mandat de député, est en Lorraine, où, pendant les vacances de la Chambre, il va se retremper au milieu de sa famille et de ses électeurs. Si, quittant le bureau actuel, nous recherchons les anciens présidents qui auraient dû s'asseoir à cette place, nous trouvons M. Glachant, inspecteur-général en tournée d'inspection, qui est, peut-être, à Paris aujourd'hui, qui sera, peut-être, présent à cette séance, mais qui nous a, lui-même, prié de ne pas compter sur lui, car il n'est pas certain de pouvoir venir (1). Vous en êtes donc réduits, encore une fois, à ce président d'occasion, modeste et casanier, qui doit à l'absence de toute fonction publique et de tout titre académique, le plaisir et l'honneur d'occuper, en ce moment, le fauteuil et de couronner vos lauréats.

Je puis vous assurer, Messieurs, de la sincérité des regrets de M. Gréard, très privé de ne pouvoir présider cette séance. Il tenait particulièrement à cet hon-

(1) M. Glachant assistait en effet à la séance et c'est lui qui a proclamé les noms des lauréats du concours de typographie.

neur, et, comptant sans son ministre, il avait préparé le discours qu'il devait prononcer aujourd'hui. S'il n'a pas voulu nous le remettre, c'est qu'il tient à vous le lire, lui-même, à cette place, dans notre prochaine séance du mois de Mai, en transmettant ses pouvoirs à son successeur, M. Jules Girard. Vous ne serez donc pas privés de ce discours annuel auquel vous avez droit, et cela, je l'espère, vous rendra indulgent pour mes paroles un peu improvisées.

Cependant, pour maintenir à cette séance le caractère qu'elle doit avoir, puisqu'elle est la séance générale annuelle, je crois de mon devoir de rappeler en peu de mots les noms et les travaux de ceux de nos confrères que la mort nous a enlevés dans le courant de cette année.

Nos pertes ont été nombreuses et particulièrement douloureuses. Au premier rang, il faut placer celle de M. Charles Jourdain, notre président de l'année dernière, retenu loin de nous, à pareille époque, par la maladie dont il devait mourir.

M. Jourdain, malgré la multiplicité et l'importance de ses occupations, et bien que ses études ne fussent pas tournées exclusivement du côté des lettres grecques, s'était empressé de se faire inscrire au nombre de nos fondateurs ; plus tard, il n'a pas hésité à accepter les difficiles fonctions de trésorier, et pendant plusieurs années, il a rempli cette tâche de manière à mériter toute notre reconnaissance. Cependant, sa vie était bien remplie, sa journée bien occupée, son temps bien précieux, mais il était toujours prêt à rendre le service que l'on réclamait de lui.

Peu de vies ont été aussi utilement remplies que celle de notre ancien président. Né à Paris, le 24 août 1817, Charles-Marie-Gabriel Brechillet-Jourdain, avait fait de brillantes études et conquis les plus hauts grades universitaires. Docteur ès-lettres en 1838, agrégé des classes de philosophie en 1840 ; agrégé des Facultés

des Lettres en 1848, il fut successivement : Chargé de conférences au collège Henri IV, professeur de philosophie au Lycée de Reims en 1842, au collège Stanislas en 1847, au Collège Bourbon en 1849. C'est de là qu'il fut appelé cette même année, 1849, au Ministère de l'Instruction publique et des Cultes pour être le chef de cabinet de M. de Falloux, et plus tard de M. de Parieu. Devenu chef du secrétariat au même Ministère en 1850, il fut mis à la tête de la comptabilité en 1852, fonctions qu'il occupa avec le titre de chef de division jusqu'en 1869 et dans l'exercice desquelles il sut allier une grande élévation d'idées à la plus scrupuleuse observation de tous les règlements administratifs. Il s'était ainsi admirablement préparé à remplir les fonctions délicates et absorbantes dont il fut chargé en qualité d'Inspecteur général de l'Enseignement supérieur (1869-1879), et de secrétaire-général du Ministère de l'Instruction publique, sous l'administration de M. Wallon, en 1875.

Sans jamais négliger ses devoirs professionnels, il trouva le temps nécessaire pour diriger des éditions difficiles, pour composer des ouvrages de longue haleine et des mémoires plus ou moins développés, mais toujours intéressants et originaux, sur des sujets très variés d'histoire et de philosophie.

Elu membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, en 1863, il prit une part des plus actives aux travaux de cette Compagnie comme à ceux de toutes les sociétés ou commissions dans lesquelles on était heureux de le posséder et de mettre à profit sa science, son bon sens et son expérience des affaires, le Comité des travaux historiques du Ministère de l'Instruction publique, la Commission du catalogue général des manuscrits des bibliothèques des départements, le Conseil de perfectionnement de l'Ecole des Chartes, la Société de l'histoire de France, la Société de l'histoire de Paris, le Comité d'histoire et d'archéologie du diocèse de Paris.

Son activité et son ardeur au travail suffisaient à tout et ne se démentirent pas un instant. A notre Association, nous avons pu juger de son dévouement dans les fonctions de trésorier qu'il remplit pendant plusieurs années et dans celles de président au milieu desquelles est venu le surprendre la maladie cruelle qui devait l'enlever à la science, à ses amis, à sa famillé, le 20 juillet 1886. C'est pour nous qu'il écrivit les dernières pages qui soient sorties de sa plume, cet éloge inachevé de son ancien ami, M. Egger, dont j'ai eu le triste honneur de vous lire, l'an dernier, les fragments.

Malgré ces occupations si multiples et si importantes, M. Jourdain trouvait le temps et le repos d'esprit nécessaires pour publier de nombreux ouvrages qui sont également estimés des administrateurs, des philosophes, des littérateurs, des historiens; la liste qu'en a dressée M. Léopold Delisle, dans la notice courte et substantielle qu'il a consacrée à son ami, et à laquelle ne pouvant mieux dire, j'ai fait de nombreux emprunts, est fort longue; je ne puis songer à la reproduire ici, et je me permets d'y renvoyer nos confrères; elle ne remplit pas moins de quatre pages in-8°. J'ajouterai seulement que les soins pieux de la famille de M. Jourdain préparent un nouveau recueil de mémoires dont lui-même avait, dans les derniers temps de sa vie, dressé la table et rédigé le titre : *Excursions historiques et philosophiques à travers le moyen âge.*

Sans être précisément un helléniste, M. Germain, doyen honoraire de la faculté de Montpellier, membre libre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, nous appartenait par les habitudes générales de son esprit et par son très profond attachement à la culture classique, assez remarquable chez un homme que toutes ses études ramenaient au moyen-âge. Les deux principaux ouvrages de M. Germain sont : une *Histoire du commerce de Montpellier* et une *Histoire de la commune de*

pour les États-Unis, où des offres très-brillantes lui étaient faites par l'Université de Baltimore. Ce fut à ce moment psychologique que quelques-uns de ses amis vinrent lui offrir les fonctions de rédacteur en chef du *Journal de Genève* que son ancienne direction venait d'abandonner, et qui, en ce temps de découragement ne trouvait plus de directeur. C'est ainsi que M. Adert devint journaliste, on pourrait presque dire, à son corps défendant. A partir de ce moment, sa vie se confond avec celle du *Journal de Genève* dont il a fait ce que vous savez. Sauf dans les premiers temps, lorsque, pour suppléer à l'insuffisance de ses appointements, il accepta simultanément, les fonctions de directeur de la *Bibliothèque universelle* de Genève et celles de professeur de grec au Gymnase libre fondé par MM. de la Rive, Rilliet, Naville et Turettini, il s'est consacré tout entier à cette œuvre impersonnelle où il a mis cependant beaucoup de sa personnalité, mais qui cesse d'être de notre compétence.

M. Adert est mort à Genève, foudroyé par une attaque d'apoplexie, le vendredi 4 juin 1886.

Notre compagnie a perdu également, cette année :

M. Paul Baret, docteur en droit et ès-lettres, auteur d'une thèse très-remarquée sur le sujet toujours si intéressant de la prononciation du grec ancien et qui est dédiée à M. Egger, sous ce titre : *Essai historique sur la prononciation du grec.* — Après avoir conquis brillamment ses deux doctorats, après avoir obtenu une médaille au concours de la Faculté de droit, et s'être acquitté consciencieusement d'une mission scientifique en Italie et en Grèce, M. Paul Baret, poussé par la vocation religieuse, se fit moine et entra à la Grande-Chartreuse où il est mort ;

M. Beluze, un homme de bien et un bon écrivain, qui fonda le cercle catholique du Luxembourg, dont il fut toujours le président, et qui écrivit une vie très intéressante de Monseigneur Dauphin, ancien doyen du

Chapitre de Sainte-Geneviève à Paris, et ancien membre du Chapitre de Saint-Denys ;

M. Alfred Blot, professeur d'histoire et journaliste, né à Paris, le 14 juillet 1825. Il avait commencé ses études au petit séminaire de Paris, sous la direction de l'abbé Dupanloup, les avait continuées au Collège Stanislas, alors dirigé par l'abbé Gratry, et terminées à Charlemagne, comme élève de l'Institution Jauffret. En 1847, il fut nommé professeur suppléant au Collège Bourbon (depuis Bonaparte, puis Condorcet). Il prit le grade de licencié ès-lettres. Sous le ministère de M. Duruy, il professa l'histoire au Collège Stanislas et, à partir de 1867, à l'Ecole polonaise des Batignolles. Après la guerre, par l'entremise de M. Edmond About, son ancien camarade à l'Institution Jauffret, il entra, comme rédacteur, au journal *Le Soir*, que dirigeait alors M. Hector Pessard; puis il passa au *Français*, où il rédigea le courrier littéraire de la semaine. En 1872, il fonda un journal : *L'Instruction publique*, organe des idées conservatrices libérales. Dans ce journal, qu'il a dirigé jusqu'à sa mort, M. Alfred Blot avait commencé, en 1878, à publier une série de biographies des contemporains à l'aide desquelles il comptait faire plus tard un dictionnaire des hommes vivants ; il n'a pas dédaigné d'y insérer sa propre biographie qui a paru dans le numéro du 7 février 1880; c'est là que j'ai puisé les renseignements qui précèdent; c'est là que je renvoie ceux de nos confrères qui désireraient connaître les principaux travaux de M. Alfred Blot, qui se composent surtout d'articles publiés dans la *Revue germanique*, la *Revue nationale*, la *Critique française*, et, depuis 1872, l'*Instruction publique*, son propre journal ;

M. Surell, ancien directeur et membre du conseil d'administration de la Compagnie des chemins de fer du Midi. Né en 1812, après avoir passé dix-neuf ans au service de l'Etat, il en a consacré trente-trois au service de la Compagnie des chemins de fer du Midi.

A l'âge de vingt-huit ans, il avait fait, sur les *Torrents des Hautes-Alpes*, un ouvrage que le Ministre des Travaux publics, M. Dufaure, avait fait imprimer aux frais de l'Etat, en faisant nommer l'auteur chevalier de la Légion d'honneur et que l'Académie des sciences avait récompensé par un prix Monthyon. Admirateur de tout ce qui lui paraissait beau et utile, aimant passionnément la musique et les arts, capable des études les plus sérieuses, des travaux les plus ardus, éminent par la variété de ses connaissances, il avait, au-dessus de toutes ces qualités, un don sans lequel elles perdent presque toute leur valeur, la bonté et la bienveillance qui, chez lui, étaient sans bornes (1);

M. Blotnicki, un Polonais érudit, ami et familier de la famille Czartoriski; ancien auditeur assidu du cours de grec moderne de MM. Hase et Brunet de Presle, M. Blotnicki parlait et écrivait le grec avec une rare élégance;

M. Olivier Rayet, un des derniers lauréats de notre Association; ancien élève de l'École d'Athènes, professeur d'archéologie à la Bibliothèque nationale où il avait succédé, pour bien peu de temps hélas! à M. François Lenormant; auteur de travaux remarqués et de fouilles particulièrement heureuses, qu'une maladie implacable avait déjà éloigné de nous avant de l'emporter, trop jeune pour la mort;

M. le prince Brancovan de Bessaraba, qui avait fait son éducation en France, avec M. Duruy pour répétiteur. Le roi Louis-Philippe l'autorisa, en 1837, à entrer à l'École de Saint-Cyr où il suivit les cours règlementaires. Le prince de Brancovan fut et resta toujours roumain, mais il a passé presque toute sa vie en France; principalement à Paris, où il avait réussi à former un cercle d'élite qu'il avait très intelligemment recruté; sans avoir publié aucun ouvrage, il aimait et recher-

(1) Discours de M. d'Eichthal aux obsèques de M. Surell.

chait ceux qui travaillaient aussi bien en France que dans son pays ; il tenait à la Grèce par son mariage avec la fille de Musurus-Pacha, qui a traduit en grec moderne, l'*Enfer* du Dante ;

M. Léonce PERSON, professeur de 4e au lycée Condorcet. Une maladie foudroyante, ou plutôt l'usure causée par son incessante activité, l'a enlevé, à l'âge de 44 ans à peine à sa famille, à ses amis, à ses travaux. Il était le fils de Jean-Baptiste-Édouard Person, qui fut, de 1838 à 1876, directeur de l'École normale de Chartres et qui était lui-même un homme distingué et un éducateur éminent. Entré à l'École normale supérieure en 1863, M. Léonce Person fut, à sa sortie, envoyé à Chaumont puis à Caen, puis bientôt rappelé à Paris où il enseigna successivement dans divers lycées, toujours prêt à se charger de la tâche la plus lourde et la plus difficile. C'est ainsi qu'il fit longtemps au lycée Saint-Louis les cours de lettres aux candidats à Saint-Cyr. Mais le goût dominant de M. Léonce Person était pour les études de linguistique. Dès l'École normale, il avait choisi de son propre gré la section de grammaire. Il suivit en 1865-1866, au Collège de France, le cours de grammaire comparée de M. Michel Bréal, qui, au moment de la mort de son ancien élève, a écrit une courte mais substantielle notice à laquelle j'emprunte ces détails. Pour ma part, je me souviens que, par l'entremise de M. Bréal, M. Léonce Person m'avait à plusieurs reprises fait demander communication de journaux grecs qu'il lisait couramment avec un grand intérêt linguistique.

M. Léonce Person est mort, regretté de tous ceux qui l'ont connu, à Maisons-Laffitte, le 19 mars 1887. Ses principaux ouvrages sont, outre quelques excellents livres composés pour l'enseignement secondaire, une étude sur Rotrou où il montrait que le Saint-Genest de ce poète est une imitation de l'espagnol, une biographie de Rotrou, lequel lui tenait à cœur parce qu'il

était du pays chartrain, comme lui; des études sur des questions d'enseignement et jusqu'à une notice sur la bataille de Waterloo qu'un voyage de vacances l'avait amené à étudier sur le terrain.

A ces deuils déjà trop nombreux, il faut ajouter encore ceux de M. le docteur René Briau et de M. le docteur Leudet sur lesquels me manquent des renseignements plus étendus.

Enfin, ces jours derniers, nous avons appris la douloureuse nouvelle de la mort de M. le baron Renouard de Bussières, ancien ambassadeur et ancien député de Strasbourg.

A l'étranger, nos pertes, pour être moins nombreuses, n'en sont pas moins sensibles.

M. Prétenteris Typaldo, professeur à l'Université, était médecin en chef (archiâtre) du roi et de la famille royale, et un des praticiens grecs les plus distingués.

Né à Céphalonie (Iles Ioniennes) en août 1821, il avait fait ses études en France, sous la direction du célèbre docteur Bouillaud, et avait été reçu docteur de la Faculté de médecine de Paris, en 1846. En 1851, il fut nommé professeur de pathologie interne à la Faculté de Corfou. En 1864, il fut appelé en qualité de professeur de clinique médicale, à l'Université d'Athènes. En même temps, il était nommé archiâtre de S. M. Hellénique et de la famille royale.

Le docteur Prétenteris Typaldo est l'auteur de nombreuses publications médicales en français et en grec; il était le cousin du charmant poète grec Julio Typaldo dont il s'occupait de réunir et de publier les œuvres;

M. Stamati-Scaramanga, de Taganrog (Russie);

Enfin, M. Zannis Stephanovich Skylizzi, un de ces négociants grecs, qui, suivant l'exemple des frères Zosimos, des Zarifi, des Christaki Zographos et des Zappas, faisait de sa grande fortune le plus noble et le meilleur emploi;

Voilà quelles ont été nos pertes, cette année; vous

voyez qu'elles sont grandes. Je regrette que l'usage ne se soit pas introduit chez nous, de mettre en regard les noms de ceux qui sont venus combler les vides que la mort fait chaque année, dans nos rangs.

Mais, je ne veux pas vous laisser sous l'impression pénible de cette nécrologie. Je profite de ce que notre président, M. Gréard, n'est pas là pour vous rappeler l'honneur que vient de lui faire l'Académie française, en le choisissant pour succéder à M. le comte de Falloux ; et la présence à mes côtés de M. Alfred Croiset, ne m'empêchera pas de nous féliciter du choix que l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a fait de lui pour succéder à M. Jourdain. Aucune élection académique n'a été plus unanimement approuvée, et nul n'était plus digne d'être de l'Académie que M. Croiset. Notre regretté confrère, M. G. d'Eichthal aimait à dire que notre Association portait bonheur à ses fonctionnaires, et, à ce sujet, il se plaisait à rappeler que plusieurs de nos confrères étaient entrés à l'Institut l'année même où ils faisaient partie de notre bureau, non point, assurément, qu'il voulût insinuer par là que nos suffrages désignaient, par avance, les candidats à l'Académie; il en tirait simplement cette conséquence que les choix que nous faisions étaient judicieux et justifiés. Avec quelle joie M. d'Eichthal n'eût-il pas ajouté aux noms de MM. Thurot, Heuzey, Perrot, Foucart, Dareste, Weil et Maspéro, celui de M. Croiset, pour qui il professait la plus grande estime et une affection toute particulière. Votre bureau, voulant donner, au nom de l'Association, à notre jeune confrère, une marque de sa gratitude pour le dévouement dont il n'a cessé de faire preuve depuis plus de dix ans qu'il est notre secrétaire-général, a voulu, lui faisant une douce violence, le proposer à vos suffrages pour le poste de vice-président. C'est donc probablement pour la lecture du dernier rapport qu'il fera en qualité de secrétaire-général que je lui donne, en ce moment, la parole.

RAPPORT DE M. ALFRED CROISET

SECRÉTAIRE

SUR LES TRAVAUX ET LES CONCOURS DE L'ANNÉE 1886-1887

MESSIEURS,

Un savant étranger signalait, il y a quelques années, notre Association comme publiant des Rapports où se trouvait résumé le mouvement annuel des Etudes grecques en France. Ce jugement, trop bienveillant, n'est malheureusement pas exact. Il serait bien désirable et bien utile, dans l'exubérante production philologique de ce temps, qu'il se fît un résumé de cette sorte et comme un premier triage nécessaire; mais la tâche serait lourde, et la nôtre est beaucoup plus modeste, heureusement pour celui qui en est chargé. Le devoir de votre secrétaire, interprète de votre commission des prix, se borne strictement à vous parler des ouvrages couronnés par l'Association et à vous donner les raisons de ces choix; il n'a même pas à vous signaler tous les travaux déposés sur le bureau de l'Association dans le courant de l'année : il ne vous doit à la rigueur que l'exposé des motifs qui ont déterminé les jugements de la commission. Ce serait pourtant là,

Messieurs, j'ai hâte de le dire, une interprétation trop étroite de nos statuts, et nous nous sommes toujours permis de nous en écarter pour nous rapprocher un peu de l'idéal que j'indiquais tout à l'heure. Sans sortir de la liste des ouvrages offerts directement par les auteurs à l'Association, c'est du moins une tradition déjà ancienne et certainement heureuse, que de prendre parmi eux quelques travaux importants que la situation même de leurs auteurs écarte d'un prix, et de vous les signaler. Pour ceux-là, un mot suffit ; encore est-il juste que nous le disions. Cette année, par exemple, M. Weil nous a donné la deuxième série des *Plaidoyers politiques* de Démosthène. Je n'ai pas besoin de louer longuement ce volume ; mais je suis heureux de rappeler que M. Weil est depuis longtemps en France le maître incontesté de tous ceux qui publient des textes grecs classiques, et de saluer ce nouveau et précieux témoignage de son érudition si sûre, si précise et si pénétrante. M. le baron de Witte a publié le *Catalogue des Antiquités appartenant à M. le prince Czartoriski* ; vous savez, Messieurs, quelle compétence et quelle activité infatigable l'auteur ne cesse de porter dans toutes les recherches relatives à l'archéologie ; la publication de ce catalogue est un nouveau service rendu aux études qui lui doivent déjà tant. M. Collignon, que vous avez autrefois couronné, vient de consacrer à *Phidias* une étude aussi solide qu'agréable ; on y retrouve ses qualités ordinaires de savoir et de goût délicat : on aime à entendre ainsi parler des grands artistes de la Grèce antique : les personnes simplement instruites et amies des choses de l'art trouveront rapidement dans ce volume tout l'essentiel et tout l'agréable ; les érudits et les curieux y rencontreront les indications nécessaires pour pousser leurs recherches plus loin. Enfin, un autre de nos anciens lauréats, M. Miliarakis, nous envoie une géographie de l'Argolide. C'est une géographie faite *de visu*, comme

tous les autres ouvrages analogues de M. Miliarakis, par conséquent un livre de première main, original, et qui ajoute sur bien des points à ce qu'on savait déjà.

N'ai-je point, Messieurs, d'autres noms encore à ajouter aux précédents? J'en aurais, assurément, et plus d'un, si tous les ouvrages français relatifs à la Grèce avaient été adressés à l'Association. Jusqu'ici, du moins, la liste préliminaire est close, et j'arrive à nos lauréats.

Le prix ordinaire est partagé entre M. Albert Martin, professeur à la Faculté des Lettres de Nancy, pour son important travail sur les *Cavaliers athéniens,* et M. Paul Monceaux, ancien élève de l'Ecole d'Athènes, pour ses deux thèses *De Communi Asiæ,* et sur les *Proxénies grecques.* Le prix Zographos est partagé aussi entre deux concurrents, M. Papadopoulos Kérameus, pour un ensemble de travaux dont j'aurai tout à l'heure à vous entretenir, et M. P. Tannery, ingénieur des tabacs, pour une série d'études non moins variées et non moins méritoires sur différents points de l'histoire des sciences dans la Grèce ancienne et dans celle du moyen-âge.

Les Cavaliers athéniens, quel titre plein de promesses, Messieurs, et quel séduisant sujet d'étude! L'imagination du lecteur, derrière ces trois mots, voit tout de suite apparaître la frise du Parthénon, avec ces beaux jeunes hommes que l'art de Phidias a si hardiment assis sur des chevaux à la fois fougueux et dociles. Puis, c'est la comédie d'Aristophane, les *Chevaliers,* qui revient à la mémoire, avec ses chœurs éclatants de poésie à la fois et de fier patriotisme. Quelques pages aussi de Xénophon, soit dans le *Traité de l'équitation,* soit dans le *Commandant de la cavalerie,* achèvent par de nobles traits ces belles images. Et, là-dessus, on se prend à rêver peut-être de quelque livre court, exquis, où tous ces souvenirs un peu vagues prendraient corps et revivraient. Mais c'est là, j'ai hâte de le dire, un

simple rêve, qui ne répond nullement à ce que l'érudition peut et doit nous donner sur ce sujet. La science ne saurait se contenter de regarder passer la brillante procession, et d'admirer. Elle veut savoir exactement ce que sont ces cavaliers, et ce n'est pas chose aussi facile qu'on pourrait le croire. Et d'abord, est-ce *cavaliers* qu'il faut dire, ou *chevaliers?* Forment-ils une troupe à cheval, ou une classe sociale? Quel rapport y a-t-il entre ces cavaliers du Parthénon et la seconde classe de Solon? Puis, si les cavaliers, dans la division solonienne, ne sont que la seconde classe, d'où vient qu'ils personnifient aux yeux d'Aristophane la résistance énergique et brillante aux excès de la démagogie? D'où vient que les plus riches citoyens d'Athènes y figurent? Autant de problèmes délicats, qui exigent pour être résolus l'étude la plus attentive de tous les textes. Peu à peu, c'est toute l'histoire d'Athènes, au moins depuis Solon, qui entre dans le cadre de cette étude. On ne songeait d'abord qu'à une rapide esquisse; on s'aperçoit qu'il faut faire des fouilles pour dégager le monument. Le sujet est immense. Quel est le rôle des cavaliers à la guerre? Quel est leur rôle en temps de paix? Dans quelles cérémonies, dans quels jeux figurent-ils? Comment sont-ils recrutés, comment organisés, comment payés, comment instruits et commandés? M. Albert Martin a courageusement abordé toutes les parties de sa tâche. Son livre a près de six cents pages, fort compactes et fort pleines de choses. C'est assez dire qu'il n'a rien éludé. Il n'est pas de ceux que l'effort épouvante. Il a plutôt l'air parfois d'aller au-devant des problèmes et de les rechercher que de les fuir. Son livre est une encyclopédie. S'il y avait quelque reproche à lui faire, ce serait plutôt d'avoir péché par excès que par défaut. L'auteur du *Traité du sublime* veut que, quand nous écrivons quelque chose, nous nous mettions pour ainsi dire en présence d'Homère ou de Démosthène, et que nous demandions :

qu'en penseraient ces grands hommes? Ce serait, je crois, en tout genre de travaux, une règle utile à suivre, une bonne manière surtout d'approprier son procédé littéraire à son sujet et de ne pas commettre de dissonance trop choquante, que d'évoquer par la pensée son héros, et de le prendre en quelque sorte pour témoin et pour juge. Si M. Martin avait pu prendre ainsi pour confident et pour premier critique un de ces cavaliers athéniens desquels il a si bien mérité, Xénophon, par exemple, ou son fils Gryllus, j'imagine que les sentiments du noble Hellène auraient été quelque peu complexes et hésitants. La première impression, si je ne me trompe, aurait été celle d'une surprise passablement effrayée, en constatant l'aspect robuste, mais un peu touffu et hérissé, des œuvres de l'érudition moderne. Mais le second sentiment, et celui-là plus juste, aurait été sans aucun doute un mouvement d'admiration, à voir le savant français presque aussi bien instruit que lui-même de l'organisation de son escadron, et beaucoup mieux au fait de ses origines ; c'aurait été aussi un mouvement de reconnaissance pour celui qui, avec tant de zèle et tant de savoir, a retrouvé les titres et écrit l'histoire de cette troupe brillante, non moins chère aux arts et aux lettres que redoutée des ennemis d'Athènes. J'oubliais de rappeler que M. Albert Martin est un ancien membre de l'école de Rome, et que son livre sur les cavaliers athéniens est une thèse de doctorat ès-lettres.

M. Paul Monceaux est un ancien membre de l'École d'Athènes, et les deux ouvrages pour lesquels vous le couronnez sont aussi des thèses de doctorat ès-lettres, comme le livre de M. Martin. Il y a là, entre les deux lauréats, une ressemblance et une sorte de parallélisme que votre commission n'a pas recherchée, mais qu'elle n'avait pas à fuir. Aussi bien, nous sommes habitués à ces rencontres, qu'expliquent assez les analogies de méthode, de savoir et de mérite. Les deux thèses de

M. Monceaux présentent aussi ces qualités en un haut degré, et traitent de sujets intéressants.

Le plus restreint et le plus particulier des deux sujets est assurément celui de la thèse latine, ce qui ne veut pas dire que ce soit celui où l'auteur ait mis le moins de qualités précises et érudites. Ce Κοινὸν Ἀσίας *(Commune Asiæ provinciæ)*, que M. Monceaux a entrepris de nous faire mieux connaître, est une organisation provinciale assez curieuse. A partir de l'époque d'Auguste surtout, toutes les cités de l'Asie proconsulaire ont un lien et un centre commun, reconnu par Rome, et encouragé par elle. C'est le culte même rendu à Rome et à l'empereur. Chaque ville envoie des députés à une assemblée de toute la province. L'assemblée se tient à certaines époques dans la métropole. Tous les quatre ans on y célèbre des jeux, présidés par l'Asiarque, c'est-à-dire par le grand-prêtre de l'année. L'assemblée s'occupe de certaines affaires, surtout religieuses ; elle écoute des comptes d'administration, elle élit des prêtres; elle vote aussi ou refuse des remerciements au proconsul sortant de charge. Il est à coup sûr intéressant de voir ce faible reste de vie politique se manifester dans les provinces de l'empire romain. Ce qui l'est peut-être plus encore, c'est de voir cette manifestation, conformément aux habitudes de l'esprit antique, se produire sous la forme religieuse. Comme dans les vieilles amphictyonies grecques, comme à Olympie, comme à Delphes, c'est autour d'un sanctuaire que les délégués des cités se groupent. C'est par des jeux sacrés que l'on fête la divinité. La religion, comme l'a si bien montré M. Fustel de Coulanges, est le pivot de toute la société antique. Elle a jeté partout dans le sol de si profondes et si fortes racines qu'au moment où déjà le christianisme est le maître des esprits et où la révolution intellectuelle, qui clôt les âges antiques, est près de son terme, la vieille organisation subsiste encore en partie, et que la hiérarchie chrétienne semble la continuer.

Pour retracer toute cette histoire, les textes littéraires sont de peu de secours. Ce sont surtout les inscriptions et les monnaies qu'il faut interroger. M. Monceaux l'a fait avec un soin, une compétence, une rigueur qu'on ne saurait trop louer et qui désignaient tout particulièrement ce travail au choix de votre commission.

C'est la même conscience dans les recherches, la même étendue et la même précision de savoir qui font le mérite de la thèse sur les proxénies grecques. Il était difficile de dépouiller avec plus de soin que ne l'a fait M. Monceaux la masse des documents épigraphiques, et d'en tirer plus d'informations neuves et précises sur le rôle et la nature de la proxénie dans les différentes cités. La proxénie, à vrai dire, est une des institutions où se montre le mieux ce caractère profondément original des sociétés antiques que l'étude du Κοινὸν Ἀσίας nous révélait déjà tout à l'heure. Dans l'antiquité, chaque cité, fondée sur un culte particulier et exclusif, vit en elle-même et pour elle-même, sans relations faciles et ouvertes avec les autres. L'étranger est un ennemi. On peut tolérer sa présence, on ne lui reconnaît aucun droit. Comme il faut pourtant qu'on vive, et pour cela qu'on fasse du commerce, qu'on s'entende, qu'on se rapproche, l'hospitalité publique ou proxénie corrige les inconvénients du principe. Un Lacédémonien n'a pas de droits dans Athènes, mais il peut avoir là un hôte, un proxène, qui, étant lui-même citoyen d'Athènes, sera en état de l'y défendre et de l'y protéger. Le proxène est le consul de l'antiquité, mais avec ce trait caractéristique d'appartenir toujours comme citoyen non à la cité qu'il représente, mais à celle où il réside. L'importance des proxénies grecques, comme le dit M. Monceaux, est une des révélations de l'épigraphie, et une révélation qui, depuis vingt ans surtout, s'est complétée avec une abondance extraordinaire, grâce aux fouilles incessantes. M. Mon-

ceaux a tout vu et tout connu. Il dégage les principes de l'institution; il en suit les développements et l'histoire tour à tour dans l'Athènes du cinquième et du quatrième siècle, puis, autant que le permettent les documents, dans les divers pays grecs. Il montre comment la proxénie est adoptée non-seulement par les États pour leurs relations politiques, mais par une foule d'associations commerciales, artistiques ou religieuses; comment enfin, après des siècles de prospérité, elle s'efface peu à peu devant la conquête romaine et le patronat romain. Que, dans cette immense carrière, et au milieu des innombrables documents, M. Monceaux n'ait jamais hésité sur la route à suivre, qu'il ait toujours évité les redites, séparé ce qui devait être séparé, ou rapproché ce qui semblait s'appeler, c'est ce que je n'oserais affirmer. On pourra lui reprocher aussi peut-être d'avoir été trop prodigue de ses matériaux. Tant de menus faits, qui ne sont pas toujours très rigoureusement classés, produisent parfois une sensation de fatigue. Ce serait peut-être le cas, ici encore, de demander un conseil d'art et de composition au cavalier athénien, contemporain de Sophocle et de Thucydide, dont M. Martin nous a dit l'histoire. Mais c'est là un scrupule sur lequel je me reprocherais d'insister. Le travail de M. Monceaux est très savant, très utile, très consciencieux, et mérite amplement d'être couronné par l'Association.

Les deux lauréats du prix Zographos nous apportent, Messieurs, non des livres proprement dits, mais des dissertations ou des mémoires en grand nombre, et qui rendent témoignage de leur activité.

M. Papadopoulos Kérameus est un chercheur infatigable, et, comme il arrive d'ordinaire en pareil cas, un chercheur souvent heureux. Il a parcouru en tous sens l'Orient grec. Chemin faisant, il relève les inscriptions, il note les antiquités. Mais surtout il s'attache aux manuscrits. Il rédige, comme on sait, la Μαυροκορδάτειος Βι-

βλιοθήκη, c'est-à-dire, le catalogue général des manuscrits grecs conservés dans les bibliothèques de l'Orient ; œuvre excellente, éminemment utile, et que seul un Hellène, à qui le temps du séjour n'est pas étroitement limité, peut mener à bien. M. Papadopoulos Kérameus va donc de monastère en monastère, à la recherche de ses manuscrits. Il commence par les décrire, ce qui est le premier devoir d'un rédacteur de catalogue, et s'il y découvre de l'inédit, qui soit intéressant, il en donne des extraits. Il est impossible de parcourir soit le catalogue soit les rapports publiés à l'occasion de ces divers voyages, sans éprouver un sentiment de reconnaissance pour l'actif explorateur qui nous apprend tant de choses nouvelles. L'antiquité proprement dite est par malheur beaucoup plus faiblement représentée dans ces bibliothèques de monastères que la littérature ecclésiastique. C'est surtout le Nouveau Testament, les écrits des Pères, le moyen-âge byzantin qui en forment le fond. Sans dédaigner les secours qu'on pourra tirer pour cet ordre de sujets et d'études des manuscrits nouvellement signalés, il nous est permis de ne pas songer sans un peu de regret à toutes les belles choses que nous voudrions y trouver et que nous n'y trouvons pas. Cependant la littérature païenne elle-même n'en est pas tout à fait absente, et c'est là, par exemple, que M. Papadopoulos Kérameus a retrouvé des lettres inédites de l'empereur Julien. Après les avoir publiées une première fois dans le Παλαιογραφικὸν δελτίον du syllogue hellénique de Constantinople, le savant éditeur en a donné de nouveau un texte plus correct dans le *Rheinisches Museum* de 1886. Bien que ces lettres ne soient qu'au nombre de six, et que deux d'entre elles (incomplètes peut-être) soient extrêmement courtes, on ne saurait nier qu'elles ne présentent un véritable intérêt. Les deux premières surtout achèvent ou confirment certains traits attachants de la physionomie de Julien. Par tout cet ensemble de travaux,

par le bon exemple aussi d'une activité qui n'a pas dit encore son dernier mot, M. Papadopoulos Kérameus ne pouvait manquer d'attirer votre attention la plus sympathique.

M. Tannery, Messieurs, vous est bien connu. Déjà l'année dernière je vous signalais la multiplicité de ses recherches incessantes sur l'histoire de la science grecque. Je ne répèterai pas ce que je disais alors de tant de mémoires, de tant de dissertations, dont beaucoup d'ailleurs, lues aux séances mêmes de notre association, avaient déjà trouvé, dans l'approbation des auditeurs, un premier encouragement. Mais un nouveau mémoire, plus étendu que les précédents, presque un volume, nous donne cette année l'occasion de rendre à M. Tannery une plus entière justice. C'est une *Notice sur les deux lettres arithmétiques de Nicolas Rhabdas*. Rhabdas est un Byzantin du XIVe siècle. Ce qui fait, malgré cette date si récente, l'intérêt de son œuvre, c'est qu'il a pourtant conservé l'antique tradition de la *logistique* grecque mieux peut-être qu'on ne pouvait l'attendre d'un auteur aussi moderne. Sur certains points d'ailleurs, il est le plus ancien témoin que nous ayons, et parfois même le seul, de la méthode usitée en Grèce. Par exemple, son exposition de la *Règle de trois* (ὁ πολιτικὸς λογαριασμός) est, dit M. Tannery, un morceau unique en grec. Ces deux lettres de Rhabdas, sauf un court fragment, étaient inédites. M. Tannery en a donné l'édition princeps d'après plusieurs manuscrits de la Bibliothèque nationale, et il a rempli son devoir de premier éditeur avec autant de conscience que de compétence. Une introduction précède le texte, méthodiquement établi et accompagné d'une traduction française. Trois index terminent le volume : le premier contient les mots qui manquent dans le *Thesaurus* ; le second donne les noms propres et signale les renseignements les plus intéressants au point de vue de l'histoire et de la métrologie ; le troisième enfin, l'index

mathématique, signale surtout les divergences qu'offre le langage technique de Rhabdas comparé à celui de l'époque classique. Si l'on songe à toutes les difficultés d'une édition princeps en général, et à toutes celles que créait ici la nature particulière du texte à publier, on ne saurait trop féliciter M. Tannery de s'en être tiré à son honneur.

Parmi les autres ouvrages envoyés à l'Association, il en est, Messieurs, qui peuvent reparaître au prochain concours, et dont je m'abstiendrai par conséquent de vous parler aujourd'hui. D'autres, qui semblent très méritants, échappaient évidemment, par leur sujet même, à notre appréciation. M. Cordellas, par exemple, nous adresse un traité des couleurs, Χρωματολογία. C'est une étude sur la classification des couleurs, sur leurs noms en grec ancien, et sur ceux qu'il convient de leur donner en grec moderne. L'ouvrage est intéressant, mais trop spécial pour nous. D'autres ouvrages enfin sont comme les pierres d'attente d'un monument encore inachevé. Ainsi M. Sémitélos vient de publier, dans la Bibliothèque Zographos, l'*Antigone* de Sophocle. C'est la promesse d'un Sophocle complet. Il est vrai que ce début remplit déjà un fort gros volume. Peut-être même, tout en rendant pleinement hommage au savoir de l'éditeur, est-il permis de n'être pas sans quelque inquiétude sur les dimensions totales du monument. L'érudition de cette fin de siècle devient décidément un peu encombrée et encombrante. Non contents de savoir ce qu'ont dit les autres avant nous, nous tenons à le répéter. Si le xxe siècle nous traite de même, où cela finira-t-il ? Il faut plaindre nos successeurs, à moins qu'ils ne prennent le cruel parti de nous ignorer. D'autre part, M. Sp. Lambros publie une *Histoire de la Grèce depuis les origines jusqu'au roi Othon.* Le premier volume seul a paru. Nous n'en sommes encore qu'à Périclès, vingt-deux siècles avant le roi Othon. Le volume est d'ailleurs agréable, malgré cer-

taines illustrations qui n'ajoutent rien à sa valeur. D'où vient cependant que l'originalité profonde de l'art antique y semble parfois moins sentie et moins nettement marquée que nous ne le voudrions, nous autres barbares d'Occident? Serions-nous donc, nous aussi, devenus un peu des fils d'Athènes, au moins par adoption? Acceptons-en l'augure, Messieurs, et permettez-moi de terminer ce rapport en vous laissant sur cette agréable et flatteuse espérance.

PRIX DÉCERNÉS PAR L'ASSOCIATION

DANS LES LYCÉES ET COLLÈGES

En 1886.

VERSION GRECQUE

CONCOURS GÉNÉRAL DES LYCÉES ET COLLÈGES DE PARIS, DE VERSAILLES ET DE VANVES.

Rhétorique. BLUM (Léon), né à Paris le 27 février 1868, élève du lycée Louis-le-Grand.

Seconde. GRUNEBAUM (Paul-Jean-Frédéric), né à Francfort-sur-Mein le 27 mars 1871, élève du lycée Condorcet.

Troisième. ROYER (Félix-Émile), né à Paris le 21 avril 1870, élève du lycée Henri IV.

CONCOURS GÉNÉRAL DES LYCÉES ET COLLÈGES DES DÉPARTEMENTS.

Rhétorique. GRATIEN (Étienne), élève du lycée d'Angers.

PRIX DÉCERNÉS

DANS LES CONCOURS DE L'ASSOCIATION

(1868-1887)

1868. Prix de 500 fr. M. Tournier, édition de Sophocle.

— Mention honorable. M. Boissée, 9e vol. de l'édition, avec traduction française, de Dion Cassius.

1869. Prix de l'Association. M. H. Weil, édition de sept tragédies d'Euripide.

— Prix Zographos. M. A. Bailly, *Manuel des racines grecques et latines.*

— Mention très honorable. M. Bernardakis, Ἑλληνικὴ γραμματική.

1870. Prix de l'Association. M. Alexis Pierron, Édition de l'Iliade.

— Prix Zographos. M. Paparrigopoulos, *Histoire nationale de la Grèce.*

1871. Prix de l'Association. M. Ch.-Émile Ruelle, Traduction des *Éléments harmoniques* d'Aristoxène.

— Prix Zographos. Partagé entre M. Sathas (Ἀνέκδοτα ἑλληνικά, Χρονικὸν ἀνέκδοτον Γαλαξειδίου, Τουρκοκρατουμένη Ἑλλάς, Νεοελληνικὴ φιλολογία, Νεοελληνικῆς φιλολογίας παράρτημα) et M. Valettas (Δονάλδσωνος ἱστορία τῆς ἀρχαίας ἑλληνικῆς φιλολογίας ἐξελληνισθεῖσα μετὰ πολλῶν προσθηκῶν καὶ διορθώσεων)

1872. Prix de l'Association. (N'a pas été décerné.)

— Prix Zographos. (N'a pas été décerné.)

Médaille de 500 fr. M. Politis, Μελέτη ἐπὶ τοῦ βίου τῶν νεωτέρων Ἑλλήνων.

1873. Prix de l'Association, M. Amédée Tardieu, Traduction de la Géographie de Strabon, tomes I et II.

— Médaille de 500 fr. M. A. Boucherie, Ἑρμηνεύματα et Καθημερινὴ ὁμιλία, *textes inédits attribués à J. Pollux.*

— Médaille de 500 fr. M. A. de Rochas d'Aiglun, *Poliorcétique des Grecs; Philon de Byzance.*

1873. Prix Zographos. M. Coumanoudis (É.-A.), Ἀττικῆς ἐπιγραφαὶ ἐπιτύμβιοι.

— Médaille de 500 fr. M. C. Sathas, *Bibliotheca græca medii ævi.*

1874. Prix de l'Association. M. C. Wescher, *Dionysii Byzantii de navigatione Bospori quæ supersunt, græce et latine.*

— Prix Zographos. M. Émile Legrand, *Recueil de chansons populaires grecques publiées et traduites en français pour la première fois.*

— Mention très honorable. M. E. Filleul, *Histoire du siècle de Périclès.*

— Mention très honorable. M. Alfred Croiset, *Xénophon, son caractère et son talent.*

1875. Prix de l'Association. Partagé entre M. C. Sathas *(Mich. Pselli Historia byzantina et alia opuscula)* et M. Petit de Julleville, *Histoire de la Grèce sous la domination romaine.*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Miliarakis (Κυκλαδικά) et M. Margaritis Dimitza (Ouvrages relatifs à l'histoire de la Macédoine).

1876. Prix de l'Association. Partagé entre M. Lallier (Thèses pour le doctorat ès lettres : 1° *De Critiæ tyranni vita ac scriptis ;* 2° *Condition de la femme dans la famille athénienne au* v^e *et au* ive *siècle avant l'ère chrétienne)* et M. Phil. Bryennios (Nouvelle édition complétée des lettres de Clément de Rome).

— Prix Zographos. MM. Coumanoudis et Castorchis, directeurs de l' Ἀθήναιον.

1877. Prix de l'Association. (N'a pas été décerné.)

— Prix Zographos : MM. Bayet et Duchesne, *Mission au mont Athos.*

1878. Prix de l'Association. Partagé entre M. B. Aubé (Restitution du Discours Véritable de Celse traduit en français) et M. Victor Prou (Édition et traduction nouvelle de la Chirobaliste d'Héron d'Alexandrie).

— Prix Zographos. Le *Bulletin de Correspondance hellénique.*

1879. Prix de l'Association. M. E. Saglio, directeur du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines.*

— Prix Zographos. M. P. Decharme. *Mythologie de la Grèce antique.*

1880. Prix de l'Association. M. Ex. Caillemer, *Le droit de succession légitime à Athènes.*

— Prix Zographos, M. Henri Vast, *Études sur Bessarion.*

1881. Prix de l'Association. M. F. Aug. GEVAERT, *Histoire de la musique de l'antiquité.*

— Prix Zographos. M. A. CARTAULT, *La trière athénienne.*

1882. Prix de l'Association. Partagé entre M. Max COLLIGNON (*Manuel d'archéologie grecque*) et M. V. PROU (*Les théâtres d'automates en Grèce*, au IIe siècle de notre ère).

— Prix Zographos. Partagé entre M. J. MARTHA (Thèse pour le doctorat ès-lettres sur les *Sacerdoces Athéniens*) et M. P. GIRARD (Thèse pour le doctorat ès-lettres sur l'*Asclépiéion d'Athènes*).

1883. Prix de l'Association. Partagé entre M. Maurice CROISET (*Essai sur la vie et les œuvres de Lucien*) et M. COUAT (*La poésie alexandrine sous les trois premiers Ptolémées*).

— Prix Zographos. Partagé entre M. CONTOS (Γλωσσικαὶ παρατηρήσεις ἀναφερόμεναι εἰς τὴν νέαν ἑλληνικὴν γλῶσσαν) et M. Émile LEGRAND (*Bibliothèque grecque vulgaire*, t. I, II, III).

1884. Prix de l'Association. Partagé entre M. Max BONNET (*Acta Thomæ, partim inedita*) et M. Victor HENRY (Thèse pour le doctorat ès-lettres sur l'*Analogie en général et les formations analogiques de la langue grecque*).

— Prix Zographos. Partagé entre M. Auguste CROISY (*Études sur l'architecture grecque* et M. Edmond POTTIER (Thèse pour le doctorat ès-lettres sur les *Lécythes blancs attiques*).

1885. Prix de l'Association. M. Salomon REINACH, *Manuel de philologie classique.*

— M. Olivier RAYET, *Monuments de l'art antique.*

1886. Prix de l'Association. *Le Syllogue littéraire hellénique de Constantinople.* Recueil annuel.

— Prix Zographos. Partagé entre M. Am. HAUVETTE-BESNAULT (*De archonte rege; — Les stratèges athéniens.* Thèse pour le doctorat ès-lettres) et M. BOUCHÉ-LECLERCQ (*Traduction des ouvrages d'Ernest Curtius, J.-G. Droysen et G.-F. Hertzberg sur l'histoire grecque*).

1887. Prix de l'Association. Partagé entre M. Albert MARTIN (Thèse pour le doctorat ès-lettres sur les *Cavaliers athéniens*) et M. Paul MONCEAUX (Thèses *De Communi Asiæ provinciæ* et sur *les Proxénies grecques*).

— Prix Zographos. Partagé entre M. PAPADOPOULOS KERAMEUS (Ouvrages divers sur l'antiquité grecque) et M. Paul TANNERY (Nombreux opuscules sur l'histoire de la science grecque).

PUBLICATIONS REÇUES PAR L'ASSOCIATION

DANS LES SÉANCES D'AVRIL 1886 A MARS 1887

N. B. La provenance n'est pas indiquée lorsque la publication offerte est un don de l'auteur.

BAILLY (A.). — Notice sur Émile Egger, membre de l'Institut, sa vie et ses travaux. Orléans, impr. Georges Jacob. 1886 (in-8). (2 exempl.)

BERNARDAKIS. — *Περὶ τοῦ ἐν Ἑλλάδι ἐμπορίου.* Athènes, 1885, in-8.

BIKÉLAS (D.). — *Διηγήματα* (six récits). Athènes, Bureaux de l'Hestia, 1887, in-12.

— Le rôle et les aspirations de la Grèce dans la question d'Orient. Paris, au Cercle Saint-Simon, 1885.

BOURGAULT-DUCOUDRAY. — Trois hymnes pour chœur de voix de femmes, solos et piano à 4 mains. Chantés à la fête d'inauguration du Zappeion (Institution hellénique de jeunes filles fondée à Constantinople par C. Zappas). Paris, Heugel, in-fol.

CHATEL (Eug.). — Notice biographique sur M. E. Egger, membre correspondant de l'Académie de Caen. (Leblanc-Hardel, Caen, 1836.) Broch. in-4.

CHÉVRIER (Maurice). — Étude sur Beaumarchais. Paris, Jouaust, 1886, in-12.

COLLIGNON (Maxime). — Phidias. (Les artistes célèbres), 45 gravures. Paris, Rouam, 1886, gr. in-8.

CORDELLAS (André). — *Χρωματολογία, ἤτοι περὶ φύσεως, ὀνομασίας καὶ τῆς χημικῆς συστάσεως τῶν χρωμάτων παρά τε τοῖς ἀρχαίοις καὶ τοῖς νεωτέροις.* (Avec 11 pl.) — Athènes, Perris, 1886, gr. in-4.

DAREMBERG et SAGLIO. — Dictionnaire des antiquités grecques et romaines. Paris, Hachette. Livr. 10 et 11. (2 ex. donnés l'un par le ministère de l'Instruction publique, l'autre par l'éditeur).

DARESTE (R.). — L'ancien droit des Perses. Paris, Picard, 1886.

DECIGALLA (J.). — *Φιλοσοφικαὶ διαλέξεις.* 2 parties. Corcyre, 1876. — Hermopolis de Syra, 1879, in-8.

Démosthène. — Les plaidoyers politiques de Démosthène. Texte grec publié d'après les travaux les plus récents de la philologie, avec un commentaire critique et explicatif et des notices sur chaque discours, par Henri Weil. 2[e] série : Audrotion — Aristocrate — Timocrate — Aristogiton. Paris, Hachette, 1886, in-8.

Opuscules de M. Ém. Egger (achats).

— L'art de traduire et les traducteurs français d'Hérodote. Broch. in-4.

— Études sur l'antiquité. Extrait de la Revue des Deux-Mondes (1[er] février 1846). Broch. in-4.

— Recherches sur les augustales. Suivies des fragments du testament politique d'Auguste, connu sous le nom de monument d'Ancyre. C. Dezobry et Madeleine, rue Maçons-Sorbonne. 1. Brochure in-4. 1884.

— Des honneurs publics chez les Athéniens (à propos d'un décret inédit de l'orateur Lycurgue). Extrait du Journal général de l'instruction publique. Broch. in-8.

— Histoire de la critique chez les Grecs. Conclusions par Egger. (Lu à la séance publique annuelle des 5 Académies, 24 octobre 1885.) Broch. in-4.

— Observations historiques sur l'institution qui correspondait chez les Athéniens à notre État civil, et explication de l'inscription inédite d'une plaque de bronze provenant d'Athènes. Extrait de la Revue archéologique (broch. in-8), 1861.

— Des documents qui ont servi aux historiens grecs. — Cours professé, 1874-1875, à la faculté des lettres de Paris (brochure).

— D'Aristote considéré comme précepteur d'Alexandre le Grand. Brochure in-4.

— De Archytæ Tarentini Pythagorici, vita, operibus et philosophia Disquisitio. Thesis philosophica, 1833. Chez Firmin Didot, Paris, 1833, in-4.

— Aperçu sur les origines de la littérature grecque. Ouverture du cours de littérature grecque à la faculté des lettres. (Leçon du 4 décembre 1845.) Broch. Paris, Paul Dupont.

Egger (Ém.). — Essai sur l'histoire de la critique chez les Grecs. Introduction à l'étude de la littérature grecque. 2[e] édit. (Pedone-Lauriel, Paris.) 1886, in-4. (2 ex., donnés par la famille et par l'éditeur.)

— Catalogue des livres composant sa bibliothèque. Vente à partir du 29 mars 1886. (Paris, Alphonse Picard), in-8.

— Monument Egger. — Discours prononcés au cimetière Montparnasse, le 30 mai 1886.

Egger (M[me] v[e]). — Bibliographie des travaux de M. Egger. Paris et Orléanr, 1887, in-8.

Engel. — Die Aussprache des Griechischen. 1886, in-8.

Guldencrone (Baronne de). — L'Achaïe féodale, étude sur le moyen âge en Grèce (1205-1456). Paris, Leroux, in-8. 1886.

Havercampus, Sigebertus edidit. — Sylloge altera scriptorum qui de linguæ græcæ vera et recta pronunciatione commentarios reliquerunt. — Quibus accedit libellus rarissimus Guillelmi Postelli, de Phœnicum literis, etc. — Lugduni Batavorum apud Gerardum Potvliet. MDCCXL. (Achat.)

Hertzberg (G.-F.). — Histoire de la Grèce sous la domination des Romains. Traduite de l'allemand sous la direction de Bouché-Leclercq. Tome I[er]. De la conquête au règne d'Auguste, trad. par Scheurer. Paris, Leroux, 1886, in-8.

Lambros (Spir.-P.). — *Ἱστορία τῆς Ἑλλάδος μετ' Εἰκόνων, ἀπὸ τῶν ἀρχαιοτάτων χρόνων μέχρι τῆς βασιλείας τοῦ Ὄθωνος. Τόμος Α'.* Athènes, K. Beck, 1886, in-8.

Martin (Albert). — Les cavaliers athéniens (thèse). Chez Ernest Thorin, Paris, 7, rue Médicis. Gr. in-8, 1886.

Miliaraki (Antoine). — *Γεωγραφία πολιτικὴ νέα καὶ ἀρχαία τοῦ νόμου Ἀργολίδος καὶ Κορινθίας μετὰ γεωγραφικοῦ πίνακος τοῦ νόμου.* Athènes, 1886. in-8.

Milton.— *Μίλτωνος Ἀπολεσθεὶς Παράδεισος. Ἔμμετρος μετάφρασις* Ἀλεξάνδρου Σ. *Κασδάγλη*. Édition avec les illustrations de Gustave Doré. Leipzig, 1884, in-4. Livr. 1-9.

Monceaux (Paul). — De communi Asiæ provinciæ. Thesim facultati litterarum Parisiensi proponebat. Chez E. Thorin, éditeur, 1885. in-8.

— Les Proxénies grecques (thèse). E. Thorin, in-8, 1886.

— Nouveaux fragments grecs de l'Édit de Dioclétien (De pretiis rerum). Alger, imp. Fontana & C[ie]. Broch. in-4, 1885.

— Statues de Cherchell, provenant du musée grec des rois maures, à Cæsarea. (Extr. de la *Gaz. archéologique* de 1886.) Paris. A. Lévy, 1886, gr. in-4.

Müntz. — Les mosaïques byzantines portatives. Caen, 1886. Brochure (Delesques), in-8.

Naudet. — Notice historique sur MM. Burnouf père et fils. Lue dans la séance publique annuelle de l'Académie des inscriptions le 18 août 1854. Paris, 1886, in-8. (Don de M. Léopold Delisle.)

Paléologos (Ath.). — *Ἡμερολόγιον τῆς Ἀνατολῆς φιλολογικὸν καὶ ἐπιστημονικόν.* Années 1885, 1886 et 1887. Constantinople, Palamaris. 3 vol. in-8.

Petrakidis. — *Γραμματικὴ τῆς ἑλληνικῆς γλώσσης.* Constantinople, 1886, in-8 (2 exemplaires).

Queux de Saint-Hilaire (marquis de). — Notice sur Émile Egger. (Extrait de l'Annuaire de l'Association des Études grecques).

Reinach (Salomon). — Emm. Miller. — Gustave d'Eichthal. (Extr. du « Jahresbericht » fondé par C. Bursian.)

Reinach (Théodore). — Essai sur la numismatique des rois de Cappadoce. Chez Rollin, place Louvois, 1, Paris. Broch. gr. in-8, 1887.

Tannery (Paul). — La coudée astronomique. Paris, Leroux, 1886, in-8.

— Autolycos de Pitanè. Bordeaux, 1886, in-8.

— L'ΟΥΓΚΙΑΣΜΟΣ ΥΔΑΤΟΣ (l'École Héronienne). Extrait de la *Revue archéologique*. Leroux. Broch. in-4, 1886.

— Notice sur deux lettres arithmétiques de Nicolas Rhabdas. Imp. Nat. 1886, in-4. (Tirage à part.)

— Les chiffres arabes dans les manuscrits grecs. Leroux, éditeur. Broch. in-4. 1886.

Telfy. — Cinq opuscules en langue hongroise relatifs à la littérature grecque.

Thucydide. — Histoire de la guerre du Péloponnèse. Texte grec, avec commentaire critique et explicatif. Précédé d'une introduction par A. Croiset. Hachette, 1886, in-8. (Livres I et II.)

Triantafilli (C.). — Della filosofia Stoica. Venise, 1886, in-8.

Valaoritis (Aristote). — Athanase Diakos, poème en 6 chants, traduit en français par J. Blancard. Paris, Leroux, 1886, in-12.

Witte (baron J. de). — Description des collections d'antiquités conservées à l'hôtel Lambert. (Collection du prince Czartoryski.) Chez G. Chamerot, rue des Saints-Pères, 19. Paris, in-4. 1886.

Catalogue des livres composant la bibliothèque de M. Th. Henri-Martin. Rennes, 1885, in-8.

Νομικὴ ἑρμηνεία τῶν ἐν τῇ Ἀττικῇ ὅρων. Athènes, 1886, in-8.

PÉRIODIQUES

échangés avec les publications de l'Association
pendant l'année 1885-86.

Paris.

Bulletin administratif du Ministère de l'Instruction publique.
Revue critique d'histoire et de littérature.
Bulletin critique.
Le Canal de Corinthe.

Athènes.

Bulletin de correspondance hellénique.
Πρακτικά... Actes de la Société archéologique d'Athènes.
Ἐφημερὶς ἀρχαιολογική, recueil publié par la même Société.
Παρνασσός, recueil publié par le Syllogue Parnassos.
Δελτίον..... Bulletin de la Société historique et ethnologique de Grèce.
Ἑστία.
Ἐφημερίς.
Νέα Ἐφημερίς.
Ἑβδομάς.
Γαληνός.
Φοῖβος.
Ἐφημερίς, etc., Journal de la Société hygiénique.
Ὥρα.
Παλιγγενεσία.
Διάπλασις τῶν παίδων.

Auxerre.

Mémoires de la Société des études historiques et naturelles.

Baltimore.

Johns Hopkins University. American Journal of philology.

Bordeaux.

Annales de la faculté des lettres de Bordeaux et de Toulouse.

Boston.

Archæological Institute of America.

Bucharest.

Οἱ Σύλλογοι.
Ἴστρος

Constantine.

Recueil de la Société archéologique de Constantine.

Constantinople.

Recueil du Syllogue littéraire hellénique.
Ἡμερολόγιον τῆς Ἀνατολῆς, par A. Paleologos.
Νεολόγος.
Κωνσταντινούπολις.
Ἐκκλησιαστικὴ ἀλήθεια.

Hâvre.

Recueil de la Société hâvraise d'études diverses.

Londres.

Society for the promotion of hellenic Studies.

Montpellier.

Mémoires de la section des lettres de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier.

Osceola (E. U. Missouri).

The Platonist, publié par Thos Johnson.

Smyrne.

Publications du Musée et de l'École évangélique.

Trieste.

Νέα ἡμέρα.

CONCOURS DE TYPOGRAPHIE

PROCÈS-VERBAL

Lu dans l'Assemblée générale du 14 avril 1887.

Le 12 mars 1887, à trois heures de relevée, la Commission se réunit à la Bibliothèque pour arrêter le résultat du Concours.

En ce qui concerne les ouvriers compositeurs, dix-huit ayant concouru sur vingt-un inscrits, la Commission décide qu'il y a lieu d'accorder quatre récompenses;

Que les récompenses seront décernées dans l'ordre suivant, aux épreuves portant les devises χρόνος, μέλας, κακός, χρῆμα.

L'enveloppe cachetée qui renferme les noms correspondants aux devises étant ouverte, il résulte du rapprochement des épreuves avec les fiches revêtues de la signature des concurrents que les récompenses doivent être décernées, savoir :

1er Prix : à M. Jouvin (Ern.), Imprimerie nationale.
2e Prix, partagé, à
MM. Jomat (Eug.-Henri), Imprimerie Lahure;
Leclerc (Em.-Hippolyte), Imprimerie Lahure.

Une mention honorable à M. Baucureux (Eug.), de l'Imprimerie Chaix.

Il y lieu d'accorder la médaille de l'Association à M. Jouvin (Ernest).

En ce qui concerne les apprentis, sept seulement sur neuf inscrits ayant pris part au Concours, il y a lieu de récompenser les épreuves inscrites sous les devises στάσις, εὐθύς, ἰσχνός.

Les primes suivantes sont accordées :

1er Livret : M. Boutal (Georges), Imprimerie nationale.
2e Livret, partagé : MM. Chaudière (Lucien-Félix), imprimerie Lahure, et Laurent (Emile), imprimerie Chaix.

Relativement à la valeur de ce deuxième Concours, la Commission estime qu'il a donné des résultats supérieurs encore à ceux du Concours de 1886, et tout à fait remarquables en ce qui concerne les ouvriers compositeurs.

Paris, le 12 mars 1887.

La Commission,
Ch.-Ém. Ruelle,
Ch. Huit.

Le Président,
Ch. Glachant.

RAPPORT

DE

LA COMMISSION ADMINISTRATIVE

Messieurs,

L'Association pour l'encouragement des études grecques en France se compose aujourd'hui de cent quatre-vingt-dix-huit membres donateurs et de cinq cent cinquante-quatre adhérents, résidant 245 à Paris, 114 dans les départements, et 195 à l'étranger. Si chacun de ces associés payait régulièrement sa cotisation annuelle, la contribution totale s'élèverait à cinq mille cinq cent quarante francs. Mais il n'en est pas ainsi et votre trésorier a dû constater encore, pour l'année budgétaire qui vient de s'écouler, une différence des plus sensibles. L'excédant des non paiements est de trois mille cent quare-vingts francs (3,180 fr.), dépassant de huit cent vingt francs (820 fr.), la somme des cotisations versées pour l'année 1886-87, somme qui atteint seulement le chiffre de deux mille trois cent soixante francs (2,360 fr.), réprésentant 178 cotisations payées à Paris sur 245 ; 50, dans les départements, sur 114 ; 8, à l'étranger, sur

195. Ce tableau statistique serait bien sombre, si les cotisations arriérées ne venaient, comme toujours, atténuer le déficit annuel. Aussi votre Commission administrative constate avec satisfaction que 184 de ces cotisations, 9 pour Paris, 45 pour les départements et 130 pour l'étranger, sont venues apporter une amélioration de dix-huit cent quarante-quatre francs quarante centimes. Néanmoins il serait très désirable que les rentrées annuelles pussent s'opérer régulièrement, le budget de chaque exercice devant s'établir, non sur des revenus éventuels, mais sur des ressources réelles.

Après vous avoir ainsi présenté l'objet de ses désirs, la Commission administrative va vous soumettre la situation des recettes et des dépenses de l'Association pendant l'année 1886-87. Voici d'abord le tableau comparatif des recettes avec les recettes de l'année précédente.

	1885-86	1886-87
1° Reliquat de l'exercice précédent..	14,819 27	13,694 60
2° Coupons de 150 obligations des chemins de fer de l'Ouest.....	2,119 84	2,177 92
Coupons de 15 obligat. du Midi..	218 24	218 24
3° Arrérages de la rente Deville....	500 »	500 »
4° Intérêts des fonds déposés à la Société générale.............	126 80	107 40
5° Cotisations annuelles	2,610 »	2,360 »
Id. arriérées...........	1,080 »	1,844 40
6° Versements de membres donateurs.....................	1,100 »	500 »
7° Versements pour les monuments grecs.....................	» »	200 »
9° Vente de livres...............	483 60	433 »
A reporter......	8,238 48	8,340 96

A reporter............	8,238 48	8,340 96
10° Vente de médailles............	140 »	40 »
11° Subvention du ministère de l'Instruction publique............	500 »	500 »
Total de la recette.......	8,878 48	8,880 96
Total de l'avoir au 1er mars..	23,697 75	22,575 56

Si le tableau comparatif des recettes permet de constater des augmentations sur l'article 2, coupons des obligations des chemins de fer de l'Ouest, dont le nombre a été porté de 136 à 150 par suite des opérations expliquées dans le rapport de l'année dernière, sur les cotisations arrièrées, article 5, et sur les versements pour les monuments grecs, article 7; il fait ressortir aussi des diminutions sur les intérêts produits par les fonds déposés à la Société générale, fonds qui ont été moindres, tant par suite de non-versement des cotisations annuelles, que comme conséquence de l'augmentation des dépenses, ainsi qu'on le verra au tableau suivant. Le montant des cotisations annuelles, des versements de donateurs, de la vente des livres et des médailles a aussi diminué ; malgré tout, l'ensemble des recettes s'est maintenu au chiffre de l'année précédente.

Il n'en est pas de même des dépenses. Elles ont été portées au-delà des prévisions budgétaires :

Voici le résultat comparatif.

	1885-86	1886-87
1° Publication de l'Annuaire :	—	—
Frais d'impression, tirage......	2,439 »	2,994 20
Rédaction de la Bibliographie..	150 »	150 »
2° Recueil des monuments grecs...	800 »	2,194 50
A reporter......	3,389 »	5,338 70

Report.........	3,389	»	5,338	70
3° Impressions diverses..........	124	»	187	25
4° Envoi de publications.........	243	15	356	20
5° Loyer de la rue Bonaparte.....	475	40	475	40
Assurances	10	»	10	»
Service et aménagement......	125	95	116	»
6° Service du palais des Beaux-Arts	170	10	166	10
7° Indemnité à l'agent bibliothécaire	1,000	»	1,000	»
8° Recouvrement de cotisations....	53	50	78	45
9° Garde des titres de la Société..	19	10	18	90
10° Courses et commissions.	43	05	78	20
11° Frais de correspondance.	86	35	130	85
12° Id. de bureau..............	246	65	270	70
13° Reliure et achat de livres......	104	75	187	80
14° Prix de l'Association.....	1,000	»	1,000	»
15° Prix Zographos.............	1,000	»	1,000	»
16° Prix des lycées..............	207	85	218	60
17° Médailles.......	128	95	151	25
18° Concours de la typographie grecque	300	»	300	»
TOTAL.........	8,727	80	11,054	40

On peut remarquer que sur les 21 articles, compris dans cette nomenclature, 11 sont en augmentation, 7 ne varient pas et 3 n'offrent qu'une légère diminution.

Les dépenses effectuées pendant l'année 1886-87 s'étant élevées à la somme de............. 11,054 40

Et les recettes n'ayant donné que....... 8,880 96

Il en résulte un excédent de dépense de.. 2,173 44

Somme dans laquelle l'impression de l'annuaire entre pour.. .... 555 20

Les monuments grecs pour............. 1,394 50

Soit pour ces deux articles..... .... 1,959 70

Ce qui ramène l'augmentation de dépenses à 213 74

Soit une augmentation moyenne de 21 fr. 75 pour chacun des 9 autres.

Le montant des recettes de l'année 1886-1887 s'élève à	8,880	96
A cette somme il faut ajouter l'encaisse disponible au 1er mars 1886, soit	13,694	60
Et l'on obtient la somme totale de	22,575	56
Retranchant le montant de la dépense effectuée durant l'année 1886-87	11,054	40
Il reste un avoir de	11,521	16
Somme représentée :		
1° Par le solde de notre compte à la Société générale s'élevant, au 1er mars 1886-87, à	10,919	49
2° Par l'encaisse de l'agent bibliothécaire	551	67
3° Par l'encaisse du trésorier	50	»
TOTAL ÉGAL	11,521	16

Aprés avoir constaté les recettes et les dépenses de l'exercice 1886-87, il reste à vous soumettre le projet de budget pour l'année 1887-88. La Commission administrative vous propose de l'établir de la manière suivante. D'abord les recettes, ainsi qu'il suit :

1° Reliquat de l'exercice 1886-1887	11,521	16
2° Coupons de 150 obligations du chemin de fer de l'Ouest	2,177	»
3° Coupons de 15 obligations du chemin de fer du Midi	218	24
4° Intérêts des fonds deposés à la Compagnie générale	125	»
5° Arrérages de la rente Deville	500	»
6° Subvention du Ministère de l'Instruction publique	500	»
7° Cotisations	4,000	»
8° Don de l'Université d'Athènes	400	»
9° Vente des livres	500	»
TOTAL de la recette annuelle	8,420	24
TOTAL GÉNÉRAL	19,941	40

La Commission administrative vous propose également les dépenses ci-dessous s'élevant à 8,420 francs égales à la recette probable.

Publication de l'Annuaire	2,500 »
Rédaction de la Bibliographie	150 »
Monuments grecs	800 »
Impressions diverses	125 »
Envoi et distributions des publications	250 »
Salle de la rue Bonaparte, loyer, et assurances	500 »
Service au palais des Beaux-Arts	150 »
Indemnité à l'agent bibliothécaire	1,000 »
Droit de garde des titres	20 »
Recouvrement des cotisations	150 »
Courses et commissions	185 »
Reliure et achat de livres	150 »
Mobilier	60 »
Frais de bureau	100 »
Prix de l'Association	1,000 »
Prix Zographos	1,000 »
Concours entre les ouvriers et apprentis typographes	300 »
TOTAL des dépenses en 1886	8,420 »

Les prévisions des dépenses de l'exercice 1887-88 s'élevant au chiffre égal des prévisions de recettes, il y a équilibre entre les uns et les autres, et le fonds social de réserve se trouve rester ce qu'il était au 1er mars 1887, soit 11,521 fr. 16 c. somme plus que suffisante pour faire face aux entreprises nouvelles ou aux encouragements qui paraîtraient nécessaires à l'Association des études grecques.

Les membres de la commission administrative :

CHASSANG. — DARESTE. — H. HOUSSAYE.
LAPERCHE. — PESSON. — TALBOT.

Le Trésorier :

J.-G. MAGNABAL.

SÉANCE DU 5 MAI 1887

DISCOURS

PRONONCÉ PAR

M. GRÉARD

PRÉSIDENT

MESSIEURS,

Je n'ai plus le droit de vous apporter le discours de séance annuelle. Que pourrais-je dire, d'ailleurs, que ne vous ait dit M. le Marquis de Saint-Hilaire dans l'allocution où il a retracé la carrière des confrères que nous avons perdus, — M. Croiset dans le rapport où il a rendu compte des travaux que vous avez récompensés ? Je me garderai bien de repasser sur leurs traces. Je voudrais seulement, en quelques mots, vous remercier et m'excuser : vous remercier de m'avoir appelé à la présidence de votre compagnie, m'excuser de l'avoir si imparfaitement remplie. Rappellerai-je à ma décharge, qu'alors que je croyais avoir le temps de m'affranchir d'autres obligations pour répondre à votre confiance, j'ai dû, en moins de trois mois, passer prématurément, dans votre bureau, du troisième rang au premier ? Je ne vous apprendrais rien non plus en

ajoutant que je ne m'appartiens guère : une lettre *grandis epistola*, une audience imprévue qui s'impose, un appel du téléphone, ce nouvel et merveilleux instrument de correspondance administrative, si commode pour ceux qui font les questions, si exigeant pour ceux qui ont à répondre, sur l'heure, à tout le monde, et voilà le plan d'une journée déconcerté ! C'est ainsi que j'ai été empêché de m'associer au suprême hommage que vous avez rendu à la mémoire vénérée de M. Egger, et de m'acquitter des derniers devoirs envers M. Charles Jourdain. Le jour où je me faisais une fête de féliciter M. Croiset de son élection à l'Académie, je fus arrêté en chemin et obligé de retourner à la Sorbonne, pour vous adresser une lettre de regrets. Il ne me restait plus qu'à faire défaut à votre assemblée générale, et cela ne m'a pas manqué. A vrai dire, au premier moment, j'en éprouvai une sorte de soulagement : il était clair au moins devant cette persistance de la mauvaise fortune, qne ma bonne volonté ne pouvait être mise en cause.

Me permettrez-vous de croire que, malgré tout, vous ne vous êtes pas trompés en me donnant une place parmi vos consulaires ? J'étais bien des vôtres, avant d'avoir vécu de votre vie. J'en suis plus que jamais aujourd'hui que j'ai goûté le charme et receuilli le profit de votre commerce. Le lien par lequel vous m'avez attaché à votre Association n'est pas seulement un honneur dont je suis fier : j'y voudrais trouver, pour les intérêts dont vous vous êtes constitués les conservateurs, une force morale et un appui.

Jamais assurément les études grecques n'ont été en France mieux comprises qu'aujourd'hui. Restaurer les textes, retrouver les clefs de la langue, telle avait dû être et telle avait été l'œuvre des savants de la Renaissance : œuvre puissante, œuvre touchante par la passion qui l'inspirait, mais souvent étroite, aveugle, et dans laquelle la satisfaction de voir revivre l'image

d'un monde perdu rendait presque indifférent à tout le reste. Puis étaient venus les premiers interprètes, moralistes et poètes, heureux de reprendre partout leur bien. Dans ce trésor recouvré de l'antiquité grecque ou latine, (car on ne séparait guère l'une de l'autre), ce qu'ils cherchaient, c'était le fond éternel de l'âme humaine; il leur suffisait de pouvoir emprunter à Homère et à Virgile, à Sénèque et à Plutarque les traits de l'homme de tous les temps. Et de citation en citation, de traduction en traduction, l'image, de plus en plus accommodée à la mode du jour. avait singulièrement pâli. Les belles infidèles du commencement du XVII[e] siècle sont des chefs-d'œuvre d'exactitude et de relief auprès de ce qu'étaient devenues dans les analyses du Père Brumoy, si judicieux à tant d'autres égards, la rude et puissante verve d'Eschyle, la fine et dramatique dialectique d'Euripide. « Entre les emprunts de génie de Racine et les banales imitations de Voltaire, ne semble-t-il pas que le fleuve du Léthé ait passé tout entier, » me disait un jour un professeur d'Upsal, non sans une pointe d'ironie contre le goût français. Même au XVII[e] siècle, on n'étudiait pas l'antiquité pour elle-même; on la traitait comme faisaient à Rome les architectes du moyen-âge, transformant les monuments du paganisme en basiliques chrétiennes. D'esprit critique aucun, ou une critique à rebours. Les lettrés faisaient la part de ce qui était grec, non pour s'attacher à le comprendre, mais pour n'en pas tenir compte et même pour le corriger. « Je sais, disait Saint-Evremond, qu'il y a en poésie certaines choses éternelles, pour être fondées sur un bon sens, sur une raison ferme et solide qui subsistera toujours; mais il en est peu qui portent le caractère de cette raison incorruptible: celles qui regardaient les mœurs, les affaires, les coutumes des vieux grecs ne nous touchent guère aujourd'hui; on en peut dire ce qu'a dit Horace des mots: elles ont leur âge et leur du-

rée ». C'était la règle. Mme Dacier était louée d'avoir embelli Homère, un air moins grec ne pouvant servir qu'à lui procurer un accueil plus favorable. La Motte se flattait d'avoir donné du piquant à l'Iliade « en substituant des idées qui plaisent aujourd'hui à d'autres idées qui plaisaient du temps du poète ». Et comment lui en faire un reproche, quand Boileau déclarait lui-même, qu'il ne s'était pas fait faute de modifier Longin, « afin de donner au public un traité du sublime qui pût être utile »? A la fin du XVIIIe siècle, les esprits les plus pénétrés de la culture classique en étaient presque à nier qu'il y eût un peuple où se fussent conservés les traits de la race hellénique. « Si vous aviez vu, M. de la Harpe, disait en 1767 le prince de Ligne, annotant pour son usage le *Cours de littérature*, si vous aviez étudié les Grecs comme moi, qui ai eu des affaires de politique à traiter avec eux, vous sauriez qu'ils ressemblent aux Anciens » ; et faisant de la manière dont nous traitions ces Anciens une fine et juste critique, il écrivait ailleurs : « J'ai montré à des Grecs du faubourg de Pera, de l'Archipel, et à des femmes jolies et instruites des Boyards, à Yassi, sachant bien le français, parlant le grec vulgaire en conversation, mais entendant le littéraire de père en fils : ils m'ont tous assuré que c'était tout autre chose, et qu'il était plaisant de voir en France des querelles sur les Anciens, qui, surtout en poésie, n'y sont pas entendus. C'est à la source qu'il faut aller ».

Ce sera la marque et l'honneur de notre temps d'être allé, dans tous les ordres d'étude, à la source et d'en avoir fait jaillir la vie. Des sciences nouvelles se sont fondées ou développées : l'archéologie, la philologie, la numismatique, l'épigraphie ; et en même temps qu'elles travaillaient pour elles, elles contribuaient dans un effort commun à la restauration fidèle de l'antiquité. Sans doute, à ne regarder que le caractère général des sentiments et des passions, l'âme humaine est tou-

jours et partout le même; mais les sentiments et les passions se modifient à travers les âges, suivant les conditions d'existence des peuples, avec les mouvements divers de la civilisation. Ce sont ces modifications que la critique moderne s'efforce de ressaisir à la lumière des textes, et avec l'aide de tous les souvenirs dont le sol a conservé la trace ou que la main de l'homme y a gravés; ce sont les mœurs, les idées, les croyances, c'est l'âme même de la Grèce que nous cherchons en Grèce et que nous retrouvons.

Dans ce travail de rénovation où la sûreté du goût s'associe, en une si juste mesure, à l'exactitude des informations, vous avez depuis vingt ans et vous prenez chaque jour davantage une place considérable. J'avais récemment l'occasion d'en faire la remarque : aux examens du doctorat ès-lettres, cette pierre de touche des fortes études, sur cent cinquante candidats qui ont subi l'examen avec succès, quelques-uns avec éclat, dans les quinze dernières années, plus d'un tiers avait choisi pour l'un de leurs sujets ou pour leurs deux sujets de thèse, des recherches sur les institutions religieuses, civiles et politiques de la Grèce; et le reproche qu'on est tenté de leur faire, vous le savez, ce n'est plus certes de transporter chez les Anciens nos habitudes d'esprit, ce serait plutôt de faire revivre les coutumes des Anciens avec un tel luxe de développements et de preuves, qu'ils seraient parfois surpris eux-mêmes d'avoir dit tant de choses subtiles et savantes. Combien nous sommes loin du temps où, dans les restes de Tyrinthe, on ne voyait « qu'un petit tas de pierres » ! Or cette vaillante et enthousiaste jeunesse appartient à votre Association, Messieurs. Entre l'École d'Athènes et l'Institut, vous êtes, pour quelques-uns, une première étape, pour tous, un lien. Vous inspirez, vous encouragez, vous dirigez. Explorateurs, philologues, humanistes, sont sûrs de trouver ici pour uges et pour guides les maîtres dans l'histoire de l'art,

dans l'histoire des textes, dans l'histoire des sentiments et des idées : MM. Georges Perrot, Henri Weil, Jules Girard. Il n'est pas une période de l'hellénisme où vous n'ayez contribué à porter la lumière, depuis l'antique Délos rétablie par les merveilleuses investigations de M. Homolle, jusqu'aux obscures productions de l'imagination ou de la science du moyen-âge, remises au point par les traductions et les commentaires de MM. Cougny, Gidel et Tannery. Cette année même, entre autres communications pleines de saveur, vous avez entendu d'intéressantes dissertations sur un scoliaste d'Aristote, Théodore Prodrôme et sur la fable de Prométhée dans Eschyle. Notre nouveau secrétaire général, après avoir pris rang parmi les lauréats de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, nous a payé sa dette de bienvenue par une ingénieuse et solide discussion de l'un des passages les plus controversés du discours de la Couronne ; M. Croiset vous a donné les prémices de sa belle introduction de Thucydide, modèle d'érudition forte et discrète, de critique pénétrante, de lumineuse exposition. Même dans la politique, si je puis m'aventurer sur ce terrain, vous avez vos judicieux et brillants interprètes : M. Henri Houssaye me saura-t-il mauvais gré de revendiquer ici, à votre honneur, l'étude qu'il publiait naguère sur *les Grecs depuis le traité de Berlin*, véritable memorandum où la sagesse politique des vues tempère si heureusement l'ardeur généreuse du sentiment, digne en tous points de l'École libérale, qui aime trop la Grèce pour l'engager dans des entreprises téméraires, mais dont les sympathies éclairées sont toujours prêtes à l'honorer comme il convient, et s'il le faut à la défendre.

Les générations que nous préparons à entrer dans la vie seront-elles en mesure de soutenir le poids de cet héritage de labeur et de savoir ? Que faut-il penser aujourd'hui de l'avenir des études grecques ? « La plupart des pièces regardent comme absolument perdu le

temps qu'on oblige leurs enfants de donner au grec, et ils sont bien aises de leur épargner un travail qu'ils croient également pénible et infructueux ; leur argument, c'est qu'eux aussi ils ont appris le grec dans leur jeunesse et qu'ils n'en ont rien retenu ». Voilà ce qu'écrivait Rollin, il y a près de deux cents ans, avec une bonhomie malicieuse. N'était-ce qu'un cri d'alarme ? Quarante ans après, le Président Rolland, d'accord avec La Chalotais, faisait de vains efforts pour replacer, comme il disait, « la langue grecque sur le même pied que la latine ». En 1789, Talleyrand n'inscrivait que la latine dans ses programmes d'enseignement secondaire ; et peu après la latine à son tour disparaissait. L'histoire ne suit jamais le même cours, mais elle a ses avertissements. Rollin avait le juste sentiment du péril qui menaçait le grec avec le reste, lorsqu'il adjurait les professeurs de son temps de ne pas céder à ce torrent qui avait déjà presque tout entraîné : « L'Université, ajoutait-il, doit se regarder comme responsable au public de ce précieux dépôt qui lui a été confié, et comme chargée de conserver à la France une gloire que les nations voisines semblent vouloir nous enlever ».

Pour parer au danger qui nous presse à notre tour que propose-t-on ? Aux yeux de certains réformateurs la question est bien simple. « Un jour viendra, disait l'abbé de Saint-Pierre dans une de ses rêveries, que nous sentirons que nous avons moins besoin assurément de savoir le grec et le latin que le malabardis ou l'arabe ». Pour eux, ce jour est venu. Grâce à Dieu, nous n'en sommes pas encore là. La France, la fille aînée de l'antiquité, n'est pas à la veille de renier ses origines.

Parmi ceux qui protestent, les uns estiment que pour sauver l'étude du grec dans les lycées, il suffirait de lui donner l'attrait d'une langue vivante en substituant à la prononciation introduite par les disciples d'Erasme la prononciation usitée dans les

écoles d'Orient. C'était, il y a un siècle, l'idée du prince de Ligne. C'était aussi le sentiment d'un des vôtres, Messieurs, du regretté M. d'Eichtal, dont la notice de M. de Saint-Hilaire a fixé l'image en traits si saisissants et si aimables. Il y a plus de vingt ans que M. d'Eichtal avait défendu son système devant l'Académie des Inscriptions, et peu s'en était fallu qu'il ne l'eût fait accepter. J'étais à peine à cette place qu'il me demandait un entretien pour m'expliquer ses vues ; et, quelques jours après, je prenais avec lui une première leçon. Ai-je profité autant qu'il l'aurait voulu? Il me semble qu'il ne me refuserait pas son témoignago. J'ai été son disciple attentif, reconnaissant, convaincu. Mais comment ne pas lui représenter combien il serait difficile, alors que la place est déjà si étroitement mesurée dans les classes à l'étude du grec, d'ajouter à l'enseignement une complication de plus ? Et pouvais-je lui laisser ignorer surtout que, pour être excellente en soi, la réforme n'aurait pas la vertu d'arrêter le déclin ? Le grec moderne a été enseigné pendant plusieurs années au lycée de Marseille; on a essayé d'en faire une langue d'affaires : y a-t-elle retrouvé son crédit?

D'autres voudraient la sauver en l'effaçant du programme des études secondaires pour la rattacher à l'enseignement supérieur : n'a-t-on pas pensé du même coup à faire passer dans les cadres des Facultés une partie de la rhétorique et la philosophie ! C'est une erreur à nos yeux que de croire qu'on fortifiera l'enseignement supérieur en affaiblissant l'enseignement secondaire. L'expérience a été faite dans un pays voisin, du grec transféré de l'athénée à l'Université et l'on sait ce qu'il lui en a coûté. Il y a un premier mécanisme des idiomes qu'il faut apprendre de bonne heure, alors que l'intelligence est souple, la mémoire docile : c'est en ce sens que La Bruyère disait qu'on ne saurait charger l'enfance de trop de langues, remettant finement, comme Rollin, à l'adolescence l'usage qu'on en doit faire.

Mieux avisés à notre sens sont ceux qui, se plaçant nettement en présence de la société moderne, estiment que, s'il est nécessaire de fortifier les études classiques au profit de ceux auxquels ne manquent ni le goût ni le temps de les pratiquer, une place doit être faite à une autre forme d'enseignement secondaire qui prépare la jeunesse à la vie active par des voies plus courtes et des procédés moins raffinés. A la suite de l'enquête ouverte en Angleterre, en 1863, M. Gladstown le déclarait avec autant de sagesse que de fermeté: « L'enseignement classique ne peut s'appliquer dans toute sa plénitude qu'à la petite portion de la jeunesse, qui, chez tous les peuples, constitue la classe des hommes dont l'éducation est complète ». Ne parlons plus de classe, si l'on veut; aussi bien existe-t-il encore des classes dans un pays où le mérite personnel est devenu la règle unanimement acceptée de l'équité sociale? Mais reconnaissons qu'à des besoins divers il faut des satisfactions diverses, et que persister à assujettir à la même discipline d'études des jeunes gens qui n'ont ni les mêmes intérêts ni les mêmes visées, c'est les affaiblir les uns par les autres, ni les uns ni les autres ne trouvant dans ce régime commun l'aliment qui leur convient, — c'est compromettre pour tous le fruit de l'éducation au détriment de la richesse intellectuelle et morale du pays.

J'aime à placer cette grande cause sous votre patronage, persuadé que, quelles que puissent être en tel ou tel point les divergences de vues, nous sommes unis dans la résolution d'assurer à l'éducation classique, fondée sur la connaissance de l'antiquité, la place à laquelle elle a droit. Un des hommes distingués que nous venons de perdre, M. Leudet, écrivait, il y a quelques mois, à celui qui l'avait introduit dans votre compagnie, M. l'Inspecteur général Glachant: « Ne devrait-on pas créer aussi une association pour l'encouragement des études latines? » C'est, en effet, par le concours de tou-

tes les volontés éclairées et fortes que nous pouvons espérer de sauver ce qui nous est cher. Je voudrais pour moi qu'aucune réforme de notre enseignement ne fût portée devant les assemblées souveraines, sans avoir été parmi vous l'objet d'une de ces libres controverses qui profitent tant à l'élaboration des questions de conduite pédagogique et de méthode. Et je regarde comme un bon présage le bonheur qui m'est échu de remettre les pouvoirs de la présidence au maître éminent, que l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a choisi pour son mandataire au Conseil supérieur de l'Instruction publique, au représentant le plus autorisé des traditions de l'atticisme, M. Jules Girard.

SOUSCRIPTION PERMANENTE

POUR LA PUBLICATION

DES MONUMENTS GRECS

Nos confrères sont témoins des sacrifices que nous faisons depuis 1872 pour mettre chaque année sous leurs yeux quelques beaux ouvrages de l'art grec, dont les reproductions, exécutées par des artistes habiles, ont obtenu le suffrage de tous les connaisseurs. Malgré les dépenses qu'entraînent toujours les publications de ce genre, le Comité de l'Association désire que les fascicules de nos *Monuments grecs* puissent toujours être envoyés, comme l'Annuaire, à tous les Membres de l'Association, sans aucun changement dans le prix de la cotisation annuelle de 10 francs.

En conséquence, le Comité a résolu de s'adresser à la générosité déjà éprouvée des Membres de l'Association, et d'ouvrir une souscription permanente et toute volontaire, à l'effet de former peu à peu un fonds de réserve pour le dessin et la gravure des planches. Il recommande vivement cette souscription à tous ceux de nos confrères qui s'intéressent au développement de cette partie de notre œuvre.

Les conditions de la souscription sont les suivantes :

Art. 1er. — La souscription pour les *Monuments grecs* est fixée au minimum de 100 francs une fois versés.

Art. 2. — Les souscripteurs recevront le titre de *Membres fondateurs pour les Monuments grecs;* leurs noms formeront une liste à part, qui sera imprimée sur la couverture de chaque fascicule de notre publication archéologique.

Art. 3. — S'il y a des renouvellements de souscription, ils seront indiqués sur cette liste par la mention des années où la souscription aura été renouvelée.

Art. 4. — Les souscriptions qui dépasseraient le chiffre de 100 francs seront naturellement l'objet d'une mention spéciale dans le rapport annuel du trésorier et dans la liste des souscripteurs.

Art. 5. — L'argent produit par les souscriptions formera un fonds de réserve, dans lequel on ne pourra puiser que sur une demande de la *Commission archéologique* et sur un vote favorable du Comité.

LE COMITÉ DE L'ASSOCIATION.

Nota. — Les souscriptions devront être adressées à M. Magnabal, trésorier, 22, rue de Saint-Cloud, à Clamart, près Paris.

MÉMOIRES ET NOTICES

NOTICE

SUR LES SERVICES RENDUS A LA GRÈCE ET AUX ÉTUDES GRECQUES

PAR M. GUSTAVE D'EICHTHAL

PAR

LE Mis DE QUEUX DE SAINT-HILAIRE

M. Gustave d'Eichthal, que l'Association pour l'encouragement des études grecques en France a perdu, il y a quelques mois (1), a rendu à la Grèce et aux Études grecques des services trop importants pour que nous ne croyions pas de notre devoir de leur consacrer une mention particulière.

Il ne saurait cependant entrer dans notre pensée de rappeler ici tous les travaux entrepris et menés à bonne fin par notre confrère : son ardeur à l'étude et son étonnante activité se sont portées sur des sujets bien divers, en apparence du moins, car ils étaient tous unis dans son esprit par le même lien philosophique,

(1) Cette notice a été lue à l'Association pour l'encouragement des études grecques en France, dans les séances des mois de Décembre 1886, Janvier et Mars 1887.

NOTICE

SUR LES SERVICES RENDUS A LA GRÈCE ET AUX ÉTUDES GRECQUES

PAR M. GUSTAVE D'EICHTHAL

PAR

LE M[is] DE QUEUX DE SAINT-HILAIRE

M. Gustave d'Eichthal, que l'Association pour l'encouragement des études grecques en France a perdu, il y a quelques mois (1), a rendu à la Grèce et aux Études grecques des services trop importants pour que nous ne croyions pas de notre devoir de leur consacrer une mention particulière.

Il ne saurait cependant entrer dans notre pensée de rappeler ici tous les travaux entrepris et menés à bonne fin par notre confrère : son ardeur à l'étude et son étonnante activité se sont portées sur des sujets bien divers, en apparence du moins, car ils étaient tous unis dans son esprit par le même lien philosophique,

(1) Cette notice a été lue à l'Association pour l'encouragement des études grecques en France, dans les séances des mois de Décembre 1886, Janvier et Mars 1887.

NOTICE

SUR LES SERVICES RENDUS A LA GRÈCE ET AUX ÉTUDES GRECQUES

PAR M. GUSTAVE D'EICHTHAL

PAR

LE M[is] DE QUEUX DE SAINT-HILAIRE

M. Gustave d'Eichthal, que l'Association pour l'encouragement des études grecques en France a perdu, il y a quelques mois (1), a rendu à la Grèce et aux Études grecques des services trop importants pour que nous ne croyions pas de notre devoir de leur consacrer une mention particulière.

Il ne saurait cependant entrer dans notre pensée de rappeler ici tous les travaux entrepris et menés à bonne fin par notre confrère : son ardeur à l'étude et son étonnante activité se sont portées sur des sujets bien divers, en apparence du moins, car ils étaient tous unis dans son esprit par le même lien philosophique,

(1) Cette notice a été lue à l'Association pour l'encouragement des études grecques en France, dans les séances des mois de Décembre 1886, Janvier et Mars 1887.

NOTICE

SUR LES SERVICES RENDUS A LA GRÈCE ET AUX ÉTUDES GRECQUES

PAR M. GUSTAVE D'EICHTHAL

PAR

LE M[is] DE QUEUX DE SAINT-HILAIRE

M. Gustave d'Eichthal, que l'Association pour l'encouragement des études grecques en France a perdu, il y a quelques mois (1), a rendu à la Grèce et aux Études grecques des services trop importants pour que nous ne croyions pas de notre devoir de leur consacrer une mention particulière.

Il ne saurait cependant entrer dans notre pensée de rappeler ici tous les travaux entrepris et menés à bonne fin par notre confrère : son ardeur à l'étude et son étonnante activité se sont portées sur des sujets bien divers, en apparence du moins, car ils étaient tous unis dans son esprit par le même lien philosophique,

(1) Cette notice a été lue à l'Association pour l'encouragement des études grecques en France, dans les séances des mois de Décembre 1886, Janvier et Mars 1887.

NOTICE

SUR LES SERVICES RENDUS A LA GRÈCE ET AUX ÉTUDES GRECQUES

PAR M. GUSTAVE D'EICHTHAL

PAR

LE M[is] DE QUEUX DE SAINT-HILAIRE

M. Gustave d'Eichthal, que l'Association pour l'encouragement des études grecques en France a perdu, il y a quelques mois (1), a rendu à la Grèce et aux Études grecques des services trop importants pour que nous ne croyions pas de notre devoir de leur consacrer une mention particulière.

Il ne saurait cependant entrer dans notre pensée de rappeler ici tous les travaux entrepris et menés à bonne fin par notre confrère : son ardeur à l'étude et son étonnante activité se sont portées sur des sujets bien divers, en apparence du moins, car ils étaient tous unis dans son esprit par le même lien philosophique,

(1) Cette notice a été lue à l'Association pour l'encouragement des études grecques en France, dans les séances des mois de Décembre 1886, Janvier et Mars 1887.

religieux et politique, et il ne nous serait pas possible d'embrasser d'un seul coup d'œil ce vaste ensemble.

Nous voulons seulement nous arrêter sur deux époques de sa longue vie, bien éloignées l'une de l'autre par les dates, en réalité se rattachant logiquement l'une à l'autre : le voyage et le séjour que M. d'Eichthal fit en Grèce, du 31 septembre 1833, au mois de juillet 1835; le philhellénisme ardent qui en fut la conséquence et qui s'est manifesté de deux façons, l'une, un peu chimérique peut-être par l'idée de faire reconnaître la langue grecque comme langue universelle (à vrai dire, cela eût mieux valu que le *Volapück*, ou la langue des chiffres); l'autre essentiellement pratique et utile à laquelle son nom est désormais attaché, la fondation de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France. Un des fils de notre confrère, M. Eugène d'Eichthal, qui fait lui-même partie de notre compagnie, a bien voulu mettre à la disposition de M. Bikélas ainsi qu'à la nôtre, avec une confiance et un empressement dont il est de notre devoir de le remercier publiquement ici, les notes de voyage, les carnets et les correspondances de son père pendant ce voyage en Orient. M. Bikélas en a tiré le sujet d'instructifs articles qui ont paru, cette année, en grec, dans plusieurs numéros de l'Ἑστία. Il a extrait de ces cahiers et de ces correspondances ce qui lui semblait plus particulièrement de nature à intéresser les Grecs; nous y prendrons, de notre côté, ce que nous croirons devoir intéresser les Français et nos confrères de l'Association. Mais avant de parler de ce voyage et de ce séjour en Grèce, qui n'a été, à proprement parler qu'un épisode dans la vie de M. d'Eichthal, il nous faut rappeler brièvement les principaux évènements de cette vie, jusqu'à ce moment. C'est ce que nous ferons à l'aide des notes mêmes de M. d'Eichthal auquel, selon notre coutume, nous chercherons toujours à laisser la parole.

M. Gustave d'Eichthal est né le 22 mars 1804, à Nancy, de parents israélites. Son grand'père était banquier à Munich. Son père, peu avant sa naissance, était venu s'établir à Nancy où il se fit naturaliser français. Les plus lointains souvenirs de M. d'Eichthal remontaient à 1808. Il se rappelait qu'à l'âge de quatre ans, il lisait avec plaisir les œuvres de M. de Berquin; que, plus tard, à sept ans, à l'occasion de la mort d'un de ses cousins, il avait fait à la mère désolée un discours pour lui prouver qu'il était bien que son fils fût mort, et que la vie ne valait pas la peine que l'on vécût.

Il était tout jeune encore lorsque sa famille quitta Nancy pour venir s'établir à Paris, où il fut mis en pension chez M. Lecomte qui conduisait ses élèves au collège Henri IV. En 1817, sa mère, en se convertissant au catholicisme y convertit aussi son fils qui avait alors treize ans et faisait sa quatrième.

En 1822, le jeune d'Eichthal se préparait aux examens de l'Ecole polytechnique, auxquels, du reste, il renonça plus tard à se présenter. Comme répétiteur de mathématiques, on lui avait donné Auguste Comte qui attira son esprit du côté de la philosophie positive en l'entretenant des travaux qu'à cette époque il faisait de concert avec Saint-Simon. On sait que, moins de deux années plus tard, Auguste Comte se sépara avec éclat de Saint-Simon. Lorsque les deux collaborateurs se brouillèrent, en 1824, M. d'Eichthal fut le premier confident des griefs de son maître. Cela ne l'empêcha pas pourtant de se laisser séduire par la doctrine Saint-Simonienne à laquelle il se rallia en 1829. Avant cette date il fit en France, en Angleterre et en Allemagne quelques années d'apprentissage commercial pendant lesquelles il entretint avec Auguste Comte une correspondance suivie dont une partie a été publiée par M. E. Littré, dans sa vie d'Auguste Comte. A son retour, il ne tarda pas à devenir un des apôtres les plus actifs de l'Ecole Saint-Simonienne.

Il n'entre pas dans notre sujet de présenter ici un résumé, même succinct, de ce que fut cette doctrine de Saint-Simon : nous reconnaissons d'ailleurs volontiers toute notre incompétence en pareille matière, et nous nous bornons à renvoyer ceux que ces questions peuvent intéresser, et qui n'auraient pas le courage d'entreprendre la lecture des cinquante volumes de documents, publiés de 1865 à 1878, par les exécuteurs testamentaires d'Enfantin, aux remarquables travaux de M. G. Hubbard (*Saint-Simon, sa vie et ses travaux*, Paris Guillaumin 1857) ; de M. Paul Janet *Saint-Simon et le Saint-Simonisme,* cours professé à l'Ecole des sciences politiques, 1878 (Germer-Baillière), et aux articles de MM. L. Reybaud et Ad. Franck sur les doctrines socialistes, en exprimant notre sincère regret que la mort n'ait pas permis à M. G. d'Eichthal de mettre la dernière main à une étude approfondie qu'il avait, pendant les dernières années de sa laborieuse existence, entrepris d'écrire sur Saint-Simon et l'Ecole Saint-Simonienne.

Cependant, comme le Saint-Simonisme a tenu une grande place dans la vie de M. d'Eichthal, il nous semble nécessaire, en même temps qu'intéressant, de faire connaître ce qu'était à cette époque, pour ce jeune homme ardent, enflammé des généreuses aspirations de 1830, cette doctrine si peu et si mal connue aujourd'hui. Heureusement pour nous, M. d'Eichthal a eu l'occasion, et une occasion solennelle, de faire sa profession de foi.

On sait que, dès le mois de janvier 1832, des poursuites judiciaires furent commencées contre l'Ecole de Ménilmontant, et que ses principaux chefs furent cités en cour d'assises. Bien qu'il ne fût pas directement mis en cause, M. d'Eichthal n'abandonna pas ses amis et plaida avec beaucoup de chaleur, d'éloquence, et une véritable élévation de pensée, leur défense devant la cour et le jury.

Répondant à un paragraphe de l'accusation, il disait :

« On nous a dit que nous ferions bien de nous retirer chacun dans notre famille pour y reprendre nos fonctions de l'ancien monde, pour y redevenir négociants, médecins, ingénieurs...... Mais, Messieurs, nous étions autrefois dans nos familles, nous exercions ces diverses professions ; il y a quelque chose qui nous les a fait quitter, comment pourrions-nous y revenir ? Oui ! cette vie mesquine, cette vie étroite, cette vie sans poésie était pour nous un insupportable fardeau, nous rêvions quelque chose de mieux, quelque chose de grand qui fût à notre hauteur. Nous n'avons plus les joies du guerrier ; nous n'avons plus de croisade à faire, de nouveau monde à découvrir ; le temps même est passé des expéditions napoléoniennes ; nous n'avons plus ni solennités, ni temples, ni tournois, ni chants, ni fêtes. La vie est terne et monotone aujourd'hui et Dieu a mis dans le cœur de beaucoup d'hommes une énergie qui ne peut se ployer à cette contrainte. Nous avons cependant été plus heureux que beaucoup d'autres, car beaucoup sont réduits à chercher dans des joies désordonnées un aliment à l'activité brûlante qui les remplit : nous, nous avons rencontré un homme qui, nous appelant à lui, nous a révélé une vie nouvelle..... Or toutes ces vies ne font plus qu'une même vie ; nos destinées sont communes, nous sentons que nous sommes appelés à faire ensemble une chose glorieuse, sainte, divine ; comment donc ce lien, que vous n'avez pas formé, pouvez-vous avoir droit ou puissance de le dissoudre (1) ? »

Malgré ces éloquentes paroles et les plaidoiries de MM. Michel Chevalier, Barrault, Duveyrier, etc., on

(1) Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin et notices historiques, publiées par les exécuteurs testamentaires d'Enfantin, Paris, Leroux, 1878, tome 47e. — Procès, pages 424 et 425. — Du reste toute la plaidoirie de M. d'Eichthal est à lire (pages 405 à 427).

sait que ce procès se termina par une condamnation qui entraînait forcément la dissolution de la Société ou plutôt, comme on disait alors, de la famille Saint-Simonienne. Ses membres se dispersèrent; les uns partirent pour l'Orient; ils allèrent en Egypte, en Asie-Mineure, en Algérie; M. d'Eichthal partit pour l'Italie et de là pour la Grèce.

Il quitta Paris à la fin de 1833; le 4 décembre, il était à Genève. De Genève, il se rendit en Italie par Chambéry et le Mont-Cenis où il rencontra son ancien camarade de collège, M. F. de Lesseps, chargé de dépêches pour Rome. Après quelques semaines passées à Turin, Gênes, Florence, Pise et Livourne, il partit en voiturin pour Rome où il séjourna pendant près de deux mois.

Tout en se livrant à la contemplation des ruines et des splendeurs de la Ville Eternelle, M. d'Eichthal étudiait l'Italie et la jugeait en économiste et en politique. Voici quelques extraits d'une lettre datée de Rome, 12 mars 1833.

« Tu me demandes, dit-il à son correspondant, si je n'ai rien à te dire sur les faits vivants de l'Italie? Non, mon ami, car l'Italie ne vit pas. Il y a ici un silence de tombeau et il est bien difficile de distinguer les étincelles de vie nouvelle qui courent et s'agitent sous cette cendre. L'Italie, depuis cinquante ans, a produit de grands musiciens; les papes ont fondé des musées dans lesquels ils ont recueilli les monuments des religions déchues, les dépouilles des temps païens et chrétiens; ils avaient cette dette à payer au passé. Du reste, depuis cinquante ans, excepté Goldoni et Alfieri, je ne connais pas ici un nom célèbre, si ce n'est le Corse Bonaparte. Quelques idées de libéralisme grec et romain fermentent dans les têtes de la jeune bourgeoisie, surtout dans la Romagne, mais elles n'ont pas de racines dans le peuple vraiment dit.

L'Italie, pour vivre, semble avoir besoin de deux choses : *Le culte de la femme et le contact de l'Orient.* Parmi le peuple

aujourd'hui encore, le culte de la madone est tout puissant; elle est celle dont l'intercession calme toutes les colères de Dieu et obtient toutes les prospérités. Un serment peut se violer, mais jamais celui fait devant la madone; un blasphème est permis, mais jamais contre la madone. Dans toutes les boutiques de Rome, sans exception, une lampe brûle continuellement devant une image de la madone.

« Voilà pour ce qui est du culte de la femme, et Corinne rappelle quelles destinées la prophétesse de notre siècle avait pressenties pour la femme en Italie. Tu vois aussi ce que nous avons à lui donner sous ce rapport; parlons maintenant de l'Orient.

« C'est par son contact avec l'Orient, comprenant encore l'Afrique sous cette dénomination, que l'Italie s'est développée de tout temps, soit par la guerre, soit par le commerce. Dans l'antiquité, il y eut Carthage, la Grèce, la Syrie et le Pont. Au Moyen-Age, il y eut le commerce du Levant et les guerres des Croisades.

« La bataille de Lépante et la découverte de la route aux Indes, par le cap de Bonne-Espérance, ôtèrent à l'Italie ce frottement qui faisait sa vie, et, depuis, elle n'a pas cessé de décliner.

« Aujourd'hui, les évènements d'Afrique et de Turquie, en ramenant le mouvement dans ces contrées, vont réveiller l'Italie, surtout si, comme cela est probable, le commerce des Indes reprend, par la mer Rouge et Alexandrie, son cours naturel.

« Cet évènement, s'il a lieu, diminuera au profit de la France et des puissances méridionales, la domination maritime exclusive de l'Angleterre, et ainsi se trouvera encore vérifiée une des vues dont nous nous sommes si souvent entretenus.

« C'est, je crois, par un mouvement commercial et industriel que la régénération de l'Italie doit commencer. Cette activité qui créa autrefois les richesses de Gênes, de Pise, de Florence, de Venise, et amena comme conséquence le grand développement des Beaux-Arts au xv[e] siècle, doit se reproduire quoique

peut-être sur d'autres points. Les symptômes de ce mouvement sont déjà perceptibles; mais je dois remettre à une autre fois de t'en parler...

« Il faut bien t'imaginer que Rome n'est qu'une bonne ville bourgeoise, plus, des ruines, des musées et des calottes...

« Le peuple, six mois de l'année y vit de misère, et six autres mois, les fièvres y règnent. Il y a toujours foule aux bureaux de loterie. La porte reste ouverte; on entre, on sort sans se cacher. Les femmes, même les bourgeoises, ne savent souvent pas lire, par précaution contre les mauvais livres.

« Les étrangers sont ici au milieu des Italiens à peu près comme les Anglais au milieu des Hindous. Je n'ai encore rencontré personne qui fût lié avec les Italiens. C'est dans ses ruines, dans ses monuments, dans ses montagnes et sa mer qu'est aujourd'hui la gloire de l'Italie quoique son espérance soit ailleurs. Mais je n'ai pas encore pu parcourir les montagnes de Rome et leurs belles populations, dans lesquelles vit encore dans toute sa force le génie italien. »

Il n'est pas nécessaire de faire ressortir combien cette lettre semble prophétique sur plusieurs points, notamment en ce qui concerne le percement du canal de Suez et le commerce et les relations avec l'Orient et la terre d'Afrique, ni de signaler l'étonnante pénétration de ce jeune homme de 25 ans.

En quittant Rome, M. d'Eichthal alla passer cinq mois à Naples.

« C'est, dit-il dans une lettre à Duveyrier, c'est un pays de jouissance sans travail, d'abondance sans culture, de gaieté sans mélancolie. C'est le pays du Rococo et de Polichinelle qui en sont sortis l'un et l'autre... pays qui demande à travailler et qui se moralisera par l'industrie... J'ai beaucoup habité Castellamare et Sorrente aux bois de châtaigniers, d'oliviers, de mûriers, de citronniers, d'orangers, d'amandiers, de vignes, de tous les arbres imaginables, et j'ai gravi trois

fois le monte Sant'Angelo qui domine les golfes de Salerne, de Naples, de Gaëte, jusqu'à une distance de soixante lieues de côtes. »

Mais malgré les enchantements du golfe de Naples, qui exerçait sur cette vive nature son attrait accoutumé, M. d'Eichthal comprit qu'il ne trouverait pas l'emploi de son activité en Italie, et il prit la résolution d'aller en Grèce.

La Grèce, à cette époque, venait de sortir écrasée, ruinée, ravagée, mais resplendissante d'une auréole de gloire, de son héroïque révolution de 1821. Au prix de dix années de luttes épiques, elle avait réussi à reconquérir son indépendance. Après bien des essais maladroits ou infructueux, l'Europe était enfin parvenue à lui donner un roi, non pas même un roi, mais un enfant de quinze ans, un étranger, soumis à un conseil de régence composé d'étrangers comme lui et qui gouvernait en son nom et à sa place. On comprend aisément l'intérêt que dut inspirer cette nation héroïque et infortunée, à une âme aussi ardente et aussi chevaleresque que celle de M. d'Eichthal.

Le 22 septembre 1833, après avoir attendu quelques jours son ami, Victor Lanjuinais, il s'embarquait pour la Grèce.

Arrivé, le 25 au matin, à Otrante, il fit, deux jours après, pendant une promenade sur la côte, une chute terrible, du haut d'un rocher et faillit se briser le crâne. Cet accident ne l'empêcha pas cependant de quitter Otrante, le 30 septembre ; le 2 octobre, à 2 heures, il était à Corfou.

« En arrivant à Corfou, écrit-il, à la vue des Grecs, je sentis une transition complète, un nouveau monde. La première personne que je vis, fut un vieux Grec, couché dans sa barque, le front rasé, les cheveux tombants en arrière, le fez sur la tête et fumant sa pipe. »

La lettre suivante, de Corfou, porte la date du 5 octobre 1833.

« L'opinion publique est ici très défavorable au nouveau gouvernement de la Grèce; mais Corfou était la patrie de Capo d'Istria; elle a gardé une jalousie profonde contre son successeur et un penchant décidé pour la Russie. Tous les bruits répandus ici, doivent être accueillis avec beaucoup de ménagement.

« La Régence, dit-on, s'est aliéné l'opinion publique en renvoyant, sans même un certificat de service, les anciens pallicares, en dissolvant la flotte dont les matelots sont aujourd'hui au service de Méhémet-Ali, en maintenant les confiscations prononcées contre des particuliers grecs par les derniers pachas, en laissant le Roi catholique, sans même faire espérer que ses successeurs prendraient la foi nationale, en ayant la maladresse impertinente de promettre aux Grecs, par proclamation, que leur religion serait protégée. Enfin on dit que madame d'Armansperg porte à Nauplie l'étiquette d'une cour allemande et refuse de recevoir les bourgeoises; que les Bavarois s'y prennent le plus maladroitement du monde avec les Grecs qui se vantent hautement de leur apprendre à vivre un de ces jours, en les mettant à la porte, etc., etc. Il faudra vérifier, sur les lieux, ce que valent tous ces on-dit; mais ce qui me paraît malheureusement trop certain, d'après l'unanimité des opinions, c'est que le retrait soudain de nos troupes, en ôtant au gouvernement l'appui de la force et du drapeau de la France, et le laissant avec 1,800 hommes de troupes disponibles, l'a mis dans une situation extrêmement critique.

« Les routes ne sont pas, *à ce qu'il paraît*, aussi mauvaises qu'on l'a prétendu. Un négociant de Zante, M. Nevil, a été arrêté, il y a trois semaines, à 4 lieues de Nauplie. Mais il est faux qu'il ait été tué, ainsi qu'on l'a prétendu, (on a même dit que c'était Rothschild), il n'a été que volé. Deux hommes, qui l'escortaient, ont été tués; mais il paraît que c'étaient d'ex-voleurs transfuges. — L'assassin vient d'écrire à Nevil, à Zante, pour lui offrir de tout restituer, s'il voulait lui permet-

tre de venir à Zante sans l'inquiéter. Il se trouve serré de près par le gouvernement et les familles des victimes.

« Plus je m'approche de la Grèce, et plus je me sens affermi dans l'idée que j'y pourrai faire quelque chose. J'en ai causé avec Lanjuinais, et à ce sujet, l'idée de prendre du service, (au moins comme officier), s'est présentée de nouveau. Victor est tombé d'accord, que telles circonstances pouvaient se présenter qui rendissent la chose très raisonnable, et bien qu'elle me paraisse à moi-même, dans ce moment-ci, peu probable, j'aurais besoin que mon père me donnât carte blanche pour choisir tous les moyens qui pourraient le mieux me conduire à mon but. Je regrette qu'en ce moment, le temps me presse et ne me permette pas de développer mieux ma pensée; mais enfin, l'*utilité d'une épaulette* est claire, et je serais bien aise que mon père m'écrivît de manière à autoriser ma demande, si je la faisais.

« Un bâtiment grec, arrivé ici, il y a deux jours, a confirmé la nouvelle reçue à Naples, de l'insurrection de Constantinople, de la retraite du Sultan à Brousse, etc.

Voici une autre lettre datée de Corinthe, 8 octobre 1883 et adressée à sa mère :

« Tu ne pensais guère, ma bonne maman, lorsque, dans ta jeunesse, tu te passionnais pour la Grèce, que dans une quarantaine d'années, un de tes fils irait voyager par ces pays-là, tout aussi tranquillement qu'on va de Paris à Nancy, sauf la distance, qui, étant de six cent lieues et plus avec les détours, ne laisse pas d'être encore par le temps actuel, assez respectable. La chose ne laisse pas de me paraître à moi-même, quand j'y songe, assez extraordinaire, et il faut tout ce qui s'est passé de singulier dans ma propre vie, et de par le monde, depuis dix années et plus, pour que je sois arrivé jusqu'ici. Il a fallu que l'avènement du roi Othon y *appatriât* en quelque sorte, *ma famille*, et d'autre part, que ma fureur de courir après le bon et le beau, m'empêchât jusqu'à présent de me fixer

ailleurs. Ici donc, j'espère trouver réunis et le bonheur de famille et l'autre.

« Ma dernière lettre était datée de Patras, et aura pu, j'espère, vous parvenir par la voie très prompte de Corfou et d'Ancône.

« Quoi qu'il en soit, je l'ai terminée au moment où nous allions nous embarquer sur une barque, tout à-fait semblable à celle qui nous avait amenés de Corfou, afin de nous rendre à Delphes, et ensuite à Corinthe. Nous avons pris avec nous le jeune garçon de l'auberge, fils de Corse, parlant italien, français et grec, pour nous servir d'interprète et de domestique. Le matin, nous nous trouvâmes en face de Vostiza, dont j'ignore en ce moment le nom antique (1), et nous ne tardâmes pas à entrer dans le golfe de Salone. Dans l'après-midi, nous débarquâmes pour visiter Galaxidi devenu, sous la domination turque, le port le plus important de la Grèce occidentale. Il est impossible, en effet, d'imaginer un port naturellement mieux approprié à cet usage. Avant la guerre de l'Indépendance, les armateurs de Galaxidi possédaient 250 bâtiments de toute grandeur, naviguant entre les divers ports de la Méditerranée, de l'Adriatique et de la Mer-Noire. Je me rappelle avoir lu, dans Pouqueville, un rapport très détaillé de l'état florissant de Galaxidi, et aussi des friponneries de ses armateurs qu'il peint comme les plus grands coquins du métier. Notre patron de barque était du pays, et à en juger par l'échantillon, nous sommes obligés de penser que Pouqueville avait raison. Pendant la guerre, Galaxidi comme toutes les villes de la Grèce, a été complètement détruit; les Turcs ont enlevé plus de 150 de ses bâtiments. Néanmoins à l'heure qu'il est, il en possède encore 190, dont 20 grands, et nous avons vu cinq beaux bricks ou trois-mâts sur les chantiers. Le golfe de Salone tout entier, avec ses anses nombreuses du côté de Galaxidi, peut être regardé comme un magnifique port; avec les murailles de montagnes qui le bordent des deux côtés et s'élèvent à quelque distance de son rivage de

(1) Ce nom, c'est Αἴγιον, Aegium. Cette ville a repris aujourd'hui son nom antique, et c'est ainsi qu'elle est connue maintenant.

fond, il est en outre une magnifique et mystérieuse avenue pour un lieu sacré. Je faisais remarquer à Victor que les Théories des différentes cités grecques, arrivant par ce golfe sur leurs galères richement ornées, devaient produire un effet très semblable à celui de l'arrivée des Cantons dans Guillaume Tell. J'ignore si dans l'antiquité, quelque édifice religieux s'élevait pour les recevoir à leur arrivée au fond du golfe, car Delphes même se trouvait plus à droite, caché dans le ravin qui sépare le mont Parnasse du mont Desphina.

« Quant à présent, on ne trouve en débarquant au fond du golfe, à l'endroit appelé la Scala, qu'une douane et deux ou trois auberges à l'usage des conducteurs de chevaux, mulets, ânes et chameaux, qui viennent charger en cet endroit, pour les parties voisines de la Roumélie, les marchandises déposées sur le rivage par les barques. Ce matin, en montant sur le pont au point du jour, nous entendîmes crier, chacun à sa façon, tous ces animaux, sans parler des coqs et poules dont il y a une énorme quantité en Grèce ; c'est la ressource du pauvre paysan.

« Nous descendîmes aussi à la Scala pour nos affaires, c'est-à-dire pour louer des chevaux, et, comme, malheureusement, notre guide était novice et ne pouvait nous servir de courtier, nous eûmes beaucoup de désagréments que je te raconterai en quelques mots, pour la curiosité du fait.

« L'homme à qui nous avions à faire, avait la physionomie d'un Normand des plus retorts. Il nous demanda un talari, (5 fr. 50) par cheval ce qui est un bon quart de trop, et de plus, nous affirma que la course ne pouvait se faire qu'en deux jours. Après nous être bien débattus, mais en vain, force fut d'accepter, et de lui et de deux autres, nous louâmes trois chevaux à un talari par jour. Mais voici que le soir, à six heures et demie, en allant le train ordinaire, nous étions de retour ; nos guides ne s'étaient-ils pas imaginé que nous leur payerions les deux talaris? Cela prouve que s'ils ont autant de bonne foi que les Normands, ils n'ont pas tout à fait autant de finesse ; ils ont besoin de s'y frotter un peu. Ils refusèrent d'abord l'argent : quand ils nous virent dans la chaloupe pour regagner le bord, ils acceptèrent. Nous croyions tout fini ;

mais pas du tout. Notre capitaine avait négligé de prendre son permis de départ et avait envoyé coucher son équipage à terre; il se sentait dans son tort. Cela redoublait son embarras; il imagina alors de nous faire peur, et, en même temps, de contenter ses camarades, les guides. Il vint nous trouver, nous assura que ces gens mettaient opposition à notre départ, etc.; mais il eut la bêtise d'ajouter qu'il voulait une indemnité pour le temps que nous lui avions fait perdre à la Scala. Je lui fis dire en bon grec de vider la place et de nous laisser tranquilles. Le matin, le même manège recommença, mais sans plus de succès; enfin chacun des trois solliciteurs vint à son tour, auprès de notre bord, non plus menacer, mais prier, tant leur talari leur tenait à cœur; nous toujours de rester sourds et muets. A huit heures du matin, en désespoir de cause, il fallut bien mettre à la voile, sans avoir pu tirer, du fond de cale, les malheureux talaris.

« Je suis assez porté à croire, car cela est probable, que ces Rouméliotes sont pires que les Grecs de Morée. Quoi qu'il en soit, ce capitaine Katzouli est un fripon fieffé. Il avait à bord une cargaison de pots (qu'il avait vendus, par parenthèse, à la Scala, ce même jour pour lequel il réclamait une indemnité), il avait, dis-je, une cargaison de pots. Comme j'avais pris une de ces terrines pour me laver, une autre pour vomir, la mer ayant été un instant un peu grosse, il m'a fait payer une indemnité. Notre précédent équipage valait infiniment mieux.

« Les Grecs ont été, de tout temps, la race d'hommes la plus individuelle, par conséquent fière, présomptueuse et intéressée, qualités qui, du reste, font faire de grandes choses quand elles sont bien tempérées et bien dirigées. Les étrangers n'ont jamais été pour eux que des barbares; jamais ils n'ont su, comme les Romains, leur accorder le droit de cité. Voilà deux mille ans que Dieu bat sur leurs épaules. Je ne sais qui les a appelés le peuple deux fois conquis; deux grosses fois, sans compter les petites : mis au pilon d'Occident (les Romains) et au pilon d'Orient (les Turcs).

« Il y a deux mille ans qu'un Romain célèbre, naviguant dans le golfe de Lépante, pleurait sur les *cadavres de leurs*

villes. Et, maintenant, on peut pleurer sur les cadavres de *leurs huttes*. Depuis la révolte de 1770, et surtout depuis celle de 1821, la guerre a enfoncé les toits des moindres chaumières, brûlé les oliviers des moindres vallées, incendié les forêts, décimé les populations. Partout où vous allez, une désolation effrayante. Maintenant, peut-être, cette terre est mûre pour une destinée nouvelle ; des colons étrangers sont appelés de toutes parts à venir repeupler ses guérets déserts, et leur mélange pacifique tempérera, sans doute, l'intraitable personnalité des indigènes.... et cependant, il y a encore Kolocotroni à fusiller.

« Si, par liberté, on entend, comme on doit le faire, la satisfaction de la *personnalité*, nul peuple n'est véritablement plus avide de liberté que le Grec ; il n'y a pas de race dont le caractère, sous ce rapport, se rapproche plus de la femme. C'est aussi pour cela que dans l'antiquité, ce furent eux qui enseignèrent au monde la *politesse*, et leur renaissance, leur rentrée dans l'association européenne apportera, j'en suis convaincu, des modifications importantes dans les mœurs générales. Sauf les cas d'urgente nécessité, vous ne verrez jamais un Grec porter un fardeau ; même, pour de l'argent, vous ne l'y déterminerez pas. Il n'a pas de lit, pas de meuble, mais le plus pauvre a un âne ou un cheval pour porter ses fardeaux. Je sais que le climat contribue beaucoup à cette habitude, mais peu importe quant au résultat.....

Mais c'est au Parnasse que nous voulions aller, et nous avons fait un long détour. Munis de nos chevaux, nous nous mîmes en route vers sept heures du matin (les chevaux dans ce pays-ci n'ont que des bâts pour selles, et c'est à vous de vous munir d'une couverture pour adoucir le fauteuil), nous nous mîmes en route, dis-je, et nous traversâmes d'abord Chrysos, joli village à l'entrée du ravin qui sépare le mont Desphina du mont Parnasse ; Chrysos est un joli village, par sa position et par un petit nombre de maisons nouvellement rebâties, et qui sont, comme toutes les chaumières grecques que j'ai vues jusqu'ici, d'une architecture très élégante, et incomparablement supérieure à celle de nos

villages français. Les femmes, occupées au lavoir, nous ont paru bien, d'une jolie physionomie et d'une peau superbe. A Corfou et dans ce que nous avons vu de la Grèce, leur costume diffère à peine de l'habillement européen, tandis que celui des hommes est resté tout à fait national. Un grand nombre de tombes, pratiquées dans le rocher et maintenant découvertes, annoncent l'approche de Delphes, aujourd'hui Kastri. C'est un hameau d'une centaine de maisons, construit dans un renfoncement du même ravin dont j'ai déjà parlé. Une belle esplanade, évidemment travaillée de main d'homme, parsemée de dalles antiques, et qui domine le torrent, est, avec une fontaine, la seule antiquité que nous y ayons aperçue. On gravit ensuite le Parnasse, pendant deux heures, pour arriver à une grotte fort curieuse; j'ignore si c'était celle de la Sybille. On y entre par une ouverture fort basse, et elle se prolonge en se bifurquant à une grande distance. La partie antérieure parait avoir été préparée pour un culte; j'y ai observé une idole antique, une de ces têtes grossières comme les font tous les peuples primitifs. Pendant la guerre, toutes les familles de paysans des environs, s'étaient réfugiées dans cet asile à peu près imprenable, excepté par la fumée, comme je l'ai vu dans l'histoire du chevalier Bayard. Les flancs du Parnasse sont entièrement rocailleux, mais au bout d'une heure de montée, on arrive sur un superbe plateau, offrant à peu près la végétation et les cultures de nos climats. De là s'élancent divers sommets, entre autres les Sarantavli où nous sommes montés, et le grand sommet du Parnasse, beaucoup plus élevé, déjà couvert d'un peu de neige, et d'où l'on a, dit-on, une vue superbe de la Livadie et de Négrepont. Le temps ne nous a pas permis d'y monter. Mais je suis encore à deviner pourquoi diable les Grecs ont mis là-haut Apollon et les neuf Sœurs. Tout cela ne vaut pas mon Monte-St-Angelo de Castellamare. Hier, mercredi, vers deux heures, nous sommes parvenus à rentrer de nouveau dans le golfe de Lépante, admirable par ses belles eaux bleues que sillonnent en tous sens les zoophytes et les poissons, et sur lesquelles on voit se jouer, aux rayons du soleil levant, de gaies colonnes de

dauphins. Les montagnes de la Morée et de la Roumélie, qui le bordent, sont ravissantes de forme et de couleur, et, vues de près, un grand nombre nous ont paru susceptibles d'être cultivées et plantées. Les incendies de tant d'invasions les ont sans doute dépouillées de leur parure. Le matin, de bonne heure, nous avons débarqué à Corinthe, non pas dans un port, mais sur une plage déserte. Un pauvre soldat bavarois était là, seul, ayant passé la nuit sous un tas de planches qu'il était chargé de garder contre les voleurs. Lorsque je descendis et me mis à causer avec lui, il me raconta aussitôt son chagrin d'être en Grèce, la mort de ses camarades, la fièvre, le mauvais vin, etc. Quand nous montâmes à l'Acropole, les soldats du poste nous firent les mêmes complaintes; mais, dans un an, ils espéraient bien retourner dans leur bonne Allemagne et tout serait oublié; le sergent interposait ses sages avis pour relever leur courage. Nous fûmes tout surpris de la prévenance de ces braves gens qui nous ramassaient notre mouchoir ou notre canne que nous avions laissé tomber; les Grecs sont si étrangers à ces égards! Mais il est vrai qu'avec un de ces Grecs, vous feriez un visir aisément; avec les autres..... Nous traversâmes donc cette plaine d'une lieue qui sépare Corinthe de la mer, plaine toute parsemée de petits fragments de pierres et de marbres, et nous arrivâmes à la ville où il n'y a plus que des murs de maisons, sauf quelques constructions nouvelles. Les Grecs eux-mêmes détruisirent tout, lorsqu'à l'approche des Turcs, ils se retirèrent dans l'Acropole, afin de priver d'abri leurs ennemis. Sept mauvaises colonnes, échappées encore à cette dernière catastrophe, sont la seule ruine antique qui reste à Corinthe. Mais vous voyez, çà et là, des fûts de colonnes brisés, et tout, jusqu'au sommet de l'Acropole, est semé de fragments de marbres. L'Acropole est un vaste rocher à pic, presque cylindrique, et dont le sommet est couronné d'une forteresse qui a, dit-on, trois lieues de tour; il est certain qu'elle est immense. Il faut bien une heure et demie de marche pour arriver au point le plus élevé, et de là, vous avez une vue admirable sur le golfe de Lépante, celui d'Athènes et les montagnes de la Morée.

L'isthme de ce côté n'a pas plus de deux lieues de largeur, et le terrain est très bas; il doit être très facile d'y faire une coupure.

« Nauplie, 21 octobre 1833.

« Nous sommes partis de Corinthe, le 19, au matin. Pendant la nuit, il avait un peu plu, et les sommets de la Morée et de la Roumélie avaient endossé leurs premières neiges. Mais la journée fut magnifique et la neige fondit. Nous traversâmes un pays admirable, longeant pendant plusieurs lieues un torrent, rempli de lauriers roses, qui descend du Pente-Scouphi; je dis admirable, et cependant, sur toute la route, nous n'avons rencontré que deux maisons et trois ou quatre poiriers sauvages. Arrivés au sommet de la montagne, nous découvrîmes Argos et le golfe de Nauplie, et, parvenus au bas, nous aperçûmes Nauplie sur son rocher, à gauche, à quelques lieues de nous. L'air est si transparent dans ces contrées que les distances sont trompeuses, elles paraissent en général beaucoup plus rapprochées, et nous marchâmes longtemps au devant de Nauplie, croyant l'atteindre et le voyant fuir. Enfin nous eûmes le plaisir de retrouver une grande route, des maisons, des rues, etc.

« Je remets à une autre fois de vous parler de Nauplie. »

En arrivant à Nauplie, M. d'Eichthal y trouva auprès de la Régence grecque, son cousin Guillaume d'Eichthal et M. de Roujoux qui lui fit connaître Coletti. Après quelques jours de repos, il partit, avec son ami Lanjuinais, pour aller visiter Athènes, mais, à Egine, il fut pris d'une dyssenterie qui faillit l'enlever. Il dut rester, pendant près de trois semaines, dans un grenier ouvert à tous les vents. Heureusement, il y avait là le collège des Evelpides dont le médecin le soigna fort bien. La chute qu'il avait faite à Otrante l'avait fort ébranlé : dès qu'il fut un peu remis, Lanjuinais et lui allèrent à Athènes.

On n'a malheureusement pas retrouvé dans les papiers de M. d'Eichthal la lettre qu'il a dû écrire à ses

parents et à ses amis après son voyage d'Athènes; tout ce qu'il dit de cette ville se résume pour nous dans ce paragraphe d'une lettre écrite de Nauplie, le 7 février 1834.

« Nauplie, 7 février 1834.

« Nous avons célébré hier l'anniversaire du débarquement du Roi. Tout s'est passé au mieux. Il y avait une vraie joie dans les rues. Le matin, le Roi est allé à l'église grecque, comme dans toutes les grandes cérémonies, et, de là, il s'est rendu à cheval au lieu du débarquement, à une demi-lieue de la ville, accompagné d'un piquet de ses lanciers et d'un escadron de ses gendarmes à cheval; puis venait une troupe de campagnards en fustanelle, aussi à cheval sur leurs petits roquets avec des bâts et sacs pour selles, contents et fiers comme des Rodomonts. Les grands drapeaux des corporations, aux couleurs grecques, flottaient en grand nombre tout autour du cortège, sous ce beau ciel soleilleux, au milieu des fustanelles blanches et des vestes rouges et bleues, c'était charmant. Le soir, bal au Bouleuticon (Chambre des Députés) ancienne mosquée.

« Ici, les affaires vont à merveille (sauf l'avenir financier, au moins l'avenir prochain sur lequel il est difficile de se faire une opinion bien arrêtée), mais les affaires vont à merveille, parce que le sentiment de confiance dans la stabilité du gouvernement et la prospérité du pays, devient de plus en plus général, et que même les intentions libérales de la Régence sont de mieux en mieux appréciées. Tu t'en convaincras en lisant les numéros du *Sauveur* qui est cependant rédigé par les républicains du pays.

« La feuille d'hier contient des ordonnances décrétant l'érection de quatre monuments, à Athènes, Navarin, Petalidi et Messolonghi, en mémoire de l'affranchissement de la Grèce, de la victoire des flottes alliées, du débarquement des Français, et du siège de Messolonghi. Pour les trois premiers, un concours est ouvert auquel sont appelés les *architectes de tous les pays*. On aurait bien fait d'introduire un semblable

concours *pour le plan d'Athènes;* du reste, il n'est pas dit que cela ne se fasse pas encore. Le Roi va, ces jours-ci, partir pour Athènes; l'emplacement de son palais n'est pas encore décidément fixé, et il veut arrêter son choix. Je crois, que cette inspiration qui m'a fait vous écrire la lettre du mouillage d'Oxia, aura sa réalisation; Athènes deviendra bientôt un centre artiste; disons, toute la Grèce. Plus on reste sur cette terre, plus on l'admire, plus on en devient *amoureux;* ce mot est le seul convenable. C'est bien plus beau que l'Italie; nous n'avons pas de sirocco; les montagnes de neige sont bien plus éloignées de la mer. Le beau temps, que je t'ai décrit dans ma dernière lettre, continue toujours; ce matin, à neuf heures, dans les collines près de la ville, j'avais trop chaud. Quand ce bassin de la plaine d'Argos, que j'ai chaque jour devant les yeux, sera-t-il de nouveau boisé? Avec un pareil climat, il est impossible que le sentiment du beau ne soit pas universalisé dans le peuple; il l'est en effet. Le premier usage que les Grecs ont fait de leur affranchissement a été de se donner des costumes; avec nos uniformes européens, on n'aura jamais de soldats Grecs. L'adoption de ce costume n'a pas eu jusqu'ici grand inconvénient parce que, pour commencer, la Régence, avec raison, ne se souciait pas beaucoup de soldats Grecs. Mais il paraît que le Roi lui-même aime beaucoup la fustanelle et quand son règne sera venu, il organisera quelques régiments nationaux avec ce costume; Mme la comtesse d'Armansperg qui possède le goût du *beau,* et qui, malgré les torts qu'on peut lui reprocher, n'en est pas moins la femme la plus distinguée de Nauplie, Mme la comtesse d'Armansperg, prête aussi son appui à la fustanelle; elle a donné de superbes costumes à son chasseur et à son portier. Je crois que toutes les femmes seront de son avis.

« On commence à causer beaucoup ici du mariage du Roi, non comme chose faite ou se faisant, mais nécessaire à faire. On sent que l'avenir du pays est tout entier là, et qu'il faut cela pour mettre fin à la lutte qui se passe ici entre les puissances étrangères. Bien des vœux se tournent vers la France; mais l'Angleterre et la Russie laisseront-elles faire, et n'iront-elles

pas chercher quelque princesse de la confédération germanique?

« Quatre Français, M. Dumont, médecin philhellène, ami de Bailly, brave homme s'il en fut jamais, M. Philippe, marchand à Nauplie, M. Odricourt de Guindricourt, directeur de la ferme modèle de Thyrinthe, enfin M. Masson. chancelier de la légation, tous très braves gens, viennent d'acheter environ 900 arpents de terre entre la mer et Athènes, pour la somme de 18,000 fr., se proposant de s'y établir et d'y fonder une ferme modèle; ils ont acheté en outre pour 8,000 fr. de terrains dans Athènes, et 2,000 fr. de jardins.

« Tu vois que cela fait de la terre en friche à environ 20 fr. l'arpent. Dans la plaine d'Argos, l'arpent de vignes en coûte 2,000; tu vois l'intervalle. D'après ce que je t'ai dit de l'état du pays, je ne doute pas que d'ici à peu de temps, un assez grand nombre d'achats pareils n'ait lieu, et qu'il n'y ait une hausse sur les terres, surtout près d'Athènes.

« Pendant mon séjour dans cette ville, je vous ai longuement écrit à ce sujet, et j'attends vos réponses. On m'a promis une note du chargé d'affaires des Turcs de Négrepont sur les propriétés à vendre dans cette ile; j'espère pouvoir te la transmettre ci-incluse (elle n'est pas encore venue).

« Je suis toujours sans lettres de vous, quoique toujours aussi désireux d'en avoir. Je me sens souvent bien du vide, dans ce climat qui excite tant la vie ; je suis heureux d'avoir rencontré Guillaume, dont je t'ai longuement parlé dans ma dernière lettre, et avec lequel je suis toujours au mieux; et puis, je me rabats sur le grec que je commence à lire assez couramment et à baragouiner assez pour me tirer d'affaire dans le pays.

« Je pense que tu continues à recevoir le Journal Officiel; il publie maintenant le nouveau code pénal. La main d'œuvre est ici fort élevée ; on me dit qu'une journée d'ouvrier en bâtiments, d'un simple maçon, se paye 4 fr. Il y aurait quelque chose à faire pour un libraire en détail. Le seul libraire qui soit ici, un Allemand, n'entend rien à son affaire.

Pour compléter ces indications insuffisantes sur Athènes, voici un document des plus curieux, et qui, de plus, est inédit : à la vérité, il est de trois années postérieur au voyage de M. d'Eichthal : mais, de 1834 à 1837, les choses n'avaient pas dû changer beaucoup. C'est une lettre de M. Hase adressée à M. Miller et trouvée dans les papiers de ce dernier, dans laquelle M. Hase raconte spirituellement mais malheureusement trop succinctement, les impressions d'un très rapide voyage qu'il vient de faire en Grèce.

La lettre est datée du 28 juillet 1837.

« Les paquebots franchissent les distances avec la rapidité de l'oiseau des mers : on s'embarque à Marseille, on s'endort en vue des côtes de la Provence, et on s'éveille, pour ainsi dire, au pied du cap Malée. Ce n'est que là que commencent véritablement les incidents, nautiques ou autres : vents contraires, mer très grosse et très dure, brises *carabinées*, échouages de caïques, positions critiques, ou du moins tout à fait particulières.

J'y ai passé comme un autre, et après avoir visité les Cyclades, je suis arrivé à Athènes, ville de contrastes, amas confus de ruines où l'on trouve des fiacres et des chameaux, des palmiers et des chardons, des Albanais déguenillés et des dames fort élégantes de toutes les nations de l'Occident. Le pain y est assez rare et fort cher ; mais, à cela près, la cité de Cécrops tend à devenir une ville tout à fait européenne. Il y a déjà à Athènes et aux environs, une Cour de cassation, deux laboureurs, trois rues (celles d'Eole, de Minerve et de Mercure, τοῦ Ἑρμοῦ) quatre musées, cinq arbres, six boulangers, sept maisons très confortables, huit sociétés savantes, dix-neuf journaux et une quantité innombrable d'insectes et de reptiles de toute espèce. (En fait de journaux, je ne parle que de ceux que j'ai vus : 1° *le Journal officiel* ; 2° *le Messager* ; 3° *le Courrier*, Ταχυδρόμος ; 4° *le Sauveur* ; 5° *la Minerve ;* 6° *la Grèce régénérée*, ἀναγεννηθεῖσα ; 7° *l'Espérance ;* 8° *le Morning Herald ;* Πρωϊνὸς Κῆρυξ : 9° *le*

Messager du Commerce; τοῦ ἐμπορίου; 10° *le Voleur*, Κλέπτης; 11° *l'Esculape*; 12° *l'Iris*; 13° *l'Aurore*, Ἠώς; 14° *le Spectateur*; 15° *le Progrès*, ἡ Πρόοδος; 16° *le Magasin*, Ἀποθήκη; 17° *le Journal des connaissances utiles*, τῶν κοινωφελῶν γνώσεων; 18° ἡ Ἑλληνικὴ πλάστιγξ; 19° *la Trompette évangélique*, ἡ εὐαγγελικὴ Σάλπιγξ, qui fait une espèce d'opposition théologique dans le genre de la *Quotidienne*.

« J'ai été aussi à Eleusis, à Mégare, à Corinthe, puis je suis rentré dans l'Archipel, et, dans l'espace de huit jours, un autre bateau à vapeur m'a ramené de Syra à Marseille où on nous a mis en quarantaine pour un mois. Je vous avoue que ce temps de réclusion me paraît d'une longueur effrayante... »

Si Athènes était encore dans sa période d'enfantement, en 1837, lorsque M. Hase la visita, Nauplie, en 1834, était un séjour un peu plus agréable : voici la description qu'en donne M. Victor de la Boulaye, à la fin d'une lettre sur l'état de la Grèce, en 1834, publiée dans la Correspondance d'Orient de MM. Michaud et Poujoulat.

« La ville de Nauplie, siège du gouvernement, est vivante et a un petit air de capitale ; il n'y a point de décombres comme dans toutes les autres villes de Grèce ; les rues sont nommées en grec et en allemand, les maisons régulières et numérotées, les places plantées d'arbres ; les faubourgs sont agrandis, des routes ont été commencées, des casernes construites, des escaliers taillés dans les rochers. Les logements sont d'un prix excessif ; il faut que celui qui fait bâtir, ait, en quatre ans, recouvré son capital. La ville de Nauplie, si vivante à présent, est menacée d'une ruine prochaine par la translation du gouvernement à Athènes où, du reste, il sera beaucoup mieux placé. J'ai trouvé à Nauplie, un cabinet de lecture assez bien fourni en journaux français ; il est maintenant fondu en un cercle ou casin de souscription ; un seul journal s'imprime en Grèce, c'est le *Sauveur*, en grec et en français ; les autres feuilles n'ont pu fournir le cautionnement

exigé pour les recueils politiques (1,000 colonati soit 5,500 fr.); il est inutile de dire que le *Sauveur* est ministériel (1).

M. d'Eichthal était arrivé en Grèce, sans avoir l'idée bien arrêtée de ce qu'il y ferait. Ce pays jeune et nouveau-venu dans la politique l'intéressait; il brûlait du désir de lui être utile et il cherchait quel service il pourrait lui rendre. Dès son arrivée, il s'était mis à étudier sa topographie, ses ressources, à se rendre compte de ce qui lui manquait : tout lui manquait, hélas! et sur ce point, le jeune économiste n'avait en vérité que l'embarras du choix.

Voici ce qu'il raconte lui-même, dans un passage de la longue lettre qu'il écrivait à son ami Duveyrier, le 17 mars 1834, et à laquelle nous avons déjà fait quelques emprunts.

« Tout marche de front, mon cher ami. Depuis mon arrivée en Grèce, mon désir est de la coloniser. Sur cette terre désolée, des villes, des monuments, des lieux de spectacle et de concert, des routes, des moissons; sur cette terre solitaire, des ports, des vaisseaux, à rame, à voile, à vapeur; tout cela danse incessamment devant ma fantaisie; depuis six mois, je tourne et retourne la boule pour trouver le point où la saisir. Enfin, il y a deux mois passés, j'ai serré les doigts, et de projet en projet, de démarche en démarche, j'ai fini par obtenir la création d'une espèce de *Bureau d'économie politique* qui va entreprendre et, j'espère, pousser vigoureusement cette besogne. Je fais partie de ce bureau (2) avec Poniropoulo et Roujoux dont je te parlais tout à l'heure. Poniropoulo, âgé aujourd'hui de cinquante ans, a fait pendant quinze années le commerce

(1) Victor de la Boulaye, *Lettre sur l'état de la Grèce en 1834, dans la Correspondance d'Orient de MM. Michaud et Poujoulat*, tome VII, p. 588-607.

(2) Sa nomination date du 21 mai 1834.

de la Méditerranée et de l'Adriatique : à l'époque de la Révolution, il se mit à la tête de la province d'Arcadie, dans la Messénie, sa patrie, rassembla un corps de quinze cents hommes et contribua beaucoup à la défaite du fameux Dramali qui perdit une armée de 40,000 hommes dans l'Argolide. Depuis ce temps, il a fait partie de toutes les assemblées nationales, a exercé des fonctions publiques et s'en est bien acquitté. C'est, m'assure-t-on, un honnête homme et qui connaît à fond le pays, même sous le rapport statistique. Roujoux, mon autre collaborateur, vient d'avoir sa vingt-quatrième année, et je n'ai jamais vu un homme de cet âge aussi formé. Ardent républicain, il se battit comme un forcené aux Journées de Juillet; son exaltation fut telle qu'il en demeura comme fou pendant quelques mois. On l'envoya en Grèce, achever de se calmer; il avait appris le grec avec Coray, la jurisprudence avec Daunou et Legraverend; il fut attaché à la légation de France, officieusement sinon officiellement, et, par sa connaissance de la langue, par sa prodigieuse activité, par son talent à manier les hommes du pays, il rendit les plus grands services. Il avait, heureusement pour lui, trouvé dans M. Rouen, notre ministre, un homme d'un caractère extrêmement doux et liant, un élève de M. de Talleyrand, qui sut dompter par de la bonté sa nature impétueuse et intraitable. Souvent, M. Rouen sollicita pour cet homme qui lui avait rendu tant de services, une place d'attaché; jamais il ne put l'obtenir. On lui a envoyé dernièrement pour remplir cette place Eugène Ney, garçon d'esprit et homme du monde, mais peu habitué aux affaires, surtout à celles de ce pays-ci. Roujoux, découragé, vexé, rappelé par son père, voulait s'en retourner en France, lorsque je lui proposai d'entreprendre ensemble ce que je t'ai dit; ce qui fut accepté et a parfaitement réussi. L'ordonnance organisant le bureau est déjà rendue, et celle pour les nominations sera signée dans un jour ou deux. Sans Roujoux, je n'aurais jamais voulu entreprendre cette tâche. Il fallait, pour réussir, son activité, sa puissance de travail, sa connaissance des hommes et de la langue du pays, ses liaisons avec les personnages les plus influents. Quoique

ce soit une âme un peu desséchée par la philosophie voltairienne, par les désappointements de Juillet, par les intrigues grecques, par les trahisons des femmes, etc., c'est toujours une nature forte et généreuse, un enfant de bonne race, un disciple de Daunou, de Coray, de Legraverend, un élève d'Henri IV, enfin un garçon que j'aime et qui m'aime bien, et qui faisait à Goury cette singulière déclaration, que j'étais le seul homme auquel il n'ait pas pu dire la vérité sur la Grèce.

« Pendant les quinze premiers mois qui ont suivi mon départ de Paris, durant tout mon séjour en Italie principalement, tu peux croire qu'en l'absence d'un avenir nouveau, j'avais éprouvé de cruelles souffrances morales. Mais depuis deux mois environ, depuis que je recommence à voir clair devant moi, la vie m'est revenue, et je sais de nouveau ce que c'est que le contentement. La dissolution si douloureuse de notre ancienne famille s'est terminée ; j'ai appris les succès de Fournel, et, je crois, de Lambert, en Egypte; les tiens à Paris; ceux de Michel (Chevalier) en Angleterre et en Amérique; Flachat est à la tête d'une entreprise qui, j'espère, réussira ou du moins le mènera à quelque chose de bon; Barrault, lui-même, le fier Sicambre, s'est refait bourgeois à Constantinople, s'y est fait bien voir de l'ambassade, et, peut-être maintenant est en Russie...

« L'agonie du vieux monde est donc finie et la naissance du nouveau commence. Cette œuvre si positive, si certaine, à laquelle je me trouve rattaché, jette une douce lueur sur l'avenir. L'œuvre politique à laquelle je vais me vouer, est tout à fait selon mon cœur. Les éléments du succès sont grands, non seulement pour faire du bon, mais même pour faire du neuf. Le gouvernement a les intentions les plus libérales. Il est déterminé à ne point laisser s'établir ici une aristocratie de grands propriétaires; cette volonté devra le conduire à d'importantes modifications dans le régime de la propriété. Les Grecs entendent bien, d'ailleurs, tout ce qui touche aux affaires; ils comprennent le crédit; ils sont tout disposés à recevoir d'Europe toutes les améliorations industrielles qui peuvent augmenter la valeur de leur territoire.

Je crois qu'ils verront avec plaisir des colonies, surtout des *colonies industrielles*, s'établir dans le pays ; ils ne repousseront même pas des *colonies agricoles*, pourvu qu'on fasse auparavant, aux anciens habitants, une large part dans la distribution des terres nationales (et celles-ci forment les trois quarts du territoire). De quelle manière cette colonisation devra-t-elle être conduite? Comment devront se combiner les colonies anglaises, françaises, allemandes, qui la composeront sans doute presque exclusivement? Comment les émigrants devront-ils être choisis? Y aura-t-il lieu de mettre en œuvre ici quelques-uns des essais d'associations de travailleurs tentés dernièrement en Angleterre et en France? etc., etc. J'ai déjà soumis à la Régence et envoyé à mon frère, à Paris, quelques idées sur ce sujet. Je l'ai même prié de te les communiquer. J'ai puisé de nouvelles lumières dans des papiers parlementaires sur l'émigration et la colonisation. Il faut que je sois à la besogne, que j'aie conféré avec des Grecs, pour pouvoir envoyer à mes amis des données plus positives, et demander leurs conseils et leur aide. Toutefois, dès aujourd'hui, ils m'obligeront en m'éclairant à l'avance sur les dispositions de l'Europe, sur les facilités que la colonisation peut y trouver, sur le genre d'attrait qui peut le mieux conduire les Européens vers ces contrées.

« L'exécution de nos plans industriels rencontrera les plus grands obstacles dans les intrigues de la politique extérieure de ce pays. Ce n'est pas seulement de la part de la Russie, qui fait tout ce qu'elle peut pour empêcher l'établissement d'un ordre de choses régulier. Mais l'Angleterre elle-même a ici pour représentant un homme dont la vie s'est passée au milieu de méchantes intrigues et qui continue son métier. En Espagne, il a excité les libéraux, puis les a vendus aux *Serviles;* en Italie, il a excité les *Carbonari* et les a vendus aux Autrichiens ; en Amérique, il a été envoyé par son gouvernement au Congrès de Panama, afin de l'empêcher de se former, et il y a parfaitement réussi, ce qui, du reste, n'était pas difficile. Ici, il a été envoyé, il y a cinq ans, pour renverser Capodistria, et s'est merveilleusement acquitté de cette

besogne. Mais, après avoir fomenté contre lui le parti constitutionnel, il a voulu, plus tard, vendre ce parti à Augustin, frère du président. Depuis l'arrivée de la Régence, jaloux de l'ascendant que prenait la France dans ce pays, il a mis en jeu l'ambition et la vanité du comte d'Armansperg, président de la Régence, l'a poussé à intriguer pour supplanter ses collègues et rester seul maître du terrain, au moins jusqu'à la majorité du Roi, et à amener ainsi la déplorable scission qui a éclaté entre le comte et ses collègues. Ceux-ci, qui sont des hommes énergiques et ont la majorité, ont demandé le rappel de Dawkins, mais, jusqu'ici, il a été refusé, soit parce que la demande a été faite maladroitement, soit parce que Dawkins a eu le talent de présenter l'attaque dont il était l'objet comme une intrigue russe, soit peut-être enfin, parce que le cabinet anglais n'est pas sincère dans son alliance avec la France, et n'est pas fâché d'avoir ici un homme de l'école de Wellington et de Castlereagh.

« Une parfaite intelligence de la France avec l'Angleterre est cependant une des premières conditions de succès pour tout ce qui peut être tenté dans l'intérêt de la prospérité de ce pays, et sous les auspices de Dawkins, il n'y a pas d'alliance possible.

« 26 *mai.* — Le 21 de ce mois, cher ami, nos nominations ont été signées, et, hier 25, jour de la Trinité, j'ai eu mon diplôme. Me voici donc membre du *Bureau d'économie publique*. Tu avais deviné qu'il y avait de l'économie dans mon affaire, mais tu n'avais pas deviné tout à fait juste.

« Coletti, mon ministre (Intérieur), est un ancien médecin d'Ali-Pacha. Il est certainement l'homme qui a eu la part la plus effective à l'émancipation de la Grèce, quoiqu'il soit beaucoup moins connu que certains piaffeurs du pays. Depuis 1823, il est à la tête du parti national, appelé depuis constitutionnel, et s'est toujours appuyé sur la France. Maurocordato, son rival depuis cette époque, a toujours été le meneur des *Fanariotes* et des *Codjabachis* de la Morée (c'est la petite aristocratie du pays qui vivait d'exactions) ; son point d'ap-

pui a toujours été l'Angleterre, particulièrement depuis le temps de Dawkins.

« Roujoux et moi, sommes deux gaillards qui ne dormiront pas. Ce courrier-ci emporte déjà un bon paquet de nos lettres particulières qui commenceront à chauffer, et nous sommes déterminés à pousser le travail vigoureusement.

« Tu peux promettre à tes amis qui voudront coloniser, un beau ciel et un gouvernement libéral ; les droits de citoyens grecs ; liberté entière des cultes ; *absence de titres de noblesse*, une loi, des coutumes excellentes, une terre prodigieusement fertile, etc.

Nous commencerons probablement la colonisation par la Messénie et l'Elide ; le voisinage de l'Europe, la beauté des côtes, le voisinage des iles Ioniennes, l'abondance des eaux et des bois, la fertilité du sol, motivent cette préférence. La présence d'Athènes devra aussi encourager une forte immigration dans l'Attique.

« Il faut que la France prenne vigoureusement part à cette entreprise. La modification de la loi sur les pauvres va causer une émigration énorme de l'Angleterre, qui sera favorisée et aidée par le gouvernement. Si la France n'envoie pas de forts détachements en Messénie et en Elide, ces côtes deviendront anglaises et autrichiennes.

Quant aux modes de concessions, nous les emploierons tous ; ventes et concessions à terme, concessions perpétuelles, moyennant annuités. Sitôt que notre travail statistique, pour constater l'état de la propriété dans ces provinces sera fait, nous enverrons des instructions aux consuls.

. . . .

J'ai du sang de 1830 dans les veines. J'ai écrit aujourd'hui beaucoup de lettres calmes, mais avec toi, il n'y a pas moyen. — Sais-tu que chez les Turcs, la descendance des Emirs a lieu par les femmes, Fatmé ayant été le seul rejeton du Prophète? — La mère seule confère l'Emirat. Sais-tu aussi que le Croissant n'est pas un symbole originairement turc, mais le symbole de Diane Byzantine qui a passé et que les Turcs ont adopté, après la prise de Constantinople, comme trophée?

La nomination de M. G. d'Eichthal, comme membre du Bureau d'économie publique avait été signée le 21 mai; le 22, le *Journal officiel* publia l'organisation de ce bureau et le 31 mai, M. G. d'Eichthal prêta serment. Les fragments de la longue lettre que nous venons de citer, et les notes nombreuses recueillies sur ses carnets montrent avec quelle ardeur il se mit à l'œuvre de colonisation qu'il avait entreprise :

« Nauplie, 29 juin 1834.

. . . .

« La majorité de la Régence est maîtresse chez elle, les intrigues domestiques et étrangères ont été paralysées. On a pu s'occuper des questions d'amélioration intérieure et favoriser l'élan du pays qui ne demande que repos et travail. Notre *Bureau d'économie politique* est arrivé là fort à propos. Roujoux, qui est un chef de bureau admirable, a expédié toutes les affaires arriérées. Nous avons fait rendre une loi pour la distribution de terres aux anciens soldats, et je suis moi-même occupé depuis huit jours à préparer une loi pour la concession générale des propriétés nationales du pays. Sous peu de jours, elle sera présentée, et l'exécution ne languira pas. Je propose au gouvernement de faire d'ici à six mois cadastrer trois nomarchies (départements) Athènes, Nauplie et Corinthe, Patras et Gastouni. Cette opération est indispensable, puisque, comme tu sais, toutes les notions manquent ici au sujet de la propriété. Au mois de mars prochain, on pourrait procéder aux concessions à faire aux communes et habitants pauvres, et au mois de mai ou de juin, époque de la belle saison et de la majorité du Roi, la vente générale aux enchères de tout ce qui n'aurait pas été employé commencerait. En répandant activement en Angleterre, France, Allemagne et Italie la connaissance des intentions du gouvernement grec, je crois que les acheteurs ne nous manqueront pas. D'ici là, d'ailleurs, ceux qui se présenteraient et accepteraient des conditions fort raisonnables, seraient casés, pourvu que ce fût pour s'é-

tablir immédiatement. Voilà ce que je propose au gouvernement, et il faudra bien qu'on adopte quelque chose comme cela. »

Malheureusement cette œuvre importante fut arrêtée dès ses débuts. L'activité de MM. d'Eichthal et de Roujoux n'était pas sans doute du goût de tout le monde.

Par suite d'une intrigue dont M. d'Eichthal n'a pu jamais démêler l'origine, il fut dénoncé comme saint-simonien, sans doute à la suite d'une action des plus honorables pour lui et qu'explique ce fragment d'une lettre datée de Nauplie, 15 août 1834 :

« J'avais encore des saints-simoniens près de moi quand ta lettre m'est arrivée, et ceux-là, je t'assure, bien contre mon gré. Je te conterai quelque autre jour la position dans laquelle ils arrivaient à Nauplie. Il n'y avait pas cependant moyen de les laisser périr de misère ou mendier de porte en porte. En m'intéressant à eux, je craignais de compromettre, non-seulement moi, mais tous mes amis politiques, y compris même les membres de la Régence. En les abandonnant, je me deshonorais... J'ai été au plus sûr; j'ai fait mon devoir; en évitant de m'afficher, je suis cependant parvenu à leur procurer du travail et une existence dans ce petit Nauplie où l'on jase tant et où tant de personnes sont très disposées à jaser contre moi. Malgré quelques imprudences qu'ils avaient faites, leur arrivée a été promptement oubliée et, autant que je puis croire, je m'en tirerai sans encombre... . »

M. d'Eichthal se trompait.

Le 19 septembre-1er octobre 1834, parut un rescrit royal (sous le numéro 16,966) qui, sans le nommer, le concernait.

Rescrit royal. (Traduction de l'allemand.) (1)

« On nous assure que plusieurs membres de la secte Saint-Simonienne tiennent ici, sans permission, des réunions secrètes. Le ministre ne négligera rien pour arriver sur la trace de ce désordre et pour procéder contre les principaux auteurs et leurs complices, d'après les articles 212, 216, 218, 220, 222 du Code pénal. Le résultat des recherches, et, s'il y a lieu, des perquisitions, devra nous être communiqué sous six jours.

« Attendu que la tendance de cette secte des Saints-Simoniens ne s'accorde nullement avec les principes du droit et de la légalité d'après lesquels notre amour paternel veut régir nos fidèles sujets, jamais la permission d'exercer leurs pratiques ne devra être accordée à ces sectaires, et il faut avoir l'œil sur eux. Les contrevenants à l'article 212 du Code pénal, dans le cas où ils seraient étrangers, doivent être immédiatement expulsés de notre territoire.

« Nauplie, 19 septembre—1er octobre 1834.

« Au nom du Roi, la Régence,

« v. ARMANSPERG, v. KOBEL, v. HEIDECK. »

A cet ordre, le ministre, M. Coletti, répondit immédiatement la lettre suivante :

« Nauplie, 20 septembre—2 octobre 1834.

« Sire,

« Je viens de recevoir le rescrit de Votre Majesté, en date du 19 septembre—1er octobre, qui m'ordonne de prendre les mesures nécessaires pour découvrir les réunions secrètes

(1) Il est à remarquer que tous les documents officiels de cette époque sont écrits en langue allemande qui était alors la langue officielle du royaume de Grèce. Seules, les lettres de Coletti sont écrites en français.

que l'on dit être tenues à Nauplie par divers membres de la société Saint-Simonienne, et pour faire punir les coupables, suivant les dispositions du Code pénal.

« Jusqu'ici, le ministère de l'Intérieur n'avait reçu absolument aucune indication des faits que lui signale Votre Majesté. Il s'occupera cependant à les rechercher avec tout le zèle que l'administration doit déployer, toutes les fois qu'il s'agit de mettre au grand jour les desseins d'hommes qui s'enveloppent de ténèbres et de mystère. Il espère même que Votre Majesté voudra bien lui communiquer quelques-uns des indices qui ont mis le gouvernement sur la trace des désordres dénoncés. La tâche des autorités de police, chargées de découvrir les coupables, se trouverait par là simplifiée et un temps précieux pourrait être gagné.

En attendant le résultat de ces recherches, je crois devoir communiquer à Votre Majesté les renseignements que le ministère s'est procurés sur la présence des Saints-Simoniens en Grèce.

« D'après des informations assez positives, il n'existe plus aujourd'hui de société Saint-Simonienne proprement dite; elle s'est dissoute et les membres qui en avaient fait partie à diverses époques, sont entrés dans la vie civile, chacun conservant ou modifiant plus ou moins ses anciennes opinions.

« De ces ex-membres ou adhérents de la société Saint-Simonienne, à la connaissance du ministère, cinq se trouvent en Grèce : M. Graillard, colonel du corps royal de la gendarmerie ; M. d'Eichthal, conseiller au ministère de l'Intérieur; et trois jeunes gens arrivés ici, il y a quelques mois.

« M. le colonel Graillard est en ce moment absent de Nauplie ; il ne peut être un des contrevenants. M. d'Eichthal, en entrant dans ses fonctions au ministère a cru spontanément devoir me faire la déclaration qu'il ne lui restait de ses relations passées aucun engagement, que sa volonté était d'agir en toute occasion comme il convient à un bon et loyal serviteur de Sa Majesté, et de se conformer pour sa conduite morale et religieuse simplement aux idées reçues. J'ai toute confiance en la parole que m'a donnée M. d'Eichthal, et j'ai d'ailleurs la

certitude matérielle qu'il ne prend part à aucune réunion secrète.

« Restent les trois jeunes gens arrivés, il y a quelques mois. L'un, nommé Bertrand (1), peu de jours après son arrivée, a été engagé par les propriétaires de l'établissement de Falon, en Attique, pour diriger des ouvriers maltais, et réside là depuis cette époque.

« Un autre, nommé Jourdan, a été engagé par M. Scouffo, rédacteur du *Sauveur*, pour lui mettre ses articles en français.

« Un autre, nommé Delaury, espère une place de commis dans un magasin ; en attendant il gagne sa vie en donnant des leçons de français. — Le soupçon d'avoir fait partie à Nau-

(1) Un an après, ce même Victor Bertrand fut expulsé de Grèce, ainsi qu'il résulte de deux documents qui se trouvent parmi les papiers de M. d'Eichthal. Le premier, sous le numéro 24519, et daté du 27 avril-9 mai 1835, est l'ordre succinct (écrit également en allemand), d'expulser, dans un délai de huit jours, du sol de la Grèce, Victor Bertrand « comme indigne, par sa conduite, de notre royale protection. »

Voici la traduction du second document, qui porte le numéro 24862 :

OTHON, etc.

« Nous répondons au rapport du Ministère de l'Intérieur des 2-14 mai dernier, relatif à notre résolution du 27 avril-9 mai.

« Il résulte des propres aveux du Français Victor Bertrand et des déclarations des témoins, qu'il s'est laissé aller à frapper au visage un officier de notre armée qui lui demandait des explications sur une grossièreté qu'il s'était permise. Par suite de l'enquête qui a eu lieu à ce sujet, il a été démontré que Bertrand a déjà, précédemment, porté des armes prohibées, s'est permis d'outrager des officiers et sous-officiers de notre armée, s'est publiquement exprimé de la manière la plus violente sur une classe tout entière de ces militaires, et a excité à la haine contre elle, montrant par là combien peu il respecte l'ordre légal et les institutions du pays.

« La nécessité de veiller au maintien de la tranquillité publique, exige l'éloignement d'un jeune homme, mauvaise tête, qui affecte des manières et des costumes bizarres ; le Ministère de l'Intérieur aura soin de ne pas différer davantage l'exécution de notre ordre du 27 avril-9 mai.

« Nous attendons, sous trois jours au plus tard, l'annonce des mesures qui auront été prises. »

Athènes, le 13-25 mai 1835.

plie de réunions secrètes ne pourrait donc tomber que sur MM. Delaury et Jourdan. Mais il ne nous est jamais parvenu de la police, sur leur compte, aucun renseignement qui puisse faire peser sur eux une présomption défavorable.

« Tels sont, Sire, les premiers renseignements que le ministère croit devoir porter à votre connaissance au sujet des anciens membres de la société Saint-Simonienne qui se trouvent en Grèce. Conformément aux instructions de Votre Majesté, j'aurai l'œil sur eux et je ne négligerai rien pour arriver à la trace du délit qui leur est imputé, si véritablement il existe. »

Malgré cette réponse spirituelle du ministre de l'intérieur, un autre rescrit royal (sous le numéro 17,320), en date du 26 septembre—8 octobre 1834, visant cette fois spécialement M. d'Eichthal, ce qui prouve bien que le coup était surtout dirigé contre lui, enjoignait au ministre de le révoquer de ses fonctions, et d'installer à sa place, un jeune Grec, M. Panagiotti Soutzo.

A cet ordre formel, le ministre répondit immédiatement la lettre suivante, en date du 28 septembre—10 octobre.

« Sire,

« Je me suis empressé d'exécuter l'ordonnance royale du 26 septembre—8 octobre, que Votre Majesté a daigné me communiquer sur la destitution de M. Gustave d'Eichthal et la nomination de M. Panagiotti Soutzo. . . . . . .

« Je me suis fait un vrai plaisir de communiquer à l'instant à ce dernier, sa nomination à la place de conseiller dans mon ministère. Il avait, par son travail et ses connaissances, bien mérité de cette faveur de Votre Majesté.

« Quant à M. d'Eichthal, j'ai cru devoir ne pas lui communiquer la décision prise à son égard, avant de soumettre à Votre Majesté les observations suivantes :

« Depuis que M. d'Eichthal est entré à mon ministère,

comme conseiller, je n'ai eu qu'à me louer de son activité, de son zèle, de son dévouement à Votre Majesté. Joignant à une éducation très soignée, une volonté de travail prononcée, sa coopération a toujours été très utile aux travaux du bureau; la connaissance qu'il a de la langue allemande le rendait très utile pour ses traductions fidèles des ordonnances. J'ajouterai encore que depuis qu'il a commencé ses fonctions, il n'a jamais touché à ses appointements qu'il a abandonnés au ministère pour acheter des livres d'administration, etc.

« Tels sont les motifs, Sire, qui m'ont engagé à lui taire, jusqu'à nouvel ordre de Votre Majesté, la décision prise à son égard. Tels sont les motifs qui me font vivement regretter un employé aussi distingué.

« Je suis, avec le plus profond respect, Sire, de Votre Majesté, le très humble et très obéissant serviteur et fidèle sujet.

« *Le Secrétaire d'État pour l'Intérieur*,

« COLETTI. »

Quelques extraits d'une lettre que M. d'Eichthal écrivit à son père, en date du 19 octobre, nous donneront la clé des intrigues qui s'agitaient autour de lui et qui finirent par lui faire quitter et son poste et la Grèce où il était arrivé avec tant d'illusions.

« Nauplie, 19 octobre 1834.

. . . .

« J'entamai la conversation avec le comte (d'Armansperg) en lui exprimant mon regret de n'avoir pu obtenir une audience de lui depuis deux mois. Il me répondit que sa santé l'avait empêché de me recevoir. Je lui dis que mon intention avait alors été de lui donner des renseignements sur les motifs qui m'avaient porté à m'éloigner de lui et de sa maison, de lui faire connaître les principes de la ligne de conduite que j'étais résolu de suivre, et de me mettre à sa discrétion. Mais

aujourd'hui, l'audience que j'avais demandée avait un autre but. Je désirais connaître les motifs de la destitution si dure et si blessante qui m'avait frappé, afin de pouvoir, ou me justifier si j'étais innocent des torts qu'on m'imputait, ou me résigner si j'en étais vraiment coupable. Là-dessus, le comte se retranche d'abord sur la raison officielle d'un personnel trop nombreux. Mais, comment le même jour avait-on nommé un nouveau conseiller, et pourquoi cette forme de destitution si désobligeante, si contraire à toutes les habitudes et à tous les principes du gouvernement? — Je m'étais permis, disait-il, de censurer publiquement les actes de l'autorité suprême, et un gouvernement ne pouvait se laisser attaquer par ses employés. Mais, dans quelles circonstances, avais-je eu ce tort? Quels étaient les actes qu'on me reprochait? — En le pressant, j'arrivai à lui faire dire que les motifs de mécontentement personnel qu'il pouvait avoir contre moi, n'entraient, certes, pour rien dans ma destitution, mais qu'enfin il en avait, et après bien des instances pour les connaître, j'appris que ces motifs de mécontentement étaient un propos que j'aurais tenu contre lui, il y a trois mois, propos que des personnes dignes de foi lui avaient rapporté, mais, en *exigeant sa parole d'honneur qu'il ne les nommerait pas.* Vous pensez bien, du reste, que je ne sais ce qu'est ce propos qui, probablement, est une invention des intrigants qui exploitent l'amour-propre du comte. Je lui fis observer que si j'avais fait de l'opposition contre lui, elle avait été assez ouverte, loyale et franche, pour que je ne descendisse pas à des propos. Il eut encore d'autres épanchements assez curieux. Je lui demandai comment, avec les vastes projets de colonisation qu'il avait en vue, il pouvait trouver le personnel du bureau d'Economie politique trop nombreux. — Mais ce bureau, qu'a-t-il fait depuis sa fondation? — Le bureau a déclaré qu'il ne pouvait rien faire tant que la propriété n'aurait pas été régularisée en Grèce. Il a présenté une loi sur ce sujet et il attend. — Oui, cette loi, cette espèce de pot-pourri. — Si Votre Excellence trouve le bureau d'Economie politique incapable, il serait bon qu'elle le déclare ou-

vertement; de toute manière l'imputation ne tombe pas sur moi seul et ne motive pas ma destitution... »

« Nauplie, 8/20 octobre 1834.

« A deux heures, je me suis rendu chez M. de Kobel. Je lui ai raconté de point en point mon entretien d'hier avec le comte. Il a tout entendu sans faire la moindre observation, c'est-à-dire qu'il n'est pas disconvenu que cette explication m'avait été refusée; seulement il m'a dit savoir du comte que je m'étais plaint qu'on n'eût pas pris le *consentement* du Ministre; que ce mot avait extrêmement blessé le comte, quoiqu'il reconnût que je l'avais ensuite désavoué et expliqué, en mettant le mot *avis* au lieu de *consentement;* il ajouta encore que le comte m'avait fait observer que mes plaintes *n'avaient pas de fondement*, puisque l'*ordonnance de destitution ne m'avait pas été signifiée.*

« Je répondis à M. de Kobel que cette phrase du comte était une de ces phrases qui n'engagent à rien; qu'elle pouvait être aussi bien un moyen de détourner l'entretien, qu'une insinuation favorable; que d'ailleurs, ce n'était pas une grâce, une faveur, un pardon, que je voulais; qu'à part les motifs particuliers de la mesure, les sentiments que le comte avait manifestés hier à l'égard des travaux du bureau de statistique me prouvaient que je n'avais plus rien à faire au service de la Régence; que ce bureau était pour le comte une chose odieuse, et qu'il n'aurait pas de repos qu'il n'en fût débarrassé.

« Nous parlâmes alors des travaux du Bureau. Je dis que je reconnaissais bien qu'il n'avait rien fait, mais c'est qu'il n'avait rien pu faire. C'est pourquoi Roujoux était allé faire le voyage d'Athènes avec le ministre, et Poniropoulo était allé en Arcadie. Que, du reste, le bureau avait fait son œuvre, en présentant la loi pour la constitution de la propriété en Grèce, et que si ce travail n'avait pas encore porté ses fruits, la faute n'en était pas au Bureau.

« Nous entrâmes alors dans l'histoire de cette loi et de

celle de la colonisation. Je blâmai fortement la conduite de M. d'Armansperg qui avait voulu faire la colonisation du pays, comme la translation à Athènes; que cette dernière mesure, bonne en elle-même, était trop précipitée; mais que pour la colonisation, c'était encore bien pis; puisqu'avant d'avoir rendu les Grecs eux-mêmes propriétaires, base fondamentale pour la prospérité du pays, et même pour le succès de la colonisation, on voulait, avant cet hiver encore, précipiter des milliers de familles sur la Grèce, sans avoir rien fait pour les empêcher de mourir de faim et de misère, ou d'être détruites par la jalousie des habitants. Je parlai des difficultés que nous avons rencontrées pour l'établissement des Colonies de Petalidi, Port-Tolon, Erétrie, des Samiens à Négrepont, etc., tenant toutes à l'état actuel de la propriété en Grèce, et je fis observer l'inconvénient qu'il y avait à ce que l'amour-propre du chef du gouvernement fût intéressé dans des questions où il était partie, tandis qu'il ne devait être que juge. Je me plaignis enfin que l'établissement de la ville de Port-Tolon, le seul qui pût réussir immédiatement, fût, depuis six semaines, entravé par le comte, par simple opposition *au Bureau d'Economie publique*. A tout cela, silence complet, silence d'approbation, au moins dans la forme, et même quelques observations à l'appui.

« En m'en allant, je me plaignis de nouveau du manque d'explication et de ma résolution de quitter le service. Je dis qu'il y avait un fin mot que je pensais savoir, mais qu'on ne voulait pas me dire. Il me pressa de parler. — N'est-il rien venu de Munich ? — Il me donna sa parole d'honneur que non. — Alors ma destitution, si elle n'est point une mesure politique, m'est une énigme. Elle ne peut reposer que sur des cancans. — Cela est possible, fut le dernier mot. Il finit en m'engageant de nouveau à attendre. »

Ce conseil ne pouvait avoir l'agrément de M. d'Eichthal, qui, irrité de toutes ces intrigues rédigea, ce même jour, 8-20 octobre, sa lettre de démission que voici :

« Monsieur le Secrétaire d'État,

« J'ai été informé officieusement que la Haute Régence avait l'intention de me destituer du poste de conseiller ministériel que j'occupais dans votre ministère, et que même cette mesure n'était ajournée que par l'intervention bienveillante d'une personne qui m'a donné, dans cette occasion, une marque précieuse de son estime et de son intérêt.

« Ayant fait auprès des membres même de la Haute Régence, pour connaitre les motifs de la mesure résolue à mon égard, des tentatives qui sont restées sans résultat, et ne pouvant consentir à demeurer plus longtemps au service d'un gouvernement chez lequel je dois supposer qu'il existe contre moi des préventions que je ne puis connaître, ni par conséquent espérer de détruire, je viens, M. le Secrétaire d'État, vous demander de présenter et de faire agréer ma démission à la Haute Régence, en lui exprimant le regret que j'éprouve de n'avoir pu obtenir sa bienveillance. Veuillez me permettre, en même temps, Monsieur le Secrétaire d'État, de vous témoigner la vive douleur que je ressens, d'être obligé de renoncer à des travaux pour lesquels j'espérais pouvoir être de quelque utilité à la Grèce et mériter votre estime et votre confiance.

« Je suis avec respect, Monsieur le Secrétaire d'État,

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

Gustave d'Eichthal.

La fermeté et la dignité de M. d'Eichthal eurent raison de ces intrigues. L'ordonnance de destitution fut rapportée, le 10-22 octobre, et M. d'Eichthal, maintenu dans ses fonctions de conseiller au Ministère de l'Intérieur et de membre du bureau d'Économie politique. Cependant, il ne conserva pas longtemps ces fonctions. A la majorité du Roi, au mois de mai 1835, le comte d'Armansperg ayant été nommé chancelier

du Royaume, Coletti dut se retirer du Ministère. M. d'Eichthal le suivit dans sa retraite et revint en France. Mais, avant de quitter la Grèce, il voulut en connaître au moins à fond une province, et il profita des loisirs qu'on lui laissait, bien malgré lui, pour faire dans la province de Livadie et dans la Phtiotide une excursion de quelques semaines dont il nous a laissé la très curieuse relation, dans ses notes prises, au jour le jour, sur les lieux mêmes qu'il visitait.

A l'aide de son journal de voyage, de ses carnets et de quelques lettres, nous pouvons le suivre dans son excursion et reproduire les renseignements qu'il recueillit, chemin faisant.

II.

Excursion à Zeïtoun et à Livadie. — État d'une province grecque en 1834.

Le 11 novembre, trois semaines environ après sa réintégration au ministère, M. d'Eichthal retourna à Athènes où il demeura encore quelques jours.

« *Samedi* 17 *novembre* 1834. — Départ d'Athènes à dix heures du matin. — Dimitri, domestique. — Trois chevaux. — Arrivée à huit heures au Khani de Chasia, après avoir failli m'égarer.

« Le Khani, où se trouvent une vingtaine de paysans albanais, rangés autour du feu, avec leurs chevaux à l'extrémité opposée, offre l'aspect d'un campement de Bohémiens.

« *Dimanche* 18. — Départ du Khani à neuf heures ; arrivée à Thèbes, à deux heures. — Aspect pittoresque de la ville ; fontaine de l'Ismène et de Dircé. — L'éparque (1), M. Oiconomi-

(1) Sous-préfet.

dis. — Difficultés de l'administration à cause de l'usage de la langue albanaise dans les villages. — Peu d'hommes capables d'être démogérontes. (1) La tyrannie turque avait empêché le développement de tout système communal. Elle avait également détruit toute propriété particulière. Le sol même des maisons de Thèbes est généralement national. Il en résulte un grand découragement dans la culture; il ne se fait pas de plantations.

« L'Éparchie (2) ne contient que 11,500 âmes, elle pourrait en nourrir le décuple. Ses habitants sont, en général, extrêmement pauvres. Le climat est sain. Il y a eu, cependant, cette année, des fièvres intermittentes épidémiques. On les attribue à la grande sécheresse qui a régné toute l'année. La difficulté de guérir ces fièvres vient du peu de soin que les habitants prennent d'eux-mêmes. On ne peut les assujetir à aucun régime.

« Mon hôte est briquetier. L'hiver, il fait le métier de maçon. Il gagne tout au plus deux à trois drachmes par jour; à Athènes, il en pourrait facilement gagner six, mais il ne se soucie pas d'y aller parce qu'il n'y aurait pas sa maison et toutes ses habitudes comme il les a ici. Et pourtant, il n'a pour lui, dans sa maison, qu'une chambre dans laquelle il couche, lui et sa femme, tout habillés, ainsi que mon domestique et moi. Il y a, dans la chambre, une cheminée qui sert à la fois et pour la cuisine et pour le chauffage; il veut la transporter dans un petit cabinet à côté. On se réunit autour du foyer pour fumer; un peu de citron jeté sur le feu, prévient, dit-il, les maux de tête.

« L'hiver, dans la Béotie, est fort rigoureux; la neige y tombe souvent et dure quelquefois quinze jours et même un mois. Toutes les communications sont alors interrompues. — Le bois est rare et cher.

« *Mardi* 20 *novembre.* — Départ de Thèbes. — Le mont *Sphingos*, (marqué *Phagas* sur la carte de l'état-major) et les

(1) Conseillers municipaux.
(2) Sous-préfecture.

monticules voisins, ont la forme du Sphinx. — Embuscade des Grecs dans les guerres des Turcs. — Route directe par la montagne, sans passer par *Karditza*, ni *Kokkino*. Au-dessus de Kokkino, Catavothra du lac Copaïs, et puits creusés dans le roc.

« Agoïate Triantaphyllos, pallicare, ancien soldat de Griziotti : « Vive le Roi ; 'σὰν τὰ βουνὰ » ; jette un poil de sa fustanelle à toutes les sources ; fait des signes de croix ; fonde de grandes espérances sur l'argent du Roi et m'invite à m'établir en Grèce.

« Arrivée, le soir, à *Martini*, village albanais. Beaux hommes et belles femmes. Fièvres intermittentes, cette année ; les malades ne sont pas encore remis. — Maisons privées de lumière. — Sans lumière, disait mon hôte, ἡ ψυχὴ τοῦ ἀνθρώπου δὲν εἶναι ἀνοιχτή.

« Les habitants ont tous des propriétés particulières, mais les héritages ont été extrêmement divisés. Les habitants vont aujourd'hui cultiver des terres à *Moriki* et dans la plaine de *Talanti*. (Atalante.) — Leur richesse principale est en vignes et en troupeaux. Ils n'ont ni huile, ni kalamboki (maïs), ni coton, peu de blés. — Ils s'éclairent avec du sapin. Leurs plaintes contre les Valaques qui sont autorisés à faire [paître] leurs troupeaux dans les anciens pâturages communaux de *Martini*.

« 21 *novembre*. — De *Martini* à *Talanti*. Beau village de Proschyna. Camp de Karagounides dans la plaine. Apparence de propreté et d'industrie. Le chef auquel je parle a fait l'acquisition du monastère de Agia-Trias pour sa résidence d'hiver. Ils disent ne pouvoir se fixer pendant l'été. Arrivée à *Talanti*.

« 22, 33, 24 *novembre*. — Conversations avec Mostras, ancien secrétaire de Church. Son secrétaire Nicolas Marino. L'Éphore de Locride est Lampros. Mostras est encore malade des fièvres dont il a souffert pendant l'été ; il se rétablit pendant mon séjour. — Tâche administrative des Éparques. Leur position subordonnée.

« QUESTION DES PATURAGES. — Sous les Turcs, il existait, dans la Roumélie, un grand nombre de pâturages communaux.

Ils avaient été cédés aux habitants par des traités primitifs, car [ces habitants] avaient traité avec les Turcs ; ils n'avaient pas été conquis. Ces villages avaient pour leurs pâturages, des *Tapia* (1) qu'ils ont perdus, pour la plupart, pendant la Révolution. Celui du village de *Kolaka* fut retrouvé par Lampros, lui-même, et le village est rentré dans sa possession ; les villages de *Paulo, Rado, Malesina, Mazi* et *Dernitza*, avaient aussi des pâturages d'été et d'hiver. Ceux de *Karya, Douvitza, Xigliomi*, des pâturages d'été seulement. Ils ont perdu leurs *Tapia*. D'après ce principe, les pâturages devraient être restitués aux communes auxquelles ils appartiennent. Elles les loueraient aux Vlaques, pour tout le temps que leurs propres troupeaux ne seraient pas suffisants pour les remplir et y mettraient les leurs à mesure qu'ils s'accroîtraient. D'ailleurs l'élève des troupeaux est aujourd'hui encouragée à l'excès, en Grèce. Il faut rétablir la balance du côté de l'agriculture. Il est bon d'établir les Vlaques, afin de fixer leurs capitaux et leur industrie en Grèce, sauf à en changer la destination.

« La Locride peut nourrir aujourd'hui 200,000 têtes de bétail, chèvres ou moutons. La Grèce occidentale, 400,000. La Grèce orientale 500,000. Ces quantités doivent diminuer si la culture se développe.

« Titres de propriétés, perdus par la plupart des anciens propriétaires ; ceux de Lampros, enlevés par Odyssée.

« Alignements des villes. — Les Éparques ont les mains liées ; ils ne peuvent agir qu'officieusement.

« Scala de Talanti : prendra de l'importance si le gouvernement fait des concessions de terrains et fait rétablir l'ancienne jetée hellénique.

« L'île de Talanti, en face, offre un assez bon mouillage aux petits bâtiments.

« Routes : arrangées par les communes pour le passage du Roi.

« Gardes nationaux : Ce sont d'anciens soldats, payés par l'Éparchie pour faire le service contre les voleurs. La Locride

(1) Titres de propriété.

en a trente, payés à 22 drachmes 80 c., par mois, ce qui fait, en tout, par mois, 684 drachmes. C'est encore beaucoup pour les 7,500 habitants de l'Éparchie. Il n'y a pas un seul gendarme.

« Population : elle est toute grecque, sauf le village de *Livanati*. Elle se monte à 7,500 habitants; peut-être même un peu plus.

« Évêque ; clergé grec : L'évêque est une créature des Turcs et un *misérable*.

« Il est l'ennemi personnel de l'Éparque qui a dénoncé ses turpitudes ; mais le Saint-Synode l'a renvoyé blanc comme neige ; il tourmente les paysans en renvoyant leurs pappas, lorsqu'ils sont attachés à eux, en essayant d'exiger d'eux différentes corvées. Il leur a fait payer l'arrièré des honoraires pour les mariages, les naissances et les morts depuis l'époque de la vacance du siège, etc. Il touche un kilo de blé par famille, sans compter le casuel. — Il y a une séparation très grande entre les pappas et les évêques ; il faudrait organiser la représentation des pappas.

« Juge de paix : Il m'a été signalé comme un homme immoral.

« Achats de bœufs : Proposition de Mostras pour distribuer, dans la Locride, 1,000 bœufs, 300 vaches, 20 taureaux. C'est encore plus les moyens de culture que la population qu'il faut chercher à multiplier en Grèce. Il faudrait donner, par famille, 75 stremmes, susceptibles de culture annuelle, ou 150, là où la culture ne peut être que biennale. Il faudrait aussi donner, en moyenne, trois bœufs.

« Emploi de la vente aux enchères publiques pour la concession des terres nationales.

« Biens des monastères : Le mieux serait de les laisser aux cultivateurs actuels qui sont les meilleurs qu'on puisse avoir, moyennant le paiement de la double dîme. On conserverait ainsi un matériel d'exploitation qui coûtera très cher à racheter. Le peuple, et surtout les Grecs étrangers, voient l'expulsion des moines avec défaveur ; les fermiers, par cette raison, ne se présentent pas. Personne aujourd'hui ne se fait moine ;

cela n'est plus nécessaire pour se soustraire au joug des Turcs. Les couvents, dans peu d'années, s'éteindront de mort naturelle.

« LOCATION ANNUELLE : Nécessité de pourvoir, dans ce système, à ce que les terres, en jachère dans l'année, reçoivent cependant une façon dans les mois de janvier et de février.

« DIMES : Montant total pour la Locride, deux cents et quelques mille. Société de quatorze anciens militaires organisée par Mostras, cautionnée pour 27,000 drachmes par trois habitants de *Livanati* et *Kokkalo* qui sur une portion de 40,000 drachmes, a gagné, pour chaque individu, suivant les uns 700, suivant les autres 400 drachmes; c'est, dans un cas, 24, dans l'autre 14 0/0 de frais de perception. C'est beaucoup, mais le fait est intéressant.

« MANQUE TOTAL D'OUVRIERS A TALANTI : Une détestable armoire coûte 5 talaris (1). On ne sait pas ce que c'est que repasser. Mostras a voulu fixer une famille d'Égyptiens (2), qui sont maréchaux et serruriers. Il avait offert de leur bâtir une maison. Le chef, après avoir accepté d'abord, a refusé. Ces gens-là ne veulent pas compromettre leur liberté.

« *Dimanche*, 25 *novembre*. — Départ de Talanti. Mostras m'accompagne jusqu'à Livanati pour commencer la formation de la commune. — Il est maintenant rétabli de sa maladie.

« Sites admirables entre Livanati et Kénourio, surtout le cap qui fait face à la pointe d'Eubée. Il domine à la fois le golfe de Zeitoun et celui de Talanti.

« VILLAGE DE KÉNOURIO : Vignes, blés ; immense quantité d'eau ; bois, melons, maïs, troupeaux, petit port.

« Hospitalité pleine de prévenances chez Talari et son fils.

« *Lundi*, 26 *novembre*. — MOLO : choisi par les Épirotes. — Passage des Thermopyles, sentier boueux ; immenses marécages.

« Arrivée à Zeitoun.

(1) Le talari valait 5 fr. 50.
(2) Bohémiens.

ZEITOUN (LAMIA).

« Chatzisko, Éparque depuis vingt jours; marié depuis dix; installé dans sa maison depuis trois jours. Magnifique maison turque. Vue sur le golfe, au levant.

« Désertion des soldats bavarois ; treize, dix jours avant mon arrivée; six, deux jours avant; la désertion de quinze autres de Patradjick est annoncée le lendemain.

« 27 *novembre*. — Visite à Drossos Mansolas (1).

« 28 *novembre*. — Visite de Drossos Mansolas. — Difficulté de trouver des ouvriers ; le plus grand nombre de ceux que l'on trouve viennent de la Turquie et passent six mois en Grèce. Les Bavarois ont rendu de grands services sous ce rapport. Le mieux serait de congédier du service tous ceux qui ont un état (2).

(1) Dans le journal de Nauplie « *le Temps* », je vois que M. Drosos Mausolas a été nommé le 11 mai 1833 nomarque (préfet) de la Phocide et de la Locride. En même temps, M. Lidorikis avait été nommé éparque (sous-préfet) de la Phthiotide (note de M. D. Bikélas).

(2) Dans le désir, non pas de contrôler les notes de M. d'Eichthal, mais de tenir nos lecteurs au courant des progrès qui se sont accomplis dans cette province depuis l'époque où il l'avait visitée, nous nous sommes adressé à l'un de nos amis, M. Eugène Zalocostas, fils du grand poète grec, et secrétaire au Ministère des Affaires étrangères d'Athènes, le priant de nous donner les renseignements que nous désirions. M. E. Zalocostas, pour nous les procurer, avec un empressement dont nous ne saurions assez le remercier, s'est adressé lui-même à un de ses parents, habitant Lamia, et qui se trouve être un descendant direct de M. Chatzisko, que M. d'Eichthal avait connu dans cette excursion.

M. Chatzisko a bien voulu, par l'intermédiaire de M. E. Zalocostas, nous envoyer une série de notes que nous transcrivons ci-après, à la place qu'il leur a assignée. Toutes les notes, donc, de ce chapitre, à moins d'indications contraires sont de M. Chatzisko.

Voici la première qui se rapporte à ce paragraphe :

« Aujourd'hui, on ne rencontre plus aucune difficulté pour trouver des laboureurs indigènes; il y en a en nombre plus que suffisant, et il n'en vient plus du tout de l'étranger. »

« TAUX ÉLEVÉ DE L'ARGENT : Un propriétaire peut emprunter à deux pour cent par mois et gagner encore quinze pour cent par an. Il y a des paysans qui ont emprunté jusqu'à trois pour cent, par mois, pour mettre en valeur les propriétés qu'ils avaient achetées. Il y a, dans le voisinage, plusieurs riches propriétaires qui ont considérablement augmenté le revenu de leurs terres (1). — Disposition des Turcs de Thessalie à vendre leurs propriétés. — La maison Loir de Smyrne, à Volo, fait des affaires très importantes en achats de denrées de Thessalie. — Il y a beaucoup à gagner en achetant immédiatement après les récoltes.

« M. Drossos a commencé la culture du coton d'Égypte (2).

« C'est par les grands propriétaires plutôt que par les paysans que les améliorations auront lieu.

« 29 *novembre*. — Visite à M. Manitakis et à Perhévos.

« Conversation avec Chatzisko : il est convenu qu'il me présentera les propositions de ses parents.

« COLONISATION : La Turquie offre peu de ressources sous ce rapport. — La disposition à émigrer est faible. — Les mesures pour la dîme et les couvents l'ont encore affaiblie. Les Turcs contrarient l'émigration et l'empêchent même sévèrement (3).

(1) Les propriétaires peuvent maintenant emprunter de l'argent beaucoup plus facilement et à un taux raisonnable, grâce à l'établissement d'une succursale de la Banque nationale à Lamia. Cependant, le défaut d'une banque agricole se fait sentir pour l'agriculture qu souffre encore de la gène provenant des emprunts particuliers.

(2) Depuis le temps de M. Drosos Mansolas, la culture du coton a singulièrement augmenté, surtout au moment de la guerre de sécession en Amérique. Depuis, elle a beaucoup diminué et, dans ces derniers temps, elle a été définitivement abandonnée.

Dans la Phthiotide, s'est développée particulièrement la culture du blé, du maïs, du sésame, de l'olivier, et, par dessus tout, celle du tabac. Cette culture de la terre a beaucoup contribué à assainir le pays, naturellement malsain.

(3) Les Turcs de la Thessalie, après l'annexion de cette province à la Grèce, en 1881, ont graduellement commencé à se défaire de leurs biens et à retourner en Turquie, ne pouvant s'accoutumer au nouvel

« Les propriétaires seraient disposés à accorder des baux de trente ou quarante ans aux colons.

« Quinze déserteurs bavarois ont été arrêtés par le gardien de Patradjik, avec cinq gendarmes. Il en a tué un, blessé un autre, et amené les autres ici. — Nécessité de garnir les frontières. — Gants à 3 drachmes 50; bougie à 8 drachmes 50, l'oque.

« 1er *décembre* : Dîner à la table des officiers.

« Utilité d'un courrier entre Zeitoun et Salonique. — Richesse de la Thessalie : Revenu de 40 millions de piastres. — Population de 300,000 Grecs et de 50 à 60,000 Turcs. — Prospérité de la ville d'Ambelakia, près de la vallée de Tempé; mœurs européennes; maisons, bibliothèque, casino; les Vingt-Quatre Villages, patrie de Rigas.

« Les Vlaques nourrissent les brigands dans les montagnes pour garantir leurs troupeaux (1). Leurs Archipoimènes (les chefs des bergers) ont le privilège de ne rien payer pour leurs troupeaux; cause de plaintes de la part des habitants, — ils composent tout au plus deux à trois mille familles, et ont deux à trois cent mille moutons. — Leurs propositions

état de choses. Malgré l'égalité absolue devant la loi grecque et l'impartialité des tribunaux reconnue, même par eux, le fanatisme, qui est la caractéristique du musulman, lui a montré l'émigration comme indispensable; car les Turcs ne pouvaient supporter de voir libres leurs concitoyens grecs qu'ils avaient tenus jusque-là sous leur domination. Cette émigration a été si générale que fort peu de familles turques sont restées en Thessalie.

(1) Heureusement, depuis 1870, il n'y a plus trace de brigandage en Grèce. Les mesures sévères qui ont été prises par les ministres qui se sont succédé, et surtout par le Ministère présidé par Coumoundouros, ont rendu le séjour en Grèce impossible aux brigands. Aujourd'hui, le voyageur, soit indigène, soit étranger, peut traverser en toute sécurité, et, sans escorte, les lieux les plus escarpés et les plus déserts. Il faut noter également qu'alors même que le brigandage sévissait cruellement en Grèce, les bandes de brigands étaient presque toutes composées de sujets ottomans, et que les détachements militaires turcs sur les frontières, non-seulement ne s'opposaient pas à à leur entrée sur le sol hellénique, mais la facilitaient, au contraire, pour débarrasser le sol turc de leur présence.

de s'établir ont pour but de gagner du temps; elles ne sont pas sérieuses; les *Albanais-Vlaques*, la plus morale des deux tribus qui les composent, avaient demandé à s'établir à Vardari près de Voudounitza. Ils avaient commencé à bâtir une église; le gouvernement accorda la permission. Aussitôt, ils cessèrent. — On ne fera jamais d'eux des cultivateurs, mais peut-être, des fabricants et des commerçants. Pour y arriver, il faudra probablement prendre le parti de les isoler (1).

« Par une coutume particulière à la Phthiotide et à quelques districts voisins, la propriété des pâturages, sur les terres non-cultivées, était, du temps des Turcs, distincte de celle du fonds même. Elles ont été vendues séparément par les propriétaires respectifs. Ce cas existe, par exemple, à Agia-Marina, propriété de M. Drossos. Les paysans toutefois avaient un district qui leur était réservé. — C'est aujourd'hui une cause de querelles entre les Vlaques qui ont loué les pâturages, et les paysans de M. Drossos.

« Il n'y a aucun doute, que l'impôt pèse aujourd'hui d'une manière bien plus lourde sur le cultivateur que sur le pasteur. Le produit d'un mouton ou d'une chèvre peut être évalué à un talari, et il ne paie que 12 leptas (centimes). Le produit des troupeaux sert à nourrir et à vêtir les habitants de l'intérieur et des îles, soit de l'Archipel, soit des îles Ioniennes. Il y a aussi quelques exportations pour les états du Pape, et pour Naples, où l'on consomme les fromages dans le macaroni.

« J'ai repris, ce soir, avec Chatzisko, Carezi et le capitaine Georgiaki, la question des pâturages. Tous sont unanimement d'avis que l'impôt n'est pas assez élevé, et que le mode de distribution est une source de querelles déplorables entre les habitants et une porte ouverte aux abus de la part des Ephores.

(1) Les chefs des bergers payent maintenant un loyer aux propriétaires des pâturages. Le nombre des Vlaques, vivant sous la tente, a sensiblement diminué, ainsi que celui des troupeaux, ce qui résulte de plusieurs causes, mais particulièrement de l'importation du bétail du dehors et surtout de la Thessalie.

Les habitants se sont plaint, l'année dernière, de la location à l'enchère, parce qu'elle pouvait leur enlever des pâturages à leur porte; mais, cette année, ils sont tellement dégoûtés qu'ils l'accepteraient avec plaisir.

« Par la mise aux enchères, l'impôt s'élèverait à 50 ou 60 leptas, par tête de bétail. — L'avantage est aujourd'hui si grand que les bergers ne veulent plus vendre des moutons pour tuer.

« La Roumélie doit avoir aujourd'hui près de deux millions de troupeaux. C'est excessif. Les bons pâturages d'hiver commencent à manquer. Cependant le prix de la laine a augmenté, ce qui valait 0, 60 leptas se vend aujourd'hui une drachme (1).

« Quant aux Vlaques, il faut les obliger simplement à se faire membres d'une commune. Ils trouvent tant d'avantages en Grèce, qu'il n'est pas à craindre qu'ils rentrent en Turquie.

« 2 *décembre.* — Drossos Mansolas a traité avec quelques familles de Thessalie qui lui ont demandé à venir s'établir sur ses terres. Ces familles n'ont pas de propriétés à elles, et sont tellement maltraitées par les Turcs qu'elles veulent émigrer. — Il leur fournit les bœufs et la semence. Sur le produit total, on déduit la dîme pour le gouvernement et la semence pour le propriétaire; on partage ensuite par moitié. Si un bœuf meurt, si la semence se perd, la perte est au compte du propriétaire (2).

« 3 *décembre.* — Dîner avec les officiers allemands; chasse. — Conversation avec M. Drossos et M. Gogos commandant qui a acheté 10,000 arpents de terre, de moitié avec M. Provilegio, de Nauplie.

(1) Les taxes sont aujourd'hui moins oppressives qu'elles ne l'étaient en 1834, pour l'agriculture. Pour les éleveurs de bétail, elle a été portée de 12 à 40; mais le produit du mouton a augmenté en proportion et s'élève aujourd'hui à 1, 2, et jusqu'à 3 talaris.

(2) Quoique le propriétaire continue, encore aujourd'hui, à fournir les bœufs et la semence, recevant la moitié du produit, déduction faite de la taxe due au gouvernement, le mode le plus usité maintenant;

« VILLAGE DE KALYNIA, PRÈS ZEITOUN : Nécessité d'introduire dans le pays, les fabrications perfectionnées des articles les plus nécessaires, et qu'on y confectionne déjà, comme la filature de la laine et du coton. Il y avait à Ambélakia une manufacture de laine qui travaillait pour toute la Thessalie et l'Épire.....

« J'ai trouvé chez Drossos, tous les paysans d'Agia-Marina, rassemblés. Ils ont acheté de la femme de Khalil-Bey les trois quarts d'Agia-Marina dont Drossos a l'autre quart. Il y a beaucoup de difficultés pour conclure. Les paysans ont peur, habitués qu'ils sont à être volés par les Turcs. Toutefois, ce sont des hommes intelligents, quoique moins que ceux qui habitent l'intérieur de la Roumélie où la race grecque s'est conservée intacte.

« Sur le Parnasse et dans les montagnes, on parle le grec le plus pur. Les femmes de Velitza, sur le Parnasse, parlent leur langue avec un accent délicieux. Il s'est formé à Patradjik, depuis un an, une école où les enfants ont fait des progrès remarquables (1).

« Il est bien difficile de former en Grèce des colonies étrangères. Les Grecs n'aiment pas les étrangers. Les villages de colons resteront sans communication avec les gens du pays. La religion met une grande barrière. *Il mange de la viande*, c'est comme si on disait : « c'est un juif, un mahométan, un mécréant. » Les mariages ne pourront pas avoir lieu.

c'est que le fermier fournisse lui-même les bœufs et la semence, et que le propriétaire reçoive le tiers, déduction faite de la taxe gouvernementale. Heureusement, le système fiscal de la dîme est aboli. La taxe est basée sur les têtes de bœufs servant au labour. Ce système, qui avait été consciencieusement élaboré par Coumoundouros, a été mis en pratique par le gouvernement de M. Tricoupis ; c'est un grand bienfait pour l'agriculture.

(1) Non-seulement sur le Parnasse, mais dans toute la Grèce, on parle maintenant avec pureté la langue grecque. Depuis 1830, il s'est fait de grand progrès en ce sens. Il est vrai que, dans quelques villages, principalement dans l'Attique, on parle l'Albanais, comme langage particulier de la famille, mais c'est une exception qui tend à disparaître.

« La multiplication des fêtes est un grand mal. Il faut combattre les habitudes du peuple à cet égard, par la persuasion. Si on intervient officiellement, si l'on commande, les prêtres réagiront et l'on n'obtiendra rien (1).

« M. Gogos me dit que sur les trois jours de fête que nous allons avoir : Sainte-Barbe, Saint-Savas et Saint-Nicolas, il a obtenu de ses paysans de ne chômer que le dernier jour.

« Nécessité d'une représentation nationale, organisée différemment des anciennes. — Nécessité de n'employer que des hommes ayant des intérêts matériels en Grèce.

« Le charbon ne se trouve pas à Zeitoun ; l'obligation de payer vingt-cinq pour cent, dégoûte de le fabriquer (2).

4 *décembre.* — Conversation avec M. Tringhettas, lieutenant du génie (3). Les Derven-Agas et autres militaires grecs au service des Turcs ont le plus grand désir de rentrer. Ils sont toujours, avec les chefs turcs, sur une sorte de pied de guerre ; ils ne s'approchent que le fusil armé. La nouvelle de la formation des corps légers les a remplis d'espérances.

« M. Tringhettas a transporté sur le territoire grec le corps du Bavarois tué par les gendarmes. S'il fût resté, les habitants auraient pu être taxés par les Turcs, à 3 ou 4,000 piastres par tête.

« La loi d'Armenopoulo accorde au *locataire, le droit de préemption* sur tout autre acquéreur... Cette législation est aujourd'hui admise par toutes les justices de paix ; c'est en son nom que les habitants d'Agia-Marina réclament le droit

(1) Le nombre des fêtes religieuses et des jours de chômage a été considérablement diminué. Ces fêtes pourtant présentent encore aujourd'hui un aspect des plus pittoresques. C'est pendant ces fêtes qu'ont lieu les belles danses en plein air, aux chants des pallicares et des jeunes filles des villages ; mais on ne les retrouve plus que dans les villages éloignés ; dans les grandes villes, la vie prend de plus en plus une couleur européenne uniforme.

(2) Le manque de charbon ne se fait plus sentir à Lamia, où, au contraire, il y en a en abondance.

(3) M. Tringhettas est mort, l'année dernière, 1886, à Athènes, colonel du génie et député. Il avait été ministre de la guerre.

d'acheter les deux tiers restants d'Agia-Marina. Il faut qu'ils payent comptant; on leur fait aujourd'hui, 8,000 drachmes, les deux tiers, tandis que le tiers à M. Drossos Mausolas a été vendu, il y a deux ans, seulement 2,000 drachmes.

« 5 *décembre.* — Conversation avec M. Marco.

« Ses plaintes sur les ravages qui ont eu lieu sur sa propriété. — Il avait fait une belle plantation de mûriers; un berger vlaque, pour quelques drachmes données à un démogéronte, y a fait passer ses troupeaux et a tout détruit. Il a fait faire une palissade; elle a été renversée. Les paysans ne veulent souffrir auprès d'eux aucun étranger, même un grec qui n'est pas de l'endroit. Ils font tout ce qu'ils peuvent pour le faire partir.

« M. Drossos Mansolas a payé, cette année, pour les dîmes, sur sa propriété privée, 25 0/0 au lieu de 10 0/0. Les Éphores ont, en beaucoup d'endroits, fait leur fortune. Quelques personnes proposent que les dîmes soient payées, comme au temps des Turcs, *en grain*, avec des peines très sévères contre ceux qui détourneraient une partie de la récolte. M. Mansolas pense que la division des gerbes en quatre parties, dont le fermier choisit l'une, est le mode le meilleur (1).

« Culture des terres : En général, les paysans ne fument pas les terres, quoiqu'ils aient le fumier de leurs bœufs et vaches. Ils laissent l'engrais se perdre. Tout leur art consiste à aller choisir quelque bonne pièce au milieu d'une grande étendue de terres nationales, à la cultiver une année, et à la laisser l'année suivante. Cependant, avec quelque soin, la plupart des bonnes terres pourraient être aujourd'hui cultivées, une année en blé, la seconde en orge, coton, kalamboki (maïs), fèves, vesces, etc.; et un grand nombre le sont déjà ainsi (2).

(1) Les abus dont il est fait mention ici, quant à la perception des impôts, n'existent plus depuis l'abolition de la dîme.

(2) Aujourd'hui et depuis longtemps, on fait usage du fumier pour la culture des terres et particulièrement pour celle du tabac. La succession des cultures est générale.

« 7 *décembre*. — M. Drossos me dit que dans la Phthiotide, la plupart des villages étaient des *Kephalo-Choria*, où les paysans avaient leurs propriétés particulières, et que les *Zeugolatia*, ou *Tschifliks*, grandes propriétés des Turcs, y étaient rares. (Cette observation n'est juste qu'à moitié ; les villages que M. Drossos m'a cités sont tous dans les montagnes, principalement dans la partie de l'*Est* ; ceux de la plaine du *Sperchios*, au contraire, étaient presque tous, *Zeugolatia*.)

« Le droit de vendre leurs propriétés particulières a été assuré aux Turcs par les protocoles, pour tous les pays qu'ils occupaient à l'époque de leur départ.

« En vertu de cette clause, ils ont pu vendre jusqu'ici toutes les propriétés qu'ils possédaient sur la rive gauche du fleuve. Pour celles, situées sur la rive droite, il y a contestation, parce que les Turcs, en vertu d'une convention spéciale, s'étaient retirés de cette rive, en attendant la décision des puissances.

« Il résulte de là, que le gouvernement ne possède de terres nationales, sur la rive gauche, que celles qu'il a achetées des Turcs ; (j'ai encore besoin de vérifier cette assertion.) Il faut y joindre les anciens *Vacoufs* et autres biens regardés comme nationaux par les Turcs eux-mêmes, dont le gouvernement a acheté la propriété ainsi que la souveraineté du territoire, moyennant l'indemnité de 11 millions.

« Il y a plusieurs *Tschifliks*, dont les paysans ont acheté eux-mêmes les terres ; tel est Rachi qui a été acheté par les habitants associés à ceux de *Echinos* dont le village avait été acheté par M. Scombourdi, et où ils n'ont pas voulu rester. Tel est encore *Agia-Marina* dont les deux tiers ont été achetés, il y a peu de jours, par les paysans ; l'autre tiers appartenait déjà à M. Drossos Mansolas (1).

« 9 *décembre*. — Départ pour le village de *Varybopi*. — Route

(1) Toutes les terres nationales occupées, sont, d'après la loi, devenues propriétés privées. Le paysan qui a payé, pendant vingt-cinq ans, une somme proportionnée à l'étendue de terrain qu'il occupe, par des paiements annuels, devient propriétaire.

le long du Sperchios ; villages des *Kalybia*, de *Lianokladi*, etc. ; temps de neige. — Arrivée à la maison de Tsoucala, beau-père de la sœur de Chatzisko, vieillard qui a traversé toute la Révolution, et qui, à ce qu'il m'a dit, a gagné par ses capitaux et son travail, 10,000 drachmes par an. — Les femmes ne paraissent pas dans la chambre où je suis reçu (1).

« 10 *décembre*. — Belles terres d'*Archani* et *Macresi*. Visite aux Vlaques. Salutations que vient nous faire la nouvelle mariée. Repas de poireaux cuits et d'ognons crus. Bon vin. L'archipoimène des Sitiri nous exprime le désir de former un établissement et de renoncer à la vie nomade.

« La maison de Tsoucala, bâtie en pierres et torchis à l'intérieur, contenant quatre chambres, lui coûtera, quand elle sera finie, 2,000 drachmes. Les tuiles, qui sont d'une superbe qualité, ont été fabriquées sur les lieux par le Démogéronte. Le four est une construction remarquable.

« Les habitations des villages que nous avons traversés ne sont pas de véritables maisons ; ce sont des cabanes en treillis, avec de grands paniers à l'intérieur pour mettre les provisions (2).

« Arrivée, du village de Gardiki, de Gianakis Constantino, beau-frère de Chatzisko. C'est un jeune homme de la figure la plus noble, qui, après avoir été quelque temps soldat, est retourné dans ses montagnes, soigner ses troupeaux et ses propriétés.

« On s'accorde à louer l'hospitalité et la cordialité des habitants de la montagne ; les femmes y ont aussi une aisance et une liberté inconnues dans la plaine. Les mœurs turques

(1) Les femmes qui, durant les premières années de l'établissement du royaume de Grèce, avaient conservé les mœurs turques, et vivaient séparées, ont été partout émancipées ; aujourd'hui, dans les villages les plus écartés, la maîtresse de la maison et ses filles font elles-mêmes les honneurs de leur demeure aux personnes qu'elles reçoivent.

(2) La condition des habitations des villages s'est considérablement améliorée. Les chaumières, construites en branchages entrecroisés, ont été remplacées par des maisons en torchis, et souvent même en pierres.

n'ont pas pénétré là. — Tsoucala avait aussi pour la construction de sa maison deux ouvriers charpentiers de la montagne, de l'aspect le plus intéressant.

« 12 *décembre*. — Départ pour Patradjik (Hypate), par un temps de neige.

« Bon accueil du capitaine, lieutenant-colonel, Christodoulos Hadgi-Petro. C'est un ancien seigneur de Venetico, dans les montagnes du Pinde, en Thessalie. Ali-Pacha a commencé la ruine de sa famille. La Révolution l'a achevée. Il avait un revenu de 2,000 talaris ; il n'en a conservé, dit-il, qu'un superbe costume, un cheval de 300 talaris, et son harnachement. Sa femme est une Stournari, d'auprès de Tricala ; c'est une personne d'une beauté et d'un esprit très distingués, et dont le parler a toute la noblesse et le charme que je n'ai rencontrés jusqu'ici que chez les femmes supérieures de France et d'Italie.

« Manque de bois dans toutes les parties de la Grèce. L'impôt sur le bois a interrompu la fabrication du charbon.

« Dans la Roumélie, on ne donne point de dot aux filles. Les frères partagent également. Au contraire, à Athènes, et aussi à Argos, le premier devoir d'un père est de donner une dot à sa fille. Si le père n'a rien, les frères travaillent pour donner cette dot à leur sœur. Ils ne peuvent se marier tant qu'ils n'ont pas satisfait à ce devoir. Dans les familles honorables, les frères, après avoir prélevé l'équivalent de la dot, partagent également l'héritage avec les sœurs (1).

« École de Patradjick, mutuelle et hellénique, entretenue par les contributions des seuls élèves (2).

(1) Dans la Grèce continentale, les filles sont dotées par leurs parents ; c'est ce qui a lieu partout en Grèce. Après la mort du père ou de la mère, cette tâche revient aux frères qui, lorsque la fortune est minime, abandonnent volontairement leur part d'héritage pour doter leurs sœurs. Cette coutume est si fort enracinée dans les habitudes du peuple grec que souvent, lorsque le père n'a pas de fortune, les frères contractent un emprunt pour doter leurs sœurs.

(2) On connaît les progrès qu'a faits l'instruction publique en Grèce. Presque tous les villages grecs ont une école communale de garçons

« Les incendies de bois continuent dans la Roumélie.

« 14 *décembre*. — Retour à Zeitoun.

Le surlendemain de son retour à Zeitoun, M. d'Eichthal écrivait à son ami, M. Alexandre Roujoux, une lettre dont l'original a été conservé dans ses papiers, et dans laquelle, il donnait plus de détails sur cette excursion de quelques jours.

Voici cette lettre :

« Zeitoun, 16/28 décembre 1834.

« Mon cher ami,

« Je suis arrivé ici, avant-hier, vendredi soir, de retour de mon excursion dans la vallée du Sperchios (1). J'étais parti, le samedi d'auparavant, par une neige battante, pour le village de Varbob, où demeure le vieux Tsoucala, riche propriétaire campagnard, beau-père d'une des sœurs de Chatzisko. Il a brûlé sa maison jusqu'à trois fois pour ne pas la laisser entre les mains des Turcs, et maintenant, il la rebâtit pour la quatrième fois. Quand elle sera finie, elle lui coûtera 2,000 drachmes. Ce sera, avec ses deux étages de quatre pièces, un palais au milieu des huttes que l'on trouve dans cette contrée.

« Varbob est situé près des villages de Macresi, Archani, et Caliari, dont M. Coletti et ses amis ont fait, en partie, l'acquisition. Ces terres sont vraiment magnifiques. Il est impossible d'avoir une plus belle exposition et un plus beau sol. Rien ne le prouve mieux que l'empressement des habi-

et une autre de filles. Chaque chef-lieu de canton a une école hellénique, et les chefs-lieu d'arrondissement ou de département un gymnase. Il n'y a qu'une seule Université dont le siège est à Athènes.

(1) La vue des villages des deux côtés du Sperchios est vraiment charmante. Au-dessus, s'élève la montagne pittoresque de l'Oeta. A son sommet, se trouve une colonne en marbre, érigée en souvenir d'une excursion du roi Othon et de la reine Amélie.

tants à s'y porter. Les deux villages de Macresi et d'Archani, qui sont très près l'un de l'autre, ont une population tout à fait surabondante. En général, toute la vallée entre Zeitoun et Varbob (six heures de route) parait aussi peuplée qu'aucune campagne européenne que je connaisse. Cela est dû, sans doute, à l'extrême fertilité du territoire et à la proximité du territoire turc qui a fourni à la population de la Phthiotide, un grand nombre de recrues. L'état de ces villages, si peuplés et si bien placés, est cependant tout à fait misérable. Ils habitent, non pas des maisons ou des chaumières ou même des calybes (cabanes), mais des espèces de huttes formées avec un simple treillis, sans aucun revêtement. On est là comme en plein air, et on risque, en faisant du feu, à chaque instant de brûler la maison. Un simple revêtement en torchis ne serait cependant pas difficile à fabriquer; mais ces hommes sont tellement démoralisés par le malheur que leur énergie ne va pas jusqu'à cet effort.

» Après avoir passé deux jours avec le vieux Tsoucala, et avoir appris de lui maintes choses intéressantes (quelquefois il m'a fallu recourir au savoir de Dimitri, comme drogman), je me suis rendu à Patradjik, où Hadgi-Petro et sa femme m'ont accueilli, dans leur petite maison, avec l'hospitalité la plus empressée. M. Coletti avait eu la bonté de me recommander à son cousin, et sa lettre m'a procuré cette bonne réception. C'était la première fois que je me trouvais en présence d'un féodal de la Grèce et de sa châtelaine, et, quoiqu'il y ait à dire sur les prétentions de ces seigneurs, dont la Révolution a consommé la ruine commencée par Ali-Pacha, c'est avec bien du plaisir, je vous assure, que j'ai retrouvé là ces sentiments fiers et magnifiques que la noblesse, par toute la terre et en tout temps, a inspirés à ceux qui relèvent d'elle. J'ai franchement admiré le capitaine, dans la position modeste où il se trouve, conservant, quoi qu'il en puisse être, un beau costume et un superbe coursier. Il est bon, dans notre siècle si positif, que quelques hommes gardent à tout prix cette passion de la magnificence. — Vous connaissez, sans aucun doute, la femme de Hadgi-Petro; elle m'a

paru la personne de son sexe la plus remarquable, la seule vraiment remarquable que j'ai encore rencontrée en Grèce. Quoiqu'elle conserve très certainement, au fond de l'âme, le sentiment de sa noble origine et qu'elle le décèle par ses manières et son langage, il me semble qu'elle a su se faire aussi bonne ménagère, mérite qui, dans ce pays-ci, n'est pas moins rare que l'autre. Si ces montagnes de la Thessalie renferment beaucoup de pareilles femmes, le roi de Grèce ne saurait trop se hâter de les ajouter à son royaume.

« La poste de mercredi est arrivée vendredi ; celle d'hier, samedi, n'est pas encore arrivée, ce soir, dimanche. J'espère qu'elle m'apportera quelques mots de vous, car voici un mois que je vous ai quitté, et je commence à être impatient de savoir ce que vous devenez. J'ai vu les journaux jusqu'au 1er décembre seulement. Ils m'ont appris la détresse où l'on se trouve à Athènes, le changement du ministère en France et les succès de Tafilbouzis, que, du reste, nous connaissions déjà ici. De toutes ces nouvelles, la plus importante pour la Grèce me paraît être la dernière. L'expédition de Tafilbouzis a perdu le caractère d'une échauffourée ; l'affranchissement de l'Albanie est sérieusement en question. A part les conséquences plus importantes que cet événement pourra avoir pour la Grèce, il y a immédiatement à craindre un débordement de brigands pour le printemps prochain, si l'on ne se hâte d'organiser un corps de Pallicares sur les frontières. — Quant aux Bavarois, ou plutôt aux volontaires allemands, trois ont, de nouveau, tenté de déserter, il y a huit jours, après avoir volé leurs officiers. Ils ont été, eux aussi, ramenés par la gendarmerie.

« A propos de Patradjik, j'oubliais de vous dire que j'avais aussi visité avec le capitaine, les terres de Therma et de Carali, sur la rive droite du Sperchios. La position est beaucoup moins belle que celle de la rive opposée. Ces terres sont masquées au Sud, par l'Oeta, dont les pierres encombrent leur partie supérieure, tandis que ses eaux inondent leur partie inférieure qu'elles ont pour le présent, rendue en partie marécageuse. Le voisinage des Turcs de Patradjik avait fait fuir

les habitants, de sorte que ces terres sont aujourd'hui complètement inhabitées et couvertes de buissons ou de roseaux. Il faudra d'assez grandes dépenses pour les mettre en culture. La propriété de ces terres n'est pas contestée, mais malheureusement, celle de Archani, Macresi, et Caliuri a été contestée, si elle ne l'est encore, et les acquéreurs n'ont pas encore pu retirer leurs titres de propriété. — Les seuls habitants qui s'y trouvent aujourd'hui sont quelques familles de Thessalie que le capitaine me dit avoir retenues au moment où elles allaient s'en retourner dans leur patrie avec leurs troupeaux, dégoûtées de la réception qu'elles avaient trouvée en Grèce. — Tout le monde me répète ici que si l'on veut attirer et fixer en Grèce la population de la Thessalie, il est nécessaire de faire de l'Éparchie de Zeitoun un gouvernement séparé, organisé spécialement dans ce but; Mansolas me disait, hier soir, qu'il venait de lui arriver encore, la veille, plusieurs familles thessaliennes, auxquelles, à la frontière, par une nuit glaciale, on n'avait pas voulu laisser leurs manteaux et leurs couvertures, parce qu'il fallait que ces objets fussent inspectés par la douane, et que, la nuit, la douane est fermée. Comme, d'un autre côté, il n'y a, à la frontière, aucune maison, aucun abri, il fallait bien qu'ils prissent le parti de continuer leur route pour Zeitoun, femmes et enfants, sans manteaux, et ils arrivèrent le matin, tout grelottants, chez Drossos. Puis, nous eûmes deux jours de neige; ils ne purent pas envoyer prendre leurs effets à Fourca. — Autant de temps perdu. — Quand on établit des bureaux de douanes, au moins faut-il qu'ils soient ouverts, la nuit, ou qu'il y ait un abri, à côté.

« J'ai appris avec bien du plaisir la demande adressée par le ministère de l'Intérieur aux Éparques sur l'état de leurs départements. Ce doit être la base d'un système nouveau, et répond au besoin d'enquête dont je vous parlais dans ma dernière lettre. Je pense que c'est le ministère même qui a provoqué cette mesure.

« Je me suis réfugié chez Manitaki. Chatzisko a mis les ouvriers dans la chambre que j'occupais; je lui avais déclaré, avant mon départ, que je ne rentrerais pas chez lui. Je le gê-

nais, et puis, je mourais de froid. L'impôt sur le bois fait qu'on ne trouve plus de charbon à Zeitoun, et le jeune couple brûle tellement d'amour l'un pour l'autre, que malgré ce que j'ai pu leur dire, je n'ai pu leur persuader que moi, qui ne suis pas amoureux, je mourais de froid, et qu'à défaut de charbon, il me fallait de la braise... Je suis à mon aise chez Manitaki comme chez un garçon, et quoiqu'il soit un peu kalergiste, il ne peut oublier qu'il est un enfant de la France.

« Je vous ai dit, dans une de mes précédentes lettres que je ne désirais pas rentrer au ministère pour le moment. Le courrier de demain me fera connaître, je l'espère, la volonté de M. Coletti à cet égard. A tout hasard, je vous envoie une demande officielle de prolongation de congé que vous ferez protocoliser si la réponse doit être affirmative. — Veuillez aussi, dans ce cas, faire à la Nomarchie, la demande d'un passeport pour Larissa, pour mon domestique Dimitri Kyriacos, chez la mère de qui je vous recommande aussi de vouloir bien faire remettre l'incluse. (Elle demeure à la Fontaine, près de la maison de Contostavlos). — Je m'occupe ici d'étudier le grec; après quelques jours d'études, je me remettrai en route, ferai une visite à Larissa, reviendrai à Livadie, Négrepont et Syra. — Du reste, quoiqu'il en soit de mes projets pour l'avenir, je puis dire que j'ai accompli aujourd'hui l'objet essentiel de mon voyage. Tant bien que mal, je parle le grec. J'ai pu causer avec les Tsoucala et Hadgi-Petro. Le pas difficile est franchi, et le temps fera le reste.

« *P.-S.* — Je vous fais encore une autre demande. J'ai causé ici avec la veuve de Moraïtis qui a longtemps habité Larissa. Elle m'a beaucoup parlé de la manière d'être des Turcs, du prix qu'ils attachent à la moindre bagatelle qui leur vient d'Europe ou d'un Franc; elle m'a fort engagé à me munir de quelques-unes de ces bagatelles soit pour eux, soit pour leurs femmes, quelques jolies choses de coutellerie, verrerie, parfumerie, flacons, gants... Si, en sortant du bureau, vous pouviez aller un jour dans une boutique et m'acheter une demi douzaine de ces bagatelles pour une quarantaine de drachmes, et si vous aviez d'aventure une occasion prompte pour Zeitoun,

vous me feriez plaisir de me les expédier, afin que je puisse faire mon voyage *convenablement*.

. . . .

Nous reprenons les notes du carnet.

« 15-18 *décembre*. — Je demeure avec Manitaki. — Pendant le jour, conversations sur la politique. — Visite à la terre de Gogos.

« Cette terre contient, dit-il, 10,000 stremnes. Il retire des seuls pâturages (presque tous d'hiver), 4,500 drachmes. Cette terre lui a coûté 60,000 drachmes. Elle est habitée aujourd'hui par quatorze familles indigènes et douze familles de la Thessalie. Une portion est cultivée par les propriétaires eux-mêmes, qui font labourer à la grande charrue par des ouvriers qu'ils ont fait venir de la Macédoine. Ces ouvriers sont payés 150 drachmes à l'année et la nourriture en sus, ce qui fait environ 300 drachmes. Ils se réservent le droit de retourner chez eux en juin, juillet et août. Ils craignent les grandes chaleurs.

« Ils ont déjà planté 4,000 pieds d'oliviers et de mûriers. Le pied d'olivier, coupé sur la montagne de l'Oeta, apporté et planté revient à 20 leptas. Les deux labourages qu'il faut donner aux jeunes plants coûtent 4 à 5 leptas, le pied.

« Première conversation avec Mansolas et Chatzisko sur l'établissement d'une banque.

« Effets funestes de l'impôt sur le bois et de la cherté des combustibles. Les habitants des villes, obligés de se priver de feu, demeurent, engourdis dans leurs chambres, et restent complètement inactifs.

« Nous avons calculé que les deux villes de Zeitoun et de Patradjik (supposé cinq cents familles, à demi charge par jour, pendant quatre mois, et 25 leptas d'impôt par charge) payent, c'est-à-dire, doivent payer 7,500 drachmes. »

Ici doivent se placer quelques extraits d'une autre lettre de M. d'Eichthal, qui paraît également adressée

à M. Alexandre Roujoux et qui est datée de Lamia, le 1er janvier (1835). Cette lettre est d'autant plus curieuse que les trois premières pages de papier in-4°, sont écrites en grec, dans un grec, il est vrai, encore bien incorrect, et c'est pourquoi nous ne le reproduisons pas ici, mais qui montre cependant que M. d'Eichthal avait assez bien profité de ses études dans cette langue.

Lamia 1er janvier (1835).

. . . .

« Drossos regarde l'établissement des colons comme difficile mais possible et désirable. Gogos prétend que les colons seront anéantis par les habitants, qui ne peuvent concevoir que la terre où ils sont nés puisse porter d'autres hommes qu'eux, et que des hommes qui ne font pas leur carême ne soient pas des Turcs. — J'ai parlé de nouveau sur ce sujet avec Chatzisko, et son opinion est que, pesant le pour et le contre, le *pour* l'emporte. Nous verrons. — Mais comment jeter des colons au milieu des Éphores, des dîmes, etc. ? Le dîmage de cette année a produit sur les populations grecques de la Turquie, tout le monde me le répète, une impression terrible.

« J'ai causé avec Tringhetta, jeune officier du génie, qui bâtit des casernes à la frontière. Il a eu le bon esprit de déterrer le bavarrois tué par les gendarmes et de le rapporter sur le territoire grec. Il a ainsi épargné une avanie aux habitants et enlevé la preuve matérielle de la violation de territoire, Il me dit que les capitaines grecs qui sont au service turc, sont sur une espèce de pied de guerre avec les chefs turcs, et ne demandent qu'à rentrer...

« Je voudrais bien savoir ce que vous faites maintenant à Nauplie. Le temps se passe-t-il en intrigues ? Si l'on n'y prend garde, le réveil sera terrible.

« Quelle nation se trouva jamais dans la position de la Grèce ; le territoire inculte, et pas une usine, pas une fabrique ; le paysan achète à l'étranger, ses tissus, son linge, le

peu de drap qu'il porte, ses bœufs, ses chevaux, ses outils, son verre, jusqu'à ses planches même. Jusqu'à un certain point, cette importation de produits fabriqués pourrait ne pas être un mal, pourrait être même un bien, si l'agriculture fournissait une base d'échange ; mais l'agriculture même languit, faute de ressources ; je crois qu'il est du devoir du ministère de l'Intérieur de faire faire, avant la majorité du Roi, une enquête sur cet état de choses vraiment inouï, et de proposer, en conséquence, un plan d'opérations. Vous devez parler de cela avec M. Coletti (1).

. . . .

« Adieu, mon cher ami ; j'attends impatiemment quelques mots de vous. — Aujourd'hui, le temps s'est éclairci ; demain, sans faute, je vais à Patradjik, et j'y passe quelques jours. Je n'avais jamais été campagnard, mais, avec l'âge, je sens que je le deviens. Un petit coin de terre, dans une position pittoresque, je crois que ce sera toute mon ambition ; vous avez les mêmes goûts, et nous nous retirerons ensemble, n'est-ce pas ?

« Si je n'étais pas si lambin, j'avancerais dans le grec ; je suis arrivé au point de me faire comprendre et de comprendre, et désire bien ne pas retourner à Nauplie sans êrre ferré.

(1) Depuis l'époque, déjà lointaine, où M. d'Eichthal a visité la Grèce, la culture s'est beaucoup améliorée. Il n'y a plus maintenant que les vastes plaines de la Thessalie qui restent encore incultes, du moins en partie, faute de population agricole suffisante. L'idée d'une émigration venue du dehors a rencontré des obstacles insurmontables, de la part de la Sublime-Porte. Quant à l'industrie, quoique ses progrès ne soient pas encore aussi importants qu'on pourrait le désirer, elle est cependant en progrès constant. Plusieurs usines à vapeur sont en activité à Athènes, au Pirée, à Syra, à Patras, à Calamata, à Corfou, et dans d'autres villes. A Stylis, qui est le port de Lamia, une grande filature et fabrique de tissus est en pleine activité, depuis plusieurs années. Avec le développement de l'industrie a lieu, en même temps, celui des communications. Ainsi l'Eparchie de la Phthiotide est reliée aujourd'hui à la Parnasside, à la Thessalie et à l'Eurytanie, par un réseau de routes carrossables. Il y a aussi une belle route de Lamia à Stylis.

« Envoyez-moi, s'il est possible, quelques lettres de recommandation pour Larissa, quoique j'en doive prendre ici. J'irai à mon retour de Patras.

« *Au soir.* — Ma lettre n'est pas partie aujourd'hui ; Chatzisko m'avait trompé sur l'heure du départ de la poste. Ce sera pour lundi ; il n'y a pas grand mal (1). — J'ai vu, par les journaux, aujourd'hui, la *Minerve* et l'*Époque*, qu'on demande hautement la mise en liberté de Colocotronis. — C'est ainsi qu'on arrive aux conséquences ! Vous pensez bien que mes intentions, telles que je vous les ai fait connaître d'Athènes, n'ont pas changé, et, le cas-échéant, vous ferez l'usage convenable de la pièce qui est entre vos mains.

« Ils réclament une représentation nationale ; je crois qu'elle est désirée ici aussi, dans un autre sens. Il faudra bien qu'on en vienne là. Il y a trop de questions fondamentales qui ne peuvent être vidées sans cela : l'état financier du pays, les terres nationales, la colonisation. Sur ce dernier point, je ne me sens pas, pour ma part, le courage d'appeler un seul colon en Grèce, tant qu'une représentation nationale n'aura pas prononcé (2).

(1) Les communications postales ont lieu, tous les jours, entre la capitale et les différentes parties de la Grèce. Les communications par mer se font par les bateaux de différentes compagnies dont les principales sont : La compagnie Atmoploïque, — la Panhellénique, — et celle de M. Goudis. La première a, depuis quelque temps, étendu ses voyages jusqu'en Albanie, à Brindisi, en Crète, à Salonique et dans les autres ports de la Macédoine.

Les communications par terre ont lieu par des voitures qui traversent tout le pays sur des routes larges et généralement bien entretenues.

Il y a cinq lignes de chemins de fer : 1° d'Athènes au Pirée ; 2° d'Athènes au Laurium, avec embranchement à Képhissia ; 3° du Pirée à Athènes et dans le Péloponnèse, cette ligne est ouverte maintenant jusqu'à Nauplie, d'un côté, et, dans quelques mois, doit être ouverte jusqu'à Patras, de l'autre côté ; 4° la petite ligne de Pyrgos à Catacolon ; 5° les chemins de fer Thessaliens, de Volo à Larissa et à Tricala.

(2) Au temps où M. d'Eichthal visitait la Grèce, la royauté essayait, de toutes les façons, d'influencer les élections législatives. Aujourd'hui, ces élections se font en toute liberté, l'administration n'employant

. . . .

« J'ai vu, ce soir, une scène scandaleuse à l'Éparchie. Les gardes nationaux (1) sont venus demander leur paye, qu'ils n'ont pas touchée, je crois, depuis deux mois. Ces pauvres diables sont dans les montagnes, sans pain, sans feu, ni chemise, Les fonds pour leur paye doivent être fournis par les habitants, mais, au milieu de tous les changements administratifs qui ont eu lieu, les mirarques, sous-mirarques, brigadiers et gendarmes se sont arrogé le droit de prélever la contribution, et l'argent est aujourd'hui, on ne sait où (2). »

CARNET.

« 27 *décembre*—8 *janvier*. — Réunion chez M. Gebuco, de Metzovo, propriétaire à Zeitoun.

« Discussion sur un article de la *Minerve* qui accuse les officiers de Zeitoun de conduite insolente à l'égard des habitants. Capitaine Combotti, d'Arta, du corps des réguliers, aujourd'hui dans l'état-major. Le lieutenant Mammakis, de Corfou; M. Antypas, de la Douane ; MM. Manitakis et Tringhettas, du génie. Dispute facétieuse entre Antypas et Mammakis, au sujet des mérites et des défauts respectifs des habitants des Iles de l'Archipel et des Iles Ioniennes.

« 28 *Décembre*—9 *janvier*. — Course au monastère d'Antinitza, sur la frontière. Il n'y a que l'Higoumène avec un seul caloyer (moine), mais la maison a servi, cet hiver, de retraite à plusieurs familles ; des femmes y habitent encore, et le poste de gendarmerie s'y est établi et tient compagnie à l'Higoumène.

que les moyens moraux permis à tous les gouvernements en pareilles circonstances. De sorte que l'on peut dire que les députés représentent aujourd'hui véritablement l'opinion publique, et que la représentation nationale est comme la souhaitait M. d'Eichthal.

(1) La garde nationale est remplacée actuellement par la gendarmerie.

(2) La Trésorerie centrale et la Trésorerie départementale, malgré de grandes difficultés financières, apportent la plus grande régularité dans le paiement des traitements des fonctionnaires militaires ou civils.

« On dit que cet Higoumène, homme qui a de la fortune, vient d'acheter un village sur le territoire turc pour s'y établir, si on le chasse de son monastère. Quand nous lui eûmes annoncé que la nouvelle de la mort du Sultan était fausse, son désespoir éclata : « Ὄνομα τοῦ Ἰησοῦ ! » s'écria-t-il.

« Les Turcs tirent parti du mécontentement, causé par la dissolution des monastères. « Les Francs ont fait, dit le peuple, ce que les Turcs n'ont point fait pendant trois cents ans de despotisme ! »

« 29 *décembre.*—10 *janvier.* — Départ de Zeitoun (1).

« Restes de bains antiques aux Thermopyles. — Tumulus, regardé par Gell, comme celui des Spartiates morts pour la patrie. — Six merles tués en route. — Nous arrivons, le soir, au Khani de Molo. — Gaité de l'agoyate (guide), vieux pallicare, Floros, de Livadia. — Gaité des conversations. — Sa danse et son chant. — Il a cependant cinquante-cinq ans. — Beau caractère de sa figure. — Je n'ai jamais entendu une conversation de paysans, de meilleur goût que celle qui eut lieu ce soir-là.

« 30 *décembre*—11 *janvier.* — Route de Molo à Dragomani. — Deux heures jusqu'à Kénouro. — On remonte une gorge boisée. Nous avons ensuite gravi la montagne dans la neige pendant trois heures, et nous l'avons ensuite descendue pendant deux heures pour arriver à Dragomani. Il y a une autre route de Molo, par Voudounitza et Tourcochori ; mais, en cette saison, il paraît qu'elle est encombrée par les neiges.

(1) En somme, on peut dire, sans être taxé d'exagération, qu'on ne reconnaîtrait plus aujourd'hui la Lamia de 1834 ; elle a fait des progrès proportionnels à ceux du reste de la Grèce. Cette ville, actuellement, possède de belles maisons, des rues régulières, tracées d'après un plan arrêté d'avance. Elle a un gymnase, une succursale de la Banque nationale, un hôpital, un aqueduc qui lui amène l'eau pure des montagnes voisines ; elle est entourée de belles promenades plantées.

Le gouvernement étudie, en ce moment, un projet pour le dessèchement des marais qui sont auprès de cette ville, et qui contribuent à entretenir les fièvres. On est également en pourparlers pour la construction d'une ligne de chemin de fer qui doit relier Lamia et Larissa à Athènes.

« 31 *décembre*—12 *janvier*. — Entre Dragomani et Livadia, la plaine est au tiers cultivée. C'est un sol très fertile. Mauvais état du pavé et des ponts de la route des Pachas. Il serait urgent de réparer immédiatement les ponts existants, afin d'éviter de plus grands frais.

« Situation de Livadia, au nord, sur un contrefort de l'Hélicon.

« A Dragomani, rencontre d'un maître-charpentier albanais, qui demande à établir un moulin à scier, sur la pente du Parnasse. Il demande, pour la première année au moins, à ne pas payer l'impôt sur les planches qu'il vend, afin de se rembourser des frais du premier établissement. Il se plaint aussi de l'injustice qu'il y a à payer l'impôt sur les planches rendues au lieu de vente, attendu que l'impôt porte alors, même sur les frais de transport. — Il a visité toutes les forêts de la Grèce continentale; il n'en a pas trouvé une belle. Il fait exception pour l'Eubée.

« Lion de Chéronée et Théâtre (Kaprena).

« 1er *Janvier*—13. — LIVADIA.

« *Le* 31, *au soir*, *Noël* pour la nouvelle année, et cris de pleureurs pour un mort, sous ma fenêtre.

« L'Éparchie contient 15,000 habitants ; la ville, environ 3,000. — Antre de Trophonios, dans un ravin.

« PATURAGES : Mêmes plaintes que partout ailleurs. La Livadie manque de paturages d'hiver. La plaine est infestée par une mauvaise herbe qui fait périr les bestiaux ; — Le marais ne vaut rien pour les *gidoprovata* (1). — A mesure que la culture s'accroît, le nombre des pâturages d'hiver diminue. Il serait à désirer que la multiplication des moutons et des chèvres diminuât, et que l'on s'occupât davantage de l'élève des bœufs. Mais les troupeaux de moutons se sont accrus insensiblement sans qu'il y eût besoin de mettre dehors un nouveau capital, et les capitaux manquent aujourd'hui pour l'achat de troupeaux de bœufs. Cependant quelques propriétaires ont commencé à former des troupeaux de bœufs.

(1) Chèvres et brebis.

« Le marais Kopaïs pourrait servir pour élever des buffles et des chevaux. — On demande à grands cris la mise aux enchères des prairies ; il faudrait qu'elle eût lieu, dès le mois de février, attendu que le passage aux pâturages d'été a lieu au mois d'avril. Aujourd'hui, les habitants se font donner des pâturages sans nécessité et les vendent aux Vlaques.

« Dimes : Le dîmage de cette année, a empêché beaucoup de paysans d'étendre leurs cultures, ou même de cultiver autant que l'année dernière. — Arriéré des fermiers de Livadia.

« Plan de la ville : Nécessité pressante de le tracer. Quelques uns des habitants désirent que la ville soit transportée sur la colline du nord, en face de la ville actuelle. Cela est absolument nécessaire. Le courant d'eau occasionne une humidité funeste, et l'été, l'eau qui descend de la montagne cause des fièvres qui durent tout le mois d'août et de septembre. Aucune maison, actuellement bâtie, n'a de valeur. — Les deux meilleures sont celles de Georgandas et de Dyovounioti.

« Routes : Celles de Livadia à Asprospiti et à Talanti seraient faciles à rendre bonnes pour les charrois. La route d'Athènes devrait passer par Tanagra.

« Éparchie : L'Éparque demande à être déchargé de la direction immédiate de la police et des passeports. Pourquoi ne pas accorder des passeports annuels, comme les permis d'armes ? Il demande aussi des moyens d'exécution. Il n'a aucun moyen de communication régulier avec les villages. Il est souvent obligé d'attendre que les paysans se rendent au bazar. Il n'a aucune force armée à sa disposition ; il ne peut employer les gendarmes que pour l'exécution des sentences judiciaires.

« Manière de vivre des paysans : Ils ne connaissent aucune des aisances de la vie. Leurs maisons sont faites de simples claies ou de chaume ; souvent bâties dans des endroits humides ou marécageux. Ils dorment avec leurs habits ; ils sont indifférents pour la vie de leurs enfants, et, en effet, leurs enfants meurent en grand nombre. La nouvelle génération est clair-semée. — L'amour est un sentiment faible chez eux.

On ne voit pas les jeunes gens des deux sexes se faire la cour. La plupart des paysans ont pourtant des ressources; mais, une maison est la dernière chose qu'ils se donnent. Ils n'imaginent point que cela soit productif.

« Les PAPPAS exercent une espèce de médecine. Ils viennent lire l'Évangile aux malades; puis assurent qu'ils se portent mieux. Ils prennent ainsi la place du médecin. Il est vrai qu'il n'existe aucun de ceux-ci. Les PAPPAS pourraient être utilement employés pour enseigner aux paysans le bien-vivre et le bien-travailler.

« 2/14 *janvier*. — Départ pour Thèbes. — Route faite avec des agoyates (guides), anciens pallicares. — Histoire de leurs expéditions de rapine; incursions de Maitini.

« 3/15 *janvier*. — Passage de Saranta-Potamos. — Belle forêt de pins à résine.

« 4/16 *janvier*. — Arrivée à Athènes.

Ici s'arrêtent les notes du carnet de M. d'Eichthal; lui-même, les revoyant, dans les derniers temps de sa vie, y inscrivait cette observation :

« De janvier 1835 jusqu'à mon départ, le 10 juin, aucune donnée. J'ai quitté la Grèce, parce qu'après la majorité du Roi, M. d'Armansperg ayant été nommé chancelier et Coletti ayant dû se retirer, ma position devenait impossible. »

Un peu plus loin, il ajoute :

« Je n'ai même pas noté la date exacte de mon arrivée à Paris (après un ou deux jours, passés à Marseille) dans le courant du mois de juillet. Je n'ai même gardé aucune note sur l'année qui s'est écoulée jusqu'à mon départ pour l'Autriche, quoique cette année ait été marquée par deux des plus grands faits de ma vie; la préparation et la publication *des Deux-Mondes*, et la fièvre cérébrale, survenue vers le mois de mars ou avril 1836, qui faillit m'emporter. Elle était causée par l'excitation mentale dans laquelle je vivais depuis plusieurs

années, surtout depuis la chute du saint-simonisme, et par le travail de tête pour la composition *des Deux-Mondes*. C'est au milieu de la composition de mon travail que la fièvre me prit, et, après ma guérison, je ne pus terminer mon travail qu'en allant à Fontainebleau, avec mon jeune ami Urbain que j'avais commencé à m'attacher, et qui revenait alors d'Égypte. — Je lui dictai *les Deux-Mondes*, dans la forêt de Fontainebleau.

« J'étais entraîné vers l'Autriche, par ce que je pensais de cette monarchie, par le couronnement de l'empereur à Prague où je devais retrouver mes anciens amis.

« Je quittai Paris, le 29 juillet 1836, me rendant d'abord à Ems où j'avais à achever ma guérison. »

En 1836, parut, chez Arthur Bertrand, libraire de la Société de géographie, l'ouvrage intitulé : LES DEUX-MONDES, par M. G. d'Eichthal, ex-membre du Bureau d'économie publique à Athènes, servant d'introduction à l'ouvrage de M. Urquhart ; *La Turquie et ses ressources*. — C'est dans ce livre, que le premier, M. d'Eichthal montra la séparation de l'Autriche en Autriche-Hongrie, comme une condition indispensable de son existence et de sa prospérité (1). — Un chapitre, tout entier, le second de la deuxième partie, est consacré à la Grèce ; c'est un résumé important des observations et des réflexions que M. d'Eichthal avait faites pendant son séjour dans ce pays.

(1) Lorsque cette transformation de l'empire d'Autriche en Autriche-Hongrie s'accomplit, la question d'une langue officielle, qui se posait alors, avait attiré l'attention de M. d'Eichthal. Ce grand empire, composé de nationalité diverses, parlant des langues différentes, ne pouvait parvenir à en faire prédominer une comme langue officielle de l'État ; ni l'Allemand, ni le Maggiar, ni le Tchèque ne pouvaient s'imposer ; de là des conflits continuels. — M. d'Eichthal, nous écrit M. Reniéri, se rendit alors à Vienne et soumit au Ministère un mémoire par lequel il proposait la solution de la question par l'adoption de la langue grecque dans les actes publics. — La copie de ce mémoire n'a pas été retrouvée dans ses papiers.

III.

Travaux relatifs à la langue grecque. — Fondation de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France. — De l'usage pratique de la langue grecque.

La publication du livre : *Les Deux-Mondes*, était pour M. d'Eichthal, le résultat, le complément naturel du voyage et du séjour qu'il venait de faire en Orient.

De retour à Paris, des études d'un autre genre occupèrent son activité toujours en éveil. Nous n'avons pas à nous y arrêter, puisque nous bornons cette notice aux travaux de notre confrère relatifs à la Grèce et aux Études grecques ; mais il nous faut cependant les mentionner, ne fût ce que pour montrer la variété des occupations et l'étonnante force de travail de leur auteur.

En 1837, M. d'Eichthal publie, dans le *Journal des Débats, le* 9 *août,* un article sur la situation des Juifs en Autriche.

En 1839 paraissent les *Lettres sur la race noire et la race blanche, par Gustave d'Eichthal et Ismaïl Urbain* (in-8° 65 pages) *chez Paulin, à Paris.*

Ces lettres sont datées de 1838 et ont précédé un voyage que M. d'Eichthal fit en Algérie.

Membre et secrétaire de la *Société d'ethnologie*, il publie de 1841 à 1847, de nombreux articles dans les mémoires et le bulletin de cette Société.

Voici ce qu'il dit de ces différents travaux dans une note autographe :

« La lecture du voyage du capitaine Lyon à Fez, (Tripolitaine), celle des voyages de Denham et Clapperton dans le Soudan m'avaient vivement intéressé et poussé à l'étude des races africaines, par suite à d'autres études ethnologiques ; mes relations avec Ismaïl Urbain avaient eu sur moi une in-

fluence analogue. C'est ainsi que j'avais été conduit à la rédaction d'un : *Mémoire sur les Foulas*, et d'un autre sur : *l'histoire primitive des races océaniennes et américaines*. Au mois d'août 1839, M. William Edwards avait fondé la Société ethnologique ; je fus mis en rapport avec lui par Michelet et devins aussitôt secrétaire-adjoint de la Société. Les deux travaux dont je viens de parler parurent dans le tome I et le tome II des *Mémoires* de cette Société. Dans les séances d'avril, mars, juin et juillet 1847, eut lieu une discussion très importante provoquée par moi sur cette question : — « Quels « sont les caractères distinctifs de la race blanche et de la race « noire, et les conditions d'association de ces deux races? » — Le résumé en a été donné dans le bulletin de la Société. Ce bulletin cessa d'être publié après les événements de 1848 et la Société elle-même cessa bientôt d'exister.

De 1848 à 1862, M. d'Eichthal s'occupe particulièrement d'études religieuses; il prépare un commentaire du Pentateuque dont des fragments ont été recueillis dans ses Mélanges de critique biblique, et un grand travail sur le Dogme qui n'a pas été publié. Une partie de ses idées sur ce dernier sujet a été formulée dans une série de lettres adressées au journal : *le Crédit*, fondé par son ami Duveyrier, en 1849 : elles renferment des vues hardies sur le rôle centralisateur et libéral de la Papauté.

En 1863, paraissent : Les Évangiles, première partie. *Examen critique et comparatif des trois premiers évangiles*, en deux volumes (Hachette in-8°). La même année, la Revue germanique et française du 1er mars, publiait de lui une *étude sur la philosophie de la justice, Platon*.

Cependant ces études d'ethnographie ou d'histoire religieuse n'empêchaient pas M. d'Eichthal de s'occuper de la Grèce dont il avait gardé un souvenir ineffaçable, ni du grec qui restait sa langue de prédilection. A vrai dire, il n'avait jamais cessé de s'intéresser

à la Grèce. Depuis plus de trente ans qu'il l'avait quittée, sa correspondance avec son ami Roujoux, resté à Athènes, n'avait pas discontinué; ses relations d'étroite amitié avec Coletti devinrent encore plus intimes quand celui-ci vint à Paris comme ambassadeur du nouveau royaume (1). Le frère de M. d'Eichthal, avait été nommé et était resté consul général de Grèce à Paris, pendant de longues années; de concert avec son frère aîné, il avait pu rendre à la Grèce de nombreux et utiles services, soit pour la négociation des emprunts, soit pour les travaux publics, soit par l'envoi de missions d'ingénieurs français chargés d'étudier les moyens de développer les ressources du nouveau royaume. C'est en particulier à MM. d'Eichthal que la Grèce doit la mission de l'ingénieur Sauvage qui alla étudier sur les lieux le moyen de dessécher le lac Copaïs, qui devait donner plus de 20,000 hectares à l'agriculture. On sait que ce travail est commencé depuis quelques années et que l'entreprise est en bonne voie d'exécution. Enfin, lorsque les fils de notre confrère furent en âge d'apprendre le grec, ce fut leur père qui se fit d'abord leur premier maître, ensuite leur répétiteur.

Fidèle à ses anciennes sympathies, M. d'Eichthal était entré en relations d'amitié avec un certain nombre de Grecs d'Athènes et de Constantinople, notamment MM. Renieri et Hiéroclis Basiadis. De plus il s'était lié avec tous les savants français qui s'occupaient particulièrement de la Grèce et de la littérature hellénique.

Ses études approfondies du grec en même temps que ses idées générales sur l'avenir européen l'amenè-

(1) Coletti était demeuré un des plus chers amis de M. d'Eichthal, qui lui avait voué une affection que la mort ne put rompre. Dans le modeste cabinet de travail de notre savant confrère, où rien n'était sacrifié au luxe, à côté des portraits de ses parents, figuraient ceux de Saint-Simon et de Coletti, les seuls étrangers à sa famille.

rent à publier, en 1864, une brochure intitulée : *De l'usage pratique de la langue grecque* (Hachette in-8°), qui fit une grande sensation dans le monde savant.

Selon son habitude, M. d'Eichthal avait condensé en quelques pages (12 seulement) (1) une idée tout à fait originale, sinon nouvelle, et ouvert le champ à de nombreuses et intéressantes discussions. Cette brochure doit nous arrêter particulièrement, car elle a ramené l'attention sur les études grecques et elle contient en germe l'idée de la fondation de notre Association. De plus, ayant été seulement distribuée par l'auteur à ses amis, elle est devenue assez rare aujourd'hui ; enfin, c'est le seul des travaux de M. d'Eichthal sur la question du grec qui n'ait pu paraître dans quelqu'un des annuaires de notre société qui n'existait pas encore (2).

(1) La brochure a 19 pages ; mais 7 sont occupés par la reproduction d'un article de M. Rénieri.

(2) M. G. d'Eichthal avait préparé une seconde édition de ce travail auquel il avait ajouté la reproduction des principaux et des plus importants articles publiés à ce sujet dans différents journaux de Paris et de l'étranger : — L'article de M. Nefftzer, dans le *Temps* du 2 août 1864 ; — celui de M. Frédéric Dübner, dans la *Revue de l'instruction publique*, du 2 novembre 1864 ; — celui de M. Antoine Campeaux, professeur à la Faculté des lettres de Strasbourg, dans la même *Revue*, du 15 décembre 1864 ; — l'article très important et très développé de M. Littré, dans le *Journal des Débats*, du 13 mai 1865 ; — celui de M. Charles Mendelssohn-Bartholdi, professeur à l'Université de Heidelberg, extrait des *Heidelbergen Jahrbücher*, n° 9, 1865 ; — une lettre de M. Robert Blackie, professeur de grec à l'Université d'Édimbourg, à l'éditeur du *Times*, sur la prononciation du grec, datée d'Édimbourg, 18 janvier 1865 ; — enfin, un très remarquable article de M. Fr. Baudry dans la *Revue moderne* du 1er avril 1865.

Qu'il nous soit permis d'émettre le vœu que la famille de notre regretté confrère, qui a un si grand souci de ses travaux, réalise son projet et, réunissant ces articles à ceux publiés dans les *Annuaires* de notre Association, en 1870, 1871 et 1872 et plus tard, nous donne un volume, contenant toutes les idées de M. d'Eichthal sur cette question du grec ; ce sera un digne pendant au volume dans lequel elle vient de réunir les travaux de notre confrère sur l'histoire religieuse.

Dans cette brochure, M. d'Eichthal commençait par démontrer l'utilité ou plutôt même la nécessité d'une langue internationale universelle, puis, il indiquait les raisons qui lui faisaient choisir le grec pour être cette langue.

Mais, il faut citer ses propres paroles : Voici ce qu'il dit, page 5 :

« Que tous les peuples marchent aujourd'hui à une commune organisation, à une société universelle, c'est ce dont il n'est plus possible de douter. La religion, la politique, la philosophie, les arts, les sciences, l'industrie, le commerce, conduisent également à cette conclusion. Mais si tel est l'avenir, l'avenir prochain peut-être de l'humanité, la conséquence première de ce grand évènement doit être l'établissement d'une langue commune, qui, tout en laissant subsister les idiomes nationaux, signe et gage de l'individualité des peuples, soit cependant le *medium* des relations internationales entre les peuples et entre les individus; qui, en même temps aussi, serve à l'expression de ces vérités suprêmes qui sont à la fois le principe et le lien commun des sociétés, et à ce titre doivent partout revêtir une forme identique et universelle. »

L'idée de la nécessité d'une langue universelle, destinée à servir de trait d'union entre des peuples d'origines diverses en même temps que — « d'expression des vérités suprêmes qui sont le principe et le lien commun des sociétés — » n'était pas nouvelle. Sans remonter jusqu'à la confusion des langues et la dispersion des ouvriers de la tour de Babel, on sait que ce principe d'une langue universelle fut la préoccupation constante de Leibnitz. Depuis, elle n'a pas cessé de hanter le cerveau des novateurs. Sans parler de la langue des sons, inventée par Sudre qui avait essayé d'appliquer au langage la notation musicale (la musique ayant résolu le problème de la langue universelle, générale-

ment comprise, parce qu'elle exprime plutôt des sensations que des idées), nous avons tous présentes à la mémoire de récentes tentatives qui, pour ne pas devoir être sérieusement prises en considération, montrent cependant que le problème est toujours posé et qu'on en cherche la solution. Mais, pour bien comprendre la sensation que fit, dans le public lettré, la publication des idées de M. d'Eichthal, il faut se rendre compte du moment où elles se produisirent.

En 1864, on se préoccupait beaucoup déjà de la prochaine exposition universelle qui devait avoir un éclat particulier que les autres tentatives du même genre n'ont pu égaler. En ce moment aussi, on avait en France la généreuse utopie de la fraternité des peuples et de l'union universelle des nations. On sait ce que sont devenues ces illusions et ce qu'elles nous ont coûté! Mais alors, on s'occupait activement de la composition de ces différentes commissions internationales d'où devaient sortir, en économie politique, le libre échange, l'union monétaire, l'union postale et télégraphique, etc. — On comprend qu'au moment où l'on s'occupait ainsi de multiplier les moyens de communication des différents peuples du monde entier entre eux, la question d'une langue internationale répondit à une pensée générale.

Quelle devait être cette langue? Quelles devaient être ses qualités et ses chances d'être universellement adoptée? M. d'Eichthal crut que c'était le grec, et, après le paragraphe que nous venons de citer, il ajoutait :

« Il est une langue qui, depuis le xvie siècle, est devenue un élément nécessaire de l'éducation de tout homme lettré; une langue qui, par ses origines, touche aux origines mêmes de la civilisation, de même que par ses dernières créations elle en représente les plus récents progrès; qui, dans l'intervalle est intervenue à toutes les phases de l'histoire et y a dignement rempli sa mission; qui, non-seulement n'est restée étrangère à aucune des grandes manifestations de l'esprit hu-

main, dans la religion, dans la politique, dans les lettres, dans les arts, dans les sciences, mais en a été le premier instrument et en quelque sorte la *matrice;* qui a été la langue d'Homère et d'Hésiode, d'Hérodote et de Thucydide, de Platon et d'Aristote, d'Hippocrate et de Théophraste, d'Euclide et d'Archimède; qui a été la langue de l'Évangile, de saint Paul, des Pères de l'Église et, en même temps, celle de Lucien et de l'empereur Julien; qui a défrayé la littérature, la théologie, la jurisprudence byzantines; qui, dans ce travail de près de trente siècles n'a rien perdu de sa vitalité primitive, a conservé son vocabulaire complet, et a gardé sa puissance plastique aussi parfaite qu'au premier jour; langue logique à la fois et euphonique entre toutes (1); qui momentanément altérée dans une servitude de près de quatre cents ans, une fois la liberté reparue, a essuyé sa rouille, s'est refaite, réparée, repolie, et, quelles que soient les améliorations dont elle puisse encore avoir besoin, s'est mise, en quelques jours, en état de remplir la tâche nouvelle que lui était assignée, et a suffi à la régénération de la Grèce moderne maintenant admise au concert de la civilisation européenne. »

Par une singulière coïncidence, il se trouve que Voltaire avait eu, lui aussi, l'idée de faire du grec une langue universelle.

Dans sa correspondance avec l'impératrice Catherine de Russie, se trouvent deux lettres où Voltaire exprime cette pensée :

(Lettre du 14 septembre 1770). — « Ceux qui souhaiteraient des revers à Votre Majesté, écrit-il, seront bien confondus. Et pourquoi lui souhaiteraient-ils des disgrâces dans le temps qu'elle venge l'Europe? *Ce sont apparemment des gens qui ne veulent pas qu'on parle grec.* Car si vous étiez souveraine de Constantinople, Votre Majesté établirait bien vite une belle académie grec-

(1) Graiis ingenium, Graiis dedit ore rotundo
Musa loqui.

que, on écrirait une *Catherinade*. Les Zeuxès et les Phidias couvriraient la terre de vos images. La chûte de l'Empire ottoman serait célébrée en vers grecs. Athènes serait une de vos capitales. Tous les négociants de la mer Égée demanderaient des passeports grecs. *La langue grecque deviendrait la langue universelle* ».

Voltaire revient encore sur cette même idée dans une autre lettre, datée du même mois de septembre, 1772 :

« Si les Grecs avaient été dignes de ce que vous avez fait pour eux, écrit-il à l'impératrice, après la perte de la Morée, *la langue grecque serait aujourd'hui la langue universelle* (1). »

Certes le plaidoyer de M. d'Eichthal est éloquent, et si la raison et la logique pouvaient seules imposer aux peuples l'étude d'une langue, la langue grecque aurait eu tous les droits et toutes les raisons d'être adoptée comme langue universelle. — Seulement la chose était-elle possible? — On n'impose pas un idiome particulier à des peuples divers; cet idiome s'impose lui-même par certaines qualités, par certains défauts même, en dehors et souvent au mépris des raisons de la philosophie et de la logique. Il y a eu successivement ou simultanément bien des langues internationales partielles. Le latin, par exemple, au temps de la conquête romaine, pendant une grande partie du moyen-âge et jusque de nos jours encore, pour les relations scientifiques et les travaux d'érudition. Le français, depuis le règne de Louis XIV, pendant tout le XVIIIe siècle (2) jus-

(1) Article de M. G. d'Eichthal dans le *Temps*, du 20 mars 1869, sur *Voltaire et la question grecque en 1770*.

(2) Voyez la dissertation de Rivarol sur l'Universalité de la langue française; sujet proposé par l'Académie de Berlin en 1783, avec ces divisions :

« Qu'est-ce qui a rendu la langue française universelle ?
Pourquoi mérite-t-elle cette prérogative ?
Est-il à présumer qu'elle la conserve ? »

qu'à la fin de l'Empire, et aujourd'hui encore, pour la diplomatie, est la langue de la haute société européenne. L'anglais, pour les relations commerciales; le grec, lui-même, le grec moderne s'entend, pour tout le commerce du Levant, partage ce domaine avec l'italien; l'espagnol et le portugais sont encore les langues internationales pour toute l'Amérique du Sud; en un mot, on peut dire de chaque langue, morte ou vivante qu'elle a été ou même qu'elle est encore internationale dans un sens et pour un objet restreints. Remplacer tous ces idiomes par un seul, est, peut être, une idée chimérique, au moins pour le moment; mais c'est une idée qui a tenté les plus nobles esprits, à commencer par Leibnitz, et la réalisation de ce problème n'est peut être qu'une question de temps ou d'influence politique.

Si M. d'Eichthal se fût tenu à cette proposition, si honorable que fût sa tentative, si opportun que fût le moment qu'il avait choisi pour la présenter, il est à croire qu'elle n'aurait pas eu l'importance et le retentissement qu'elle méritait. Mais l'auteur ne se bornait pas à la proposition d'adopter la langue grecque comme langue internationale ; passant de la théorie à la pratique, il indiquait, quelques pages plus loin, les moyens de réaliser ce qu'il proposait :

« Quant aux difficultés que pourrait présenter la réalisation de cette pensée, ajoutait-il, elles seraient à coup sûr bien moindres que celles qui ont pu s'opposer autrefois à l'introduction du latin, comme langue universelle en Occident, et du grec lui-même en Orient. N'oublions pas qu'à titre de langue classique, le grec est déjà universellement adopté, et que, par suite, tout est de longue main partout préparé pour son enseignement et sa propagation ; il s'agit seulement de développer ce qui existe et d'entrer résolument dans une direction pratique.

« Sous ce rapport, la première mesure à adopter serait l'introduction du grec moderne dans l'enseignement scolaire,

comme premier degré de l'enseignement de la langue grecque. La lecture d'ouvrages relatifs à des sujets qui leur sont familiers, donnerait aux élèves une grande facilité pour s'approprier le vocabulaire et les formes grammaticales les plus simples conservées dans la langue moderne. La possession de ce vocabulaire et de cette grammaire, l'adoption de la prononciation nationale qui, sauf en un très petit nombre de points, est incontestablement demeurée la prononciation ancienne (1), mettraient en peu d'années aux mains de la génération nouvelle, dans tous les pays civilisés, l'inappréciable trésor que nous avons indiqué : une langue générale appropriée à tous les besoins de l'activité et de la pensée humaine.

« Il s'agit donc ici de décider si l'œuvre de l'éducation classique moderne, entreprise au temps de la Renaissance, dernièrement développée en France par la fondation de l'École d'Athènes, restera imparfaite, ou si elle se complètera en aboutissant au plus grand résultat pratique qu'il soit possible de concevoir. Il s'agit de décider si ces pensées d'organisation universelle qui sont le trait caractéristique de notre époque et dont dernièrement encore l'empereur Napoléon proclamait la légitimité et l'opportunité, ne peuvent recevoir, même en dehors de la diplomatie, une première réalisation qui ne manquerait pas d'en assurer le succès définitif.

« Nous croyons le moment venu d'entretenir le public de ces questions, car la société humaine tout entière est aujourd'hui engagée dans une crise dont elle ne peut évidemment sortir que par un vaste et puissant effort d'organisation... »

La brochure se terminait par la reproduction d'un important article sur l'*Avenir du peuple grec et de la langue grecque* publié neuf ans auparavant en français à Athènes, le 10-22 février 1855, dans le *Spectateur d'Orient*, par M. Marc Renieri, ancien ambassadeur de

(1) M. d'Eichthal est revenu sur ce sujet avec d'importantes réserves, dans son *Mémoire sur la prononciation nationale du grec* (Annuaire de l'Association, 1869).

Grèce à Constantinople, aujourd'hui gouverneur de la Banque nationale de Grèce, qui traduisit en grec moderne les pages de M. d'Eichthal ainsi que les fragments de son propre travail que M. d'Eichthal avait reproduits (1). De sorte que la brochure, *De l'usage pratique de la langue grecque* parut simultanément en grec et en français, à Paris.

Cette brochure de douze pages, eut, comme nous l'avons dit plus haut, un très grand retentissement en France et à l'étranger. Les nombreux articles des journaux que M. d'Eichthal avait recueillis et transcrits en vue d'une seconde édition de son travail en font foi. — A vrai dire tous ces articles s'attachaient beaucoup plus particulièrement à la seconde partie de la proposition de M. d'Eichthal, à savoir la réforme des études grecques dans notre Université et en particulier l'adoption de la prononciation orientale, qu'à la première, qui était la proposition d'adopter la langue grec-

(1) Les idées de Renieri n'ont pas varié depuis 1855, date de ses articles dans le *Spectateur d'Orient*; on en jugera par ce paragraphe d'une lettre qu'il nous écrivait, ces jours derniers, en réponse à quelques demandes que nous lui adressions relativement à ses rapports avec M. G. d'Eichthal, en vue de cette notice :

« L'étude du grec fera chaque jour plus de progrès; le nombre des personnes qui le parleront et l'écriront ira toujours en augmentant par deux raisons :

« 1° L'attrait de notre antiquité, au lieu de s'émousser, devient, à mesure qu'on la connaît mieux, de plus en plus puissant; la preuve, c'est qu'à Athènes, à côté de l'Ecole française, il y a déjà une Ecole allemande, une anglaise et une américaine; il y en aura aussi bientôt une italienne, et on commence à parler d'une Ecole russe;

2° Les relations des peuples de l'Occident avec notre Orient se développent de plus en plus, par conséquent le nombre des personnes qui, à cause de leurs affaires ou de leurs études, ont besoin d'apprendre et de parler la langue principale de ces pays augmente continuellement. Ainsi, l'usage pratique du grec, qui, dans un passé peu éloigné était très restreint, est appelé à un grand avenir..... »

Nous regrettons que le manque d'espace ne nous permette pas de reproduire toute la lettre qui, on peut en juger par cet extrait, est fort importante.

que comme langue universelle. Sur le second point tout le monde était d'accord. Il y avait quelque chose à faire; il fallait s'occuper de la question.

Sur la proposition de la langue universelle, je crois bien que tout le monde était également d'accord pour constater que le succès était bien difficile. Les nombreuses lettres que M. d'Eichthal reçut à ce sujet, et que nous avons parcourues, peuvent se résumer, presque toutes, dans ce billet éloquent dans son laconisme que lui écrivit Michelot, après avoir lu sa brochure :

« C'est ingénieux et raisonnable en soi. — Est-ce praticable ? Je ne sais.

« Tout ce que vous dites sur la supériorité de cette langue est vrai et profond.

« MICHELET. »

Quoiqu'il en soit, M. Nefftzer, dans le journal *le Temps*, du 2 août 1864; M. Frédéric Dübner, dans la *Revue de l'Instruction publique*, du 3 novembre 1864; M. F. Baudry, dans un court mais substantiel article de la *Revue moderne*, du 1er avril 1865, discutèrent cette question des études helléniques avec une grande compétence; M. Antoine Campeaux, professeur à la Faculté des lettres de Strasbourg qui, à cette date, était encore la France, profita de cette publication, pour rappeler, dans la même *Revue*, numéro du 15 décembre 1864, que, depuis 1831, au petit séminaire de Paris, l'abbé Frère, avec l'aide de Minoïde Mynas, avait introduit avec succès la prononciation grecque moderne (1).

Quelques mois plus tard, une approbation plus haute vint s'ajouter à toutes celles que M. d'Eichthal avait déjà reçues à ce sujet. M. Brunet de Presle, ayant été

(1) M. Duruy nous a dit que, de 1830 à 1833, on employait la prononciation orientale à l'École normale supérieure.

appelé, en 1864, à remplacer M. Hase dans la chaire de grec moderne à l'École des langues orientales vivantes, profitait des facilités que lui offrait cette position, pour faire arriver jusqu'au public des notions exactes sur tout ce qui concernait l'étude du grec. Dans sa leçon d'ouverture qui avait pour sujet : « *M. Hase et les savants grecs émigrés à Paris sous le premier Empire et sous la Restauration* », il parla de la tentative que venait de faire M. d'Eichthal.

Voici ce paragraphe, qui, dit M. d'Eichthal « marque l'origine et le point de départ de ma participation assurément bien imprévue, à l'établissement de notre Société » :

« Dernièrement, un homme qui n'est pas un helléniste de profession, mais qui a promené un regard philosophique sur les grandes questions qui préoccupent notre époque, frappé de ce besoin de communications faciles qui existe aujourd'hui entre tous les peuples et qui fait involontairement penser à la nécessité d'une langue universelle, a publié une brochure intéressante sur l'usage pratique de la langue grecque. Selon l'auteur, aucun idiome ne serait encore plus digne que la langue grecque, telle qu'elle est aujourd'hui parlée, de servir de langue internationale. On n'en trouverait pas une plus souple et plus accessible aux autres peuples européens, qui, tous, ont plus ou moins puisé, pour les termes de science ou de philosophie, à ce fond commun de la langue grecque. Serai-je taxé d'une partialité qui serait après tout excusable de ma part, si je dis que ces éloges sont tout à fait mérités ? Et, sans s'abandonner à de trop vastes espérances, n'est-il pas permis d'émettre au moins le vœu que la langue grecque moderne, désormais plus généralement cultivée par les hellénistes d'Occident, puisse établir, soit entre eux, soit entre les Grecs et eux, des relations qui ranimeront leurs études et leur donneront souvent une application immédiate ? » (1).

(1) *Revue des cours littéraires* des 17 et 31 mars 1866.

La plus grande difficulté était sans contredit la prononciation bizarre et variée du grec dans les différents pays de l'Europe, et le premier soin devait être d'uniformiser cette prononciation.

C'est ce qu'avait parfaitement compris et signalé M. Littré dans un article des plus importants et des plus concluants sur la question, publié dans le *Journal des Débats* du 13 mai 1865, à l'occasion de la brochure de M. d'Eichthal, et qui débutait ainsi :

« Un homme qui s'est occupé de plus d'un sujet philosophique et qui vient de marquer sa trace dans l'étude toujours ardue des évangiles, remet sur le tapis (on verra plus tard à quelle fin) la question, souvent débattue entre les érudits, de la prononciation du grec ancien. On sait que les nations littéraires de l'Occident chez qui le grec fait plus ou moins partie de l'éducation classique, le prononcent chacune suivant le son qu'elle attribue aux consonnes, aux voyelles, aux diphthongues, sans compter que chacune aussi accentue le mot suivant les règles d'accentuation qui lui sont propres. Comme très certainement, le grec n'a pas été fait pour être prononcé à la française, à l'italienne, à l'allemande, à l'anglaise, à l'espagnole, il est clair que toutes ces prononciations sont vicieuses, ce n'est pas assez dire, détestables. Mais elles se recommandent par leur commodité ; elles n'obligent à aucun exercice, à aucun effort, puisqu'elles ne sont que la prononciation de la langue nationale appliquée au grec ancien ; dans les classes elles font que les dictées sont saisies facilement par l'oreille de l'écolier et reproduites avec peu de fautes.

« Pour les déposséder d'un emploi qui, on le voit, n'est pas destitué de quelque motif d'utilité, il faut offrir des avantages qui l'emportent sur ceux-là.

« L'usage qui mérite de triompher est celui qui nous procurera une approximation effective vers la prononciation du grec ancien. C'est un véritable chagrin (l'expression n'est pas trop forte ; on la pardonnera du moins à un érudit qui a

passé une partie de sa vie sur des textes grecs), c'est un véritable chagrin de sentir qu'on estropie misérablement toutes ces articulations d'une langue riche et sonore. Que dirait-on de l'italien prononcé à la française, ou du français prononcé à l'italienne? Qui ne fuirait devant une aussi horrible barbarie? Eh bien! voilà ce qui arrive au grec dans la bouche d'un Français, d'un Italien, d'un Anglais, d'un Allemand. »

M. d'Eichthal avait pressenti cette difficulté, et, selon son habitude, il était allé bravement au devant des objections qu'on aurait pu lui faire, en provoquant une discussion sur ce sujet de la prononciation du grec dans l'enseignement de l'Université.

Il avait envoyé sa brochure sur *l'Usage pratique de la langue grecque*, à M. Victor Duruy qui était alors ministre de l'Instruction publique. M. Duruy lui avait répondu pour le remercier. — Quelques jours après, M. d'Eichthal sollicita et obtint une audience du ministre qui se déclara favorable, en principe, à l'introduction de la prononciation nationale du grec, à la condition d'être appuyé et provoqué par l'Académie :

« Je lui dis, — écrit M. d'Eichthal, dans des notes de son carnet, — que telle était précisément ma pensée, toute réserve faite quant à la provocation. Il me proposa alors de lui écrire une lettre qu'il transmettrait à l'Académie.

« 25 *septembre* 1864, *vendredi*. — Je communique ma conversation à M. Dehèque, à l'Académie.

« 12 *octobre*. — Ce matin, à 9 heures, réunion chez M. Dehèque avec MM. Egger et Brunet de Presle pour une entente de l'Académie avec le ministre, au sujet de la prononciation. »

Après avoir pris ces renseignements, M. d'Eichthal écrit à M. Duruy la lettre suivante dont la copie a été retrouvée dans ses papiers :

Rueil, 18 octobre 1864.

« Monsieur le Ministre,

« Dans la conversation que j'ai eu l'honneur d'avoir avec vous, au sujet de l'introduction de la prononciation nationale dans l'enseignement du grec, vous m'avez dit, que pour le succès de cette mesure, vous regardiez comme très important le concours de l'Institut.

« D'après ce que je connaissais personnellement de l'opinion des principaux hellénistes à l'Académie des Inscriptions, je vous ai répondu que ce concours ne me paraissait pas douteux ; que, cependant, si vous le jugiez convenable, je chercherais à obtenir à cet égard des renseignements plus précis.

« L'absence de quelques personnes m'avait empêché, jusqu'il y a peu de jours, de faire en ce sens les démarches nécessaires. Mais aujourd'hui, je me trouve autorisé à vous dire que toute proposition ayant pour but d'introduire, avec les ménagements convenables, dans notre enseignement public, la prononciation nationale du grec, recevrait de l'Académie des Inscriptions l'accueil le plus favorable.

Agréez, etc.

« *Vendredi* 28, M. d'Eichthal écrit sur son carnet : — En assistant à la séance de l'Académie, comme de coutume, j'entends M. Guignaut, donner lecture de la lettre de M. Duruy demandant à l'Académie son opinion au sujet de l'introduction de la prononciation grecque. J'ai éprouvé là une de ces émotions de satisfaction auxquelles je ne suis pas habitué.

« L'Académie, disait le ministre en s'adressant au secrétaire perpétuel, renferme dans son sein les hommes les plus compétents pour m'éclairer en pareille matière. Je vous serai très obligé de vouloir bien soumettre à ses lumières la question dont il s'agit et me faire connaître son avis. »

« Une commission fut nommée, séance tenante. Ses membres étaient : MM. Alexandre, Brunet de Presle, Dehèque et Rossignol : le bureau composé en ce moment de MM. de

Saulcy, président; Egger, vice-président; Guignaut, secrétaire perpétuel, faisait de droit partie de la commission; M. Naudet, secrétaire perpétuel honoraire, fut également invité à y siéger, à cause de l'importance toute particulière de la question (1). »

Trois semaines plus tard, le 18 novembre, M. Dehèque présentait son rapport à l'Académie, au nom de la commission.

Voici ce rapport qui est très peu connu, car il n'a pas été imprimé ailleurs que dans les comptes-rendus des séances de l'Académie, et, bien qu'il ait fait une grande sensation parmi les hellénistes et les professeurs de l'Université, personne n'en avait donné encore le texte exact que nous avons eu quelque peine à nous procurer.

« Messieurs,

« Votre commission chargée d'examiner la question de la prononciation grecque, soumise à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, a été d'avis, à l'unanimité, qu'il serait opportun et avantageux de renoncer, dans l'enseignement, à la prononciation érasmienne, et de prononcer le grec d'après la méthode, sinon antique, du moins ancienne, en usage dans tout l'Orient. Voici les considérations qui ont motivé cet avis.

« Avant la prise de Constantinople et depuis la fatale année 1453, les savants grecs qui vinrent en Italie et en France, y apportèrent avec les trésors de leur littérature, la méthode de lecture qui pour eux était traditionnelle et nationale. Leur prononciation régulièrement accentuée, mélodique et sonore,

(1) *De la prononciation nationale du grec et de son introduction dans l'enseignement classique*, par M. G. d'Eichthal, dans l'*Annuaire* de 1869.

adoptée dans toutes les écoles, se maintint sans altération jusqu'au milieu du XVIe siècle.

« C'est un peu avant cette époque que des professeurs, qui n'étaient plus les élèves directs des illustres réfugiés, pour aplanir des difficultés de lecture et de dictée, s'emparèrent d'idées émises par Érasme dans un célèbre dialogue (1), et s'en crurent autorisés à renoncer à la prononciation consacrée par l'usage et la tradition, et à se servir, pour lire Homère et Platon, des alphabets mêmes de leurs pays. Si Érasme n'est pas l'auteur de cette nouvelle prononciation, il en fut regardé, du moins, comme le patron. Elle fut qualifiée d'érasmienne, et cela contribua beaucoup à en assurer le succès, car l'influence d'Érasme était alors presque égale à celle de Voltaire dans le dernier siècle. Sous ses auspices, la nouvelle méthode se propagea donc peu à peu avec l'extension même des études helléniques et s'établit partout; elle se maintient toujours bien qu'il soit reconnu qu'elle est toute de convention, sans antécédent, sans traditions, et qu'elle n'ait pas cessé d'avoir des opposants et des contradicteurs parmi des esprits d'élite : d'abord, c'est Érasme lui-même, qui n'a jamais adopté pour son usage la réforme alphabétique; ce sont des disciples du savant Reuchlin; c'est Ménage, lequel a dit quelque part : « Je lis et prononce le grec à la manière dont toute la Grèce le lit et le prononce aujourd'hui. Ceux qui lisent et prononcent autrement ont bien de l'entêtement et de la prévention (2). » Ce sont Capperonnier, l'éditeur de Sophocle, D'Ansse de Villoison, Thurot, l'ami de Coray, Boissonade, Mablin dont la mémoire sera toujours honorée à l'École normale. Malgré ces protestations qui se sont succédé jusqu'à nos jours, il est de fait que l'innovation, qui ne méritait pas d'être appelée érasmienne, finit par l'emporter généralement, et que partout et jusque dans la grammaire de Clénard, alors en usage dans toutes les écoles et dont les premières éditions représentent la prononciation

(1) *Dialogus de recta latini graecique sermonis pronuntiatione.* — Bâle et Paris. 1528.

(2) MÉNAGIANA, p. 391.

orientale, on introduisit définitivement l'alphabet nouveau. Les novateurs alléguaient qu'on n'apprenait le grec que comme un exercice littéraire, comme une langue morte et morte à jamais; et pourtant, même au point de vue littéraire, ils étaient dans une complète erreur. La poésie grecque, en effet, dont les grammairiens et les rhéteurs avaient si justement vanté l'harmonie, ne rend plus, d'après la nouvelle épellation que des sons altérés et faux; dans la phrase de Thucydide et de Démosthène il ne reste plus rien de cette euphonie qui en faisait la force et la beauté. La nation était-elle aussi morte qu'on le croyait? Non assurément. Grâce aux Evangiles rédigés en grec, à sa liturgie, le peuple grec conserva sa langue comme sa foi; jamais il ne cessa de manifester sa nationalité par sa langue non moins que par les armes; et comment ce peuple, qui, à travers tant de vicissitudes, avait su garder les caractères d'écriture de ses ancêtres, et jusqu'aux moindres signes de son orthographe, comment n'aurait-il pas gardé aussi, en grande partie du moins, la prononciation d'une langue dont il est fier et jaloux comme du plus bel héritage de ses aïeux? Enfin, en 1821, préparé et régénéré par les Righas et les Coray, ce peuple a eu sa renaissance. Depuis cette date mémorable, la langue s'est débarrassée des mots étrangers qui en avaient altéré la pureté; elle les a bannis de son vocabulaire, comme on avait chassé les Turcs du territoire sacré. Ces Grecs qui sont parvenus à reconquérir une patrie sont aussi en quête d'une littérature, et, avec l'esprit ingénieux et vif dont la nature les a doués, ils ne tarderont pas à prendre un rang digne d'eux dans les lettres et l'érudition. Leur politique qui occupe une si grande place dans la question d'Orient; la philologie dont leur langue est un des instruments les plus utiles, les Beaux-Arts dont ils possèdent les plus magnifiques monuments, ont fait sentir à la France la nécessité de rapports plus intimes et d'une école française à Athènes. Cette institution est l'œuvre et l'honneur d'un ancien ministre cher à nos souvenirs. M. de Salvandy projetait de plus le rétablissement de la vraie prononciation du grec. En 1846, un excellent rapport de M. Alexandre, alors ins-

pecteur général des études, aujourd'hui notre confrère, en proposa l'application, en démontra la nécessité, indiqua même les moyens d'exécution. Aucune mesure, cependant, ne fut prise, et pourtant, depuis bien des années déjà, un retour à l'ancienne prononciation du grec s'était accompli dans le haut enseignement. A quelques conférences de l'École normale, dans les cours du collège de France et de la Sorbonne, à Toulouse même, aux leçons de feu Lécluse, la prononciation orientale était employée sans embarras ni gêne pour les auditeurs, et à leur satisfaction. Il est digne du ministre actuel de l'Instruction publique, qui n'a pas de moins bonnes intentions que son illustre prédécesseur, de rétablir dans l'enseignement à tous les degrés cette partie si essentielle des études helléniques, la prononciation telle qu'elle est venue autrefois de Constantinople, telle qu'on la pratique toujours à Constantinople et à Athènes.

« Ajoutons encore que l'émission vraie du son des voyelles, des consonnes et des diphthongues, ne suffit pas pour bien prononcer le grec; il faut de plus, avoir égard aux accents, inventés pour noter les syllabes sur lesquelles la voix doit s'élever pour moduler et cadencer la prononciation. Il importe donc au plus haut degré de faire sentir fortement l'accent dont la méthode érasmienne ne tient aucun compte.

« En résumé, quels sont les avantages immédiats de la vraie prononciation du grec? L'harmonie de cette langue, dont il est presque impossible d'avoir une idée avec la méthode d'Érasme, se révèle et se sent; la lecture, la diction deviennent pleines d'agrément et de charme; les étymologies s'éclaircissent, les jeux de mots se comprennent. Pour la correction des textes, la critique peut tirer les plus utiles secours des inductions que suggèrent les rapprochements des sons, et rectifier par là les erreurs des copistes de manuscrits. Enfin, on se met en rapport avec toute une nation; on fait d'une langue ancienne presque une langue vivante.

« Une telle amélioration, si elle s'accomplit, donnera, la commission ose l'espérer, un nouvel attrait à l'étude de la langue d'Homère et de Thucydide, et concourra puissamment

à ranimer cette partie des études. Mais, pour arriver au rétablissement dans toute sa pureté et dans tous ses droits de la langue classique par excellence, il faut agir avec mesure, avec prudence, sans précipitation, et, en tous ces points, la commission s'en réfère au sens pratique, à la sagesse de M. le ministre de l'Instruction publique.

« (Signé) Brunet de Presle, Rossignol, Alexandre, Naudet, Egger ; Dehèque, rapporteur. »

Dans l'opuscule auquel nous avons déjà fait de nombreux emprunts, M. d'Eichthal ajoute, après avoir parlé de ce rapport à l'Académie :

« Les considérations pratiques qui avaient dicté le vote de la commission n'exercèrent pas moins d'influence sur l'Académie elle-même. Elles entraînèrent, chose remarquable, l'adhésion nettement exprimée des hellénistes même qui avaient gardé l'usage de la prononciation universitaire. Ce fut seulement au point de vue scientifique que quelques membres, et en particulier M. Munck, renouvelèrent l'objection déjà si souvent présentée, de l'incompatibilité de l'accentuation moderne avec la métrique ancienne. Quelques membres, entre autres, MM. Egger et Rossignol, firent observer que c'était là une question encore en litige, et qui, en tous cas, ne pouvait être considérée comme décisive. Finalement l'adoption du rapport fut votée, séance tenante, à l'unanimité, *moins une voix*. Cet unique opposant qui, lui-même nous a autorisé à le nommer, fut M. Mohl, et sa protestation, faite au nom de la science qu'on peut appeler rigoureuse, avait aussi, il faut le reconnaître, sa légitimité.

« Tel est aujourd'hui l'état de la question : le ministre, par sa lettre du 22 octobre, l'Académie, par son vote du 18 novembre 1864, ont témoigné de leurs dispositions favorables au sujet de l'introduction dans notre enseignement public de la prononciation nationale du grec... Cependant jusqu'ici au-

cune mesure n'a encore été prise, rien même n'annonce qu'aucune doive bientôt l'être pour arriver au but indiqué. On recule devant les répugnances à vaincre, devant les obstacles à surmonter. N'est-ce pas l'occasion de reprendre encore une fois cette question tant débattue, de résumer les résultats obtenus, d'indiquer les voies nouvelles qu'il peut être utile d'ouvrir, les nouveaux efforts qu'il peut être nécessaire de tenter? »

Voilà ce que disait M. d'Eichthal, en 1869, dans son mémoire sur *la Prononciation nationale du grec et son introduction dans l'enseignement classique* (1). Depuis cette date jusqu'aujourd'hui, rien n'a été fait dans le sens indiqué par M. d'Eichthal. Il faut même dire que, depuis 1864, date du rapport de l'Académie, et 1869, où *l'Association pour l'encouragement des Études grecques*, proposa elle-même la nomination d'un professeur hellène à l'École normale pour l'enseignement de cette prononciation (2), la question a plutôt reculé qu'avancé. Ses principaux protagonistes sont morts, et si, par impossible, un ministre actuel de l'Instruction publique s'occupant du grec autrement que pour en restreindre l'étude, avait l'idée de soumettre à l'Académie des Inscriptions une proposition dans le genre de celle de M. d'Eichthal, il est fort à craindre que cette proposition ne retrouvât plus à l'Académie, non pas seulement l'unanimité, moins une voix, mais même la majo-

(1) P. 3.

(2) Qu'il nous soit permis, à ce sujet, de rappeler un trait qui fait le plus grand honneur au patriotisme grec. Lorsqu'il apprit la proposition faite par l'Association pour l'encouragement des études grecques en France de provoquer la nomination d'un professeur hellène à l'École normale, M. Rangabé alors ministre plénipotentiaire de Grèce à Paris, écrivit à M. Brunet de Presle, pour réclamer l'honneur d'être ce professeur, s'offrant à aller lui-même enseigner la prononciation orientale aux élèves de l'École normale, à titre purement gracieux.

rité ; peut-être même la voix de M. Rossignol, seul survivant aujourd'hui des membres de la commission de 1864, et que nous aimons à croire fidèle à ses anciennes opinions, serait-elle la seule, en faveur du projet de rétablissement de la prononciation orientale du grec.

On voudra bien remarquer peut-être que, dans notre désir de rester un historien fidèle et impartial des services rendus aux études grecques par M. d'Eichthal, nous avons soigneusement évité de rouvrir cette question trop souvent débattue, toujours tranchée dans le même sens, et restant toujours au même point. Aujourd'hui, toutes les pièces du procès sont réunies ; il est peu d'arguments nouveaux qui puissent se produire ; les objections que l'on oppose à l'adoption de la prononciation nationale du grec sont restées les mêmes ; elles ont été maintes fois réfutées, et la question n'a pas fait un pas. Cependant, il est de notre devoir de faire connaître que cette question, si fort abandonnée par nous aujourd'hui, est reprise en Allemagne où une campagne paraît se faire contre la prononciation érasmienne en faveur de la prononciation nationale. Nous venons de recevoir de Iéna une brochure de M. Édouard Engel, secrétaire du Parlement à Berlin, intitulée : *Die Aussprache des Griechischen,* avec ce sous-titre : *Ein Schnitt in einen Schulzopf,* (Un coup de ciseau dans une perruque) Iéna. — Hermann Costenoble ; — 1887 ; in-8° de 168 pages.

Dans ce livre que nous n'avons pu encore que feuilleter, M. Éd. Engel, qui paraît fort bien connaître la Grèce où il a fait de fréquents voyages, entreprend une véritable croisade en faveur de la prononciation nationale du grec. Sera-t-il plus heureux en Allemagne que nous ne l'avons été en France ; et faut-il souhaiter, sinon dans l'intérêt de la Grèce, au moins pour notre amour-propre de Français, que ce soit encore une fois du Nord que nous vienne la lumière?

Cependant, pour en revenir aux années qui nous

occupent, grâce à la publication de la brochure de M. d'Eichthal sur *l'Usage pratique de la langue grecque*, grâce surtout à l'activité de son auteur et à son ardeur à défendre sa proposition, on recommençait à s'occuper de la question du grec. Le grec, ô prodige! était redevenu une actualité, et M. Rénièri était en droit de dire à M. d'Eichthal : — « Vous ne savez pas quel service vous venez de rendre à la Grèce ! » On prenait parti pour ou contre les conclusions de l'auteur qui, de son côté, se multipliait pour intéresser au grec, non pas seulement les hellénistes de profession, les savants et les professeurs, mais encore les gens du monde.

A ce moment aussi, M. Brunet de Presle, qui était un véritable apôtre de l'hellénisme en France, essayait, par des conférences sur la littérature grecque moderne, d'attirer le public à l'Ecole des langues orientales vivantes, et il y réussissait du premier coup. D'autre part, il était de mode, dans la haute société parisienne, d'assister aux leçons d'archéologie que Beulé faisait à la Bibliothèque impériale et il était de bon ton de s'y étouffer. Ces leçons, imprimées dans la *Revue politique et littéraire*, ancienne *Revue des cours publics*, passionnaient les lecteurs. Ce fut à la suite de l'une d'elles, de celle dans laquelle, selon l'annonce même du professeur, devait *s'instruire le procès de la littérature du siècle d'Auguste*, leçon toute à l'honneur de la littérature de la Grèce, opposée à celle de Rome, le 12 mars 1867, que M. d'Eichthal, qui y assistait en compagnie de M. Théodore Delyannis, alors ministre de Grèce à Paris, soumit à Beulé, son projet d'une société *pour le développement et la propagation de la langue et de l'art helléniques*. Après divers pourparlers, une réunion eut lieu, à ce sujet, chez M. d'Eichthal, le dimanche 24 mars 1867. Les noms des personnes qui assistaient à cette séance, au nombre de douze, méritent de rester dans notre mémoire, car ces douze personnes furent les premiers fondateurs de notre Association, c'étaient :

MM. Beulé, Michel Bréal, Brunet de Presle, Dehèque, Gustave et Eugène d'Eichthal, Gidel, Goumy, Miller, Georges Perrot, Wescher, Zotenberg, et deux jeunes étudiants hellénes, MM. Athanase Bernardaki et Rangabé. — MM. Alexandre Bertrand, Gustave Deville, Victor Lanjuinais, Ernest Renan, Jules Simon et Egger s'étaient fait excuser.

Nous ne recommencerons pas devant vous, Messieurs, l'*Histoire de la fondation de l'Association.* M. d'Eichthal, sur nos pressantes instances, a consenti à la raconter lui-même, et il l'a lue à la séance du 5 juillet 1877, dix ans, presque jour par jour, après notre établissement. Vous trouverez cette *Notice sur la fondation et le développement de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France,* avril 1867, avril 1877, — dans l'Annuaire qui porte cette dernière date; nous avons voulu seulement montrer que la création de cette Société dont nous ne pouvons dire ici tout le bien que nous en pensons (on est toujours malavisé de se louer entre soi), était bien l'œuvre de notre confrère, et qu'elle se trouvait en germe dans cette première brochure de *l'Usage pratique de la langue grecque*; c'est pour cela que nous nous y sommes particulièrement arrêté.

Nous ne vous parlerons pas davantage des services de tout genre que notre confrère n'a cessé de rendre à l'Association depuis sa fondation, soit en réclamant les fonctions de trésorier, qui sont toujours les plus délicates, mais qui sont aussi les plus importantes pour les sociétés qui commencent, soit comme vice-président; vous savez que par excès de modestie, il ne voulut jamais accepter le titre ni les fonctions de président. Ce serait faire injure à vos souvenirs que d'insister sur tout ce que nous lui devons. Vous vous le rappelez, vous vous le rappellerez toujours, assidu à nos séances mensuelles, exact à toutes nos commissions, ne laissant passer aucune occasion de nous tenir au courant de ce qui pouvait nous intéresser, li-

sant et annotant pour nous les journaux grecs qu'il recevait, qu'il dépouillait et qu'il nous apportait chaque mois pour enrichir notre bibliothèque.

Nous n'insisterons pas davantage sur les nombreux mémoires dont il enrichit nos Annuaires : nous nous bornons à vous en rappeler les titres, en vous engageant à les rechercher et à les relire, car ils sont tous singulièrement instructifs, et tous ont rapport à la Grèce ou à la langue grecque ; ce sont, en quelque sorte, les pièces justificatives de son premier travail.

L'Annuaire de 1870 a publié de lui : *Observations sur la réforme progressive et sur l'état actuel de la langue grecque pour servir d'introduction au discours de M. Basiadis.*

Celui de 1871 : *Lettre à sir Louis Mallet, membre du Comité du club Cobden à Londres, sur une langue internationale universelle et considérations préliminaires,* lues à la séance générale, le 20 juillet 1871.

Le 23 janvier 1872, M. d'Eichthal nous donnait lecture d'un *Rapport sur la nouvelle loi et sur l'enseignement secondaire en Russie,* qui fut publié dans l'Annuaire de cette même année.

En 1874, il publiait un mémoire très étendu et fort savant sur le *Site de Troie, selon Lechevalier et selon M. Schliemann,* à l'occasion des fouilles que ce dernier faisait à Issarlik.

En 1875, notre Annuaire insérait une *réponse* de M. d'Eichthal à l'*Analyse du précédent mémoire,* faite par M. Vidal-Lablache.

La *Notice sur la fondation et le développement de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France,* a paru dans l'Annuaire de 1877.

Enfin, en 1880, M. d'Eichthal nous donnait son beau travail sur la *Théologie et la doctrine religieuse de Socrate; — Socrate et notre temps,* qui fut presque aussitôt traduit en grec par M. Valettas, de Londres ; car ses études d'histoire religieuse marchaient de front avec

ses travaux sur la langue grecque et sa propagande en faveur de l'introduction de la prononciation nationale dans l'enseignement de l'Université.

A tous ces travaux, se rattache l'article publié par M. d'Eichthal, dans le *Temps*, du samedi 20 mars 1869, sur *Voltaire et la question grecque*, en 1770, article dont nous avons donné plus haut quelques extraits.

En 1875, il fit paraître un *Mémoire sur le texte primitif du premier récit de la création* (Genèse, ch. I-II, 4). (Paris, Sandoz et Fishbacher, 1875, 77 pages.)

En 1880, il publia un autre mémoire sur le *Nom et le caractère du Dieu d'Israël*, IAHVEH, qui parut dans la *Revue de l'Histoire des religions*, tome I, n° 3.

Puis il entreprit un grand travail sur Saint-Simon et ses doctrines qui avaient été l'idéal de ses jeunes années. Personne assurément n'était plus à même que M. d'Eichthal d'aborder une pareille tâche. Possesseur des papiers et des publications de la famille saint-simonienne, il avait sous la main tous les documents qui devaient lui permettre de mettre dans leur véritable jour des doctrines si peu et si mal connues aujourd'hui. Malheureusement, il s'y était pris trop tard, et il n'eut pas la consolation d'achever ce grand travail qu'il avait entrepris avec toute l'ardeur et toute l'activité de la jeunesse. Il n'interrompit un moment ces études que pour publier dans la *Revue scientifique* du 19 janvier 1884, un important mémoire *sur la langue grecque comme langue scientifique commune.*

Ce mémoire fut, croyons-nous, la dernière publication de M. d'Eichthal sinon sa dernière étude, car on verra plus loin que peu de mois avant sa mort il avait voulu coordonner, dans une brève synthèse, les idées philosophiques et religieuses qui ont occupé toute sa vie.

Peu d'existences, on le voit, ont été aussi bien remplies que celle de notre confrère; et cependant cet homme qui a tant travaillé avait le travail difficile.

Un juge sévère, M. Sainte-Beuve, dans ses *Nouveaux lundis* (t. VI, p. 11), à propos de la publication du livre *des Évangiles,* avait écrit de notre confrère ce portrait fort ressemblant : « M. G. d'Eichthal, une intelligence élevée, consciencieuse, tenace, imbue d'une religiosité forte et sincère, en quête, dès la jeunesse, de la solution du grand problème théologique moderne sous toutes ses formes, s'est appliqué, avec une incroyable patience à une comparaison textuelle des Évangiles, et en a tiré des conséquences ingénieuses qui ont à la fois un air d'exacte et rigoureuse vérité. »

A la même époque, nous relevons sur un des carnets de M. d'Eichthal, à la date du 15 mars 1863, cet aveu sincère :

« On a, je puis dire, universellement loué mon style dans *les Évangiles.* — Personne cependant n'écrit de prime abord plus mal que moi. Mais après des efforts plus ou moins longs, l'intuition vient, et je construis l'échafaudage *logique* de mon sujet. Ce n'est qu'après, quelque fois longtemps après, qu'une autre inspiration me donne la forme. Ici le *squelette logique* disparaît entièrement, les choses semblent s'enchaîner spontanément, cependant l'ordre logique subsiste toujours. »

En 1884, M. d'Eichthal, avait quatre-vingts ans, mais rien ni dans son esprit, ni dans son ardeur au travail, ni dans son activité intellectuelle ou même physique, ne trahissait le vieillard. Toujours leste et vif, il marchait beaucoup, sortait, quelque temps qu'il fît, vêtu seulement d'un léger par-dessus ; il ne semblait nullement s'occuper de lui-même.

Il nous souvient de l'avoir vu, le mois qui précéda sa mort, le 4 mars 1886, monter avec une agilité toute juvénile l'escalier de l'École des Beaux-Arts pour assister à notre séance mensuelle à laquelle il était toujours d' [illegible] exactitude exemplaire. Comme nous lui en faisions compliment, il nous répondit : « Oui, oui, je

me porte bien, je suis encore résistant, mais, vous verrez, je casserai comme du verre. »

Un mois après, il n'était plus. Un refroidissement qu'il avait pris en sortant sans précautions avait eu raison de cette organisation si vigoureuse.

Sa mort fut digne de sa vie : elle fut celle d'un sage et d'un philosophe chrétien.

Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire ici les lignes suivantes que nous écrivait son fils, interrogé par nous, au sujet des derniers jours de notre vénéré confrère :

« Pendant la maladie qui l'a retenu au lit quelques semaines, et malgré son âge avancé, mon père, tout en sentant décliner ses forces physiques, n'avait rien perdu de sa puissance et de sa vitalité intellectuelles. Jusqu'à son dernier moment, il s'est occupé et préoccupé des sujets d'intérêt général, qui, depuis sa jeunesse, absorbaient sa pensée. Chaque jour il m'entretenait de ses travaux, de ceux qu'il laissait achevés et de ceux qui demeuraient interrompus. Dans les derniers temps, il s'était attaché surtout à une étude sur *l'Etre suprême*, dont un fragment posthume a été publié dans la *Revue politique et littéraire* (5 juin 1886), et qui se rattachait dans sa pensée à un mémoire sur le *nom et le caractère du Dieu d'Israël, Iahveh*, paru, il y a quelques années (1880). Mon père voulait dans cette étude, présenter comme un résumé de ses recherches et de ses idées sur l'histoire des conceptions religieuses de la Judée, de la Grèce et du Christianisme. Renouant cette histoire à la Bible, il la conduisait jusqu'à la Révolution française et m'exposait, avec une lucidité singulière, comment l'invocation à l'Être suprême placée par la Constituante comme frontispice à son œuvre législative, était le résultat d'une longue élaboration historique que la philosophie du XVIIIe siècle n'a fait que résumer : mon père insistait sur l'importance de cette formule au point de vue social et religieux. Son étude sur cette question devait être la synthèse de ses ouvrages fragmentaires sur l'Ancien Testa-

ment, sur les Évangiles, sur le dogme chrétien, sur la philosophie de Socrate et de Platon, sur le rôle des trois centres méditerranéens qu'il considérait comme ancêtres de notre civilisation, Jérusalem, la Grèce et Rome. Le fragment publié d'abord dans la *Revue politique et littéraire*, puis dans les *Mélanges de critique biblique*, et qui était le seul achevé de ce vaste travail, ne peut donner qu'une idée bien incomplète de l'ampleur avec laquelle, dans de fréquents entretiens, et la voix déjà presque éteinte par la maladie, mon père traitait ce grand sujet et passait en revue les principales phases de l'histoire philosophique et religieuse. Confiant dans son rétablissement, grâce à l'énergie avec laquelle il luttait contre le mal, il me disait, quelques heures avant de nous quitter pour toujours : « J'ai encore un grand contingent d'idées à formuler. »

« En dehors de ses propres travaux et de l'influence qu'ils devaient avoir sur la paix des esprits, une des dernières questions qui aient passionné notre cher malade, a été la résurrection des monuments de la vieille Égypte, résurrection à laquelle, depuis quelques années, son ami M. Maspéro a pris une part si glorieuse. Uni au jeune savant par les liens d'une vive affection, il s'intéressait avec une ardeur extraordinaire aux souscriptions qui, patronnées par le *Journal des Débats* et recommandées au public éclairé par M. Renan, ont permis à M. Maspéro d'imprimer une nouvelle impulsion à ses travaux de déblaiement et de restauration. Une de ses suprêmes joies a été le succès de la souscription provoquée par lui, expressément pour le dégagement du sphinx de Giseh, succès qu'il annonçait en termes chaleureux à M. Maspéro, dans une lettre dictée quelques jours avant sa mort et qu'il eut à peine la force de signer. Il n'a pas eu la satisfaction d'ouvrir la réponse dans laquelle le célèbre égyptologue lui annonçait, en le remerciant, que « grâce à la souscription, l'achèvement de la première partie du déblaiement était assuré. »

A ces lignes touchantes, nous n'ajouterons qu'un mot : la dernière note qui se trouve inscrite, de la main

de M. d'Eichthal sur son carnet, porte la date du 4 mars 1886, et contient un compte-rendu sommaire de la séance de l'Association, qui avait eu lieu, ce jour-là. N'est-ce pas comme un suprême témoignage de la place que notre Société à occupée, jusqu'au dernier moment, dans la pensée et l'affection de M. d'Eichthal qui est mort le 9 avril 1886, presque, jour pour jour, un mois après cette séance où nous l'avions tous pu voir parmi nous si plein de vie et d'activité.

THÉODORE PRODROME

SUR LE GRAND ET LE PETIT

(A ITALICOS)

TEXTE GREC INÉDIT ET NOTICE

PAR M. PAUL TANNERY

---

1. Théodore Prodrome est bien connu de quiconque s'est occupé des auteurs byzantins ; mais on n'a jusqu'à présent publié de lui que des vers et quelques opuscules purement littéraires. Peut-être n'est-il pas inutile de le montrer sous une autre face, comme logicien et commentateur d'Aristote.

Son nom ne figure pas dans le *conspectus* de la publication des Commentaires grecs sur Aristote, entreprise sous les auspices de l'Académie de Berlin, tandis que *Leo Magentinus* y a trouvé sa place. A la vérité, si l'on se rapporte au Catalogue imprimé de la Bibliothèque nationale :

> « 1932. — *Theodori Prodromi paraphrasis in Analytic. posteriorum Aristotelis librum secundum, seu potius in Leonem Magentinum, Mitylenæum metropolitam, de demonstratione.* »

pour le titre de l'ouvrage qui pourrait être ainsi re-

cueilli, l'exclusion se comprend. Mais si l'on réfléchit que Prodrome vivait au commencement du XIIe siècle et le Magentène deux cents ans plus tard, il est trop clair que la donnée du catalogue est fausse et l'exclusion peu justifiée.

En fait, le titre grec du traité qui occupe les 40 premiers feuillets du manuscrit in-4°, fonds grec 1932, est le suivant :

Τοῦ λογιωτάτου κυροῦ Θεοδώρου τοῦ Προδρόμου παράφρασις εἰς τὸ ὕστερον τῶν Ὑστέρων Ἀναλυτικῶν Ἀριστοτέλους, ἤτοι εἰς τὸ δεύτερον τῆς ἀποδεικτικῆς τοῦ μητροπολίτου Μιτυλήνῆς Λέοντος τοῦ Μαγεντηνοῦ.

Si, d'autre part, on parcourt ce traité, on reconnaît qu'il est formé par la réunion de deux commentaires distincts, l'un de Prodrome, l'autre du Magentène ; les divers morceaux de ces deux commentaires sont réciproquement enchevêtrés, mais différenciés par des inscriptions marginales : τοῦ προδρόμου. — τοῦ μαγεντηνοῦ.

Les quelques pages inédites que je publie ci-après, occupent dans le même manuscrit les trois feuillets suivants (41-43). La lecture en est assez facile pour que j'aie cru absolument inutile de les accompagner d'une traduction ; telles quelles, peut-être permettront-elles de juger Théodore Prodrome comme logicien et induiront-elles à penser que, s'il n'y a pas grand espoir que son commentaire sur le livre II des *Derniers Analytiques* soit vraiment une œuvre très remarquable, il n'y en a pas moins quelqu'intérêt à le publier dans une collection comme celle de Berlin.

2. Dans le petit traité que j'édite, Prodrome ne commente pas Aristote, à proprement parler ; il s'attache à réfuter un passage des *Catégories* où le Stagirite a placé le grand et le petit, le beaucoup et le peu dans la catégorie du πρός τι, et non pas du ποσόν ; où il a nié que ces termes fussent respectivement contraires entre eux. Chacune de ces deux thèses est combattue par six *épichérèmes* successifs et, si tous les arguments de Pro-

drome ne sont pas également valables, on ne peut nier qu'en somme, il ne se tire à son honneur de la tâche qu'il a entreprise.

Le préambule est particulièrement curieux par le style, dont la singulière afféterie ne trahit que malheureusement trop et l'auteur et l'époque, tandis que l'ensemble de l'argumentation est d'un tout autre caractère.

Déjà La Porte du Theil, dans les *Notices et extraits des manuscrits*, tome VIII, p. 215-219 (1), a cité quelques mots de ce préambule; mais il a commis deux erreurs que la moindre attention lui eût évitée.

D'autre part, il prend ce préambule comme formant la fin d'un autre opuscule de Théodore Prodrome, qui ne se rattache aucunement au nôtre; il a sans doute été trompé par la présence de la particule δὲ tout au début du préambule.

D'un autre côté, il a cru retrouver le sophiste (2) Jean Italos, contemporain de Prodrome, dans le personnage auquel celui-ci a dédié son traité et adressé les louanges les plus hyperboliques, jusqu'à le mettre au niveau de Démosthène, de Platon et d'Aristide (Ælius); mais tous les manuscrits portent Ἰταλικός, et quand le moine Prodrome, d'ailleurs encore jeune, se donne comme l'*apôtre* de ce personnage, on ne peut y voir qu'un évêque.

Or, il y a eu effectivement vers cette époque un évêque de Philippopolis du nom de Michel Italicos, dont l'histoire parle comme ayant su, par son éloquence insinuante, dominer l'empereur Conrad en 1147 et empêcher ainsi les croisés allemands de ravager son

(1) *Notice d'un manuscrit de la Bibliothèque du Vatican, coté 305 parmi les manuscrits grecs.* — Ce manuscrit du Vatican renferme un très grand nombre de morceaux de Théodore Prodrome; le traité Περὶ μεγάλου καὶ μικροῦ est précisément le dernier de ces morceaux, et il suit un dialogue intitulé *Xénédémos*, et qui roule sur des *apories* tirées de l'ouvrage de Porphyre : Περὶ τῶν πέντε φωνῶν.

(2) Ὕπατος φιλοσόφων.

diocèse dans leur marche sur Constantinople. L'éloge qu'en fait Nicétas Choniatès (éd. de Bonn, 1835, p. 89) justifie suffisamment le langage de Prodrome.

Ὁ γὰρ τῆς χώρας ἀρχιερεύς (ἦν δ' οὗτος ὁ Ἰταλικὸς Μιχαήλ, ὁ καὶ λόγῳ πολὺς καὶ σοφίας ὁποίας, εἴποι τις, μέλημα, κἂν ταῖς ὁμιλίαις τὸ ἦθος ἐπαγωγότατος καὶ λίθος ἄντικρυς Μάγνησσα), κ. τ. λ. (1).

3. Il me reste à décrire les trois manuscrits de la Bibliothèque nationale que j'ai utilisés et dont j'ai donné les variantes :

A = fonds grec 1928, in-4°, sur papier, du XVe siècle (fol. 6-7).

B = fonds grec 1932, in-4°, sur papier, du XVe siècle (fol. 41-43).

C = fonds grec 2350, in-4°, sur papier, du XVIe siècle (fol. 89-93).

Le dernier, qui est de la main d'Ange Vergèce, est très certainement une copie du premier, non-seulement (2) pour le traité de Prodrome, mais pour les cinq

(1) Je crois devoir signaler également une autre erreur commise au sujet de Prodrome dans la *Bibliothèque d'Engelhardt*, et qui a son origine dans la notice de La Porte du Theil.

Engelhardt indique, comme étant de Prodrome, un petit traité que Iriarte aurait publié sous le nom de Gemistus, pages 429-431 du catalogue des Mss. grecs de Madrid.

En fait Iriarte l'a publié sous le nom de Geminus, d'après le titre inscrit par Constantin Lascaris : Γεμίνου οἶμαι πρὸς τὸν Καίσαρα ἢ ὑπὲρ πρασίνων. C'est La Porte du Theil qui, d'une part, a supposé que Lascaris avait mal lu le nom de Gemistus (Pletho), qui, d'un autre côté, retrouvant ce traité sous le nom de Prodrome, dans le ms. 305 du Vatican, a cru devoir le lui restituer.

Mais ce traité est évidemment de l'époque des luttes entre les quatre factions ou couleurs du cirque de Constantinople, par conséquent bien antérieur soit à Gemistus, soit à Prodrome. S'il se retrouve parmi les écrits de ce dernier, ce ne peut-être que parce qu'il en aura fait une copie à titre de curiosité.

(2) Le contenu qui précède dans C, *Catoptriques*, *Phénomènes*, *Optiques*, *Données* d'Euclide, *Préface* de Marinos sur les *Données*, a été tiré, par Ange Vergèce, d'autres manuscrits.

pièces qui suivent et qui se retrouvent dans A avec le même ordre, savoir :

1° Προθεωρία εἰς τὸ πέμπτον τῶν Εὐκλείδου τῆς γεωμετρίας στοιχείων. — A fol. 8, C fol. 94.

2° Ὅροι τοῦ παρόντος ε^ου^ στοιχείου. — A 8, C 94 verso.

3° Εἰς τὸ γ^ον^ θεώρημα τοῦ ε^ου^ στοιχείου. — A 8 verso, C 96 verso.

4° Εἰς τὰ Εὐκλείδου στοιχεῖα προλαμβανόμενα ἐκ τῶν Πρόκλου σποράδην καὶ κατ' ἐπιτομήν. — A 9, C 97.

5° Ἀριθμοὶ ἰνδικοί — Νεοφύτου μοναχοῦ σχόλιον. — A 15, C 111.

Les trois premiers de ces morceaux font partie d'une des chaînes de scholies sur les *Éléments,* que Heiberg doit publier dans son édition d'Euclide.

Le quatrième représente, à quelques divergences près, les extraits de Proclus compris dans les *Anonymi Variae Collectiones* de l'édition de Héron, par Hultsch (§§ 15-68).

J'ai publié le scholie du n° 5 dans la *Revue archéologique* de 1885.

Les n°s 1 et 2 ci-dessus suivent également, dans le manuscrit B (fol. 44-45), le traité de Prodrome à Italicos ; et ceci nous indique bien qu'il y a aussi une certaine parenté entre les manuscrits A et B, dont le premier est d'ailleurs un ancien *Codex Regius,* tandis que le second a été acquis en Orient pendant le XVIIIe siècle.

Cette parenté peut se limiter d'après les remarques suivantes. Les huit premiers feuillets de A sont d'une écriture différente de celle du reste du manuscrit ; et après eux recommençait une ancienne pagination. Ils ont donc formé un cahier spécial, et, sauf le très court scholie n° 3 ci-dessus, tout ce qu'il contient se retrouve dans B, seulement dans un ordre un peu différent. En dehors de là, il n'y a plus rien de commun entre les deux manuscrits.

J'ai déjà indiqué la composition du manuscrit B jus-

qu'au folio 46. Là nous retrouvons ce qui, dans A, précède le traité à Italicos, sous les deux titres :

a. Διαίρεσις τῆς λογικῆς πάσης πραγματείας τοῦ Ἀριστοτέλους καὶ οἷον εἰπεῖν πίναξ ἀκριβὴς τοῦ παρόντος βιβλίου.

b. Ὁρισμοὶ τῶν ὄντων συλλεγέντες ἐκ τῆσδε τῆς βίβλου καὶ ἐξ ἑτέρων πολλῶν χρήσιμοι.

Ces deux morceaux proviennent évidemment d'une édition de l'Organon, et leur auteur est sans doute indiqué par cette inscription qui, dans A, précède le premier titre :

Πίναξ ἀκριβὴς τῆς παρούσης πυκτίδος
Τῆς πανσόφου βίβλου τε τοῦ Σταγειρίτου
Πόνημα τάχα μοναχοῦ Νεοφύτου.

Après ces morceaux, l'écriture de B change, et on rencontre des feuillets vides qui séparent les différentes pièces :

c. Une série de quatre lettres, deux de Κυροῦ Θεοδώρου (Prodrome) adressées τῷ δεσπότῃ (?), mais les suivantes sont bien postérieures, puisqu'elles sont écrites τῷ παπκᾷ κυρῷ Βεσσαρίωνι (fol. 59).

d. Ἐκ τῶν Πολιτικῶν Ἀριστοτέλους ἀποσημειώσεις τινές, suivies d'un très court extrait ἐκ τῶν οἰκονομικῶν (fol. 63).

e. Une épitaphe : Σχολαρίου στίχοι ἐπὶ τῷ ταφῷ τοῦ Μακαρίου τοῦ ἡγουμένου τῆς μονῆς τοῦ Παντοκράτορος, τοῦ ἱερομοναχοῦ καὶ φιλοσόφου καὶ ὄντως μακαρίου (fol. 66).

f. Un commentaire anonyme sur le traité d'Aristote περὶ ἑρμηνείας (fol. 67), qui diffère d'ailleurs des commentaires sur le même traité du manuscrit A.

Quant au manuscrit A, je remarque que le folio 9, où commençait l'ancienne pagination de la seconde partie, porte l'inscription : Ματθαίου μοναχοῦ Θετταλοῦ ταῦτα γράμματα, τοῦ καὶ Χορτάτζη.

On a vu que cette seconde partie commence par des morceaux mathématiques; elle continue d'abord de même (fol. 15 verso). Τοῦ ὑπάτου τῶν σοφῶν καὶ ὑπερτίμου

χυροῦ Μιχαὴλ τοῦ Ψελλοῦ σχόλιον εἰς τοὺς ὅρους τοῦ ιου στοιχείου Εὐκλείδου.

Mais viennent ensuite quelques pages (fol. 17-24) qui paraissent provenir de la même source originaire que le début de la première partie; elles n'ont pour titre que cette inscription :

> Διαίρεσις πέφυκεν αὕτη καλλίστη
> τῆς ὑψιμέδου πάσης φιλοσοφίας,
> σύνταγμα τάχα μοναχοῦ Νεοφύτου.

Si ce moine Néophytos est d'ailleurs l'auteur du scholie sur les nombres hindous, on ne peut malheureusement tirer de tout cela aucune conclusion précise relative à l'époque où il vivait.

Le reste du manuscrit est occupé par :

1° Ὠκέλλου Λευκάνου περὶ τῆς τοῦ παντὸς φυσέως (fol. 25).

2° Ἀμμωνίου τοῦ Ἑρμείου προλεγόμενα εἰς τὴν φιλοσοφίαν πᾶσαν (fol. 28 verso).

3° Πορφυρίου τοῦ φοίνικος εἰσαγωγὴ τῶν πέντε φωνῶν, entouré du commentaire d'Ammonius, et de scholies de Photius, de Psellus et du Magentène (fol. 33).

4° Les *Catégories* d'Aristote, avec les commentaires d'Ammonius, de Jean Philopone, et des scholies de Photius, de Psellus et du moine Néophytos (fol. 66).

5° Le traité Περὶ ἑρμηνείας, avec les commentaires d'Ammonius et du Magentène, et, en scholies de ce dernier, quelques extraits de Théon de Smyrne et de saint Basile (fol. 131-224).

J'ai pris comme base de mon texte le manuscrit A, qui m'a paru le plus ancien et le plus fidèle ; mais B en diffère très peu et il m'a fourni quelques bonnes leçons.

Τοῦ σοφωτάτου καὶ λογιωτάτου κυροῦ Θεοδώρου τοῦ Προδρόμου · περὶ τοῦ μεγάλου καὶ τοῦ μικροῦ, καὶ τοῦ πολλοῦ [1] καὶ τοῦ ὀλίγου · ὅτι οὐ τῶν πρός τί εἰσιν, ἀλλά τοῦ ποσοῦ, καὶ ἐναντία.

Τίνι δὲ [2] ἄλλῳ, ἢ λόγῳ, τὰ λογιζόμενα λογιστέον, λογία μοι κεφαλή; καὶ τὰ κανονιζόμενα τίνι, ἢ κανόνι, κανονιστέον [3]; φιλοσοφίαν δὲ ἅπασαν, καὶ ῥητορικὴν, καὶ συνδεδεμένως ἄμφω καὶ ἀσυνδέτως, καὶ πάντα λόγον, τόν τε ἡμεδαπὸν καὶ τὸν θύραθεν, τίνι ἂν ἄλλῳ, ἢ Ἰταλικῷ γε [4], κριτέον; ὥσπερ ἀμέλει τὸν χρυσὸν τῇ λυδίᾳ καὶ τοὺς ἀετιδεῖς τῷ ἡλίῳ · τοὺς γὰρ Ἴδηθεν κριτὰς καὶ τὰς ἐν Γαργάρῳ περὶ τῷ μήλῳ κρινομένας θεάς, ὡς βούλεται ὁ μῦθος, ἐῶ, τὴν ἐν τούτοις ποιητικὴν φιλοτιμίαν ὀκνῶν · ἧς τοῦτο μόνον ἀπολάβω, ἣν [5] γυμνὸν καὶ αὐτὸς τῷ ἐν λόγοις ἀλαθήτῳ σου ὀφθαλμῷ τὸν ἐμὸν παριστάνω λόγον. καὶ ἀντιβολῶ διαιτῆσαί οἱ [6] οὐ μᾶλλον κατὰ κριτὴν ἢ ὑπερήγορον · οὐ τοῦτό γε, οὐ μὰ σέ, δεόμενος παριδεῖν τῷ λόγῳ τὰς πλημμελείας — τί γὰρ δεῖ μοι παιδὸς ἀτάκτου ἢ καί ἄλλως [7] οὐχ ὑγιοῦς; — ἀλλ' ἠπίως μέν, καταστεῖλαι δέ οἱ ὅμως τὸ ἀτακτοῦν, καὶ καυτῆρι μὲν ἢ ξυρῷ μηδαμῶς, ὑγιάσαι μέντοι τὸ νοσαζόμενον καὶ ἀκεραιῶσαι τὸ ἐλλιπές.

Τὴν γραφὴν δὲ μὴ θαυμάσῃς, ὦ ῥητορείας [8] ἄγαλμα σύ, εἰ μή σοι κομμωσαμένη τὰ πρόσωπα καὶ θρυψαμένη παντοδαπῶς ἀπαντῴη · πρῶτα [9] μὲν γὰρ ταῖς νεαρωτέραις ταῦτα παρῆκε καὶ αἷς ὁ περίαπτος κόσμος τῆς φυσικῆς αἰσχρότητος ἐξευρέθη βοήθημα, εἰς τὰς Δημοσθένους ὁρῶσα θυγατέρας καὶ Πλάτωνός γε καὶ Ἀριστείδου — προσθείην δ' ἂν καὶ Ἰταλικοῦ — · ἔπειτα καὶ τῆς πρός σε γνησιότητος ἀναξίαν τὴν παρὰ τῷ σῷ ἀποστόλῳ περπέρειαν ᾠήθη. οἰκειούσθω γάρ σοι τὰ οἰκουμενικὰ καὶ πράγματα καὶ ὀνόματα διὰ τὴν ἐκ τοῦ λόγου θ' ἅμα καὶ τοῦ ὀκρίβαντος οἰκειότητα · ἄλλῳ μὲν γὰρ ἴσως τὸ παρὸν διαχαράττων γράμμα,

1. *καὶ τοῦ πολλοῦ* om. B. — 2. *δὲ*] on voudrait *δή*. — 3. *κανιστέον* AB. — 4. *γε* om. B. — 5. *ἀπολαβώην* AB *ἀπολαυσώμην* C. — 6. *σοι* C. — 7. *ὅλως* B. — 8. *ῥητορίας* C. — 9. *πρῶτον* C (première main).

σοφωτάτη ψυχή, ἐπεδειξάμην ἂν ὡς οἷός τε ἦν καὶ ἐνεκαλλωπισάμην, εἴ πη ἐνεχώρει, καὶ πέραγε τοῦ μετρίου · πρός σε δὲ γράφων [1] τὸν ἐμὸν καὶ σοφόν, καλλωπίσομαι μὲν ἢ ἐπιδείξομαι οὐδαμῶς · σοφῷ τε γὰρ σοφίζεσθαι ἄσοφον καὶ φίλῳ ἐπιδείκνυσθαι ἄφιλον [2]. αὐτὴν δ' ὡς ἔχει φυσικοῦ χαρακτῆρος ὑποδείξομαι τὴν γραφήν.

Ἀλλὰ τοσαῦτα μέν μοι καὶ περὶ τοσούτων ἀπολελόγηται · ἡ πρόθεσις δὲ τοῦ λόγου τοιάδε τίς ἐστιν.

Χθιζὰ καὶ οὐ πάνυ χθιζά [3], οὐδὲ πρὸ πολλοῦ ταύτης ἡμερῶν, ταῖς Ἀριστοτέλους Κατηγορίαις [4] οὕτω τυχὸν καθωμιληκώς, καὶ τῶν περὶ τοῦ ποσοῦ κατ' ἐκεῖνο γενόμενος τὸ χωρίον, ὅπου τὸ μέγα καὶ τὸ μικρὸν καὶ τὸ πολὺ πρὸς τούτοις καὶ τὸ ὀλίγον τοῖς πρός τι μᾶλλον ἢ τῷ ποσῷ ἀνετίθετο, οὐκ εὐκολος ἐγενόμην τοῦτο τὸ μέρος θέσθαι τῷ Φιλοσόφῳ · ἀλλὰ καίπερ πολλὰ τοῖς λογισμοῖς κατεπᾴδων — καὶ ἔστι [5] μὲν οὖ τό ·

Τέτλαθι... κραδίη [6].....

ἔστι δ' οὗ [7] τό ·

.... ἀτρέμας ἧσο καὶ ἄλλων μῦθον ἄκουε [8]

καὶ ἄλλα ἄττα τῆς ποιητικῆς Καλλιόπης · φιλία γάρ μέ τις καὶ αἰδὼς ἐκ παιδὸς ἔχει περὶ Ὁμήρου — καὶ τούτου γε μᾶλλον, εἴπερ τινός, ἐμαυτῷ ἐπιρραψῳδῶν, ὡς οὐχ οἷός τε ἐγενόμην ἐγκρατὴς γενέσθαι τῶν τῆς ψυχῆς κινημάτων · νέων [9] γὰρ φρένες οὐ μόνον, κατὰ τὸν αὐτὸν καὶ τοῦτο σοφόν, « ἠερέθονται [10] », ἀλλὰ καὶ δύσκολοί εἰσι [11] πρὸς τὰ δόξαντα καὶ πρὸς τὰς προλήψεις, ὅτι μάλιστα βιαιόταται · καὶ ἅμα μὲν [12] πολλάς μοι καὶ ὡς ἐδόκουν οὐκ ἀγενεῖς [13] τὰς ἀντιρρήσεις ὠδινούσης τῆς διανοίας, ἅμα δὲ πολλαχοῦ καὶ αὐτὸν τὸν Ἀριστοτέλη γυμναζόμενον μᾶλλον ἢ ἀποδεικνύντα κατεπιστάμενος — μὴ γὰρ μόνον ἐξ ἀμέσων καὶ πρώτων συλλογίζεσθαι εἰδέναι τὸν ἄνδρα, εἴπερ τινά, ἀλλὰ καὶ [14] ἐξ ἐνδόξων εὖ μάλα περαίνειν καὶ ἐπιχειρεῖν ἑκατέρωθεν, χρῆναι

1. *γράφω* C. — 2. *ἄφι* et une lacune de trois lettres C; *λον* est illisible dans A par suite d'une tache. — 3. *χυριζά* C : dans A le *θ* est illisible par suite d'une tache. — 4. *κατηγορίας* C première main. — 5. *ἔστιν* AC. — 6. Homère, Od. Υ, 18. — 7. *δὲ οὗ* C. — 8. Hom. Il. B. 200. — 9. *νέον* C. — 10. Hom. Il. Γ, 108. — 11. *εἰσιν* B (?) C. — 12. *μὲν* om. B. — 13. *ἀγεννεῖς* C. — 14. *καὶ* om. C.

ἡγησάμην ἀμφοτέροιν τούτοιν μέσος ἐλθεῖν · ἀνεῖναί τε τὴν ἡνίαν τῷ λόγῳ, πλὴν οὐχ ὥστε αὐτὴν ἐνδακόντι κατὰ κρημνοῦ τὸν ἐπιβάτην βαλεῖν · καὶ ἅμα μηδὲ τῆς καθηκούσης Ἀριστοτέλει αἰδοῦς ἀνάξιόν τι φάναι [1] τολμῆσαι.

Λέγωμεν δὴ ὧδε, αὐτὴν πρότερον τὴν Ἀριστοτέλους, ὡς ἔχει, παραθέμενοι ῥῆσιν · οὐδὲν γάρ φησιν ἐκεῖνος [2] τῷ ποσῷ ἐναντίον, καὶ ἐκ τῆς ἐπαγωγῆς τὸν λόγον πιστούμενος, « εἰ μὴ τὸ πολὺ τῷ ὀλίγῳ φαίη τις [3] ἐναντίον » ἐπάγει « ἢ τὸ μέγα τῷ μικρῷ · τού- « των δὲ οὐδέν ἐστι ποσόν, ἀλλὰ τῶν πρός τι. οὐδὲν γὰρ αὐτὸ « καθ' αὑτὸ μέγα λέγεται ἢ μικρόν, ἀλλὰ τῷ πρὸς ἕτερον ἀνα- « φέρεσθαι · οἷον ὄρος μὲν μικρὸν λέγεται, κέγχρος [4] δέ μεγάλη, « τῷ, τὴν μὲν τῶν ὁμογενῶν μείζονα εἶναι, τὸ δ' [5] ἔλαττον τῶν « ὁμογενῶν ». Καὶ ἐφεξῆς [6] φησιν · « ἐάν τε τιθῇ τις ταῦτα ποσά [7], « ἐάν τε μὴ τιθῇ, οὐκ ἔστιν αὐτοῖς ἐναντίον οὐδέν · ὃ γὰρ μὴ « ἔστι λαβεῖν αὐτὸ καθ' αὑτό [8], ἀλλὰ πρὸς ἕτερον ἀναφέροντα [9], « πῶς ἂν φαίη τις τούτῳ τι ἐναντίον ; ἔτι δὲ εἰ ἔσται τὸ μέγα καὶ « τὸ μικρὸν ἐναντία, συμβήσεται τὸ αὐτὸ ἅμα τὰ ἐναντία ἐπιδέ- « χεσθαι καὶ αὐτὰ δὲ αὐτοῖς [10] ἐναντία εἶναι. »

Ὡς [11] εὖγε τῶν ἐπιχειρημάτων καὶ τῆς ἐν τούτοις φιλοσόφου κομψείας σου, Ἀριστοτέλες · καὶ τί γάρ σε ἄλλο, Ἀριστοτέλην ὄντα, ἢ τοιαῦτα λέγειν εἰκός ; πλὴν ἀλλ' ἐρήσομαί σε · καί μοι ὦ πρὸς τῶν σῶν λαβυρίνθων ἀπόκριναι [12].

Κέγχρον μὲν γὰρ κέγχρῳ παραβαλόντες μεγάλην ἄν, ὡς εὖ οἶσθα, φαίημεν · καὶ ὄρος ὄρει παρεξετάσαντες μικρὸν ὀνομάσαιμεν · καὶ οὐκ ἔστιν ἄλλως [13] περὶ τούτων ὑπειληφέναι, σοῦ γε νομοθετήσαντος · ἐφ' ὧν δὲ εἰδῶν, ὦ θαυμάσιε, μὴ ἂν πλείω ἑνὸς τὰ ἄτομα εἴη, οἷον ἡλίου τε καὶ σελήνης καὶ αὐτοῦ οὐρανοῦ, πῶς ἕξομεν τὸ μέγα κατηγορεῖν ; οὐ γὰρ καθάπερ ἡ τὶς πρὸς τήν τινα κέγχρος καὶ τό τι πρὸς τό τι ὄρος τὴν τοῦ μεγάλου ἢ τοῦ μικροῦ

1. *φᾶναακι* C. — 2. *Ar.* (= Aristote, éd. Didot, *Catégories*, IV, 10-11). — 3. *εἶναι* ajoute *Ar.* — 4. *κέχρος* AB. — 5. *δὲ* *Ar.* — 6. *Ar. ibid.* (13). — 7. *εἶναι* aj. *Ar.* — 8. *ἐστιν αὐτὸ καθ' αὑτὸ λαβεῖν* *Ar.* — 9. *ἀναφέρεται* *Ar.* — 10. *δὲ αὐτοῖς* ABC, *ἑαυτοῖς* *Ar.* leçon à rétablir, à moins que l'on n'admette *δ' ἑαυτοῖς*. — 11. AC ont en marge : *α ἐπιχείρημα* — *Ἐπιχείρημα' ἐστι θέσις νοήματος εἴς τι μέρους ζήτημα, πρὸς δὲ τὴν καθόλου καὶ γενικὴν ζήτησιν ἔχον τὴν ἀναφοράν.* — 12. *ἀπόκρινε* B. — 13. C ajoute *ὄρει.*

προσηγορίαν ἐλάμβανον, οὕτως ἂν ἔχοι καὶ ἐπὶ τούτων. ὁ γὰρ οὐρανὸς μέγας μὲν καί, ναὶ μὰ τόν, οὐκ ἔστιν ὃς τὸν οὐρανὸν εἰπών, οὐκ εὐθὺς τὸν μέγαν ἐπήνεγκεν ἢ μὴ ἐπενεγκὼν οὐκ ἀσεβεῖν περὶ τὸ τηλικοῦτον ἔδοξε χρῆμα · ἀλλ' οὐ μήν [1] πω πρὸς ἄλλον μέγας μικρόν. πρὸς τίνα γὰρ ὁ μόνος καὶ εἷς; ὡσαύτως δὲ καὶ ἐπὶ τῶν ἄλλων · οἷον, μέγας ὁ τῆς γῆς ἁπάσης ὄγκος, καὶ πολὺ τὸ ἅπαν τοῦ ἀέρος λέγεται χῦμα · ἀλλ' οὔτ' ἐκεῖνος πρὸς ἄλλον μικρὸν συγκρινόμενος, οὔτε τοῦτο πρὸς ἄλλο ὀλίγον. μοναδικὰ γὰρ ταῦτα καὶ ἓν ἀριθμῷ καθ' ἕκαστον εἶδος ἄτομα · εἰ μὴ πολλούς τις ἀναπλάττειν ἐθέλοι κόσμους καὶ πάλιν ἢ καὶ ἀπείρους τούτους δημιουργεῖν · ἀλλὰ τοῦτο μὲν οὔτ' ἔστιν, ὡς ἐν τοῖς Περὶ οὐρανοῦ [2] σοι τρανότατα δέδεικται, οὔτ' εἶναι ὑποτεθὲν λυμανεῖται τῷ λόγῳ · ἰσομεγέθεις γὰρ καὶ οἱ ὑποθέμενοι τοὺς κόσμους ὑπέθεσαν, καὶ οὐκ ἄν ποτε τῷ « μέγα » τὸ « μικρὸν » συγκριτικῶς ἐπ' αὐτῶν ἐκληφθείη. ὥστε ἢ οὐρανὸς οὐ μέγας, τὸ βλασφημότατον, καὶ τὸ χῦμα τοῦ ἀέρος οὐ πολύ, τὸ γελοιωδέστατον · ἢ οὐ πρός τι τὸ μέγα καὶ τὸ πολύ. εἰ δὲ μὴ ταῦτα, οὐδὲ τὰ τούτοις δηλαδὴ ἀντικείμενα, τὸ μικρὸν λέγω καὶ τὸ ὀλίγον.

Ἔτι [3] ἐπὶ διπλασίου μὲν ἢ ἡμίσεος οὔθ' ὁ λέγων βεβηκός τι τῇ φωνῇ διεσήμηνεν, οὔθ' ὁ ἀκούσας τῇ διανοίᾳ ἠρέμησεν · αἴτιον δὲ τὸ ἑκάτερον αὐτῶν ὅπερ ἐστὶν ἑκατέρου εἶναι λέγεσθαι. εἰ τοίνυν πρός τι ἦν καὶ τὸ μέγα τε καὶ μικρόν, ἔδει καὶ ἐπὶ τούτων ὁμοίως ἔχειν · νῦν δὲ τὸ ἐναντίον ἅπαν ὁρῶμεν. οὐ γὰρ ὁ « μέγα » ἀκούσας εὐθὺς καὶ « μικρὸν » ἐνενόησεν, οὐδὲ ἔμπαλιν · ἀλλὰ πρὸς τὴν ἐκείνου μεγαλειότητα ἢ πρὸς τὴν τούτου μικρότητα τὴν θεωρίαν ἀποτοξεύσας, ἠρέμησεν. εἰ δέ τις καὶ ταῦτα τοῖς πρός τι συναριθμοίη, οἷς ὁ θάτερον ἀκούσας καὶ περὶ θατέρου πως συνειληφέναι δοκεῖ, ὅρα οἱ πρός τι εἶναι τιθέναι καὶ τὸ λογικὸν καὶ ἄλογον, καὶ ἔτι τὸ πλωτὸν καὶ πεζόν · ὁμοίως γὰρ ἕξει καὶ ἐπὶ τούτων τὰ τῆς ἀκολουθήσεως, καὶ ὁ τὸ ἄλογον γὰρ ἀκούσας ἔννοιάν τινα σχῇ καὶ τοῦ λογικοῦ · τούτου δὲ ὑποτεθέντος, καὶ τυφλῷ, φασι, δῆλον τὸ ἄτοπον · οὐχ οὐσίας γὰρ τὰ μέρη τῶν οὐσιῶν ὑποθεῖναι ἀνάγκη · οὐκ ἄρα πρός τι τὸ μέγα, εἴπερ μηδὲ τὸ λογικόν.

1. μὲν ABC. — 2. *Arist. du Ciel*, I, ch. IX, 2-5. — 3. AC ont en marge : β'' ἐπιχείρημα.

Ἔτι [1] εἰ τοῦ ποσοῦ τὸ ὅσον τι, καθάπερ τὸ οἷόν τι τοῦ ποιοῦ, καὶ τὸ ὅπερ τι τῆς οὐσίας, ὅσον δέ τι τυχὸν τὸ Ἀτλαντικὸν πέλαγος ἐρομένου τινός, οἰκεῖον ἂν εἴη ἀποκριθῆναι πολύ, πρόδηλον οὗ τὸ πολύγε τετάξεται.

Ἔτι [2] ἐκ μὲν τῶν τοῦ ποσοῦ ἢ τοῦ ποιοῦ ἢ τινος ἄλλης κατηγορίας οἰκείων ὀνομάτων παρωνύμως τῶν τινος πρός τι γίνεταί τε [3] καὶ λέγεται, ὥσπερ ἀμέλει διπλάσιον ἐκ δυάδος καὶ κάλλιον ἐκ καλοῦ · ἐκ δὲ τῶν πρός τι οὐκέτι ἄλλο πρός τι παρωνυμίζεται · οὐ γάρ, ὡς ἐκ δυάδος διπλάσιον, οὕτω καὶ ἐκ διπλασίου διπλασιώτερον · διπλάσιον γὰρ διπλασίου οὐκ ἔστι μᾶλλον καὶ ἧττον · οὐδ' ὡς ἐκ καλοῦ κάλλιον, οὕτω καὶ ἐκ καλλίονος καλλιώτερον. ἐκ δὲ μεγάλου τὸ μεγαλώτερον [4] παρωνύμως φαμέν, καὶ ἐκ μικροῦ τὸ μικρότερον · καὶ μὴν οὐκ ἐχρῆν γεγονέναι, εἰ τῶν πρός τι ἦν τὰ τοιαῦτα · γέγονε δέ · οὐκ ἄρα πρός τι τὸ μέγα καὶ τὸ μικρόν.

Ἔτι [5] τὰ πρός τι καὶ τῇ ἀκολουθήσει τε καὶ ἀντιστροφῇ δῆλα εἶναι οἷάτ' ἐστίν · ἡ δ' ἀντιστροφὴ καὶ ἡ ἀκολούθησις ταῖς τρισὶ ταῖσδε καὶ μόναις συνδιῄρηνται πτώσεσιν · ἢ γὰρ γενικῶς ἀποδοτέον τὸν λόγον καὶ ὁμοίως ἀντιστρεπτέον, ὡς ἐπὶ τῆς καθ' υἱὸν καὶ πατέρα σχέσεως ἔχει · ἢ γενικῶς μὲν ἀποδοτέον, δοτικῶς δὲ ἀντιστρεπτέον, ὡς [6] ἐπὶ τοῦ ἐπιστητοῦ καὶ τῆς ἐπιστήμης · καὶ αὖθις ἢ δοτικῶς ἀποδοτέον ὁμοῦ καὶ ἀντιστρεπτέον [6], ὡς ἐπὶ τοῦ ὁμοίου καὶ ἀνομοίου · ἢ αἰτιατικῶς ἀπιδιδόντας δοτικῶς ἀντιστρεπτέον καὶ ἔμπαλιν, ὡς ἐπὶ τῶν κατ' ἐνέργειαν καὶ πάθος λεγομένων ἔχει. ὡς ὅπερ μὴ πρός τινα τῶν εἰρημένων ἐμπίπτοι [7] τρόπον, ἀλλ' ἄλλως πως ἀποδίδοται, τὸ τοιοῦτον σαφῶς ἂν ἀλλότριον εἶναί μοι δοκεῖ τῆς τῶν πρός τι κατηγορίας · ἀλλὰ μὴν τὸ μέγα καὶ τὸ μικρὸν κατ' οὐδεμίαν ἀποδοθείη τῶν ἀποδοθεισῶν ἀποδόσεων · οὐκ ἄρα οὐδὲ πρός τί ἐστιν, ἐάνπερ οὐδ' ὁπηοῦν ἀποδιδῶται, ὡς ἔφαμεν. γελοῖον μέντ' ἂν εἴη καὶ ἐπιεικῶς βάρβαρον, ἢ μεγάλου τὸ μικρὸν λέγειν εἶναι μικρόν, ἢ μεγάλῳ, καὶ ἔμπαλιν.

1. AC ont en marge : *τρίτον*. — 2. A en marge : *τέταρτον*, et C : *δ′*. — 3. *τε* om. B, p. e. *τι*. — 4. *μεγαλύτερον* C. — 5. AC en marge : *ε′ ἐπιχείρημα*. — 6. *ὡς... ἀντιστρεπτέον* om. B. — 7. *ἐμπίπτει*, qui semble meilleur, n'est donné que par A et corrigé en *ἐμπίπτοι* par la première main.

Εἰ [1] δέ τις καὶ τετάρτην πρὸς ταῖς εἰρημέναις ἀπόδοσιν ἀνευρίσκοι, καὶ οὕτω πως ἐφοδεύοι [2] τὸν λόγον, τὸ μέγα μέγα λέγων εἶναι πρὸς τὸ μικρόν, καὶ τὸ μικρὸν πρὸς τὸ μέγα, ὁ τοιοῦτος τὰ πλείω ἴστω τῶν ὄντων τοῖς πρός τι φιλοτιμούμενος. τό τε γὰρ σῶμα πρὸς τὸ ἀσώματον λέγεται · καὶ τὸ ἄψυχον πρὸς ἔμψυχον · καὶ πρὸς τὸ θνητὸν τὸ ἀθάνατον · καὶ ἁπλῶς αἱ διαιρετικαὶ τῶν γενῶν διαφοραὶ ἁπαξάπασαι · πρός τι ἄρα καὶ τὰ τοιαῦτα ἔσονται · τοῦτο δ' ὅποι ἀτοπίας ἐξώλισθεν, ἀνωτέρω λέλεκται.

Ἔτι [3], εἰ κατὰ μικροῦ καὶ μεγάλου τὸ μέγεθος λέγεται, ζητητέον πότερον καθ' αὑτὸ [4] ἢ κατὰ συμβεβηκὸς ἡ κατηγορία · καὶ εἰ μὲν καθ' αὑτό, ἔχοιμεν ἂν αὐτόθεν ποσὰ τὰ τοιαῦτα συνωνύμως, τοῦ μεγέθους ἀμφοῖν κατηγορηθέντος, ποσοῦ γε ὄντος · εἰ δὲ κατὰ συμβεβηκὸς καὶ ὥσπερ ἀμέλει τὸν ἄνθρωπον καθ' υἱοῦ φαμεν καὶ πατρός, τί γοῦν ἐπερωτητέον τὸ μεῖζον βούλεται καὶ τὸ μεῖον, καὶ ὅτου χάριν ἐξεύρηται; εἰ μὲν γὰρ ταῦτα τῷ μικρῷ καὶ μεγάλῳ τὸ μεῖον καὶ μεῖζον, τίς ἡ χρεία τῆς πολυωνυμίας; εἰ δὲ ἕτερα, τὸ μεῖζον δ' ὅτι [5] τινὸς λέγεται μεῖζον [6] τοῦ μείονος, καὶ ἔμπαλιν, ἀναμφήριστον · λείπεται ἕτερόν τι καὶ οὐ πρός τι τὸ μέγα εἶναι.

Ὅτι [7] μὲν οὖν οὐ πρός τι τὰ εἰρημένα, ταύτῃ, ὥς γε οἴομαι [8], δέδεικται, καὶ οὐ πόρρω ἴσως οἴομαι [8] λόγου · ὅτι δὲ καὶ ἀλλήλοις ὡς τὰ ἐναντία ἀντίκειται, ἔνθεν ἑλόντα φατέον · τοῦτο πρὸ τῶν ἄλλων ὑπειληφότες, ὅτι ἓν ἑνὶ ἐναντίον εἶναι πολὺ πρὸ ἡμῶν ὁ φιλόσοφος ἐθέσπισε λόγος, τῇ τε ἄλλῃ καὶ ὅτι, οἶμαι, δύο ἑνὶ ἀντιθεῖναι τῶν ἀδικωτάτων ἔδοξεν εἶναι [9] · μηδὲ Ἡρακλεῖ πρὸς δύο τῇ παροιμίᾳ δοκεῖ [10]. Ἀριστοτέλης δὲ λανθάνει τὸν ἀκροατὴν παραλογιζόμενος · δυσὶ γὰρ τὸ αὐτὸ παραβάλλων [11] μέγεθος, καὶ πρὸς μὲν τό, μέγα, πρὸς δὲ τό, μικρὸν ὑποθέμενος, ἐντεῦθεν ἀκολούθως τῇ ὑποθέσει τὰ δοκοῦντά οἱ συνεπεράνατο. ὡς εἴγε μὴ πρὸς ἄλλο καὶ ἄλλο, ἀλλὰ πρὸς ταὐτὸ καὶ ἓν παρέβαλλε τὸ παραβαλλόμενον, οὐκ ἂν ἡ δοκοῦσα τῷ λόγῳ ἀπήντηκεν ἀτοπία,

1. Εἰ] ἰ (après lacune d'une lettre) A. — 2. ἐφοδεύει C. — 3. AC en marge : ἕκτον. — 4. αυτὸν C. — 5. δὴ ὅτι (?). — 6. μεῖζον om. B. — 7. AC en marge : ὅτι ἐναντία τὸ μέγα καὶ τὸ μικρόν, καὶ τὸ πολὺ καὶ τὸ ὀλίγον · ἐπιχείρημα α΄΄. — 8. οἶμαι B. — 9. εἶναι] ὖ AC. — 10. δοκοῦν A (avec εῖ au-dessus de la ligne), δοκεῖν B. — 11. παραβαλλὸν AB παραβάλλ ν C.

οὐδὲ τὸ αὐτὸ καὶ μέγα ἐδόκει κατὰ ταὐτὸν καὶ μικρόν, ἀλλ' ἀμφοτέροιν ἐξ ἀνάγκης τὸ ἕτερον.

Εἰ [1] δέ τις τούτοις μὲν οὐδὲ προσέχειν ἐθέλοι τὸν νοῦν, ἀπρὶξ δὲ [2] τῆς Ἀριστοτέλους γυμνασίας ἐχόμενος · « εἰ ἐναντία » φησί [3] « τὸ μέγα καὶ τὸ μικρόν, τὰ ἐναντία ἅμα ἐσεῖται ἐν τῷ αὐτῷ, καὶ αὐτὸ δὲ αὐτῷ [3] ἐναντίον » εἰ δή τις ταῦτα λέγοι, ἀνάγκη καὶ ἐπὶ τοῦ ἄνω καὶ κάτω τὴν αὐτὴν αὐτῷ συνεισενεγκεῖν ἀπορίαν [4], οἷς τοσοῦτο τῆς ἐναντιότητος μέτεστιν, ὡς ἐξ αὐτῶν καὶ τὰ λοιπὰ τῶν ἐναντίων τὴν τοῦ ἐναντίου προσηγορίαν κληρώσασθαι. εἰ γὰρ οὕτω τυχὸν μέσος δυοῖν ἐστήξομαι, τοῦ μὲν ὑπὸ πόδας, τοῦ δ' ὑπὲρ κορυφῆς, τὰ ἐναντία θ' ἅμα γένοιτο ἐν ἐμοί, τὸ ἄνω δηλαδὴ καὶ τὸ κάτω, καὶ αὐτὸς ἑαυτῷ ἐναντίος εἴην. εἰ οὖν ἐπὶ τούτων ἄτοπον, καὶ ἐπ' ἐκείνων ἄρα · ἢ τίς ἡ ἀποκλήρωσις ἐπὶ μὲν τῶν, οὕτως [5] ἔχειν, ἐπὶ δὲ τῶν, μή; αἴτιον δὲ τοῦ συμβαίνοντος ἀτόπου, τοῦτό ἐστιν, ὡς ἂν τοῦ παραλογισμοῦ ἀνακαλύψωμαι τὸ ἀπόρρητον · οὐ γὰρ ἀπόχρη τὰ δύο τάδε [6] συνελθεῖν μόνα εἰς τὸ ἀδύνατον ποιῆσαι τὴν τῶν ἐναντίων συνέλευσιν, τὸν αὐτὸν χρόνον καὶ τὸ αὐτὸ ὑποκείμενον, ἀλλὰ τρίτον ἐπὶ τούτοις, τὸ καὶ [7] πρὸς τὸ αὐτὸ · τούτου γὰρ προστεθέντος, οὐκ ἂν τὰ ἐναντία συνέλθοιεν · εἰ δὲ μή, συνιέναι οὐδὲν ἄτοπον. εἰ γὰρ τὸ αὐτὸ κατὰ τὸ αὐτὸ τοῦ χρόνου διάστημα πρὸς τὸ αὐτὸ μέγα ἢ μικρὸν λέγεται, οὐχ ἅμα μέγα καὶ μικρὸν τὸ αὐτὸ εἴη. εἰ δὲ πρὸς ἄλλο καὶ ἄλλο, οὐθὲν ἄτοπον. οἷον Ἕκτωρ πρὸς μὲν τὸν Ἀτρέως παραβεβλημένος Μενέλαον, ῥωμάλεος ἂν εἰκότως καλοῖτο, εἰ μή τῳ παρέργως ἐκεῖνο τῶν Ὁμήρου [8] ἀναγινώσκεται ·

ἔνθα κέ τοι, Μενέλαε, φάνη βιότοιο τελευτὴ
Ἕκτορος ἐν παλάμῃσιν, ἐπεὶ πολὺ φέρτερος ἦεν ·

πρὸς δὲ τὸν Πηλέως ὁ αὐτὸς οὗτος καὶ κατὰ ταὐτὸν ἀσθενής · ὥσθ' ἅμα τὰ ἐναντία ἐν Ἕκτορι, καὶ Ἕκτωρ αὐτὸς αὐτῷ ἐναντίος · οὐ μήν, εἰ πρὸς Μενέλαον μόνον ἢ Ἀχιλλέα [9] μόνον παραβληθείη, τὸ αὐτὸ συμβαίη ποτέ. ὡσαύτως δὲ καὶ ὅδε τις δίκαιος, πρὸς μὲν Ἀριστείδη [10] τὸν ἐπικλὴν δίκαιον ἄδικος, πρὸς δὲ Φάλαριν

1. AC en marge : Δεύτερον. — 2. δὴ C. — 3. Voir plus haut la citation d'Aristote et la note sur δὲ αὐτοῖς. — 4. ἀπορία tous. — 5. οὕτω C. — 6. τάδε] ταῦτα B. — 7. καὶ om. C. — 8. Hom. Il. H, 104-105. — 9. Ἀχχιλλέα B. — 10. Lire Ἀριστείδην.

τυχὸν ἢ Ἔχετον δίκαιος· οὐ μὴν ἄμφω γε πρὸς τὸν αὐτόν.

Ἔτι [1] τὰ ἐναντία ἐνυπάρχοντος τοῦ δεκτικοῦ εἰς ἄλληλα μεταβάλλει, ὡς ἀμέλει τὸ θερμὸν εἰς τὸ ψυχρόν, καὶ εἰς τὴν ἀρετὴν ἡ κακία· τὰ δὲ πρός τι, οὐκ ἀνάγκη. οὐ γὰρ ἡ αἴσθησις εἰς τὸ αἰσθητόν, οὐδ' εἰς τὸ ἐπιστητόνγε ἡ ἐπιστήμη· τὸ μέντοι μικρὸν ἐνυπάρχοντος τοῦ δεκτικοῦ εἰς τὸ μέγα μετέβαλεν· ἐναντία ἄρα ταῦτα καὶ οὐχὶ πρός τι.

Ἔτι [2] εἰ ἀρχὰς τῶν ὄντων τὰ ἐναντία πάντες ἔθεσαν σχεδὸν οἱ σοφοί, Πλάτων δὲ [3] ἐκ μικροῦ καὶ μεγάλου τὰ ὄντα γεννᾷ, ἢ τῶν δύο θατέρῳ ἀπιστητέον — τοῦ κοινοῦ λέγω κανόνος καὶ τῆς Πλατωνικῆς θέσεως — ἢ ἐναργῶς ἐναντία θετέον τὸ μέγα καὶ τὸ μικρόν. ἀλλὰ μὴν οὐδεὶς τοσοῦτο καὶ παραφέροιτο, ὡς ἢ τοῖς κοινῇ συνδοκοῦσιν, ἢ αὐτῷ γε Πλάτωνι μάχεσθαι· τὸ δεύτερον ἄρα λείπεται.

Ἔτι [4] καὶ αὐτὸς ὁ Ἀριστοτέλης πολλαχοῦ τῆς Περὶ Φυσικῶν ἀρχῶν πραγματείας [5], καὶ ἐν πρώτῳ δὲ τῶν [6] Μετὰ τὰ φυσικὰ [7], πολλοῖς καὶ αὐτῷ Πλάτωνι τὰ ἄλλα διαμαχόμενος, ὡς παρὰ θύρας, ἐκείνῳ δοκοῦν, ἀπαντῶσι τῇ ἀληθείᾳ, ταύτῃ [8] μόνον ἀποδέχεταί τε αὐτοὺς καὶ ἀδελφὰ φθέγγεται, ᾗ τὰ ἐναντία τῶν ὄντων ἀρχὰς ἔθεσαν· κἂν εἰ ὁ μὲν φιλίαν καὶ νεῖκος [9], ὁ δὲ μανότητα καὶ πυκνότητα, ὁ δὲ τὸ μέγα καὶ τὸ μικρόν. ἔστι δὲ οὗ [10] καὶ Πλάτωνα τῶν ἄλλων ὑπερτιθέμενος, τὸν μὲν τὰ κατὰ λόγον φησὶν ἐναντία πρεσβεύειν, τὸ μέγα δηλονότι καὶ τὸ μικρόν, διαρρήδην ἐναντία ταῦτα καλῶν, τοὺς δὲ τὰ κατ' αἴσθησιν, μανότητά φημι καὶ πυκνότητα.

Ἔτι [11], κἂν πρὸς ἄλλο καὶ ἄλλο τοῦ αὐτοῦ μεγάλου θ' ἅμα καὶ μικροῦ λεγομένου [12] ἐν ταὐτῷ συνεληλυθέναι τὰ ἐναντία ὑποτεθείη, οὐκ ἐξ ἀνάγκης καὶ αὐτὸ ἑαυτῷ ἐναντίον ἐσεῖται. ἡ γὰρ σωφροσύνη ἀκολασίᾳ μὲν καὶ ἠλιθιότητι ἐναντία λέγεται, καὶ δοκεῖ πως τὰ ἐναντία εἰς τὸ αὐτὸ συνελθεῖν· οὐ μέντοι καὶ αὐτὴ ἡ σωφροσύνη ἑαυτῇ ἐναντία ἐσεῖται.

1. AC en marge : τρίτον. — 2. AC en marge : τέταρτον. — 3. ὅτι B. — 4. AC en marge : πέμπτον. — 5. *Arist. Physique*, I, ch. 5 et 6. — 6. τῷ C. — 7. *Métaph.*, I, 6, 7. — 8. ταύτην C. — 9. νῖκος AB. — 10. *Phys.*, I, ch. 4 (1). — 11. AB en marge : ἕκτον. — 12. λεγομεν A (qui ajoute ου au-dessus de la ligne).

Κεφάλαιον τοῦ λόγου.

Ἡ πειθομένους Ἀριστοτέλει καὶ Πλάτωνι, τούτῳ μὲν ἀρχὰς τῶν ὄντων [9] τὸ μέγα τιθεμένῳ καὶ τὸ μικρόν, ἀρχὰς δὲ πάντων [9] τῶν ὄντων τὰ ἐναντία εἶναι ἀναμφισβήτητον · ἐκείνῳ δὲ καὶ δεχομένῳ τὴν δόξαν ταύτην, καὶ ἀποδεχομένῳ, ὡς ἐξ ὧν ἔφαμεν μεγάλων πραγματειῶν τοῦ ἀνδρὸς ἀναλέξασθαι δυνατόν, ἐναντία θετέον τὸ μέγα καὶ τὸ μικρόν · ἢ μὴ πειθομένους, ὅπως ἂν αἱρετὸν ἑκάστῳ, καὶ ὑποληπτέον περὶ αὐτῶν καὶ φατέον.

9. ὄντων... πάντων rép. C πάντως A.

TRADUCTION FRANÇAISE

DU

1ER LIVRE DE THÉOPHRASTE SUR LES PLANTES

PAR M. EMILE EGGER

ET M. LE DOCTEUR EUGÈNE FOURNIER

I. Pour embrasser les différences des plantes et l'ensemble de leur nature, il faut examiner celles-ci suivant leurs organes, leurs caractères, leur reproduction et leur habitat; quant aux mœurs et aux actions, elles n'en offrent pas comme les animaux. Ce qui concerne leurs caractères, leur reproduction et leur habitat est beaucoup plus facile à considérer; ce qui concerne leurs organes offre plus d'incertitude. Et d'abord, on n'a pas suffisamment établi quelles sont les parties qui méritent le nom d'organes. Un organe, qui dépend de la nature essentielle du sujet, paraît devoir rester toujours uni à lui, soit en général, soit à dater de son apparition, comme le font chez les animaux les parties d'une apparition postérieure, à moins qu'elle ne soient perdues par une maladie, par la vieillesse ou par une

mutilation. Mais il est chez les plantes des parties de ce genre qui n'ont qu'une durée annuelle : telles sont la fleur, le bourgeon, la feuille, le fruit, c'est-à-dire tout ce qui précède ou accompagne la maturation. Il en est de même du surgeon, car c'est toujours un accroissement annuel que prend l'arbre soit par ses rameaux aériens, soit par ses racines. Si de toutes ces parties on fait des organes, on aura de ceux-ci un nombre indéfini et qui ne sera jamais le même ; si on ne les tient pas pour tels, il arrivera que les parties par lesquelles l'ensemble parvient à sa perfection finale ne seront pas des organes. Car c'est bien en bourgeonnant, en fleurissant et en fructifiant que toute plante paraît et devient en effet plus belle et plus parfaite. Voilà les principales des incertitudes que j'indiquais.

Mais peut-être ne convient-il pas de pousser semblablement cette recherche sur les autres parties des plantes et sur les parties de la reproduction, ni de placer les produits de celle-ci, les fruits par exemple, parmi les organes. En effet le fœtus n'est pas un organe de l'animal. Quand tu considérerais la beauté la plus exquise, elle ne prouvera rien, puisque les femelles des animaux, en état de gestation, ont bonne apparence. D'un autre côté bien des parties qui sont des organes chez les animaux sont perdues par eux annuellement : les cornes par le cerf, les plumes par les oiseaux, et les poils par les quadrupèdes ; il n'y aurait donc rien d'étonnant à comparer ces phénomènes à celui de la chute des feuilles. Il ne faut pas non plus placer parmi les organes les parties qui concernent la reproduction, car chez les animaux les unes sont comprises dans la délivrance, les autres sont évacuées comme étrangères à l'organisme. Les parties destinées à la végétation sont à peu près comme celles de la reproduction, car la végétation n'existe qu'en vue de la reproduction. En général, comme nous l'avons déjà dit, nous ne devons pas chercher partout des comparaisons

avec les animaux, parce que le nombre en serait infini, la végétation comme la vie se manifestant de toutes sortes de manières. Aussi faut-il concevoir les faits non-seulement en vue de l'état présent, mais en vue de l'état à venir ; ce qu'on ne peut assimiler exactement, il est superflu de s'en occuper, pour ne pas perdre de vue l'objet même de la recherche.

On peut dire sommairement que la connaissance des plantes comprend d'une part celle de leurs parties extérieures et de leur conformation générale, d'autre part celle de leurs parties internes, correspondant à celles que chez les animaux l'anatomie met à jour. Parmi ces parties, il faut distinguer d'abord celles qui sont communes à toutes, et celles qui sont propres à chaque famille, et, de ces parties, celles qui ont des similaires nombreux : telles sont la feuille, la racine et l'écorce.

Il ne faut pas d'ailleurs oublier que dans ces rapprochements fondés sur l'analogie, comme pour les animaux, c'est toujours vers la ressemblance et la perfection la plus complète qu'il faut diriger ses comparaisons. Et, somme toute, dans ces comparaisons établies d'un règne à l'autre, il faut se garder d'assimiler sur de simples analogies. Tels sont les principes sur ce sujet.

Les différences que présentent les organes des végétaux peuvent se ramener d'une manière générale à trois catégories : l'une comprend la présence ou l'absence (par exemple des feuilles ou des fruits) ; la deuxième la dissemblance ou l'inégalité, et la troisième la situation. La dissemblance se montre dans la forme, la couleur, le rapprochement ou l'écartement, la surface rude ou lisse et les autres caractères, et toutes les modifications du liquide contenu. L'inégalité consiste à varier du plus au moins, selon le nombre et selon la dimension. On pourrait même dire que tous les caractères rentrent dans celui-ci, car le plus et le moins

constituent un excès et un défaut. La situation produit encore des différences, par exemple selon que les fruits sont au-dessus ou au-dessous des feuilles, selon que l'arbre les porte en haut ou latéralemennt, ou parfois sur le tronc lui-même comme le sycomore d'Égypte. Le fruit peut encore se trouver sous terre, comme ceux de l'Arachidne ou de la Colocase appelée par les Égyptiens *ouiggon* (1), et d'ailleurs être ou non pourvu d'un pédoncule. Il en est de même des fleurs : les unes se trouvent autour du fruit, les autres ailleurs. Il faut examiner encore la situation dans les feuilles et dans les surgeons. Certaines parties diffèrent par la disposition : les unes sont éparses, tandis que les rameaux du sapin sont verticillés, et les ramifications de ceux-ci à distance et en nombre égal comme chez ceux des *triozies*. D'où il résulte qu'il faut tirer les différences des éléments dont se compose pour chaque plante la totalité de la forme visible.

Après avoir énuméré les organes, il convient de traiter de chacun d'eux. Les principaux, les plus grands, communs à la plupart des végétaux, sont les suivants: la racine, la tige, la branche, le rameau, division qui rappelle celle des membres chez les animaux. En effet, aucun de ces organes n'est comparable aux autres, et c'est leur réunion qui constitue l'ensemble. Or la racine est l'organe par où la plante attire l'aliment, la tige celui vers lequel l'aliment est porté. Par tige j'entends l'organe unique qui s'élève au-dessus du sol, qui le plus communément se rencontre chez les plantes annuelles comme chez les plantes vivaces, et qui chez les arbres prend le nom de tronc. Les branches sont les organes qui se détachent du tronc, et les rameaux ceux qui croissent un par un sur la branche, comme principalement les formations annuelles. Ce sont là les

(1) Théophraste prend ici le tubercule pour un fruit. Voyez plus loin 1, 6, 11.

parties les plus essentielles des arbres. La tige, comme nous l'avons dit, est la plus commune ; cependant il y a des plantes qui ne l'ont même pas, par exemple quelques-unes des herbacées. Il en est qui ont une tige, non pas constante, mais annuelle : telles sont toutes celles qui ont les racines vivaces.

Somme toute, la plante est multiple et variée, difficile à définir en général ; la preuve en est qu'il n'existe aucun organe qui se rencontre dans tous les végétaux, comme chez les animaux la bouche et l'estomac. Tantôt c'est l'analogie qui détermine la ressemblance, tantôt c'est une autre raison. On ne saurait dire, en effet, que toute plante ait une racine, ou une tige, ou une branche, ou un rameau, ou une feuille, ou une fleur, ou un fruit ; qu'elle ait même une écorce ou une moelle, ou des fibres, ou des vaisseaux : témoin le champignon et la truffe ; et cependant c'est dans ces éléments, comme dans les éléments de même genre, que gît l'essence des plantes. Mais c'est dans les arbres, comme il a été dit, que se rencontrent surtout ces éléments ; et ce qui leur est le plus spécial, c'est la variété de ces éléments. C'est pourquoi il est juste de leur comparer le reste des végétaux, car les arbres servent à distinguer les formes des autres espèces : ils se caractérisent par le nombre et la rareté, la densité et la laxité, par la faculté de rester un ou de se diviser, et par leurs autres ressemblances.

D'ailleurs, aucun des éléments dont je viens de parler n'est homogène. Sans doute un fragment quelconque de la racine ou du tronc est bien composé des mêmes parties, mais on ne donne pas à ce fragment le nom de tronc ; c'est une partie du tronc, comme le sont les membres des animaux. Prenons pour exemple la jambe et l'avant-bras : chacun de leurs morceaux est bien composé de parties semblables, mais il ne porte pas le même nom que le tout ; il n'a même pas de nom spécial. Il en est de même de tous les organes simples

d'aspect; leurs parties n'ont pas de nom, tandis que les parties des organes composés ont chacun le leur : pour le pied, la main, la tête, on nomme le doigt, le nez, l'œil. C'est à peu près tout ce que nous avons à dire sur les plus grands organes des végétaux.

II. Il y en a d'autres dont se composent les précédents : comme l'écorce, la moelle (chez les végétaux à moelle), le bois; et ceux-là se forment d'éléments similaires. Ils précèdent les autres, surtout parmi eux le liquide (1), la fibre, le vaisseau, la chair (2); car ce sont des éléments fondamentaux, ou mieux encore des puissances qui donnent la vie à ces éléments : ils sont communs à tous les êtres. Voilà les éléments qui renferment en eux l'essence et toute la nature de la plante.

Il est encore d'autres organes, comme annuels : ceux qui concernent la formation du fruit, tels que la feuille, la fleur, le pédoncule; celui-ci est l'organe par où s'attachent à la plante la feuille et le fruit, comme aussi la vrille et le bourgeon, qu'il soutient, et surtout la semence du fruit. Le fruit se compose de la semence et du péricarpe. Outre ces organes, il en est qui sont particuliers à certaines essences, comme la galle du chêne et la vrille de la vigne. Voilà comment il faut traiter des parties des arbres.

Chez les plantes annuelles, il est évident que tous les organes sont annuels : la nature ne va que jusqu'à la production des fruits. Les végétaux qui portent des fruits au bout de l'année, ceux qui vivent deux ans, comme le sélisium et quelques autres, et ceux qui durent plus longtemps, ont tous une tige, proportionnée

(1) Τὸ ὑγρόν. Le sens vague et multiple dans lequel l'auteur emploie ce mot nous oblige à le traduire par un correspondant aussi vague.

(2) Σάρξ. Ce serait pour les botanistes modernes le *parenchyme*. Nous sommes obligé de le traduire par son correspondant exact, *chair*, l'auteur nous disant que ce mot est emprunté à la zoologie.

à leur durée. En effet, lorsqu'ils sont sur le point de porter graine, alors ils montent en tige, comme si les tiges étaient faites pour la graine. Telles sont les distinctions à faire sur ce sujet.

Il importe maintenant de traiter séparément et sommairement de chacun des éléments dont je parlais tout à l'heure. On voit bien ce qu'est l'humide, que quelques auteurs nomment d'une manière générale et constante le suc, comme Menestor, que d'autres ne dénomment pas, et que d'autres encore appellent tantôt suc et tantôt larme (1). Les fibres et les vaisseaux n'ont pas de noms par eux-mêmes, mais par analogie participent de celui qu'on leur donne chez les animaux.

Il existe peut-être d'autres différences dans ces organes et dans tout le règne végétal, si multiple comme nous l'avons dit. Mais comme il faut aller par le connu à l'inconnu, et que le plus connu est le plus développé et le plus apparent à nos sens, il est évident qu'il faut traiter de ces matières suivant la méthode déjà tracée ici. En effet, nous établirons le rapport des autres parties aux premières, selon le degré et la nature de la ressemblance qu'elles offriront.

Les organes étant bien établis, il faut maintenant traiter de leurs différences : c'est en effet ainsi que se montreront leur essence et la diversité réciproque des espèces. Nous avons à peu près tout dit sur l'essence des grands organes : je veux parler de la racine, de la tige et des autres ; car leurs fonctions et tout ce que l'on peut dire à ce sujet, sera exposé plus tard. Je vais donc dire de quoi se composent ces organes et les autres, en commençant par les éléments fondamentaux. Ces derniers sont d'abord l'humide et le chaud, car toute plante apporte en naissant quelque humidité et quelque chaleur, comme tout animal : quand ces élé-

(1) En grec δάκρυον, larme. Il s'agit ainsi des sécrétions telles que la gomme et la résine des plantes.

ments s'affaiblissent, surviennent la vieillesse et la corruption; quand ils ont disparu, la mort et la dessiccation. Or chez la plupart des plantes, l'humide n'a pas de nom, bien que quelques-uns le dénomment, comme nous l'avons dit. Le même fait se présente chez les animaux; le liquide n'est dénommé que chez ceux qui ont du sang, lequel sert à les distinguer, puisque l'on dit: les animaux sanguins ou non sanguins. L'humide est donc un élément unique, de même que le chaud, qui lui est intimement associé. Mais voici d'autres éléments intérieurs qui n'ont pas de nom par eux-mêmes et qui sont désignés par leur similitude avec certaines parties des animaux. Les plantes ont en effet comme des fibres, c'est-à-dire des organes continus, fissiles et très longs, qui ne poussent ni en épaisseur ni en longueur. Voyons maintenant les vaisseaux : ceux-ci sont en grande partie semblables aux fibres, mais plus grands et plus épais; ils ont des ramifications et du liquide. Voyons ensuite le bois et la chair: le bois est fissile; la chair se divise en tous sens, comme la terre et ce qui se composse de terre, et elle tient le milieu entre la fibre et le vaisseau; la nature s'en manifeste bien, entre autres, dans la partie charnue des péricarpes. Les noms d'écorce et de moelle sont des termes propres; il faut aussi les définir: l'écorce est la partie la plus extérieure, séparable du corps sous-jacent; la moelle est ce qui est au milieu du bois, troisième substance à partir de l'écorce, comparable à la moelle des os. Il en est qui l'appellent cœur, d'autres *enterioné;* pour d'autres, le cœur est la partie intérieure de la moelle; pour d'autres encore, c'est le *myelos.* Telles sont à peu près toutes les parties.

Or les derniers nommés de ces éléments sont composés des premiers : le bois de la fibre et de l'humide, quelquefois de chair; en effet, celle-ci peut s'endurcir et se lignifier comme chez les dattiers et les férules, et comme tout tissu induré semblable aux racines des

raves. La moelle se compose d'humide et de chair; il y a telle écorce qui comprend les trois éléments, par exemple celle du chêne, du peuplier, du poirier. Celle de la vigne se compose d'humide et de fibres, celle du chêne liège d'humide et de chair. D'un autre côté, si les grands et principaux organes sont composés de ces éléments, comme les membres des animaux, cependant ni la proportion ni le nombre de ces éléments ne sont les mêmes chez tous. Après avoir établi quelles sont toutes ces parties, il faut exposer leurs différences, ainsi que toutes les essences des arbres et des plantes.

III. Mais puisque la connaissance des choses est plus claire quand on les distingue selon leurs genres, il convient d'agir ainsi dans les cas qui le permettent. Or ici, les types principaux, les plus grands, ceux qui comprennent tous les organes ou la plupart des organes, sont les suivants : l'arbre, l'arbrisseau, le buisson et l'herbe. L'arbre est constitué par un tronc unique partant de la racine, se divisant par nœuds en plusieurs branches, difficile à fendre, tel que l'olivier, le figuier, la vigne. L'arbrisseau émet plusieurs branches latérales partant de la racine, comme la ronce, le *paliurus*. Le buisson émet dès la racine plusieurs tiges verticales et latérales, comme la *gambré* et le *péganon*. L'herbe porte des feuilles dès la racine, sans tronc, avec une hampe fructifère, comme le froment et les végétaux légumineux. Mais il faut accepter et concevoir ces définitions d'une manière sommaire et générale, car certaines plantes paraissent se modifier [d'elles-mêmes], d'autres se transformer et sortir de leur forme naturelle par la culture, comme la mauve quand elle pousse en hauteur et devient arborescente (1).

(1) Ici Théophraste se trompe en pensant qu'une mauve herbacée comme le *Mulva silvestris*, se transforme en une plante à haute tige comme l'*Althœa rosea*.

Cela lui arrive sans beaucoup de temps, en six ou sept mois, de manière à égaler une petite lance en hauteur et en largeur, et à pouvoir servir de canne. Avec plus de temps, la croissance ne serait que régulière.

Il en est de même des betteraves : cette espèce en effet prend aussi de la taille, mais plus encore le gatilier, le paliurus et le lierre, qui deviennent arborescents, de la manière susdite, quoiqu'ils ne soient que des arbrisseaux. Le myrte, si on ne le récèpe pas, prend le port d'un arbrisseau, comme le noisetier d'Héraclée. Ce dernier paraît même porter des fruits plus nombreux et meilleurs si on lui laisse des jets nombreux, sa nature étant celle d'un arbrisseau. Ce ne seraient pas non plus des arbres à tronc unique que le pommier, le grenadier ni le poirier, ni tous ceux qui poussent latéralement au-dessus de la racine, si la taille ne les rendait tels en supprimant les autres rameaux. Il en est auxquels on laisse plusieurs tiges à cause de leur gracilité, comme le grenadier et le pommier, ce que l'on fait aussi pour les oliviers étêtés et les figuiers. Peut être dirait-on que l'on devrait tirer une division de la grandeur et de la petitesse, de la force et de la faiblesse, et de la durée. En effet certains des buissons et des légumineux n'ont qu'une tige et prennent en quelque sorte la nature d'un arbre, comme la rave, le péganon; aussi quelques-uns les nomment *dendrolachana;* en effet, tous les légumineux, ou du moins la plupart, lorsqu'ils durent, prennent comme des ramifications, et dans l'ensemble les caractères d'un arbre, si ce n'est qu'ils durent moins longtemps. C'est pour cela que, comme nous l'avons dit, il ne faut pas ici définir trop rigoureusement, mais se contenter de définitions générales comme celles-ci : cultivé ou sauvage, fructifère ou stérile, florifère ou sans fleur, conservant ou perdant ses feuilles. En effet, la plante sauvage et la plante domestique paraissent différer par la culture,

car Hippon dit que tout être sauvage peut devenir domestique s'il reçoit les soins de l'homme. D'ailleurs, la présence ou l'absence des fruits ou des fleurs dépend de la nature des lieux et de l'air ambiant; ce sont les mêmes conditions pour la chute ou la conservation du feuillage. On dit qu'à Eléphantine ni la vigne ni les figuiers ne portent de feuilles. Il n'en faut pas moins constater ces différences, d'autant plus qu'il y a quelque chose de commun entre les arbres, les arbrisseaux, les buissons et les herbes. Si l'on traite en général de leurs principes, il est évident qu'on n'aura pas à considérer séparément chacun d'eux; il est rationnel que les principes soient communs à toutes les plantes. Il semble cependant qu'il y ait quelque différence naturelle entre les types sauvages et les types domestiques, s'il est vrai que certains des premiers ne puissent vivre dans nos cultures, et loin d'accepter les soins de l'homme ne font par eux que dégénérer, comme le sapin, le pin, le *célastrop,* et généralement tout ce qui aime les terrains humides et neigeux; ainsi sont, parmi les buissons et les herbes, le câprier et le lupin. Il convient d'appliquer les dénominations de sauvage et de cultivé en comparant les types aux précédents et aux végétaux les mieux domestiqués. L'espèce humaine est vraiment la seule ou du moins la plus complètement domestiquée.

IV. On remarque encore dans la forme des différences qui caractérisent l'ensemble et les parties, par exemple la grandeur et la petitesse, la rudesse et la mollesse, surface lisse ou rude de l'écorce, des feuilles et du reste, ainsi qu'une certaine beauté ou laideur, notamment dans les fruits. Les fruits des végétaux sauvages, du poirier sauvage et de l'olivier sauvage, paraissent plus nombreux, ceux des types domestiques plus beaux, leurs jus plus doux au goût et plus savoureux, et pour tout dire plus tempérés. Ce sont là ces diffé-

rences naturelles dont j'ai parlé, plus frappantes encore entre l'absence ou la présence des fruits, la chute ou la persistance des feuilles, et toutes les autres différences analogues. Il faut aussi considérer partout et toujours les différences qui proviennent des lieux, car il n'est guère possible de faire autrement. Ces différences paraissent emporter avec elles une séparation générique, comme entre les plantes aquatiques et les terrestres, de même que chez les animaux. Il y a en effet des plantes qui ne peuvent vivre que dans l'humidité : celles qui l'aiment sont distribuées les unes ici, les autres là, de manière à vivre les unes dans les marais, les autres dans les lacs, les autres dans les fleuves, d'autres enfin dans la mer elle-même ; les unes, plus petites, dans celle qui baigne nos côtes ou même sur le rivage ; les autres, plus grandes, dans la mer Erythrée. Parmi les végétaux des terrains humides et marécageux il faut citer le saule et le platane ; d'autres ne peuvent vivre dans les lieux humides, mais recherchent les endroits secs. Si l'on voulait examiner tout cela avec rigueur, on trouverait bien des plantes communes à des stations différentes et comme amphibies, ainsi que le tamarix, le saule, l'aulne, et [on verrait] des plantes notoirement terrestres vivre aussi dans la mer, comme le dattier, la scille, l'*anthericon*. Mais il n'est pas du propre de notre science de pénétrer ainsi dans les détails, car la nature elle-même [ni ailleurs] ni en ces choses n'est soumise à des lois absolues. Voilà donc comme il faut traiter les différences et en général toute la science des plantes. Au moins tous ces végétaux et les autres différeront donc, comme il a été dit, par les formes de l'ensemble et par les différences des parties, soit par la présence ou l'absence, par le plus ou le moins, par les différences de situation, ou par les autres distinctions indiquées plus haut. Toutefois il convient peut être de comprendre aussi les lieux dans lesquels chaque type croît naturellement ou ne

croît pas. C'est d'ailleurs en soi-même un caractère bien important et le plus spécial de tous aux plantes que d'être attachées au sol et de n'en être pas indépendantes comme les animaux.

V. Examinons maintenant les différences, organe par organe, d'abord d'une manière générale et commune, puis en particulier, et enfin en considérant les choses de plus haut. Il est des plantes d'un seul jet et à tronc élevé, comme le sapin, le pin, le cyprès ; d'autres plus tortueuses et à tronc court, comme le saule, le figuier, le grenadier : mêmes variétés pour l'épaisseur et la gracilité. On trouve encore des tiges uniques et des troncs multiples (ce qui, d'une certaine façon, revient au même que d'être avec ou sans rejets latéraux) ; des rameaux nombreux, ou rares comme chez le dattier : et encore chez les mêmes plantes des différences selon la force et l'épaisseur, et d'autres de même sorte. Ajoutons que les unes ont l'écorce mince, comme le laurier, le tilleul ; d'autres l'écorce épaisse, comme le chêne ; d'autres l'écorce lisse, comme le pommier, le figuier ; d'autres l'écorce rude, comme le chêne sauvage, le chêne liège, le dattier. Toutes d'ailleurs, dans leur jeunesse, ont l'écorce plus lisse, et en vieillissant l'ont plus rude ; chez quelques-unes elle devient cassante, comme chez la vigne, quelquefois même jusqu'à tomber autour du tronc, comme chez l'andrachlé, le pommier, l'arbousier. L'écorce est charnue chez les unes, par exemple chez le liège, le chêne, le peuplier ; chez d'autres elle est fibreuse et sans chair, également chez des arbres, des arbustes et des plantes annuelles, par exemple chez la vigne, l'*acorus*, le froment. Tantôt elle se compose de plusieurs feuillets, comme chez le tilleul, le sapin, la vigne, le genêt, l'ail ; tantôt d'un seul, comme chez le figuier, l'acorus, l'ivraie. Telles sont dans ces plantes les différences selon les écorces.

Quant aux bois et en général aux tiges, les unes sont

charnues comme chez le chêne, le figuier, et, parmi les végétaux plus petits, chez le rhamnus, la betterave, la ciguë; les autres sans chair, comme chez le cèdre, le jujubier, le cyprès. D'autres sont fibreuses : tels sont les bois du sapin et du dattier; d'autres sans fibres, comme celui du figuier. De même il en est avec des vaisseaux, d'autres sans vaisseaux. Parmi les buissons et les arbrisseaux, et en général parmi les plantes frutescentes, on pourrait encore saisir d'autres différences. L'acore a des articulations, la ronce et le paliurus ont des épines. Le typha et quelques plantes homonymes de marécage ou d'étang sont dépourvues de diaphragmes et continues, comme le jonc. La tige du cyperus et celle du butomus ont une certaine analogie avec les précédentes, et encore plus celle du champignon. Telles sont à peu près les différences dont on peut tirer un classement d'ensemble. D'autres concernent les manières d'être et de vivre, comme la rudesse et la douceur, la flexibilité ou la fragilité, la densité et la laxité, la légèreté et la gravité, et les autres caractères de cette sorte. Le saule, vert encore, est déjà léger; le liège, le buis et l'ébénier ne le deviennent pas même en se desséchant. Certains troncs sont fissiles comme celui du sapin; d'autres sont plus faciles à briser, comme ceux de l'olivier. Les uns sont sans nœuds, comme ceux du sureau; d'autres ont des nœuds, comme ceux du pin et du sapin. Il faut pourtant tenir ces caractères pour naturels, car le sapin est fissile à cause de la rectitude de ses pores, et l'olivier est fragile parce qu'il est tortueux et dur. Le tilleul est flexible, ainsi que les essences analogues, à cause de l'humidité qui l'imprègne. Le buis et l'ébénier sont lourds parce qu'ils sont denses, le chêne parce qu'il est granuleux. De même toutes les autres particularités peuvent être rattachées à la nature de la plante.

VI. Les plantes diffèrent encore par la moelle : d'a-

bord s'il est vrai que certaines en soient dépourvues, comme on le prétend de plusieurs et du sureau; ensuite parce que, même chez celles qui en sont pourvues, cette moelle est tantôt charnue, tantôt ligneuse, tantôt membraneuse. Elle est charnue comme chez la vigne, le figuier, le pommier, le grenadier, le sureau, la férule. Elle est ligneuse chez le pin, le sapin, le mélèze, chez ce dernier surtout, parce qu'il est résineux. Elle est plus dure et plus épaisse chez le cornouiller, l'yeuse, le chêne, la luzerne en arbre, le murier, l'ébénier, le lotus. Les moelles diffèrent encore par la couleur : elles sont noires chez l'ébénier et chez le chêne que l'on nomme mélandryon, et toutes sont plus dures et plus fragiles que les bois; c'est pourquoi elles ne supportent pas la flexion. Les unes sont d'un tissu plus lâche, les autres moins. Elles ne sont pas membraneuses chez les arbres, si ce n'est rarement, mais chez les arbrisseaux et en général dans les tiges herbacées, comme chez le roseau, les férulacées et les plantes de ce genre. Les uns ont une moelle épaisse et apparente, comme l'yeuse, le chêne et les autres essences susdites; les autres une moelle moins apparente, comme l'olivier, le buis, car il n'est pas possible de l'y trouver si bien délimitée; quelques-uns disent même qu'elle n'occupe pas seulement le milieu, mais tout l'ensemble du bois, de sorte qu'il n'y a point de place déterminée [pour elle], et que certains végétaux paraîtraient en être dépourvus. Chez le dattier, en effet, aucune différence ne paraît exister de ce chef.

Les végétaux diffèrent encore par leurs racines. Les uns ont des racines fortes et nombreuses, comme le figuier, le chêne, le platane, qui gagnent du terrain tant qu'elles en ont devant elles. D'autres ont peu de racines, comme le grenadier, le pommier; d'autres encore n'en ont qu'une, comme le sapin, le pin; je dis une seule, parce que la racine principale est forte et pénètre dans la profondeur, et que les latérales qui en

partent sont petites. A la vérité, certains végétaux qui ne sont pas *monorrhizes* ont bien la racine médiane forte et plongeant en profondeur, comme l'amandier; l'olivier au contraire à la racine médiane petite, tandis que les autres sont plus grosses et recourbées, comme les pattes d'un crabe. On voit encore des racines épaisses, d'autres inégales comme celles du laurier, de l'olivier; et d'autres grêles d'un bout à l'autre comme celles de la vigne. Les racines diffèrent encore par leur surface lisse ou rude, et par leur poids. Partout en effet les racines sont plus lâchement éparses que les rameaux, mais plus ou moins lourdes et ligneuses. Les unes sont fibreuses comme celles du sapin, les autres plutôt charnues, comme celles du chêne, les autres enfin comme noueuses et frangées, par exemple celles de l'olivier, et ceci parce qu'elles ont beaucoup de ramifications grêles et denses; sans doute toutes les grosses racines en poussent de petites, mais non à ce point nombreuses et pressées. D'ailleurs les végétaux ont les racines tantôt profondes comme le chêne, tantôt à la surface du sol comme l'olivier, le grenadier, le pommier, le cyprès. En outre les unes sont droites et à surface égale, les autres tortueuses et inégales, car cela ne tient pas à la nature d'un terrain qui les gêne, mais à leur nature propre, comme chez le laurier et l'olivier; quant aux racines du figuier et des plantes analogues, elles se tordent par le défaut d'espace. Toutes contiennent une moelle, comme les troncs et les branches, ce qui est naturel à cause de leur origine. Les unes ont des ramifications latérales qui se portent vers le haut comme la vigne, le grenadier; les autres n'en ont pas, comme le sapin, le cyprès, le mélèze. Mêmes différences entre les racines des plantes buissonnantes, des plantes herbacées et des autres. Il y a pourtant une exception ici : certaines en manquent complètement, comme la truffe, le champignon, la pezize, le caprin.

Certaines plantes sont *polyrrhizes*, comme le froment, le *tefs*, l'orge et tout ce genre..... (1), les autres *oligorrhizes* comme les légumineuses. Presque toutes les plantes potagères sont *monorrhizes*, comme la rave, la betterave, le persil, l'oseille; quelques-unes seulement projettent aussi de longues pousses, comme le persil et la betterave, de manière qu'en proportion elles sont plus profondes que celles des arbres. Les unes sont charnues comme celles du radis, de la rave, de l'arum, du safran, les unes ligneuses comme celles de la roquette, du basilic. Il en est de même pour la plupart des plantes sauvages, quand leurs racines ne sont pas dès l'origine nombreuses et divergentes, comme celles du blé, de l'orge et de l'herbe appelée *poa*.

En effet les caractères des racines sont tels chez les plantes annuelles et chez les herbacées que les unes se divisent perpendiculairement en plusieurs ramules de calibre égal, tandis que d'autres n'en ont qu'un ou deux considérables, d'où partent les autres. En général, les différences des racines sont nombreuses chez les plantes à tige herbacée et chez les plantes potagères ; les unes sont ligneuses comme celles du basilic, les autres charnues comme celles de la betterave et encore bien plus celles de l'*arum*, de l'asphodèle et du safran. D'autres paraissent composées d'écorce et de chair, comme celles des radis et des raves ; d'autres encore sont articulées comme celles des roseaux, du gazon et de toutes les graminées; celles-ci sont seules ou presque seules analogues aux parties aériennes ; car elles sont comme des chaumes enracinés par leurs petites radicelles [adventives]. Ailleurs l'organe radiculaire est écailleux ou tuniqué, comme celui de la scille, du muscari, de l'oignon et des autres plantes bulbeuses; on peut toujours lui enlever quelque tuni-

(1) Ici le grec ajoute deux mots, καθάπερ εἰκάζουσαι; que nous avouons n'avoir pu traduire.

que. Toutes les plantes bulbeuses d'ailleurs paraissent avoir deux sortes de racines (et peut-être même toutes les plantes à tubercule pesant et à radicelles pendantes) : d'une part le corps charnu et tuniqué, comme la scille, et d'autre part les radicelles qui en naissent; car ce n'est pas seulement par la gracilité et l'épaisseur que ces deux sortes diffèrent entre elles, comme les racines des arbres et des plantes potagères, mais par une nature réellement contraire. Très remarquables aussi sont les racines de l'*arum* et du *cyperus*: l'une épaisse, lisse et charnue, l'autre grêle et fibreuse. C'est pourquoi l'on pourrait hésiter à les admettre comme racines : d'un côté elles paraissent l'être parce qu'elles sont souterraines, d'un autre elles ne le paraissent pas, tant le reste de leurs caractères y répugnent. En effet la racine va toujours en s'amincissant et en s'atténuant vers son extrémité, tandis que celles de la scille, des muscari et des *arums* grossissent en sens inverse. En outre, les autres racines détachent latéralement des radicelles, tandis que celles de la scille et du muscari ne le font pas, pas plus que celles des aulx ou des oignons. Du moins les organes qui chez ceux-ci naissent au milieu de la bulbe paraissent des racines et se nourrissent. Cette bulbe paraît comme un fœtus ou un fruit, c'est pourquoi on n'a pas tort de la regarder comme produisant sous terre; d'ailleurs elle est au-dessus des racines; et, comme sa nature est supérieure à celle d'une racine, tout cela cause du doute. En effet appeler racine tout organe souterrain n'est pas exact. A ce compte, la hampe du muscari et du gétliyum, et toutes celles qui descendent dans la profondeur seraient des racines; de même que la truffe et ce qu'on nomme aschion (lycoperdon), et la colocase, et tout ce qui est hypogé, végétaux dont aucun n'est une racine : c'est la nature essentielle qui doit décider, et non la situation. Mais, après tout, ce raisonnement peut être exact, et ce corps n'en être pas moins une racine : il y

aurait là de pures différences entre racines : l'une serait aussi grosse, l'autre telle que nous avons dit, e. l'une serait nourrie par l'autre.

Pourtant les grosses racines charnues paraissent aussi aspirer les sucs. Celles des arums, par exemple sont retournées [par le cultivateur] avant la naissance de la hampe, et elles grossissent quand elles sont gênées, pour frayer passage à leur végétation. Car il est évident au moins que tous ces organes tendent naturellement à se diriger plutôt vers le bas. En effet leurs tiges et, en général, leurs parties aériennes sont courtes et sans force, tandis que les parties souterraines sont grosses, nombreuses et fortes, non-seulement chez les plantes susdites, mais chez le roseau et le gazon, et en général chez toutes les graminées et les plantes analogues. Les férulacées ont aussi les racines grosses et charnues. Beaucoup de plantes herbacées ont encore des racines de ce genre, par exemple le safran, le crocus et la plante qu'on nomme *perdicium*. Cette dernière aussi a les racines charnues et plus nombreuses que les feuilles; on l'appelle *perdicium* parce que les perdrix s'y roulent et la déterrent.

Il en est de même de la plante qu'on appelle en Egypte *ouiggon* : elles a les feuilles grandes, la hampe courte, tandis que sa racine est longue et en est comme le fruit. Elle est estimée comme aliment; on la récolte lorsque le fleuve s'est retiré, en retournant les mottes. Parmi les plantes dont les caractères sont les plus apparents se trouvent le silphium et ce qu'on nomme magydaris; car pour ces deux plantes et pour toutes les analogues, c'est dans les racines qu'est surtout leur essence. Voilà ce qui en est sur ce sujet.

Quelques racines paraissent encore se distinguer, outre les susdites, par exemple celle de l'arachidna et de la plante analogue à l'aracos; car elles portent toutes deux un fruit qui n'est pas plus petit que le fruit d'en haut. La plante analogue à l'aracos a d'abord

une seule racine épaisse et plongeante ; et les latérales, qui portent le fruit, plus minces même vers le haut et souvent divisées. Elle aime les terrains à fond sablonneux. Aucune de ces deux plantes n'a de feuilles, ni rien de semblable à des feuilles ; elles semblent plutôt porter deux sortes de fruit, ce qui paraît étonnant. Telles sont les différences de nature et de fonctions.

VII. Il semble que, chez toutes les plantes, la racine s'accroisse avant les parties aériennes ; en effet elle pousse en profondeur ; mais aucune racine ne s'étend plus loin que ne pénètre la chaleur du soleil, car c'est la chaleur qui engendre. Cependant il importe beaucoup pour la profondeur et encore plus pour la force de la racine que le terrain soit léger, poreux et facilement perméable ; en effet dans un terrain semblable l'accroissement est plus prolongé et plus développé. Cela est remarquable sur les espèces cultivées ; quand elles ont de l'eau, elles poussent pour ainsi dire n'importe où, pourvu que la place soit vide et que rien ne leur fasse obstacle, quand ce serait l'eau d'un puits ou d'un canal. C'est ainsi que dans le Lycée, le platane planté contre le canal, même dans sa jeunesse, poussa de trente-trois coudées, ayant en même temps l'eau et la nourriture nécessaires.

Il semble que le figuier ait, pour ainsi dire, la racine la plus longue ; ainsi sont en général les végétaux à racines solitaires et droites. D'ailleurs, toutes les plantes, quand elles sont dans la vigueur de leur jeunesse, ont déjà la racine plus profonde et plus longue que les plantes âgées. Car les racines dépérissent en même temps que le reste du corps. Chez toutes aussi, les sucs sont plus énergiques dans les racines ; quelquefois, ils le sont là par excellence. C'est pourquoi les racines sont amères quand les fruits sont doux. D'autres racines sont médicinales, quelques-unes odorantes, comme celles de l'iris. La nature et l'essence

de la racine sont parfois spéciales, comme chez le figuier d'Inde, car il émet de ses rameaux des radicelles qui vont s'attacher à la terre, s'enraciner, et former autour de l'arbre un cercle continu à distance de son tronc. C'est un fait analogue à celui-là, mais encore plus étonnant, qu'il y ait des plantes dont les feuilles émettent des racines, comme on le voit, dit-on, chez une herbe qui croît près d'Oponte, et qui est agréable à manger. En effet ce qu'on observe chez les lupins est moins étonnant, à savoir que quand on les sème sur une couche épaisse de détritus, leur racine se fait jour au travers jusqu'au sol et germe par sa propre force. Telles sont les différences à observer dans les racines.

VIII. Voici comment on peut considérer les différences des arbres. Les uns sont noueux, les autres sans nœuds, et cela du plus au moins selon leur nature et leur station. Quand je dis sans nœuds, ce n'est pas qu'ils puissent en être absolument dépourvus, — car il n'est pas d'arbre sans nœuds, au rebours d'autres plantes telles que le schoenus, le typha, le cyperus et, en général, les herbes des marécages — mais c'est qu'ils en ont très peu. Or, il s'en forme peu chez le sureau, le laurier, le figuier, en général chez tous les arbres à écorce lisse, tous ceux qui ont l'intérieur creux ou très poreux. Noueux sont, au contraire, l'olivier, le mélèze, l'oléaster : de ces arbres, les uns se plaisent dans les lieux ombragés, abrités des vents et humides, d'autres dans les lieux exposés au soleil, aux intempéries, aux vents, dans les terrains maigres et secs : les uns ont moins, les autres plus de nœuds que ceux de même famille. En général, ceux des montagnes ont plus de nœuds que ceux de la plaine, et ceux des terrains secs plus que ceux des terrains marécageux. La plantation même produit, si elle est dense, des troncs sans nœuds et droits; si elle est clairsemée, des troncs plus noueux

et plus tortueux, car ainsi les premiers sont dans l'obscurité, et les seconds éclairés.

Les mâles sont aussi plus noueux que les femelles, dans les végétaux où existent les deux sexes, comme chez le cyprès, le sapin, le charme, le cornouiller (en effet, on connaît un cornouiller femelle); mêmes différences si l'on passe des végétaux sauvages aux végétaux cultivés, surtout d'une race à l'autre, de l'oléaster à l'olivier, du caprifiguier au figuier, du poirier sauvage au poirier cultivé. Les premiers sont tous plus noueux, comme, en général, les bois denses par rapport aux bois de faible densité : en effet, les mâles et les sauvageons sont plus denses, à moins que, à cause de sa densité naturelle, certain végétal ne se montre toujours peu ou point noueux, comme le buis, le lotus. Tantôt les nœuds sont placés sans ordre et au hasard, tantôt ordonnés quant à leur intervalle et à leur nombre, comme il a été dit; aussi appelle-t-on ces végétaux taxiozotes. Chez les uns les intervalles sont presque égaux ; chez les autres la différence des intervalles est proportionnelle à l'épaisseur, comme de raison. C'est ce qui apparaît surtout dans l'oléaster et les roseaux; en effet, l'articulation est comme le nœud. Les nœuds sont disposés tantôt en rapport régulier, comme ceux de l'olivier, tantôt au hasard. Chez les uns ce rapport est de deux; chez d'autres de trois; chez d'autres encore il est plus considérable; chez quelques-uns, il va jusqu'à cinq. Ceux du sapin sont droits ainsi que les rameaux, et comme fichés dans le tronc; ceux des autres ne le sont pas. Aussi, le sapin est-il robuste. Ceux du pommier sont très particuliers, semblables à des figures d'animaux; il y en a un très grand, avec d'autres à l'entour nombreux et petits. Les nœuds sont aveugles ou féconds. Par aveugles, j'entends ceux qui ne portent aucun rameau. Ils sont tels par nature ou par l'effet d'une lésion, lorsqu'ils ne peuvent se développer ou se faire jour, ou lorsqu'ils sont coupés et se

montrent comme brûlés. Les nœuds aveugles se trouvent surtout sur les rameaux épais et chez quelques arbres sur le tronc. D'ailleurs, en général, partout où, soit sur le tronc, soit sur les rameaux, on aura pratiqué une section ou une entaille, il se produit un nœud, divisant l'unité de végétation et y commençant une autre unité soit par la mutilation, soit par une autre cause, car ce n'est certainement pas un effet naturel que la vie naisse d'une blessure. Mais, toujours et partout, ces rameaux paraissent beaucoup plus riches en nœuds [que le tronc] parce que chez eux l'entre-nœuds ne s'est pas encore développé; ainsi les jets récents sont les plus raboteux du figuier, ainsi les extrémités des sarments de la vigne. En effet, le nœud des autres plantes est comparable à l'œil de la vigne et à l'articulation du chaume.

D'autres arbres sont affectés de *miellat*, comme l'orme, le chêne et surtout le platane, et cela toujours s'ils vivent dans les lieux âpres, humides et exposés aux vents. Cette maladie leur survient dans leur vieillesse au voisinage de la terre et comme à la tête du tronc. Quelques-uns, comme l'olivier, portent ce qu'on appelle *gongre* ou quelque chose d'analogue; cette maladie est, en effet, toute spéciale à l'olivier, qui paraît y être le plus sujet. Les uns l'appellent *premnon*, les autres *crotone*, ou d'autre noms. Les arbres droits à une seule racine, dépourvus de jets latéraux, n'en sont que peu ou point atteints. L'olivier et l'oléaster ont sur le tronc des cavités particulières (1).

IX. Considérons maintenant d'une part les arbres qui s'accroissent en hauteur principalement ou uniquement, comme le sapin, le dattier, le cyprès, et en géné-

(1) Le texte porte οὐλότητας, que nous croyons pouvoir corriger en κοιλότητας.

ral ceux qui n'ont qu'un tronc unique, et tout ce qui n'a ni beaucoup de racines ni beaucoup de rameaux; d'autre part ceux qui ont en largeur un développement analogue. Quelques-uns se divisent de bonne heure, comme le pommier; d'autres très rameux, ont aussi une puissance plus considérable à leur partie supérieure, comme le grenadier. Néanmoins, pour chacun d'eux, la culture, le lieu et l'alimentation ont une grande influence. La preuve en est que ces arbres, s'ils sont serrés, deviennent élancés et maigres; s'ils sont clairsemés, plus épais et plus courts; si on leur laisse leurs rameaux, ils restent courts; si on les leur taille, ils s'élancent comme le fait la vigne. Ce qui confirme cette opinion, c'est que parmi les légumes il en est qui prennent le port d'un arbre, comme nous l'avons dit de la mauve et de la rave. Tous d'ailleurs croissent bien dans les lieux qui leur conviennent..... En effet, parmi les plantes de même nature, les moins noueuses, les plus grandes et les plus belles sont celles qui habitent dans leur station propre, comme le sapin de Macédoine l'emporte sur celui du Parnasse et sur les autres. Tous ces arbres, comme en général la forêt spontanée, sont plus beaux et plus nombreux sur la montagne, à l'exposition du nord qu'à celle du midi.

D'autre part il y a des arbres à feuilles persistantes, d'autres à feuilles caduques. Parmi les arbres cultivés, l'olivier, le dattier, le laurier, le myrte, le cyprès et un certain arbre résineux conservent leurs feuilles; ainsi font, parmi les arbres silvestres, le sapin, le mélèze, le genévrier, l'if, le thuya et ce que les Arcadiens appellent chêne-liège, le phillyrea, le cèdre, le pin silvestre, le tamarix, le buis, l'yeuse, le celastrus, l'alaterne, l'épine-vinette, l'apharce (tout cela vient autour de l'Olympe), puis le pourpier, l'arbousier, le térébinthe et le laurier sauvage. Le pourpier et l'arbousier paraissent perdre leurs feuilles sur les rameaux d'en bas, les conserver sur les rameaux les plus éloignés, et faire

naître toujours des ramuscules à leur aisselle. Voilà pour ce qui concerne les arbres.

Parmi les arbrisseaux il y a le lierre, la ronce, l'aubépine, le calamus, le petit genévrier : il est en effet une espèce de ce genre qui ne devient pas arborescente. Parmi les buissons et les herbes on compte la rue, la rave, la rose, la violette arborescente, l'armoise, la marjolaine, le serpolet, l'origan, le céleri, l'olusatrum, le pavot et beaucoup d'espèces sauvages. Chez ces plantes, il est aussi des feuilles qui persistent aux extrémités, tandis que les autres feuilles tombent, comme chez l'origan, le céleri.......... car la rue elle-même se modifie et se détériore. Tous les autres végétaux à feuilles persistantes ont ces feuilles plus étroites, assez luisantes et odorantes Quelques-uns qui ne sont pas naturellement à feuilles persistantes le deviennent à cause de leur station, comme nous l'avons dit des arbres d'Éléphantine et de Memphis; plus bas, dans le Delta, peu s'en faut qu'ils ne poussent toujours des feuilles. En Crête, dans le territoire de Gortyne, on raconte qu'il existe près d'une fontaine un platane qui ne perd pas ses feuilles (c'est sous ce platane que, selon leurs fables, Jupiter s'unit à Europe); mais que tous les arbres voisins les perdent. A Sybaris est un chêne toujours vert que le regard embrasse du haut de la citadelle; on dit qu'il ne prend pas ses feuilles en même temps que les autres chênes, mais seulement après la canicule. On raconte encore qu'il existe à Chypre un platane semblable. Tous les arbres perdent leurs feuilles en automne et après l'automne, toutefois les uns les perdent plus tôt, les autres plus tard, de manière à empiéter sur l'hiver. D'ailleurs il n'y a pas un tel rapport entre la chute des feuilles et leur naissance, que les feuilles nées les premières doivent tomber les premières aussi; quelques arbres les prennent de bonne heure, mais ne les perdent pas pour cela plus tôt que les autres; quelques-

uns même retardent sur les autres, comme l'amandier. D'autres les prennent tard, il est vrai, mais ne retardent presque pas pour les perdre, par exemple, le mûrier.

Il semble que la région et la station humide contribuent à la persistance des feuilles, car dans les lieux secs et à sol maigre les végétaux à feuilles précoces les perdent plus tôt, et les vieux arbres plus vite que les jeunes. Quelques arbres perdent leurs feuilles avant de mûrir leurs fruits, comme les figuiers tardifs et les poiriers. Chez les arbres toujours verts, la chute des feuilles et la dessiccation se font graduellement : les feuilles n'y persistent pas toujours les mêmes ; il s'en développe de nouvelles tandis que les autres se déssèchent, ce qui se produit surtout aux environs du solstice d'été ; mais il faudrait voir si chez quelques-uns cela n'a pas lieu après le coucher de l'ourse ou dans un autre temps. Tel est le régime de la chute des feuilles.

X. Les feuilles des autres arbres sont [dans chaque essence] semblables entre elles ; cependant celles du peuplier blanc et du ricin (qu'on appelle aussi croton) sont dissemblables et de configuration variée ; les nouvelles sont arrondies et les anciennes anguleuses, et ce changement est général. Chez le lierre, c'est le contraire : dans sa jeunesse, elles sont plus anguleuses, et dans sa vieillesse plus circulaires ; car cette essence se modifie aussi. L'olivier, le tilleul, l'orme et le peuplier blanc ont quelque chose de spécial : ces arbres paraissent tourner horizontalement la page supérieure de leur feuille après le solstice et, à ce signe, on reconnaît que le solstice est passé.

Chez toutes les feuilles, la page supérieure diffère de la page inférieure. En général, la page supérieure est plus verte et plus lisse ; elles ont, en effet, les nerfs et les vaisseaux sur la page inférieure comme la main ;

mais chez l'olivier cette page est plus blanche et moins lisse. Elle est lisse aussi chez le lierre. Toutes les feuilles, ou du moins la plupart d'entre elles, présentent la face supérieure étalée et très haute au soleil. Cette face est ordinairement tournée vers le jour ; aussi n'est-il pas facile de dire laquelle des deux faces de la feuille est plus tournée vers le rameau : la supination paraît en rapprocher davantage la face inférieure, tandis que la nature n'en veut pas moins [ce voisinage pour] la face supérieure, d'autant plus que le renversement est causé par le soleil ; on pourrait voir [ainsi] toutes les feuilles denses et opposées comme celle du myrte.

Quelques-uns croient que la nourriture parvient à la supérieure par la face inférieure, parce que celle-ci est toujours humide et villeuse ; mais c'est une erreur. Cela tient peut-être, en dehors de la nature propre des deux pages, à ce qu'elle sont inégalement ensoleillées, bien que la nourriture arrive également à chacune d'elle par les nerfs et les vaisseaux ; on ne doit guère, en effet, la supposer passant de l'une à l'autre quand elles n'ont ni pores ni vaisseaux ni épaisseur pour ce passage. Quant à savoir par où s'effectue cette nourriture, c'est un sujet différent.

Les feuilles se distinguent entre elles par de nombreuses différences. Les unes sont larges comme celles de la vigne, du figuier, du platane ; les autres étroites, comme celles de l'olivier, du grenadier, du myrte ; d'autres sont aiguës comme celles du mélèze, du pin, du genévrier ; d'autres sont, comme charnues, par exemple celles du cyprès, du tamarix, du pommier ; parmi les plantes buissonnantes, celles du daphné, de la pimprenelle épineuse ; et parmi les herbacées, celles du polium, qu'on sait bon contre les vers qui attaquent les vêtements. Quand aux feuilles des bettes et des raves, elles sont charnues d'une autre façon, ainsi que celles des *pegania*, car chez ces dernières la

lame charnue s'étend en largeur au lieu d'être cylindrique. Parmi les arbrisseaux, le tamarix a aussi la feuille charnue.

Il y a encore quelques arbrisseaux à feuilles graminoïdes, comme le dattier, le *choïx* et tout ce qui lui ressemble. Ces derniers ont, pour les caractériser d'un seul mot, des feuilles angulo-pinnées. Le calamus, le cyperus, le butomus et les autres plantes des marécages ont aussi des feuilles graminoïdes. Toutes ces feuilles sont comme composées de deux moitiés, leur milieu formant une carène, d'où part pour les folioles un grand canal médian. Les feuilles diffèrent encore entre elles par leur forme. Les unes sont arrondies comme celles du pommier, d'autres plus allongées comme celles du poirier : d'autres s'avancent en pointe et même ont des épines latérales comme celles du smilax. Ces dernières sont bien fendues et comme dentées en scie, comme............ d'autres sont entières comme celles du sapin et du pin (1); d'une certaine façon, on peut dire aussi fendues les feuilles de la vigne et celles du figuier, qui ressemblent à un pied de corneille. Quelques-unes ont des fissures comme celles de l'orme, du noisetier et du chêne. Les unes sont épineuses au sommet et sur les côtés comme celles du chêne vert, du chêne ordinaire, du smilax, de la ronce, du paliurus et des autres. Les autres le sont seulement au sommet, comme celles du mélèze, du pin et du sapin, du genévrier mâle et femelle. De tous les arbres que nous connaissons, il n'en est aucun dont les feuilles soient complètement épineuses, tandis qu'il y a des feuilles de ce genre chez les autres végétaux des broussailles, tels que l'acorna, le drypis, le chardon et presque toute la série des carduacées. En effet, chez eux l'épine remplace la foliole : et si l'on n'appelait pas

(1) Καὶ [ταῦτα μὲν εὔσχιστα καὶ οἷον πριονώδη, καθάπερ... [τὰ δὲ ἄσχιστα καθάπερ] τὰ τῆς ἐλάτης καὶ τὰ τῆς πίτυος. Cf. Pline, XVI, 22, 38.

cela des feuilles, il en résulterait qu'ils seraient complètement dépourvus de feuilles, et que plusieurs d'entre eux, ayant des épines, n'auraient point de feuilles, par exemple l'asperge.

Maintenant il y a des feuilles dépourvues de pédoncule comme celles de la scille et du muscari; et d'autres qui ont un pédoncule. Certains en ont un long, comme la vigne et le lierre, d'autres un court, et pour ainsi dire, faisant partie de la feuille, comme chez l'olivier, et non pas rattaché à leur tissu comme chez le platane et la vigne. Nouvelle différence, c'est que les feuilles ne naissent pas toujours des mêmes parties, mais naissent des rameaux chez la plupart, chez d'autres des branches, chez le chanvre même du tronc, chez beaucoup de plantes potagères directement de la racine, comme chez l'ail, l'oignon, la chicorée, et encore l'asphodèle, la scille, le muscari, le sisyrinchion, et en général chez les plantes bulbeuses; et chez elles ce n'est pas seulement le premier germe, mais même toute la hampe qui est dépourvue de feuilles. Chez quelques-unes, quand la tige s'est développée, des feuilles naissent naturellement comme chez la laitue, le basilic, le céleri et aussi les céréales. Quelques-unes de ces plantes ont aussi la tige épineuse comme la laitue et toutes les plantes à feuilles épineuses et même quelques arbrisseaux encore bien plus, comme la ronce et le paliurus. Une différence commune à tous les arbres et aux autres végétaux, c'est que les uns sont polyphylles, les autres oligophylles. Généralement, les végétaux polyphylles ont les feuilles disposées avec ordre comme le myrte; les autres les ont disposées sans ordre et presque au hasard, comme le plus grand nombre des autres végétaux. La feuille creuse est spéciale à certaines plantes potagères telles que l'ail et l'oignon. En un mot les feuilles diffèrent par la grandeur, le nombre, la forme, le volume, l'état plan ou creux, rude ou lisse, épineux ou non épineux.

Il faut encore considérer d'où et comment elles prennent naissance; si c'est de la racine, du rameau, de la tige ou de la branche; si c'est par un pétiole ou directement de leur propre tissu; beaucoup de sortes de feuilles s'insèrent par elles-mêmes. Quelques-unes portent un fruit, qu'elles embrassent dans leur milieu, comme le *ruseus alexandrinus*.

Les différences ordinaires des feuilles viennent d'être exposées et presque toutes se ramènent aux caractères indiqués.

Quant à leur composition, les unes ont la fibre, l'écorce et la chair, comme celles du figuier et de la vigne, les autres la fibre seulement, comme celles du chaume et du blé. L'humide est commun à toutes les feuilles, car il se trouve dans tous les organes, les feuilles comme les autres organes annuels, le pédoncule, la fleur, le fruit, et autres, et plus encore chez les organes non annuels, car aucun ne manque de cet élément. Parmi les pédoncules, les uns semblent composés seulement de fibres, comme [les gaînes] du blé et du calamus, les autres des mêmes éléments que les tiges. Quant aux fleurs, les unes se composent d'une écorce, de vaisseaux et de chair, les autres de chair seulement comme l'organe médian des arums. Il en est de même des fruits; les uns sont composés de chair et de fibre, les autres de chair seulement, d'autres aussi d'un derme : l'humide ne manque pas non plus à ceux-ci. Le fruit des pruniers et des concombres se compose de chair et de fibre; celui des mûriers et du grenadier de fibre et de derme. D'autres sont composés différemment. D'une manière générale, la partie extérieure est l'écorce, la partie intérieure la chair; quelques-uns ont aussi un noyau.

XI. Vient en dernier la graine, commune à tous. Elle contient, innés en elle, l'humide et le chaud, dont le défaut les laisse stériles de même que les œufs.

Et chez les unes la graine est en contact direct avec l'enveloppe, comme chez le dattier, le noyer, l'amandier, parmi lesquels l'enveloppe est plus charnue chez le dattier; chez d'autres il y a en outre interposition d'un noyau, comme chez l'olivier, le prunier et d'autres semblables. Quelques-uns ont leurs graines dans une gousse, d'autres dans une *bale*, d'autres dans une capsule; les autres sont parfaitement gymnospermes. Exemple du premier cas : non seulement les plantes annuelles telles que les légumineuses cultivées et nombre d'autres espèces champêtres, mais aussi quelques arbres tels que le caroubier, que l'on appelle aussi figuier d'Egypte, l'arbre de Judée et le baguenaudier de Lipara. Exemple du second cas : certaines plantes annuelles comme le blé et le millet. Les végétaux angiospermes, c'est-à-dire ayant les graines renfermées dans une capsule, sont le pavot, et les papavéracées (car le sésame a une structure particulière); enfin on doit reconnaître comme gymnospermes beaucoup de plantes potagères : l'aneth, la coriandre, l'anis, le cumin, le fenouil.

Parmi les arbres, aucun n'est gymnosperme, mais chez les uns la graine est entourée d'une chair ou d'enveloppes tantôt tégumentaires comme celles du gland et de l'arbre d'Eubée, tantôt ligneuses comme celles de l'amande et de la noix. Aucun non plus n'est angiosperme, à moins que l'on ne regarde le cône comme une capsule parce que l'on peut en séparer les fruits.

Quant aux graines elles-mêmes, les unes sont complètement charnues, comme toutes celles qui ressemblent à la noix ou au gland; les autres ont leur chair contenue dans un noyau, comme celles de l'olivier, du laurier et d'autres arbres. Les unes ont ou un noyau, ou du moins l'apparence d'un noyau, et sont comme sèches, telles sont celles du chardon, les grains de la figue et beaucoup de graines potagères. Celles du dattier sont les plus remarquables, car elles n'offrent

aucune cavité, ni même aucune sérosité ; toutefois il s'y trouve évidemment quelque humidité et quelque chaleur, selon ce que nous avons dit.

Les graines diffèrent aussi entre elles, parce qu'elles sont tantôt rapprochées les unes contre les autres, tantôt écartées même par rangées comme celles de la coloquinte et du melon [et parmi les arbres (1). . . . . . .]

Parmi les premières, les unes sont entourées d'une seule enveloppe, comme celles du grenadier, du poirier, du pommier, de la vigne et du figuier ; les autres, bien qu'étroitement pressées, ne sont pas cependant réunies dans une enveloppe commune comme les graines en épi des plantes annuelles, à moins qu'on ne regarde l'axe de l'épi comme une enveloppe. Ainsi seront la grappe et les inflorescences racémiformes, et toutes celles qui, à cause de la vertu du sol, portent des fruits serrés, comme l'olivier, en Syrie et ailleurs, à ce que l'on dit. Mais il semble qu'il y ait une différence naturelle en ce que certaines graines deviennent serrées quoique naissant chacune sur un seul pédoncule et d'une seule attache (comme nous l'avons dit des inflorescences racémiformes et spéciformes que n'entoure aucune enveloppe commune), et que d'autres ne le deviennent pas. En effet, quand on examine séparément chacune des graines ou des enveloppes, on voit que chacune d'elles a un mode propre d'origine comme le grain de raisin ou la grenade, et, d'un autre côté, le grain de blé ou d'orge.

Mais il ne faudrait pas croire qu'il en soit ainsi des graines du poirier et du pommier parce qu'elles se touchent et sont entourées comme d'une pellicule membraneuse qu'enveloppe le péricarpe ; cependant, chacune de ces graines a aussi son origine et sa nature distinctes. Celles du grenadier sont on ne peut plus

(1) Le grec ajoute περσικῆς, μηλίας, que M. Fournier n'ose pas traduire, croyant que ces mots sont interpolés par un copiste ignorant.

isolées, car chacune d'elles a un noyau, et elles ne sont pas, comme dans les figues, indistinctes à cause du mucilage. Entre ces deux sortes de graines il existe, en effet, une différence, quoique toutes les deux soient environnées d'une substance charnue qu'entoure une enveloppe générale : c'est que chaque graine du grenadier offre autour de son noyau propre cette substance charnue et humide, tandis que les grains de la figue sont tous plongés dans une substance commune comme les pépins de raisin et tout ce qui se comporte de même. On pourrait encore observer ici d'autres différences, dont il importe de ne pas méconnaître les principales et surtout celles qui tiennent à la nature des choses.

XII. Les différences qui affectent les sucs, les linéaments et toute la figure de la plante sont assez apparentes pour tous, de sorte qu'on n'a pas besoin de les décrire ici ; [je ferai remarquer] toutefois que la figure du péricarpe n'a jamais de lignes droites ni d'angles. Parmi les sucs, les uns sont vineux comme ceux de la vigne, du mûrier, du myrte ; les autres huileux comme ceux de l'olivier, du laurier, du noyer, de l'amandier, du mélèze, du pin, du sapin ; les autres sucrés comme ceux du figuier, du dattier, du châtaignier ; les autres piquants comme ceux de l'origan, de la sarriette, du cresson, de la moutarde ; d'autres amers comme ceux de l'absinthe et de la centaurée. Les sucs se caractérisent encore par leur arome, comme ceux de l'anis, du genévrier femelle ; quelques-uns peuvent être dits aqueux, comme ceux des pruniers ; d'autres acides, comme ceux des grenades et de quelques pommes. D'ailleurs, il faut tenir pour vineux même ceux de cette dernière classe. Enfin, il y a d'autres sucs dans d'autres espèces. Je parlerai de tout cela avec plus de détail en traitant des sucs, en comptant les sortes, leur nombre, leurs différences réciproques, la nature et la force de chacun d'eux.

Chez les arbres eux-mêmes, la lymphe offre, comme il a été dit, diverses apparences : tantôt c'est un latex, comme chez le figuier et le pavot ; tantôt une résine, comme chez le sapin, le mélèze et les conifères ; ailleurs, c'est un liquide aqueux comme chez la vigne, le poirier, le pommier, et parmi les plantes potagères, chez le melon, la citrouille, la laitue. D'autres ont déjà un certain piquant, comme la lymphe du thym et de la sarriette ; d'autres un arome, comme celle du céleri, de l'aneth, du fenouil et des végétaux semblables. En un mot, toutes se comportent suivant la nature propre de chaque arbre, et on peut dire, en général, de chaque plante. En effet, tout végétal a un tempérament qui lui est propre et inné, et qui appartient naturellement aux fruits qui en dépendent ; dans le suc de ceux-ci se révèle une certaine parenté [avec celui du végétal] qui n'est pas, sans doute, rigoureuse ni évidente, mais qui l'est dans les péricarpes. C'est pourquoi la nature du suc subit une maturation et une coction qui la purifie : il faut voir là, en quelque sorte la matière, d'un côté, et de l'autre, l'apparence et la forme.

Les graines se différencient par leurs sucs comme les tuniques qui les enveloppent ; en un mot, tous les organes des arbres et des plantes, telles que la racine, la tige, le rameau, la feuille, le fruit, ont une certaine parenté avec la nature entière [du végétal], quand même ils s'en écarteraient par leurs aromes et leurs sucs, de manière qu'il y a parmi les organes d'un même végétal des parties, les unes douées, les autres complètement dépourvues d'odeur et de saveur. En effet, chez quelques-uns les fleurs sont plus odorantes que les feuilles ; chez d'autres, inversement, ce sont les feuilles et les rameaux, comme chez ceux dont on fait des couronnes ; chez d'autres, ce sont les fruits ; chez d'autres aucun organe [ne l'emporte] ; chez quelques-uns, ce sont les racines ; chez d'autres, une partie quelconque. Il en est de même des qualités alimentaires ; on

trouve des parties comestibles et d'autres qui ne le sont pas. Le tilleul offre un fait très particulier : ses feuilles sont sucrées, et beaucoup d'animaux s'en nourrissent, mais le fruit n'est mangeable pour aucun d'eux. Aussi, n'est-il point étonnant, en revanche, que des feuilles ne soient pas comestibles et que les fruits [correspondants] le soient non seulement pour nous mais pour les autres animaux. Mais sur ce sujet et sur les autres sujets semblables, il y aura lieu, plus tard, d'essayer de considérer les causes.

XIII. Il sera maintenant évident que selon chaque organe il y a entre les plantes des différences nombreuses et de plusieurs sortes. Les fleurs mêmes sont les unes floconneuses, comme celles de la vigne, du mûrier et du lierre; les autres foliacées, comme celles de l'amandier, du pommier, du poirier et du prunier. Les unes sont grandes; la fleur foliacée de l'olivier, est petite. De même, chez les plantes annuelles et herbacées, il y a des fleurs foliacées et d'autres floconneuses. D'ailleurs les fleurs sont bicolores ou unicolores. Chez les arbres elles sont pour la plupart unicolores et blanches; seule pour ainsi dire la fleur du grenadier est pourpre et celles de quelques amandiers rosée. Aucune autre espèce arborescente cultivée n'a la fleur apparente ni bicolore; on peut excepter quelques essences sylvestres comme le sapin, dont la fleur est jaune de soufre et celles qu'on dit, dans la mer extérieure, avoir la coloration de la rose. Au contraire, chez les espèces annuelles, la plupart ont une fleur double et bicolore; je dis une fleur double, parce qu'il existe comme une fleur au milieu de la fleur, par exemple chez la rose, le lys et la violette noire.

Quelques fleurs sont monophylles, portant seulement la trace de divisions plus nombreuses : ainsi est celle du liseron, dans laquelle les folioles ne se sont pas séparées; chez le narcisse, les folioles unies dans le

bas ne se séparent angulairement que vers les extrémités. Il en est à peu près de même chez l'olivier. Il y a ici des différences d'origine et de position : certaines plantes ont la fleur autour du fruit, comme la vigne, l'olivier, et alors, en se détachant, la fleur paraît perforée au centre : ce signe même est une preuve que la chute de la fleur s'est bien opérée, car, par suite d'un excès de sécheresse ou d'humidité, la fleur entraîne le fruit avec elle et ne paraît pas perforée. D'ailleurs, la plupart des arbrisseaux ont la fleur située sur le milieu du péricarpe, et quelques-uns même à son sommet, comme le grenadier, le pommier, le poirier [le prunier], le myrte, et, parmi les sous-arbrisseaux, le rosier et la plupart de ceux dont on fait des couronnes. En effet, ces espèces ont les graines en bas, au-dessous de la fleur, ce qui est très apparent sur le rosier à cause du volume de son fruit. Quelques espèces ont la fleur sur la graine elle-même, comme l'acanus, le cnicus et toutes les carduacées; en effet, ici, à chaque graine répond une fleur. Il en est de même chez quelques plantes herbacées, par exemple chez l'*anthemiss;* parmi les plantes potagères, chez le melon, la courge et la pastèque : toutes ont au-dessus du fruit la fleur qui persiste longtemps pendant son accroissement. D'autres végétaux sont conformés d'une manière plus spéciale, tels que le lierre et le mûrier; chez eux, en effet, la fleur embrasse la totalité des péricarpes, et au lieu d'être placée à leur sommet, ou de les entourer isolément chacun, elle s'insère sur les parties médianes : toutefois, cela n'est pas très visible à cause de l'état floconneux.

Certaines fleurs sont stériles, comme, chez les melons, celles qui croissent aux extrémités des rameaux; aussi les suprime-t-on, car elles nuisent à l'accroissement du fruit. On dit aussi pour le citronnier, que toutes les fleurs qui ont un stylet sortant de leur milieu sont fertiles, et que celles qui n'en ont pas sont sté-

riles. Il y a lieu d'examiner sur d'autres essences s'il arrive que la fleur stérile soit ou non séparée des autres.

En effet, il y a des races de vigne et de grenadier qui ne peuvent parfaire leur fruit, et chez lesquelles la force de production ne va que jusqu'à la fleur. La fleur du grenadier se montre bien nombreuse et serrée, et son volume large comme celui des grenades; au-dessous de celles-ci sont les petites grenades (1) dont le calice, comme dégénéré, a les lèvres profondément ouvertes. Quelques auteurs soutiennent que parmi les plantes de même essence les unes fleurissent et les autres ne fleurissent pas, notamment parmi les dattiers; que le mâle fleurit, mais que la femelle ne fleurit pas et développe de suite son fruit. Les végétaux ainsi constitués offrent des différences comme ceux qui ne peuvent pas parfaire leur fruit. Tout cela démontre jusqu'à l'évidence que la nature de la fleur a des différences nombreuses.

XIV. — Les arbres diffèrent entre eux comme il suit quant à la production de leurs fruits : tantôt ce sont les rameaux de l'année qui les portent, tantôt ceux de l'année précédente, tantôt les uns et les autres. Ce sont les premiers chez le figuier, la vigne; ce sont les seconds chez l'olivier, le grenadier, le pommier, l'amandier, le poirier, le myrte et presque tous les végétaux semblables. S'il leur arrive de produire une fleur ou un fruit (comme cela arrive au myrte, et surtout, pour ainsi dire, aux rameaux qui naissent après l'Arcture), le fruit ne peut se parfaire mais périt à moitié de son développement. On voit parfois des fruits neutres sur les deux sortes de rameaux, sur ceux de l'année et sur

(1) Au lieu de κάτωθεν δ' ἕτεροι δι' ὧν, M. Fournier a lu : κάτωθεν δὲ τὰ ῥοίδια, ὧν, etc. Le texte des manuscrits n'a pas paru traduisible au traducteur latin (E. E.).

les autres, chez quelques pommiers et chez quelques autres essences fructifères qui portent deux fois. Le figuier d'Olynthe porte aussi sur les rameaux de l'année des fruits qui mûrissent.

Quelquefois les fruits naissent sur le tronc lui-même, comme sur le sycomore d'Égypte; quelques-uns disent qu'il en porte aussi sur les rameaux comme le caroubier, qui en porte en effet sur ceux-ci, mais en petit nombre. [On appelle aussi ceronia l'espèce qui produit la figue dite d'Égypte].

Certains arbres, comme d'ailleurs beaucoup de végétaux, portent leurs fruits à leur sommet, d'autres latéralement, d'autres des deux façons. Les plus nombreux parmi les arbres et les autres végétaux sont les aérocarpes, comme parmi les céréales les *spicatæ* et parmi les arbrisseaux la bruyère, la spirée, le *Vitel Agnus*, et tous les autres, et les légumes à racine tuberculeuse. On trouve les fruits des deux façons chez la blette, l'arroche, le chou; on le voit de même chez l'olivier; et, quand celui-ci est aérocarpe, on dit que c'est signe de bonne récolte. Le dattier aussi, d'une certaine façon, est aérocarpe; il est en outre aérophylle et aéroblaste, car chez lui toute la vie est concentrée au sommet.

Voilà donc comment il faut considérer les différences suivant les parties. Pour nous résumer : en considérant l'ensemble de la nature, on peut dire que les végétaux sont cultivés ou sauvages, féconds ou stériles, à feuilles persistantes ou caduques, comme il a été dit, ou même complètement aphylles; qu'ils sont pourvus ou dépourvus de fleurs, portent tôt ou tard en saison les fleurs ou les fruits : ainsi encore d'autres oppositions analogues. Ces oppositions concernent les organes, et ne peuveut pas exister sans eux. Mais la différence la plus spéciale et en quelque façon la plus grande, qui existe aussi chez les animaux, c'est que les végétaux sont aquatiques ou terrestres; en effet il en est qui ne

peuvent pas croître dans la terre humide, d'autres qui le peuvent, mais en se détériorant. Or, l'on peut dire qu'entre toutes les espèces d'arbres et même de plantes la plupart se localisent suivant la variété; presque aucune de ces espèces en effet n'est simple, mais elles se dédoublent en variétés dites cultivées et sauvages, ce qui offre la différence la plus grande et la plus apparente; à côté du figuier est l'*érinéos*, à côté de l'olivier l'oleaster, à côté du poirier l'*achras* : variétés qui diffèrent dans chaque espèce par les fruits, les feuilles, et les autres caractères des formes et des organes. Les plantes sauvages sont presque toutes sans nom; peu de gens seulement les connaissent. Les plantes cultivées, au contraire, sont nommées pour la plupart et la connaissance en est plus commune : je cite pour exemple, la vigne, le figuier, le grenadier, le pommier, le poirier, le laurier, le myrte et les autres; l'usage en étant vulgaire en vulgarise les différences. Or, ceci est particulier à chaque espèce : c'est qu'on ne divise guère les espèces sauvages qu'en mâles et femelles, tandis qu'on divise les espèces cultivées d'après un plus grand nombre de caractères. Or, tantôt il est facile de saisir et d'énumérer les espèces, tantôt cela est plus difficile à cause de leur extrême variété.

Voilà comment il faut essayer de comprendre les différences des parties et des autres caractères. Nous viendrons maintenant à parler de la génération, ce qui suivra naturellement l'exposition précédente.

PLATON ET ARISTOTE

PAR M. CH. HUIT

C'est assurément une gloire pour Platon d'avoir formé un élève tel qu'Aristote : mais de quel prix n'a-t-il pas payé cette faveur du sort? La rivalité de ces deux grands génies se poursuit à travers les siècles : Platon l'avait vue éclater de son vivant, j'ose dire sous ses yeux. Essayons d'en retracer les origines et les principaux épisodes, pour autant du moins qu'ils appartiennent à la biographie de notre philosophe : aussi bien ce n'est pas là un des chapitres les moins curieux de l'histoire intellectuelle de l'Athènes antique.

Sauf de rares exceptions, tous les écrivains anciens s'accordent à dire qu'Aristote, né, comme on le sait, dans la ville macédonienne de Stagire en 383, vint à Athènes à l'âge de 17 ans. Qu'avait été jusque là sa jeunesse, que fut-elle dans la suite? A cette question, Athénée et Élien n'ont que des réponses peu édifiantes, heureusement nous ne sommes nullement tenus de les croire sur parole : autrefois, comme de nos jours, la calomnie s'est attaquée de préférence aux réputations éclatantes (1). Quoi qu'il en soit, à la date dont nous parlons, Aristote, possesseur d'une belle fortune, et

(1) « Grosse Mænner haben es überhaupt schlimm : da man sich mit ihnen nicht vergleichen kann, passt man ihnen auf. » (Gœthe).

très disposé à en jouir, n'a pu manquer, dans une cité comme Athènes, d'attirer sur lui les regards (1).

A ce moment, entraîné par les sollicitations de Dion, Platon était allé pour la seconde fois à Syracuse tenter la réalisation de ses rêves politiques. En l'absence du maître, ce fut, paraît-il, Xénocrate qui fit au nouveau venu les honneurs de l'Académie : de là sans doute entre lui et Aristote cette amitié qui dès lors survécut à toutes les vicissitudes.

Platon n'en garda pas moins à son école pendant près de vingt ans le futur auteur de la *Métaphysique* (2), lequel de ce commerce prolongé devait retirer tout autre chose que l'affectueuse admiration dont son maître s'était épris autrefois pour Socrate. Ce n'est pas que ses heureuses dispositions pour l'étude aient été contrariées ou ses talents méconnus. Loin de là : Platon était le premier à rendre hommage aux aptitudes étonnantes de ce nouveau disciple : il l'appelait tantôt « le liseur (3) », tantôt « l'esprit de son auditoire (4) », faisant allusion tour à tour à l'ardeur avec laquelle, pour mieux connaître le passé, il se plongeait dans les recherches d'érudition, et à sa facilité à s'assimiler les questions les plus abstraites. N'est-ce pas cet Aristote qui un jour où Platon au Pirée donnait une lecture pu-

(1) Diodore de Sicile (XV, 76) compte Aristote au nombre des hommes illustres qui se produisirent sous l'archontat de Céphisodore (366 av. J.-C.). Le jeune âge du philosophe n'est pas à lui seul une raison suffisante pour contester absolument cette assertion.

(2) Galien (*Hist. phil.*, 3) : Ἀριστοτέλης Πλάτωνι πάνυ πολὺν χρόνον συνδιαγεγονώς. M. Teichmüller croit même qu'Aristote a eu sur Platon une influence semblable à celle de Hegel sur Schelling : « Er brachte in Platon, mœchte ich glauben, die dialektische Strenge und die systematische Richtung zum Ubergewicht. » C'est, il nous semble, aller bien loin.

(3) Au témoignage du biographe anonyme.

(4) Philoponus, *De ætern. mundi*, VI, 27 : Ὑπὸ Πλάτωνος τοσοῦτον τῆς ἀγχινοίας ἠγάσθη, ὡς νοῦς τῆς διατριβῆς ὑπ' αὐτοῦ προσαγορεύεσθαι.

blique de son *Phédon* (d'autres disent du *Philèbe*), était demeuré seul à ses côtés, tandis que se dispersait graduellement le reste de l'auditoire, rebuté par une si savante dialectique (1)? Lorsqu'il rapprochait Xénocrate d'Aristote, le maître se plaisait à dire (2) que l'intelligence laborieuse, mais lente du premier, avait besoin de l'éperon, tandis qu'un frein était plutôt nécessaire à la nature vive et ouverte du second.

Cependant il y avait dans le disciple plus d'un trait peu fait pour plaire au maître (3). Un faible même exagéré pour le luxe (4) n'était pas ce qui devait choquer le plus en lui : mais son peu de goût pour les allégories et les mythes répondait mal aux préférences marquées de l'auteur du *Timée* et de la *République,* lequel d'ailleurs n'avait pas été longtemps sans observer l'allure réservée, parfois même dissidente, d'Aristote. Pendant qu'au cours d'un entretien, ses condisciples donnaient libre cours à leur enthousiasme, seul il s'abstenait d'applaudir, estimant sans doute qu'il se mêlait à ces brillantes expositions trop de symboles et trop de poésie (5) : d'autres fois, après une discussion

(1) Aristoxène, *Harm. élém.*, II, 30.

(2) Diogène Laërce, IV, 6. — Isocrate, au témoignage de Cicéron, disait aussi « se calcaribus in Ephoro, contra autem in Theopompo frenis uti solere ». Il y a des mots qui font leur tour d'Europe, d'autres leur tour de France, d'autres enfin le tour de Paris seulement. Ceux des Athéniens, on le voit, faisaient volontiers leur tour de Grèce.

(3) Πλάτων οὐ προσίετο τὸν ἄνδρα. Stahr traduit : « Platon lui avait interdit son cours. » C'est une erreur ; le vrai sens est le suivant : « Aristote ne lui revenait pas. » Comparer l'expression dont se sert Socrate dans le Phédon (97 B) en parlant des raisonnements et surtout de la méthode des prédécesseurs d'Anaxagore : Ταῦτα οὐδαμῆ προσίεμαι.

(4) Diogène Laërce, V, 1. — Un critique allemand écrit à ce sujet : « Weniger sein etwas geziertes Lispeln als der spœttige Zug um den Mund war dem Platon missfællig. »

(5) *Métaphysique,* II, 4 : Ἀλλὰ περὶ τῶν μυθικῶς σοφιζομένων οὐκ ἄξιον μετὰ σπουδῆς σκοπεῖν. — Si nous en croyons Plutarque (adv. Colot., 1115 B), le caractère d'Aristote n'était pas exempt d'une certaine jalousie.

comme celles que rappellent le *Théétète* et le *Philèbe*, on a dû le voir, au milieu du silence général, signaler avec une liberté toute philosophique les lacunes ou les faiblesses de la démonstration, qui sait? peut-être même embarrasser le maître par quelque question captieuse. A des élèves aussi curieux on peut très bien ne pas refuser son estime, il est difficile que l'on éprouve pour eux une bien vive sympathie.

Le même phénomène s'est produit sans doute parallèlement chez Aristote. Il n'est pas impossible qu'au début il ait été séduit, comme tant d'autres, par les charmes d'une parole merveilleusement éloquente. « Transporté dès sa jeunesse au milieu de la société la plus polie d'Athènes, et lui-même le disciple le plus distingué de Platon, Aristote avait commencé par imiter son maître. Il avait pratiqué pour son compte cet art de la composition dont il devait indiquer tous les secrets dans sa *Poétique,* dans sa *Rhétorique* et sa *Réfutation des Sophismes*. Si nous avions conservé ses dialogues, nous pourrions refaire la genèse de ses idées et voir comment il s'est peu à peu écarté de l'enseignement platonicien pour devenir le penseur systématique et profond que nous connaissons seul. » Je laisse volontiers à M. Thiaucourt, à qui est empruntée cette citation, le soin de s'entendre avec Valentin Rose, qui déclare tout uniment apocryphe l'ensemble des dialogues d'Aristote. Le même critique, célèbre par ses audacieuses athétèses (1), attribue également à des disciples du Lycée, plus amoureux d'érudition que de dialectique, les extraits ou les résumés des grandes compositions de Platon, présentés et admis jusqu'ici comme l'œuvre du maître pendant son séjour à l'Académie.

(1) Parmi les ouvrages communément considérés comme venant d'Aristote, Rose n'en conserve que dix-neuf d'authentiques, les vingt-sept autres ne sont pour lui que des apocryphes.

Pour en revenir à notre sujet, Aristote, doué d'une sagacité si perspicace, n'a pas tardé, lui aussi, à se convaincre de la divergence qui existait entre ses vues, ses tendances, ses habitudes d'esprit et celles de Platon. D'un côté, la contemplation, l'enthousiasme des vérités éternelles remplaçant les déductions sévères de la logique : de l'autre, l'expérience sensible, l'observation patiente des faits particuliers, une analyse précise, une application rigoureuse de l'art de raisonner : là une sorte d'indifférence, presque de dédain, à l'endroit des sciences naturelles, considérées comme le domaine propre de la vraisemblance, de la conjecture et du hasard : ici une vie presque entière consacrée à l'étude de la nature et tout particulièrement des êtres vivants. Or, Aristote avait un tempérament trop original, trop indépendant pour se plier malgré lui sans réserve à l'autorité d'autrui (1). Il a donc dû, de bonne heure, manifester son dissentiment, peut-être même entrer en lutte, et en faisant sortir de cette résistance une philosophie nouvelle, il a, hâtons-nous de le dire, bien plus dignement honoré le génie du disciple de Socrate que s'il n'eût été qu'un imitateur froid, inintelligent et stérile, à la façon d'un Speusippe et d'un Xénocrate.

Platon vieillissant n'a sans doute pas échappé à cette loi commune qui condamne le génie à se refroidir et à s'obscurcir dans l'hiver de la vie humaine. Ne serait-il pas excusable si, comme Eschyle assistant aux glorieux débuts de Sophocle, où Corneille à ceux de Racine, il n'avait pas vu sans quelque secret dépit le lever d'un astre nouveau? Cependant, proclamons-le à son honneur, dans toutes les traditions relatives à la sépa-

(1) Dans un passage conservé par Philoponus, Proclus appliquait à l'attitude prise par Aristote, en face de la théorie des idées, ces paroles tirées, croit-on, d'un des dialogues de ce philosophe lui-même : σαφέστατα κεκραγὼς μὴ δύνασθαι τῷ δόγματι τούτῳ συμπαθεῖν, κἂν τις αὐτὸν οἴηται διὰ φιλονεικίαν ἀντιλέγειν.

ration du disciple et du maître, c'est invariablement Aristote qui est désigné comme le coupable : c'est lui qu'on accuse d'une ingratitude injustifiable (1); nul n'impute à Platon, ni jalousie sénile, ni sévérité exagérée à son égard.

Mais que penser de ces traditions elles-mêmes et quels titres ont-elles à notre créance?

Que le conflit des doctrines ait dégénéré peu à peu du côté du disciple dissident en polémique personnelle, et que cette polémique ait éclaté du vivant même de Platon, c'est un point sur lequel la concordance des témoignages ne peut guère laisser de doute (2). Tous les chefs d'école en savent quelque chose : leurs plus irréconciliables adversaires sont ceux-là même qu'ils ont le plus vivement, mais aussi le plus vainement, tenté de conquérir à leur système. Le philosophe qui, plus tard, dans ses écrits, a accumulé tant d'objections de tout genre (3) contre la théorie des idées n'a pas attendu assurément la mort de son maître pour manifester son opposition. Comment trouver extraordinaire qu'à trente ans Aristote fût en possession complète des doctrines dont le développement constituera le système philosophique qui fait sa gloire (4)? Est-il

(1) Parmi les accusations dirigées contre le chef de son école, le péripatéticien Aristoclès n'en reconnaissait que deux comme légitimes. Voici la première : ὅτι ἠχαρίστησε Πλάτωνι (Eusèbe, *Præp. Ev.*, XV, 793 B). — Consulter Emmerich, *De ingrato Aristotelis erga Platonem animo*, Meiningen, 1786.

(2) Citons entre autres Diogène Laërce, V, 2. — Thémistius (Scol. ad Analyt. post. 228 b) : Ἱστορεῖται δ' ὅτι καὶ ζῶντος τοῦ Πλάτωνος καρτερώτατα περὶ τούτου τοῦ δόγματος (il s'agit de la théorie des Idées) ἐνέστη ὁ Ἀριστοτέλης τῷ Πλάτωνι. — Théodoret (IV, p. 832, éd. Schulze) : Ὁ δὲ Ἀριστοτέλης ἔτι ζῶντι Πλάτωνι προφανῶς ἀντετάξατο, καὶ τὸν κατὰ τῆς Ἀκαδημίας ἀνεδέξατο πόλεμον, — Saint Augustin, *Cité de Dieu*, VIII, 12, etc.

(3) Schwalbe, dans son étude sur le *Parménide*, n'en a pas compté moins de 54.

(4) Pour emprunter aux temps modernes des exemples parallèles,

étrange qu'à cet âge il ait eu conscience de son génie et que sa forte et vive intelligence ait été choquée de voir le platonisme osciller entre la poésie mal définie de son début et la sécheresse toute mathématique de son déclin? La lutte, a-t-on dit, révèle la force parce qu'elle la réclame et l'excite : c'est par la polémique même que les idées s'accentuent, se précisent, se fortifient, s'étendent.

Mais, ne pourrait-on pas, s'est demandé récemment M. Teichmüller, découvrir dans les écrits mêmes de Platon des traces irrécusables de cette polémique? Le grand philosophe a-t-il pu garder le silence alors qu'en public son disciple révolté le disséquait sans pitié (1)? Sans doute Platon n'a pas, comme Aristophane et Démosthène, l'habitude de nommer en toutes lettres ses adversaires : mais il excelle à leur opposer à l'occasion une réfutation tantôt sérieuse, tantôt ironique. Consultons donc ses dialogues.

Ici comment ne pas songer tout aussitôt au *Parménide,* dont la première partie est consacrée précisément à battre en brèche la théorie des idées à l'aide d'arguments offrant presque tous une analogie frappante avec ceux que développe Aristote? C'est même là une hypothèse fort commode entre les mains de ceux qui, malgré tout, persistent à regarder comme authentique cette singulière composition : il n'y a plus, en effet, à se demander comment Platon a pu être amené à mettre ainsi au grand jour les côtés faibles de son système : il ne fait que reproduire, sans doute pour en étaler à tous les yeux l'impuissance, les attaques imaginées par l'esprit critique de son subtil disciple. Le malheur est

rappelons que Spinosa a publié à 29 ans son traité *De Deo et homine,* et Schopenhauer à 31 ans son célèbre ouvrage : *Die Welt als Wille und Vorstellung.*

(1) « Plato wird als todt oder still duldend gedacht, wenn Aristoteles ihn secirt und die Eingeweide nach pathologischer Anatomie prüft ».

qu'on en cherche en vain la réfutation dans la seconde partie du dialogue : et comme d'ailleurs d'autres considérations non moins décisives nous détournent d'attribuer à Platon le *Parménide,* nous aurons garde d'insister sur ce sujet.

Si nous ouvrons la *Morale à Nicomaque,* nous y trouvons Aristote en contradiction formelle avec son maître sur plus d'un point d'extrême importance. Platon, à la suite de Socrate, avait déclaré toute injustice involontaire, confondant la vertu avec la science, le vice avec l'ignorance du bien. Aristote, loin d'accepter cette théorie que dément la pratique quotidienne de l'humanité, non-seulement montre que les actions commises sous l'empire de la joie ou de la crainte demeurent volontaires, mais encore analyse avec une précision inattendue les divers éléments qui préparent et constituent en nous l'acte libre (1). Or, que lit-on au IX[e] livre des *Lois* (2), au cours d'une longue discussion sur la légitimité et l'étendue du droit de punir. « Je soutiens que tous ceux qui sont injustes le sont volontairement : quoique quelques-uns par esprit de dispute ou pour se distinguer prétendent que si l'injustice en soi est involontaire, la plupart des actions injustes sont volontaires. Telle est leur pensée, mais ce n'est pas la mienne. » Ce passage, dit M. Teichmüller, ne trahit-il pas une réponse faite indirectement à un rival? Un peu plus loin (3) Platon n'a-t-il pas en vue l'argument que les philosophes, et Aristote à leur tête, tirent des lois, et de leurs diverses sanctions, en faveur du libre arbitre? Et cette phrase : « Ce n'est pas ici le

(1) C'est là du moins la thèse que M. Franck a entrepris de démontrer contre M. Nourrisson (voir le *Journal des savants*, 1862). — La célèbre maxime : οὐδεὶς ἑκὼν κακός ne se trouve nulle part réfutée avec plus de force que dans le III[e] livre de la *Morale à Nicomaque* (7, 1-8).

(2) 860 D.

(3) 861 B.

lieu de disputer sur les mots (1) », ne s'applique-t-elle pas de tout point à ceux qui, comme l'auteur de la *Morale à Nicomaque* et de la *Rhétorique*, se plaisent à invoquer la lexicographie et l'étymologie à l'appui de leurs subtiles distinctions?

Passant à une autre question, nous nous souvenons que Platon considérait le bien comme la fin véritable et universelle de tous les actes humains. Aristote admet cette thèse (2). Mais frappé de la multiplicité des biens particuliers qui peuvent être ensemble ou tour à tour l'objet de nos efforts, il rejette toute définition générale du bien (3), entendu au sens que lui donne le VIe livre de la *République*. En quoi, demande-t-il avec une pointe visible d'ironie, en quoi sera-t-on meilleur tisserand, médecin plus avisé, pilote plus habile pour avoir, avec les yeux de l'âme, contemplé l'idée du bien? Or dans ce même traité des *Lois*, Platon riposte aux railleries de son rival, au point de sembler le prendre personnellement à partie : « Nous avons expliqué quel est le but où doit tendre l'art du pilote, du médecin et du général : reste à déterminer celui de l'homme d'Etat. Supposons pour un instant que nous parlons à un de ces politiques, et demandons-lui : Et toi, mon cher, qui te piques de l'emporter en sagesse sur tous les autres, quel est ton objet? Quel est le but précis auquel tu tends? A la supériorité intellectuelle?... Or est-il pour l'éducation de l'esprit, une méthode plus exacte que celle qui nous rend capables d'embrasser sous une seule idée plusieurs choses qui diffèrent entre elles (4)? » Ainsi ce qui importe aux gardiens de

(1) 864 A. On peut même remarquer une frappante analogie d'expressions entre le maître et le disciple : ainsi 860 E et *Eth. Nic.*, V, 10, 1135^b 23, 861 E et 1135^b 6, etc.

(2) Eth. Nic., III, 6, 1113^a, 23.

(3) *Ib.*, I. 4, 1097^a.

(4) *Lois*, XII, 963 B.

l'Etat, c'est de savoir saisir et expliquer aux autres en quoi réside l'unité essentielle de la beauté et du bien, comme de la vertu. « Quiconque n'aura pas assez de talents pour joindre ces connaissances aux vertus civiles ne sera jamais digne de commander en qualité de magistrat et sera bon tout au plus à exécuter les ordres d'autrui (1). »

Sur la notion même de la vertu, pareil désaccord : inutile d'ailleurs d'entrer dans le détail de toutes les controverses qu'atteste entre le maître et le disciple ce traité de morale d'Aristote. Mais une observation générale de M. Teichmüller mérite tout particulièrement notre attention : autant, dit-il, Platon dans cette dispute déploie tout à la fois de finesse et de courtoisie, autant Aristote se plaît, en parlant de son adversaire, à se servir d'expressions telles que les suivantes : « Semblable théorie est ridicule, illogique, insensée (2). »

Toutes ces remarques sont à coup sûr fort intéressantes : malheureusement si du côté d'Aristote elles reposent sur des textes précis et formels, il n'en est pas de même du côté de Platon. Toute la thèse de M. Teichmüller a pour base une hypothèse fort peu vraisemblable, malgré les nombreuses conjectures par lesquelles il essaie de la défendre : elle suppose, en effet, que la *Morale à Nicomaque*, un des ouvrages les plus achevés d'Aristote, a été composée par ce dernier presque au début de sa carrière philosophique, de telle sorte que Platon ait saisi avec empressement l'occasion d'y répondre dans les derniers livres des *Lois*. De prémisses aussi incertaines, pour ne pas dire si peu probables (3), il faut renoncer à tirer une conclusion solide.

(1) 968 A.

(2) Ἄτοπον, γελοῖον, κ. τ. λ.

(3) Elles ont été contestées tout récemment par un critique anglais, M. Benn, dans son livre intitulé : *The greek philosophers*. M. Teich-

Qu'Aristote ait contredit son maître, cela ne fait aucun doute : mais est-il allé plus loin ? a-t-il cherché à le supplanter dans l'estime et l'admiration de ses auditeurs ? A-t-il, selon l'expression connue, élevé autel contre autel, du vivant même de Platon ? Je ne le crois pas.

Aristoxène rapporte sans doute qu'une tentative de ce genre se produisit ; mais il n'en désigne pas les auteurs : d'autres, moins réservés, l'ont mise au compte d'Aristote (1). Nous avons même sur cet incident une page curieuse d'Elien (2) que je demande la permission de citer :

« Voici, écrit ce compilateur, quelle fut l'origine du différend qui s'éleva entre Platon et Aristote. Platon n'approuvait ni la manière de vivre d'Aristote ni le soin qu'il prenait de se parer... On voyait de plus sur son visage un certain air moqueur qui, joint à la démangeaison de parler hors de propos, décelait le fond de son caractère... Platon, qui remarquait ces ridicules, en conçut de l'éloignement pour Aristote, et lui préférait Xénocrate, Speusippe, Amyclas, quelques autres encore qu'il traitait avec toutes sortes d'égards et avec qui il s'entretenait familièrement. Pendant un voyage que Xénocrate était allé faire dans sa patrie, Aristote, accompagné d'une troupe de ses disciples, vint un jour attaquer Platon dans le dessein de le sur-

müller soutient que, pour composer cette *Morale*, où il entre, dit-il, plus d'érudition que d'expérience personnelle, il suffisait à Aristote de connaître les écrits de ses devanciers, et notamment de Platon, sur les différentes vertus privées et publiques. Les bons juges en matière de péripatétisme seront difficilement de cet avis.

(1) Eusèbe, *Préparat. évang.*, xv, 2 : Ἐν γὰρ τῇ πλάνῃ καὶ τῇ ἀποδημίᾳ Ἀριστοξένης φησὶν ἐπανίστασθαι καὶ ἀντοικοδομεῖν αὐτῷ τινὰς περίπατον, ξένους ὄντας. Οἴονται οὖν ἔνιοι ταῦτα περὶ Ἀριστοτέλους λέγειν αὐτόν. Ce point était controversé dès l'antiquité. On lit dans des scolies sur Porphyre : Περιπατητικοὶ δὲ ἐλέγοντο... μὴ τολμῶντες ἐγκαθέδρους ποιεῖσθαι τὰς συνουσίας Πλάτωνος περιόντος. Ἄλλοι δέ φασιν ὅτι ψευδές ἐστι.

(2) III, 19.

prendre. Le philosophe avait 80 ans : par suite de son grand âge, la mémoire commençait à lui manquer et Speusippe, alors malade, n'était point auprès de lui. Aristote, profitant de la circonstance, tomba comme dans une embuscade sur le vieillard : il affecta de lui poser des questions embarrassantes qui étaient de véritables objections. L'injustice et l'ingratitude étaient manifestes. Depuis ce jour, Platon s'abstint de toute sortie hors de chez lui : il ne se promena plus qu'à l'intérieur avec ses amis. Xénocrate, de retour de son voyage, rencontra Aristote se promenant dans le lieu où il avait laissé Platon et l'entretien terminé, reprenant le chemin de son logis au lieu de se rendre chez le maître avec ses disciples : « Où est Platon? » demanda-t-il à quelqu'un de ceux qui se trouvaient là, comme s'il soupçonnait que le philosophe fût malade. — « Platon se porte bien, lui fut-il répondu ; mais contraint par l'importunité d'Aristote d'abandonner sa promenade ordinaire, il s'est retiré chez lui et ne cause plus philosophie que dans son jardin. » Sur cette réponse, Xénocrate vole chez Platon ; il le trouve discourant au milieu d'un cercle nombreux, composé des personnages les plus considérables et des jeunes gens les plus distingués. Xénocrate et lui s'embrassèrent cordialement, comme on peut le penser, mais aussitôt que la conversation eut pris fin, Xénocrate, sans rien dire à Platon, sans rien écouter, assembla ses camarades et après avoir reproché à Speusippe, en termes très vifs, d'avoir cédé la promenade au philosophe de Stagire, il alla lui-même prendre Aristote à partie avec une extrême véhémence et y mit tant d'amour-propre qu'il l'obligea à abandonner le terrain et à restituer à Platon sa promenade habituelle ». C'est ainsi que le vieil athlète aurait été, selon l'expression d'un moderne, ramené sur le théâtre de sa gloire.

Ce récit d'Elien, d'ailleurs si habilement présenté, est trop conforme aux temps et à la vraisemblance

pour être entièrement controuvé : en revanche, l'autorité de cet écrivain ne suffit pas à lui donner la valeur d'un témoignage historique (1). Ammonius ajoute que les projets d'Aristote furent déjoués par l'intervention énergique de Chabrias et de Timothée : mais le premier était mort dès 357, et pendant les dernières années de Platon le second se trouvait en exil. On lit ailleurs qu'Aristote avait poussé l'audace jusqu'à falsifier dans son propre intérêt les écrits mêmes de son maître (2) : mais ces armes déloyales, trop souvent employées dans la suite (3), ne furent jamais les siennes.

Quelques anciens affirment même qu'il ne songea à se faire chef d'école qu'assez longtemps après la mort de Platon (4). Lorsqu'en 347 il fallut remplacer l'illustré philosophe à la tête de l'Académie, on ne voit pas qu'Aristote ait songé à se poser en compétiteur de Speusippe : huit ans plus tard seulement, si nous en croyons un fragment retrouvé dans les papyrus d'Herculanum, il se serait mis sur les rangs pour succéder à Speusippe, et s'étant vu préférer Xénocrate, qu'avait désigné son prédécesseur lui-même (5), il serait allé

(1) Le jugement de M. Chaignet est plus sévère : « La puérilité de ces anecdotes en détruit seule la vraisemblance : on peut les accumuler sans crainte d'être contredit, car l'histoire est muette sur ces détails intimes de la vie privée. » (*Psychologie d'Aristote*, 6).

(2) L'accusation, au dire d'Eusèbe (*Prép. évang.*, XV, 2), remonte à Eubulide, un des ennemis personnels d'Aristote (Diogène Laërce, II, 109).

(3) Hiéroclès (dans Photius, cod. 251, p. 754) : Πολλοὶ τῶν ἀπὸ Πλάτωνος καὶ τῶν ἀπὸ Ἀριστοτέλους μέχρι τούτου φιλονεικίας καὶ τόλμης ἔλασαν, ὡς καὶ τὰ συγγράμματα τῶν οἰκείων νοθεῦσαι διδασκάλων, εἰς τὸ μᾶλλον ἐπιδεῖξαι τοὺς ἄνδρας ἀλλήλοις μαχομένους.

(4) De ce nombre est Denys d'Halicarnasse (*Epître à Ammée*, I, 7) : Συνῆν Πλάτωνι καὶ διέτριψεν ἕως ἐτῶν ἑπτὰ καὶ τριάκοντα οὔτε σχολῆς ἡγούμενος, οὔτε ἰδίαν πεποιηκὼς αἵρεσιν.

(5) Une lettre supposée de Speusippe à Xénocrate (32e du recueil d'Orelli) l'invite dans les termes les plus pressants à rentrer à Athènes, ἵνα παραγενόμενος εἰς Ἀκαδημίαν τὸν περίπατον τοῖς σοῖς λόγοις συνέχοις. Mullach, nous ne savons trop pourquoi, traduit ainsi cette phrase : « Ut Peripateticorum licentiam tuis verbis comprimas. »

créer une école à Héraclée. De fait, c'est en 335 que la plupart des biographes s'accordent à placer la fondation du Lycée.

Ce qui a pu donner lieu à une certaine confusion, c'est qu'Aristote paraît avoir ouvert antérieurement une école de rhétorique, en opposition directe avec celle d'Isocrate l'harmonieux parleur (1) : rivalité qui a contribué certainement à faire approfondir par Aristote, avec une prédilection véritable, un art dont par tempérament il devait plutôt se désintéresser. A ce moment, il est si peu en lutte ouverte contre Platon que Céphisodore, pour venger Isocrate, ne trouve rien de mieux que de s'attaquer, non à Aristote, mais à Platon lui-même (2).

N'oublions pas également les termes pleins d'un regret sympathique par lesquels l'auteur de la *Morale à Nicomaque* s'excuse en quelque sorte de prendre parti contre son maître : sans doute sur ce point on lui avait adressé plus d'un reproche. « Il m'en coûte, dit-il, de combattre une doctrine défendue par des hommes qui sont mes amis : mais si, de part et d'autre, mes sympathies sont en jeu, il n'est que juste de préférer la vérité (3). » A propos de cette réflexion, empruntée d'ailleurs à Platon lui-même, on a dit avec plus d'esprit que de justesse : « Celui qui a parlé ainsi aimait la philosophie de Platon, il n'aimait pas Platon lui-

(1) Cicéron, *De Oratore*, III, 35, qui dit de ces deux rivaux : « Uterque suo studio delectatus, contempsit alterum. » — Cf. Diogène Laërce, V, 1, 3.

(2) Eusèbe (*Prep. evang.*, XIV, 6, 9), d'après Numénius : Ὁ δὲ Κηφισόδωρος οἰηθεὶς κατὰ Πλάτωνα Ἀριστοτέλην φιλοσοφεῖν, ἐπολέμει μὲν Ἀριστοτέλει, ἔβαλλε δὲ Πλάτωνα.

(3) *Morale à Nicomaque*, I, 4, 1096a 16 : ἄμφοιν ὄντοιν φίλοιν ὅσιον προτιμᾶν τὴν ἀλήθειαν. C'est exactement la même pensée qu'avait exprimée Platon dans la *République* (X, 595 C), lorsque, malgré sa profonde admiration pour le mérite poétique d'Homère, il se déclarait obligé de le couronner de fleurs pour le bannir ensuite : οὐ γὰρ πρό γε τῆς ἀληθείας τιμητέος ἀνήρ.

même. » Quoi qu'il en soit, pourquoi Aristote, n'est-il pas resté constamment fidèle à cette noble attitude? Que n'eût-il pas ajouté à sa gloire si jusqu'au bout de sa polémique, il s'était laissé guider par le sentiment dont la phrase rapportée plus haut est la franche et loyale traduction?

Enfin, s'il fallait ajouter foi à un texte isolé d'Olympiodore (1), Aristote aurait écrit une *Vie de Platon,* dans laquelle il avait glissé le panégyrique de son maître. Mais cet ouvrage est tenu pour suspect par Egger, tandis que Heitz le déclare expressément apocryphe. L'expression citée en note ne peut s'entendre que d'une biographie régulière : or, aucun des biographes de Platon, pas même Olympiodore, n'a songé à recourir à un document qui eût été si précieux, ou n'a daigné en faire mention. Il est probable que dans ce passage le commentateur néo-platonicien aura attribué par mégarde à Aristote l' Ἐγκώμιον Πλάτωνος de Speusippe ; il est vrai qu'immédiatement après (2) il transcrit certains vers tirés d'une épître d'Aristote à Eudème, où il est question d'un autel élevé à Platon après sa mort, en gage de vénération et de reconnaissance. Mais en admettant qu'il ne s'agisse pas ici d'une simple métaphore, la forme même de la phrase indique que l'auteur des vers ne revendiquait nullement pour lui-même cette démonstration solennelle de respect en l'honneur du philosophe le plus illustre d'Athènes..

Pour nous résumer, Platon, à la fin de sa carrière,

(1) Comm. in Gorg., 41 : Ὅτι δὲ καὶ Ἀριστοτέλης σέβει αὐτὸν ὡς διδάσκαλον δῆλός ἐστι γράψας ὅλον λόγον ἐγκωμιαστικόν, ἐκτίθεται γὰρ τὸν βίον αὐτοῦ καὶ ὑπερεπαινεῖ.

(2) Οὐ μόνον δὲ ἐγκώμιον ποιήσας αὐτοῦ ἐπαινεῖ αὐτὸν, ἀλλα καὶ ἐν τοῖς ἐλεγείοις τοῖς πρὸς Εὔδημον αὐτὸν ἐπαινῶν Πλάτωνα ἐγκωμιάζει γράφων οὕτως. Suivent sept vers parmi lesquels les deux qui suivent :

Εὐσεβέως σέμνης φιλίης ἱδρύσατο βῶμον
Ἀνδρός, ὃν οὐδ' αἰνεῖν τοῖσι κακοῖσι θέμις.

a dû plus d'une fois déplorer l'attitude d'Aristote, lequel, loin de dissimuler les divergences qui le séparaient de son maître, les a en toute circonstance laissées éclater au grand jour : mais le premier n'a pas plus à se reprocher une sévérité hautaine à l'égard du second, que le second des procédés ou des pratiques inqualifiables à l'égard du premier.

Quant à la polémique d'Aristote contre les doctrines platoniciennes en général, et contre la théorie des idées en particulier, ce n'est pas ici le lieu de l'aborder, moins encore de la discuter. Deux choses sont certaines; la première, c'est qu'en dépit de tout, Aristote est resté beaucoup plus platonicien, où, si l'on aime mieux, a beaucoup plus emprunté à Platon qu'il ne lui plaît de le reconnaître (1) : la seconde, c'est que là où il a modifié soit dans ses principes, soit dans ses conséquences l'enseignement de l'Académie, il tire plus de vanité de son rôle de novateur qu'il ne montre de respect et de justice pour les vues qu'il critique. Alors que tant de motifs le sollicitaient à se donner comme un disciple, il a préféré, vis à vis de Platon, se poser en rival, et son jugement, chose regrettable, est devenu celui de la postérité.

(1) La remarque en a été faite dans l'antiquité déjà par plus d'un commentateur.

NOTE

SUR LE

MANUSCRIT ARISTOTÉLIQUE

DE PHILIPPOPOLIS

PAR CH.-EMILE RUELLE

M. G. Constantinidis a publié dans le *Parnassos* de mars 1887 (t. X, fasc. 7, p. 332), un article sur le manuscrit d'Aristote récemment découvert à Philippopolis. Ce manuscrit avait été signalé presque en même temps par M. Papageorgis dans le journal qui porte le nom de cette ville (nº 839 de la 2e série, 7 mars), et par M. Constantinidis lui-même dans l'*Acropolis* (8 mars).

C'est un volume grand in-4º (30×20cm), de 180 feuillets, en parchemin, suivant l'auteur de l'article ; en papier, s'il faut en croire M. Papageorgis. Il appartient à un habitant de Philippopolis, M. Jean Siancounis, qui consentirait peut-être à s'en dessaisir. On y trouve au complet les traités d'Aristote *sur le ciel, sur la génération et la destruction* et *sur l'âme*. L'écriture, qui est bonne, daterait du XIIIe ou du XIVe siècle. A notre avis, le fac-similé du fol. 161 verso, joint à l'article, indiquerait plus particulièrement la fin du XIVe. Le texte est souvent accompagné de notes marginales, les unes

de la main du copiste, d'autres de seconde et de troisième main, avec figures géométriques à l'occasion, le tout à l'encre rouge. La pagination consiste uniquement dans le numérotage des cahiers qui sont de 8 feuillets. Ce manuscrit est estimé « d'une valeur non-inférieure aux trois meilleurs du Stagirite, le codex Urbinas 35 (A de Bekker), le Marcianus 201 (B) et le Coislin 320 [lire 330] (C) ». A la vérité, cette comparaison manque de base, attendu que les trois manuscrits en question ne contiennent aucun des traités que renferme celui-ci. Les deux savants Hellènes se trouvant dans l'impossibilité de collationner ce nouveau texte sur l'édition de Bekker, se sont bornés à faire cette collation, M. Papageorgis sur l'édition Didot, M. Constantinidis sur l'édition Tauchnitz, datée de 1880. Le résultat de ces comparaisons a permis de constater un grand nombre de variantes, quelques-unes améliorant le texte d'Aristote. M. Papageorgis doit faire une collation complète du manuscrit sur l'édition Didot. D'après les exemples cités dans l'article que nous analysons, le manuscrit de Philippopolis contient, dans le traité *du ciel,* des leçons qui lui *sont* communes soit avec E soit avec L ou M; de plus, nous y relevons une bonne leçon nouvelle (p. 269 *a* 5) : σύνθετος au lieu de συνθέτου, de la vulgate, et de σύνθετον fourni par E.

Nous avons collationné le fac-similé du *Parnassos* sur le texte de Bekker, et les variantes des 6 manuscrits qu'il a consultés, savoir :

E	Parisiensis	1853 (xe siècle).
S	Laurentianus	81, 1.
T	Vaticanus	256.
U	—	260.
V	—	266.
W	—	1026.
X	Ambrosianus	H 50.

Traité de l'Ame, fin du livre Ier et commencement du livre II.

Bekker, p. 411 *b* 25 (τῆς ψυχῆς) — p. 412 *a* 13 (ἀρχαί).

411 b 25 ὁμοειδῆ εἰσιν ἀλλήλοις] ὁμοειδεῖς εἰσὶν ἀλλήλαις, comme E S T U V X.

26 οὐ χωριστὰ, comme dans Bekker « οὐδὲ χωρ X ».

27 τῆς δ' ὅλης] τῆς δὲ ὅλης. — ὡς διαιρετῆς, comme dans Bekker, mais variante en marge (de la même main?) : ἀδιαιρέτου (à rapprocher de la leçon relevée dans W : ὡς οὐ διαιρέτῆς). — Après οὔσης, à l'encre rouge, signe de renvoi, et en marge l'annotation : λύει τὸ β' ζήτημα.

28 ἀρχὴ, ψυχὴ], comme dans Bekker, « ψυχὴ ante ἀρχὴ T; om. S U ».

28 μόνης, comme dans Bekker; « μόνη X ».

29 ζῷα, comme dans Bekker; « τὰ ζῷα X ». — αὕτη, comme dans Bekker; « αὐτὴ X ».

30 αἰσθητικῆς, comme dans Bekker ; « αἰσθητῆς X ». — δ' οὐθὲν] δὲ οὐδὲν, variante propre.

P. 412 *a*. Livre II. Titre en rouge (1) : Ἀριστοτέλους περὶ ψυχῆς λόγος βος.

3-4 Τὰ μὲν — ἐπανίωμεν, comme dans Bekker, et probablement dans les mss. T V, à la différence des mss. E S U W X.

3 πρότερον] προτέρων comme V (πρότερον T?) et comme le texte qui accompagne le commentaire de Jean Philoponus.

(1) Sur la double rédaction du livre II du *Traité de l'Ame*, voir l'édition de ce traité donnée par Ad. Torstrik. Le savant philologue brémois, qui, pour le dire en passant, nous a donné jusqu'à sa mort une part de l'affection qu'il avait voué à la science et à la nation française, tend à établir dans son édition (Weidmann, 1862) l'existence d'un texte aristotélique antérieur à celui de la vulgate, et conservé partiellement dans notre ms. 1853 (E de Bekker).

5 τίς, comme Bekker, « τί U X ». — κοινότατος] κοινότητος, variante propre au ms.

6 Après αὐτῆς, et à l'encre rouge, signe de renvoi et, en marge : Τίθησι τινὰς διαιρέσεις ἀναγκαίας πρὸς δήλωσιν τῆς ὑπάρξεως τῆς ψυχῆς. — δὴ] δὲ, comme U V. — γένος ἕν τι], comme Bekker, « ἕν τι γένος S W X ». — Après οὐσίαν, et à l'encre rouge signe de renvoi, mais rien en marge.

7 καθ' αὑτὸ] καθαυτὸ. — τόδε τι] τὸ δέ τι.

8 μορφὴν] μορφὴ, variante propre. — λέγεται] λεγῆται *(sic)*. — τόδε τι] τὸ δέ τι.

9 ἔστι δ' ἡ μὲν δύναμις] ἔστι δὲ, ἡ μὲν δύν.

10 τὸ δ' εἶδος ἐντελέχεια] τὸ δὲ εἶδος ἐντελέχειαι. (Probablement le mot ἐντελέχεια d'un prototype *vetustissimus* mal lu par le copiste.)

11 τὸ δ' ὡς θεωρεῖν] τὸ δὲ, ὡς θ., puis signe de renvoi à l'encre rouge. Second signe semblable après l'avant-dernier mot de la même ligne du ms. (σώματα), et en marge : Πρὸς τοὺς γνωντπ τὸ ὑποκείμενον τῆς ψυχῆς.

Cette collation donne lieu à quelques remarques.

On voit tout d'abord que le nouveau manuscrit présente dans le livre II la rédaction vulgaire, et se sépare ainsi du texte de E, que Torstrik regarde comme un représentant, et le seul, de la première rédaction aristotélique.

De plus, il se sépare généralement des mss. E S W X et quelquefois de U. Par contre, c'est avec le Vaticanus 266 (V) qu'il a le plus d'analogies.

La plupart des variantes qui lui sont propres dans le court texte collationné ici (δὲ au lieu de δ', οὐδὲν au lieu de οὐθὲν, κοινότητος au lieu de κοινότατος, καθαυτὸ au lieu de καθ' αὑτὸ, τό δέ τι au lieu de τόδε τι), sont à peu près insignifiantes. La leçon μορφὴ se retrouve dans la rédaction de E, mais agencée dans une phrase où cette

forme est de rigueur, ce qui n'est pas le cas dans la vulgate.

Quant aux notes marginales, il y aurait lieu de vérifier si elles se retrouvent dans les autres mss. connus. En tout cas, elles paraissent bien être de la main du copiste ou d'un contemporain.

Depuis la publication d'Aristote par Bekker et Brandis, le fonds de notre Bibliothèque nationale s'est enrichi d'un nouveau manuscrit du Traité de l'Ame (n° 332 du supplément grec, xv[e] siècle).

M. Constantinidis émet le vœu que celui de Philippopolis prenne place dans la bibliothèque nationale d'Athènes; nous souhaitons sincèrement que ce vœu s'accomplisse, mais si l'administration de cette bibliothèque devait laisser échapper l'occasion de le réaliser, il nous paraît souhaitable que notre supplément grec devienne possesseur de ce nouveau manuscrit. Sans lui accorder la haute valeur que lui prête M. Constantinidis, nous croyons établi par l'examen sommaire auquel il a donné lieu qu'on y trouvera les moyens d'améliorer le texte d'Aristote.

LA STATUAIRE COLOSSALE

ET

LA STATUAIRE CHRYSÉLÉPHANTINE

AU TEMPS DE PÉRICLÈS [1]

PAR M. VICTOR DURUY

L'art est un instinct naturel qui se retrouve jusque chez les derniers des sauvages, qu'ont eu les habitants préhistoriques de la Gaule et que ne possèdent point les plus intelligents des animaux. Cet instinct se développe ou s'arrête, non pas, comme on l'a dit, suivant la race, mais selon les influences sociales qu'un peuple subit, au milieu d'une nature triste et sévère ou douce et riante, et qui éteignent ou font épanouir en lui l'imagination créatrice. Ces influences, agissant durant des siècles, prédisposèrent l'Hellade à changer les voies où l'art s'était engagé dans l'Orient; et des habitudes qui s'acclimatèrent facilement en Grèce, mais qui n'au-

(1) Certaines parties de cette étude auraient mérité d'être développées en un *Mémoire;* mais ces pages sont extraites d'une Histoire générale de la Grèce ancienne et, pour conserver la proportion de l'ensemble, j'ai dû me contenter de simples indications.

raient pu naître sur les rives du Nil et de l'Euphrate, favorisèrent cette lente évolution.

Grâce à un bon régime d'éducation, à des exercices gymnastiques longtemps continués (1) et à la vie en plein air, souvent sans vêtement et toujours sans costume qui gênât le développement harmonieux du corps, les Grecs devinrent la race la plus belle qui fût sous le soleil. Comme ils avaient sans cesse devant les yeux ces éphèbes si légers à la course, ces lutteurs, ces athlètes qui déployaient tant de grâce virile, le sens esthétique se développa en eux avec une force qui produisit des chefs-d'œuvre, quand la nature eut donné le génie aux artistes. La religion augmenta encore cette disposition. Leurs dieux ayant été conçus à l'image de l'homme, comme une humanité supérieure, les sculpteurs, à mesure que s'éleva la conscience religieuse et que le goût s'épura, eurent pour idéal, dans la représentation des Olympiens, la beauté humaine portée à la perfection. De celle-ci, les peuples firent même un don du ciel et des hommes reçurent après leur mort les honneurs héroïques, à cause de leur beauté.

Hérodote nous a conservé un fait qui est bien grec : Philippe de Crotone fut, après sa mort, vénéré comme un héros dans un édicule qu'on lui éleva, parce qu'il était le plus beau des hommes de son temps, et l'historien pense comme les Égestains qui avaient fait ce dieu d'une espèce particulière. Il ne se demande pas si Xerxès avait des qualités vraiment royales : « Dans son immense armée, dit-il, nul par sa beauté n'était plus di-

(1) Au VII[e] livre des *Lois*, Platon dit que la gymnastique développe la vigueur, la proportion et la beauté du corps ; et, dans le *Timée*, il insiste sur la nécessité de l'harmonie entre l'âme et le corps. « Ce qui est bon, dit-il, est beau, et rien n'est beau sans harmonie..... Il n'y a qu'un moyen de conserver la santé : ne pas exercer l'âme sans le corps, ni le corps sans l'âme... ; on imitera ainsi l'harmonie de l'univers. » Traduction de Cousin, t. XII, p. 34.

gne que lui du souverain pouvoir (1). » Dans une de ces chorégies où il fut souvent vainqueur par sa magnificence, Nicias avait donné le rôle de représentant de Dionysos à un jeune esclave si parfaitement beau et si noblement costumé qu'à son apparition, le peuple éclata en applaudissements. Nicias l'affranchit sur l'heure, regardant, dit-il, comme une impiété de retenir en servitude l'homme qui avait été salué par les Athéniens, sous la figure d'un dieu (2). Au fond, Nicias faisait un acte très populaire ; c'était le bel éphèbe et non pas le dieu qui avait excité l'admiration des spectateurs.

Du premier au dernier jour, la Grèce pensa ainsi. Maintes fois dans l'*Odyssée*, Ulysse et Télémaque croient voir un dieu lorsqu'ils rencontrent à l'improviste un homme grand et beau ; et le froid, le sévère Aristote écrit : « S'il naissait des mortels semblables aux images des dieux, le reste des hommes s'accorderaient pour leur jurer une éternelle obéissance (3). » Simonide, sans aller aussi loin, faisait de la beauté la seconde des quatre conditions nécessaires au bonheur (4) et Isocrate dira : « La vertu n'est si honorée que parce qu'elle est la beauté morale. » C'est parce qu'il était le plus beau des éphèbes que Sophocle fut chargé, après Salamine, de conduire le chœur qui chanta l'hymne de la victoire (5) ; et l'on dit que Phidias grava sur le doigt de Zeus à Olympie : « Pantar-

(1) V, 47 ; VII, 187. Bien des choses le frappent à Platée, mais celle-là aussi que le premier Spartiate qui tomba était le plus beau des Grecs : IX, 72. A Sparte, à Lesbos, chez les Parrhasiens, les femmes se disputaient dans un concours public le prix de beauté. En Élide, un même concours existait pour les hommes. Athénée, XIII, 20.

(2) Plutarque, *Nic.*, 3.

(3) *Polit.*, I, 3, *ad fin.*

(4) Au *Gorgias* de Platon.

(5) Le poète fut lui-même séduit par ce charme, ce qui lui attira un jour une parole sanglante de Périclès. Plut., *Pericles*, 11.

cès est beau », sacrilège qui l'aurait exposé à de grands dangers. Nous n'avons plus cette inscription, si elle a jamais existé; mais nous en trouvons une semblable sur un vase peint, où une Victoire couronne la beauté (1). Les dieux mêmes passaient pour être sensibles à cet avantage qui avait valu à beaucoup de mortels l'honneur de leur amour. A Ægion, Jupiter voulait que ses prêtres fussent choisis par les jeunes gens qui avaient remporté le prix de la beauté ; pour ce mérite, Ganymède fut ravi au ciel, afin de servir d'échanson aux dieux (2), et Apollon admit dans son sanctuaire la statue de la plus admirée des courtisanes de la Grèce, Phryné, qui, à certaines fêtes religieuses, représentait Vénus sortant de la mer. On sait comment Hypéride sauva la belle hétaïre d'une accusation capitale, en déchirant devant les juges, dans un mouvement d'éloquence, les voiles qui cachaient sa beauté. Ces souvenirs expliquent les honneurs divins rendus à Antinoüs par le plus grec des empereurs romains; mais ils montrent aussi comment ce culte de la beauté, dont les Grecs avaient fait une religion, dont Platon fera la théorie (3), a formé les artistes de la Grèce et, dans une certaine mesure, ses philosophes. Platon n'a-t-il pas dit des paroles d'où l'on a pu légitimement tirer la formule fameuse que le beau est la splendeur du bien (4) ? Les jurisconsultes de l'empire romain s'appelaient les prêtres du droit ; les Phidias, les Polyclète

(1) Peinture de vase, d'après O. Benndorf, *Griechische und sicilische Vasenbilder*, taf. XLVIII, 1.

(2) Voir le curieux chapitre d'Athénée, XIII, 20.

(3) Dans le *Banquet* et le *Phèdre*.

(4) Aristote, dans sa *Poétique* et dans sa *Politique*, opposant Polygnote à Pausôn, la peinture idéale aux grotesques, interdit de laisser voir aux jeunes gens les laideurs de l'un et recommande de leur montrer les beautés de l'autre. Pour Socrate et Platon, on peut même dire pour tous ceux qui en Grèce avaient l'âme élevée, l'amour noble entre jeunes gens était le mobile de pensées pures et de grandes actions.

auraient pu s'appeler les prêtres du beau ; et ce trait suffit pour marquer la différence entre les deux civilisations, la grecque et la romaine. Cette religion, nous l'avons encore. La beauté est la perpétuelle aspiration de notre esprit qui la cherche en tout, dans les grands spectacles de la nature ou dans les œuvres des écrivains et des artistes que la gloire a couronnées.

Je n'ai pas à énumérer les œuvres des sculpteurs de la Grèce. On peut admirer chaque jour dans nos musées ce que le temps a épargné d'eux, en se rappelant que ce que nous avons gardé n'est presque rien, comparé à ce que nous avons perdu. Il suffira d'avoir montré, au cours de cet ouvrage, quelques-uns de ces débris glorieux, car nulle description ne vaut la vue d'un objet d'art. Mais il me sera permis de m'arrêter un instant à deux questions qui relèvent de l'histoire, parce qu'elles appartiennent plus à l'étude des idées qu'à celle des procédés techniques.

Parmi les statues que les anciens ont le plus vantées, il en est qui nous étonnent par une taille colossale et d'autres qui choquent notre goût par la diversité des couleurs et des matériaux employés. En thèse générale, un colosse n'exige ni le fini du modelé, ni celui des détails, et comme à la distance où il faut se placer pour le voir, on ne saisit que l'ensemble, on n'a aussi qu'une moitié de l'impression qui doit être produite par une œuvre d'art. Mais il serait bien téméraire d'accuser des artistes incomparables d'avoir méconnu certaines conditions de l'art qu'ils ont porté si haut ; et quand les auteurs de ces colosses s'appellent Phidias, Polyclète ou Lysippe, il faut admettre que, pour s'être complu en de telles œuvres, ces maîtres avaient leur raison : or cette raison, c'est dans le sentiment religieux des populations et d'eux-mêmes qu'il faut la chercher. Les Grecs croyaient avec Homère que les dieux avaient une stature qui répondait par sa grandeur à leur puissance et, jusqu'aux derniers jours de l'Hellade, sur les stèles

funéraires et dans les bas-reliefs où des divinités paraissent, elles ont toujours une taille supérieure à celle des mortels dont elles sont suivies. C'est un trait qui aide à constater leur présence. Les Égyptiens agissaient ainsi avec leurs pharaons et leurs dieux, les Perses avec leurs rois, les Athéniens avec le Peuple ou le Sénat personnifié, et nous faisons de même pour traduire certaines idées : le Saint-Borromée du lac Majeur et la Liberté de New-York sont des colosses. Exécutés pour être vus de loin, ils frappent par leur masse et sont l'expression plastique de sentiments élevés : la Sainteté, la Patrie, l'Indépendance. Sur le promontoire où ils sont placés, entre terre et ciel, ils apparaissent comme le génie même des peuples qui les ont dressés, comme un témoignage éclatant de leur reconnaissance et la représentation figurée de leur pensée la plus intime.

Nous comprenons que la Minerve martiale de Platée, aussi haute que l'Athéna Promachos de l'Acropole, ait dû produire un grand effet, quoiqu'elle fût en bois doré, avec la tête, les mains et les pieds de marbre. Le souvenir de la journée qui avait vu le triomphe définitif de la Grèce sur le grand empire oriental, la consacrait trois fois sainte pour les fils des vainqueurs. Mais le serait-elle pour nous? L'idée qui la transfigurait n'existant plus, l'art seul resterait et cet art composite ne nous dirait rien. A ces monstres de bois, de bronze ou de pierre, il faut un cœur, une âme qui répondent au cœur, à l'âme de l'artiste et de son peuple, sans quoi ils ne sont, comme les colosses de Rhodes, de Néron et de Munich, que des formes vides et, tout au plus, un triomphe de l'industrie.

Les colosses de Phidias, au contraire, satisfaction donnée à la foi religieuse, seraient demeurés dans tous les temps des œuvres de grand art, parce qu'aucun détail n'avait été négligé. Pour les colosses ordinaires, il faut chercher, dans l'éloignement, le point exact de

la perspective. Ceux de Phidias échappaient, dans l'étroite enceinte du sanctuaire, à cette nécessité. Minerve dans sa *cella*, Jupiter au fond de son temple laissaient approcher d'eux leurs adorateurs; aussi l'art, devenu un acte de foi, s'était ingénié à ce que la piété la plus sévère trouvât partout la perfection du travail qui se révélait jusque dans les accessoires les moins importants. Sur l'épaisseur des sandales d'Athéna était gravé le combat des Lapithes avec les Centaures, et les fidèles pouvaient vérifier que l'artiste n'avait manqué à aucune des exigences du dessin.

D'autres cités plus riches de piété que d'argent ne purent réaliser cette perfection. Mégare, jalouse d'égaler Athènes, voulut, elle aussi, posséder un colosse et que ce colosse fût l'œuvre de celui qui était le maître par excellence; mais les ressources manquèrent et le dieu n'eut qu'une tête d'ivoire et d'or sur un corps d'argile et de plâtre.

La statuaire colossale était au service des dieux et, dans les temples ou près d'eux, elle était à sa place. Il en fut de même et par les mêmes raisons de la sculpture chryséléphantine.

Les plus célèbres de ces statues, celles que, par les descriptions des anciens, nous connaissons le mieux, furent l'Athéna du Parthénon et le Zeus d'Olympie.

Haute, avec son piédestal, de quinze mètres, Minerve était debout, enveloppée d'une tunique talaire, le vêtement des vierges. D'une main, elle tenait une Victoire, de l'autre la lance où s'enroulait le serpent Erichthonios. Un sphinx et des griffons, emblèmes de l'intelligence qui pénètre et saisit la vérité, surmontaient son casque dont la visière portait huit chevaux lancés de front au galop, image de la rapidité de la pensée divine (1). Les draperies étaient en or, les parties nues

(1) On a contesté l'existence de ce groupe qui devait donner au cas-

en ivoire, la tête de Méduse, sur l'égide, en argent, les yeux en pierres précieuses. Sur le bouclier placé aux pieds de la déesse étaient représentés : au dehors le combat des Athéniens et des Amazones; à la face interne celui des Géants et des Dieux; sur le piédestal, la naissance de Pandore. Cette Minerve était bien la déesse pure dont le corps et l'âme n'avaient subi aucune souillure. Elle porte la lance et la redoutable égide; mais ce sont les armes de l'esprit, non celles des combats, et ses yeux sondent l'infini pour y trouver la raison des choses éternelles, la science du ciel et de la terre.

Comment cette Minerve, que Julien vit encore au IVe siècle de notre ère, a-t-elle péri? On accuse les chrétiens; il faut accuser sa richesse. Tant d'or ne pouvait échapper aux barbares, quels qu'ils fussent, envahisseurs du Nord, princes besoigneux et même simples voleurs. Le pillage du Parthénon était déjà commencé du temps d'Isocrate et l'Athéna de Julien ne devait être qu'un débris (1).

Phidias fut aussi appelé à Olympie. Les trésors accumulés dans le temple par les offrandes de la Grèce entière lui permirent de faire une œuvre qui surpassa celle du Parthénon. Sur un trône en bois de cèdre, incrusté d'or et d'ivoire, d'ébène et de pierres précieuses, couvert de bas-reliefs et de peintures, Zeus était assis majestueusement. Sa vigoureuse chevelure et sa barbe étaient d'or (2); d'or et d'ivoire, la Victoire qu'il

que bien de la lourdeur; mais les proportions de la statue rendaient nécessaire la décoration du sommet de la tête.

(1) Voy. t. II, p. 122. En 296, Lacharès enleva la parure d'or d'Athéna et les boucliers d'or de l'architrave (Pausan., I, 25, 7). Un autre, précédemment, avait enlevé le Gorgoneion en argent doré.

(2) Les anciens ne nous ont pas dit, comme pour l'Athéna du Parthénon, ce que Zeus avait d'or sur lui. Mais la quantité était très considérable, puisque chaque boucle de son abondante chevelure pesait 6 mines ou 436gr,3. Lucien, *Le Jupiter tragique*, 25.

portait dans la main droite, en signe que sa volonté triomphait toujours; d'or aussi, mélangé d'autres métaux, le sceptre royal, surmonté d'un aigle, qu'il tenait de la main gauche. Sur la tête, la couronne en feuilles d'olivier qu'on donnait aux vainqueurs des jeux; mais, comme il convenait, celle du dieu était d'or, ainsi que sa chaussure et son manteau, qui laissait à nu sa poitrine d'ivoire. Le visage avait la beauté virile qui appartenait au Père des hommes et des dieux; son tranquille regard était bien celui du Tout-Puissant qu'aucune passion n'agite, et derrière son large front devait résider la vaste intelligence de l'Ordonnateur des mondes. Placée au fond du naos, au point où le prolongement des lignes architecturales faisait converger les regards, la statue haute de quinze ou seize mètres paraissait plus colossale encore qu'elle ne l'était. « Plus on la contemple, dit Cicéron, plus elle semble grandir; et, en vérité, si le dieu se fût levé, sa tête eût brisé le toit du temple. Il y avait tout à la fois, dans cette merveille d'art, tant de souveraine majesté et de bienveillance paternelle qu'elle semblait, dit le froid Quintilien, avoir ajouté quelque chose à la religion publique. Un Grec considérait comme un malheur de mourir sans avoir fait ses dévotions à Olympie.

Le Jupiter olympien eut le sort de la Minerve du Parthénon : il était trop riche pour des temps devenus trop barbares et pour des croyances trop ennemies. On dit que Théodose le fit, en 393, transporter à Constantinople où il périt quelques années plus tard dans un incendie; on n'a pas dû le respecter si longtemps. Déjà, au second siècle, Lucien le raillait, « lui le brave, lui l'exterminateur des géants, qui était demeuré assis et tranquille, tandis que des brigands tondaient sa chevelure d'or ».

D'autres villes qu'Athènes et Olympie eurent des statues chryséléphantines. Des matières précieuses furent employées pour la Junon d'Argos, l'Esculape

d'Epidaure et bien d'autres. Était-ce seulement par vanité et ostentation d'opulence? Un sentiment plus noble avait imposé cette ornementation : ce luxe était une traduction des plus vieux âges et un usage qui venait de bien loin, du fond de l'Asie. Les statues sacrées que les premiers Grecs ne pouvaient faire belles, avaient été faites riches par le vêtement, la couleur et les parures. Sur le bouclier d'Achille, qu'Homère décrit, Mars et Minerve étaient en or, et pour gagner la protection d'Athéna, Hector recommande à sa mère de déposer sur les genoux de la déesse le tissu le plus précieux (1). Au v[e] siècle, on gardait la même pensée. Le marbre nu, dans sa blancheur éclatante, aurait juré avec cette brillante ornementation des vieilles déités, avec ces voiles brodés de mille dessins, avec ces tapisseries précieuses attachées aux parois et à la voûte de la *cella*. La sculpture chryséléphantine était donc une nécessité qu'imposaient la coutume, la religion et l'art. En décorant les statues de leurs dieux avec tant de magnificence, les Grecs montraient la grandeur de leur piété. Ils ne marchandaient pas avec le dieu; plus forte était la dépense et par conséquent le sacrifice, plus le dieu devait être content et sa protection certaine. Ainsi une hécatombe de cent bœufs assurait à celui qui l'offrait plus de faveur divine que l'immolation d'une brebis. Les Athéniens n'avaient donc pas hésité à couvrir la Minerve du Parthénon d'un poids d'or de 40 talents qui, aujourd'hui, équivaudrait à 20 ou 25 millions de francs (2), et le Zeus d'Olympie en portait probablement davantage : sacrifice facile, car, au v[e] siècle, les citoyens réservaient tout leur luxe pour

(1) ...*πέπλον δ', ὅστις τοι χαριέστατος ἠδὲ μέγιστος*... *Iliade*, ch. VI, vers 271.

(2) Thucydide, II, 13. 40 talents d'or = 400 talents d'argent ou 5,560 × 400, soit, pour la valeur du métal, 2,224,000 francs, qu'il faut multiplier peut-être par 10 ou 12 pour avoir la valeur relative.

les monuments publics, c'est-à-dire pour les dieux et pour la cité. Les maisons étaient petites, pauvrement construites, encore plus mal décorées, parce que, dans leur vie passée en plein air, les citoyens ne rentraient chez eux qu'à l'heure des repas du jour ou du repos de la nuit.

Une autre idée commandait la même conduite. On a vu (1) que les Grecs et les Latins distinguaient le Δαιμόνιον et le *Numen*, ou pouvoir divin, du dieu qui en était l'incarnation; et comme cette puissance immatérielle pouvait se diviser sans s'amoindrir, les peuples pensaient que le dieu était présent, par son *Numen*, dans chacune de ses images poliades, comme le Dieu des catholiques est présent à la même heure, en mille lieux de la terre, dans l'hostie consacrée. Sur un vase peint qui représente l'enlèvement d'Europe, Zeus, armé de son sceptre, se contemple lui-même changé en taureau, bondissant au-dessus des vagues et emportant loin de l'Asie la fille du tyran Agénor. Longtemps les Chrétiens ont cru que les anciens dieux, dont ils avaient fait des démons, habitaient leurs statues (2). Il n'y a donc point à s'étonner que les Athéniens aient regardé le Parthénon comme la véritable demeure de leur Pallas Athéna, et sa statue comme son enveloppe matérielle. A l'approche de Xerxès, Minerve ne fut pas seule à s'enfuir : les Grandes Déesses quittèrent aussi

(1) Voy. tome I, p. 245. Leur habitude de considérer la double vie de leurs morts dont j'ai cité tant d'exemples (t. I, p. 247 et suiv.), l'une dans les tombeaux qui les avaient reçus, l'autre aux enfers, dans l'Olympe ou autour des lieux qu'ils avaient habités, rendait familière à leur esprit l'idée du dédoublement de l'être divin. Les Egyptiens croyaient aussi à un dédoublement de l'âme dont une partie habitait le tombeau et prenait pour support la statue du mort. G. Maspero. *Histoire des âmes* dans l'ancienne Égypte, au *Bull. de l'Assoc. scientifique de France*, n° 594, p. 373-384. Recueil, t. I, p. 152, 599.

(2) Cf. Fabricius, *Codex apocryphus Novi Testamenti*, p. 669 et suiv.

Eleusis la veille de Salamine, et, l'hiver, Apollon abandonnait Delphes et Délos pour la douce région des Hyperboréens. Thésée était venu à Marathon pour la grande victoire d'Athènes; l'Hercule de Thèbes ira aussi à Leuctres combattre les ennemis de son peuple. A moins d'être appelés au dehors par un danger de leurs fidèles, les dieux habitaient tout à la fois l'Olympe et leurs temples. A la fête des Anthestéries, la βασίλισσα était donnée comme épouse à Dionysos et conduite, à ce titre, dans son sanctuaire où tout se passait religieusement. Il n'en fut pas de même à Rome, dans la décadence du polythéisme, lorsque les prêtres de Sérapis persuadèrent un jour à une jeune et belle matrone que le dieu la voulait pour femme.

Chaque année, Minerve sortait du Parthénon quand, le 24 du mois de Thargélion (mai-juin), on enlevait les ornements de sa statue pour en nettoyer les moindres détails. Alors apparaissaient l'armature grossière, les poutres énormes qui la portaient. Ce squelette de la déesse était bien vite caché sous un voile, le *Numen* n'était plus là. Aussi le jour de la plyntérie, ou du lavage, était pour la cité un jour de deuil et l'on se hâtait de terminer l'ouvrage entre le lever et le coucher du soleil, afin que la déesse pût rentrer dans sa demeure préférée et qu'elle continuât à couvrir la cité de sa protection. Lorsque Alcibiade revint à Athènes, après ses grandes victoires dans l'Hellespont, 200 galères prises ou détruites, la foule fut d'abord tout à la joie. Mais il entra dans la ville au moment de la cérémonie lugubre du mois de Targélion; l'absence de la déesse parut un présage fatal : si Minerve n'avait pas voulu qu'Alcibiade approchât d'elle (1), c'est qu'elle repous-

(1) Plut., *Alc.*, 42. L'abbé de Guasco, dans un livre de 1768, intitulé *De l'usage des statues chez les anciens*, disait déjà, p. 172 : « Figurez-vous un peuple qui croyait une vertu divine et agissante dans les objets de son culte ». Voyez, à son chap. xv, le relevé des nombreuses

sait ses offrandes et, pour Athènes, ses services.

Ces idées religieuses étaient celles de tous les Hellènes et elles n'ont pas régné seulement en Grèce : on les retrouve partout et dans tous les temps. Le poète qui a fait passer par Napoléon sa revue funèbre ne savait probablement pas qu'il copiait les anciens. Après la mort d'Alexandre, les Argyraspides lui offrirent des sacrifices et dressèrent au milieu d'eux sa tente royale. Ils croyaient que le héros, promu dieu, y habitait; que, la nuit, il parcourait leur camp pour revoir ses fidèles, et que, le jour, dans leurs marches, il précédait leurs colonnes comme un génie invisible (1). Ces idées, qu'on

merveilles accomplies dans les temples par les statues divines, mouvement d'yeux, de tête, etc., qui attestaient que le dieu résidait en elles. Il est aussi question dans les auteurs anciens de beaucoup de statues enchaînées. Pausanias, par exemple, cite à Sparte celle d'Aphrodite Morpho et d'Enyalios. Les Lacédémoniens, dit-il (III, 15), pensent de cette statue ce que les Athéniens pensent de la Victoire Aptère, croyant qu'Enyalios ne les abandonnera jamais, puisqu'il est enchaîné, pas plus que la victoire, puisqu'elle n'a pas d'ailes. A Orchomène, il vit la statue enchaînée d'Actéon. Avant qu'on lui eût mis des entraves, dit-il (IX, 38), Actéon ravageait la contrée. Durant le siège de Tyr par Alexandre, les habitants enchaînèrent la statue de Baal-Melkart, pour empêcher le dieu de passer dans le camp macédonien. Les statues égyptiennes étaient, elles aussi, animées ; elles parlaient et remuaient. Les pharaons les consultaient sur les affaires d'État. Voy. Maspéro, *Notes sur quelques points de grammaire et d'histoire*, dans le *Recueil*, t. I, p. 154-166.

(1) Diodore, XVIII, 61. Euripide parle quelque part de ces vieux contes « qui enfermaient dans les murs d'un temple la substance divine. » On sait que les Romains *évoquaient* les dieux des villes qu'ils assiégeaient, en leur promettant de plus grands honneurs, s'ils venaient à Rome. Ainsi firent Camille à Véies et Fabius à Tarente : Polybe, X, I ; Tite Live, XXVII, 16; Plutarque, *Fabius*, 21. Cf. *Hist. des Rom.*, I, p. 234. Rome avait même un nom secret pour son génie tutélaire, afin que l'ennemi ne pût, par des offres brillantes, le décider à abandonner son peuple. *Hist. des Rom.*, I, 6, note 2. Même encore au IIIe siècle de notre ère, Dion Cassius, LIX, 28, dit en parlant de Caligula : Il voulut transformer la statue de Jupiter d'Olympie en sa propre image, mais il ne put y parvenir. Le vaisseau construit pour le

retrouve dans toute l'antiquité classique, expliquent comment la tradition qui voulait de riches matériaux pour les images des dieux, et la piété qui faisait de celles-ci la résidence habituelle de la divinité, ont conduit les artistes à créer la statuaire chryséléphantine. Lactance ne l'aimait pas. Ces statues si richement habillées lui semblaient de grandes poupées, comme en rêvent les jeunes filles, *grandes pupas* (1). Nous ne prononcerons pas un pareil blasphème, mais nous serons obligé de dire encore que pour cette question le goût des Grecs n'était pas le nôtre; et les essais de restauration qu'on a exécutés ne sont pas pour nous convertir. La raison en est simple, nous n'avons pas les mêmes croyances. Dans la Grèce, du temps de Périclès, le sentiment religieux dominait encore le sens esthétique (2).

Phidias ne se borna pas à représenter des dieux, c'est-à-dire à faire des colosses ; par lui-même ou plutôt par ceux qui travaillaient sous sa direction, il couvrit de sculptures moins divines la frise, les métopes et le double fronton du temple, dont les figures vues d'en bas ne paraissaient avoir que la taille ordinaire. Celles

transport du dieu fut consumé par la foudre ; et chaque fois qu'on s'approcha de la statue pour substituer la tête du prince à celle de Zeus, des éclats de rire se firent entendre.

(1) *De origine erroris*, II, 5. Le mot de poupée est bien plus ancien que Lactance et semble être venu sur les lèvres de quelque envieux de Phidias, car Isocrate, qui fut presqne son contemporain, se plaignant qu'on l'accusât de tenir magasin de plaidoyers ajoute : c'est, à peu près, comme si on eût dit de Phidias qu'il était *fabricant de poupées*, κοροπλάθος, *Antidosis initio*, édit. Havet.

(2) Les statues chryséléphantines avaient besoin de soins particuliers pour empêcher l'ivoire de se fendre, par trop de sécheresse, les ors de se ternir et l'image de se couvrir de poussière. voy. Pausan., II, 27. Aussi attachait-on aux temples des serviteurs, chargés de faire la toilette du dieu. A Olympie on les nommait les Φαιδρυνταί, ceux qui nettoient et rendent brillants, et les descendants de Phidias remplirent héréditairement cet emploi. Au Parthénon, on les appelait les Πραξιεργάται, ou les travailleurs.

qu'il avait ciselées sur le bouclier de Minerve et sur ses sandales étaient moins grandes encore. Les magnifiques débris qui nous restent des deux frontons, Déméter et Cora, Iris et le Cephise, les Kharites ou les Parques, l'Héraclès ou le Thésée, sont l'œuvre de son école et l'on peut dire de son esprit (1). Malgré leurs mutilations, ces marbres se placent à côté, si ce n'est au-dessus des plus glorieuses créations sculpturales de la Renaissance, par la pureté du style et la calme sérénité des personnages, qui n'ont ni membres tourmentés par une action violente, ni fronts surchargés de pensées, comme la statuaire en fera quand elle voudra rivaliser avec la peinture. Quelle vie puissante dans ces divinités tranquillement assises aux frontons! et combien sont calmes, sur leurs chevaux fougueux, les cavaliers de la procession panathénéenne! Plus tard viendra l'école de la grâce et de la volupté dont un Athénien, Praxitèle, sera le chef; plus tard encore la passion agitera le marbre; alors la décadence de l'art commencera. Il n'est point fait pour composer un drame en pierre tel que le Taureau Farnèse.

Ce sera l'éternel honneur de Phidias d'avoir brisé sans retour avec l'art hiératique dont on reconnaît encore l'influence dans les belles statues d'Égine, aux corps admirablement étudiés, mais sans vie, et dont les têtes grimacent jusque dans la douleur et la mort, le même rire imbécile. Le grand artiste chercha la beauté qui est l'essence spirituelle des choses, soit l'âme vue à travers le corps, soit la nature contemplée dans son épanouissement le plus harmonieux; et cette beauté idéale, il l'a réalisée sans qu'on sentît l'effort, ce qui est l'art suprême, car il n'y a de grand que ce qui est simple (2). Un de ces hommes qui croient que

(1) Les métopes, surtout le combat des Lapites et des Centaures, et certaines parties du fronton occidental et de la frise laissent voir encore de la raideur archaïque.

(2) Dans le magnifique portrait que fait Périclès du caractère de son

l'art est la copie de la nature, demanda un jour à Phidias où il avait pris la majestueuse figure de son Jupiter Olympien. « Dans Homère », répondit-il; et il récita ces trois vers : « Ayant dit, le fils de Saturne fit, de ses noirs sourcils, le signe de commandement; les cheveux du monarque, parfumés d'ambroisie, s'agitent sur sa tête immortelle, et il fait trembler le vaste Olympe. » Malgré cette réponse fameuse, qu'il faut peut-être renvoyer aux légendes, ce n'est pas dans Homère que Jupiter s'est montré à Phidias. L'artiste a son œuvre dans la pensée. Nul ne la voit, excepté lui; par l'exécution, les voiles tombent et l'image apparaît. Mais qui a formé cette première image? La culture intérieure et l'esprit du temps. Si le Zeus d'Olympie était sans émotion et sans colère, c'est que l'artiste n'avait pris au poète que le nom de ses Olympiens et le sentiment de leur grandeur. Il avait, au contraire, subi la forte empreinte de la philosophie du siècle de Périclès, qui dépouillait les dieux de leurs passions pour donner, de la divinité, l'idée que commençaient à s'en faire Anaxagore et Socrate : le calme dans la force, la sérénité dans la puissance, l'intelligence dans le gouvernement du Cosmos. Aristote écrira : « La divinité meut la nature entière sans se mouvoir. » Le grand sculpteur avait eu la même pensée que le grand philosophe exprimait un siècle après lui. Il faut donc accorder à Phidias, en outre de tous ses dons, le sentiment du divin, tel que le comprenaient les esprits les plus élevés de son temps. Leurs aïeux avaient fait les Olympiens à l'image de l'homme; ils donnaient maintenant pour règle morale la ressemblance avec le dieu idéalisé, ὁμοίωσις τῷ θεῷ, et Phidias appliquait cette formule. L'union de l'art le plus parfait avec la pensée la plus haute expli-

peuple, il exprime bien ce goût sobre et sévère de la beauté grande et simple qui est le talent des artistes athéniens : φιλοκαλοῦμεν μετ' εὐτελείας, Thucyd., II, 40.

que la grandeur harmonieuse de cette époque qui compta tant de créateurs, ποιηταί.

Les Romains ont aimé l'utile qui rapporte; les Grecs ont cherché le beau qui charme; ils ont eu la meilleure part.

A propos de la statuaire humaine, s'est aussi agitée, comme pour les monuments, la question de la polychromie.

Une statue de marbre blanc est de l'art spiritualiste; une statue peinte comme les saints de nos églises de village est de l'art charnel et grossier. Un maître de la jeunesse laissera sans crainte, entre les mains de ses élèves, l'image de la Vénus de Milo; il n'y laisserait pas une image de la Vénus de Médicis recouverte des teintes de la vie. Les anciens Grecs avaient eu certainement des statues peintes de couleurs violentes et monochromes, puisque cet usage subsista longtemps; les témoignages de Pline et de Quintilien sont formels à cet égard. Mais les artistes du siècle de Périclès avaient le goût délicat et ils n'auraient pas voulu faire de leurs œuvres des objets d'une curiosité sensuelle, ou des figures qui, tout en donnant l'illusion de la vie, ne montrent en réalité que des cadavres raidis par la mort (1). Pour les statues des dieux qu'ils devaient faire riches, ils employaient les matériaux les plus précieux; pour les héros et les vainqueurs d'Olympie, ils se servaient du bronze et du marbre, en

(1) A Munich, je vis, dans une chapelle de l'église Saint-Pierre, des paysans qui priaient autour d'un tombeau; j'en fus touché. En m'approchant, je reconnus que ces figures étaient des pierres peintes; aussitôt je m'éloignai; au lieu d'un acte de piété et d'affectueux souvenir accompli par des parents, je n'avais eu sous les yeux que le trompe-l'œil d'un musée vulgaire. — Toute la statuaire du Moyen-Age, jusqu'à la Renaissance, fut polychrome. C'est Michel-Ange qui réagit le plus énergiquement contre cette coutume. Voy. L. Courajod, *La Polychromie dans la statuaire du Moyen-Age et de la Renaissance. C. R. de l'Acad. des inscr.*, 6 août 1886.

recouvrant celui-ci d'une teinte légère qui rendait la pierre plus douce à l'œil et la préservait des intempéries par une sorte de gaze transparente (1).

Platon atteste cet usage, que la vue des statues chryséléphantines dut encourager; mais il ajoute en même temps un conseil pour corriger ce que ce goût, poussé trop loin, aurait eu d'étrange. « Si nous étions à peindre une statue, dit-il, et qu'un critique vînt nous reprocher de ne pas employer les plus belles couleurs... nous répondrions à ce fâcheux : Ne t'imagine pas que nous devions peindre les yeux si beaux qu'ils ne seraient plus des yeux; et ce que je dis de cette partie du corps doit s'entendre des autres (2). » Platon pensait donc que la couleur devait aider à faire valoir la nature, mais non pas à la changer. En cela comme en tout le reste, il s'agissait de ne point dépasser la mesure, cette qualité supérieure du génie grec; et nous pouvons croire que les artistes n'obéirent qu'avec discrétion au goût de la couleur qui règne encore souverainement dans tous les pays du soleil (3).

(1) Pline XXXV, 11, dit que le peintre Nicias aidait Praxitèle *in statuis circumlinendis*.

(2) *Répub.*, IV, *initio*.

(3) La plupart des sculptures exhumées à Olympie portent des traces de polychromie; de même les statues récemment trouvées au Parthénon. Sur le goût des peuples du Midi pour la couleur, voyez, entre mille autres témoignages, ce que le docteur Gust. Le Bon dit des temples du Népal, « peints d'un rouge intense et dont les toits, de brique et de cuivre, sont supportés par des milliers de dieux et de déesses revêtus des plus éclatantes couleurs. »

DE

L'INTERPRÉTATION DES TEXTES ANCIENS

DANS

LES ÉCOLES DE LA GRÈCE MODERNE

PAR M. GIDEL

Le mot grec Ψυχαγωγία est un terme de l'ancienne langue. Il a désigné d'abord les pratiques religieuses mêlées de magie qu'on employait pour attirer sur la terre les âmes des morts descendus dans les enfers. La Nekûia d'Homère est un exemple de cette Psychagogie. Plus tard, ce mot a désigné l'attrait qui s'attache à un récit ingénieux, à un beau discours, à un bel objet d'art. C'est la signification de notre mot français *charme*. C'est dans ce sens que La Fontaine écrit, en parlant de la fable : c'est proprement un charme qui mène à son gré les cœurs et les esprits. Platon l'emploie de même, et Aristophane, dans les *Oiseaux,* le dit à double entente de Socrate et de la séduction qu'il exerçait sur les âmes. On ne trouve pas d'autres attributions de sens à ce mot dans les dictionnaires qui nous viennent des anciens. Suidas n'indique rien autre chose que ce que je viens de rapporter. Henri Estienne le copie. Il faut

venir jusqu'à Ducange pour rencontrer une nouvelle signification et un emploi plus particulier de ce terme. L'auteur du dictionnaire de la basse grécité donne le pluriel du mot Ψυχαγωγία et lui affecte une valeur inattendue. Voici ce qu'il en dit : « Ψυχαγωγίαι *notæ interlineares quæ in codicibus manuscriptis crebrius occurrunt, appellantur in indice librorum manuscripto ex codicibus regiis. Verbi gratia ubi de Sophocle* μετὰ τινῶν σχολίων ἐν τῷ μαργέλῳ καί ψυχαγωγιῶν. Ducange, p. 1941. » Ainsi l'on appelle du nom de ψυχαγωγίαι des notes interlinéaires qu'on rencontre souvent dans les manuscrits grecs. C'est ce qu'on lit dans un catalogue manuscrit appartenant à la bibliothèque du roi à l'égard d'un Sophocle, qu'accompagne cette note « avec quelques scholies à la marge et des psychagogies ».

L'auteur du catalogue distingue donc bien nettement les psychagogies des scholies. Celles-ci sont à la marge, les autres sont intercalées dans le texte au-dessus des lignes. Ducange n'a pas poussé plus loin ses recherches, et le sens qu'il attache au mot Ψυχαγωγίαι nous est tout à fait inconnu. Rien ne nous fait croire qu'il s'en rendît un compte bien exact. L'expression de *notes interlinéaires* ne présente pas une idée suffisamment nette. Ducange n'avait sans doute pas eu l'occasion d'examiner un de ces manuscrits désignés par le catalogue qu'il cite lui-même. En effet, s'il en avait manié un seul et qu'il y eût appliqué son esprit, il n'eût pas manqué de saisir et la nature particulière de ces notes et le genre d'utilité qu'en pouvaient tirer des lecteurs grecs. Il faut également en conclure que ce terme n'était pas fort ancien. Car s'il avait eu cours dans la période byzantine, il n'aurait pas manqué de s'offrir à un lecteur aussi infatigable que Ducange, et sa curiosité ne l'aurait pas laissé passer inaperçu. C'était apparemment une de ces nouveautés que la langue, en vieillissant, avait produites avec tant d'autres. C'était un terme détourné du sens littéral et ramené à son

sens primitif pour servir d'explication et d'enseigne à quelque méthode d'interprétation des auteurs.

Une publication récente de M. Nicolas Dosios, professeur à l'école grecque de Galatz, va nous fournir les éclaircissements dont nous avons besoin après la citation de Ducange. Cet honorable professeur a donné en 1884 une édition de l'*Hécube* tirée d'un manuscrit de Lambros Photiadès. Le texte de cette tragédie est accompagnée de *Sa psychagogie.*

Il suffira de citer quelques vers de cette pièce pour faire comprendre ce que c'est que la Ψυχαγωγία :

8 11 10 12 13
Ἥκω νεκρῶν κευθμῶνα καὶ σκότου πύλας
ἦλθον τῶν νεκρῶν τὸν ἀπόκρυφον τόπον » του ζοφεροῦ Ἀδου τας »

9 14 15 17 16
Λιπὼν ἵν' Ἅιδης χωρὶς ὤκισται θεῶν —
ἐγκαταλιπὼν ὅπου ὁ — μακρὰν κατοικεῖ τῶν ἄλλων —

1 4 3 2 4
Πολύδωρος, Ἑκάβης παῖς γεγὼς τῆς Κισσέως
ἐγὼ ὁ » τῆς » ὗιος ὁ γεγονὼς » θυγατρὸς τοῦ —

7 5 6 1 11 2 5 4
Πριάμου τε πατρὸς, ὃς μ' ἐπεὶ Φρυγῶν πόλιν
» καὶ » ὅστις ἐμὲ ἀφοῦ τῶν Τρώων τὴν

6 8 9 7 8
Κίνδυνος ἔσχε δορὶ πεσεῖν Ἑλληνικῷ
φόβος κατέλαβε δόρατος νὰ πέσῃ δι' Ἑλληνικοῦ

9 10 12
Δείσας ὑπεξέπεμψε τῆς Τρωϊκῆς χθονὸς.
φοβηθεὶς κρυφίως ἔπεμψεν ἔξω τῆς — γῆς, etc., etc.

Nous avons sous les yeux un exemple du procédé d'explication mis en usage dans les écoles grecques, au moins à partir du XVIII[e] siècle. Le professeur commençait par disposer, au moyen d'une notation en chiffres, les termes d'une phrase ou d'un membre de phrase dans l'ordre qu'on appelle logique, comme le font encore nos écoliers quand ils ont à traduire en français une phrase grecque ou latine. Ce premier éclaircissement une fois introduit dans la construction de la

phrase, chaque mot était expliqué par un mot correspondant de la langue moderne, destiné à dissiper les obscurités qui pouvaient résulter de l'emploi du grec littéral. Ainsi les expressions de la langue classique sorties de l'usage courant, effacées de l'idiome vulgaire, étaient remplacées par un mot d'une pratique moins savante : ἥκω par ἦλθον, παῖς par ὕιος, γεγὼς par γεγονὼς, δείσας par φοϐηθεῖς, χθονὸς par γῆς. C'est une synonymie qui a pour objet de dissiper l'obscurité d'un archaïsme, de ramener les mots à la forme de la prose, ou d'ajouter une nuance de signification qui rend le sens plus précis.

En d'autres cas, il s'agit de faire passer un mot du sens plein et vigoureux qu'il a condensé, à une interprétation plus analytique et plus relâchée; ainsi κευθμῶνα, si fort d'expression, s'étend et devient τὸν ἀπόκρυφον τόπον; ὑπεξέπεμψε se décompose dans chacun de ses éléments et se traduit κρυφίως ἔπεμψεν ἔξω. Partout où l'action du temps a fait subir à la langue grecque quelqu'une de ces déformations qui constituent la différence entre la construction ancienne et celle que le grec moderne a adoptée. de préférence, c'est là que se fait sentir davantage la nécessité du procédé que nous expliquons. Euripide dit κίνδυνος ἔσχε (πόλιν) δορί πεσεῖν Ἑλληνικῷ; il emploie le datif pour exprimer l'instrument. Il se sert de l'infinitif aoriste pour exprimer l'avenir. Les modernes ont perdu le datif, ils ont oublié l'emploi de l'infinitif, la construction du texte doit donc être remplacée par une construction mieux en rapport avec l'ignorance qui domine partout, et les moyens auxiliaires qu'elle a suggérés pour l'expression des mêmes idées : aussi lit-on dans l'entre-ligne : φόϐος κατέλαϐε δόρατος νὰ πέσῃ δι' ἑλληνικοῦ. On remarquera l'emploi de cette tournure νὰ πέσῃ, au lieu de l'infinitif aoriste.

Ainsi marche cette psychagogie, interprétation ravalée du texte. Elle nous offre une comparaison facile

entre les deux idiomes qu'un si long espace de temps sépare l'un de l'autre. Elle nous met à même de noter les innovations malheureuses qui se sont introduites dans le langage des modernes : τώρα employé pour νῦν, διότι pour γὰρ ; les moyens bizarres auxquels ils ont eu recours pour remplacer le datif, au lieu de lire ἴση θεοῖς avec Euripide (357), le maître lit ὁμοιὰ μὲ τὰς θεὰς; au lieu de l'optatif τύχοιμ' ἂν, il donne ἤθελον ἐπιτύχῃ (361), ὅστις ἀργύρου μ' ὠνήσεται devient ὁ ὁποῖος διὰ χρημάτων ἐμὲ ἤθελεν ἀγοράσῃ. Qu'on se figure l'*Athalie* de Racine, expliquée, élucidée à l'aide du langage employé dans la rue Mouffetard ou sur la place Maubert !

Après tout, il ne faut pas médire du procédé. Il était bien difficile qu'on n'y eût pas recours. La langue néohellénique s'étant de plus en plus substituée dans l'usage au grec ancien, il fallait, pour pénétrer dans le sens des tragédies d'Euripide ou de Sophocle, un instrument qui vînt en aide aux disciples désireux d'étudier les chefs-d'œuvre de leurs ancêtres. Le grec moderne, tel qu'il avait été fait par l'usure du temps et l'action de l'ignorance, était le seul truchement qui pût leur servir d'intermédiaire entre eux et le passé. Aujourd'hui même, malgré les progrès qui se sont produits dans l'instruction générale des Hellènes, ils n'ont pas encore d'autre moyen de lever les difficultés qui s'opposent à l'intelligence facile et complète d'un texte littéral. M. Dosios, qui pratique lui-même l'enseignement, n'a pas eu seulement l'intention de retirer de l'oubli un document du passé, il a voulu contribuer au perfectionnement de la langue moderne en offrant cette psychagogie d'Hécube à l'étude des jeunes gens. Je ne suis pas éloigné de croire que les Grecs de nos jours gagneraient beaucoup à s'attacher à une étude de ce genre. Peut-être y trouveraient-ils l'occasion, en rapprochant d'une manière soutenue ces deux types de langage, de les fondre l'un avec l'autre et d'en composer un idiome qui pût faire disparaître l'anomalie qui

les sépare tous les deux. On ne cesse d'être surpris, en effet, que dans l'état actuel de la langue grecque, il y ait souvent entre la manière dont on parle et celle dont on écrit une différence tellement grande que les gens, même d'un esprit cultivé, aient de la peine (en Grèce) à comprendre des journaux qui leur tombent entre les mains. Il faudra bien du temps pour amener le grec à l'unité dont il est si loin, mais on ne se hasarderait pas beaucoup si l'on disait qu'une connaissance approfondie de la langue ancienne, de ses nuances et de ses finesses servirait beaucoup à réformer le grec actuel de ses solécismes, de ses barbarismes, de ses constructions embarrassées et pénibles qui l'ont fait désigner malicieusement sous le nom de la langue du θὰ et du νὰ.

Il ne serait pas impossible non plus qu'un examen attentif du grec moderne mis en parallèle avec le grec ancien, amenât les écrivains à réhabiliter celui-ci dans quelques-unes de ses parties trop sommairement et trop sévèrement jugées. On peut dire, en effet, avec M. Contos, qui ne peut pas être suspect de partialité : « Après avoir parcouru les fautes de toute espèce dont regorge la langue moderne, nous ferons remarquer que les savants, méprisant quelquefois d'excellents mots usités dans le langage particulier, en choisissent, comme plus helléniques ou plus élégants, d'autres qu'on chercherait vainement dans les auteurs anciens et qui ne se rencontrent que dans les écrivains postérieurs. Il y a dans la langue commune de très bons mots qu'on aurait dû conserver. »

Tout n'est pas mauvais dans la langue moderne ; elle a ses qualités ; elle en a une surtout, celle que ne possédait pas la fameuse jument de Roland, c'est qu'elle est vivante. Aussi devrait-on cultiver à la fois les deux langues, et celle qui est littéraire, et celle qui a cours dans le commerce de la vie quotidienne. C'est l'opinion de M. Bikélas. « Je n'examinerai pas, dit-il, si ce ne

serait pas un avantage de cultiver ces deux idiomes qui coexistent déjà depuis tant de siècles : une langue élevée d'un côté, s'adaptant, autant que la nature le permet, aux règles de la grammaire du grec ancien; et de l'autre, la langue vivante, celle que nous parlons tous les jours et partout. L'une serait l'instrument de nos prosateurs, l'autre deviendrait le langage de la poésie. En les cultivant de pair toutes les deux, peut-être les verrions-nous graduellement exercer l'une sur l'autre une influence d'assimilation qui finirait par donner au grec moderne ce caractère d'uniformité qui lui manque encore. » C'était aussi l'opinion de notre éminent et regretté confrère M. Miller à qui j'ai emprunté les citations qui précèdent.

Il reste maintenant à dire quelques mots de l'auteur de cette psychagogie ; il s'appelle Lambros Photiadès. Il a vécu vers le milieu du XVIIIe siècle et au commencement du XIXe (1750-1805) ; il a été l'un des maîtres les plus distingués de l'Ecole de Bucharest. On peut dire qu'il porta à son comble la gloire de ce collège. Il passait pour être l'homme le plus versé dans la connaissance de la langue grecque ; il y enseigna de 1792 à 1803 et y rassembla plus de cent élèves. Jacovaki Rizo Neroulos dit dans son cours de littérature grecque moderne, qu'il était de Janina, que la nature lui avait donné des talents supérieurs, une mémoire heureuse, une grande perspicacité et un goût exquis à saisir toutes les nuances des auteurs classiques. Appelé par le prince de Valachie, Alexandre Mourouzy, à la chaire de belles-lettres dans le Lycée de Buckarest, il y fut installé en 1795... Les progrès rapides de ses élèves, l'esprit méthodique qu'il mettait dans l'explication des auteurs, attirèrent bientôt de plusieurs parties de la Grèce une foule d'étudiants... Il ne tarda pas à former des littérateurs profonds en même temps que des citoyens vertueux. »

Ce qu'il y a de surprenant, c'est que Lambros Pho-

tiadès ne dut qu'à lui-même ses connaissances profondes en langue grecque. Il était ce que les Grecs appellent un αὐτοδίδακτος. Il n'est pas sûr, en effet, qu'il ait eu pour maître Néophitos Kauso Kalybitès comme M. Sathas a cru pouvoir l'avancer. Mais s'il n'eut pas de maître, il est certain qu'il forma un grand nombre d'élèves qui comptent parmi les hommes les plus illustres chez les Grecs modernes. Nous connaissons maintenant en grande partie sa méthode, elle est reproduite dans sa psychagogie. Il a dû les progrès de ses élèves au zèle ardent qu'il avait pour la régénération de son pays, et peut-être aussi à la transformation qu'il fit subir à la manière dont les auteurs anciens s'expliquaient dans les classes.

M. Dosios nous dit, en effet, qu'avant Lambros Photiadès les interprètes des chefs-d'œuvre classiques entassaient sur chacun des mots du texte tout ce qu'ils lui pouvaient trouver de synonymes. Ainsi, dans la phrase suivante : ἄκουσον, ὦ παῖ, τῆς ἐμῆς συμβουλιῆς chacune de ces expressions se surchargeait de toutes celles qui pouvaient se présenter à la mémoire d'un professeur tant soit peu érudit avec une analogie de sens plus ou moins complète. Ainsi ἄκουσον s'explique par ἀκροάσθητι, ἐνωτίσθητι. Παῖ, se traduisait par ὦ παιδί μου, ὦ τέκνον μου, ὦ μαθητά μου. Τῆς ἐμῆς par τὴν ἰδικήν μου ; συμβουλίης par συμβουλήν, παραίνεσιν, ἑρμηνείαν, νουθεσίαν. Ce grand amas de termes à peu près semblables ne pouvait que surcharger sans profit la mémoire des élèves ; il n'en devait rester qu'un souvenir fastidieux autant qu'inutile, sans compter que les nuances mêlées et confondues ne pouvaient que se brouiller dans l'intelligence des auditeurs et y produire une véritable confusion des langues. Lambros Photiadès suivait une méthode plus sage ; en se réduisant à interpréter chaque mot par un mot unique, il donnait plus de précision à son enseignement et plus de netteté au sens des termes auxiliaires qu'il admettait pour éclaircir les

textes anciens. En réalité, ce n'est pas Lambros Photiadès qui a inventé cette méthode. Kauso-kalybitès, Trapezontios (1680-1702), d'autres professeurs de l'époque byzantine l'avaient appliquée avant lui, suivant MM. Sathas et Paranikas. Mais ce qu'il y a d'assuré, c'est que, depuis Lambros Photiadès, personne n'est revenu à l'ancienne méthode. C'est un point dont la Grèce moderne lui a été redevable. Ainsi la psychagogie cessa d'être, comme autrefois, une évocation de mots assemblés au hasard, fantômes indécis d'idées vagues et flottantes ; ce fut la résurrection de la pensée de l'auteur sous une forme substantielle et bien arrêtée. En tous cas, le mot de Ψυχαγωγία doit avoir sa place dans les dictionnaires de grec moderne où il ne se trouve pas, avec le sens particulier que je viens de définir.

RELATION D'UN VOYAGE EN CORSE

LA COLONIE GRECQUE DE CARGÈSE

PAR M. E.-A. VLASTO

I

... De Sagona à Cargèse, la route, presque partout unie, côtoie constamment la mer, et offre les points de vue les plus variés : ici, des montagnes verdoyantes, des collines couvertes d'arbrisseaux ou de bruyères ; là, des vignobles, des prairies naturelles, des herbes odoriférantes et des arbustes toujours verts, le myrte, la sauge, le thym, le romarin, le lentisque, le cactus, et beaucoup d'autres plantes aux parfums exquis, dont l'atmosphère est embaumée.

Pour être plus à l'aise, et mieux jouir de ce beau spectacle, j'étais monté sur l'impériale de la diligence ; bientôt je me mis à causer avec le conducteur. Arrivés à un certain endroit près de la mer, il me montra une anse en disant que ce lieu s'appelait « Scalo Greco » ; puis il ajouta : « Car c'est là que débarquèrent les premiers Grecs venus en Corse » (c'est entre la 35e et la 36e borne sur la route nationale de Sagona à Cargèse).

« Est-ce qu'il existe encore des Grecs en Corse, lui dis-je ?

— Comment, vous allez à Cargèse, et vous ignorez que c'est un village grec ! »

Il commença alors à me raconter différents épisodes de l'histoire de ces colons ; mais il fut interrompu par un des voyageurs qui, étant un Grec de Cargèse, voulait me donner des détails plus précis sur les interminables querelles de ses ancêtres avec les autres habitants de l'île. Je m'adressai alors plus particulièrement à lui, et je lui dis en grec : « Est-ce que tu es Grec ? — Oui, Monsieur, me répondit-il, Grec de Cargèse ; mais vous, vous venez du continent ; est-ce que vous seriez aussi Grec ? »

Par cette causerie à bâtons rompus, nous ne tardâmes pas à devenir bons amis, bien que je ne comprisse pas toujours facilement son langage, qui contenait beaucoup de locutions employées encore aujourd'hui par les habitants de certains villages du Péloponnèse ; lui-même se trouvait assez souvent embarrassé pour exprimer nettement ses idées. Je n'en fus pas moins profondément ému de cette rencontre, en pleine Corse, avec un homme parlant tant bien que mal ma langue maternelle, et ne différant en rien, à première vue, du reste de la population indigène ; cela me fit une telle impression, que je me crus un instant transporté dans les environs d'Athènes, causant avec un paysan du Péloponnèse, arrivé pour ses affaires dans la capitale, où ces braves gens sont faciles à reconnaître à leur langue et à l'accent particulier de leur pays.

A peine arrivé à Cargèse, je me rendis directement chez mon excellent ami M. N. Phardys.

Il y a quatre ans environ, le docteur Métaxas, bien connu à Marseille à divers titres, entreprit par hasard un voyage en Corse, et se rendit à Cargèse. Sous l'empire des mêmes sentiments qui s'étaient emparés de mon cœur, et sur les instantes prières des habitants,

il résolut de fonder une école élémentaire qui permît à la jeune génération de ne pas rester complètement étrangère à la langue de ses aïeux et de ses pères. Il réussit dans son noble projet, grâce au concours généreux de M. Christakis Zographos; mais diverses raisons en retardèrent l'exécution et ce n'est que depuis deux ans que M. Phardys, alors étudiant en médecine à Marseille, a été placé à la tête de cette école.

Ma curiosité et mon impatience étaient vives : quelle joie de visiter l'École, et de voir les progrès des élèves par mes propres yeux!

Quel était l'état de la langue? Quel souvenir de la Grèce allais-je trouver dans les mœurs et les habitudes des habitants? Que subsistait-il enfin de sentiments grecs dans cette population qui, depuis plus de deux cent vingt ans, s'était détachée de la mère patrie? Mais, pour bien apprécier ce que j'allais voir, il me fallait avoir quelques notions historiques exactes, et j'en manquais presque entièrement. Pour obtenir ces renseignements, je ne pouvais mieux m'adressser qu'à M. Phardys lui-même qui, je le savais, s'était occupé avec le plus grand zèle à former un glossaire de la langue de Cargèse et à réunir tous les récits, toutes les informations nécessaires provenant de documents publics ou privés, et transmises par la tradition encore vivante chez quelques vieillards.

Précisément mon ami venait d'achever ses recherches, et son travail, encore inédit, pourra, je l'espère, être un jour publié. C'est dans son manuscrit que j'ai puisé ce que je vais rapporter sur l'origine de la colonie de Cargèse, les causes qui forcèrent ces malheureux Grecs à quitter leurs champs et leur patrie, leur premier établissement à Paomia (en Corse), les misères et les malheurs qu'ils durent supporter, presque jusqu'au commencement de ce siècle, notamment pendant la révolte des Corses en 1729, leur retraite forcée à

Ajaccio, à cette époque, leur établissement définitif à Cargèse, etc. (1).

II

Les Grecs de Cargèse sont originaires, pour la plupart, d'Œtylon, dans le Péloponnèse.

La population de cette ville parvint à conserver son indépendance presque entière jusqu'au milieu du XVIIe siècle. Mais, lorsque les Turcs élevèrent la forteresse de Kélépha (près d'Œtylon), et qu'en 1669 ils s'emparèrent de l'île de Crète, ils réussireut à assiéger très étroitement les Grecs d'Œtylon par terre et par mer, et ceux-ci, ne pouvant attendre aucun secours du dehors, durent songer à se soumettre ou à émigrer. Ils préférèrent abandonner leur patrie : dans cette intention, ils envoyèrent un des leurs en Italie, avec mission de visiter d'abord diverses contrées de l'Europe, et de chercher un lieu convenable pour leur servir d'asile et de nouvelle patrie. Ce délégué visita en premier lieu le pape, la cour de Toscane et enfin le gouvernement de Gênes. La république génoise consentit seule à leur céder des terres en Corse, dans un village nommé Paomia.

Les émigrants ne purent quitter le Magne que le 3 octobre 1675; ils arrivèrent à Gênes le 1er janvier 1676. Ils résidèrent en cette ville près de deux mois, afin de pouvoir régler toutes les conditions de leur

(1) Une revue grecque d'Athènes, « le Parnassos », dans sa livraison de décembre 1886, a publié un chapitre de cette histoire inédite sur l'historique du clergé de Cargèse.

Outre le glossaire, M. Phardys a fait un recueil des chants populaires qu'il a pu réunir à Cargèse.

nouvelle installation. Je crois superflu de rapporter ici le traité passé entre ces Grecs et le gouvernement génois ; il suffit de dire que les Grecs, d'après la convention, étaient astreints à reconnaître la suprématie du pape, et à servir dans l'armée de la République. Le 13e article de cette convention porte expressément que la colonie grecque se réserve le droit de guerroyer contre les Turcs sous les couleurs génoises. Nous en devons conclure que ces patriotes espéraient acquérir un jour des forces suffisantes sur mer pour combattre leurs anciens tyrans et reconquérir leur patrie primitive. Il est même probable qu'ils auraient tenté quelque expédition contre les Turcs s'ils n'eussent été continuellement harcelés par les Corses qui finirent par amener leur ruine.

Les Grecs débarquèrent à Paomia le 14 mars 1676; ils s'occupèrent aussitôt de mettre en culture les champs qui leur avaient été assignés, de bâtir des maisons, jouissant ainsi d'une tranquillité et d'un bien-être relatifs. Par malheur, cette situation ne fut pas de longue durée, car leurs voisins, et principalement les habitants de Vico, dès leur arrivée, les considérèrent comme des intrus et des usurpateurs. De fréquentes querelles s'élevèrent, qui prenaient quelquefois de graves proportions, et c'est ainsi que les Grecs vécurent sur le qui-vive jusqu'en 1729, c'est-à-dire jusqu'au moment de la grande insurrection des Corses contre le gouvernement dur et arbitraire de Gênes.

Se trouvant les obligés des Génois et leurs protégés, les Grecs restèrent naturellement attachés à leur parti. Mais d'autre part, les Corses ayant absolument besoin de secours en hommes et en armes, tenaient à les avoir pour auxiliaires. Pour cette raison, deux des chefs de l'insurrection, Ceccaldi et Giaffieri, leur intimèrent par écrit l'ordre de leur livrer leurs armes, de leur payer tribut, et d'être prêts à s'enrôler dans l'armée des insurgés. Les Grecs ne voulurent pas même discuter ces

propositions. Alors les Corses insurgés, pour faire un exemple et épouvanter ceux des leurs qui étaient encore hésitants, jurèrent de détruire Paomia de fond en comble, et de passer les Grecs au fil de l'épée. Ils se mirent en mouvement le 24 avril 1731. Informés à temps de ces projets, les Grecs se hâtèrent d'envoyer des émissaires à Bastia et à Ajaccio pour demander un asile en faveur de leurs femmes et de leurs enfants dans l'une de ces cités. Ce refuge leur fut accordé à Ajaccio. A Paomia ne restèrent que quatre-vingt-dix hommes bien armés et bien pourvus de munitions, résolus à défendre leur ville et leurs champs ensemencés. En attendant, ces braves, afin de pouvoir opposer une résistance plus énergique, quoi qu'il advînt, résolurent de fortifier, autant que leurs moyens le permettaient, la tour de Migna, qui est une langue de terre s'étendant fort avant dans la mer avec une tour de construction génoise, et distante d'une heure environ de Paomia.

Dès que les Grecs virent de loin arriver les insurgés, ils coururent se réfugier dans cette tour, prêts à vendre chèrement leur vie. Les Corses étaient en grand nombre, et la fusillade ne cessa point durant quatre jours; le cinquième, voyant que l'occupation de la tour était difficile, que les Grecs refusaient de se rendre, et craignant en outre que les Génois n'envoyassent à l'improviste des secours aux Grecs, soit par mer, soit par terre, ils se retirèrent après avoir toutefois incendié Paomia qu'ils avaient déjà saccagée, et tué deux Grecs qu'ils tenaient prisonniers. Alors les Grecs, délivrés pour le moment du danger, se retirèrent à Ajaccio auprès de leurs familles.

Là, par nécessité, ils prirent tous le service militaire, et la garde de la citadelle d'Ajaccio leur fut confiée. Ils organisèrent trois bataillons, dont furent nommés chefs des Stéphanopouloi, ancêtres de la famille, encore existante à Ajaccio, Stéfanopoli de Com-

nène. Cette troupe était fréquemment obligée de faire des excursions hors de la ville pour se mettre à la poursuite des insurgés qui en dévastaient les alentours. Dans son histoire, M. Phardys fait le récit d'une de ces excursions.

III

Arrivons maintenant à l'établissement des Grecs à Cargèse; le général comte de Marbeuf fut envoyé en l'année 1764 en Corse pour secourir Gênes qui se trouvait impuissante à maintenir son autorité sur cette île. Mais bientôt les Gênois fatigués des révoltes continuelles de leurs indociles sujets, cédèrent à la France leurs droits sur la Corse pour la somme de 40 millions de francs (traité de Compiègne, en 1768). Après l'entière soumission de l'île, le comte de Marbeuf en devint gouverneur général jusqu'à sa mort. Louis XVI, en récompense de ses services, lui fit don d'une grande étendue de terres situées sur la côte occidentale de la Corse, entre Cargèse et Galeria, et érigea en même temps Cargèse en marquisat. De la volumineuse correspondance échangée à cette époque entre le comte de Marbeuf et le capitaine Georges Stéphanopoulo, chef de la colonie grecque, laquelle se trouve précieusement conservée dans les archives de la famille Stéfanopoli, il appert que le capitaine Georges s'était entendu avec le comte, et par son entremise avec le gouvernement français, pour obtenir les moyens de fonder le village de Cargèse, tel qu'il existe à peu près encore de nos jours, dans l'intention d'y transporter les Grecs qui, depuis tant d'années, restaient sans gîte et sans ressources à Ajaccio. En effet, grâce à la générosité du roi, on octroya à chaque famille des ter-

res à labourer; on construisit une maison séparée pour chacune d'elles aux frais de l'Etat; et à ce sujet on dépensa 93,100 francs, suivant le devis concernant ces travaux. Deux ingénieurs, nommés Rollier et Frère, furent chargés de tracer le plan du village et de la construction des maisons, le capitaine Georges conservant la haute surveillance et la direction générale de l'œuvre. Le village fut divisé en trois quartiers: celui de Paësolo, de la Cità et de Fiumorbo; une maison du quartier de Paësolo fut transformée en église provisoire jusqu'à ce qu'on pût, plus tard, en ériger une digne des sentiments pieux des habitants. D'après le plan primitif, on avait aussi décidé de construire une grande fontaine d'eau potable, qui serait alimentée par les eaux de Morgana et d'autres sources plus rapprochées.

Lorsque le comte de Marbeuf prit possession des terres qui lui avaient été données, il s'occupa aussitôt de se construire un palais magnifique, et il chargea également le capitaine Georges d'en surveiller les travaux.

Dès l'origine, Cargèse posséda un corps de soldats, ou plutôt une petite garde nationale, établie dans des maisons séparées. Mais plus tard, le comte désirant avoir toujours sous la main un détachement de troupes pour maintenir l'ordre public, fit bâtir à ses frais une caserne à l'extrémité du quartier de Paësolo, pouvant contenir une soixantaine d'hommes. En même temps, il fit construire un hôpital destiné aux militaires aussi bien qu'aux autres membres malades de la population.

IV

Tel était le village réservé à l'établissement désormais stable de la colonie grecque réfugiée à Ajaccio. Elle s'y transporta en 1775, mais par groupes et graduellement, non en masse ; un certain nombre de familles se fixèrent même à Ajaccio, et on en trouve des traces encore de nos jours.

Le territoire concédé aux Grecs confinait de nouveau à celui des habitants de Vico, leurs anciens ennemis. Le voisinage des deux populations hostiles avait petit à petit ravivé, pour diverses raisons, les anciennes inimitiés. C'est pourquoi les Corses voyaient d'un mauvais œil les progrès rapides de cette population sobre et laborieuse, qui prospérait chaque jour davantage; aussi attendaient-ils une occasion favorable pour les expulser de leur village. L'occasion se présenta lors de la grande révolution de 89, et surtout pendant les désordres qui s'ensuivirent en 1793-95. En 1795, les habitants de Vico, réunis à ceux des autres villages environnants, prirent les armes et se jetèrent sur les propriétés des habitants de Cargèse, sous prétexte que ceux-ci s'étaient arbitrairement emparés de terres leur appartenant. Arrivés devant le village grec, ils envoyèrent des députés pour réclamer la soumission des Grecs et une rectification des limites de leurs propriétés respectives. Les Grecs répondirent qu'il existait des tribunaux, et que ceux qui se croyaient lésés dans leurs intérêts n'avaient qu'à réclamer auprès du gouvernement; ils n'en prirent pas moins quelques mesures défensives. Pendant plusieurs jours, ils résistèrent bravement à toutes les attaques de l'ennemi; ils succombèrent cependant à la fin, mais par trahison, de

la manière suivante. Le château du comte de Marbeuf se trouvait alors inhabité, et était sous la garde d'une femme corse qui avait épousé un Grec. Cette femme, favorablement disposée envers ses compatriotes qui assiégeaient Cargèse, leur fit savoir que le château n'était point gardé, et leur en ouvrit l'entrée ; ils l'occupèrent de nuit, et en firent leur place d'armes. Mais à cause de sa position — il était bâti sur une colline dominant le village, — dès qu'ils en furent les maîtres, ils le furent aussi du village, et commencèrent à mettre le feu aux habitations voisines. Les Grecs surpris à l'improviste, se virent contraints de se retirer et d'abandonner de nouveau leurs pénates ; ils s'embarquèrent sur quelques barques qui se trouvaient dans leur anse, et se réfugièrent pour la seconde fois à Ajaccio. Les Corses se voyant entièrement maîtres de Cargèse, voulurent tout détruire. Trente-deux maisons étaient déjà devenues la proie des flammes, quand un de leurs prêtres leur fit observer que les Grecs ayant pris la fuite, leurs biens et leurs propriétés passaient en leur possession, et que c'était sottise de détruire ce qu'ils pouvaient garder. Ce conseil fut entendu et l'incendie et la dévastation s'arrêtèrent.

Lors de la construction du château de Marbeuf, à Cargèse, une légende s'était répandue, que le comte y tenait cachés d'immenses trésors. Les Corses qui l'occupaient ne voulurent pas se retirer avant de trouver et d'emporter ces richesses ; ils les cherchèrent partout, et il va sans dire en vain ; ils résolurent alors de les chercher sous les fondements, et détruisirent les murailles sans être plus heureux ; néanmoins, à mesure qu'ils voyaient leurs efforts trompés, leur colère s'enflammait de plus en plus, et le magnifique château, avec ses vastes dépendances, devint bientôt un monceau de ruines ; aujourd'hui, à peine distingue-t-on les vestiges des anciennes fondations. En même temps, les Corses brûlèrent la caserne et l'hôpital.

Quelques jours après, les Grecs purent rentrer dans leur village, protégés par un certain nombre de soldats. Les dévastateurs prirent la fuite à la vue de la troupe, mais le mal qu'ils avaient commis resta impuni, personne ne dédommagea les Grecs de leurs pertes, et les ruines, aujourd'hui encore existantes, attestent la sauvage fureur des agresseurs.

Les habitants de Cargèse, rentrés dans leurs foyers, réparèrent leurs maisons et reprirent la culture de leurs propriétés, jouissant d'une paix et d'une tranquillité précaires; car leurs voisins de Vico persévérèrent dans leurs dispositions hostiles, suscitant de fréquentes querelles et épiant toujours l'occasion de les expulser de leurs biens et de leur village.

Profitant de l'agitation qui suivit la révolution de 1830, Vico prit de nouveau les armes pour attaquer ses voisins. Cette fois cependant des troupes, réclamées à temps d'Ajaccio, empêchèrent l'attaque et forcèrent les gens de Vico à se retirer.

C'est la dernière attaque armée à laquelle furent exposés les habitants de Cargèse; et depuis lors, peu à peu, tout motif de dispute s'assoupit; les haines passées tombèrent dans l'oubli. De nombreux mariages se contractèrent entre Grecs et Corses; des familles corses vinrent s'établir à Cargèse et y devinrent propriétaires. Aussi, à partir de 1830, la majeure partie des Grecs se confondit-elle avec le reste des habitants de l'île : continuant à parler leur patois, mais apprenant aussi l'italien et le français, les Grecs prirent de plus en plus les usages et les coutumes de leurs compatriotes corses.

V

Le village actuel de Cargèse se trouve encore sur l'emplacement qu'il occupait du temps du comte de Marbeuf; de nouvelles maisons, toutefois, plus vastes et plus confortables, ont été bâties; mais la plus grande partie des constructions, datant de la fondation du village, subsistent; leur état de délabrement en fait foi. Les habitants de Cargèse, qui n'atteignent pas tout à fait le chiffre de mille âmes, se sont donné le luxe d'avoir deux églises, assez rapprochées l'une de l'autre : l'une est du rite grec uni, et l'autre romaine; celle-ci est aussi la plus belle. Outre la maison commune, ils ont une école communale de garçons, une de filles, un bureau de poste et de télégraphe, etc.

De la population, un peu plus de la moitié est grecque ou issue des Grecs primitifs, l'autre moitié est purement corse. Les Grecs étaient beaucoup plus nombreux; mais en 1875, ils se divisèrent, et les plus jeunes et les plus aventureux allèrent en Afrique chercher meilleure fortune, en s'établissant dans le village grec de Sidi-Mérouan (province de Constantine).

Les anciens usages et les coutumes particulières ont presque complètement disparu. J'ai entendu dire qu'il y a une trentaine d'années les Grecs de Cargèse conservaient encore certains usages de leurs ancêtres. Ainsi, par exemple, quand un membre de la famille venait à mourir, on le plaçait par terre sur un tapis, dans la salle principale du rez-de-chaussée, et alors les femmes de la famille entouraient le mort et, avec des pleurs et des cris, se lamentaient et disaient des complaintes sur lui : le soir, après l'enterrement, les parents et les voisins apportaient des victuailles dans la même salle

où avait été étendu le défunt, et mangeant en commun, ils célébraient ce qu'ils appelaient le *pardon* (τὴν συγχωρίαν). On célébrait également par des fêtes joyeuses les mariages et les baptêmes, accompagnés de diverses coutumes provenant certainement de leur pays d'origine ; mais les vieillards d'aujourd'hui n'en ont conservé qu'un souvenir très confus. Dans les premiers temps, les Grecs, très attachés à leur religion, célébraient avec la plus grande pompe les fêtes importantes, telles que la veille de la Noël, celle de saint Basile (le nouvel an), Pâques, saint Lazare, saint Georges, etc. Hommes et jeunes garçons parcouraient les maisons, en chantant des chansons *adaptées* à la fête du jour, et recevaient en récompense un verre de vin ou un petit verre de raki, une saucisse ou bien une poignée de fruits secs. La veille de la saint Lazare, des groupes de jeunes gens allaient de maison en maison, entonnant une chanson sur le saint. Arrivés devant la porte d'une maison, ils chantaient les vers suivants : « Bonsoir à tous ; bonne année, Lazare est arrivé ; les rameaux sont venus, est venu le souci des jeunes filles, ô mes jeunes filles ! Restez respectueux, mes jeunes gens ; nous allons honorer un bon seigneur et une bonne dame. Ils nous donneront du vin doux et trois ducats. Nous amenons une jeune mariée de Constantinople ; son couvre-chef porte l'image de trois saints : saint Théodore, saint Démétrius et saint Eustratius » (1).

(1) Voici le texte de ce chant :

Καλησπέρασας !
Καλὴ χρονίτσα, ἦρθ' ὁ Λάζαρος·
Ἦρθαν τὰ βάγια, ἦρθ' ἡ μέριμνα
Τῶν κορασίδων, κορασίδες μου.
Ἀχρειοσταθῆτε, παληκάρια μου·
Καλὸν ἀφέντη νὰ τιμήσωμε,
Καλὴ κυράτσα. Νὰ μᾶς δώκουνε
Γλυκὸ κρασὶ καὶ τριὰ δουκάτα.

Si la maîtresse de céans leur disait : « Soyez les bienvenus ; entrez chez nous », c'est-à-dire si elle leur faisait bon accueil, alors ils continuaient à chanter la strophe suivante : « Ici où nous avons chanté, ils nous traiteront bien : que tout leur avoir prospère, ainsi que tout le reste. S'ils ont une fille, (souhaitons) qu'elle soit bien mariée ; s'ils ont un enfant mâle, qu'il monte un cheval gris ; qu'il se pavane et fasse le beau sur son cheval ; et que les petits enfants fassent des colifichets, et que les grands enfants fassent des bagues » (1).

Νύφη φέρνομε ἀπὸ τὴν πόλι.
Τὸ σκουφάρι της, τρεῖς Ἅγιους γραφίδες :
Ἅγιος Θόδωρος,
Κ' ἅγιος Δημήτρις, κ'ἅγιος Στράτιος.

Ce chant me paraît obscur, et je n'en saisis pas bien le sens ; en outre, il doit y avoir des allusions qui m'échappent. Je comprends bien qu'après la fête de saint Lazare et les Rameaux, les jeunes filles sont occupées par le souci de bien préparer les œufs rouges, les gâteaux de Pâques, etc. Mais que signifie « nous amenons une jeune épousée de la ville (de Constantinople) » ? Peut-être font-ils allusion à quelque image vénérée de la Sainte-Vierge emportée de leur ancienne patrie et faite à Constantinople ? Puis γραφίδες signifie-t-il ici image ou peinture ? Enfin qu'y a-t-il de commun entre la Vierge et les trois saints mentionnés ? J'ai vainement cherché à y trouver un sens quelconque.

N'ayant aucun goût pour la langue populaire, elle m'est peu familière ; et, ainsi, j'ai peut-être mal saisi le sens de ces paroles.

(1) Παδὰ ποῦ καλανδίσαμε,
Καλὰ μᾶς ἀπεράσουν.
Καλὰ νὰ 'πᾶν τὰ ἔχη τους
Καὶ τὰ ποδέλοιπά τους.
Ἄν ἔχουν θηλυκὸ παιδί,
Καλὰ νὰ τὸ 'πανδρέψουν.
Κ'ἄν ἔχουν σερνικὸ παιδί,
'Σ τὸ γρίζο καβαλλάρης.
Νὰ σειέται νὰ λειγύζεται
'Απάνω'ς τ' ἀλογάρι.
Καὶ τὰ μικρ' ἀρχοντόπουλα
Νὰ κάμουν μπιχλιμπίδια.
Τὰ μεγάλ' ἀρχοντόπουλα
Νὰ κάμουν δαχτυλίδια.

Mais si la maîtresse de la maison les recevait mal, et leur fermait la porte au nez, ils se mettaient à chanter devant cette maison les vers suivants : « Ici où nous avons chanté, on nous traitera mal : que leurs biens soient frappés de malheur, ainsi que tout le reste. S'ils ont une fille, qu'elle se vautre dans la cendre ; s'ils ont un enfant mâle, qu'il devienne gardien de pourceaux. » — Quelquefois à ces vers les chanteurs ajoutaient : « Crèvent vos poules, vos vaches, et que toute votre fortune s'en aille à la malheure » (1).

Avec une pompe et une solennité toute particulière était surtout célébrée la fête de Pâques, dont des vestiges se sont transmis jusqu'à nos jours. A la fin du service divin, le prêtre, tenant en mains les saints Évangiles, se plaçait au milieu de l'église ; les fidèles, venant à la suite les uns des autres, baisaient le livre sacré et la main droite du prêtre, qui les baisait sur le front. Ensuite, celui qui avait le premier baisé les Évangiles se plaçait à la droite du prêtre, ainsi faisait le second, le troisième, etc., tout en donnant aussi le baiser de paix aux personnes déjà placées à côté du prêtre ; de manière que, ce jour là, toutes les personnes valides se tenaient rangées en lignes militaires, ayant leur curé en tête. Ces embrassades avaient lieu en échangeant les phrases usitées encore chez nous : « Christ est ressuscité. » — « Il est vraiment ressuscité. » Ce grand jour, étaient oubliés les dissentiments

(1) Πάδὰ ποῦ καλανδίσαμε,
Κακὰ μᾶς ἀπεράσουν.
Κακὰ νὰ 'πᾶν τὰ ἔχη τους
Καὶ τὰ ποδέλοιπά τους.
Ἂν ἔχουν θηλυκὸ παιδί,
'Σ τὴν στάκτη νὰ κυλιέται·
Κ'ἂν ἔχουν σερνικὸ παιδί,
Χοιροβοσκὸς νὰ γίνη.

Νὰ κοφήσουν ἡ ψοτταρίτσαι σου, ἡ γελαδίτσαι σου, καὶ ὅλη ἡ ἀρχοντιά σου νὰ πάῃ ἄστοχα !

et les haines entre les individus. Les femmes se mettaient également en rang, du côté gauche du prêtre, et s'embrassaient entre elles. Nous ajouterons en passant qu'aujourd'hui encore les Grecs de Cargèse, de même que les Grecs du Levant, considèrent les coups de fusil et les pétards tirés le jour de Pâques comme partie inhérente de la fête, et indispensables pour la célébrer dignement. Par contre, l'habitude des œufs rouges s'est presque entièrement perdue.

Sur le costume, depuis de longues années, on ne peut plus rien trouver de particulier chez les habitants de Cargèse : hommes, femmes et enfants s'habillent aujourd'hui comme les autres insulaires. J'ai entendu pourtant dire que, jusqu'au commencement de notre siècle, ils avaient gardé leur ancien costume. Voici quels étaient les principaux éléments de ce costume : un long bonnet rouge, qui, plus tard, fut remplacé par le chapeau corse à larges bords, une haute ceinture et des pantalons larges pour les hommes. Quant aux femmes, elles portaient une courte chemise, une robe simple et tombante, une large ceinture placée sous les seins, une jacquette en fourrure, et s'entouraient la tête d'une pièce d'étoffe assez épaisse.

VI

Il ne me convient pas de parler ici du clergé de Cargèse, bien que, jusqu'à ces dernières années, il ait eu aussi d'étranges vicissitudes. Ceux qui peuvent s'intéresser à ce sujet liront avec plaisir le chapitre sur le clergé de Cargèse, extrait de l'histoire de M. Phardys, et publié dans le « Parnassos. » Il me suffit de dire que d'après la convention passée entre les émigrants et la République de Gênes, ces Grecs devaient recon-

naître la suprématie religieuse du Pape. Cependant, pour les cérémonies du culte, ils étaient laissés libres de les célébrer suivant leur rite. En un mot, par un simple trait de plume, la cour de Rome transforma en Grecs unis ces Grecs orthodoxes, très attachés à leur foi, en profitant de leur situation malheureuse et désespérée. Il est très difficile, sinon impossible, de faire brusquement, subitement, d'un Grec orthodoxe un catholique romain; à plus forte raison de transformer toute une communauté grecque en fidèle sujette du Pape. La cour de Rome s'était de bonne heure convaincue de cette difficulté; c'est pourquoi, de tout temps, elle résolut d'accepter dans son giron des populations entières d'orthodoxes, à l'unique condition qu'elles reconnussent pour leur chef spirituel le pape. L'Église latine appelle ces Grecs des Grecs unis.

L'union est le premier pas fait pour latiniser ces communautés dissidentes : une fois saisies par la Propagande, avec le temps et insensiblement, elles reçoivent les dogmes, les cérémonies, les fêtes, la liturgie de Rome; et un beau jour elles se trouvent devenues latines. Cet essai a réussi déjà plus d'une fois en Orient. Quelque chose de semblable commence à se pratiquer pour la colonie grecque de Cargèse. Déjà la langue se trouve fortement menacée.

C'est pour parer à ces inconvénients que les plus louables efforts ont été tentés : le Dr Métaxas, sur les prières et les instances des principaux habitants de Cargèse, ou pour mieux dire de la population entière, et obéissant aux nobles impulsions de son cœur, trouva les ressources nécessaires pour fonder une école grecque, devant enseigner *uniquement* et *exclusivement* la langue grecque.

Il eut la main très heureuse en choisissant pour diriger cette école M. N. Phardys, qui a fait preuve d'autant de zèle intelligent et de patience, que de tact et d'abnégation, dans l'exercice de ses délicates fonc-

tions. Je suis heureux de rendre ici témoignage de ses habiles efforts pour faire aimer notre langue à une jeunesse grecque à qui sa langue maternelle est devenue étrangère, et de lui exprimer en même temps ma vive reconnaissance pour la bonne grâce et le grand empressement qu'il a mis à me procurer tous les éléments au moyen desquels j'ai pu écrire cette courte étude. Malheureusement, il est à craindre que cette école ne puisse pas survivre aux attaques et aux défiances dont elle est l'objet. Si cette crainte se réalisait, ce serait un véritable malheur : sans avoir pleinement répondu aux légitimes espérances de ses fondateurs, l'école de M. Phardys a déjà donné des résultats importants. La leçon dure environ une heure et demie, et il y a six leçons par semaine, soit trois consacrées aux garçons et trois aux filles. Mais ce cours étant seulement *toléré* par le gouvernement, et facultatif, les garçons principalement trouvent mille prétextes pour manquer la classe. De plus, ces enfants, outre les leçons de l'école communale, qu'ils sont tenus de suivre plus ou moins régulièrement, doivent aussi, pour la plupart, assister aux leçons d'un autre professeur de grec officiellement entretenu par le gouvernement français ; enfin, ne fréquentant l'école que jusqu'à l'âge de quatorze ans, le profit qu'ils en peuvent tirer dans les conditions présentes me paraît bien mince. Déjà, avant même l'âge de quatorze ans, les jeunes garçons sont employés à divers travaux des champs, et peuvent rendre maints petits services à leurs parents. Pour différentes raisons, ils fréquentent donc très irrégulièrement la classe faite par M. Phardys, et la conséquence forcée est que leurs progrès laissent à désirer. Quant au cours des jeunes filles, qui sont assez généralement assidues aux leçons, elles m'ont très agréablement étonné par leurs progrès et leur intelligence. Il est en effet difficile de croire (je parle naturellement de la classe supérieure) que de jeunes

filles n'ayant pour ainsi dire aucune notion préalable du grec soient parvenues en si peu de temps à faire de tels progrès et à acquérir tant de connaissances variées en travaillant si peu. J'ai rapporté en somme le plus agréable souvenir de mon court séjour à Cargèse, et je n'oublierai jamais l'émotion profonde que j'ai éprouvée quand j'ai entendu, à l'improviste, entonnées avec beaucoup de goût et de sentiment par un chœur de jeunes filles, plusieurs strophes de l'hymne immortel de Solomos à la Liberté. M. Phardys, pour rendre sa leçon plus attrayante, sait habilement la varier, et de temps en temps, après un dialogue ou la traduction d'une fable, il leur explique clairement d'abord, avec les commentaires nécessaires, et leur apprend ensuite certains de nos chants populaires et nationaux que les jeunes filles chantent entre deux leçons différentes.

Maintenant, quel sera le sort de cette intéressante école ? Est-elle destinée à une ruine prochaine et irrémédiable ? Je n'ose point me prononcer. Mais le danger est imminent et me paraît réclamer un prompt remède.

En finissant cet exposé, qui n'a d'autre mérite que d'être vrai et scrupuleusement fidèle, je répèterai les conclusions de mon dernier entretien avec M. Phardys, qui croit avec moi :

1° Qu'il existe à Cargèse un élément grec, conservant encore et malgré tout de nombreuses marques de son origine hellénique ;

2° Que ces restes de vie grecque risquent de se perdre complètement au bout de deux générations, sinon plus tôt ;

3° Qu'il est de l'intérêt de la France de conserver l'usage de la langue maternelle de ces Grecs qui se sont toujours distingués par leur amour et leur dévouement pour la patrie adoptive ;

4° Que si les généreux patriotes qui, jusqu'à ce jour, ont gracieusement fourni le traitement de la personne chargée d'enseigner à cette école, venaient à

changer d'opinion, il serait assez facile, parmi la colonie grecque de Marseille ou ailleurs, de trouver la somme nécessaire ;

5° Que si l'on ne prend pas au plus tôt des mesures pour la conservation de la langue grecque à Cargèse, tout effort, tenté plus tard pour la faire renaître, sera vain et inutile. On ne ressuscite point ce qui est bien mort.

E. A. Vlasto.

Marseille, février 1887.

TIMBRES AMPHORIQUES

D'ÉGYPTE

PAR M. PAUL GIRARD

Je dois à l'obligeance de Daninos Pacha, directeur de la *Daïra Sanieh* à Alexandrie, la communication de quelques anses d'amphores provenant des environs de cette ville et qu'on trouvera décrites ci-après. On sait l'intérêt que présentent les monuments de cette classe. Par les inscriptions qu'on y voit imprimées, par les attributs et les symboles qui accompagnent ces inscriptions, ils fournissent de précieux renseignements sur l'histoire et le commerce des Grecs. Les noms qu'on y déchiffre sont souvent, en effet, des noms de magistrats éponymes ; parmi les attributs qui y sont figurés, les uns ont une signification religieuse, d'autres font allusion à l'activité commerciale des cités où ont été fabriquées les amphores, etc. Les timbres amphoriques, destinés à garantir la contenance légale des vases qui les portaient, forment donc une intéressante série épigraphique, qui mérite une place à part à côté des inscriptions sur marbre.

Le nombre de ces timbres est aujourd'hui considérable : il n'est guère de contrée du monde antique où l'on n'en ait découvert. La fabrication des amphores

commerciales était pourtant une industrie réservée presque uniquement à trois villes, Thasos, Rhodes et Cnide. Les amphores thasiennes et les rhodiennes servaient à transporter dans tous les ports de l'antiquité les vins de Rhodes et de Thasos, dont la réputation est venue jusqu'à nous. Quant à Cnide, qui ne produisait pas de vins, c'était sans doute un vaste entrepôt où s'emmagasinaient les vins d'Asie Mineure et ceux des îles, pour se répandre ensuite sur les divers marchés de l'Europe et de l'Afrique.

Les cachets amphoriques ont été l'objet de nombreuses études, dont la plus importante est celle de M. Dumont, qui a pour titre : *Inscriptions céramiques de Grèce* (1). C'est à ce livre que je renvoie ceux qui voudraient approfondir les questions multiples que soulève cette curieuse série de monuments (2). — Parmi les inscriptions dont je donne ici la transcription en caractères ordinaires, trois seulement sont imprimées sur des anses d'amphores cnidiennes; les autres se lisent sur des anses de Rhodes (3). La distinction est facile à faire : l'anse de Cnide est d'une terre beaucoup plus grossière que celle de Rhodes; la fabrication en est moins soignée, la forme moins régulière. L'anse de Rhodes, au contraire, est faite d'une pâte fine et légère qu'on reconnaît du premier coup, quand une première fois on l'a examinée de près. Ce qui la caractérise surtout, c'est qu'il est visible que ses deux branches, celle qui tenait au col du vase et celle qui en re-

(1) *Archives des missions scientifiques*, 2me série, t. VI, 1871.

(2) M. Dumont, pp. 34 sqq., donne la liste des travaux publiés avant lui sur le même sujet. V. aussi les renseignements bibliographiques fournis par S. Reinach, *Traité d'épigraphie grecque*. p 454, note 1, et par E. Pottier et S. Reinach, *La nécropole de Myrina*, t. I, p. 223, note 3.

(3) Déjà Stoddart faisait remarquer, il y a quarante ans, qu'à Alexandrie, on recueillait en moyenne quinze anses de Rhodes pour une de Cnide.

joignait la panse, se rencontraient à angle droit. Ni à Cnide, ni à Thasos, cette particularité ne se retrouve.

Anses de Rhodes. — Les cachets rhodiens sont tantôt quadrangulaires, tantôt ronds. Dans le second cas, l'inscription est tracée sur le pourtour du cachet. Les mots *légende circulaire* serviront à désigner les inscriptions de cette catégorie.

Les quatre cachets dont la description suit portent chacun un nom propre au nominatif.

Δαμοκράτευς. Légende circulaire. Au centre, une rose.	Δαμμκράτευς (*sic*). Légende circulaire. Même attribut.

Dans l'une et l'autre inscription, les lettres sont petites et très soignées. La répétition du μ sur le second cachet s'explique par l'emploi des caractères mobiles. Cf., pour le nom, Dumont, p. 88, n°s 85 et 86.

Διοκλείας. Cf. Dumont, p. 89, n° 93.	Ἱπποκράτευς. Légende circulaire. Rose. Cf. Dumont, p. 97, n° 156.

Sur les six cachets suivants on lit un nom propre au génitif.

Ἀντιμάχου. Caducée. Cf. Dumont, p. 81, n° 37.	Ἑρμία.
Ἡφαιστί- ωνος. Caducée.	Ἰσιδώρου. Attribut difficile à déterminer.
Μόσχου.	Autre cachet identique.

Voici maintenant cinq noms propres au génitif pré-

cédés de ἐπί, et qui sont vraisemblablement des noms de magistrats éponymes.

Ἐπὶ Ἀρχίνου.

Ἐπ]ὶ Ἀρι[στοφά-
νευς Θεσ-
μοφορίου.
Cf. Dumont, p. 85, nos 64-69.

Le mot Θεσμοφόριος désigne un mois rhodien.

Ἐπὶ Ξενο-
φάντου
Καρνείου.
Cf. Dumont, p. 104, nos 210-211.

Ἐπὶ Πολυαράτου Πανάμου.
Légende circulaire. Rose.

Ἐπὶ Ἱέρων[ος
Ἀρτ[α]μιτίου.
Cf. Dumont, p. 97, no 155.

Καρνεῖος, Πάναμος, Ἀρταμίτιος, trois noms de mois rhodiens.

Enfin, des deux timbres suivants, l'un reproduit le nom d'un prêtre éponyme du Soleil, l'autre est particulièrement intéressant, parce qu'au lieu d'un prêtre ou d'un magistrat éponyme, c'est la cité elle-même qui y est nommée :

Ἐπὶ ἱερέως
Ἀναξάνδρου.
.... ιου.
Cf. Dumont, p. 81, no 32.

Πόλιος
Ἀρταμιτίου.

Anses de Cnide. — Les timbres de Cnide sont de formes beaucoup plus variées que ceux de Rhodes. Les deux suivants sont rectangulaires :

Εὐβού-
λου.
Dauphin.

Νικ-
ανδ.
Ce nom est abrégé.

Sur un troisième cachet, de forme circulaire, on distingue :

Ἐπὶ Φιλ.
Trident.
Εὐβου

L'inscription est complète, mais les noms qu'on y déchiffre sont écrits en abrégé.

DEUX CONTRATS GRECS DU LOUVRE

PROVENANT DU FAIOUM

PAR M. E. REVILLOUT

A M. PAUL GIRARD

Secrétaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques.

MONSIEUR,

Vous avez eu l'obligeance de me demander un article pour votre savant *Annuaire*. Je tiens, puisque j'ai accepté, à accomplir ma promesse. Malheureusement, je n'ai que peu de temps à moi, étant sur le point de partir pour la campagne.

Il avait d'abord été question entre nous d'un reçu grec sur ostracon récemment donné par Daninos Pacha au Musée égyptien du Louvre (1). Mais ce sujet m'a paru peu intéressant et trop vulgaire depuis les beaux travaux de l'éditeur du *Corpus,* de MM. Niebuhr, Brunet de Presle, Froener, Birch et surtout de notre ami Wilcken (de Berlin) qui prépare un grand recueil de ces sortes de textes. J'aime donc mieux vous parler, en général, de ces papyrus dont les sujets sont si va-

(1) Le n° 8223 actuel.

riés. Bornons-nous, pour le moment, à quelques observations sur deux cautions judiciaires de notre Musée égyptien du Louvre que vient de publier, dans ma *Revue égyptologique* (1), un très estimable savant, M. Wessely (de Vienne).

Mais il importe d'abord de reproduire son texte et son commentaire du premier de ces actes :

« Papyrus du Louvre 6469, haut. 29cm, larg. 16cm.

επ αρ/
τω αγιωτα[τω πρεσβυτερω ? και γρ]αμματει και επι
στατη της αρσινοιτων πολεως αυρη[λιος υιος
καινου και δαμιανος υιος αβρααμιου και μηνας
υιος νει[λου κ]αι απολλως υιος αμαιο^{υ} απο κωμης
φιλοξενο^{υ} του αρσινοιτου νομου χς ομολογουμεν
εξ αλληλεγγυης εκουσια γνωμη εγγυασθαι και
αναδεδεχθαι παρα τη υμετερα αγιωσυνη αυρηλ
ιον αμμωνα υιον ασαγωνος απο της αυτης
κωμης ον και εγγυωμεθα ετοιμως ημας
εχειν παρασκευασαι αυτον φιλισθηναι τη
αυ]του γαμετη μαρια και θαλπειν αυτην ως αξι
ο[ν εστι]ν των ελευθερων γυναικων.... απεντευθεν
εφανης ? ει δε μη τουτο ποιησομεν αναγκην ημας ειναι
π[αρ]αγαγειν και παραδουναι εν τω υμετερω πλατη^{ω}
... εν και ημεις τουτον παρειληφαμεν ει δε μη τουτον
παραδωσομεν ὡς (*sic*) ειρηται επιζητουμενω σοι

(1) Tome V, nº I-II, p. 66 : « Lettre à M. E. Revillout sur les contrats grecs du Louvre provenant du Faioum. » (Suite.)

18 χρ]η τας απολογιας υπερ αυτου ποιησασθαι αυτη περι
19 παν]των των επιζητουμενων προς ημας παρ αυτης
20 οσα αυτου κυρια η εγγυη και επερρωμ) ,
21 ιωαννης υιος του μακαριο(υ) καλου μαρτυρω τηδε τη
22 εγγυη [ως προκ/] γεωργιος γραμμ) υιος μηνα μαρτυρω τηδε τη
23 εγ]γυη ως π[ροκειτ]αι

† di emu kal..... † δι εμο(γ) καλ..... ιο(υ) †

« ... écrit en Arsinoé. Au très saint prêtre, écrivain » et maire de la ville d'Arsinoé, dit son salut Aurélius, » fils de Caïn, et Damianos, fils d'Abrahamios et Ménas, fils de Neilos, et Apollo, fils d'Amaios, natifs » du village de Philoxène, situé dans le district d'Arsinoé. Nous reconnaissons en garantissant l'un pour » l'autre de garantir et de répondre à Votre sainteté » d'Aurélius Ammon, fils d'Asagon, natif du même » village; nous garantissons aussi que nous sommes » prêts de faire qu'il devienne ami de son épouse Marie et qu'il l'aime comme il faut aimer les femmes » nobles...... Si nous ne faisons pas cela, il nous le » faut apporter et le présenter à Vous dans Votre rue » dans un tel état dans lequel nous l'avons reçu. Et si » nous ne le rendons pas ainsi, comme nous l'avons » dit, il nous faut répondre, quand Vous le voudrez, » de toutes les choses lui appartenant, desquelles son » épouse nous fait responsables. Moi Jean, fils de feu » mon père Kalou, je suis témoin de ce cautionnement » tel qu'il est. Moi Georges l'écrivain, fils de Ménas, » je suis content de ce cautionnement tel qu'il est. » Ecrit par moi Kal.... »

— « Le sujet de notre contrat est très bizarre.

« φιλιοῦν est l'expression plus récente au lieu de φι- « λοῦν; φιλιοθηναι est donc écrit pour φιλιωθῆναι.

« Παρὰ τῇ ὑμετέρᾳ ἁγιωσύνῃ est dit erronément pour

« παρὰ τῆς ὑμετέρας ἁγιωσύνης. Le mot πλατη^ω ou ηλατη^ω
« est difficile à expliquer; mais je crois qu'il faut lire
« πλατείῳ dit pour πλατείᾳ.

« La même formule du cautionnement se trouve
« aussi dans le très grand papyrus de Vienne de l'an
« 487 : ὁμολογῶ ἑκουσίᾳ γνώμῃ ἐπομνύμενος θεὸν παντοκράτορα
« καὶ τὴ[ν] εὐσέβειαν καὶ νίκην τῆς καλλινίκου καὶ ἀτανάθο[υ
« κορυ]φῆς ἐγγυᾶσθαι καὶ ἀναδεδέχθαι κινδύνῳ ἐμῷ καὶ τῆς ἐμῆς
« ὑποστάσεως τὸν εἰρημένον Πέτρον, « je reconnais volon-
« tairement en jurant par Dieu le Tout-puissant et par
« la sainteté et la victoire du trône éternel et toujours
« victorieux de garantir pour Pétros. »

Je commencerai par de rapides remarques sur le texte lui-même.

A la ligne 13, il n'y a aucune lacune dans l'original entre γυναικων et απεντευθεν qui se suivent immédiatement; mais après le dernier mot transcrit par Wessely, on voit encore la trace de lettres.

Au commencement de la ligne 14, le mot εφανης me semble plus que douteux. Malheureusement le papyrus est très effacé en cet endroit et je n'ai pu rétablir la véritable lecture.

A la ligne 15 *in fine*, M. Wessely lit πλατη^ω, mot qui l'étonne lui-même et cela à d'autant plus juste titre que l'ω qui surmonte les dernières lettres est très visible et écarte absolument la restitution πλατειᾳ. Dans les papyrus gréco-égyptiens de toute époque, la lettre inscrite en haut, en cas d'abréviation, est une excellente *mater lectionis* pour nous faire restituer la fin du mot. Quant à moi, je lis ici πλετορ^ω. Cette déformation de πραιτωριον est très fréquente dans les papyrus coptes et grecs d'Égypte. Elle se comprenait d'autant mieux qu'à l'époque en question, dans le Faioum, et spécialement dans cette ville d'Arsinoé d'où viennent nos documents, le dialecte copte en usage confondait le ρ et le λ, comme dans ce qu'on est convenu d'appeler le

basmurique. Le mot « prétoire » qu'on employait pour « tribunal » dans les papyrus gréco-coptes, convient ici parfaitement, car cette caution, comme la suivante, est une caution judiciaire, ainsi que le prouvent les premières lignes dans lesquelles on s'adresse au *praeses* ou magistrat d'Arsinoé.

A la ligne 17 *in fine*, il n'y a pas επιζητουμενω σοι, mais επιζητουμενον ημας.

Au commencement de la ligne 19, les mots οσα αυτω ne sont pas visibles.

Cela dit, venons-en à l'interprétation de notre document que M. Wessely me paraît avoir mal compris. Voici comment je le traduirais :

« . . . . écrit à Arsinoé. — Au très saint prêtre (?) « grammate et épistate de la ville des Arsinoites — « Aurélius, fils de Caïn, et Damien, fils d'Abraham, « et Ménas, fils de Neilos, et Apollon, fils d'Armaïs — « du bourg de Philoxène, nome d'Arsinoé — salut. — « Nous confessons, par garantie solidaire et volontai- « rement, devoir garantir et produire à votre sainteté « Aurélius Ammon, fils d'Asagon, du même bourg, « lequel nous garantissons être prêts à disposer à se « réconcilier avec son épouse Marie et à l'entretenir, « comme il convient aux femmes libres de ces parages. « Si nous ne faisons pas cela, nous serons obligés à « l'amener et à le livrer en votre tribunal (où) nous l'a- « vons reçu (1). Si nous ne le livrons pas aussitôt de- « mandé, comme il a été dit, il nous faudra faire à elle « pour lui satisfaction en toutes choses qui nous se- « ront demandées par elle, (telles) qu'il les ferait.

« Cette garantie est souveraine et solide (2). »

Suivent les souscriptions.

(1) Cette phrase prouve que la caution judiciaire était donnée, comme en Angleterre, pour éviter la prison à la personne en question. Voir aussi la caution judiciaire suivante.

(2) C'est l'équivalent des formules des actes coptes de même époque :

Passons maintenant au papyrus 7022 du Louvre, ainsi transcrit, traduit et commenté par M. Wessely :

« Haut. 37^{cm}, larg. 8^{cm}.

1 † εν ονοματι του κυρ[ιου και δεσπ^{ο} ιησου
2 χριστου του θεο^{υ} και σωτηρ[ος...
3 ημων της αγιας θεοτοκ[ου και αειπαρθενου μαριας
4 και παντων των αγιων ετους διο[κλη^{τ}.... ιν ς επ αρ
5 φλ ς μαρουσιτη ενδοξοτ[ατω.. υιω του της
6 ενδοξου μνημης μηνα γεν[ομ ς (1) επιστατου ?
7 ταυτης της αρσι[νοιτων πολεως
8 πουσι μυλοκοπος απο τη[ς αυτης...
9 πολεως απο αμφοδο^{υ} τ[αμιων χ ς
10 ομολογω εκουσια γνωμη [εγγυασθαι
11 και αναδεδεχθαι παρα της υμε[τερας ενδοξοτητος
12 αυρηλιον βικτωρα.....
13 απο τησδε της πολεως ω[στε
14 απελθειν.....

ⲡⲉⲓⲥⲩⲅⲅⲣⲁⲫⲟⲛ ⲉϥⲟⲣϫ ⲉϥⲟ ⲛϫⲟⲉⲓⲥ ϩⲙ ⲙⲁ ⲛⲓⲙ ⲉⲩⲛⲁⲉⲙⲫⲁⲛⲓⲍⲉ ⲙⲙⲟϥ « Cet acte est solide et souverain dans tout lieu où on le montrera, » ou bien ⲁⲓⲥⲙⲛ ⲧⲓⲁⲓⲁⲑⲏⲕⲏ ϩⲛ ⲧⲁϭⲓϫ ⲙⲙⲓⲛ ⲙⲙⲟⲓ ⲥⲟⲣϫ ⲁⲩⲱ ⲥⲟ ⲛϫⲟⲉⲓⲥ ϩⲙ ⲙⲁ ⲛⲓⲙ ⲉⲩⲛⲁⲛⲧⲥ ⲉⲃⲟⲗ ⲙⲙⲁⲩ « J'ai établi ce testament de ma main, solide et souverain en tout lieu où on l'apportera », etc., etc. Le mot ϫⲟⲉⲓⲥ répond exactement à *κυρια*.

(1) Je ne vois pas trace sur le texte de ce mot : *γενομς* et je crois aussi qu'il faut rétablir dans la lacune le datif *επιστατη* comme dans le papyrus précédent au lieu du génitif *επιστατου*. C'est, en effet, à l'épistate et non à son fils qu'on s'adresse.

15 με... την...

16 αυτον εως νεομη[νιας τ]ου επειφ[ι μηνος

17 τελει της [παρ]ουσης δ[ε]κατης ιν) εμ

18 προθεσμως μη τουτον...

19 ωστε με παραδουναι υμιν...

20 και παρελαβον ειδε μη ποιη[σω αναγκη

21 δουναι υμιν επιχρεωστουμ)...

22 κυρια η εγγυη) επερωμ)

23 καλος δαμιανου μαρτηρω τηδε [τη εγγυη ως προκ/

24 σερ]γιος υιος του μακαριου ιουστου μαρ[τυρω τηδε τη εγ

25 γυη ως προκ//

« Au nom de notre Seigneur Jésus-Christ, notre » Dieu et Sauveur, et de la sainte vierge Marie, mère » de Dieu et de tous les saints, an de Dioclétien...

« A Flavius Marousitès le très illustre fils de feu » son illustre père Ménas (maire) de cette ville d'Arsi- » noé dit son salut Pousi, réparateur des meules, natif » de la ville d'Arsinoé de la rue des trésoriers. Je re- » connais de garantir et de répondre à Votre illustre » altesse d'Aurélius Victor, natif de cette même ville » d'Arsinoé (qu'il arrive à un tel lieu) jusqu'au 1er Epi- » phi à la fin de la présente 10e indiction à son terme; » je le Vous rendrai comme je le reçus ; si je ne le fais » pas ainsi, il me faut donner une telle somme d'argent » formant une nouvelle dette de moi. Cette garantie est » légale et authentique; moi Kalos, fils de mon père » Damianos, je suis témoin de cette garantie telle » qu'elle est. Moi Sergius, fils de feu mon père Justus, » je suis témoin de cette garantie telle qu'elle est. »

« Après l'invasion des Arabes, il y avait donc peu « de sûreté en Égypte et tous les chemins étaient in-

« festés; outre cela, l'inondation du Nil présentait de « grandes irrégularités et toute l'Égypte était en mou- « vement. Nous trouvons dans ce contrat la fin de l'in- « diction fixée par le mois d'Epiphi au lieu du mois de « Payni ; c'est pour cela que Pousi s'engage de donner « sauf-conduit à Aurélius Victor, de l'accompagner « pendant l'aller et le retour et de le garder. Mais ce « même Pousi nous est un exemple de la misère de « l'Égypte dans le VII[e] siècle; s'il lui faut payer une « somme à Marousitès, il ne la peut payer autrement « que — en multipliant ses anciennes dettes. »

Comme toutes les lignes sont incomplètes, nous n'entrerons pas ici, en ce moment, dans la discussion détaillée du texte et de sa traduction, sur lesquels il y aurait pourtant beaucoup à dire.

Le seul mot qui (en dehors des formules générales de toutes les cautions *sistendi causa)* indique un peu l'espèce juridique particulière, est le mot απελθειν. C'est ce qui a donné à M. Wessely l'idée de voir dans cet acte un sauf-conduit, d'autant plus qu'on fixait une date (le 1[er] épiphi de la 10[e] indiction).

Mais, en réalité, telle n'est pas la signification de notre document. Il ne se réfère pas plus à un sauf-conduit que le papyrus précédent à des proxénètes. La comparaison de divers contrats babyloniens, dont quelques-uns ont été déjà publiés et commentés par mon frère et par moi, l'année dernière, dans notre volume sur « les obligations en droit égyptien comparé aux autres droits de l'antiquité » nous permettra de comprendre facilement les textes grecs reproduits ci-dessus ; on verra qu'ils ne sont pas du tout « aussi bizarres » que le pense M. Wessely. Citons, par exemple, la tablette n° 3 de M. Strassmayer traduite par nous p. 488-489 de notre volume :

« Le 20 du mois de Tébit Samailu, fils de Ne- « boahiddin, produira Nebonazir, fils de Musezib, et

« dans la ville nommée Hussitav de Néboimmie, il le li-
« vrera à Sulai, fils de Sumaiukin. Si Sulai ne réclame
« pas, il le donnera à Kinziru. S'il ne le fait pas être
« là, tout ce qui est dû d'après la créance de Sulaï sur
« Nebonazir, Samailu le donnera.

« Ville du dieu Satrape, le 28 d'arah samna de l'an XI
« de Nabuchodonosor roi de Babylone. »

Ici également il est question d'une date. C'est le 20 du mois de Tébit de l'année courante que la caution doit produire et livrer celui qu'elle cautionne ou autrement payer sa dette. C'est exactement la même chose que nous avions dans notre contrat grec 7022, et c'est encore, nous l'avons vu, ce que nous avons dans le contrat 6469 par lequel les cautions du mari s'engagent très expressément à payer à la femme tout ce qu'elle a à en réclamer s'ils ne produisent pas et ne livrent pas ledit mari. Il n'y a qu'une seule différence sous ce rapport entre les deux actes, c'est que dans le n° 7022 le taux même de la créance paraît avoir été spécifié, tandis que dans le n° 6469 les cautions solidaires du mari ne peuvent spécifier les reprises de la femme et les acceptent telles qu'elles sont.

Ajoutons du reste que ce genre de cautions *sistendi* était déjà très fréquent en droit babylonien.

Nous citerons particulièrement le n° 179 de la collection de copies de M. Strassmaier, traduit dans notre volume sur les obligations, p. 484, et le n° 3 de la planche LXVII du British Museum, publié également par nous ; dans ce dernier acte, une femme, se portant garante de son mari envers son beau-frère, s'engage à le produire et à le remettre à celui-ci au moment voulu.

A côté de ces cautions *sistendi* se trouvaient en droit babylonien les engagements personnels de ceux qui promettent de comparaître eux-mêmes à un jour donné, faute de quoi ils auront à payer le montant de la réclamation de leurs adversaires. Par exemple, dans le n° 102 des textes publiés par le congrès de Vienne, un

nommé Satrapu suma iddin, fils de Marduka, s'oblige à comparaître (1) le 15 du mois de Sivan de l'an 3 de Nabonid, en présence de juges sacerdotaux du temple d'Esaggil, et à y présenter l'acte par lui invoqué pour se défendre contre la demande d'une femme qui lui intente un procès : s'il ne le fait pas, il devra lui remettre, sans autre discussion, l'esclave qu'elle lui réclame.

Dans d'autres tablettes, ce n'est point un contrat que doit produire celui qui prend ainsi l'engagement de fournir des preuves à un jour donné : ce sont des témoins. Tel est le cas pour le n° 26 du congrès de Vienne, dans lequel un nommé Samas suma iukin, ayant acheté une propriété de son frère Bel iddina, promet de prouver le 6 ulul de la première année de Nabonid, par le témoignage d'un nommé Neboahi iddin qu'il fera comparaître à cet effet devant le portique du temple de Samas, que cet individu a reçu pour le compte du vendeur, en qualité de gérant d'affaires, divers à-compte sur le prix de cette vente. Il s'engage à payer le reste, mais cette fois en la présence du frère en question.

De même dans le contrat 125 du congrès de Leide, de l'an 3 de Nabuchodonosor, traduit dans notre volume sur les *obligations*, p. 371, on lit :

« Le 5 du mois de Kiselew, Sargina produira ses té-
« moins de la ville de Pikoudou et par rapport à Iddin
« ilu établira que Iddin ilu a parlé ainsi à Sargina :

(1) Dans un acte égyptien du règne d'Evergète II que j'ai publié dans ma *Nouvelle chrestomathie démotique*, on lit, p. 16 et suiv., un engagement analogue de comparution. Tous les héritiers d'un même père doivent assister ensemble au partage des liturgies de celui-ci, à un jour non encore fixé, et cela sous des peines assez graves : « Le jour du partage de nos liturgies que nous ferons (fixerons), que « nous jettions le sort sur elles selon l'adjuration du dieu, sans que « Osoroer (le frère aîné) puisse choisir sa part dans les liturgies. Cha- « cun de nous, s'il recule pour ne pas faire selon toutes les paroles « écrites ci-dessus, donnera 20 talents au temple de Pamont et 10 au- « tres talents pour les sacrifices du roi et de la reine. On l'obligera à « se conformer en outre aux paroles écrites ci-dessus. »

« — Tu ne disputeras pas avec moi sur l'affaire de ton « esclave qui fut tué. Moi je te ferai recevoir (je te « paierai le prix de) la vie de ton esclave. — S'il établit « cela, Iddin ilu donnera à Sargina une mine, prix de « son esclave. S'il ne l'établit pas.... » (mot effacé)

Quelquefois le jour restait encore vague (1). C'est ce que nous voyons dans le n° 159 de Leide, de l'an 40 de Nabuchodonosor, traduit par nous page 68 :

« Le jour où (2) Nebo gamil produira ses témoins « et par rapport à Aiahha, fils de Sanla, établira la « preuve que Nabonid a donné deux mines et demie « d'argent à Aiahha et à Baruh, on fera un acte d'éta-

(1) Il en est de même, p. 18 de ma *Nouvelle chrestomathie démotique*, en ce qui concerne des voisins appelés en témoignage à un règlement : « Notre jour de compte (ou de règlement), nos voisins « écrits plus haut, prenons-les à la maison pour écrire entre nous qua- « tre. Prenons-les ! L'homme de nous quatre qui reculera pour ne pas « venir donnera 5 talents à la banque de Pamont et 5 talents pour les « sacrifices du roi et de la reine. On l'obligera à faire en outre selon « toute parole écrite ci-dessus. »

(2) Nous avons en démotique beaucoup de contrats débutant par les mots : « le jour où ». Je citerai un acte de dépôt publié par moi dans le Babylonian Record et par lequel celui chez lequel le dépôt est fait promet de le livrer le jour où on le lui réclamera et entre les mains de quiconque lui apportera le présent ostracon. En babylonien aussi bien des tablettes commençant par « le jour où » ne sont ni des cautions *sistendi*, ni des engagements pour produire un contrat ou des témoins, mais sont de simples obligations *faciendi*, comme la tessère démotique citée plus haut. Nous avons publié, mon frère et moi, plusieurs documents de ce genre dans notre volume sur les obligations (p. 468 et passim), entre autres le n° 151 du congrès de Leide ainsi conçu : « Le jour où Neboapaluzur, esclave de Ina Esaggil suma epus, « élèvera la voix à la face d'Ubar, fils de Zambubu, ce jour, deux sixièmes d'épha (douze ka) de blé, sa redevance, à Ina Esaggil suma epus « celui-ci (Ubar) donnera. — Babylone, le 6 Tébit de l'an 28 de Nabu- « chodonosor. roi de Babylone. » Mentionnons encore le n° *146 de* « Leide dont la première phrase est : « Le jour où Nébokim viendra « et de l'acte d'établissement de compte fait avec Ardubel l'argent qu'il « a à réclamer sur Ardubel réclamera, cet argent et son intérêt Ardu- « bel donnera. »

« blissement de compte avec Nabonid pour tout ce qui
« touche la part, etc.

« Si les témoins n'établissent pas cela, tout ce que
« Nabonid a eu de l'un d'eux il le livrera et le rendra à
« Aiahha. »

Dans nos actes grecs, les expressions αναδεδεχθαι et παραδουναι sont à comparer avec les termes juridiques latins *exhibere et praestare* usités dans un cas semblable. Les unes et les autres rappellent tout à fait les expressions babyloniennes *ibakamma inamdin,* mot à mot : « il amènera et donnera. » C'est la formule toujours employée par la caution qui prend l'engagement de faire comparaître une des parties à un jour donné, de la mettre pleinement à la disposition de l'autre, pour le procès à soutenir. Quand il s'agit, au contraire, de témoins à faire comparaître sans qu'ils soient personnellement en cause, on emploie bien encore la première de ces expressions, le verbe *abaku* « amener », mais, bien entendu, on ne promet pas de les livrer, de les *donner* à l'adversaire.

Cette excursion en droit babylonien nous a paru nécessaire pour montrer quel était le sens juridique qu'il fallait attribuer au mot παραδουναι dans nos deux papyrus du Louvre.

Veuillez agréer, etc.

Eugène Revillout.

CATALOGUE

DE

PUBLICATIONS RELATIVES AUX ÉTUDES GRECQUES

(1886-87)

DRESSÉ PAR LE BIBLIOTHÉCAIRE DE L'ASSOCIATION (1)

I. PÉRIODIQUES (2).

ACADÉMIE des sciences morales et politiques. Séances et travaux, t. 125; 1er semestre 1886.

Ch. Huit, Le Philèbe de Platon.

— T. 126, 2e semestre 1886 :

Ch. Waddington, De l'Authenticité des écrits de Platon.

— T. 127, 1er semestre 1887 :

Ch. Lévêque, La vie socratique et la vie cynique. — *Barthélemy Saint-Hilaire,* Mémoire sur le traité de la génération d'Aristote (suite et fin).

ANNUAIRE de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France. 20e année, 1886.

(1) Voir, comme complément de ce catalogue, la liste d'ouvrages insérée dans la partie administrative, le *Polybiblion*, la *Revue critique*, le *Bulletin critique*, la *Revue de Philologie (Revue des Revues)*, la *Bibliotheca classica philologica* de Calvary, les Bulletins bibliographiques des Revues d'Athènes Ἑστία et *Bulletin de la Société historico-ethnologique de la Grèce*.

Les auteurs et les éditeurs de toutes publications relatives à la Grèce ancienne et moderne sont invités à faire connaître à la Société l'existence de ces publications. Cet avis aura pour conséquence la mention assurée de l'ouvrage ou de l'article dans le présent catalogue. — Lorsque la date de la publication mentionnée dans les sections II à IX n'est pas indiquée, le millésime est 1886. *C.-E. R.*

(2) Les articles non mentionnés dans cette section doivent être recherchés, d'après la matière traitée, dans les sections auxquelles ils appartiennent.

A. Mézières, Voyage dans le Péloponèse (1850). Deuxième partie : Cynurie, Laconie, Messénie. — *Ch. Huit*, Platon et Xénophon. — *Queux de Saint-Hilaire* (M[is] de), Lettre inédite de Coray à Chardon de la Rochette. — *Id.*, Lettre inédite de Coray à Koumas. — *Paul Tannery*, Le traité de Manuel Moschopoulos sur les carrés magiques, texte grec et traduction. — *E.-J. Bourquin*, Essai sur la correspondance de Flavius Philostrate. — *Am. Hauvette*, Sur un passage d'Athénée relatif à certaines attributions religieuses de l'archonte-roi. — *Robert de Tascher*, Le procès des Hermocopides. — *P. Monceaux*, Inscriptions grecques inédites. — *H. Omont*, Catalogue de manuscrits grecs copiés à Paris au XVI[e] siècle par Constantin Palæocappa. — *H. Weil*, La fable de Prométhée dans Eschyle. — *R. Dareste*, La loi de Gortyne, texte, traduction et commentaire. — Catalogue des livres provenant de la Bibliothèque de M. G. d'Eichthal. — Catalogue de publications relatives aux études grecques (1885-86), dressé par le bibliothécaire de l'Association.

ARCHIVES des missions scientifiques et littéraires, 3[e] série, t. XIII, 1887.

Th. Homolle, Rapport sur une mission archéologique dans l'île de Délos. — *Pierre Batiffol*, Rapport sur les manuscrits de Bérat d'Albanie et le *Codex purpureus* Φ (reproduction du texte de S. Mathieu et de S. Marc). — *André Berthelot*, Rapport sur les manuscrits alchimiques de Rome.

ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN (l'), bi mensuel, 5[e] année, 1886.

Quelques observations sur la syntaxe grecque de M. Chassang, p. 113-115. — La Fontaine savait-il le grec? p. 286-288 et 302-304.

INSTRUCTION PUBLIQUE (l'), Revue des lettres, sciences et arts (hebdomadaire), 15[e] année, 1886.

C. Huit, le Protagoras de Platon, p. 2, 34, 66, 122, 146, 270. — *A. Croiset*, Conférences sur le livre VI de Thucydide, p. 11, 22, 42, 104, 119, 138, 152, 164, 180, 197, 217, 280. — *Id.*, les philosophes grecs, sommaire d'un cours professé à la Sorbonne, p. 20, 57, 84, 178, 194, 228, 245, 288, 338, 382, 400, 431, 447. 465, 483, 497, 515, 526, 547, 563. — *A. Bergaigne*, Apollonius Dyscole, p. 98. — *Le Bidois*, Le Thucydide de A. Croiset, p. 477. — *C. Huit*, le Phédon, p. 494, 510, 576. — *A. Croiset*, les dialogues de Platon, p. 597.

ΠΑΡΝΑΣΣΟΣ (Reprise de la publication), t. 10, septembre 1886 (1).

Ath. Petridis, Sur les villes médiévales de Messénie Ἀνδροῦσα (Druges) et Νήσιος (Nissi). — *P. G. Zerlendo*, Sur l'Ecole hellénique de St-Georges dans l'île de Naxos. — *K. A. Paleologos*, Diplomates grecs en Russie aux XV[e] et XVII[e] siècles. I. Georges D. Trachaniatis. II. Nicolas G. Spatharis. — *N. Petris*, le château-fort Ἄβατον ἐν Καλαρρύταις.

— Octobre. *J. Sakkelion*, Sur un mémoire historique concernant les religieux du Mont-Athos mis à mort par Michel I[er] Paléologue (texte inédit).

— Novembre et décembre (manquent).

— Janvier 1887. *Ath. Petridis*, Sur le poste Μιλέ découvert dans le dème d'Algonia. — *G. Constantinidis*, Hermeneuthica et critica.

— Février. *P. Lambros*, Monnaies inédites des ducs de Naxos Nicolas I[er] et Jean I[er].

— Mars. *G. Constantinidis*, Le nouveau manuscrit d'Aristote récemment découvert à Philippopolis. — *Joseph Chatzidakis*, La grotte d'Hithyie en Crète.

(1) Les articles de ce recueil relatifs à l'antiquité ont été placés, pour la plupart, dans leurs sections respectives.

— Avril. *K. A. Chrestomanos*, Etudes généalogiques. La famille [illegible]bona. — *J. Sakkelion*, Lettre inédite du patriarche Grégoire V. — *P. Zerlendos*, Incursion de pirates dans l'île de Paros en 1794. — *J. L[illegible]pridis*, Le Malacassion. — *K. A. Paleologos*, Episodes diplomat[illegible] russes.

— Mai-juin. *G. Tserepis*, Examen de la grammaire de Katavren[illegible] point de vue proprement glossologique. — *P. G. Zerlendo*, Parthe[illegible] Gerenis. — *N. Petris*, Inscription grecque trouvée à Porto. — *J. S[illegible]lion*, Discours de Chrysobergos Curopalatas, adressé à Jesaph, métropolitain d'Anchialos. — *K. A. Paleologos*, Requêtes (αἰτήσεις) du G[illegible] J. Georges Repetas au tzar Alexis Michaelovitz. — *P. Sekeris*, Mém[illegible] de Philicos (suite).

PLATONIST, the,. An exponent of philosophic Truth, edited [illegible] Thomas M. Johnson. Osceola, Missouri (E.-U. d'Amérique). Vol. I[illegible]

N° 1, january. Commentary of Proklos on the first Alkibiades of Pla[illegible] (continuée dans les n°s 2, 3, 4). — Jamblichos, on the mysteries. A n[illegible] translation by Alexander Wilder (suite, n°s 2-6). — *C. H. A. Bjerreg[illegible]* The historic position and Value of neo-Platonism, etc. — Hymns of Synesios.

— February. On the Philosopher's Stone. The True Book of the Abb[illegible] Synesios.

— March. Hymns of Synesios. — *Al. Wilder*, Philological notes. — T[illegible] Symposion of Plato.

— April-mai. Suite de Jamblique.

— Juin. *Alice B. Johnson*, Franciscus Patricius. His live and Writings

---

II. — RELIGION. — PHILOSOPHIE. — DROIT. — INSTITUTIONS.

AMATI, L., Saggio dell'antica civiltà greca. studiata nei relativi drammi. Milano, typ. di s. Giuseppe. 142 p. 16. 1 L. 50 c.

ARNOLD, B., de Iride dea quaestionum specimen. Nordhausen. S. 1-20. 4. (Progr.)

AVENEI, J. d', le Stoïcisme et les Stoïciens. Rennes; Paris, Palmé. 180 p. 18.

BAX, E. B., a handbook of the history of philosophy for the use of students. Bell and sons. 420 p. 12. 5 sh.

BIGG, C., The Christian platonists of Alexandria. 8 lectures. London, 1887, Frowde. 290 p. 8. 10 sh. 6 d.

— New York, 1886, Macmillan. 27, 303 p. 12. cloth 1 Doll. 50 c.

BŒCKH, A., die Staatshaushaltung der Athener. 3. Aufl., hrsg. u. m. Anmerkgn. begleitet v. *M. Frænkel*. 2 Bde. Berlin, Reimer. XXVIII, 711 u. VII, 517 S., nebst Anmerkgn. d. Hrsg. 217 S. m. rad. Portr. d. Verf. gr. 8. 30 M.

BROCHARD, Victor. Les Sceptiques grecs. Paris, Imprimerie nationale, 1887, gr. in-8.

BURY, J. B., Ἴυγξ in Greek magic. (Journal of hellenic Studies, VII, 1.)

CICCOTTI, E., la costituzione cosi detta di Licurgo : saggio critico sull'evoluzione del diritto a Sparta. Napoli, Anfossi. 108 p. 8.

CRUSIUS, O., Beitræge z. griech. Mythologie u. Religionsgeschichte. Leipzig (Hinrichs). 28 S. gr. 4. 1 M.

DARESTE, R., inscription de Calymna. (Bull. de corr. hellén., X, 3.)

— La loi de Gortyne. Bar-le-Duc; Paris, Larose et Forcel. 39 p. 8. (Extr.)

FELDMANN, W., analecta epigraphica ad historiam synoecismorum et sympolitiarum Graecorum. Argentorati, 1885, Trübner. 60 S. 1 Bl. gr. 8. (Diss.)

FISCHER, Ueber die staatsrechtl. Stellung der Strategie in Athen u. ihr Verhæltnis zu andern Magistraturen dieses Staates. Kœnigsberg. S. 1-26. 4. (Progr.)

FREUDENTHAL, J., üb. die Theologie d. Xenophanes. Breslau, Koebner. 48 S. gr. 8. 1 M. 20 Pf.

GRAETZEL, P , de pactionum inter graecas civitates factarum ad bellum pacemque pertinentium appellationibus formulis ratione. Halae, 1885. 71 S. 8. (Diss.)

HAAKE, Alb., Die Gesellschaft der Stoiker. Berlin, Calvary, 1887, in-4, 22 p. 1 M. 60 Pf.

HEIKEL, J. A., üb. die sogenannte βούλευσις in Mordprocessen. Helsingfors. (Berlin, Mayer & Müller.) 18 S. gr. 4. (Sep.-Abdr). 80 Pf.

HERBRECHT, H , de sacerdotii apud Graecos emptione venditione. Argentorati, 1885. 56 S. 8. (Diss.)

HEUZEY, Une prêtressse grecque à Antipolis. (Comptes-rendus de l'Acad. des Inscr., 4e série, XIII, p. 243-248.)

HEYDEMANN, H., Dionysos' Geburt u. Kindheit. Mit 1 Doppeltaf. u. 1 Holzschn. (10. Hallisches Winckelmannsprogramm.) Halle, 1885, Niemeyer. 58 S. gr. 4. 4 M.

HŒFFDING, H., Sokrates. (Studentersamfundets Smaaskrifter Nr. 40.) Kjœbenhavn. (Exped.) 16 S. 8. 10 ore.

HOLBA, M., Ueb. d. Wesen Poseidons. Progr. Budweis, 1886. S. 3-34. gr. 8.

HOLWERDA, A. J., de pecuniis sacris in Parthenonis Opisthodomo. (Mnemosyne, XIV, 1.)

HOMOLLE, T., Les archives de l'intendance sacrée à Délos (315-

166 av. J.-C.) Paris, Thorin. 152 p. 8. (Bibl. des éc. franç. d'At. et de Rome, fasc. 49.)

HUBERT, B., de arbitris atticis et privatis et publicis. Leipz. 1885, Fock. 58 S. gr. 8. 1 M.

KELLER, O., Der Faden der Ariadne. (Neue Jahrb. f. philo. 135, 1.)

KENNERKNECHT, D., de Argonautarum fabula, quae veterum scriptores tradiderint. Pars I-II. München, Lindauer. 61 S. gr. 8. (Diss.) 80 Pf.

KOENIG, C., τὰ τέλη et οἱ ἐν τέλει verbis quinam intellegendi sint. Jenae. 1 Bl. 66 S. 8. (Diss.)

KONITZER, Th., de fabulae Prometheae in arte litterisque u. s. Regimonti Bor. 1885. 35 S. 8. (Diss.)

KRAMER, O., De Pelopis fabula. Pars I. Leipzig, Fock. 42 S. gr. 8. 1 M.

KRAUSE, K. C. F., Grundriss der Geschichte der Philosophie. A. d. handschriftl. Nachlasse d. Verf. hrsg. v. *P. Hohlfeld* u. *A. Wünsche*. Leipzig, 1887, Schulze. XIV, 481 S. gr. 8. 11 M.

KURTZ, E., Thierbeobachtung u. Thierliebhaberei der alten Griechen. Vortrag. Leipzig, Neumann's Verl. 21 S. gr. 8. 50 Pf.

LANGL, J., Griechische Gœtter- u. Heldengestalten. Nach antiken Bildwerken gezeichnet u. erlæutert. M. kunstgeschichtl. Einleitg. von C. *v. Lützow*. 2-15. Lfg. Wien, Hœlder; mit eingedr. Illustr. u. Lichtdr-Taf. Fol. 2 M. 50 Pf.

LAURET, H., de perturbationibus animi stoici quid senserint disquisivit. Nancy, imp. Berger-Levrault. 48 p. 8. (Diss. Paris.)

LEIST, G. A., der attische Eigentumsstreit im System der Diadikasien. Jena, Fischer. VIII, 61 S. gr. 8. (Tübinger Diss. 1 M. 60 Pf.

LESSONA, M., la morale e il diritto in Socrate : saggio. Roma-Torino-Firenze, frat. Bocca. 79 p. 16.

LÉVÊQUE, Ch., la philosophie des Grecs. (Journal des Savants, 1886 avril. août. octobre.)

LIEPMANN, H. C., die Leucipp-Democritschen Atome unter besond. Berücksicht. der Frage nach dem Ursprung der Bewegung derselben. Leipzig, Fock. 69 S. gr. 8. 1 M. 50 Pf.

LOESCHCKE, G., Boreas u. Oreithyia am Kypseloskasten. Dorpat, 1886, Karow. 12 S. gr. 4. 60 Pf.

MARTIN, Albert, notes sur l'héortologie athéniennne. Paris, Klincksieck. 22 p. 8. (Extr. de la Rev. de philologie, X, 1.)

— les cavaliers athéniens (thèse). Paris, Thorin. XII, 588 p. 8. (*Bibl.* des Ec. franç. d'Athènes et de Rome, fasc. 47.)

— les cavaliers et les processions dans les fêtes athéniennes. (*Mélan*-langes d'archéol. et d'histoire, etc., VI, 1-2.)

— quomodo Graeci ac peculiariter Athenienses foedera publica jurejurando sanxerint (thesis). Nancy; Paris, Berger-Levrault. 88 p. 3.

MAYER, G., Heraklit v. Ephesus u. Arthur Schopenhauer. E. historisch-philosoph. Parallele. Heidelberg, Winter. 47 S. gr. 8. 1 M.

MAYER, Max. Die Giganten und Titanen in der antiken Sage und Kunst. Berlin, Weidmann, 1887, in-8. VI, 414 p. 10 M.

MERKLEN, P. A., philosophes illustres. Antiquité et temps moo dernes : Socrate, Platon, Aristote, épicuriens et stoïciens; la philiz, sophie à Rome; Bacon, Descartes, Malebranche, Spinoza, Leibn.8 Locke, Condillac. Bar-le-Duc; Paris, Bloud et Barral. XIII, 578 p.- -

MEYER, E., die Entwickelung der Ueberlieferung über die lykurg. Verfassung. (Rhein. Mus. N. F. 41, 4.)

— die lykurgische Verfassung. II. (Même recueil, 42, 1.)

MEYER, Wolfg. Alex., Hypatia v. Alexandria. E. Beitrag zur Geschichte d. Neuplatonismus. Heidelberg, Weiss' Verl. 52 S. gr. 8. 1 M. 40 Pf.

MEYER, Elard Hugo, Indogermanische mythen. I. Theil : Gandharven-Kentauren. Berlin, Dummler. 5 M.

— II. Theil. Achilleis. 6 M.

MICHAELIS, A., Theseus oder Jason. Nachtrag u. Zusatz. (Archæolog. Zeitung 43, 4.)

MIDDLETON, J. H., A suggested restoration of the great hall in the palace of Tiryns. (Journal of hell. Studies, VII, 1.)

MOMMSEN, A., Jahresbericht über die griech. Sacralalterthümer. (Schl.) (Jahresbericht ü. d. Fortschritt der class. Alterthumwissenschaft, XIII, 10/12, 1.)

OESTERBERG, E., de ephetarum atheniensium origine. Upsaliae, 1885. 1 Bl. 71 S. gr. 8. (Diss.)

OUVRÉ, H., Observations sur le régime matrimonial au temps d'Homère. (Annales de la fac. de Bordeaux, 1886, 2.)

PACKARD, L. R., studies in Greek thought : essays. Boston, Ginn; London, Trübner. 5, 182 p. 12. 1 Doll.

PASSOW, W., De crimine βουλεύσεως. Leipzig, 1886, Fock. 43 S. gr. 8. 1 M. 50 Pf.

PICAVET, F., Le phénoménisme et le probabilisme dans l'école platonicienne. Revue philosophique. XII, S. 378-399.

PRAECHTER, K., Die griech.-rœmische Popularphilosophie u. die Erziehung. Progr. Bruchsal, 1886. 40 S. 4.

PRESSENSÉ, E. de, le paganisme hellénique; caractères généraux de son évolution religieuse. (Revue chrétienne. XXXIII, 10.)

RAWLINSON, G., les religions de l'ancien monde, Egypte, As-

syrie, Babylonie, Perse, Inde, Phénicie, Etrurie, Grèce, Rome, tra.. avec autorisation par *C. de Faye*. Genève, Beroudet. 302 p. 12. 3 fr. 50 c.

ROHDE, E., Σκίρα, ἐπὶ Σκίρῳ ἱεροποιία. (Hermes, XXI, 1.)

ROSCHER, W. H., Lexikon, ausführliches, der griechichen u. römischen Mythologie, M. zahlreichen Abbildgn. 8. 9. u. 10. Lf. Leipzig, Teubner. Sp. 1249-1760. Lex.-8.

SCHNEIDER. A., der troische Sagenkreis in der ælteston griechischen Kunst. Leipzig, Engelmann. V, 191 S. gr. 8. 5 M.

SCHŒLL, Ueber attische Gesetzgebung. (Sitzungsber. des philos.-philol. u. hist. Cl. der K. b. Akad. d. Wissensch. zu München, 1886, 1.)

SCHULTHESS, O., Vormundschaft nach attischem Recht. Bonn. XII, 255 S. 8. (Zuricher Diss.)

— Vormundschaft nach attischem Recht. Freiburg i/Br., Mohr. XII. 255 S. gr. 8. 6 M.

SCHVARCZ, J., Prof. Holm u. die Demokratie in Athen. (Ungar. Revue, VII, 1/2.)

SEIDENSTICKER, A., Waldgeschichte d. Alterthums. E. Handb. f. akadem. Vorlesgn. etc. 1. Bd. Vor Cæsar. Frankfurt a/O., Trowitzsch & Sohn. XII, 403 S. gr. 8. 7 M; geb. 8 M.

STAL, V., de variis gigantum formis in fabula et arte Graecorum. Halis Sax. 1884. 25 S. 8. (Diss.)

STENGEL, P., zu den griech. Sacralalterthümern. 1) Die angebl. Menschenopfer bei d. Thargelienfeier in Athen. 2) Ueb. d. Wild- u. Fischopfer der Griechen. (Hermes, 22, 1.)

TIELE. C. P., Le mythe de Kronos. A propos d'une nouvelle methode en mythologie comparée. (Revue de l'hist. des religions, XII, 3.) — T. à p. — Paris, Leroux. 32 p. 8.

TRIANTAFILLIS, C., della filosofia stoica e dei vantaggi da essa recati all'umanità : conferenza. Venezia, Visentini. 24 p. 8. 1 L. 50 c.

TUMPEL, Karl, Die Aithiopenlænder des Andromedamythos. Studien zur rhodischen Kolonisation. Besonderer Abdruck aus dem sechzehnten Supplementbande der Jahrbücher für classische Philologie. gr. 8. Lipsiae, Teubner, 1887.

— Kallone. (Neue Jahrbücher f. philol., 135 S. 104 ff.)

VALETON, J. M. J., Quaestiones graecae. I. De suffragio senum milium Atheniensi. (Mnemosyne, N. S. XV, 1.)

VOIGT, Th., de Atrei et Thyestae fabula (pars prior). (Dissertationes philol. Halenses. VI, 2.)

WEIL, H., Les cavaliers athéniens. (Journal des Savants, 1887, févr.)

WEX, J., métrologie grecque et romaine. Trad. de l'allem. sur la 2. éd. et adaptée aux besoins des élèves français. par P. Monet. Avec préface par H. Goelzer. Paris, Klincksieck. XII, 148 p. 12.

ZIMMERMANN, R., de nothorum Athenis condicione. Berlin, Mayer & Müller. 53 S. gr. 8. (Diss.) 1 M. 20 Pf.

III. — HISTOIRE. — CHRONOLOGIE. — GÉOGRAPHIE.

ABBOTT, E., the earliest inhabitants of Greece. (The English historical review 3.)

ATTINGER, G., Beitræge zur Geschichte v. Delos bis auf Ol. 153, 2. Frauenfeld, 1887. Huber. IV. 73 S. gr. 8. 1 M. 80 Pf.

BAIER, B., Studien zur achaeischen Bundes-Verfassung. Progr. Würzbourg, 1886. 35 S. 8.

BRUNO, S., la Sicilia greca dalle origini sino alla caduta di Siracusa. Catania, tip. di Martinez. XVI, 244 p. 16. 3 L.

BURCHNER, die Besiedelung der Küsten des Pontos Euxeinos durch die Milesier. Histor.-philolog. Skizze. I. Kempten, 1885. 75 S. u. 1 Karte. gr. 8. (Progr.)

BURY, J. B., Euboia before the Lelantine war. (The English historical review 4.)

CLASEN, Ch., krit. bemerkungen zur geschichte Timoleons. (Neue Jahrbücher f. philol., 133, 5.)

COX, G. W., lives of Greek statesmen. 2. ser. : Ephialtes, Hermokrates. Longmans. 266 p. 12. 2 sh. 6 d.

— — New York, Harper. 18, 366 p. 16. 75 c.

CURTIUS, E., Historia de Grecia, traduc., anot. y aument. con mapas y un diccionario explic. de los términos geográficos, étnicos y mitológicos que la obra contiene, por *A. G. Moreno*. Tomo I. II. Madrid, Garay. 419. 400 p. 4. à 5 pes. en Madrid y 6 en prov.

DIEHL, Ch., et G. **COUSIN**, Villes inconnues du golfe Céramique, Kedreai et Idyma. (Bull. de corr. hell., X, 5.)

DITTENBERGER, W., de sacris Rhodiorum. Halis (1886). 13 S. 4. (Ind. Schol.)

DUNCKER, Max. Abhandlungen aus der griechischen Geschichte. Mit eine Vorwort von A. Kirchhoff. Leipzig, Duncker & Humbolt, 1887, in-8 ; VII, 164 p. Mit e. photolith. Karte. 4 M.

— History of Greece, from the earliest times to the end of the Persian

war. Transl. fr. the German by *S. F. Alleyne* and *E. Abbott*. London, Bentley. 502 p. 8. 15 sh.

DURUY, Victor. Histoire des Grecs depuis les temps les plus reculés jusqu'à la réduction de la Grèce en province romaine. Nouv. édition revue, augmentée et enrichie d'environ 2000 gravures dessinées d'après l'antique et 50 cartes ou plans. T. Ier : Formation du peuple grec. Paris, Hachette, 1887, in-4.

— Historia griega. Trad. por M. Urrabieta. Ed. il. con 4 mapas y 18 grab. 4. ed. Unica traduccion española public. con la aprobacion del autor. Paris, Hachette. 523 p. avec vignettes et cartes coloriées. 16. 5 fr.

ENMANN, A., Kritische Versuche z. æltesten griech. Geschichte. I. Kypros u. der Ursprung des Aphroditekultus. (Mémoires de l'Acad. imp. des sc. de St-Pétersbourg. 7 sér. T. 34. No. 13. 85 S. Imp.-4.) 2 M. 50 Pf.

EXTRAITS des auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules. Texte et traduction nouvelle, publiés pour la Soc. de l'hist. de France par *E. Cougny*. T. 5. Nogent-le-Rotrou; Paris, Laurens. XXVII, 506 p. 8. 9 fr.

FOKKE, A., Rettungen d. Alkibiades. 2 Tl. : Der Aufenthalt d. Alkibiades in Sparta. Emden, Haynel. IV, 112 S. gr. 8. 2 M. (1. u. 2. : 3 M. 75 Pf.)

FOS, M. de, Voyage en Grèce (excursion en Morée); conférence. Rouen, imp. Cagniard. 19 p. 4.

(Extr. du Bulletin de la Soc. norm. de géographie.)

FOWLER, H. N., the μαστροί at Rhodes. (The American Journal of philology, 24.)

GLUCK, M., de Tyro ab Alexandro Magno oppugnata et capta. Quæstiones de fontibus ad Alexandri M. historiam pertinentibus. Kœnigsberg, Koch & Reimer. 53 S. gr. 8. (Diss.) 1 M.

HAUSSOULLIER, B., le dème d'Éleusis. Angers, imp. Burdin. 16 p. 8.

HAUVETTE, A., un épisode de la seconde guerre médique : Le plongeur Scyllias de Scioné d'après Hérodote et Pausanias. (Revue de philologie, X, 2.)

HILLER DE GAERTRINGEN, F., de Graecorum fabulis ad Thraces pertinentibus quaestiones criticae. Berlin, Haude & Spener. 84 S. gr. 8. 2 M.

HOLM, Adolf, Griechische Geschichte von ihrem Ursprunge bis zum Untergang der Selbststændigkeit des griechischen Volkes. 4 Bænde à 10 Mk. oder 20 Lieferungen à 2 Mk. Erster Band. Geschichte Griechenlands bis zum Ausgange des 6. Jahrhunderts v. Ch. XVI, 517 S. kl. 8. Berlin, Gaertner, 1887. 10 M.

HOMOLLE, Th., note sur la chronologie des archontes athéniens de la 2e moitié du IIe siècle avant J.-C. (Bull. de corr. hell., X, 1.)

JEVONS, J. B., the development of the Athenian democracy. London, Griffin. 38 p. 12. 1 sh.

KAERST, J., Forschungen zur Geschichte Alexanders des grossen. Stuttgart, Kohlhammer, VI, 144 p. 8. 1 M. 80 Pf.

KERSTEN, W., de Cyzico nonnullisque urbibus vicinis quaestiones epigraphicae. Halis Sax. 40 S. 8. (Diss.)

KUBICKI, das Schaltjahr in der grossen Rechnungs-Urkunde, Corp. Inscr. Attic. I No. 273. Ratibor, 1885. 26 S. 4. (Progr.)

LANDWEHR, H., Die forschung üb. griech. geschichte in d. j. 1882-1886. (Jahresber.) Philologus, 46, S. 107-162.)

LEGRAND, E., généalogie des Maurocordato de Constantinople et autres documents concernant cette famille. Paris, imp. Lahure. XII, 76 p. avec 6 grav. hors texte, dont 5 portraits et tableau. 8.

LESSONA, M., Le cause del processo di Socrate. (Rivista di philologia, XIV, S. 465-522.)

MAIR, G., Der Feldzug des Dareios gegen die Skythen. Progr. Saaz, 1886. S. 3-30. gr. 8.

MANTEGAZZA, L., la pace di Filocrate e la politica di Demostene. Bergamo, Gaffuri e Gatti. 32 p. 8.

MÉNARD, L., Histoire des Grecs, avec de nombreuses illustrations d'après les monuments. Cours de cinquième. (2. et 3. fasc.) (Fin.) Paris, Delagrave. p. XIII à XXIV et p. 217 à 1032. 18. (Chaque fasc., 2 fr.)

MONCEAUX, P., les proxénies grecques. Toulouse; Paris, Thorin. VIII, 331 p. 8.

MORRIS, C. D., The chronology of the Πεντηκονταετία. (The Americ. J. of philology, 27.)

MULLER, Hans. Griechische Reisen und Studien. Leipzig, W. Friedrich, 1887, in-8. (Zwei Theile in einem Band.)

NENZ, P., quaestiones Deliacae. Halis Sax. 1885. 41 S. 8. (Diss.)

NEUMEYER, A., Aratus aus Sikyon. E. Charakterbild aus der Zeit d. achæischen Bundes, nach den Quellen entworfen. 2 Abtlgn. in 1 Bde. Leipzig, Fock. 38 u. 42 S. gr. 8. 1 M. 50 Pf.

— — I. Neustadt a. d. H. 1885. 38 S. gr. 8. (Progr.)

PHILIPPI, A., Ueber einige Züge aus der Geschichte des Alkibiades. In : Histor. Zeitschr. (Jahresbericht üb. d. Fortschritt, etc., 3.)

ROBERT, C., Beitræge zum griech. Festkalender. I. Die Festzeit der Delien. II. Zu den griech. Kalendarien. (Hermes, XXI, 2.)

SANKEY, C., the Spartan and Theban supremacies. New York, Scribner's Sons. 19, 231 p., maps and plans. 16. 1 Doll.

SCHMIDT, A., Die archonten Nikodemos u. Agathokles u. das stumme iota. (Neue Jahrbücher, etc., 135, S. 112-116.)

— Das eleusin. steuerdecret aus d. hœhezeit des Perikles. Att. Kalender u. att. Recht. (Neue Jahrbücher, etc., 131-132, 10/11.)

SCHŒLL, üb. attische Gesetzgebung. (Sitzungsber. d. Akad. d. W. zu München, 1.)

SCHUMACHER, C., de republica Rhodiorum commentatio. Heidelberg, Winter. 64 S. gr. 8. (Diss.) 1 M. 80 Pf.

SCHWEDLER, G. J., De rebus Tegeaticis. (Leipsiger Studien, IX, 2.)

STERN, W., Beitræge zu d. Quellen der sicilischen Geschichte. I. Zur Kritik. d. Nachrichten des Philistos u. Timaios üb. die sicil. Expedition. Progr. Pforzheim. 14 S. 4.

STETTINER, P., ad Solonis aetatem quaestiones criticae. Regimonti Pr. 1885. 53 S. 8. (Diss.)

STRECKER, üb. den Rückzug der Zehntausend. E. Studie. M. e. farb. Karte in Steindr. Berlin, Mittler & Sohn. 29 S. gr. 8. 1 M. 25 Pf.

THIRION, M., de civitatibus quae a Graecis in Chersoneso Taurica conditae fuerunt. Nanceii, 1884. 120 S. 8. (Pariser Diss.)

TOEPFFER, J., quaestiones Pisistrateae. Dorpat, Karow. 148 S. Lex.-8. (Diss.) 2 M. 50 Pf.

TORR, C., Rhodes in modern Times. Cambridge, Warehouse, 1887. 100 p. in-8, with 3 plates. 8 sh.

TREUBER, Oskar. Beitræge zur Geschichte der Lykier. Tübingen (Fues). 32 S. gr. 4. 1 M. 40 Pf.

— Geschichte der Lykier. Stuttgart, Kohlhammer, 1887. VIII, 247 p. Karte. 5 M.

UNGER, G. F., Attische archonten 292-260 v. Chr. (Philologus, V, Suppl.-Bd. S. 627-714.)

WIEGAND, H., Platææ zur Zeit d. Einfalls der Perser in Bœotien. Leipzig, Fock. 19 S. gr. 4. 90 Pf.

IV. — ARCHÉOLOGIE. — NUMISMATIQUE. — ÉPIGRAPHIE. SCIENCES ANCIENNES.

ABERT, F., die Komparationsgrade bei Homer u. den Tragikern. Progr. Neuburg a. D. 1886. 43 S. 8.

ALLMAN, G. J., Greek geometry from Thales to Euclid. (Cont. Hermathena, XII, S. 105-130.)

ALTERTUMER, v. Pergamon. Hrsg. im Auftrage d. Kœnigl. preuss. Ministers der geistl., Unterr.-u. Med.-Angel. (In 8 Bdn.) 2. Bd. Berlin, 1885, Spemann. gr. 4. m. Atlas in gr. Fol. cart. u. in Mappe. 180 M.

Inh. : Das Heiligtum der Athena Polias Nikephoros v. *R. Bohn*. Mit e. Beitrage v. *H. Droysen*. Mit 49 Abbildgn. im Text. u. m. e. Atlas v. 50 Taf. 143 S.

ASSMANN, E., Zu den Schiffsbildern der Dipylonvasen. (Jahrb. des Kaiserl. deutschen archaeolog. Instituts, I, 4.)

AUSGRABUNGEN, die franzœs, auf Delos. (Berliner philolog. Wochenschrift, VI.)

BABELON, E., Satyre dansant. Statuette de bronze du Cabinet des Médailles. (Gaz. archéol., 11, 11/12.)

BASIS, S., Ἐπιγραφικά. (Ἐφημερὶς ἀρχαιολογική, 1886, 1.)

BAUER, A., die griech. Ausgrabungen in Epidauros. (Zeitschr. f. allgem. Gesch., Cultur-, Lit.-u. Kunstgesch. 1886, 8.)

BAUNACK, J., Cretica. (Berliner Wochenschrift, etc., VII, 5.)

BECHTEL, F., Inschrift aus Eresos. (Nachrichten v. d. k. Gesellschaft der W. zu Gœttingen, n. 11.)

— Die Inschriften des Ionischen Dialekt (Abhandlgn der Kœn. Gesellsch. des Wissensch. zu Gœttingen.) T. à p. 1887. Gœttingen, Dieterich, VIII, 154 p. 8 M.

BELGER, Chr., Beitræge zur Kenntnis der griechischen Kuppelgræber. Mit 4 Abbildgn. Progr. d. Friedrichs-Gymn. Berlin, Gaertner. 1887. 40 S. 1 M.

BENT, J. Th., An archaeological visit to Samos. (Journal of hellenic Studies, VII, 1.)

BERGER, H., Geschichte der wissenschaftlichen Erdkunde der Griechen. (In 3 Abthlgn.) 1. Abth. Die Geographie der Ionier. Leipzig, 1887, Veit & Co. XII, 145 S. gr. 8. 4 M.

BESCHREIBUNG der Pergamenische Bildwerke. Hrsg. v. der Generalverwaltg. der kœnigl. Museen. 7. Aufl. Berlin, 1885, Spemann. 28 S. 8. 10 Pf.

— der Gipsabgüsse der in Olympia ausgegrabenen Bildwerke. Hrsg. v. der Generalverwaltg. d. kœnigl. Museen. 6 Abdr. Ebd. 27 S. 8. 20 Pf.

BIE, O., Das Motiv des Gegners der Athena in der Pergamener Gigantomachie. I. (Berliner Wochenschrift, etc., VII, S. 506 et 538.)

— De Musarum Imaginibus quaestiones selectae. Diss. Berol. 1887. 32 p. 8.

BIESE, A., *Die Naturanschauung* des Hellenismus und der Renaissance. (*Preussische* Jahrbücher, 57, 6.)

BLANKENSTEIN, H., zu welchem Zwecke studiren wir die griechische Baukunst. Festrede. Berlin, Ernst & Korn. 15 S. gr. 8. 50 Pf.

BLASS, E., Zu dem Zweite Gesetzte von Gortyn. (Rhein. Mus., N. F. 41, 2.)

BLUMNER, H., Leben u. Sitten der Griechen. 1. Abtlg. : Die Tracht. Geburt u. erste Kindheit. Erziehung u. Unterricht. Eheschliessung u. Frauenleben. Mit 19 Vollbildern u. 73 in den Text gedr. Abbildgn. 2. Abtlg. : Tægl. Leben in u. ausser dem Hause. Mahlzeiten, Trinkgelage u. gesell. Unterhaltgn. Krankheiten u. Aerzte, Tod u. Bestattg. Gymnastik. Musik u. Orchestik. Kultus. Mit 5 Vollbildern u. 41 in den Text gedr. Abbildgn. (Das Wissen der Gegenwart. Deutsche Universalbibliothek f. Gebildete. 60 u. 62 Bd.) Prag, Tempsky. — Leipzig, Freytag. 196 S.; VIII, 184 S. 8. à 1 M.

— Technologie u. Terminologie der Gewerbe u. Künste bei Griechen u. Rœmern. 4. Bd. 1. Abth. Mit zahlreichen Abbildgn. Leipzig, Teubner. 378 S. gr. 8. 10 M. 80 Pf. (I-IV, 1. : 43 M. 20 Pf.)

— 4. Bd. 2. Abth. (Schluss.) 7 M. 20 Pf.

— Noch einmal die griech. Speise-Tische. (Archæol. Zeitung, 43, 4.)

— Lebens- u. Bildungsgang eines griech. Künstlers. Vortrag. Basel, Schwabe. 1887, 34 S. 8. (Oeffentl. Vortræge IX, 8.)

BŒTTICHER, A., Die Ausgrabungen auf d. Akropolis v. Athen. IV. V. (Berliner Wochenschrift, etc., 7, 4, 6.

BRAND, A., Zu der elischen Inschrift : Boehl I. G. A. Add. n. 113 e. (Hermes, 21, 2.)

BRINCK, A., inscriptiones graecae ad choregiam pertinentes. Halae Sax. 1885. 36 S. 8. (Diss.)

BRUECKNER, A., Ornament u. Form der attischen Grabstelen. M. 2 Taf. in Lichtdr. Strassburg, Trübner. 93 S. gr. 8. 3 M. 60 Pf.

BRUN, A.-F., Sculptures grecques de la bibliothèque municipale de Nice. (Bulletin archéol. du Comité des travaux histor. et scientifiques. 1886. p. 360-364.)

BUECHELER, F., u. E. **ZITELMANN**, Bruchstücke eines zweiten Gesetzes v. Gortyn. (Rh. mus., 41, 1.)

— Gortynisch Kretisches. (Rh. mus., N. F. 41, 2.)

BURCHNER, L., Die Besiedelung der Küsten des Pontos Euxeinos durch die Milesier. Histor.-philolog. Skizze. I. Teil. M. e. Kærtchen. Kempten, 1885. 75 S. 1 Karte. gr. 8 (Erlanger Diss.)

CATALOGUE raisonné des terres cuites et autres antiquités trouvées dans la nécropole de Myrina (fouilles de l'Ecole française

d'Athènes); par *E. Pottier* et *S. Reinach*. Paris, libr. des Imprimeries réunies. 349 p. 4. 5 fr.

CHABOUILLET, A., étude sur quelques camées du Cabinet des médailles. I. Camée attribué à Séleucus I. Nicator, roi de Syrie, à Alexandre le Grand et à Achilles. (Gaz. archéol., Année X. No. 11-12.)

CHRISTENSEN, R., Det graeske Statsliv i Oldtiden. Fjerde Udg. Kjobenhavn, Host. 56 S. 8. 1 Kr.

CLERC, M., Les ruines d'Aegae en Etolie. (Bull. de corr. hell., X, 4.)

— Inscriptions de Thyatire et des environs. X, 5.

COLLECTION Sabouroff, la. Monuments de l'art grec. Publ. par *A. Furtwaengler*, 11-15 livr. (à 10 Taf. in Heliogr.. Lith. u. Chromolith. m. 10 Bl. Text.) Berlin, Asher & Co. Fol. in Mappe. (Schluss.) à 25 M.

COLLIGNON, M., a manual of Greek archaeology; tr. by *J. H. Wright*. New-York, Cassel. 9, 384 p. il. 12. 2 Doll.

— Phidias. Paris, Rouam. 128 p. et 45 grav. 4. 4 fr. 50 c.

— Voyage archéologique en Lycie et en Carie. (Journal des Savants, 1886, oct.)

COLLITZ. H., Sammlung der griech. Dialekt-Inschriften. 4. Bd. 1. Heft. Wortregister zum 1. Bde. v. *R. Meister*. Gœttingen, Vandenhoeck & Ruprecht. IV, 106 S. gr. 8. 5 M.
(I, II, 1. u. IV, 1. : 22 M. 60 Pf.)

COUSIN, G., inscriptions d'Acarnanie et d'Étolie. (Bull. de corr. hell., X, 3.)

— et Ch. **DIEHL**, inscriptions de Cadyanda en Lycie. (M. rec., X, 1.)

— et F. **DURRBACH**, bas-relief de Lemnos avec inscriptions. (M. rec., X, 1.)

— et G. **DESCHAMPS**, Inscriptions de Moughla en Carie. (M. rec., X, 6.)

CRUSIUS, O., Ἰξευτικά. (Hermes, 21, 3.)

CURTIUS, E., Die Quellen der Akropolis. (Hermes, 21, 2.)

Δαμιράδης, K. N., Ἐπιγραφαὶ Ἀκροπόλεως. (Ἐφ. ἀρχαιολ., 1886, 3.)

DEECKE, W., zu den epichorischen kyprischen inschriften. (Beitræge zur Kunde der Indogerm. Sprachen, XI.)

— die tyrrhenischen Inschriften v. Lemnos. (Rh. mus., N. F. 41, 3.)

DELOYE, A., note sur une inscription gallo-grecque découverte près d'Apt. (Bull. épigraphique, VI, 2.) T. à p.

DENKMÆLER d. klassischen Altertums zur Erlæuterung d. Le-

BIESE, A., Die Naturanschauung des Hellenismus und der Renaissance. (Preussische Jahrbücher, 57, 6.)

BLANKENSTEIN, H., zu welchem Zwecke studiren wir die griechische Baukunst. Festrede. Berlin, Ernst & Korn. 15 S. gr. 8. 50 Pf.

BLASS, E., Zu dem Zweite Gesetzte von Gortyn. (Rhein. Mus., N. F. 41, 2.)

BLUMNER, H., Leben u. Sitten der Griechen. 1. Abtlg. : Die Tracht. Geburt u. erste Kindheit. Erziehung u. Unterricht. Eheschliessung u. Frauenleben. Mit 19 Vollbildern u. 73 in den Text gedr. Abbildgn. 2. Abtlg. : Tægl. Leben in u. ausser dem Hause. Mahlzeiten, Trinkgelage u. gesell. Unterhaltgn. Krankheiten u. Aerzte, Tod u. Bestattg. Gymnastik. Musik u. Orchestik. Kultus. Mit 5 Vollbildern u. 41 in den Text gedr. Abbildgn. (Das Wissen der Gegenwart. Deutsche Universalbibliothek f. Gebildete. 60 u. 62 Bd.) Prag, Tempsky. — Leipzig, Freytag. 196 S.; VIII, 184 S. 8. à 1 M.

— Technologie u. Terminologie der Gewerbe u. Künste bei Griechen u. Rœmern. 4. Bd. 1. Abth. Mit zahlreichen Abbildgn. Leipzig, Teubner. 378 S. gr. 8. 10 M. 80 Pf. (I-IV, 1. : 43 M. 20 Pf.)

— 4. Bd. 2. Abth. (Schluss.) 7 M. 20 Pf.

— Noch einmal die griech. Speise-Tische. (Archæol. Zeitung, 43, 4.)

— Lebens- u. Bildungsgang eines griech. Künstlers. Vortrag. Basel, Schwabe. 1887, 34 S. 8. (Oeffentl. Vorträge IX, 8.)

BŒTTICHER, A., Die Ausgrabungen auf d. Akropolis v. Athen. IV. V. (Berliner Wochenschrift, etc., 7, 4, 6.

BRAND, A., Zu der elischen Inschrift : Boehl I. G. A. Add. n. 113 e. (Hermes, 21, 2.)

BRINCK, A., inscriptiones graecae ad choregiam pertinentes. Halae Sax. 1885. 36 S. 8. (Diss.)

BRUECKNER, A., Ornament u. Form der attischen Grabstelen. M. 2 Taf. in Lichtdr. Strassburg, Trübner. 93 S. gr. 8. 3 M. 60 Pf.

BRUN, A.-F., Sculptures grecques de la bibliothèque municipale de Nice. (Bulletin archéol. du Comité des travaux histor. et scientifiques. 1886. p. 360-364.)

BUECHELER, F., u. E. **ZITELMANN**, Bruchstücke eines zweiten Gesetzes v. Gortyn. (Rh. mus., 41, 1.)

— Gortynisch Kretisches. (Rh. mus., N. F. 41, 2.)

BURCHNER, L., Die Besiedelung der Küsten des Pontos Euxeinos durch die Milesier. Histor.-philolog. Skizze. I. Teil. M. e. Kærtchen. Kempten, 1885. 75 S. 1 Karte. gr. 8 (Erlanger Diss.)

CATALOGUE raisonné des terres cuites et autres antiquités trouvées dans la nécropole de Myrina (fouilles de l'Ecole française

d'Athènes); par *E. Pottier* et *S. Reinach*. Paris, libr. des Imprimeries réunies. 349 p. 4. 5 fr.

CHABOUILLET, A., étude sur quelques camées du Cabinet des médailles. I. Camée attribué à Séleucus I. Nicator, roi de Syrie, à Alexandre le Grand et à Achilles. (Gaz. archéol., Année X. No. 11-12.)

CHRISTENSEN, R., Det graeske Statsliv i Oldtiden. Fjerde Udg. Kjobenhavn, Host. 56 S. 8. 1 Kr.

CLERC, M., Les ruines d'Aegae en Etolie. (Bull. de corr. hell., X, 4.)

— Inscriptions de Thyatire et des environs. X, 5.

COLLECTION Sabouroff, la. Monuments de l'art grec. Publ. par *A. Furtwaengler*, 11-15 livr. (à 10 Taf. in Heliogr., Lith. u. Chromolith. m. 10 Bl. Text.) Berlin, Asher & Co. Fol. in Mappe. (Schluss.) à 25 M.

COLLIGNON, M., a manual of Greek archaeology; tr. by *J. H. Wright*. New-York, Cassel. 9, 384 p. il. 12. 2 Doll.

— Phidias. Paris, Rouam. 128 p. et 45 grav. 4. 4 fr. 50 c.

— Voyage archéologique en Lycie et en Carie. (Journal des Savants, 1886, oct.)

COLLITZ, H., Sammlung der griech. Dialekt-Inschriften. 4. Bd. 1. Heft. Wortregister zum 1. Bde. v. *R. Meister*. Gœttingen, Vandenhoeck & Ruprecht. IV, 106 S. gr. 8. 5 M.
(I, II, 1. u. IV, 1. : 22 M. 60 Pf.)

COUSIN, G., inscriptions d'Acarnanie et d'Étolie. (Bull. de corr. hell., X, 3.)

— et Ch. **DIEHL**, inscriptions de Cadyanda en Lycie. (M. rec., X, 1.)

— et F. **DURRBACH**, bas-relief de Lemnos avec inscriptions. (M. rec., X, 1.)

— et G. **DESCHAMPS**, Inscriptions de Moughla en Carie. (M. rec., X, 6.)

CRUSIUS, O., Ἰξευτικά. (Hermes, 21, 3.)

CURTIUS, E., Die Quellen der Akropolis. (Hermes, 21, 2.)

Δαμιράδης, K. N., Ἐπιγραφαὶ Ἀκροπόλεως. (Ἐφ. ἀρχαιολ., 1886, 3.)

DEECKE, W., zu den epichorischen kyprischen inschriften. (Beitræge zur Kunde der Indogerm. Sprachen, XI.)

— die tyrrhenischen Inschriften v. Lemnos. (Rh. mus., N. F. 41, 3.)

DELOYE, A., note sur une inscription gallo-grecque découverte près d'Apt. (Bull. épigraphique, VI, 2.) T. à p.

DENKMÆLER d. klassischen Altertums zur Erlæuterung d. Le-

BIESE, A., Die Naturanschauung des Hellenismus und der Renaissance. (Preussische Jahrbücher, 57, 6.)

BLANKENSTEIN, H., zu welchem Zwecke studiren wir die griechische Baukunst. Festrede. Berlin, Ernst & Korn. 15 S. gr. 8. 50 Pf.

BLASS, E., Zu dem Zweite Gesetzte von Gortyn. (Rhein. Mus., N. F. 41, 2.)

BLUMNER, H., Leben u. Sitten der Griechen. 1. Abtlg. : Die Tracht. Geburt u. erste Kindheit. Erziehung u. Unterricht. Eheschliessung u. Frauenleben. Mit 19 Vollbildern u. 73 in den Text gedr. Abbildgn. 2. Abtlg. : Tægl. Leben in u. ausser dem Hause. Mahlzeiten, Trinkgelage u. gesell. Unterhaltgn. Krankheiten u. Aerzte, Tod u. Bestattg. Gymnastik. Musik u. Orchestik. Kultus. Mit 5 Vollbildern u. 41 in den Text gedr. Abbildgn. (Das Wissen der Gegenwart. Deutsche Universalbibliothek f. Gebildete. 60 u. 62 Bd.) Prag, Tempsky. — Leipzig, Freytag. 196 S.; VIII, 184 S. 8. à 1 M.

— Technologie u. Terminologie der Gewerbe u. Künste bei Griechen u. Rœmern. 4. Bd. 1. Abth. Mit zahlreichen Abbildgn. Leipzig, Teubner. 378 S. gr. 8. 10 M. 80 Pf. (I-IV, 1. : 43 M. 20 Pf.)

— 4. Bd. 2. Abth. (Schluss.) 7 M. 20 Pf.

— Noch einmal die griech. Speise-Tische. (Archæol. Zeitung, 43, 4.)

— Lebens- u. Bildungsgang eines griech. Künstlers. Vortrag. Basel, Schwabe. 1887, 34 S. 8. (Oeffentl. Vortræge IX, 8.)

BŒTTICHER, A., Die Ausgrabungen auf d. Akropolis v. Athen. IV. V. (Berliner Wochenschrift, etc., 7, 4, 6.

BRAND, A., Zu der elischen Inschrift : Boehl I. G. A. Add. n. 113 e. (Hermes, 21, 2.)

BRINCK, A., inscriptiones graecae ad choregiam pertinentes. Halae Sax. 1885. 36 S. 8. (Diss.)

BRUECKNER, A., Ornament u. Form der attischen Grabstelen. M. 2 Taf. in Lichtdr. Strassburg, Trübner. 93 S. gr. 8. 3 M. 60 Pf.

BRUN, A.-F., Sculptures grecques de la bibliothèque municipale de Nice. (Bulletin archéol. du Comité des travaux histor. et scientifiques. 1886. p. 360-364.)

BUECHELER, F., u. E. **ZITELMANN**, Bruchstücke eines zweiten Gesetzes v. Gortyn. (Rh. mus., 41, 1.)

— Gortynisch Kretisches. (Rh. mus., N. F. 41, 2.)

BURCHNER, L., Die Besiedelung der Küsten des Pontos Euxeinos durch die Milesier. Histor.-philolog. Skizze. I. Teil. M. e. Kærtchen. Kempten, 1885. 75 S. 1 Karte. gr. 8 (Erlanger Diss.)

CATALOGUE raisonné des terres cuites et autres antiquités trouvées dans la nécropole de Myrina (fouilles de l'Ecole française

d'Athènes); par *E. Pottier* et *S. Reinach*. Paris, libr. des Imprimeries réunies. 349 p. 4. 5 fr.

CHABOUILLET, A., étude sur quelques camées du Cabinet des médailles. I. Camée attribué à Séleucus I. Nicator, roi de Syrie, à Alexandre le Grand et à Achilles. (Gaz. archéol., Année X. No. 11-12.)

CHRISTENSEN, R., Det graeske Statsliv i Oldtiden. Fjerde Udg. Kjobenhavn, Host. 56 S. 8. 1 Kr.

CLERC, M., Les ruines d'Aegae en Etolie. (Bull. de corr. hell., X, 4.)

— Inscriptions de Thyatire et des environs. X, 5.

COLLECTION Sabouroff, la. Monuments de l'art grec. Publ. par *A. Furtwaengler*, 11-15 livr. (à 10 Taf. in Heliogr., Lith. u. Chromolith. m. 10 Bl. Text.) Berlin, Asher & Co. Fol. in Mappe. (Schluss.) à 25 M.

COLLIGNON, M., a manual of Greek archaeology; tr. by *J. H. Wright*. New-York, Cassel. 9, 384 p. il. 12. 2 Doll.

— Phidias. Paris, Rouam. 128 p. et 45 grav. 4. 4 fr. 50 c.

— Voyage archéologique en Lycie et en Carie. (Journal des Savants, 1886, oct.)

COLLITZ. H., Sammlung der griech. Dialekt-Inschriften. 4. Bd. 1. Heft. Wortregister zum 1. Bde. v. *R. Meister*. Gœttingen, Vandenhoeck & Ruprecht. IV, 106 S. gr. 8. 5 M.
(I, II, 1. u. IV, 1. : 22 M. 60 Pf.)

COUSIN, G., inscriptions d'Acarnanie et d'Étolie. (Bull. de corr. hell., X, 3.)

— et Ch. **DIEHL**, inscriptions de Cadyanda en Lycie. (M. rec., X, 1.)

— et F. **DURRBACH**, bas-relief de Lemnos avec inscriptions. (M. rec., X, 1.)

— et G. **DESCHAMPS**, Inscriptions de Moughla en Carie. (M. rec., X, 6.)

CRUSIUS, O., Ἰξευτικά. (Hermes, 21, 3.)

CURTIUS, E., Die Quellen der Akropolis. (Hermes, 21, 2.)

Δαμιράδης, K. N., Ἐπιγραφαὶ Ἀκροπόλεως. (Ἐφ. ἀρχαιολ., 1886, 3.)

DEECKE, W., zu den epichorischen kyprischen inschriften. (Beitræge zur Kunde der Indogerm. Sprachen, XI.)

— die tyrrhenischen Inschriften v. Lemnos. (Rh. mus., N. F. 41, 3.)

DELOYE, A., note sur une inscription gallo-grecque découverte près d'Apt. (Bull. épigraphique, VI, 2.) T. à p.

DENKMÆLER d. klassischen Altertums zur Erlæuterung d. Le-

BIESE, A., Die Naturanschauung des Hellenismus und der Renaissance. (Preussische Jahrbücher, 57, 6.)

BLANKENSTEIN, H., zu welchem Zwecke studiren wir die griechische Baukunst. Festrede. Berlin, Ernst & Korn. 15 S. gr. 8. 50 Pf.

BLASS, E., Zu dem Zweite Gesetzte von Gortyn. (Rhein. Mus., N. F. 41, 2.)

BLUMNER, H., Leben u. Sitten der Griechen. 1. Abtlg. : Die Tracht. Geburt u. erste Kindheit. Erziehung u. Unterricht. Eheschliessung u. Frauenleben. Mit 19 Vollbildern u. 73 in den Text gedr. Abbildgn. 2. Abtlg. : Tægl. Leben in u. ausser dem Hause. Mahlzeiten, Trinkgelage u. gesell. Unterhaltgn. Krankheiten u. Aerzte, Tod u. Bestattg. Gymnastik. Musik u. Orchestik. Kultus. Mit 5 Vollbildern u. 41 in den Text gedr. Abbildgn. (Das Wissen der Gegenwart. Deutsche Universalbibliothek f. Gebildete. 60 u. 62 Bd.) Prag, Tempsky. — Leipzig, Freytag. 196 S.; VIII, 184 S. 8. à 1 M.

— Technologie u. Terminologie der Gewerbe u. Künste bei Griechen u. Rœmern. 4. Bd. 1. Abth. Mit zahlreichen Abbildgn. Leipzig, Teubner. 378 S. gr. 8. 10 M. 80 Pf. (I-IV, 1. : 43 M. 20 Pf.)

— 4. Bd. 2. Abth. (Schluss.) 7 M. 20 Pf.

— Noch einmal die griech. Speise-Tische. (Archæol. Zeitung, 43, 4.)

— Lebens- u. Bildungsgang eines griech. Künstlers. Vortrag. Basel, Schwabe. 1887, 34 S. 8. (Oeffentl. Vortræge IX, 8.)

BŒTTICHER, A., Die Ausgrabungen auf d. Akropolis v. Athen. IV. V. (Berliner Wochenschrift, etc., 7, 4, 6.

BRAND, A., Zu der elischen Inschrift : Boehl I. G. A. Add. n. 113 e. (Hermes, 21, 2.)

BRINCK, A., inscriptiones graecae ad choregiam pertinentes. Halae Sax. 1885. 36 S. 8. (Diss.)

BRUECKNER, A., Ornament u. Form der attischen Grabstelen. M. 2 Taf. in Lichtdr. Strassburg, Trübner. 93 S. gr. 8. 3 M. 60 Pf.

BRUN, A.-F., Sculptures grecques de la bibliothèque municipale de Nice. (Bulletin archéol. du Comité des travaux histor. et scientifiques. 1886. p. 360-364.)

BUECHELER, F., u. E. **ZITELMANN**, Bruchstücke eines zweiten Gesetzes v. Gortyn. (Rh. mus., 41, 1.)

— Gortynisch Kretisches. (Rh. mus., N. F. 41, 2.)

BURCHNER, L., Die Besiedelung der Küsten des Pontos Euxeinos durch die Milesier. Histor.-philolog. Skizze. I. Teil. M. e. Kærtchen. Kempten, 1885. 75 S. 1 Karte. gr. 8 (Erlanger Diss.)

CATALOGUE raisonné des terres cuites et autres antiquités trouvées dans la nécropole de Myrina (fouilles de l'Ecole française

d'Athènes); par *E. Pottier* et *S. Reinach*. Paris, libr. des Imprimeries réunies. 349 p. 4. 5 fr.

CHABOUILLET, A., étude sur quelques camées du Cabinet des médailles. I. Camée attribué à Séleucus I. Nicator, roi de Syrie, à Alexandre le Grand et à Achilles. (Gaz. archéol., Année X. No. 11-12.)

CHRISTENSEN, R., Det graeske Statsliv i Oldtiden. Fjerde Udg. Kjobenhavn, Host. 56 S. 8. 1 Kr.

CLERC, M., Les ruines d'Aegae en Etolie. (Bull. de corr. hell., X, 4.)

— Inscriptions de Thyatire et des environs. X, 5.

COLLECTION Sabouroff, la. Monuments de l'art grec. Publ. par *A. Furtwaengler*, 11-15 livr. (à 10 Taf. in Heliogr., Lith. u. Chromolith. m. 10 Bl. Text.) Berlin, Asher & Co. Fol. in Mappe. (Schluss.) à 25 M.

COLLIGNON, M., a manual of Greek archaeology; tr. by *J. H. Wright*. New-York, Cassel. 9, 384 p. il. 12. 2 Doll.

— Phidias. Paris, Rouam. 128 p. et 45 grav. 4. 4 fr. 50 c.

— Voyage archéologique en Lycie et en Carie. (Journal des Savants, 1886, oct.)

COLLITZ. H., Sammlung der griech. Dialekt-Inschriften. 4. Bd. 1. Heft. Wortregister zum 1. Bde. v. *R. Meister*. Gœttingen, Vandenhoeck & Ruprecht. IV, 106 S. gr. 8. 5 M.
(I, II, 1. u. IV, 1. : 22 M. 60 Pf.)

COUSIN, G., inscriptions d'Acarnanie et d'Étolie. (Bull. de corr. hell., X, 3.)

— et Ch. **DIEHL**, inscriptions de Cadyanda en Lycie. (M. rec., X, 1.)

— et F. **DURRBACH**, bas-relief de Lemnos avec inscriptions. (M. rec., X, 1.)

— et G. **DESCHAMPS**, Inscriptions de Moughla en Carie. (M. rec., X, 6.)

CRUSIUS, O., Ἰξευτικά. (Hermes, 21, 3.)

CURTIUS, E., Die Quellen der Akropolis. (Hermes, 21, 2.)

Δαμιράδης, K. N., *Ἐπιγραφαὶ Ἀκροπόλεως*. (Ἐφ. *ἀρχαιολ.*, 1886, 3.)

DEECKE, W., zu den epichorischen kyprischen inschriften. (Beitræge zur Kunde der Indogerm. Sprachen, XI.)

— die tyrrhenischen Inschriften v. Lemnos. (Rh. mus., N. F. 41, 3.)

DELOYE, A., note sur une inscription gallo-grecque découverte près d'Apt. (Bull. épigraphique, VI, 2.) T. à p.

DENKMÆLER d. klassischen Altertums zur Erlæuterung d. Le-

BIESE, A., Die Naturanschauung des Hellenismus und der Renaissance. (Preussische Jahrbücher, 57, 6.)

BLANKENSTEIN, H., zu welchem Zwecke studiren wir die griechische Baukunst. Festrede. Berlin, Ernst & Korn. 15 S. gr. 8. 50 Pf.

BLASS, E., Zu dem Zweite Gesetzte von Gortyn. (Rhein. Mus., N. F. 41, 2.)

BLUMNER, H., Leben u. Sitten der Griechen. 1. Abtlg. : Die Tracht. Geburt u. erste Kindheit. Erziehung u. Unterricht. Eheschliessung u. Frauenleben. Mit 19 Vollbildern u. 73 in den Text gedr. Abbildgn. 2. Abtlg. : Tægl. Leben in u. ausser dem Hause. Mahlzeiten, Trinkgelage u. gesell. Unterhaltgn. Krankheiten u. Aerzte, Tod u. Bestattg. Gymnastik. Musik u. Orchestik. Kultus. Mit 5 Vollbildern u. 41 in den Text gedr. Abbildgn. (Das Wissen der Gegenwart. Deutsche Universalbibliothek f. Gebildete. 60 u. 62 Bd.) Prag, Tempsky. — Leipzig, Freytag. 196 S.; VIII, 184 S. 8. à 1 M.

— Technologie u. Terminologie der Gewerbe u. Künste bei Griechen u. Rœmern. 4. Bd. 1. Abth. Mit zahlreichen Abbildgn. Leipzig, Teubner. 378 S. gr. 8. 10 M. 80 Pf. (I-IV, 1. : 43 M. 20 Pf.)

— 4. Bd. 2. Abth. (Schluss.) 7 M. 20 Pf.

— Noch einmal die griech. Speise-Tische. (Archæol. Zeitung, 43, 4.)

— Lebens- u. Bildungsgang eines griech. Künstlers. Vortrag. Basel, Schwabe. 1887, 34 S. 8. (Oeffentl. Vortræge IX, 8.)

BŒTTICHER, A., Die Ausgrabungen auf d. Akropolis v. Athen. IV. V. (Berliner Wochenschrift, etc., 7, 4, 6.

BRAND, A., Zu der elischen Inschrift : Boehl I. G. A. Add. n. 113 e. (Hermes, 21, 2.)

BRINCK, A., inscriptiones graecae ad choregiam pertinentes. Halae Sax. 1885. 36 S. 8. (Diss.)

BRUECKNER, A., Ornament u. Form der attischen Grabstelen. M. 2 Taf. in Lichtdr. Strassburg, Trübner. 93 S. gr. 8. 3 M. 60 Pf.

BRUN, A.-F., Sculptures grecques de la bibliothèque municipale de Nice. (Bulletin archéol. du Comité des travaux histor. et scientifiques. 1886. p. 360-364.)

BUECHELER, F., u. E. **ZITELMANN**, Bruchstücke eines zweiten Gesetzes v. Gortyn. (Rh. mus., 41, 1.)

— Gortynisch Kretisches. (Rh. mus., N. F. 41, 2.)

BURCHNER, L., Die Besiedelung der Küsten des Pontos Euxeinos durch die Milesier. Histor.-philolog. Skizze. I. Teil. M. e. Kærtchen. Kempten, 1885. 75 S. 1 Karte. gr. 8 (Erlanger Diss.)

CATALOGUE raisonné des terres cuites et autres antiquités trouvées dans la nécropole de Myrina (fouilles de l'École française

d'Athènes); par *E. Pottier* et *S. Reinach*. Paris, libr. des Imprimeries réunies. 349 p. 4. 5 fr.

CHABOUILLET, A., étude sur quelques camées du Cabinet des médailles. I. Camée attribué à Séleucus I. Nicator, roi de Syrie, à Alexandre le Grand et à Achilles. (Gaz. archéol., Année X. No. 11-12.)

CHRISTENSEN, R., Det graeske Statsliv i Oldtiden. Fjerde Udg. Kjobenhavn, Host. 56 S. 8. 1 Kr.

CLERC, M., Les ruines d'Aegae en Etolie. (Bull. de corr. hell., X, 4.)

— Inscriptions de Thyatire et des environs. X, 5.

COLLECTION Sabouroff, la. Monuments de l'art grec. Publ. par *A. Furtwaengler*, 11-15 livr. (à 10 Taf. in Heliogr.. Lith. u. Chromolith. m. 10 Bl. Text.) Berlin, Asher & Co. Fol. in Mappe. (Schluss.) à 25 M.

COLLIGNON, M., a manual of Greek archaeology; tr. by *J. H. Wright*. New-York, Cassel. 9, 384 p. il. 12. 2 Doll.

— Phidias. Paris, Rouam. 128 p. et 45 grav. 4. 4 fr. 50 c.

— Voyage archéologique en Lycie et en Carie. (Journal des Savants, 1886, oct.)

COLLITZ. H., Sammlung der griech. Dialekt-Inschriften. 4. Bd. 1. Heft. Wortregister zum 1. Bde. v. *R. Meister*. Gœttingen, Vandenhoeck & Ruprecht. IV, 106 S. gr. 8. 5 M.
(I, II, 1. u. IV, 1. : 22 M. 60 Pf.)

COUSIN, G., inscriptions d'Acarnanie et d'Étolie. (Bull. de corr. hell., X, 3.)

— et Ch. **DIEHL**, inscriptions de Cadyanda en Lycie. (M. rec., X, 1.)

— et F. **DURRBACH**, bas-relief de Lemnos avec inscriptions. (M. rec., X, 1.)

— et G. **DESCHAMPS**, Inscriptions de Moughla en Carie. (M. rec., X, 6.)

CRUSIUS, O., Ἰξευτικά. (Hermes, 21, 3.)

CURTIUS, E., Die Quellen der Akropolis. (Hermes, 21, 2.)

Δαμιράδης, K. N., Ἐπιγραφαὶ Ἀκροπόλεως. (Ἐφ. ἀρχαιολ., 1886, 3.)

DEECKE, W., zu den epichorischen kyprischen inschriften. (Beitræge zur Kunde der Indogerm. Sprachen, XI.)

— die tyrrhenischen Inschriften v. Lemnos. (Rh. mus., N. F. 41, 3.)

DELOYE, A., note sur une inscription gallo-grecque découverte près d'Apt. (Bull. épigraphique, VI, 2.) T. à p.

DENKMÆLER d. klassischen Altertums zur Erlæuterung d. Le-

bens der Griechen u. Rœmer in Religion, Kunst u. Sitte. Lexikalisch bearb. v. *B. Arnold, H. Blümner, W. Deecke,* etc. u. dem Hrsg. *A. Baumeister.* Mit etwa 1400 Abbildgn., Karten u. Farbendr. 4-30. Lfg. München, Oldenbourg. S. 145-1136. 4. à 1 M.

DESROUSSEAUX, A. M., A propos d'une épitaphe grecque. (Mélanges d'archéologie et d'histoire, p. p. l'Ecole fr. de Rome, VI, 5.)

DEWAELE, J., architecture grecque et romaine. Gand, Vuylsteke. 35 pl. et 40 p. de texte. 4. 4 fr.

— grieksche en romeinsche bouwkunst. Ibid. 35 pl. et 40 p. de texte. 4. 4 fr.

DICTIONNAIRE des antiquités grecques et romaines d'après les textes et les monuments, contenant l'explication des termes qui se rapportent aux mœurs, aux institutions, à la religion, aux arts, aux sciences, etc., et en général à la vie publique et privée des anciens. Ouvrage réd. sous la direction de *Ch. Daremberg* et *E. Saglio.* Avec 3000 fig. d'après l'antique dess. par P. Sallier et grav. par M. Rapine. 11. fasc. (fin du C-DEL). Prix de la livr. 5 fr.

DIEHL, Ch., et G. **COUSIN**, Inscriptions d'Alabanda, en Carie. (Bull. de corr. hell., X, 4.)

— Inscriptions de Lagina. (M. rec., XI, S. 5-39.)

DITTENBERGER, W., Bœotische Inschriften. (Hermes, 21, 4.)

DOMASZEWSKI, A. v., Griech. Inschriften aus Moesien u. Thrakien. (Mittheilungen archæol.-epigr. aus Oesterrich-Ungarn, 10, 2.)

— Zu griech. Inschriften. (M. rec., 10, 2.)

DRAGATSIS, J. Ch., Πειραϊκὰ ἀρχαιολογήματα. (Ἐφ. ἀρχαιολ., 1886, 1.)

DUMONT, A., et J. **CHAPLAIN**, les céramiques de la Grèce propre; vases peints et terres cuites. I. partie : Fasc. 2 et 3. (Vases peints.) Fasc. 2 : p. 81 à 160 avec fig. et 7 pl. dont 2 doubles; fasc. 3 : II p. et 161 à 244 p., avec fig. et 10 pl. Paris, Firmin-Didot. 4.

(Le 1. vol. (Vases peints) forme un ouvr. indépendant; il paraîtra en 4 fasc. à 20 fr., contenant chacun au moins 10 feuillets de texte et 10 pl.)

DUNCKER, M., Strategie und Taktik des Miltiades. (Sitzungsber. d. k. preuss. Akad. d. w. zu Berlin, 1886, 21-22.)

DURRBACH, F., décrets du 3. et du 2. siècles trouvés à Délos. (Bull. de corr. hell., X, 2.)

— et **RADET**, Inscriptions de la Pérée Rhodienne. (M. rec., X, 4.)

— Inscriptions de Larissa. (M. rec., X, 5.)

EBLE. Griechische Altertümer, bearb. f. d. Unterricht in d. obern Klassen d. Gymnasien. I. Athen. Progr. Ravensburg, 1888. S. 1-49. 4.

EMERSON, The portraiture of Alexander the Great : a terracotta head in Munich I. (Amer. Journal of archaeology, II, 4.)

ENGELMANN, R., Harpye. (Jahrb. d. deutschen archæol. Instituts, I, 3.)

FABRICIUS, E., das platæische Weihgeschenk in Delphi. (M. rec., I, 3.)

FALKE, J. v., Greece and Rome; their life and art. New cheaper ed. New-York, Holt, 1885. 4. 10 Doll.

FARNELL, L. R., The works of Pergamon, and their influence. (M. rec., VII, 2.)

— On some works of the school of Scopas. With pl. (M. rec., VII, 1.)

FISCHER, H., Lessings Laokoon u. die Gesetze der bildenden Kunst. Berlin, Weidmann. VIII, 200 S. gr. 8. 3 M. 60 Pf.

FOUCART, P., inscriptions d'Éphèse. (Bull. de corr. hell., X, 2.)

— inscriptions de Rhodes. (M. rec., X, 3.)

— Fragments d'inscriptions athéniennes. — Décret d'Oropos. — Inscription de Khorsiae. (M. rec., X, 5.)

— Exploration de la plaine de l'Hermus par M. A. Fontrier. (M. rec., XI, S. 79-107.)

— Les fortifications du Pirée en 394-393. (M. rec., XI, S. 129-144.)

FRÆNKEL, M., Vase des Hischylos. M. Taf. (Jahrb. d. deutschen Archæol. Instituts, I, 4.)

FROSINA-CANNELLA, G., Iscrizione grecosicula trovata fra i Ruderi del castello di Termini Imerese. (Il Buonarroti, 3, II, 10.)

FUNDE, neue, auf der Akropolis v. Athen. (Berliner Wochenschrift, etc., VI.)

— — in Griechenland. *(Ibid.)*

— in Naukratis. *(Ibid.)*

— neue in Athen. *(Ibid.)*

FURTWÆNGLER, A., u. G. **LOESCHKE**. mykenische Vasen. Vorhellenische Thongefæsse aus dem Gebiete des Mittelmeeres. Im Auftrage d. kaiserl. deutsch. archæolog. Instituts in Athen hrsg. Mit e. Atlas von 44 Taf. (in Mappe). Berlin, Asher & Co. XV, 88 S. m. 5 Lichtdr.-Taf. Fol. 115 M.

Γάβαλας, Ζ., Δ., *ἀνέκδοτος ἀναθηματικὴ ἐπιγραφὴ Φολεγάνδρου.* 'Εφ. ἀρχαιολ., III, 4.)

GARDNER, E. A., inscriptions copied by Cockerell in Greece. (Journal of hellen. Studies, VI, 1.)

— inscriptions copied by Cockerell in Greece. II. (M. rec., VI, 2.)

— An inscription from Chalcedon. (M. rec., VII, 1.)

— P., Inscriptions from Samos. (M. rec., VII, 1.)

— inscriptions from Cos, etc. (M. rec., VII, 2.)

— Percy, Greek coins acquired by the British Museum in 1885. (The numismatic Chronicle, 1886, 4.)

GATTI, G., iscrizione greca portuense. (Bullettino della Commissione archeol. comunale di Roma, 14, 6.)

Γεώργιος, Π., Ἐπιγραφὴ ἐξ Ἀκροπόλεως. (Ἐφημ. ἀρχαιολ., 1886, p. 267.)

GILBERT, G., Der beschluss der phatrie Δημοτιωνίδαι. (Neue Jahrbücher f. philologie, 135, 1.)

GILDERSLEEVE, B. L., The consecutive sentence in Greek. (American Journal of philology, VII, S. 161-175.)

GOMPERZ, Th., Zu attischen Grab-Epigrammen. (Mitth. arch.-epigr. aus Oesterreich-Ungarn, 10, 1.)

GRAEF, B., de Bacchi expeditione indica monumentis expressa. Inest tab. Berlin, Weidmann. 56 S. gr. 8. 2 M.

GUIDE, a, to the sculptures of the Parthenon in the department of Greek and Roman antiquities. (Brit. Mus.) 3. edition. VI, 108 p., with twelve illustrations, wrapper. 8. 6 d.

HÆDERLI, R., die hellenischen Astynomen u. Agoranomen, vornehmlich im alten Athen. (Jahrbb. f. class. Philol. 15. Suppl.-Bd. 1. Heft.; u. Sep.-Abdr.)

HALBHERR, F., e D. **COMPARETTI**, epigrafi arcaiche di varie città cretesi. Epigrafi arcaiche di Gortyna. (Museo italiano di antichità classica, II, 1.)

HANSEN, I. H., de metallis atticis commentatio I. Hamburg, 1885, Meissner. 30 S. gr. 4. (Strassburger Diss.) 4 M.

HARRISON, J. E., introductory studies in Greek art. New-York, Scribner & Welford, 1885. 312 p. map and il. 12. 3 Doll.

— The judgment of Paris : two unpublished vases in the Graeco-Etruscan Museum at Florence. With pl. (Journal of hell. studies, VII, 2.)

HARSTER, W., Samisches Gefæss. u. Gladius in Speier. (Korr.-Bl. d. Westdtsch. Zeitschr. f. Gesch. u. Kunst. VI, 1.)

HEAD, B., Historia numorum : a manual of Greek numismatics. London, Frowde, 1887. 808 p., hf-bd. Roy. 8. 42 sh.

HEIBERG, J. L., nogle eftervirkninger af graesk mechanik. (Oversigt over det Kong. Danske Videnskab. Selsk. forh. 1886, 1.)

HELBIG, W., über die Bildnisse des Platon. (Jahrb. d. Kaiserl. deutschen archæolog. Instituts, I, 2.)

HERMANN'S, K. F., Lehrbuch der griechischen Antiquitæten. Neu hrsg. v. *H. Blümner* u. *W. Dittenberger*. 3 Bd. 2. Abth. Freiburg i/Br.. Mohr. gr. 8. 10 M. (II, 1. III, 2. u. IV. : 24 M.)

Lehrbuch der griech. Bühnenalterthümer v. *Alb. Müller*. Mit 22 Abbildgn. im Text. XI, 432 S.

HÉRON DE VILLEFOSSE, A., le repos d'Hercule, disque en bronze du musée britannique. (Gaz. archéol., XI, 3/4.)

HEYDEMANN, H., Die Phlyakendarstellungen auf bemalten Vasen. (Jahrbuch des Kaiserl. deutschen archæol. Instituts, I, 4.)

HOLLEAUX, M., fouilles au temple d'Apollon Ptoos. (Bull. de corr. hell., IX, 6, XI-4.)

— Tête de femme trouvée dans les ruines du sanctuaire d'Apollon Ptoos. (M. rec., XI, p. 1-5.)

— rapport sur la seconde campagne de fouilles qu'il a dirigée sur l'emplacement du temple d'Apollon Ptoos. (Comptes-rendus de l'Acad. des Inscr., 4. sér., XIV, janv.-mars.)

— inscription mètrique d'Athènes. (Bull. de corr. hell. X, 2.)

— inscriptions funéraires de Rhodes. (M. rec., X, 2.)

— inscriptions funéraires de Rhodes. (M. rec., X, 4.)

— et **P. PARIS**, inscriptions d'Oenoanda. (M. rec., X, 3.)

HOMOLLE, Th., Inventaires des temples Déliens en l'année 364. (M. rec., X, 6.)

IMMERWAHR, W., De Atalanta. Berolini (1885). 72 p. in-8. (Diss.)

INSCHRIFT, eine neue, aus dem æol. Kyme. (Berliner Wochenschrift, etc., VI.)

JEBB, R. C., The homeric house, in relation to the remains at Tiryns. (Journal of hell. Studies, VII, 1.)

JORDAN, H., der Tempel der Vesta u. das Haus der Vestalinnen. Mit v. F. O. Schulze u. E. Eichler. Berlin, Weidmann. 12 M.

JULLIAN, C., Inscriptions grecques d'Égypte. (Rev. archéol., 1886, avril-mai.)

Καββαδίας, Π., *κεφαλαὶ ἐκ τῶν ἐν τοῖς ἀετώμασι τοῦ ναοῦ τῆς 'Αλέας 'Αθηνᾶς ἀγαλμάτων.* ('Εφημ ἀρχαιολ., 1886, 1.)

— *'Ανασκαφαὶ ἐν τῇ 'Ακροπόλει.* (M. rec., 1886, 2.)

— *Ἄρχερμος ὁ χῖος.* (M. rec., 1886, 3.)

— *'Επιγραφαὶ ἐκ τῶν ἐν 'Επιδαυρίᾳ ἀνασκαφῶν.* (M. rec., III, 4.)

KAIBEL, G., Zu den griechischen Künstlerinschriften. 51, 22, 1.

KAISER, R., De Inscriptionum graec. Interpunctione, Leipzig, Fock, 1887, 8. 38 p.

KALKMANN, A., Aphrodite auf dem Schwan. M. Taf. (Jahrb. d. Kaiserl. deutschen Instituts, I, 4.)

KLEIN, W., Euphronios. E. Studie zur Geschichte der griech. Malerei. 2. umgearb. Aufl. Mit 60 Abbildgn. im Text. Wien. Gerold's Sohn. VII, 323 S. gr. 8. 8 M.

KIRCHHOFF, A., über das Bruchstück eines attischen Psephisma. (Sitzungsber, d. K. preuss. Akad. d. W. zu Berlin, 1886, 14-15.)

KOEPP, F., Der Ursprung des Hochrelief bei den Griechen. (Jahrb. d. k. d. archæol. Instituts, II, p. 118.)

Κοντολέων, Α. Ἐ., Ἐπιγραφαὶ Σμύρνης, Ἱεραπόλεως, Νύσης καὶ Τραλλέων. (Bull. de corr. hell., X, 4 et 5.)

— Ἐπιγραφαὶ Κλάρου, Φωκαίας, Τράλλεων, Νύσης, καὶ Θυατείρων. (M. rec., X, 6.)

— Ἐπιγραφαὶ ἀνέκδοται Κρήτης, Ἰάσου, Τραλλέων, Πισιδίας, Συννάδων. (M. rec., XI, 3.)

— Ἐπιγραφαὶ Χαλκήδονος, Σμύρνης, Τραλλέων, Μαγνησίας. (M. rec., XI, 4.)

Κοστομοίρης, Γεώργιος Α., Περὶ Ὀφθαλμολογίας καὶ ὠτολογίας τῶν ἀρχαίων Ἑλλήνων μέχρις Ἱπποκράτους, Ἐν Ἀθήναις, Αδ. Πέρρης, in-8.

Κουμανούδης, Σ. Α., Ἐπιγραφαὶ ἐκ τῆς ἐν ἀγορᾷ Ἀθηνῶν ἀνασκαφῆς (Ἐφημ. ἀρχαιολ., 1886, 1 et 4.)

— Δύο δωδεκάδες ἀττικῶν ψηφισμάτων. (M. rec., 1886, 2)

— Ψηφίσματα δύο ἀττικὰ καὶ ἐν ἐπιμέτρῳ ψήφισμα ἐκ Πριήνης. (M. rec., III, S. 215-224.)

KUHNERT, E., Daidalos. E. Beitrag z. griech. Künstlergeschichte. (Jahrbb. f. class. Philol. 15. Suppl.-Bd. 1. Hft)

— — (Sep.) Leipzig, Teubner. 39 S. gr. 8. 1 M. 20 Pf.

KURTZ, E., die Sprichwœrtersammlung d. Maximus Planudes, erlæutert. Leipzig, Neumann. 47 S. gr. 8. 1 M. 50 Pf.

LATYSCHEW, B., Inscription de Chersonesos. (Bull. de corr. hell., XI, p. 163-168.)

LAUTENSACH, Verbalflexion der attischen Inschriften. Gymn. Progr. Gotha. S. 1-26. 4.

LEBÈGUE, A., recherches sur Délos. (Revue archéol., 1886, avr.-mai.)

LECHAT, Fouilles au Pirée. (M. rec., XI, p. 201.)

LEEMANS, C., grieksche opschriften uit Klein-Azië in den laatsten tjid voor het Rijks-Museum te Leiden aangewonnen. Met zes platen. Uitgev. door de Koninkl. Akademie v. Wetensch. te Amsterdam. Amsterdam, Müller. 40 bl. met 6 gelith. platen. 4. 1 fl. 80 c.

Λεόναρδος, B. I., Ἀμφιαρείου ἐπιγραφαί. (Συνέχεια.) (Ἐφημ. ἀρχαιολ., 1886. 2).

LŒBBECKE, A., Münzfund auf d. Insel Chios. (M. 1 Taf.) (Zeitschrift für Numismatik, 14, 2.)

LOEWY, E., ἐπιγραφὴ τεχνιτῶν ἐξ Ἀταλάντης. (Ἐφημ. ἀρχαιολ., III, 1.)

— Zu den griech. Künsterinschriften. (Jahrb. d. k. deutschen archæol. Instituts, II, p. 72.)

— Inschriften aus Rhodos. (Archæol.-epigraph. Mittheil. aus Osterreich-Ungarn, 10, 2.)

LONGPÉRIER A. de, Œuvres réunies et mises en ordre par *G. Schlumberger*. T. 7. Nouveau supplément et table générale. Paris, Leroux, 1887. 131 p. 8.

MALMBERG, W., über zwei Figuren aus dem Weihgeschenke des Attalos. (Jahrb. d. Kaiserl. deutschen Archæol.-Instituts, I, 3.)

MARGARITIS, Ph., médailles grecques et tessères de plomb de la collection de M. Ph. Margaritis. (Rev. numismat., 1886, 1.)

MARQUARDT, H, zum Pentathlon der Hellenen. Mit 2 (lith.) Abbildgn. d. Gesamtkamptes. Güstrow, Opitz & Co. 22. S. gr. 4. 1 M. 80 Pf.

MARTHA, J., Inscriptions de Naxos (Bull. de corr. hell., IX, 6.)

MAURER, C., de aris Graecorum pluribus deis in commune positis. Darmstadt, 1885, Zernin. VI, 138 S. gr. 8. 2 M.

MAYER, M., Alkmeons Jugend. (Archæol. Zeitung, 43, 4.)

MEISTER, R., zu den olympischen Inschriften. (Berliner Wochenschrift, etc. VI.)

MICHAELIS, A., die sogenannten Ephesischen Amazonenstatuen. (Jahrb. d. Kais. deutschen archæol. Instituts, I, 1.)

— das Datum des Ἑρμῆς ἀγοραῖος. (Hermes, 21, 3.)

MILCHHOEFER, A., die mittleren Südmetopen des Parthenon. (Jahrb. d. Kais. deutschen archæol. Instituts, I, 3.)

MILLER, Emm., Une inscription grecque de Ptolémaïs (Menshieh). (Rev. égyptologique, IV, 3-4.)

MONCEAUX, P., fouilles et recherches archéologiques au sanctuaire des Jeux isthmiques (fin). (Gaz. archéol. Année X. No. 11-12.)

— Statues de Cherchel, provenant du musée grec des rois maures à Caesarea. (M. rec., XI, 3-4.)

MURRAY, A. S., a terra-cotta diadumenos. (Journal of hell. Studies, VI, 2.)

MUSEEN, die, Athens. In Lichtdr.-Reproduction v. Gebr. Rhomaïdès. Verœffentl. v. *C. Rhomaïdès*. (1. Abth.) Ausgrabungen der

Akropolis. Beschreibender Text (in neugriech., deutsch., franz. u. engl. Sprache) v. P. Cavvadias. 1. Lfg. Athen, Wilberg. 8. S. m. 8 Taf. gr. 4. 6 M.

MYLONAS, C. D., Inscriptions de Trézène. (Bull. de corr. hell., X, 2.)

— *προσθῆκαι καὶ διορθώσεις εἰς τὴν ἐκ Τροιζῆνος ἐπιγραφήν*. (M. rec., X, 4.)

— *ὁ ἐν τῇ Συλλογῇ Ἰωάννου Δημητρίου χαλκοῦς Σάτυρος*. (Ἐφημ. ἀρχαιολ., III, 4.)

NORMAND, C., l'architecture métallique antique, ou rôle du métal dans les constructions antiques, à propos de la lettre de M. Laloux, publiée en mai 1885 dans la Revue archéologique. Angers, imp. Burdin; Paris, Leroux. 10 p. 8. (Extr.)

OEHMICHEN, G., griech. Theaterbau. Nach Vitruv u. den Ueberresten. Mit 5 Fig. Berlin, Weidmann. VIII, 220 S. gr. 8. 4 M.

OHLERT, K., Rætsel u. Gesellschaftsspiele der alten Griechen. Berlin, Mayer & Müller. VII, 248 S. gr. 8. 5 M.; geb. 6 M.

OHNEFALSCH-RICHTER, M., Cyprische Vase aus Athienu. (Jahrb. d. Kais. deutschen archæol. Instituts, I, 2.)

OVERBECK, über einige Appollonstatuen berühmter griechischer Künstler. M. 3 Tafeln. 27, Philol.-hist. Classe, 1886, I.

PAIS, A., Iscrizione di Bupha. Torino, Loescher, 15 p. in-8. (Extr.)

Παντελίδης, Σ. Κ., *Ἐπιγραφαὶ τῆς νήσου Κῶ*. (Bull. de corr. hell., XI, S. 71-79.)

PAPALUKAS, A., *περὶ τῆς πόλεως Στρατονικείας καὶ τῶν ἱερῶν αὐτῆς*. Patris. 61 S. 1 Bl. 8. (Jenaer Diss.)

PAPPAS, Const. Michel. Inscriptions de Tralles. (Bull. de corr. hell., X, 4.)

PARIS, P., Fouilles à Élatée. Le temple d'Athèna cranaia. Avec 3 pl. (Bull. de corr. hell., XI, p. 39-63.)

— Inscriptions d'Élatée. (M. rec., X, 5.)

PASCAL, C., étude sur l'armée grecque, pour servir à l'explication des ouvrages historiques de Xénophon, d'après F. Vollbrecht et H. Kœchly. Paris, Klincksieck. VII, 124 p. avec 20 fig. et 3 pl. doubles. 12.

PAULI, C., e. vorgriechische Inschrift v. Lemnos. Mit 1 lith. Taf. Leipzig, Barth. IV, 81 S. gr. 8. 4 M.

PERROT, G., Note sur quelques poignards de Mycènes. (Bull. de corr. hell., X, 5.)

— Les statues de Diane à Délos. (Journal des Savants, 1887, févr. u. S. 125-135.)

PERROT, G., et **CHIPIEZ**. Histoire de l'art dans l'antiquité. (Egypte, Assyrie, Perse, Asie-Mineure, Grèce, Etrurie, Rome). T. 4 (Sardaigne, Judée, Asie-Mineure). Paris, Hachette. 839 p. avec 395 grav. et 8 pl. hors texte, dessinées d'après les originaux ou d'après les documents les plus authentiques. 8.

Φίλιος, Δ., Ἐλευσινιακὰ ἀνάγλυφα. (Ἐφημ. ἀρχαιολ., 1886, 1.)

— Ἐπιγραφαὶ ἐξ Ἐλευσῖνος (συνέχ.). *Ibid.* III, p. 185-214.

— Προσθῆκαι καὶ διορθώματα εἰς τὴν ἐξ Ἐλευσῖνος ἐπιγραφήν. *Ibid.* p. 272.

PROU, M., Monnaie de Polémon II, roi du Pont. (Mélanges d'archéologie et d'histoire, etc., VI, 3-4.)

PURGOLD, Der Giebel des Heraions v. Olympia. (Berliner Wochenschrift, etc., VII, 5.)

RACINET, A., L'ornement polychrome. 2. sér. 120 planches en couleur, or et argent (art ancien et asiatique, moyen âge, renaissance, XVII[e], XVIII[e] et XIX[e] siècles), recueil historique et pratique, avec des notices explicatives, publié sous la direction de M. A. Racinet. Paris, Firmin-Didot. Livr. 6 : 30 p. et 12 pl.; livr. 7 : 26 p. et 12 pl.

(L'ouvrage entier coûtera 200 fr. et sera publié en 10 livr. cont. 12 pl. chacune, accomp. de leurs notices et se vendant 20 fr.)

— le costume historique : 500 pl., 300 en couleur, or et argent, 200 en camaïeu, avec des notices explic. et une étude histor. 20. et dern. livr. Paris, Firmin-Didot. 90 p. et 23 pl., dont 2 doubles. Fol.

(L'ouvrage forme 6 vol. de 400 p., dont 5 de planches et 1 de texte. Prix de la livraison : grandes marges, 25 fr., petites marges, 12 fr.)

RADET, G., et P. **PARIS**, inscriptions d'Attaleia de Pergé, d'Aspendus. (Bull. de corr. hell., X, 2.)

— Lettres de l'empereur Hadrien à la ville de Stratonicée-Hadrianopolis. (M. rec., XI, p. 108-128.)

— inscriptions de Pisidie, de Lycaonie et d'Isaurie. (M. rec., X, 6.)

— — — III. Isaurie. (M. rec., XI, p. 63-70.)

RAMSAY, W. M., Phrygian inscriptions of the Roman period. (Zeitschrift für Vergleichende Sprachforschung, 28, 4.)

REINACH, S., chronique d'Orient. Fouilles et découvertes à Chypre depuis l'occupation anglaise. Angers; Paris, Leroux. 25 p. avec fig. 8. (Extrait de la Revue archéologique.)

— — 3. série, t. 6. Ibid. 30 p. 8. (Extr.)

— — 3. série, t. 7. Ibid. 26 p. avec fig. 8. (Extr.)

— chronique d'Orient. (M. reç., 1886, juill.-août. — 1887, janvier-février.)

— les derniers conseils, groupe en terre cuite du musée britannique. (M. rec., 1886, juillet-août.)

— le prétendu Inopos, marbre grec du musée du Louvre. (Gaz. archéol., 12, 7/8.)

— Conseils aux voyageurs archéologues en Grèce et dans l'Orient hellénique. Paris, Leroux. 117 p. 18.

— manche de strigile gravé, découvert à Myrina. (Bull. de corr. hell., X, 4.)

— Six statuettes de Myrina. (M. rec., X, 5.)

— Deux terres-cuites de Cymé. (M. rec., X, 6.)

— Traité d'épigraphie grecque. Précédé d'un essai sur les inscriptions grecques, par *C. T. Newton*, trad. avec l'autorisation de l'auteur, augm. de notes et de textes épigraphiques choisis. Angers; Paris, Leroux. XLIV, 560 p. 8.

REINACH, Th., essai sur la numismatique des rois de Cappadoce I. (Rev. numismat., 3. sér. IV, 3. 4.) — Tirage à part.

— les origines de la ville de Pergame. (Revue histor., XXXII, 1.) — T. à p. 15 p.

REVILLOUT et **WILCKEN**, Tessères bilingues. (Rev. égyptologique. IV, 3/4.)

RICHTER, F., De thesauris Olympiæ effossis. Berolini, 1885, 29 p. in-8. (Diss.)

ROBERT, C., e. attische Künstlerinschrift aus Kleisthenischer Zeit. Hermes, 22, 1.)

— Scenisches. (M. rec., p. 336.)

ROHDEN, H. v., Zum Hermes des Praxiteles. (M. 1 Taf.) (Jahrb. d. k. d. arch. Instituts, II, p. 66-68.)

RONCHAUD, L. de, au Parthénon. I, les prétendues parques du fronton oriental; II, la décoration intérieure de la cella. Paris, Leroux. V, 95 p. av. gravure. 18.

ROSCHER, W. H., die sog. schlangentopfwerferin des altarfrieses v. Pergamon. (Neue Jahrb. f. philologie, 133, 4.)

S. R., Ἰξευτικά. (Hermes, 21, 4.)

SAKKELION, J., *Ἐπιγραφαὶ χριστιανικαὶ ἐπιτύμβιοι (μετὰ τριῶν παρομοιοτύπων ἐπιγραφῶν)*. Ἐφημ. ἀρχαιολ., III, p. 235-214.

SAUPPE, H., commentatio de phratriis atticis. Gœttingen, Dieterich. 13 S. gr. 4. 80 Pf.

SCHÆFER, K., zum eleusin. steuerdecret. (Neue Jahrb. f. phil., 133, 3.)

SCHAUBE, A., Objet und Composition der Recht auf zeichnung von Gortyn. (Hermes, 21, 2.)

SCHMIDT, M. C. P., philolog. beitræge zu den griech. mathema-

tikern. III. Wann schrieb Geminos? (Philologus, 45, 1.) — IV. zur isagoge des Geminus. (M. rec., 45, 2.)

SCHNEIDER, A. A., der troische Sagenkreis in der ältesten griech. Kunst. I. Leipzig, 1885. 1 Bl. 80 S. 1 Bl. (Diss.)

SCHOELL, R., Inschrift v. Knidos. (Rh. mus., 42, p. 478-9.)

SCHUMACHER, K., Zu Rhodischen und Delischen Inschriften. (M. rec., N. S. 41, 2.)

— Verschleppte griech. Inschriften. (M. rec., N. S. 42, 1.)

— *λίθος λάρτιος*. (M. rec., N. F. 41, 4.)

— Eine griech. Inschrift des Cyrianus. (M. vol., p. 316-7.)

SIMON, J., zur Inschrift v. Gortyn. Wien, Gerold's Sohn. 95 S. gr. 8. 2 M.

— Zur zweiten Hælfte der Inschrift v. Gortyn. (Wiener Studien, IX, 1.)

— — Wien, Gerold's Sohn. 1887. 24 S. gr. 8. (Sep.-Abdr.) 80 Pf.

SIX, J.-P., monnaies lyciennes. III. (Rev. numismat., 3. sér. IV, 4.)

— Monnaies lyciennes. (Suite et fin.) (Rev. numismat., 1887, 1.)

— Bronzes grecs à lettres numérales. (Annuaire de la Soc. franç. de numismat. et d'archéologie, 1886, sept.-oct.)

— Eine Gruppe des Myron? (Zeitschrift f. Numismatik, 14, 2.)

Σ ο φ ο ύ λ η ς, Θ., *κύλιξ ἐκ Κορίνθου*. (Ἐφημ. ἀρχαιολ., III, 4.)

SORLIN-DORIGNY, A., la mort d'Égisthe. bas-relief en marbre du musée de Constantinople. (Gaz. archéol., XI, 1-2.)

STAIS, B. N., *Μουσικὴ ἔρις Ἀπόλλωνος πρὸς Μαρσύαν*. (Ἐφημ. ἀρχαιολ., 1886, 1.)

— *Γιγαντομαχίας σκηναί*. (M. vol., 2.)

— *Ἀρχαϊκὸν ἀνάγλυφον ἐξ Ἀκροπόλεως*. (M. vol., 3.)

— *Ἀγάλματα ἐξ Ἐπιδαύρου* (avec 3 pl.). (M. rec., III, p. 243. — *Ἐπανόρθωσις*, p. 272.)

STENGEL, P., die farbe u. das geschlecht der griech. opfertiere. **54**, 133, 5.

— *σφάγια*. (Hermes, XXI, 2.)

STOLZ, F., Zu den lakon. Inschriften. (Wiener Studien, VIII, 1.)

STSCHOUKAREFF, A., *Μεγαρικαὶ ἐπιγραφαί*. (Ἐφημ. ἀρχ., III, S. 223-236.)

STUDNICZKA, F., *Παραστάσεις Ἀθηνᾶς ἐπὶ κεραμείων θραυσμάτων ἐκ τῆς Ἀκροπόλεως Ἀθηνῶν*. (Ἐφημ. ἀρχαιολ., 1886, 3.)

— zum Hydragiebel. (Jahrb. d. Kaiserl. deutschen archæolog. Instituts, I, 2.

SVORONOS, J., Scenen aus d. Ilias auf e etrusk. Sarkophage. (M. rec., I, 3.)

— J. N. A., Ueber einige bis jetzt Unbestimmte Kretische Münzen. Mit e. Tafel.) (Zeitschrift f. Numismatik, 114, 2.)

— An inscription (ΤΙΣΥΡΟΙ) on coins of Gortyna. (The numismatic Chronicle, 1887. p. 126-131.)

TANNERY, Paul, l'*οὐγκιασμὸς ὕδατος* (École héronienne). Angers; Paris, Leroux. 5 p. 8. (Extr.)

— Autolycos de Pitane. Bordeaux, imp. Gounouilhou. 27 p. avec tabl. 8.

— la coudée astronomique et les anciennes divisions du cercle. (Rev. archéol., 1886, janvier.)

— Les noms de mois attiques chez les Byzantins. (M. rec., 1887, janv.-févr.)

— La Géométrie grecque. Comment son histoire nous est parvenue et ce que nous en savons. Essai critique. 1re partie. Histoire générale de la géométrie élémentaire. Paris, Gauthier-Villars, 1887, gr. in-8.

— Pour l'histoire de la science hellène. De Thalès à Empédocle. (Collection historique des grands philosophes.) Paris, F. Alcan, 1887. In-8.

Τσούντας, Χ. Δ., *Κατάλογος ὀνομάτων*. (Ἐφημ. ἀρχαιολ., 1886, 3.)

UPCOTT, L. E., An introduction to Greek sculpture. London, Frowde, 1887. 148 p. 8. 4 sh. 6 d.

URLICHS, L. v., Arkesilaos. 19. Progr. z. Stiftungsfeier d. v. Wagner'schen Kunst-Instituts. Mit 1 (Lichtdr.-)Taf. Würzburg, Stahel, 1887. 18 S. gr. 8. 1 M. 20 Pf.

VERCOUTRE, la médecine sacerdotale dans l'antiquité grecque. (Rev. archéol., 1885, nov.-déc. 1886, janv., février-mars.)

VERZEICHNISS der antiken Skulpturen d. kœnigl. Museen zu Berlin, m. Ausschluss der Pergamen. Fundstücke. Hrsg. v. der Generalverwaltg. Berlin, Spemann. 1885. XVI, 260 S. 8. 1 M.

— der im Vorrat der Galerie befindlichen, sowie der an andere Museen abgegebenen Gemælde der kœnigl. Museen zu Berlin. Anh. zum beschreib. Verzeichniss der Gemælde v. 1883. Hrsg. v. der Generalverwaltg. Ebd. VI, 266 S. 8. 4 M.

VOGEL, K. J., über Scenen Euripideischer Tragœdien in griech. Vasengemælden. I. Leipzig, 1885. 2 Bl. 47 S. 8. (Diss.)

WEIZSÆCKER, Zur œstl. Giebelgruppe des Zeustempels zu Olympia. In : Corresp.-Bl. f. d. Gelehrten-u. Realsch. Würtembergs, 1887, 1. 2.

WERNICKE, K., Der Triton von Tanagra. (Jahrb. d. k. archæol. Instituts, II, p. 114.)

WESSELY, K., Neue griech. Ostraka. (Wiener Studien, VIII, 1.)

WILAMOWITZ-MOELLENDORFF, U. v., Oropos u. die Graer. (Hermes, 21, 1.)

— Demotika der attischen Metoeken u. (M. rec., 22, 1 et 2.)

WILCKEN, U., die Obeliskeninschrift von Philae. (M. rec., 22, 1.)

WINNEFELD, H., Hypnos. E. archæolog. Versuch. Stuttgart, 1886, Spemann. VI, 38 S. m. eingedr. Fig. u. 3 Lichtdr.-Taf. Lex-8. 2 M. 60 Pf.

WITTE, J. de, Description des collections d'antiquités conservées à l'hôtel Lambert. Paris, imp. Chamerot. LXXX, 187 p. avec fig. et 36 pl. en couleur. 4.

WRIGHT, Unpublished white lekythoi from Attika. (Amer. Journal of archaeology II, 4.)

ZACHER, K., zu den Heilurkunden v. Epidauros. (Hermes, 21, 3.)

ZOELLER, M., griechische u. rœmische Privataltertümer. Breslau, 1887, Koebner. XXI, 427 S. gr. 8. 6 M.

V. GRAMMAIRE. — LINGUISTIQUE (GREC ANCIEN).

ALLINSON, F. G., Pseudo-ionism in the 2. century a. D. (The American Journal of philology, VII, S. 203-217).

ARNOLD, T. K., a practical introduction to Greek prose composition. New ed., ed. and revis. by *E. Abbott*. London, Rivingtons. XII, 147 p. 8. 3 sh. 6 d.

BACHOF, E., Abriss der attischen Syntax. Zunæchst z. Ergænzg. d. griech. Formenlehre v. Spiess-Breiter bearb. Essen, Bædeker. VIII, 87 S. 8. 75 Pf.

BALL, V., on the identification of the animals and plants of India which were known to early Greek authors. (The Indian antiquary, 1885. Dec.)

BAUNACH, J., cretica. (Berliner Wochenschrift, etc., VII, 2, 3.)

BECHTEL, F., parerga. (Beitræge zur Kunde der Indogerman. Sprachen, X.)

BRÉAL, M., de quelques mots latins tirés du grec. (Mémoires de la soc. de linguistique de Paris, VI, 1.)

DEECKE, Jahresbericht über das Kyprische, Pamphylische u. Messapische für 1882-85. (Jahresbericht über die Fortschritte, etc., XIII, 7/8).

EBERHARD, E., metrische Beobachtungen zu den homerischen Hymnen. I. Magdeburg. 32 S. 4. (Progr.)

EDLINGER, A. v., Erklærung der Tier-Namen aus allen Sprachgebieten. Landshutt, Krüll. VI, 117 S. 8. 2 M.

ENGEL, Ed., Die Aussprache d. Griechischen. Ein Schnitt in e. Schulzopf. Jena, Costenoble. VII, 168 S. gr. 8. 2 M. 50 Pf.

FREUND, G., il dialetto ionico di Erodoto e d'Omero brevemente esposto. Versione ad uso dei corsi liceali di *C. Fumagalli*. 2. ed. ricorr. ed accresc. di alcuni cenni sulla prosodia greca. Verona, Drucker e Tedeschi. 66 p. 8. 1 L.

FRITZSCHE, H., kurzgefasste griechische Formenlehre, m. e. syntakt. Anh. Hannover, Norddeutsche Verlagsanstalt. VII, 86 S. gr. 8. 1 M.; geb. 1 M. 25 Pf.

HAHNE, F., griechische Elementargrammatik. 2. Tl. Lehrpensum f. die Mittelstufe. Braunschweig, Schwetschke & Sohn. 34 S. 8. 60 Pf. (1. u. 2.: 1 M. 80 Pf.)

HARDING, B. F., Greek inflection; or, objectlessons in Greek philology. Boston, Ginn. 7, 44 p. 12. 55 c.

HARTMANN, F., Wieder einmal das κ-perfectum. (Zeitschrift f. Vergleich. Sprachforschung, 28, 3.)

HECHT, M., orthographisch-dialektische Forschungen auf Grund attischer Inschriften. 2. Tl. Leipzig, Fock. 16 S. gr. 4. 60 Pf. (1. u. 2.: 1 M. 60 Pf.)

HENRY, V., λυόμεθα, λυόμεσθα. (Mémoires de la soc. de linguist. de Paris, VI, 1.)

— Notes grecques et latines. (M. rec., VI, 2.)

JOHANSSON, K. F., de derivatis verbis contractis linguae graecae quaestiones. Upsaliae. 2 Bl. 216 S. gr. 8. (Diss.)

KAEGI, A., Zur Griechh. Schulgrammatik. (Zeitschrift fur das Gymnasialweren, juin 1886.)

KELLER, O., üb. die aussprache einiger griechischer buchstaben. (Neue Jahrbücher, etc, 133, 10.)

— Zur latein. u. griech. sprachgeschichte. (Forts.) (Même livraison.)

KOCH, A., Der kleine Grieche. Ein Vademecum sæmtl. Regeln der griech. Grammatik, nebst allen unregelmæss. Verben, sowie der homer. Formenlehre, Metrik u. Prosodie. Berlin, Friedberg & Mode. IV, 119 S. 16. 50 Pf.; cart. 60 Pf.

KOCH, E., traduit par J. L. **ROUFF**, Grammaire grecque par Ernest Koch, traduite de l'allemand et mise au courant des travaux les plus récents de la philologie, à l'usage des classes supérieures et

des candidats à la licence et à l'agrégation par l'abbé J. L. Rouff, avec une préface de O. Riemann. Paris, Armand Colin, s. d. (1887). In-8 de VIII, 700 p.

Κόντος, Κ., γλωσσικαὶ παρατηρήσεις. (Παρνασσός, X, 3.)

— Γλωσσικαὶ παρατηρήσεις. 4. Ἄδρυνσις οὐχὶ ἄδρυσις καὶ ἀνεύρυνσις οὐχὶ ἀνεύρυσις. 5. Φλεγμασία. 6. Θερμασία, ξηρασία. In : Παρνασσος, X, 4.

— — Λυσσμός πεπασμός, κτλ. καὶ ἀπαλυσμός, λεπτυσμός, κτλ. (M. rec., X, 5.)

KREBS, F., zur Rection der Casus in der spæteren histor. Græcitæt. Regensburg, 188. 35 S. gr. 8. (Progr.)

KRUMBACHER, K. E., irrationaler Spirant in Griechischen. (Sitzungsberichte der philos.-philol. und histor. Cl. der K. bayer. Akad. der W. zu München, 1886, 3.)

LA ROCHE, J., die Comparation in d. griech. Sprache. II. Linz, 1885. S. 3-24. gr. 8. (Progr.)

LUCIUS, A., de crasi et aphaeresi. Argentorati, Trübner. 1885. 50 S. gr. 8. (Diss.)

LUDWICH, A., die Formel ἢ ὃ 'ός. (Rh. Mus., N. F. 41, 3.)

LUGEBIL, K., e. ælter form des griech. namens der Karier. (Beitræge zur Kunde der Indogerman. Sprachen, X.)

MAGUIRE, T., The so-called potential optative. (Hermathena, XII, S. 35-38.)

MAYOR, J. E. B., Ἄπρακτος-ἄπρατος, Pionii vita Polycarpi 8 (Lightfoot's Ignatius and Polycarp II, 1021, 39). (The Journal of philology, No. 30.)

MEISTER, R., δέμνιον u. ἀδμενίς. (Beitr. zur Kunde der Indogerman. Sprachen, XI.)

MOMMSEN, Tycho, Beitræge zu der Lehre v. den griechischen Præpositionen. 1. Hft. Frankfurt a/M. 1886, Jügel. VII, 96 S. gr. 8. 2 M. 40 Pf.

MULLER, H. D. et **LATTMANN**, J., Griechische Grammatik für Gymnasien auf Grund der Vergleichenden Sprachforschung bearbeitet. Gœttingen, Vandenhœck & Ruprecht, 1887, in-8. 3 M. 80 Pf.

PERSON, Léonce, Exercices de traduction et d'application (thèmes, versions et composition des mots) sur « les mots grecs groupés d'après les formes et le sens » de MM. Bréal et A. Bailly. Classes de 5e et de 4e. Paris, Hachette, in-16.

PUNTONI, V., sul primitivo significato della formula proverbiale greca ἀπὸ δρυὸς — ἀπὸ πέτρης. (Studi e doc. di storia e diritto. VII, 3.)

SAUSSURE, F. de, ἀδήν. (Mémoires de la soc. de linguist. de Paris, VI, 1.)

— ludus. Grec *ἀλκυών* — allem. schwalbe, *νυστάζω*, *λύθρον*, *ἴμβρησις*. (M. rec., VI, 1.)

— *βουκόλος*. (M. rec., VI, 2.)

— *κρήνη*. (M. rec., VI, 2.)

SPIEKER, E. H., on the so-called genitive absolute and its use especially in the Attic orators. (The American Journal of philology, 23.)

TOURNIER, E., Clef du vocabulaire grec, répertoire méthodique des principaux mots qui se rencontrent chez les prosateurs attiques, suivi de remarques sur la dérivation, la composition et la transcription du grec en français, avec une liste des principaux mots homériques. 2. tirage, revu. Paris, Hachette, 1887. XII, 171 p. 18 jés.

VOGRINZ, G., Beitæge zur Formenlehre d. griechischen Verbums. Paderborn, Schœningh. 36 S. gr. 8. 50 Pf.

WEISKE, A., zur griech. Syntax. (Neue Jahrbücher, etc., 133, 8/9).

WILHELM, O., zur Motion der Adjectiva dreier Endungen im Griech., insbes. bei Homer u. Hesiod. Coburg. S. 1-23. 4. (Progr.)

WILHELM, O., Zur Motion der Adjektiva dreier Endungen im Griechischen, insbesondere bei Homer u. Hesiod. Coburg, 1886. Leipzig, Fock. 23 S. gr. 4. 1 M.

WHITELAW, R., on the construction of *μὴ οὐ* with a participle. (Transactions of the Cambridge philol. Soc. III, 1.)

WOLLNER, C., Sammlung poetischer Beispiele zu d. Hauptregeln d. griech. Syntax. III. Progr. Kaiserslautern. 1887. 37 S. 8.

WITRZENS, J., e. Beitrag zur griech. Accentlehre. Teschen, 1885. S. 1-25. gr. 8. (Progr.)

ZACHER, K., zur griechischen Nominalcomposition. (Breslauer philologische Abhandlungen. 1. Bd. 1 Hft. Breslau, Koebner. VII, 97 S. gr. 8. 2 Pf.

V *bis*. MUSIQUE. — RYTHMIQUE. — MÉTRIQUE.

ALLIEVO, G., Delle idee pedagogiche presso i Greci : Pitagora, Socrate, Senofonte, Platone, Aristotele, Plutarco. Cuneo, tip. di Oggero, 1887. 191 p. 8. 3 L.

BLASS, F., der paian des Isyllos. (Neue Jahrbücher, etc , Bd. 131/2. H. 12.

— Kleine beitræge zur griech. metrik. (M. rec., 133, 7.)

BOUVY, E., la prose syntonique chez les Grecs et les origines du rythme des mélodes. Nîmes, imp. Lafare fr. 48 p. 8.

BROWN, H., music.-divine music. Historical sketch of music from the most ancient to modern times. Reeves. 86 p. 12. 1 sh. 6 d.

HAVET, L., et L. **DUVAU**, cours élémentaire de métrique grecque et latine, professé à la faculté des lettres. Paris, Delagrave. 202 p. 18.

JACQUOT, A., guide de l'art instrumental, dictionnaire pratique et raisonné des instruments de musique anciens et modernes, indiquant tout ce qui se rapporte aux différents types d'instruments en usage depuis l'époque la plus reculée jusqu'à nos jours, orné de 30 dessins. Nancy; Paris, Fischbacher. XII, 295 p. 8.

KLOTZ, R., Bericht üb. d. Erscheinungen auf d. Gebiete d. griech. u. rœm. Metrik. (Jahresbericht über die Fortschritte, etc., 14, 3.)

KOPP, A., üb. positio debilis u. correptio attica im iamb. Trimeter der Griechen. I. (Rh. Mus., N. F. 41, 2.)

POUPIN, la musique chez les Grecs. Paris, Thorin. 15 p. 8. (Revue de la Soc. des études histor., juillet-août 1886.) T. à p.

RITTER, F. L., manual of musical history from the epoch of ancient Greece to our present time. New-York, Scribner's sons. 6, 57 p. 12. 75 c.

ROCKSTRO, W. S., a general history of music, from the infancy of the Greek drama to the present period. Low. 540 p. 8. 14 sh.

ROSSBACH, A., u. R. **WESTPHAL**, Theorie der musischen Künste der Hellenen. Als 3. Aufl. der Rossbach-Westphalschen Metrik. 2. Bd. Leipzig, Teubner. gr. 8. 6 M. 80 Pf. (1. u. 2. : 14 M.)

Griech. Harmonik u. Melopoeie v. *R. Westphal.* 8. gänzl. umgearb. Aufl. LIV, 240 S.

— — Dritter Band, erste Abtheilung. Auch u. d. Titel : Allgemeine Theorie der griechischen Metrik von *Rudolf Westphal*, Ehrendoctor der griechischen Sprache und Litteratur an der Universitæt Moskau, Prof. a. D., und *Hugo Gleditsch*, Professor am Wilhelmsgymnasium in Berlin. Nebst einem Nachworte zum zweiten Bande. Als dritte Auflage der Rossbach-Westphalschen allgemeinen Metrik der Griechen. [XXXVI u. 368 S.] Leipzig, Teubner, 1887, gr. 8. geh. n. 8 M.

STEIGER, de versuum paeonicorum et dochmiacorum apud poetas graecos usu ac ratione. Partie. I. Wiesbaden, 1887. 52 S. 4. (Progr.)

— De versuum paeonicorum et dochmiacorum apud poetas graecos usu ac ratione. Leipzig, Fock. 30 S. 4. 1 M.

USENER, H., Altgriechischer Versbau. Ein Versuch vergleich. Metrik. Bonn, Cohen & Sohn. 1887. 127 S. gr. 8. 2 M. 80 Pf.

WITRZENS, J. E., Beitrag z. griech. Accentlehre. II. Progr. Techen, 1886. S. 1-30. gr. 8.

VI. PHILOLOGIE. — HISTOIRE LITTÉRAIRE. — PALÉOGRAPHIE.

BENDER, F., Geschichte d. griech. Litteratur von ihren Anfængen bis auf d. Zeit der Ptolemæer. Leipzig, Friedrich. XII, 762 S. gr. 8. 12 M.; geb. 13 M. 50 Pf.

BERTHELOT, Papyrus grecs. (Journal des Savants, 1886, avril-juin.)

BOECKH, A., Encyklopædie u. Methodologie der philologischen Wissenschaften. Hrsg. v. *E. Bratuscheck*. 2. Aufl., bes. v. *R. Klussmann*. Leipzig, Teubner. X. 884 S. gr. 8. 14 M.

BRANDES, E., observationes criticae de comoediarum aliquot atticarum temporibus. Rostock, Schmidt. 49 S. gr. 8. (Diss.) 1 M.

BRIQUET, C. M., Recherches sur les premiers papiers employés en Occident et en Orient, du xe au xive siècle. Nogent-le-Rotrou, imp. Daupeley-Gouverneur; Paris. 77 p. 8.

(Extrait d. Mém. de la Soc. nat. d. antiquaires de France, t. 46).

BURESCH, C., Consolationum a Graecis Romanisque scriptarum historia critica. Lipsiae. 2 Bl. 64 S. 1 Bl. 8. (Diss.)

— — (Leipziger Studien zur class. Philologie, IX, p. 1-170).

CHAIGNET, A. Ed., Histoire de la psychologie des Grecs. T. Ier. Histoire de la psychologie des Grecs avant et après Aristote. Paris, Hachette, 1887. 8. 7 fr. 50 c.

COLLEZIONE fiorentina di facsimili paleografici greci e latini illustrati da *G. Vitelli e C. Paoli*: fasc. II. Firenze, succ. Le Monnier, 1885. Fol.; tav. 13-24 greci; 13-24 latini.

COLLITZ, H., Das B. im theraischen Alphabet. (Hermes, 22, 1.)

COMMENTATIONES philologae quibus Ottoni Ribbeckio, praeceptori inlustri, sexagensimum aetatis, magisterii Lipsiensis decimum annum exactum congratulantur discipuli Lipsienses. Lipsiæ, Teubner, 1887, gr. 8.

Contenu de matière hellénique : *O. Crusius*, Stesichoros und die epodische Composition in der griechischen Lyrik. *H. Freericks*, eine Neuerung des Sophokles. *E. Graf*, Chronologisches zu Plutarchs Moralia. *J. Ilberg*, de Galeni vocum Hippocraticarum glossario. *L. Pertsch*, hymni Graeci ex bibl. Goth. codice editi. *M. Schneider*, Marcelli Sidetae medici fragmenta. *R. Schulze*, animadversiones in oratores Atticos. *L. Sternbach*, gnomica. *R. Wagner*, de Apollodori bibliothecae interpolationibus. *P. Krumbholz*, quaestiunculae Ctesianae. *E. Poland*, de Graecorum sollemnibus ex regum diadochorum nominibus appellatus. V. *Mythographisches*. *R. Holland*, de Alpheo et Arethusa. *J. Schmidt*, de Ulixis in fabulis satyricis persona.

CROISET, Alfred et Maurice. Histoire de la littérature grecque. Tome Ier : Homère, la poésie cyclique. — Hésiode, par Maurice Croiset, avec une préface par A. Croiset. Paris, Thorin, 1887, in-8. 8 fr.

CURTIUS, E., August. Boeckh. Berlin, 1885. 27 S. 4. (Rede.)

DENIS, J., La comédie grecque, 2 vol. Paris, Hachette. T. I : 518 p.; t. 2 : 556 p. 8. 15 fr.

DESROUSSEAUX, A. M., Sur quelques manuscrits d'Italie. (Mélanges d'archéologie et d'histoire, etc., VI, 5.)

— La critique des textes grecs à l'École pratique des hautes études. III. Hérodote (Revue de philologie, X, 1.) — T. à p.

DIELS, H., Leukippos u. Diogenes v. Apollonia. (Rh. mus., N. F. 42, 1.)

DUCHESNE, Lettre au sujet de la découverte de chartes byzantines à Bari. (Comptes-rendus de l'Acad. des Inscr. 4. sér., 14, avr.-juin.)

DURUY, V., Le théâtre d'Athènes au v. siècle. Étude historique (Revue des Deux-Mondes. III, 77, 8.)

EDET, G., Histoire de la littérature grecque. Paris, 1887, in-18, VII, 368 p. 3 fr. 75

EGGER, E., Essai sur l'histoire de la critique chez les Grecs, introduction à l'étude de la littérature grecque. 2. éd., rev., corr. et augm. Paris, Pedone-Lauriel. X, 588 p. 8.

FRAGMENTA Herculanensia : descriptive catalogue of the Oxford copies of the Herculanean rolls, together with the texts of several papyri, accomp. by fac-similes; ed. with introd. and notes by *W. Scott.* New-York, Macmillan, 1885. 12, 325 p., 49 pl. 8. 5 Doll. 25 c.

FRIEDEL, O., de philosophorum graecorum studiis homericis. P. II. Stendal. 20 S. 4. (Progr.)

GARDNER, E. A., The early Jonic alphabet. (The Journal of hellenic Studies, VII, 2.)

GREGORY, C. R., the quires in Greek mss. (American Journal of philology, No. 25.)

GARNIER, C., et J. **THOMAS**, discours prononcés à l'inauguration du monument élevé à la mémoire de M. A. Dumont, le 10 juin 1886. Paris, impr. Firmin-Didot. 7 p. 4.

GROSCH, G., de codice Coisliniano 120. Jena, Neuenhahn. 41 S. gr. 8. (Diss.) 1 M. 25 Pf.

GUGGENHEIM, Zur Geschichte des Inductionsbegriffes. (Zeitschrift für Volkerpsychologie und Sprachwissenschaft, 17, 1.)

HAIGH, A. E., On the trilogy and tetralogy in the Greek drama. (The Journal of philology, No. 30.)

HANDBUCH der klassischen Altertums-Wissenschaft in systematischer Darstellung m. besond. Rücksicht auf Geschichte u. Methodik der einzelnen Disciplinen. Hrsg. v. *Iwan Müller*. 3. u. 4. Halbbd. Nœrdlingen, Beck. (1. Bd. S. 1-618.) gr. 8. 5 M. 50 Pf.

HARTEL, W. v., üb. die griechischen Papyri Erzherzog Rainer. Vortrag. Wien, Gerold's Sohn. 82 S. gr. 8. 1 M. 60 Pf.

HAUBE, O., die Epen des silbernen Zeitalters der rœm. Litteratur. I.

HEINEMANN, Otto v., die Handschriften der herzogl. Bibliothek zu Wolfenbüttel, beschrieben. 1. Abth. Die Helmstedter Handschriften. II. Mit e. Ansicht der alten Bibliothekar-Wohng. (Lessing-Haus) in Lichtdr. u. 6 Taf. Schriftproben in farb. Lichtdr. Wolfenbüttel, Zwissler. 340 S. Lex.-8. 15 M.

JEVONS, F. B., a history of Greek literature from the earliest period to the death of Demosthenes. London, Griffin. 524 p. 8. 8 sh. 6 d.

— — New-York, Scribner : cloth. 2 Doll. 50 c.

KIRCHHOFF, A., Studien zur Geschichte d. griechischen Alphabets. 4., umgearb. Aufl. M. 1 Karte u. 2 Alphabettaf. Gütersloh, Bertelsmann. VI, 180 S. gr. 8. 6 M.

Κωνσταντινίδης, Γ., Ἑρμηνευτικὰ καὶ κριτικά. [« Ὁ. ἀποθανὼν δεδικαίωται ». — Xenophon, Hell. I, 1, 2 sqq. — Polybius III, 40, 11-13.] (Παρνασσός, 1887, Ἰαν.)

LALLEMAND, P., de la nécessité de maintenir le programme traditionnel dans les études classiques. Paris, imp. Levé. 13 p. 18.

LANDWEHR, H., griech handschriften aus Fayyûm. V. Fragment der Odyssee Homers. (Philologus, 44, 4.)

LEVAL, A., inventaire des pièces manuscrites grecques des XVII. et XVIII. siècles, conservées dans les archives du Couvent Saint-Louis à Péra de Constantinople. (Rev. archéol., 1886. Juin.)

MAGIRUS, K., Griechische Papyri im Ægypt. Museum in Berlin. (Wiener Studien, VIII, 1.)

MEIER, G. die sieben freien Künste im Mittelalter. Einsiedeln, Benziger. 30 S. gr. 4. 2 M.

MÉLANGES nouveaux, orientaux, mémoires, textes et traductions publiés par les professeurs de l'École spéc. des langues orientales vivantes, à l'occasion du 7. congrès internat. des orientalistes, réuni à Vienne. Paris, imp. nat. XIV, 599 p. 8.

(Publications de l'Éc. des langues orientales vivantes, 2. sér., vol. 19.)

MUNTZ, E., La bibliothèque du Vatican au XVI. siècle, notes et documents. Paris, Leroux. IV, 140 p. 18. 2 fr. 50 c.

NOLHAC, P. de, inventaire des mss. grecs de Jean Lascaris. (Mélanges d'archéologie et d'histoire, etc., VI, 3/4.)

OMONT, H., catalogue des manuscrits grecs des départements. Paris, Plon, Nourrit et Ce. 87 p. et 4 pl. 8.

(Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France.)

— Le premier catalogue des manuscrits grecs de la bibliothèque de

Fontainebleau sous Henri II; notice du manuscrit Nani 245, de Venise. Nogent-le-Rotrou, imp. Daupeley-Gouverneur. 7 p. 8.

(Extr. de la Bibl. de l'Éc. des chartes, t. 47.)

— Inventaire des manuscrits grecs de la bibliothèque de François I. au château de Blois (1518-1544), publié par *H. Omont*. Nogent-le-Rotrou, imp. Daupeley-Gouverneur; Paris. 29 p. 8. (Extr. de la Biblioth. de l'Ecole des chartes.)

— Fac-similés de manuscrits grecs des XV. et XVI. siècles, reproduits en photolithographie d'après les originaux de la Bibliothèque nationale et publiés par *Henri Omont*. Paris, Alphonse Picard, 1887, in-4. 50 pl.

PÉLISSIER, L. G., les amis d'Holstenius. (Mél. d'arch. et d'hist., etc., VI, 5.)

RAPPORT sur l'École pratique des hautes études (1884-1885). Paris, Delalain frères. 200 p. 8.

REIMANN, H., disputationis de prosodiorum similiumque apud Graecos carminum natura nuper editae additamentum. Gleiwitz. 10 S. 4. (Progr.)

REINACH, S., Bénigne Emmanuel Miller. Gustave d'Eichthal. 2 nécrologues. Berlin, Calvary. 16 S. gr. 8. 1 M. 20 Pf.

REVILLOUT, E., Le papyrus grec 45 du British Museum. (Revue égyptologique, IV, 1/2.)

RIVOYRE, de l'étude du grec, discours. Lyon, imp. Schneider frères. 32 p. 8.

SAINT-YVES, G., La littérature amoureuse : Inde, Orient, Grèce. Paris, Marpon et Flammarion. XXXII, 268 p. 18 jés. 3 fr. 50 c.

SCHINNERER, F., De epitaphiis Graecorum veterum. Erlangae 1886. 53 S. 8. (Diss.)

SCHMIDT, Ludw., Andreas Darmarius. E. Beitrag zur Handschriftenkunde des 16. Jahr. (Centralblatt für Bibliothekwesen, III, 3.)

SCHWARTZ, E., das Weltbürgerthum in d. griech. Literatur. (Berichte des Freien Deutschen Hochstiftes zu Frankfurt a/M. 1885-86, 3/4.)

SITTL, K., Geschichte der griech. Literatur bis auf Alexander den Gr. III. Teil. München, Th. Ackermann 1887, VI, 521 p. gr. in-8. 6 M. 50 Pf.

STRILLER, F., de stoicorum studiis rhetoricis. 61 S. gr. 8. (Breslauer philolog. Abhandlungen. I, 2.) 1 M. 20 Pf.

TANNERY, Paul, Les chiffres arabes dans les manuscrits grecs. (Rev. archéol., juin 1886.)

TOUGARD, A., l'hellénisme dans les écrivains du moyen âge, du VII. au XII. siècle. Rouen; Paris, Lecoffre. 79 p. 8.

TREDWELL, D. M., a sketch of the life of Apollonius of Tyana, or, the first ten decades of our era. New York. VI, 354 p. 8. 12 sh. 6 d.

WALLON, H., Notice sur la vie et les travaux de M. Henri-Adrien Prévost de Longpérier. (Comptes-rendus de l'Acad. des Inscr., 4, XIII, p. 420-458.)

WANGERMÉE, A., Encore à propos du grec et du latin. (Revue de Belgique, 1886, 12.)

WARREN, S. J., Het anti-Grieksch adres der juridische hoogleeraren besproken. Dordrecht, Blussé & van Braam. 1887, 15 bl. gr. 8. 30 c.

WEIL, H., Correspondance d'A. Boekh et de C. O. Mueller. (Journal des Savants, 1887, Oct.)

WESSELY, K., Lettre à M. Revillout sur les contrats grecs du Louvre provenant du Faioum. (Rev. égyptologique, III, 4. IV, 4.)

— Bericht üb. griech. Papyri in Paris u. London. (Wiener Studien, VIII, S. 175-230.)

— Bemerkungen zu den griech. Papyri in ægypt. Museum in Berlin. (M. Rec., VIII, 1.)

— Die griech. Papyri der Kaiserl. Sammlungen Wiens. Wien 1885. S. 3-28. gr. 8. (Progr.)

ZIELINSKI, T., Quaestiones comicae, ex ministerii ab instructione publica Annalium a. 1886, fasc. 11-12. Petropoli, 1887 (Leipzig, Fork), in-8. 126 p. 2 M.

VII. AUTEURS GRECS ANCIENS.

ÆLIUS DIONYSIUS.

Heyden, H., Quaestiones de Aelio Dionysio et Pausania Atticistis Etymologici Magni fontibus. (Leipziger Studien zur class. Philologie. VIII, S. 171-264.)

ALEXANDRE D'APHRODISIADE. Alexander v. Aphrodisias, Abhandlung über den Intellekt. Aus handschriftl. Quellen z. ersten Male hrsg. u. durch die Abhandlg. : « Die Nûslehre Alexanders v. Aphrodisias u. ihr Einfluss auf die arab.-jüd. Philosophie des Mittelalters » eingeleitet v. *A. Günsz*. Berlin. 41 u. 16 S. 8. (Leipziger Diss.)

— Voir **ARISTOTE**. Supplementum Aristotelicum.

Apelt. O., Die schrift des Alexandros v. Aphrodisias über die mischung. (Philologus, 45, 1.)

ALEXANDRE DE TRALLES.

Puschmann, Th., Nachträge zu Alexander Trallianus. Fragmente aus Philumenus u. Philagrius nebst e. bisher noch ungedruckten Abhandlg. über Augenkrankheiten. Nach den HSS. hrsg. u. ins Deutsche übers. v. Th. P. (Berliner Studien, etc., V, 2.) 188 S. 1 Bl. 8.

ANACRÉON.

Helly, F. J., Quaestiones Anacreonteae. Marburgi. 52 S. 8. (Erlanger Diss.)

Re, Z., Volgarizzamento inedito delle odi IV, XI, XX, XXIV, XLI e LI di Anacreonte, ora per la prima volta pubblic. a complemento dell' Anacreonte tradotto dallo stesso. Recanati, tip. Simboli. 27 p. 8.

ANAXAGORE.

Kothe, H., Zu Anaxagoras v. Klazomenai. I-III. (Neue Jahrbücher, etc. 133-11.)

ANDOCIDE.

Cinquini, A., Andocidis de codicibus qui in bibliotheca Ambrosiana exstant. Mediolani, ex off. Pirolae. 15 p. 8.

Polack, s. u. Antiphon.

ANDRONICUS. Andronici qui fertur libelli περὶ παθῶν pars prior de affectibus. Novis codicibus adhib. recens. et quaestt. ad stoicorum doctrinam de affectibus pertinentes adjecit *X. Kreuttner*. Heidelbergae (1884) 1885. 50 S. gr. 8. (Diss.)

ANTIPHON. Antiphontis de caede Herodis oratio, ex fide Crippsiani maxime codicis recognita et in linguam germanicam conversa scr. *A. Bohlmann*. Pars I, continens §. 1-48. Liegnitz (Reisner). 41 S. gr. 8. 1 M.

Keil, B., Antiphon κατὰ τῆς μητρυιᾶς. (Neue Jarhbücher, etc. 135, S. 89-102.)

Kohm, J., Krit.-exeget. Studien zu Antiphon (Wiener Studien, VIII, 1.)

Polack, P., De enuntiatorum interrogativorum apud Antiphontem et Andocidem usu. Halis Sax. 75 S. 8. (Diss.)

ANTONINUS LIBERALIS.

Oder, De Antonino Liberali. Bonnae 1886. 2 Bl. 61 S. 1 Bl. gr 8. (Diss.)

APION. Apionis quae ad Homerum pertinent fragmenta. Coll. H. Baumert. Kœnigsberg, Koch & Reimer. 52 S. gr. 8. (Diss.) 1 M. 50 Pf.

Kopp, A., Das Wiener Apion-Fragment. (Rh. Mus. N. F. 42, 1.)

Sperling, A., Apion der Grammatiker u. sein Verhältnis zum Judentum, e. Beitrag zu einer Einleitung in die Schriften des Josephos. Dresden. XXII S. 4. (Progr.)

APOLLODORE.

Wagner, R., Ein Excerpt aus Apollodors Bibliothek. (Rh. Mus. N. S. 41. 1.)

APOLLONIUS DE RHODES. Les Argonautiques. Traduction

française par H. de la Ville de Mirmont. (Annales de la fac. des lettres de Bordeaux, 1886, 2.)

Rzach A., Zu Apollonios Rhodos. (Wiener Studien, VIII, 1.)

Schellert, M., De Apollonii Rhodii comparationibus. Halis Sax. 1885. 46 S. 8. (Diss.)

Schmidt, L., Zu Apollonius von Rhodos (Philologus, 44, 4.)

APOLLONIUS LE SOPHISTE.

Fersman, O. Voir **Aristarque**.

APPIEN.

Kratt, G., De Appiani elocutione. Baden-Baden. Sommermeyer. VIII–68 p. gr. in-8. (Diss.)

Krumbholz, P., De praepositionum usu Appianeo. Jena, 1885 (Neuenhahn). 58 p. gr. in-8. 1 M. 60 Pf.

Mendelssohn, L., Bemerkungen zu Appianos. (Neue Jahrbücher, etc., 133, 6.)

Zerdik, A., Quaestiones Appianeae. Kiel (Lipsius & Tischer). 82 S. gr. 8. (Diss.) 1 M. 60 Pf.

ARCADIUS.

Galland, C., Arcadius u. d. Codex Matritensis. (Rh. Mus., N. F. 41, 2.)

ARCHILOQUE.

Peppmüller, R., Zu Archilochos. (Philologus, 44, 4.)

ARCHIMÈDE. Archimedes, trattato delle spirali. Prima versione ital. con note, tratte dai migliori commenti per *V. Sassòli*. Bologna, Zanichelli. 112 p. con 4 tav. 16.

Færster, R., Pheidias der vater des Archimedes. (Neue Jahrbücher, etc., 133, 10.)

ARISTIDE. Die Smyrna-Reden, übers v. *A. Schwarz*. Horn. 1885. 3. Bl. 24 S. 8. (Progr.)

Schwarz, A., Zur Kritik der Smyrna-Reden u. d. Rede Ἀπολλᾶ γενεθλιακός des Aelius Aristides. (Wiener Studien, VIII, 1.)

ARISTOPHANE. Aristophanis comici quae supersunt omnia. Rec. *H. M. Blaydes*. 2 voll. Halle, Buchh. d. Waisenhauses. XC, 528 u. XIV, 628 S. gr. 8. 16 M.

— Aristophanis comoediae. Annotatione crit., commentario exeg., et scholiis graecis instr. *F. H. M. Blaydes*. Pars VI. Plutus. Halle, Buchh. d. Waisenhauses. XXXVIII, 428 S. gr. 8. 9 M. (I-VI. : 40 M.)

— A metrical version of the Acharnians, the Knights, and the Birds, with occasional comment by *J. Hookham Frere*, and an introduction by H. Morley. Routledge. 272 p. 8. 1 sh.

— Il Pluto trad. in versi italiani e corr. di note illustr. p. op di *G. C. Bernardi*. Casale, tip. Pane. 157 p. 8.

Augsberger, J., Die Scholien zu Aristophanes' Fröschen im cod. Venetus A. Progr. München, 1886. 43 S. 8.

Briel, A., De Callistrato et Philonide sive de actionibus Aristophaneis. Berlin, Weidmann. 68 S. gr. 8. 1 M. 60 Pf.

Cipollone, A., La commedia greca « Gli uccelli » di Aristofane. Avellino, Maggi. 15 p. 8.

Fahraeus, F. J., De argumento atque consilio Daetalensium fabulae Aristophaneae. Upsaliae. 1. Bl. 77 S. 1 Bl. gr. 8. (Diss.)

Franchetti, A., Dalle « Rane », di Aristofane. Saggio di traduzione. (Nuova Antologia, 3. ser. Vol. II. Fasc. 6.)

Haeberlin, C., Zu Aristophanes. (Philologus, 46, S. 162.)

L(eeuwen), J. van, Ad Aristophanis Nubium vs. 1065. (Mnemosyne, N. S. XV, 1.)

Michael, A., Gebrauch der Präposition ἐπί bei Aristophanes. Erlangen. 39 S. 8. (Diss.)

Rœmer, A., Zu Aristophanes Acharnern. (Neue Jahrbücher, etc., 131-2, 10/11.)

Ribbeck, O., Zu des Aristophanes Acharnern. (Leipziger Studien, VIII, S. 379-382.)

Schnee, R., De Aristophanis manuscriptis quibus Ranae et Aves traduntur. Hamburg. 13 S. 4. (Progr.)

Sternbach, L., Beiträge zu den Fragmenten des Aristophanes. (Wiener Studien, VIII, S. 231-261.)

Uckermann, W., Τίς u. ὅστις in pronominalen wiederholungsfragen bei Aristophanes. (Philologus. 46, S. 57-69.)

ARISTOTE. Aristoteles opera omnia quae exstant, (latine) brevi paraphrasi et litterae perpetuo inhaerente expositione illustrata a *Silvestro Mauro*. Ed. juxta Romanam anni 1668 denuo typis descripta opera F. Ehrle, adjuvantibus Bonif. Felchlin et Fr. Beringer. 2 vol. Paris, Lethielleux. T. 1 : cont. Logicam, Rhetoricam, Poeticam, 915 p.; t. 2 : cont. Ethicam, Politicam, Oeconomicam, 799 p., à 2 col. Grand 8,

— — Ed. juxta Romanam anni 1668 denuo typis descripta opera A. Bringmann. T. 3 : continens libros de physico auditu, de coelo et mundo, de generatione et corruptione. Ibid. 487 p., à 2 col. Grand 8.

— Aristotelis quae feruntur Œconomica. Rec. Fr. Susemihl. (Bibliotheca Teubneriana). 1 M. 50 Pf.

— Ethique à Nicomaque, 10. livre. Texte grec, rev. et ann. pour la classe de philos. par *J. H. Vérin*. Paris, Poussielgue fr. 52 p. 18.

— Nicomachean ethics. Books I-IV. (omitting 1-6) and X., 6-9. Transl, with catechetical analysis by *St. George Stock*. Oxford, Blackwell; London, Simpkin. 126 p. 8. 4 sh. 6 d.

— Morale à Nicomaque. Livre 8 (de l'amitié). Texte grec, avec une introd., un comm. suivi, un résumé analyt. et critique des livres 8 et 9, plusieurs extraits d'Aristote et un glossaire par *L. Ollé-Laprune*. Paris, Ve Belin et fils. IV, 152 p. 12.

— Metaphysica, rec. *W. Christ*. Leipzig, Teubner. XX, 330 S. 8. 2 M. 40 Pf.

— Aristotelis qui ferebantur librorum fragmenta collegit *V. Rose*. Leipzig, Teubner. III, 463 S. 8. 4 M. 50 Pf.

— Supplementum Aristotelicum, ed. consilio et auctoritate academiae litt. reg. boruss. Vol. II, pars I. Berlin, G. Reimer. gr. 8.
9 M. (I. et II. 1. : 24 M.)

Contenu : Alexandri Aphrodisiensis praeter commentaria scripta minora de anima cum mantissa, ed. Ivo Bruns. XVII, 221 S.

Adrian, M., Aristotelis systema causarum ad motum circularum refertur. Monasterii Guestfal. 59 S. 8. (Diss.)

Apelt, O., Melissos bei pseudo-Aristoteles. (Neue Jahrbücher, etc. 133, 11.)

Arleth, E., Ueb. Aristoteles' Eth. Nic. 1. 5. 1097b 16 ff. (Zeitschrift f. Philos. u. Philos. Kritik, N. F. 90. 1.)

Baeumker, C., Vermeintl. Aristotel. Zeugnisse über Anaximandros' ἄπειρον. (Neue Jahrbücher. Bd. 131-2, H. 12.)

— Zu Aristoteles περὶ αἰσθήσεως. (M. rec., 133, 5.)

Bauch, B., Der Satz der Identität. Versuch e. Kritik des Menschl. Bewusstseins in theoret. Beziehg., im Anschluss an die Wissenschaftslehre des Aristoteles. Doberan 1885. 1 Bl. II, 20 S. 4. (Progr.)

Beiträge, Kritische, zur Metaphysik des Aristoteles. (Sitzungsberichte d. philos.-philol. u. histor. Cl. der K. b. Akad. der W. zu München, 1885, 4.)

Diels, H., Ueb. das 3. Buch. der Aristotelischen Rhetorik. (Aus : « Abhandlgn. d. k. preuss. Akad. d. Wiss. zu Berlin ».) Berlin 1886, G. Reimer. 37 S. gr. 4. 2 M.

Dittmeyer, L., Die Uneichtheit des IX. Buches der Aristotelischen Thiergeschichte. (Blætter f. d. bay. Gymnasialschulwesen, 23, 1.),

Gomperz, Th., Skylla in d. Aristotel. poetik. u. die kunstform des dithyrambos. (Neue Jahrbücher, etc., 133, 11.)

Hagiosophidis, P. A., Ἀριστοτέλους θεωρία περὶ τῶν ἠθικῶν καὶ τῶν διανοητικῶν διαφορῶν τῶν ἀνθρώπων. Ἐν Ἀθήναις. (A. T. : P. A. Hagiosophites Aristoteles' Ansicht von den ethischen u. intellectuellen Unterschieden der Menschen.) 95 S. 8. (Jenaer Diss.)

Heylbut, G., Schollen zur Nicomachischen Ethik. (Rh. Mus., N. F. M. rec., 41, 2.)

— Zur Ueberlieferung der Politik des Aristoteles. (M. rec., 42, 1.)

Karasiewicz, Die Kritik d. Platon. Politie bei Aristoteles. Neisse. S. 1-12. 4. (Progr.)

Michelis, F., Aristotelis περὶ ἑρμηνείας librum pro restituendo totius philosophiae fundamento interpretatus est. Heidelberg, Weiss' Verl 84 S. gr. 8. 2 M. 40 Pf.

Papageorg, P. N., Ein neuer Kodex des Aristoteles. (Berliner Wochenschrift, etc., VII, S. 482.)

Richter, E., De Aristotelis problematis. Bonnae (1885). 47 S. 8. (Diss.)

Ridgeway, W., Aristotle politics III, 2, 2 (Congreve); 1275 b, 26. (The Journal of philology, 1887, No. 30.)

Seref, C., De Aristotelis geographia capita duo. Halis Sax. 92 S. 1 Bl. 8 (Diss.)

Schvarcz J., Die Anfänge einer polit. Literatur der Griechen und die Staatsformenlehre des Aristoteles. E. Erwiderung an Prof. Susemihl (Ungarische Revue, VI, 4.)

Susemihl, F., Bericht üb. Aristoteles u. die ältesten Peripatetiker f. 1884. (Schl.) (Jahresbericht über die Fortschritte, etc., XIII, 2.)

— Bericht über Aristoteles u. die ältesten Akademiker u. Peripatetiker. f. 1885. (M. rec., XIII, 10/13, 1 und 2.)

— De politicis Aristoteleis quaestiones criticae. (Jahrbb. f. class. Philol. XV. Suppl. Bd. 2. Heft.) — T. à p. Leipzig, Teubner. 2 M. 40.

— Skylla in der Aristotelischen Poetik. (Neue Jahrbücher, 133, 8-9.)

— Die bedeutung v. φιλάνθρωπον in d. Aristotelischen poetik. (M. rec., 133, 10.)

— Zu Aristotel. Poetik (c. 18, 24). (M. rec., 135, 1.)

— Zu Aristoteles Psychologie. (Philologus, 46, S. 86.)

Tannery, P., Aristote, Météorologie, III, 5. (Revue de Philologie, X, 1.)

Tumlirz, K., Die tragischen Affecte Mitleid u. Furcht nach Aristoteles. Wien, 1885. S. 3-40. gr. 8. (Progr.)

Tyrrell, R. Y., Dr. Jowett's Politics of Aristotle. (Hermathena, XII, S. 19-34.)

Weber, Ph., Die Absichtssätze bei Aristoteles. Speier, 1885. 48 S. 1 Bl. gr. 8. (Progr.)

Zahlfleisch, J., Zu Aristoteles Rhetorik I, 14, 1375 a, 15. (Wiener Studien, VIII, 1.)

Zerbst, M., Ein Vorläufer Lessings in der Aristoteles interpretation. Jena. Pohle, 1887, gr. 8, 54 p. 1 M.

ARRIEN.

Boehner, A., De Arriani dicendi genere. Erlangae. 57 S. 8. (Diss.)

Lederer, S., E. neue Hs. v. Arrians Anabasis. Prag, 1885. S. III-XVIII. gr. 8. (Progr.)

Mücke, Rudolf, Zu Arrians und Epictets Sprachgebrauch. Leipzig, Fock, 1887, in-4. 35 p. 1 M.

ATHÉNÉE.

Brunk, A., De excerptis περὶ τοῦ τῶν ἡρώων καθ' Ὅμηρον βίου ab Athenaeo servatis. Jena, Pohle, 1887. 39 p. in-8. M. 0. 75 Pf.

Dümmler, F., Zu Athenaeus IV p. 174. (Rh. Mus., N. F. 42, 1.)

BARNABAS.

Arnold, K. F., Quaestionum de compositione et fontibus Barnabae epistolae capita nonnulla. Königsberg, Gräfe & Unzer. 32 S. gr. 8. (Diss.) 1 M.

CALLIMAQUE.

Haeberlin, C., Zu Kallimachos. (Philologus, 46, S. 69.)

Jurenka, H., Quaestiones criticae. 1. De Callimacho Apollonii Rhodii inimico. Wien. 8.

CALLISTHÈNE (le **PSEUDO-**), Julii Valerii Res Gestae Alexandri Macedonis, translatae ex Graeco Pseudo-Callisthenis, editae a *Bernardo Kübler*, 8. geh. (Bibliotheca Teubneriana.) 1887.

CELSUS.

Funk, Die Zeit des « Wahren Wortes » von Celsus. (Theol. Quartalschrift 68, 2.)

CLÉMENT D'ALEXANDRIE.

Hiller, E., Zur Quellenkritik des Clemens Alexandrinus. (Hermes, XXI, 1.)

Mayor, J. E. B., Clem. Al. strom. IV, § 62 p. 592 Potter. (The Journal of Philology, No. 30.)

CRATES.

Hiller, E., Zu den fragmenten des Kynikers Krates. Neue Jahrbücher, 133, 4.)

CRITIAS. Il Sisifo : frammento trad. da A. Franco. Verona, stab. tip. Annichini. 5 p. 8.

DEMOCRITUS.

Hart, G., Zur Seelen- u. Erkenntnisslehre d. Demokrit. Leipzig, Teubner. 32 S. gr. 4. 1 M.

DÉMOSTHÈNE. Les plaidoyers politiques. Texte grec, publ. d'après les travaux les plus récents de la philologie, avec un comm. crit. et explic. et des notices sur chaque discours par *H. Weil.* 2. sér. Androtion; Aristocrate; Timocrate; Aristogiton. Paris, Hachette. II, 376 p. 8. 8 fr.

Christ, W., Zu Demosthenes de cor. § 104. (Philologus, 45. 2.)

Hube, G., De Demosthenes oratione Ctesiphontea. Göttingen, Akadem. Buchh. v. G. Calvör. 32 S. gr. 8. (Diss.) 80 Pf.

Huettner, G., Demosthenis pro Phormione oratio adnotatione critica instructa et commentario explanata. Erlangae. 104 S. 8. (Diss.)

Liebhold, K. J., Zu Demosthenes dritter rede gegen Philippos. (Neue Jahrbücher, etc., 133, 5.)

Majewski, E., De Subjectionis et occupationis formis quae inveniuntur apud Demosthenem. Kœnigsberg, Hartung, 1887. 12 S. gr. in-8. 00. M. 30 Pf.

Reichenberger, S., Demosthenis de collectione prooemiorum. Progr. Landshut, 1886. 61 S. 8.

Riehemann, J., De litis instrumentis quae exstant in Demostheni quae fertur oratione adversus Neaeram. Leipzig, Fock. 51 S. gr. 8. 1 M.

Rueger, C., Prolegomena in Demosthenis quae fertur orationem adversus Olympiodorum. Lipsiae, 1885. 88 S. 1 Bl. (Diss.)

Schiel, A., Demosthenes. II. E. Studie. Kronstadt, 1885. 37 S. 4. (Progr.)

Scholz, Zur Einleitung in die Midiana des Demosthenes. Emden. S. 3-9. 4. (Progr.)

Stacker, O., De litis instrumentis quae exstant in Demosthenis quae feruntur posteriore adversus Stephanum et adversus Neaeram orationibus. Halis Sax. 1884. 57 S. 8. (Diss.)

Uhle, P., Quaestiones de orationum Demostheni falso addictarum scriptoribus. Particula II. De orationum XXXIII. XXXIV. LVI. scriptoribus. Leipzig, Fock. 32 S. gr. 8. 80 Pf. (I. et II. : 3 M. 20 Pf.)

Vieze, H., De Demosthenis in Androtionem et Timocratem orationibus. Leipzig, Fock. 44 S. gr. 8. (Haller Diss.) 1 M.

Weil, H., Discours de Démosthène. (Journal des Savants, mai 1886.)

DENYS D'HALICARNASSE.

Βάσης, Σ. Π., Παρεμβλήματα Διονυσίου τοῦ Ἁλικαρνασέως. (Παρνασσός, X, 4.)

Castellani, C., Di una supposta edizione Aldina 1559 del trattato di Dionigi d'Alicarnasso de Thucydidis charactere, testo greco. Venezia, stab. tip. dei frat. Visentini. 7 p. 8. (Estr. dal Bibliofilo, anno VII, n. 9-10.)

Jacoby, K., Zu Dionysios von Halicarnassos. (Neue Jahrbücher, 133 Bd. 1 Hft.)

Liers, Die Theorie der Geschichtsschreibung des Dionys v. Halikarnass. Waldenburg i. Schl. 20 S. 4. (Progr.)

Omont, H., L'édition princeps du περὶ τοῦ Θουκυδίδου χαρακτῆρος de Denys d'Halicarnasse 1559. (Centralblatt f. Bibliotheks wesen, III, 5.)

Schwartz, K. G. P., Ad Dionysium Halicarnassensem. (Mnemosyne, N. S. 14, 2. 4.)

DENYS LE PÉRIÉGÈTE.

Ludwich, A., Zur Periegesis des Dionysios. (Rh. Mus., N. F. 41, 2.)

Unger, G. F., Dionysios Periegetes. (Neue Jahrbücher, etc., 135, 1.)

DENYS L'ARÉOPAGITE.

Foss, H., Ub. den Abt Hilduin v. St. Denis u. Dionysius Areopagita. Berlin, Gaertner. 21 S. gr. 4. 1 M.

Vetter, Das apokryphe Schreiben Dionysius des Areopagiten an Titus üb. die Aufnahme Mariä. Aus d. Armen. übers. (Theolog. Quartalschr. 69, 1.)

DINARQUE.

Sihler, E. G., A Study of Dinarchus. S. 120-132. S. (Extr.)

Thalheim, De Dinarchi codicibus commentatio. Breslau. S. 1-13. 4. (Progr.)

DIODORE DE SICILE.

Krumbholz, P., Diodor's assyrische Geschichte. (Rhein. Mus. N. F. 41, 3.)

M(ey), H. W. v. d., Ad Diodorum Siculum. (Mnemosyne, XIV, 3. (p. 313 u. 334. u. 4.)

S(chwartz), K. G. P., Ad Diodorum Siculum. (M. rec., XIV, 4.)

DIOGÈNE LAERCE.

Susemihl, F., Zu Laertios Diog. u. d. Chronologie des Pittakos. (Rh. Mus., N. F. 42, 1.)

DION CHRYSOSTOME.

Gasda, A., Krit. Bemerkungen zu Dio Chrysostomus u. Themistius. Lauban. Leipzig, Fock. 19 S. 4. 90 Pf.

Sonny, A., Zur handschriftl. überlieferg. des Dion Chrysostomus. (Neue Jahrbücher, etc., 133, 2.)

ÉLIEN.

Lübbe, H., De Aeliani Varia Historia. Monasterii Guestfal. 2 Bl. 40 S. 8. (Diss.)

Παπαβασίλειος, Γ. Α., Αἰλιανοῦ καὶ Ἡρωδιανοῦ χωρίων διορθώσεις. (Παρνασσός, X, S. 294–296.)

ÉPICTÈTE.

Stuhrmann, J., De vocabulis notionum philosophicarum in Epicteti libris. Neustadt. 57 S. 8. (Jenaer Diss.)

ÉPICURE. Epicurea. Edidit Herm. Usener. Lipsiae, Teubner. 1887. Gr. 8.

ESCHINE.

Münke, O., Quaestiones Aeschineae criticae. Leipzig, Fock. 82 S. gr. 8. 1 M. 80 Pf.

Ortner, H., Krit. Untersuchungen zu Aeschines' Reden. München. 1886. 36 S. gr. 8. (Erlanger Diss.)

— — Progr. München, 1886.

Reich, H. W., Die Beweisführung des Aeschines in seiner Rede gegen Ktesiphon. E. Beitr. z. Verständnis des Redners u. seiner Zeit II. Nürnberg, 1885. 1 Bl. 68 S. gr. 8. (Progr.)

Σακόρραφος, Γ. Μ., Χρονολογικὰ εἰς τὸν κατὰ Τιμάρχου λόγον τοῦ Αἰσχίνου. (Παρνασσός, X, 3.)

ESCHYLE. The Seven against Thebes. With introduction, commentary and translation. By *A. W. Verrall*. London, Macmillan. 192 p. 8. 7 sh. 6 d.

Brey, E., De Septem fabulae stasimo altero. (Aus : « Berliner Studien f. class. Philol. u. Archaeol. ») Berlin, Calvary et Co. 30 S. gr. 8. 1 M. 20 Pf.

Burg, J. B., Caesura in the iambic trimeters of Aeschylus. (The Journal of Philology, No. 29.)

Cobet, C. G., De locis quibusdam in Aeschyli Prometheo et scholiis antiquis ad hanc tragoediam. (Mnemosyne, N. S. 14, 2.)

Dippe, A., De canticorum Aeschyleorum compositione. Progr. Soest. 1886. S. 3-33. 4.

Fleischmann, J. M., Der ideenzusammenhang im ersten chorliede der Orestie des Aschylos (Neue Jahrbücher, 133, 5.)

Hoffmann, H., Zu Aischylos Prometheus. (M. Rec., 131 2, 10-11)

Metzger, K., Aeschylea. 30. 22, 5.

Newman, F. W., Aeschyli Choephori. (Journal of philology, No. 29.)

Papageorg, P. N., Neues zur Κλυταιμήστρα-Κλυταιμνήστρα. (Berliner Wochenschrift, etc., VI, 29-32.)

Reinkens, J. M., De Aeschyli Danaidibus. Düsseldorf. S. 1-16. 4. (Progr.)

Vitelli, G., Κλυταιμήστρα-Κλυταιμνήστρα. (Berliner Wochenschrift, etc.)

Wecklein, Zu Aeschylos, Agam. 987 und 1214. (Blætter fur das Bayer. Gymnasial Schulwesen, 22. 9.)

Willamowitz-Mœllendorff, U. von, Die Bühne des Aischylos. (Hermes, 21, 4.)

Wille, G., De Persarum, fabulae Aeschyleae, parte extrema. Sangerhausen. S. 3–14. 4. (Progr.)

Zernecke, A., De choro Sophocleo et Aeschyleo. — Voir **Sophocle**.

ESOPE. Fables, suivies d'extraits du Philogelos. Éd. class. avec des notes en franç. et un lexique, par *A. Verly*. Liège, Dessain. 124 p. 12. 80 c.

ÉTIENNE DE BYZANCE.

Geffcken, J., De Stephano Byzantio capita duo. Göttingen, (Vandenhoeck & Ruprecht.) 71 S. gr. 8. (Diss.) 1 M. 50 Pf.

EUCLIDE.

Enestrœm, G., Notice bibliographique sur les traductions en suédois des éléments d'Euclide. Rome 1885. 18 p. 4 (Extr.)

Riccardi, P., Le prime edizioni degli elementi di Euclide. Bologna, soc. tip. gia Compositori. 16 p. 24.

Weissenborn, H., Zur Optik des Euclides. (Philologus, 45, 1.)

EUNAPE.

Mayor, J. E. B., Eunapius vit. soph. p. 477, 35 Didot. — p. 480, 14. (The Journal of philology, No. 30.)

— Ad Eunapium. (Mnemosyne. 14, 3.)

EURIPIDE, Alcestis. With transl., notes and descriptive index of proper names, by the Editors of Analytical series of Greek and Latin classics. London, Simpkin. 126 p. 18. 1 sh. 6 d.; 2 sh.

— — Literal. transl. with introduction, analyses and short notes on the translation, grammar and parsing by a first-class man of Balliol. Arr. for interleaving with the Oxford text. Oxford, Shrimpton; Simpkin. 60 p. 8. 1 sh.

— Hecuba. With a vocabulary by *J. T. White*. London, Longmans. 280 p. 18. 2 sh.

— Iphigenie bei den Tauriern. F. d. Schulgebrauch erkl. v. *Chr. Ziegler*. Freiburg i/Br., Mohr. VI, 85 S. gr. 8. 1 M.

— Medea. With introduction and notes by *C. B. Heberden*. Part. I, introduction and text. Part. 2, notes and appendix. London, Frowde. 80 p. 12. ea 1 sh.; 1 vol. 2 sh.

— — Scholarum in usum ed. *Th. Barthold*. (Metra rec. *W. Christ*.) Prag, Tempsky. — Leipzig, Freitag. 80 S. 8. 50 Pf.

Bruhn, E., Lucubrationum Euripidearum capita selecta. Lipsiae. 50 S. gr. 8. (Kieler Diss.)

— Lucubrationum Euripidearum capita selecta. (Jahr. f. class. Philol. 15 Suppl.-Bd. 1 Hft.)

— — (Sep.) Leipzig, Teubner. 102 S. gr. 8. 2 M. 80 Pf.

Eichler, O., De responsione Euripidea particula I. Leipzig, Fock. 68 S. gr. 8. 1 M. 50 Pf.

Giesing, F., Zu Euripides Medeia. (Neue Jahrbücher, etc., 135, 1.)

Heinsch, J., Commentationum Euripidearum specimen. Leipzig, Fock, 24 S. 4. 90 Pf.

Hoffmann, E., Zu Euripides Medeia. (Neue Jahrbücher, etc., 133. 5.)

— Zu Euripides Bakchai. (V, 372. — M. rec., 133, 3.)

Meier, P. J., Krit. Bemerkgn, zu Euripides' Bacchen. Braunschweig 1885. S. 3-15. 4. (Progr.)

Mueller, H. J., Der Dual bei Euripides nebst einigen einleitenden Bemerkungen zur Geschichte des Duals im Griechischen. Progr. Sigmaringen 1886. S. 1-36. 4.

Mueller, Rich., De interjectionum usu. Voir **Sophocle**, même nom.

Ribbeck, O., Zu Sophokles' u. Euripides' Elektra. Voir **Sophocle**.

Schmidt, F. W., Krit. Studien zu d. griech. Dramatikern. — Voir Section VIII.

Stadtmüller, H., Zur Kritik der Iphigineia in Aulis des Euripides. (Neue Jahrbücher, etc., 133, 7.)

Tragœdie, Eine vermeintliche, des Euripides u. e. Papyrus der Sammlg. Erzherzog Rainer. (Berliner Wochenschrift., etc., VI.)

Wecklein, N., Zu den Herakliden des Euripides. (Blætter fur das bayer. Gymnasialschulwesen, 22, 1.)

EUSÈBE.

Gutschmid, A. v., Untersuchungen üb. die syrische Epitome der Eusebischen Canones. Stuttgart, Kohlhammer. 43 S. 4. (Univ.-Schr. v. Tübingen.) 1 M.

GALIEN. De utilitate partium liber IV. (Γαλήνου περὶ χρείας μορίων βιβλίον δ'.) Ad codices primum conlatos recens. *G. Helmreich.* Progr. Augsburg 1886. 53 S. 8.

Gercke, A., De Galeno et Plutarcho. (Rh. Mus., N. F. 41, 3.)

Nauck, A., Zu Claudii Galeni Pergameni scripta minora, vol. 1. (Lipsiae 1884). **28**, 31, 3.

GEMINUS.

Manitius, K., E. latein. Geminos-übersetzg. (Neue Jahrbücher, etc., 133, 7.) — Voir aussi Section IV, **Schmidt, M. C. P.**

GEORGES LE MOINE.

Boor, C. de. Die Chronik des Georgius Monachus als Quelle des Suidas. (Hermes, XXI, 1.)

GLAUCUS.

Hiller, E., Beiträge z. griech. Literaturgeschichte. IV. Die Fragmente des Glaukos v. Rhegion. (Rh. Mus., N. F. 41, 3.)

GRÉGOIRE DE NAZIANZE.

Cavallier, C., Saint Grégoire de Nazianze, archevêque de Constantinople et docteur de l'Eglise, sa vie, ses œuvres et son époque, par A. Benoit ; étude bibliographique. Montpellier, imp. Grollier et fils. 24 p. 8.

HÉLIODORE.

Mayer, J. E. B., Ἡ ἐνεγκοῦσα in Heliodorus. (The Journal of philology, n. 30.)

HÉPHAESTION.

Denig, C., Quaestiones Hephaestioneae, Adiecit codicis Darmstad. n. 2773 collationem cum scholiis praestantioris classis (A) ineditis. Darmstadt. S. 3-29. 4. (Progr. v. Bensheim.)

Jacobsmuehlen, H., Zur, Pseudo-Hephaestion de metris. Argentorati, Trübner. 55 S. gr. 8. (Diss.)

HÉRACLITE.

Mohr, J., Heraklitische Studien. Progr. Zweibrücken 1886. 32 S. 8.

Patin, A., Heraklits Einheitslehre, die Grundlage seines Systems u. der Anfang seines Buches. Leipzig 1886, Fock. 100 S. gr. 8. 1 M. 50 Pf.

Pfleiderer, E., Heraklitische Spuren auf theologischem, insbes. altchristl. Boden inner-u. ausserhalb d. kanon. Literatur. (Jahrbücher f. protestant. Theol. XIII. S. 177–218.)

— Die Philosophie d. Heraklit v. Ephesus im Lichte der Mysterienidee. Nebst e. Anh -üb. Heraklit. Einflüsse im alttestamentl. Kohelet u. bes. im Buche der Weisheit, sowie in der ersten christl. Literatur. Berlin, Reimer. IX, 384 S. gr. 8. 8 M.

— Was ist der Quellpunkt der Heraklitischen Philosophie? Tübingen. 53 S. 4. (Tüb. Univ.-Schriften 1886, II.)

Schrader, H., Des Herakleitos « Problemata » Homerica u. e. angebl. Summarium derselben. (Bl. für das Gymnagialschulwesen, 22, 9.)

HERMAS.

Schenk, E., Zum ethischen Lehrbegriff des Hirten des Hermas. Aschersleben. S. 3-35. 4. (Progr.)

HÉRODICUS.

Schmidt, K., De Herodico Crateteo. Elbing. XIII S. 4. (Progr.)

HÉRODIEN.

Kopp, A., Herodianfragmente. (Neue Jahrbücher, etc., 133, 4).

Papabasileios. Voir Élien.

HÉRODOTE. Morceaux choisis, publiés et annot. par *E. Tournier*. 2 éd., ent. refond., avec la collaboration de M. A. Desrousseaux. Paris, Hachette. XLIV, 292 p. Petit 16. 2 fr.

Abbott, E., On the date of the composition of the History of Herodotus. (The Journal of philology, n. 29.)

— Note on the use of the word πόλις in Herodotus. (M. rec. n. 29.)

Doehler, A., De partibus quibusdam Historiarum Herodoti earumque compositionis genere quaestiones. Halis Sax. 1886. 30 S. 8. (Diss.)

Ekedahl, E., De usu pronominum personalium et reflexivorum Herodoteo. Lundae 1885. 88 S. 8. (Diss.)

Gomperz, Th., Uber den Abschluss des Herodoteischen Geschichtswerkes. (Aus : Sitzungsber. d. k. Akad. d Wiss.) Wien, Gerold's Sohn. 27 S. Lex -8. 50 Pf.

Heath, D. D., Herodotus in Egypt. (The Journal ofphylology, n. 30.)

Kallenberg, H., Herodotos. I. Stand der Handschriftenfrage bei Herodot. (Jahresbericht). (Philologus, 44, 4).

Meyer, E., Ist Herodots Geschichte vollendet? (Rh. mus., n. F. 42, 1.

Pomtow, P., De Xantho et Herodoto. Voir Xanthus.

Stein, H., Jahresber. üb. Herodot f. 1883–85. (Jahresbericht über die Fortschritte, etc. XIII, 3-4-5-6.)

Thomas, G. S., On Herodotus VII, 162. (The American Journal of philology, 27.)

HÉSIODE. Hesiods Gedichte in ihrer ursprünglichen fassung und sprachform wiederhergestellt von August Fick. Mit einem anhange über die versabzæhlung in den homerischen epen. Gœttingen, Vandenhoeck und Ruprecht. 1887, 8.

Berg, W., Testimonia scriptorum antiquorum quid conferant ad priorem partem Hesiodi Operum et Dierum recensendam quaeritur. Halis Sax. 1885. 32 S. (Diss.)

Fick, A., Die ursprüngl. Sprachform u. Fassung der hesiodischen Theogonie (Beitr. zur Kunde der indogerm. Sprachen, XII, 1, 2.)

Hecht, M., Γύαλα bei Hesiod. (Philologus, 45, 2.)

Mertens, Hesiodische Studien. Diedenhofen 1885. S. 3-20. 4 (Progr.)

Steinacher, J., Die Syntax des Hesiodeischen Infinitivs m. einem vergleichenden Rückblick auf Homer. Landskron (1885). S. 1-35. gr. 8. (Progr.)

HESYCHIUS.

Fœrster, R., Zu Hesychios. (Neue Jahrbücher, etc., 133, 10.)

Immisch, J. H. O., De glossis lexici Hesychiani italicis. Lipsiae 1885. 3 Bl. S. 265-318. 8. (Diss.)

— De glossis lexici Hesychiani italicis. (Leipziger Studien, etc. VIII, 2.)

HIPPOCRATE.

Schneider, E., Quaestionum Hippocratearum specimen. Bonnae 1885. 31 S. 8. (Diss.)

HIPPOLYTE.

Dræseke, J., Zu Hippolytos' « Demonstratio adversus Judaeos » (Jahrbücher f. protestant. Theol. 1886, 3.)

HOMÈRE. Die homerische Ilias, nach ihrer enstehg. betrachtet u. in der ursprüngl. sprachform wiederhergestellt von A. Fick. 2 hælfte. Gœttingen. Vandenhoeck et Ruprecht. S. 289-593. gr. 8. 10 M.

— — Ed. A. Rzach. Pars I. Carm. I-XII, Leipzig, Freitag, XXII, 290 p. in-8.

— — Trad. par *E. Pessonneaux.* Vingt-quatre grandes compositions par *H. Motte.* Paris. Quantin. IV. 361 p. 4.

— Odyssea, für d. Schulgebrauch erkl. v. *F. Weck.* 2. u. 3. Hft. Gesang IV-IX. Ausg. A. Kommentar unterm Text. Gotha, Perthes. S. 81-249. gr. 8. 1 M.

— — Ausg. B. Text u. Kommentar getrennt in 2 Hftn. S. 41-128 u. 41-118. 1 M.

— Homeri, hymni epigrammata, batrachomyomachia, ed. *E. Abel.* Prag, Tempsky; Leipzig, Freytag. XXVI, 152 S. 8. 1 M. 80 Pf.

Die homerischen Hymnen. Hrsg. u. erl. v. *A. Gemoll.* Leipzig, Teubner. XIV, 377 S. gr. 8. 6 M. 80 Pf.

Albracht, F., Kampf u. Kampfschilderung bei Homer. E. Beitrag zu den Kriegsalterthümern. Pforta. (Naumburg, Domrich.) 52 S. 4. 1 M.

Blake, C. E., A lexicon of the first three books of Homer's Iliad; together with lines in books 4, 5, 6, 18, 22, 24. New-York, Appleton. 1885. 12 1 Doll. 25 c.

Brandt, K., Z. geschichte u. composition der Ilias. I. II. (Neue Jahrbucher, etc., 131-2), 10/11. 133, 8-9.

Breusing, A., Nautisches zu Homeros. 5. 6. 7. (M. rec., 133, 2, 135, 1).

Brinchmann, C., Gloser til Homers Iliade. 1. bog. 2 Bl. Cappelen. 36 S. 8. 50 re.

Chudzinski, A., Ubi et quo tempore ortus sit hymnus Homeri VII in Dionysum. Progr. Strasburg Westpr. (1886). 9 S. 4.

Church, A. J., The stories of the Iliad and the Aeneid. London, Seeley. 180 p. 18. 1 sh.; 1 sh. 6 d.

Dietrich, G., De enuntiationum temporalium homericarum ex antiquissima structura paratactica transitu in hypotacticam. Hal's Sax. 1885. 49 S. 8. (Diss.)

Draheim, H., De arseos vi Homericae. (Neue Jahrbücher, etc., 133, 10.)

Franke, K., De nominum propriorum epithetis homericis. Diss. Gryphiswaldiae. (Jena Pohle.) 60 S. gr. 8. 1 M.

Funk, A., Homerisches. Progr. Friedland i. M. S. 5-9. 4.

Gallenmueller, Der Fixsternhimmel jetzt u. zu Homers Zeiten. Stadtamhof (1885). 2 Bl. 61 S. 2 Karten. gr. 8. (Progr. v. Regensburg.)

Gemoll, A., Zur erklärung u. kritik der Homer. gedichte. IV. (Neue Jahrbücher, etc., 133, 8/9.)

Guhrauer, H., Musikgeschichtliches aus Homer. I. Leipzig, Fock. 24 S. gr. 4. 90 Pf.

Helbig, W., Das Homerische Epos aus den Denkmälern erläutert Archäologische Untersuchungen. Zweite verbesserte und vermehrte Auflage. Mit 2 Tafeln und 163 in den Text gedruckten Abbildungen. gr. 8. geh.

Heussner, F., Zur Homer. Psychologie (die Thersites-Scene im Unterricht). — (Lehrproben u. Lehrg a. d. Prax. d. Gymn. u. Realsch. 10.)

Hiller, E., Zum Homerischen Margites. (Neue Jahrbücher, etc., 135, 1.)

Hollander, H., Die handschriftl. Ueberlieferung der homerischen Hymnen. Leipzig, Fock. 36 S. 4. (Progr. v. Osnabrück.) 1 M.

Huettig, C.. Zur Charakteristik Homerischer Komposition. Züllichau. XIV S. 4. (Progr.)

Jebb, R. C., Homer : an introduction to the Iliad and the Odyssey. Glasgow, Maclehose; London, Macmillan. 200 p. Post 8. 3 sh. 6 d.

Jevons, F. B., The rhapsodising of the Iliad. (Journal of hellenic Studien, VII, 2.)

Kammer, E., Kritisch-æsthetische Untersuchungen beheffend die Gesange M, N, O der Ilias. Konigsberg, Hartung, 105 S. gr. 8. 1 M. 50 Pf.

Krœhnert, R., Zur Homerlektüre. I. T. : Homerische Epitheta u. Gleichnisse. Progr. Memel 1886. S. 25-38 4.

Kuhl, J.. Homerische Untersuchungen, III. ἐπεί bei Homer. Progr. Jülich 1886. S. 1-17. 4.

Leeuwen, J. van, U. M. B. Mendes da Costa, der Dialekt der homerischen Gedichte. Für Gymnasien u. angeh. Philologen bearb. Aus dem Holl. übers. v. *E Mehler*. Leipzig, Teubner. VIII, 158 S. gr. 8. 2 M. 40 Pf.

— Homerica. de 2. personae formis in -αι vel -ο desinentibus. (Mnémosyne, XIV, 3. XV, 1.)

Ludwich, A., Ist der homer. Hymnos auf Hermes contaminiert? (Neue Jahrbücher, etc., 233, 7.)

— Zum Homerischen Hermeshymnos. (M. rec., 135 S. 103–104.)

— — V. 234. (M. rec., 135. 1.)

Menrad, J., De contractionis et synizeseos usu homerico specimen Monachii. 3 Bl. 44 S. 8. (Diss.)

— De contractionis et synizeseos usu homerico, München, Buchholz & Werner, V, 216 S. gr. 8. 3 M.

Meyer, E. H., Homer. u. die Ilias. Berlin, Oppenheim. VII, 258 S. gr. 8. 4 M. 50 Pf.; geb. 6 M.

Monin. H., De unitate religionis homericae in Iliade, Paris, Hachette. 1384. 72 S. 8. (Diss.)

Monro, B., Homer and the early history of Greece. (The English histoaical review. 1.)

Mutzbauer, C., D. homerische Gebrauch der Partikel μέν. II. Cap. I Forts. : ἦ μέν, μὴ μέν, ἦ τοι μέν. Köln. 35 S. 4. (Prog.)

— — I. u. II. Köln 1884 u. 1886. (Berlin. Mayer & Müller.) 23 u. 35 S. 4. 2 M.; II. Tl. ap. 1 M.

Paillaveri, D., De Hectore et Apolline in Iliade. Torino. Loescher. 46 p. 8. 1 L. 50 c.

Pressel, Der Eingang der Ilias. Progr. Heilbronn 1886. S. 5-26. 4.

Rauscher, G., De scholiis homericis ad rem metricam pertinentibus. Argentorari, Truebner. 60 S. 8. (Diss.)

Rhode, A., De hypothetischen Sätze bei Homer. I. Wittenberg. XXVII S. 4. (Progr.)

Rossignol, J. P., Les artistes homériques, ou histoire critique de tous les artistes qui figurent dans l'Iliade et dans l'Odyssée. 2. éd., augm. d'un chapitre intitulé : Dédale montré pour la première fois sous son vrai jour, suivi de questions artistiques relatives à Homère. Paris, Labitte 339 p. 8.

Rothe. C., Jahresbericht über Homer. II. Höhere Kritik. 1883. 84. Jahresbericht über die Fortschritte, etc., XIII, 5/6. 7/8, 9. 10-12.)

Schmidt, M., Ueb. d. attributive Adjectiv im Nibelungenlied u. in d. Ilias. Progr. Salzburg 1886. S. 3-56. gr. 8.

Schrader, H., Zur Beurtheilung der Iliasscholien des Codex Lipsiensis. (Hermes. XXI, 2.)

Scotland, A., Die Odyssee in der Schule. Neumark 1885, 28 S. 4. (Progr. d. Progymn.)

— Krit. Untersuchungen zur Odyssee. (Forts. — Philologus, 44. 4; 45, 1.)

Schulze, E., Zu Homers Odyssee VII, 69. (Rh. Mus., N. F. 41, 1.)

Schulze, G., Quaestionum Homericarum specimen. Jena, Pohle, 1887, 57 p. gr. 8. 1 M.

Scotland, A., Das prooemium der Odyssee u. d. anfang des 5. buches. Phylologus, 46, S. 35-47.)

— Zur Odyssee. 1-5. (Neue Jahrbücher, etc., 138. 8/9.)

Seeck, O., Die Quellen der Odyssee. Berlin, 1887, Siemenroth. IX, 424 S. gr. 8. 9 M.

Smith, H. W., The Reduction of ει to ι in Homer. (The American Journal of philology, 24.)

Stummer, A., Ueb. d. Artikel bei Homer. Progr. v. Münnerstadt. Schweinfurt 1886. 63 S. 8.

Tannery, P., Le noyau de l'Iliade. (Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux. 1886, 2.)

Tonissi, V., Omero primo estetico tragico unico dell' incivilmento futuro. Udine, tip. Doretti. 18 p. in-8.

Voss, V., De vigtigste gloser til 1. 2. 3. 4. 7, bog of Homers Odysee. Kjœbenhavn. Cammermeyer, 44 p. in-8. 75 øre.

Wille, Wie verfährt Homer, wenn er nach der Rede einer Person seiner Gedichte die Darstellung des Geschehens wieder aufnehmen will; wie, wenn er auf eine Rede eine andere folgen lassen will? (Forts u. Schl.) Neustettin. 14 S. 4. (Progr.)

Wismeyer, J., Die durch Scholien nicht erklärten krit. Zeichen der Iliashs. Venetus A. Passau, 1885. 43 S. gr. 8. (Progr.)

Zelina, J., Anstösse in Ilias Λ v. 600 bis Anfang Π mit Rücksicht auf das, was Patroklos betrifft. Mähr. Weisskirchen. S. 3-33. gr. 8. (Progr.)

HYPÉRIDE.

Fuhr, K., Zu Hypereides (Rh. Mus., N. F. 41, 2.)

IGNACE (St.), Ignatii Diaconi tetrasticha iambica 53, versus in Adamum 143, rec. et brevi adnotatione instr. *C. F. Müller*. Praemissa est de Ignatii metrica arte, vita, scriptis disputatio. Kiel (Lipsius & Tischer). 32 S. 4. 3 M.

Killen, W. D., The Ignatian epistle, entirely spurions. A reply to Lightfoot. Edinburgh. Clark. — London, Hamilton. 96 p. 8. 2 sh. 6 d.

Leen, J. van, D. Völter's Hypothese ter oplossing van het Ignatiaansche vraagstuk. (Theolog. tijdschrift XX, 6.)

ISOCRATE.

Buermann, H., Die handschriftliche Ueberlieferung d. Isokrates. II. Der Urbinas u. seine Verwandtschaft. Berlin, Gaertner. 22 S. gr. 4. 1 M.

Schultze, H., Quaestionum Isocratearum specimen. (Commentatio de Isocratis oratione XVI, quae inscribitur περὶ τοῦ ζεύγους.) Buxtehude. 37 S. 4. (Progr.)

Waber, L., Isokrates, u. der am Schluss v. Platon's Euthydem gezeichnete Rhetor. Progr. Kremsier, 1886. S. 3-35. gr. 8.

ISTER.

Wellmann, M., De Istro Callimachio. Gryphiswaldiae. (Berlin, Mayer & Müller.) 124 S. gr. 8. (Diss.) 2 M.

JEAN CHRYSOSTOME (St.).

Alvin. A. E., Chrysostomi homilia öfver I Kor. 8 efter en grekisk handskrift. Linköping, 1885. 1 Taf. 98 S. 8. (Diss. v. Upsala.)

Chase, F. H., Chrysostom : a study in the history of biblical interpretation. London, Bell & Sons. 208 p. 8. 6 sh.

JEAN D'ANTIOCHE.

Sotiriadis, Georgios, Zur Kritik des Johannes von Antiochia. Besonderer Abdruck aus dem sechzehnten Supplementbande der Jahrbücher für classische Philologie. 127 S. Lipsiae, Teubner, 1887. gr. 8.

JOSÈPHE. Josephi, Flavii, opera, ed. et app. crit. instr. *B. Niese.* Vol. II. Antiquitatum iudaic. libr. 6-10. Berlin, 1885, Weidmann. VIII, 392 S. gr. 8. 12 M.

— Our young folks' Josephus : the antiquities of the Jews and the Jewish wars simplified. By *W. Shepard.* Illust. London, Warne. 470 p. 8. 5 sh.

Sperling, A. G., Apion der Grammatiker u. sein Verhältnis zum Judentum. E. Beitrag z. e. Einlèitg. in die Schriften d. Josephus. Dresden (v. Zahn & Jaensch). 20 S. gr. 4. 1 M.

JULIEN.

Geilwitzer, Th., Observationes criticae in Juliani imperatoris contra Christianos libros. Erlangae, 1886. 50 S. 8. (Diss.)

Klimek, P., Zur Textkritik Julians. (Hermes, 21, 3.)

Papadopulos Kerameus A., Neue Briefe von Julianus Apostata (Rh. Mus., N. F. 42, 1.)

Weil, H., Les lettres nouvelles de l'empereur Julien. (Rev. de philologie, X, 2.)

JUSTIN MARTYR.

Harris, J. R., Fragments of Justin Martyr. (The American Journal of philology, No. 25.)

Paul, L., Uber die Logoslehre bei Justinus Martyr. (Jahrbücher f. protestant. Theol 1886, 4.)

LÉONCE DE BYZANCE.

Loofs, Fr., Leontius von Byzanz und die gleichnamigen Schriftsteller der griechischen Kirche. 1. Buch : das Leben und die polemisches Werke des L. v. B. Leipzig, Hinrichs, 1887, in-8. 10 M.

(Texte u. Untersuchgn zur Gesch. der altchristl. Literatur, Bd. III, 1, 2.)

LUCIEN.

Baar, A., Beobachtungen über Lucians Sprachgebrauch. (Wiener Studien, VIII, 1.)

Bertolotto, G., I « Macrobii » di Luciano nei codici fiorentini. (Rivista di philologia, 14, 5/7.)

— Il codice Modenese di Luciano. (M. rec., 15, 1/2.)

Bluemner, H., Zu Lukianos (πῶς δεῖ ἱστ. συγγρ. 45. — Neue Jahrbücher, etc., 133/4. Bd. 1. H.)

— Zu Lukianos. (M. rec., 133, 3.)

Crampe, R., Zu Lukianos. (M. rec., 133, 10.)

Cronologia, sulla, e autenticà « dei Macrobii » attributi a Luciano. (Rivista di philologia, XIV, 5/7.)

D(esrousseaux), A. M., Sur les dialogues des morts de Lucien. (Rev. de philologie, X, 3.)

Dietrich, Gedanken u. Skizzen aus einigen Schriften Lucians für Schüler d. ob. Gymnasialklassen zusammengestellt u. erläutert. I. T. Progr. Lauenburg i. P. 1886 17 S. gr. 4.

Foerster, R., Lucian in der Renaissance. (Archiv für Litteraturgeschichte, 14, 4.) T. à p. Kiel. 25 p.

Heinrich, A., Lukian u. Horaz. Graz (1885). S. 3-20. gr. 8. (Progr.)

Richard, H., Ub. die Lykinosdialoge d. Lukian. Hamburg (Herold). 54 S gr. 4. 2 M. 50 Pf.

Schulze, P., Lukianos als quelle für die kenntnis der tragödie. (Neue Jahrbücher, etc., 135, S. 117-128.)

Schwartz, K. G. P., Ad Lucianum (contin.). (Mnémosyne, XIV, 2, 3.)

LYCOPHRON.

Bury, J. B, Studia Lycophronica. I. Vocabulary of the « Alexandra ». II. Notes on the « Scholia Vetera ». III. Notes on the text. (Hermathena, XII, S. 64-75.)

Cauer, F., Zu Lycophro. (Rh. Mus., N. F. 41, 3.)

LYCURGUE.

Cohn, L., Zur Kritik des Redners Lykurg. (Hermes, 22, 1.)

Schedlbauer, J., Beiträge zur Textkritik v. Lykurg's Rede gegen Leokrates. Progr. Bamberg, 1886. 32 S. 8.

LYSIAS. Ausgewæhlte Reden. Uebers. v. *W. Binder*. 4. u. 5. (Schluss.) Lfg. Berlin, Langenscheidt. (2. Bdchn. 84 S.) 8. 35 Pf.

Sachse, G., Ub. die 30 Rede. d. Lysias. Leipzig, Fock. 43 S. 4. 1 M. 50 Pf.

MARC-AURÈLE.

Polak, H. J., In Marci Antonini commentarios analecta critica. **Gl**, 21, 3.

MÉNANDRE.

Hoffmann, E., Zu Menander. (Rh. Mus., N. F. 41, 1.)

Kock, Th., Die Sammlungen Menandrischer Spruchverse. (M. rec., N. F. 41, 1.)

MUSÉE. Ero e Leandro (versione e studio critico di) : *T. Pietrobono*. Roma, tip. frat. Centenari. 48 p. 16.

Ludwich, A., Musaios u. Proklos. (Neue Jahrbücher, etc., 133, 4.)

MUSONIUS.

Wendland, P., Quaestiones Musonianae de Musonio Stoico Clementis Alexandrini aliorumque auctore. Berlin, Mayer & Müller. V, 66 S. gr. 8. 1 M. 80 Pf.

NÉOPHRON.

Ribbeck, O., Die Medea des Neophron. (Leipziger Studien, VIII, 2.)

NICÉTAS DE SERRHES.

Nicetae, Serrarum episcopi rhythmi de marium fluviorum lacuum montium urbium gentium lapidum nominibus. Von *L. Cohn*. (Neue Jahrbucher, etc., 133, 10.)

NONNUS.

Tiedke, H., Nonniana. (Rh. Mus., N. F. 42, 1.)

Wild, G., Die Vergleiche bei Nonnus. Progr. Regensburg 1886. 85 S. gr. 8.

NUMENIUS.

Baeumker, C., E. angebl. Shhrift u. e. vermeintl. Fragment des Numenius. 51, 22, 1.

PARMENIDES.

Bæumker, C., Die einhit des Parmenideischen seienden. (Neue Jahrbücher, etc., 133, 8/9.)

PARTHENIUS

Ellis, Robinson. Corrections of the text of Parthenius περὶ ἐρωτικῶν παθημάτων. (The American Journal of philology, VII, S. 224-227.)

PAUSANIAS. Pausanias' Beschreibung v. Griechenland. Uebers. v. *J. H. C. Schubart.* 12 u. 13. Lfg. 2. Aufl. Berlin, Langenscheidt. 4. Bd. S. 533-628. 8. 35 Pf.

— Description of Greece. Transl. into English, with notes and index, by *A. R. Shilleto.* 2 vols. London, Bell and Sons. 726 p. 12. 5 sh.

— — New-York, Scribner & Welford. In-12. Com. 4 doll.

Herwerden, H., Van, Notulae criticae ad Pausaniam. (Mnemosyne, N. S. XV, 1.)

Imhoof-Blumer, F., and **P. Gardner**, Numismatic commentary on Pausanias. Pt. II. Books III–VIII. With 4 pl. (Journal of hellenic Studies, VII, 1.)

Kalkmann, A., Pausanias der Perieget. Untersuchungen üb. seine Schriftstellerei e. seine Quellen. Berlin, Reimer. VII, 295 S. gr. 8. 8 M.

Παντα ζίδης, I., Διορθώσεις εἴς τινα ἐξ Ἐπιδαύρου ἐπιγραφὴν καὶ εἰς χωρίον τι τοῦ Παυσανίου [II, 29, 1.] (Ἐφημ. ἀρχαιολογ., 1886, 3.)

Weizsæcker, P., Pausanias u. die bildwerke in den Propylaien. (Neue Jahrbücher, etc., 133/4. Bd. 1 Hft.)

Wieseler, F., Archäolog. Excurse zu Pausanias I. 24, 3. u. I, 27, 8. I. (Nachrichten von der kœn. Gesellschaft d. W. und der Georg-Augusts-Universitæt zu Gottingen, No. 1.)

PAUSANIAS L'ATTICISTE.

Hehden, H.; S. u. Aelius Dionysius.

PHILODÈME. Ub. den Tod, 4. Buch. Nach der Oxforder u. Neapolitaner Abschrift hrsg. v. *S. Mekler.* Wien, Gerold's Sohn. 52 S. Lex.-8. (Sep.-Abdr.) 80 Pf.

PHILAGRIUS. Voir ALEXANDRE DE TRALLES.

PHILUMÈNE. Voir ALEXANDRE DE TRALLES.

PHLÉGON DE TRALLES.

Ludwich, A., Zu Phlegon Mirab. c. 3. (Rh. Mus., N. F. 41, 4.)

PHOTIUS.

Knaack, G., ὁ τὸν χῦσον τρωθείς. (Hermes, 21, 2.)

PINDARE.

Pindar's Siegesgesänge. Verdeutscht v. *G. F. Schnitzer.* 2. u. 3. Lfg. 2. Aufl. Berlin, Langenscheidt. 1. Bd. S. 33–100. 8. 35 Pf.

Croiset, A., La poésie de Pindare et les lois du lyrisme grec. 2 éd. Paris, Hachette. XXII, 458 p. 8. 7 fr. 50 c.

Fraccaroli, G., L'ode pitia XI di Pindaro (A Trasideo tebano giovinetto vincitore allo stadio). Verona, Goldschagg. 36 p. 16. (Estr.)

Luebbert, Ed., Commentatio de Pindari poetae et Hieronis regis amicitiae primordiis et progressu. Bonn, Cohen & Sohn. 28 S. gr. 4. (Ind. schol.) 1 M.

— Meletemata de Pindari studiis Terpandreis. Bonnae XXII S. 4. (Univ.-Schr.)

Luebbert, E., Zu Pindar's Hyporchema an Hieron. 79, N. F. 41, 3.
— Meletemata in Pindari locos de Hieronis regis sacerdotio Cereali. Bonnae. S. III-XXIV. 4. (Ind. schol. 1886/87.)

Mitter, C, De Pindari studio nomina variandi. Agentorati 1885. 54 S. gr. 8. (Diss.)

Moever, F., Die Uebertragung des Adjektivs bei Pindar. Stolp. 24 S. 8. (Progr.)

PLANUDE.

— Maximi Planudis, monachi, epistulae. I. ed. *M. Treu.* Breslau XXIX S. 8. (Progr.)

PLATON.

— Platonis dialogi secundum Thrasylli tetralogias dispositi. Post Carolum Fridericum Hermannum recognovit *Martinus Wohlrab.* Vol. I. [XLII u. 555 S.] Lipsiae, Teubner, 8. 1 M. 80. Pf.

Nr. I. Euthyphro, Apologia Socratis, Critio, Phaedo. 60. Pf.

Nr. II. Cratylus et Theatetus. 90. Pf.

Nr. III. Sophista et Politicus, 90. Pf.

— Platonis opera omnia. V, 1. Sophista. Rec. *M. Schanz.* Lipsiæ, B. Tauchnitz, 1887, in-8. 2. M.

— Platonis Apologia Socratis. With introduction, notes and appendices, by J. Adam. Cambridge, 1887; xxxii, 136 p. sh. 3. 60.

— Meno. With Introduction and notes by *St. G. Stock.* London, Frowde, in-8. 2. Sh. 6.

— La République, nouv. éd., avec une étude sur la politique platonicienne, une analyse sommaire du dialogue la République et un extrait du livre 7, par *A. Espinas.* Paris, Alcan. 232 p. 18.

— Talks with Socrates about life; translations from the Gorgias and the republic of Plato. New-York, Scribner's Sons, 2, 176 p. 16. cloth 1 Doll.; pap. 50 c.

Archer-Hind, R. D., On Plato, Theaetetus 158 E-160 A. (The Journal of philology, n. 29.)

Burb, J.-B. Questions connected with Plato's Phaidros (M. ree. n. 29.)

Chiappelli, A., Del suicidio nei dialoghi platonici. (Atti d. r. accad. dei Lincei. A. 282: ser. IV. Mem. d. cl. di sc. mor., stor. e filol. Vol. I.)

Cron, Ch., Die frage nach der gliederung des Platon. dialogs Gorgias. 54, 133, 8/9.

Dreinhoefer, A., Platos' Schrift über den Staat nach Disposition u. Inhalt. Berlin. 1 Bl. 28 S. 4. (Progr. d Joachimsth. Gymn.)

Droste, F., De adiectivorum in εἰδής et in ώδης desinentium apud Platonem usu. Marburgi. (Dortmund, Garms.) 51 S. gr. 8. (Diss.) 1 M.

Dupuis, Jean, Note sur un passage géométrique de la *République* de Platon. (Estratto del t. XIX, dicembre 1887 del' Bulletino di bibliographia e di storia delle scienze matematiche e fisiche publicato da B. Boncompagni.)

— Note sur un passage géométrique du *Ménon* de Platon. (Extr. du même fascicule.)

Ferrai, E., Del luogo del Teeteto, p. 143, c. preso come canone all' ordinamento dei dialoghi di Platone. (Atti e mem. della r. accad. in Padova N. S. II, 2.) T. à p. 14 p. in-8.

Fuchs, C., Die « Idee » bei Plato u. Kant. E. Vergleich. Progr. Wiener-Neustadt 1886. S. 3-16. gr. 8.

Gercke, A., Eine platonische Quelle des neoplatonismus. (Rh. mus., N. F. 41, 2.)

Grimmelt, B., De Reip. Platonis compositione et unitate. Berlin, W. Weber, 1887, 102 p. in-8. 1. M. 20 Pf.

Hausenblas, A., Zur Erklärg. von Platone Laches. (Zeitschrif für die Œsterr. Gymnasien, XXXVI, 12.)

Huit, C., Études sur le Philèbe. Orléans; Paris, Picard. 83 p. 8. (Extr.)

Jackson. H., Plato's latertheory of ideas. VI. The Politicus. (The Journal of philology, No. 30.)

Kanter, Platos' Anschauungen über Gymnastik. Graudenz. S. 3-22. 4. (Progr.)

Koch, M., Die Rede des Sokrates in Platons Symposion u. das Problem der Erotik. Berlin, Gaertner. 25 S. gr. 8. 1 M.

Kreipner. Präparation zu Platons Ἀπολογία Σωκράτους. Progr. Cilli 1886. S. 1-23. gr. 8.

Kugler, F., De particulae τοι ejusque compositorum apud Platonum usu. Trogen. 1 Bl. 56 S. gr. 8. (Baseler Diss)

Lamparter, G., Noch einmal zu Platons Phädon 62 A. Progr. Stuttgart 1886, Lindemann. 44 S. 4. 75 Pf.

L(eeuwen), J. van. Ad Platonis Theaetetum p. 151ᵈ. (Mnémosyne, N. S. XV. 1.)

Liebhold K. J., Zu Platons Phaidon. (Neue Jahrbücher, etc., 133, 10.)

Maguire, T, The argument of the « Phaedo ». (Hermathena, XII· S, 54-63.)

Mendenhall, J. W., Plato and Paul; or, philosophy and christianity : an examination of the two fundamental forces of cosmic and human history, with their contents, methods, functions, relations and results compared. Cincinnati. Cranston & Stowe. 777 p. 8. cl. 3 Doll. 50 c.

Montargis, F., De Platone musico (thesis). Paris, imp. Chamerot, 66 p. 8.

Mueller, G. H., Zu Platons Kriton (53ᶜ. — Neue Jahrbücher, etc., 133, 2.)

Mueller, Joh., Platons Staatslehre u. der moderne Socialismus; verglichen nach ihrem Grundzügen. Sondershausen. S. 1-20. 4. (Progr)

Ohse, J., Zu Platons Charmides. Untersuchung üb. die Kriterien der Echtheit der platon. Dialoge im allgemeinen u. d. Charmides im besondern. Fellin 1886. (Berlin, Friedländer & Sohn.) 37 S. gr. 4. 1 M.

Perthes, O., Die platonische Schrift Menexenus im Lichte der Erziehungslehre Platos. Bielefeld. (Bonn, Behrendt.) 24 S. 4. 1 M. 50 Pf.

Postgate, J. P., Platonica. (The Journal of philology. No. 29.)

Reinhold, H., De Platonis epistulis, Quedlinburgii. 57 S. gr. 8. (Progr.)

Resl, W., Verhältnis der fünf ersten im platonischen Symposion vorkommenden Reden z. Rede d. Sokrates u. Alkibiades. E. Abhandlg. Brody. (West.) 35 S. gr. 8.

Ribbeck, W., Uber Plato's Parmenides. (Philosoph. Monatshefte. 23, 1/2.)

Richter, A., Wahrheit u. Dichtung in Platon's Leben. Vortrag. (Sammlg. gemeinverständl. wissenschlaftl. Vorträge. N. F, 15. Hft. [1. Ser. 15. Hft.]). Hamburg 1886. Richter. 32 S. gr. 8. 60 Pf.

Schanz, M., Grammat. Bemerkungen. (Rh. Mus., N. F. 41, 1.)

— Zur Entwickelung des platonisches Stils. (Hermes, 21, 3.)

Seelisch, A., Die ethischen Partien im Platon. Phaedo. (Philosoph Monatshefte 22, 6/7.)

Stanger, G., Die Platonische Anamnesis. Rudolfswert (1885). S. 3-35. gr. 8. (Progr.)

Suman, J., Bemerkungen zu einigen Stellen der Platon. Apolegie des Sokrates. Progr. Laibach 1886. S. 20-26. gr. 8.

Susemihl, F., Zu Platon Theætetos 1878. C. 81. 45. 2.

— De Platonis Phaedro et Isocratis contra Sophistas oratione. Berolini, Calvary, 1887, 16 p. in-4. 1 M. 80 Pf.

Taverni, R., A proposito di alcune dottrine platonische per la educazione della infanzia e giovinezza. Torino, stamp. Paravia. 73 p. 8 (Estr. dal periodico l'Institutore, anno XXXIV.)

Waddington, C., Mémoire sur l'authenticité des écrits de Platon, Paris, Picard. 42 p. 8.

(Extr. du Compte-rendu de l'Acad. des sciences mor. et polit.)

Wohlrab, M., Die Platon. Handschriften und ihre gegenseitige Beziehungen. Leipzig. Teubner, 1887. 88 p. gr. in-8. 2 M. 40 Pf.

Zeller, E., Uber die zeitgeschichtl. Beziehungen des platon. Theätet. (Sitzungsber. der k. preuss. Akad. d. Wissensch. zu Berlin, 1886, 37-38.)

PLOTIN.

Kleist. H. v., Zu Plotinos Enn. III, 1. (Philologus. 45, 1.)

— — III, 4. (Hermes. 21, 3.)

Seidel, E., De usu praepositionum Plotiniano quaestiones. Nissae. (Breslau, Kohler.) 77 S. gr. 8. (Diss.) 1 M.

PLUTARQUE. Lives of Pericles and Fabius Maximus, Demosthenes and Cicero. Transl. by J. and *W. Langhorne.* London. Cassell. 188 p. 18. 3 d.; 6 d.

— — New York, Cassell. 192 p. 24. pap. 10 c.; cloth 25 c.

— Plutarchi de proverbiis Alexadrinorum libellus ineditus. Recensuit et praefatus est *Otto Crusius.* [XXIV u. 34 S.] 4.geh. n. 2 M. 80 Pf.

Amoneit, H., De Plutarchi studiis Homericis. Regimonti. 2 Bl. 49 S. 1 Bl. 8. (Diss.)

Chenevière, A., De Plutarchi familiaribus (thèse). Paris, Plon, Nourrit et C. 136 p. 8.

Gerke, A, Voir **Gallen**.

Heinze, H., Die Familie des Plutarch von Chaeronea. Pr. Stargard. VIII S. 4 (Progr.)

Kock. Th., Apollon oder Sauhirt? [Plutarch. Mor. 1098 b]. (Hermes, 22, 1.)

Linde, S., Emendationes Plutarcheae. Lund, Förfin (1885). 17 S. 4. 50 ore.

Michaëlis, C. T., De Plutarchi codice manuscripto Marciano 386. Accedit fragmentum Epitomes Ζηνοδώρου περὶ [Ὁμήρου] συνηθείας. Berlin, Gaertner. 26 S. gr. 4. 1 M.

Muhl, J., Plutarchische Studien. Augsburg 1885. 1 Bl. 93 S. gr. 8. (Progr.)

Schulze, F. F., Quibus ex fontibus fluxerint Agidis, Cleomenis, Arati vitae Plutarcheae. Berlin, Haack. 57 S. gr. 8. 2 M.

Stegmann, C., Krit. Beiträge zu den Moralia des Plutarch. Leipzig. 38 S. 8. (Progr. v. Geestemünde.)

Studemund, W., Pseudo-Plutarchus de metro heroico. (Philologus, 46, S. 27-34.)

POLÉMON.

Foerster, R., De Polemonis physiognomonicis. Kiel, Universitäts-Buchh. 28 S. 4. 1 M.

POLLUX.

Niejahr, J., De Polluois loco qui ad rem scenicam spectat. Greifswald (1885). XXII S. 4. (Progr.)

POLYBE.

Constantinides, G., Polybius III, 40, 11-13. (Berliner Wochenschrift, etc., VII, 11.)

Goetzeler, L., De Polybi elocutione. Wurzburg. Stahel, 1887, in-8; IV, 47 p. 1 M. 60 Pf.

Jacoby, G., Die griech. historiker der späteren Zeit. 54. Polybios. I abschn., die litteratur v. 1846-1866. (Jahresber. — Philologus, 45, 2.)

Seipt, O., De Polybii Olympiadum ratione et de bello punico I. quaestio chronologica. Leipzig, Fock, 1887, 8. 50 p. 1 M.

Unger, G. F. E., Angebl. Polybioscitat. [Euseb. Präp. evang. X, 10, 3]. (Philologus, 46, S. 169-170.)

Wunderer, C., Conjecturae Polybianae. Erlangae, 1885. 39 S. 8. (Diss.)

POLYCARPE.

Hilgenfeld, A., Der Brief des Polykarpus an die Philipper. (Zeitschrift für Wissenschaft. Theologie, 29, 2.)

POLYEN.

Melber, J., Uber Anlage, Werth u. Quellen des 2., 3. u. 6. Buches Polyäns. Leipzig, 1885. 50 S. 8. (Münchener Diss.)

— Zu Polyän. (Berliner Wochenschrift, etc , 11, 13. — Archiv für das Studium der Neuesten Sprachen und Litteraturen, 22, 9.)

PORPHYRE. Porphyrii philosophi Platonici opuscula selecta, iterum recogn. *A. Nauck*. Leipzig, Teubner. XXIV, 320 S. 8. 3 M.

Schæfers, Uber e. Fragment aus dem Kommentar des Porphyrius zu Platos Timäus. II. T. Sigmaringen, 1885. 18 S. 4. (Progr.)

POSIDONIUS DE RHODES.

Schuelein, F., Studien zu Posidonius Rhodius. Progr. Freising. 80 S. 8.

PROCLUS.

Baeumker, C., Zu Proklos in Tim. 77 C. (Neue Jahrbücher, etc. 133, 4.)

PROCOPE.

Braun, H., Procopius Caesariensis quatenus imitatus sit Thucydidem. Erlangae, 1885. 1 Bl. 61 S. gr. 8. (Diss.)

Duwe, A., Quatenus Procopius Thucydidem imitatus sit. Jever, 1885. 37 S. 4. (Progr.)

PROTAGORAS.

Gratzy, O., Uber den Sensualismus des Philosophen Protagoras. Laibach, 1885 S. 1-48. gr. 8. (Progr.)

Sattig, F., Der protagoreische Sensualismus u. seine Um- u. Fortbildg. dürch die sokratische Begriffsphilosophie. (Forts. u. Schl. — Zeitschr. f. Philos. u. Kritik. N. F. 89, 1. 2.)

PYTHAGORE.

Schenkl, H., Pythagoreersprüche in einer Wiener Hs. (Wiener Studien, VIII, S. 262-281.)

RHINTON. Rhintonis fragmenta, p. p. *E. Vœlker*. Leipzig, Fock, 1887. 49 p. in 8. 90 Pf.

SAPPHO.

Hersel, H., Zu dem Sapphocitat in περὶ ὕψους. (Neue Jahrbücher, etc., 133, 8/9.)

Π α υ λ ί δ η ς, 'I., Σαπφὼ ἡ Μυτιληναία. Leipzig. 50 S. 8. (Erlanger Diss.)

SCYLAX.

Wiedemann, A., Zu dem Periplus des Pseudo-Skylax. (Philologus, 46, S. 170-174.)

SECUNDUS.

Bachmann, J., Secundi philosophi taciturni vita ac sententiae secundum codicem aethiopicum Berolinensem, quem in linguam latinam vertit nec non introductione instruxit *J. B.* Berlin, Mayer & Müller. 44 S. gr. 8. 1 M. 20 *Pf.*

SOPHOCLE. Σοφοκλέους Τραγῳδίαι. Διώρθωσε καὶ ἐξηγήσατο Δημήτριος X. Σ ε μ ί τ ε λ ο ς. T. α'. Ἀντιγόνη. (Ζωγράφειος ἑλληνικὴ βιβλιοθήκη τῇ ἐπιστασίᾳ τοῦ ἐν Κωνσταντινουπόλει ἑλληνικοῦ φιλολογικοῦ Συλλόγου.) Athènes, Perris, 1887, in-8.

— Erklært v. *J. Holub*. I. Oidipus Tyrannos. Mit 1 (Lichtdr.-) Abbildg. Paderborn, Schœningh. XII, 92 S. gr. 8. 1 M. 50 Pf.

— Antigone til skolebrug udgiven af *P. Groth.* **Med titelbillede og 2 plancher. Christiania, Cammermeyer. XVI, 84 S. 8.**
1 Kr. 50 ore, kart. 1 Kr. 70 ore.

Beck, A., Ein Chorlied des Oidipus Tyrannus (1086-1109.) (Neue Jahrbücher, etc., 131-2. H. 12.)

Bernhard, F., Die Frage nach d. chronolog. Reihenfolge d. erhaltenen sophokleischen Tragodien. Progr. Oberhollabrunn, 1886. 34 S. gr. 8.

Dalmass, G., La famiglia in Sofocle. (Programma dell' I. R. ginnasio sup. dello stato in Rovereto, alla fine dell'anno scolast. 1885-86.) Rovereto, tip Sottochiesa. 60 p. 8.

Deiter, H., Zu Sophokles Elektra. (Philologus, 46, S. 167-168.)

Fennel, C. A. M., Note on Oedipus Rex 43 sqq. (Transactions of the Cambridge philol. Soc. IV, 1.)

Dal Ferro, L., Del principi morali e religiosi nella tragedia di Sofocle (memoria premiata). Bologna, Zanichelli. 114 p. 8. 2 L. 50 c.

Herwerden, H. van, Lucubrationes Sophocleae. Utrecht, Beijers. 83 S. gr. 8. 1 M. 70 Pf.

Kneisel, R., Quaestionum Sophoclearum partic. I. Naumburg a. S. 14 S. 4. (Prog.)

Krauth, C., De versibus de interpollatione suspectis in Oedipo Coloneo Sophoclis. Halis Sax. 1885. 61 S. 8. (Diss.)

Michaelis, A., Schol. Soph. Electra, 47. (Hermes, 21, 3.)

Mueller, E., Uber den Charakter der Hauptperson im König Oedipus des Sophokles. Zittau. S. 61-100. 4. (Festschr.)

Mueller, R., De interjectionum apud Sophoclem Euripidemque usu, significatione, rationibus metricis pars prior. Jenae. 51 S. 8. (Diss.)

Postgate, J. P., Grammatical annotations upon the Oedipus Rex (Transactions of the Cambridge philol Soc. III. 1.)

Ribbeck, O., Zu Sophokles' und Euripides' Elektra (Leipziger Studien, etc. VIII, 2.)

Richter, J. J., Oidipus u. Lear. E. Studie z. Vergleichg. Shakspeare's mit Sophokles. II. Lörrach, 1885. 25 S. 4. (Progr.)

Richter, G., Die Behandlung der Antigone des Sophokles. (Lehrproben und Lehrgænge aus der Praxis der Gymnasien und Realschulen, 7.)

Schreiner, R., Zur Würdigung der Trachiniai des Sophokles. II. Th. Progr. Znaim, 1886. S. 3-40.

Schubert, F., Textkrit. u. exeget. Erörterungen zu den Trachinierinnen des Sophokles. Prag, 1885. S. 3-26. gr. 8. (Progr.)

Analecta Sophoclea. Prog. Prag, 1886. S. 3-16. gr. 8.

Schuetz, H., Sophokleische Studien. Gotha, F. A. Perthes. 63 S. gr. 8. 1 M. 20 Pf.

Spengel, A., Beiträge zu Sophokles Oedipus rex. (Philologus, 46, S. 48-56.)

Wecklein, Zu Sophokles. (Rh. Mus., N. F. 41, 4.)

Werner, J., u. **H. Bluemner**, Zu Sophokles Aias. (Neue Jahrbücher, etc., 133, 10.)

Whitelaw, R., Notes on the Oedipus Rex of Sophocles. (Transactions of the Cambridge philol. Soc. III, 1.)

Zernecke, A., De choro Sophocleo et Aeschyleo quaestionum capita tria. Posnaniae, 1885. (Breslau, Köhler.) 29 S. gr. 8. (Diss.) 1 M.

SOPHRONIOS. Weihnachtpredigt. Hrsg. von *H. Usener*. (Rh. Mus., N. F. 41, 4.)

SORANUS.

Scheele, L., De Sorano Ephesio medico etymologo. Argentorati 1 Bl. 40 S. 8. (Diss.)

SOTERICHUS.

Der Dialog des Soterichos Panteugenos. Neu hrsg. v. *J. Dræseke*. (Zeitschrift für Wissenschaftl. Theologie, 29, 2.)

STÉSICHORE.

Seeliger, Die Ueberlieferung der griech. Heldensage bei Stesichoros. 1. Progr. Meissen 1886. S. 1-41 4.

STOBÉE.

Hense, O., Nicolaus Schow u. Stobaeus. (Rh. Mus. N. F. 41, 1.)

STRABON.

Hellmann, C., Quibus auctoribus Strabo usus sit in describenda ora maris Pontici a Byzantio usque ad Tanain. Halis Sax. 1885. 30 S. 8. (Diss.)

Neumann, K. J., Strabons Gesammturtheil üb. die homer. Geographie. (Hermes, 21, 1.)

Pais, E., Straboniana. (Contributo allo studio delle fonti della storia e della amministrazione romana. Rivista diphilologia, 15, 3-6.)

Reellig, E., De codicibus Strabonianis, qui libros I-IX continent. Halis Sax. 31 S. 8. (Diss.)

Wilkens, H., Quaestiones de Strabonis aliorumque rerum gallicarum auctorum fontibus. Marburg 1886, Elwert. 60 S. gr. 8. 1 M. 20 Pf.

SUIDAS.

Reinach, S., Sur un témoignage de Suidas relatif à Musonius Rufus. (Comptes-rendus de l'Acad. des Inscr. et B.-L., 4ᵉ série, t. XIII, p. 339-245.) — T. à p.

THÉMISTIUS.

Gasda, A., Krit. Bemerkungen ; s. u. Dio Chrysostomus.

Lewy, H., Zu Themistius. (Rh. Mus., N. F. 41, 2.)

THÉOCRITE, O Gerone : idillio, trad. da *G. Zanella*. Vincenza. stamp. Burato, 1885. 14 p. 8.

Bachelin, L., Interprétation littéraire et philologique de la I. idylle de Théocrite. Neuchatel. S. 3-88. 4. (Académie de Neuchatel. Année 1886-87.)

Bluemner, H., Zu Theokritos (Neue Jahrbücher, etc.), 133, 6.

Hartung, C., Theocr. II, 112. III, 28. V, 31, 123. (Philologus, 44, 4.)

Rannow, M., Studia Theocritea. Berlin, Mayer & Müller. 53 S. gr 8. (Diss.) 1 M. 20 Pf.

Tentori, T., La poesia pastorale in Teocrito e Virgilio : studio critico. Verona, Drucker e Tedeschi. 47 p. 8. 75 c.

Zanella, G., Due poeti siciliani. (Teocrito e Meli). (Nuova Antologia, 21, 10.)

THÉODORE PRODROME.

Kopp, A., Zu Theodoros Prodromos. (Hermes, 21 2.)

THÉODORET.

Roos, C., De Theodoreto Clementis et Eusebii compilatore. Accedit epimetrum de Platonis codicibus. (Dissertationes philol. Halenses VI, 2.)

THÉODOSE.

Menge, H., Zur sphärik des Theodosios. (Neue Jahrbücher, etc., 133, 10.)

THÉOGNIS.

Sitzler, J., Studien zum Elegiker Theognis. I. Tauberbischofsheim 1885. 17 S. 4. (Progr.)

Unger, G. F., Die heimath des Theognis. (Philologus, 45, 1.)

THÉONAS.

Batiffol, P., L'épître de Théonas à Lucien, note sur un document chrétien attribué au IIIe siècle. Tours, imp. Rouillé-Ladevèze. 8 p. 8. (Extrait du Bulletin critique, t. VII, p. 155-160).

THÉOPHRASTE.

Unger, G. F., Zu Theophrast. Char. VII. (Philologus, 44, 4.)

— Zu Theophrastos. (M. rec., 45, 1. 2. S. 244, 277, 368.

— Theophr. Char. 27.-20. 30.-16. (M. rec., 45. 3.)

— Zu Theophrastos. (M. rec., 46. S. 56.)

THÉOPHYLACTE, Theophylacti Simocattae Historiae Ed. *C. de Boor*. Lipsiae, Teubner, 1887, XIV, 437 p. in-16. 6. M.

THÉOPOMPE.

Hirschfeld. G. C., Julius Theupompus of Cnidus. (Journal of hellenic Studies, VII, 2.)

THUCYDIDE.

Altinger, F.. De rhetoricis in orationes Thucydideas scholiis. Monachii (1885). 66 S. gr. 8. (Progr.)

Bauer, A, Thucydides u. H. Müller-Strübing. E. Beitrag zur Geschichte der philolog. Methode. Nördlingen, Beck. 31 S. gr. 8. 70 Pf.

Behrendt, G., Üb. den Gebrauch d. Infinitivs m. Artikel bei Thucydides. Berlin, Gaertner. 23 S. gr. 4. 1 M.

Cobet, C. G., Thucydidea (cont.) (Mnemosyne, N. S. 14, 1.)

Conradt, K., Zu Thukydides. (Neue Jahrbücher, etc, 133. u. 134. Bd. 1 Hft.)

Junghahn, E. A., Studien zu Thukydides. Neue Folge. Historisch-Kritisches, Exegetisches, Polemisches. (Aus : « Berliner Studien f. class. Philol. u. Archäol. ») Berlin, 1886, Calvary & Co. 95 S. gr. 8. 3 M. 60 Pf.

Kieser, F., Thucydidea. Mainz 1885. S. 3-30. 4. (Progr.)

Landwehr, H., Die älteste Thukydideshs. (Philologus, 44, 4.)

Lange, Edm., Kleon bei Thukydides. Progr. v. Burgsteinfurt. Köln 1886. S. 1-18. 4.

Lange, A., De conjunctivi et optativi usu Thucydideo. Cassel. S. 1-35. 4. (Progr.)

Lipsius, J. H., Nochmals zu Thucydides, II, 2. (Neue Jahrbücher, etc., 131-2, 10-11.)

Michaelis, G., De infinitivi usu Thucydideo. Halis Sax. 2 Bl. 111 S. 8. (Diss.)

Mueller-Struebing, H., Die korkyräischen händel bei Thukydides. E. beitrag z. charakteristik des geschichtschreibers. (Neue Jahrbücher, etc., 133, 8/9.)

Mueller, F., Thucydides als Schullectüre, (Gymnasium, IV, 9-10.)

Mueller, J., Zur Würdigung des Thukydides vom eth. Standpunkte aus. Innsbruck 1885. S. 3-27. gr. 8. (Progr. v. Feldkirch.)

Naber, S. A., Thucydidea (Mnemosyne, N. S. 14, 2. 3. 4.)

Nagel, L., Quaestiones ad participiorum usum Thucydidium pertinentes. Halis Sax. 1885. 50 S. 8. (Diss.)

Pelle, F., Zu Thukydides (II, 20, 4). — (Neue Jahrbücher, etc., 135, S. 109-111.)

Reemer, A., Zu Thukydides. (Blætter für das bayer. Gymnasial-chulwesen, 22, 5.)

Schmidt, A., Die zeitbestimmung des Thukydides über den anfang des peloponnes. Krieges (II, 1). (Neue Jahrbücher, etc., 133, 5.)

Schroeter, F., Ad Thucydidis librum VII quaestiones philologicae. Königsberg, Koch & Reimer. 30 S. gr. 8. (Diss.)

Schwartz, E., Ueber das 1. Buch des Thucydides. (Rh. Mus., N. F. 41, 2.)

Stahl, J. M., Quaestiones grammaticae ad Thucydidem pertinentes, Auctas et correctas iterum ed. J. M. St. Leipzig, Teubner. 66 S. gr. 8. 1 M. 80 Pf.

Unger, G. F., Die nachrichten über Thukydides. I-IV. (Neue Jahrbücher, etc., 133, 2. 3.)

— Das kriegsjahr des Thukydides. II. (Philologus, 44, 45.

— Zu Thukydides. (M. rec., 44, 3.)

Ζώγραφος, A. K., Κριτικὴ καὶ ἐξηγητικὴ μελέτη ἐν τῷ 5. βιβλίῳ τοῦ Θουκυδίδου. Erlangen 1886. 106 S. 8. (Diss.)

TIMÉE DE TAUROMENIUM.

Beloch, J., Uber d. 3. buch der historien des Timaios. (Neue Jahrbücher, etc., 133, 11.)

Kothe, H., Uber d. 3. buch der historien des Timaios. (M. rec. 133, 2.)

Reuss, F., Timaios bei Plutarch, Diodor u. Dionys v. Halikarnass. (Philologus, 45, 2.)

TZETZES.

Harder, C., De Joannis Tzetzae historiarum fontibus quaestiones selectae. Kiel, (Lipsius & Tischer). 89 S. gr. 8. (Diss.) 1 M. 60 Pf.

XANTHUS.

Pomtow, P., De Xantho et Herodoto rerum Lydiarum scriptoribus. Halis Saxonum 1886. (Jena Pohle.) 60 S. gr. 8. (Diss.) 1 M.

XÉNOPHANE.

Xenophanes, der angebliche Vertreter des Monotheismus unter den griech. Philosophen (Monatsschr. f. Gesch. u. Wiss. d. Judenthums 35, 5.)

XÉNOPHON, Economique. Éd. compl., avec introduction et notes par *L. Humbert*. Paris, Garnier fr. XIV, 146 p. 12.

— Les Mémorables, nouv. éd. d'après les meilleurs textes, avec une introd. et des notes en français, par *A. Monginot*. Paris, Garnier fr. VI, 98 p. 12.

— Das Gastmahl des Kallias. Aus d. Griech. übertr. v. *P. E. Meyer*. 60 S. gr. 16. (Universal-Bibliothek 2110.) 20 Pf.

— Extraits des mémorables. Texte grec, accomp. d'une introduction, d'une analyse de l'ouvrage complet et de notes en français par *A. Jacob*. Paris, Hachette, XL, 148 p. 16. 1 fr. 50 c.

Hartmann, J. J., Analecta Xenophontea. Lugd. Bat., v. Doesburgh. (Leipz., Harrassowitz.) 406 blz. 8. Pl. 5. 90. 10 M.

Keller, O., Zur texkritik von Xenophons Hellenika. (Neue Jahrbücher, etc., 133/4. Bd. 1. H.

— Zu Xenophon. (Philologus, 45, 1.)

Marschviereck. Das in Xenoph, Anab. III, 4, 19-23. (Berliner Woshenschrift, etc., 37-4.)

Otto, A., Zu Xenophons Hellenika. (Neue Jahrbücher, etc., 135, 1.)

Schmidt, O., Kommentar zu Xenophons Hieron. 1. Hälfte. Eisenach 1885. 15 S. 4. (Progr.)

Schwartz, M. G. P., Ad Xenophontem. (Mnemosyne, 14, 4.)

Simon, J. A., Xenophon. Studien. 1. Teil : Zur Entwickelung des Xenophonteischen Stils. Leipzig, Fock, 1887, in-4. 2 M.

Unger, G. F., Ueber Xenophons Todesjahr. Philologus, V. Suppl. Bd. S. 715-716.

ZOSIME, Zosimi comitis et exadvocati fisci historia nova. Edidit Ludovicus Mendelssohn. Lipsiae, Teubner, 1887, gr. in-8.

VIII. AUTEURS DIVERS. — COLLECTIONS. — ANONYMES.

ACTA s. Marinae et s. Christophori ed. *H. Usener*. In : Festschrift z. 5. Sæcularfeier der Carl-Ruprechts-Univ. zu Heidelberg überreicht v. Rector u. Senat d. rhein. Friedrich-Wilhelms.-Univ.

ALCHIMISTES. Collection des anciens alchimistes grecs publiée sous les les auspices du ministère de l'instruction publique, par M. Berthelot, avec la collaboration de Ch.-Em. Ruelle. Première livraison comprenant : Introduction avec planches et figures en photogravure. Indications générales ; traités démocritains (Démo-

crite, Synésius, Olympiodore). **Texte grec et traduction française**, avec variantes, notes et commentaires. **Paris, Georges Steinheil**, éditeur. 1887, in-4. 270, 106, 115.

ANTHOLOGIA PALATINA.

Herwerden. H. van. In Anthologiam Palatinam commentatio crit. II. (Mnemosyne, XIV, 4.)

Ludwich, A., Zur griech. anthologie. (IX, 760. — Neue Jahrbücher etc., 133, 5.)

— Zur griech. anthologie (M. recueil, 133, 8/9. — Rh. Mus., N. F. 41, 4.)

— — (XI, 377. — Neue Jahrb., 133, 10.)

— Zur griech. anthologie. (M. recueil, 135, 1.)

Pauer, Th., Aus d. Griech. Anthologie. I. Die christl. Epigramme der Griech. Anth. In : Neues Lausitz. Magazin 62, 2.

BIBLE GRECQUE. Testamentum, vetus, graece juxta LXX interpretes. Textum ex codice vaticano ed., lacunas supplevit ex cod. Alexandrino et ex bibliis polyglottis *V. Loch.* Ed. II. seculum tertium decreti a Papa Sixto V. de publicandis bibliis juxta LXX interpretes dati d. VIII. Octobr. 1586 celebrans. Regensburg, Verlags-Anstalt, XVI, 944 S. gr. 8. 5 M.

— Testamentum, vetus, graecum juxta LXX interpretes et auctoritate Sixti V. Pont. Max. ed. juxta exemplar originale vaticanum Romae editum 1587 quoad textum accuratissime et ad amussim recusum cura et studio *L. van Ess.* Ed. ster. C. Tauchnitii novis curis correcta et aucta. Leipzig, Bredt. 34 u, 1027 S. gr. 8. 8 M.

— Texte u. Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur von *O. v. Gebhardt* u. *A. Harnack.* 3 Bd. 1. u. 2. Hft. Leipzig, Hinrichs. gr. 8. 10 M.

Inhalt : Leontius v. Byzanz u. die gleichnamigen Schriftsteller der griechischen Kirche v. *F. Loofs.* 1 Buch : Das Leben u. die polem. Werke d. Leontius v. Byzanz. VIII. 317 S.

— Prolegomena et epilegomena ad vetus testamentum graecum ex auctoritate Sixti V. pont. max. a 1587 Romae editum *L. van Ess*, quoad textum accuratissime recusum, trecentis annis post editionem originalem novis curis iteratum. Leipzig, Bredt. 34 S. gr. 8. 1 M.

— Novum Testamentum, graece. Rec. Const. Tischendorf. Ed. VIII critica major. 2 vol. gr. 8. — Vol. III, pars I. (Prolegomena ; scripsit Casp. Ren. Gregory additis curis Esrae Abbot.) Leipzig, Hinrichs, 1887. 10 M.

— Evangelien-Fragmente. Der griechische Text des Cureton'schen Syrers wieder hergestellt, von Prof. *Dr. Fr. Baethgen.* Leipzig, Hinrichs, in-8. 188 p. 10 M.

— Buch Baruch, Das apokryphische, aus d. Griech. ins Hebræische übertragen. *Von A. Herbst.* Hildesheim. S. 1-10. 4. (Progr.)

Batiffol, P., Evangeliorum codex graecus purpureus Beratinus Φ, (Mélanges d'archéologie et d'histoire p. p. l'École française de Rome. V, 5.)

Boehmer, E., D. Apostels Paulus Brief an die Römer, ausgelegt. Bonn, Weber. XLV. 192 S. gr. 8. 6 M.

Clarke, J. F., The fourth gospel : the question of its origin stated and discussed. Boston, Ellis. 70 p. 24. cloth 50 c.; pap. 25 c.

Evans H. H., St. Paul the author of the last twelve verses of the second gospel. London, Nisbet. 70 p. 12. 2 sh. 6 d.

Franssen, H., Beoordeeling van de conjecturen op den tekst van het evangelie van Mattheus. Utrecht 1885. XII, 159 S. 8. (Diss.)

Gla, D., Die Originalsprache des Matthäusevangeliums. Historisch-krit. Untersuchg. Paderborn 1887. Schöningh. VI, 179 S. gr. 8. 2 M. 80 Pf.

Godet, F., Kommentar zu dem I. Briefe an die Korintther. Deutsch bearb. v. P. u. *K. Vunderlich*. 1. Tl. Kap. 1-9. Vom Verf. autoris deutscœe Augs. Hannover, Meyer. III. 284 S. gr. 8. 4 M.

Green. S. A., Handboock to the grammar of the Greek Testament. Rev. and impr. ed. Relig. Tract Soc. 600 p. 8. 7 sh. 6 d.

Grimm, C. L. W., A Greek-English lexicon of the New Testament. Being Grimm Wilke's « Clavis Novi Testamenti », transl. revised and enl by *J. H. Thayer*. Edinburg, Clark ; London, Hamilton. 740 p. 4. 36 sh.

— — New York 1887. Harper. 17, 723 p. 4.
cloth 5 Doll. ; hf. roan 6 Doll. ; full shp. 6 Doll. 50 c.

Grundlage. Die hebräische, der Apokalypse. (Zeitschrift für die alttestamentliche Wissenschaft, 1887, 1.)

Haarbeck, Th., Griech. Formenlehre samt der Lehre v. d. Präpositionem zum Neuen Testament, nebst Beispielen z. Uebersetzen u. e. alphabet. Wörterverzeichnis. Casel, Spittler. 123 S. 8. geb. 2 M.

Halcombe, J. J., Gospel difficulties; or the displaced section of St. Luke. Clay. 664 p. 8. 10 sh. 6 d.

Hicks, E. L., On somes political terms employed in the New Testament. (The classical review, I, 1.)

Hoehne, E., Die drei Hauptnamen des jüd. Volkes im Neuen Testament. (Zeitschrift für Kirchliche Wissenschaft und Kirchl. Leben. 1886, 12.)

Holsten, C., Die synoptischen evangelien nach der form ihres inhaltes. Für d. studium der synopt. frage dargest. u. erl. Heidelberg Groos. VIII, 213 S. m. 1. Tab. gr. 8. 4 M

Hovey, A., Commentary on the gospel of John. Philadelphia, Amer. Bapt. Pub. Soc. 423 p. 8. 2 Doll.

Kommentar, Kurzgefasster, zu den heiligen Schriften Alten u. Neuen Testamentes, sowie zu den Apokryphen. Hrsg. v. *H. Strack* u. *O. Zœrckler*. (In 12 Abthlgn.) B. Neues Testament. 1·Abtlg. Nördlingen, Beck. gr. 8. 5 M. 50 Pf.

— Die Evangelien nach Metthäus. Markus u. Lukas, ausgelegt. v. *C. F. Nœsgen*. XIV, 423 S.

Lapide, C. A, great commentary. St. John's gospel, ch. I., XI., ch. XII-XXI., and epistles I., II., III. 2 vols. Hodges. 940 p. 8. 24 sh.

Lipsius, R. A., Die apokryphen Apostelgeschichten u. Apostellegenden. E. Beitrag z. altchristl. Literaturgeschichte. 2. Bd. 1. Hälfte. Braunschweig, Schwetschke & Sohn. 472 S. gr. 8. 16 M. (I. u. II. : 42 M.)

Mangold, W., De ev. sec. Matth. c. VI, v. 13 b : ἀλλὰ ῥῦσαι ἡμᾶς ἀπὸ τοῦ πονηροῦ commentatio exeg. Bonn, Strauss. 16 S. gr. 4. 1 M.

Martin, J. P., Quatre mss. importants du Nouveau Testament auxquels on peut peut-être en ajouter un cinquième. Amiens ; Paris, Maisonneuve. Leclerc et Ce. 63 p. 8. (Extr.)

Meyer, Ph., Nachrichten über einige bisher unbenutzte, theils auch unbekannte griech. Handschriften zur biblisch-apokryph. Litteratur. (Jahrbb. f. protestant. Theologie. 1886, 3.)

Nestle, E., Veteris testamenti graeci codices vaticanus et sinaiticus cum textu recepto collati. Supplementum editionum, quae sixtinam sequuntur omnium, in primis Tischendorfianarum. Ed. II. recognita et aucta. Leipzig, Brockhaus. 10, 203 S. gr. 8. 5 M.

— Septuagintastudien. Progr. Ulm, 1886. S. 1-19. 4.

Otto, C. W., Commentar zum Römerbrief. 1. Thl. Capp. 1-7. Glauchau, Peschke. VIII, 462 S. gr. 8. 9 M.

— 2. Thl. Capp. 8-16. Glauchau, Peschke. IV, 501 S. gr. 8. 9 M.

Page, Th. E., The Acts of the Apostles : being the Greek text as revised by Westcott and Hort, with explanatory notes. New-York, Macmillan. 11, 270 p. 16, 1 Doll. 10 c.

Paley, F. A., The gospel of St. John : a verbatim translation from the Vatican MS, with the notable variations of the Sinaitic and Beza MS. With brief explan. comments. London, Sonnenschein. 174 p. 8. 7 sh. 6 d.

Plummer, A., The epistles of St. John. With notes, introductions, and appendices. Clay. 298 p. 12. 4 sh.

— — New-York, Macmillan. 93, 204 p. 16. 4 Doll. 10 c.

Ræbiger, J. F., Krit. Untersuchungen üb. den Inhalt der beiden Briefe d. Apostels Paulus an d. korinthische Gemeinde m. Rücksicht auf die in ihr herrschenden Streitigkeiten. 2. nach den neuesten Forschgn. vervollständ. Ausg. Breslau, Morgenstern. VIII, 319 S. gr. 8. 5 M.

Rueckert, Die Begriffe παρθένος u. ἀπαρχή in Apok. 14, 4, 5. (Schl.) (Theolog. Quartalsch. 69, 1.)

Short, Ch., The new revision of King James' Revision of the New Testament. V. (The American Journal of philology, 27.)

Usener, H., Beiträge z. Geschichte der Legendenliteratur. [I. Das Wachsthum der Legende. II. Die acten des Timotheos. III. Legendenaustauchs d. griech. u. röm. Kirche.] (Jahrbücher f. protestant. Theol. XIII, S. 219-259.)

Warfield, B. B., An introduction to the textual criticism of the New Testament. London, Hodder & Stoughton. 224 p. 12. 2 sh. 6 d.

Wetzel, Ueber ἁρπαγμός in der Stelle Phil. 2, 6. (Theolog. Studien u. Kritiken, 1887, 3.)

Zahn, Th., Apocalyptische Studien. IV. V. (Zeitschrift für Kirchl. Wissenschaft u. Kirchl. Leben, 7, 8.)

Zimmer, F., Die neutestamentl. Briefform. (M. rec., 9.)

— Der Codex Augiensis (Fpaul), e. Abschrift des Boernerianus (Gpaul). (Zeitschrift für Wissenschaftliche Theologie, 30, 1.)

CARMINA figurata graeca. Ad fidem potissimum codicis Palatini ed., prolegomenis instruxit, apparatum criticum, scholia adjecit *C. Haeberlin*. Ed. II. correctior. Hannover, Hahn. 90 S. gr. 8. 3 M.

Haeberlin, K., De figuratis carminibus graecis. Hannoverae. (Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht.) 66 S. gr. 8. (Diss.) 1 M. 60 Pf.

CHRISTUS PATIENS.

Hilberg, J., Kann Theodoros Prodromos der Verfasser des Χριστὸς πάσχων sein? (Wiener Studien, VIII, p. 282-314.)

— Zum Christus Patiens. (M. rec., IX, 1.)

COMMENTARII duo, de comoedia ed. W. Studemund. (Philologus, 46, S. 1-26.)

ΔΙΔΑΧΗ ΤΩΝ ΙΒ' ΑΠΟΣΤΟΛΩΝ. La Dottrina dei dodici Apostoli : documento della chiesa primitiva publ. nel suo testo orig. con versione et commento da R. Majorchi. Milano, tip. di Ghezzi. 1885 (Estr.)

DOCTRINA XII Apostolorum. Canones apostolorum ecclesiastici ac reliquae doctrinae de duabus viis expositiones veteres. Ed. annotation. et prolegom. ill. vers. lat. addidit *F. X. Funck*. Tubingen, Laupp, 1887, LXVII, 116 p. gr. 8. 3 M. 60 Pf.

Baltzer, E., Die wiedergefundene Zwölfapostellehre. Mit Bemerkgn. Rudolstadt, Hartung & Sohn. 14 S. 8. 20 Pf.

Behm, H., Bemerkungen zu Didache, IX, 2. (Zeitschrift für kirchl. Wiss., 1886, 11.)

Cabrol, F., Un nouvel écrit des temps apostoliques. (Revue des questions histor. 77.)

Funk, Zur Apostollehre und apostol. Kirchen ordnung. I. (Theolog. Quartalaschr., 69, 2.)

Harnack, A., Die Apostellehre u. die jüdischen beiden Wege. Erweiterter Abdruck aus d. Realencyklopädie f. protestant. Theologie u. Kirche, nebst Texten. Leipzig, Hinrichs Verl. III, 59 S. gr. 8. 1 M.

Meyboom, H. U., De leer der twaalf Apostelen. II. (Slot) (Theolog. Tijdschrift, XIX, 6.)

Taylor, C., The teaching of the twelve apostles. With illustrations from the Talmud. Two lectures on an ancient church manual discovered at Constantinople. Bell. 140 p. 8. 6 sh.

Volkmar, G., Lehre der zwölf Apostel an die Völker. (Urchristliches Andachtsbuch.) Deutsch hrsg. u. in Kürze erklärt. 3. Aufl. Stuttgart, 1887, Schröter & Meyer. 47 S. 8. 60 Pf.

HISTORIENS. Leben d. heil. v. Thessalonike, griechisch, nach der einzigen bisher aufgefundenen handschrift hrsg. v. *V. Rose*. Berlin, Asher & Co. XVI, 22 S. gr. 8. 1 M.

Myska, G., De antiquiorum historicorum graec. vocabulis. S. u. B. VI. Lexikogr.

LEXICOGRAPHES.

Schoenemann, J., De lexicographis antiquis, qui rerum ordinem secuti sunt quaestiones praecursoriae. Hannoverae, 1886. Leipzig, Fock. 116 S. 3 Bl. gr. 8. (Bonner Diss.) 2 M.

MÉTRICIENS.

Voltz, L., De Hella monacho, Isaaco monacho, Pseudo-Dracone scriptoribus metricis byzantinis. Argentorati, Trübner. 58 S. 8. (Diss.)

ORATEURS.

Huettner, G., Bericht üb. die auf d. attischen Redner bezügl. litterar. Erscheinungen d. J. 1882-1885. (Jahresbericht über d. Fortschritt d. class. Alterthumwissenschaft, 14, 2, 3.)

Koschatt, A., Die Metaphern bei den attischen Rednern. Progr. Straubing 1886. S. 8.

PAPYRUS GRECS, Papyri Graeci, Musei antiquarii publici Lugduni Batavi, regis augustissimi jussu edidit, interpretationem latinam, adnotationem, indices et tabulas addidit *C. Leemans*. Tomus II. Lugduni Batavorum, Brill, 1885, in-4.

— Mittheilungen, aus d. Sammlung der Papyrus Erzherzog Rainer. Hrsg. u. red. v. *J. Karabacek*. 1. Jahrg. 1886/87. Wien, Hof- u. Staatsdruckerei. (1. u. 2. Hft. 52 S.) Imp.-4. 10 M.

PHILOSOPHES.

Woelfflin, Sprüche der sieben Weisen. (Sitzungsber. d. philos.-philol. u. hist. Cl. d. K. bay. Acad. d. Wissensch. zu München, 1886, II.)

POÈTES COMIQUES.

Brandes, E., Observationes criticae de comoediarum aliquot atticarum temporibus. Rostochii. 49 S. gr. 8. (Diss.)

Ellis, R., Remarks on vol. II of Kock's Comicorum Attic. Fragmenta. (The American Journal of philology, 23.)

Herwerden, H., van. De fragmentis comicorum graecorum comm. 2. (Cont.). (Mnemosyne, N. S. 14, 2.)

Kaehler, O., Kleine Beiträge zu den Fragmenten der alten attischen Komödie. (Hermes, 21, 4.)

Kock. Th., Neue Bruchstücke attischer Komiker. (M. rec., 21, 3.)

POÈTES ÉPIGRAMMATIQUES.

Welters, P., Zu griech. Epigrammen. Rhein. Mus. N. F. 41, 3.)

POÈTES ÉPIQUES.

Peppmueller, R., Zu den fragmenten der griech. epiker. (Neue Jahrbücher, etc. Bd. 131/2, Hft. 12; 133, 7.)

POÈTES LYRIQUES.

Hiller, E., Jahresber. üb. d. griech. Lyriker (m. Ausschl. Pindars) u. d. griech. Bukoliker f. 1884 u. 1885. (Jahresbericht, etc., 14, 3.)

Pomtow, H., Zum hymnos auf den delischen Apollon. (Neue Jahrbücher, 133, 3)

Rappold, J., Beiträge z. Kenntnis des Gleichnisses bei Aischylos, Sophokles u. Euripides. Progr. Wien 1886. Leipzig, Fock. S. 1-27, Lex.-8. 1 M.

POÈTES TRAGIQUES.

Richter, G., Zur Einführung in d. griech. Tragiker. (Lehrproben u. Lehrgänge a. d. Prax. d. Gymn. u. Realsch. 10.)

Schmidt, F. W., Kritische Studien zu den griechischen Dramatikern, nebst e. Anh. zur Kritik der Anthologie. Berlin, 1886-87. Weidmann. 3 vol. gr. in-8. 29 M.

Schwerdt, F. J., Methodologische Beiträge zur Wiederherstellung der griechischen Tragiker. Leipzig, Teubner. III, 208 S. gr. 8. 5 M. 20 Pf.

WESSELY, K., Ephesia Grammata aus Papyrusrollen, Inschriften, Gemmen etc. gesammelt. Progr. Wien 1886. S. 3-38. gr. 8.

IX. — LANGUE ET LITTÉRATURE NÉO-HELLÉNIQUES

BRADY, J. E., Die Lautveraenderungen der neugriechischen Volkssprache u. Dialekte, nach ihrer Entwickelg. aus d. Altgriechischen dargestellt. Gœttingen 1886, Akadem. Buchh. 128 S. gr. 8. 1 M. 50 Pf.

DIGENIS AKRITAS, Nach d. byzantin. Epos wiedererzaehlt v. *A. Luber*. Salzburg (1885). S. 1-23. gr. 8. (Progr.)

GIRARD, Jules. Le chant populaire du frère mort. (Journal des savants, mars 1886.)

'LAYS, Greek, idylls and legends : a selection from recent and contemporary poets. Transl. by *E. M. Edmonds*. London, Trübner. XVI, 288 p. 8. 6 sh. 6 d.

LEGRAND, E., Manuel de la conversation et du style épistolaire, à l'usage des voyageurs et de la jeunesse des écoles. Grec-français. Paris, Garnier fr. VI, 364 p. à 2 col. 32.

— Complainte d'Ali de Tébélen, pacha de Janina, poème historique en dialecte épirote. Paris, Leroux. 44 p. 8.

— Bibliographie hellénique ou description raisonnée des ouvrages publiés en Grèce par des Grecs au XV. et au XVI. siècle. Paris, E. Leroux, 1886, 2 beaux volumes gr. in-8. 60 fr.

PAPARRIGOPULO, D., Agora : commedia in cinque atti con prologo, trad. in italiano da *V. Crivellari*. Verona-Padova, Drucker e Tedeschi. 176 p. 16. 1 L. 50 c.

PSICHARI, J., Doublets syntactiques (ὅταν, ὄνταν). Mémoires de la soc. de linguistique de Paris VI, 1. — T. à p.

— Essais de grammaire historique néo-grecque : l'article féminin pluriel au moyen âge et de nos jours, et la première déclinaison moderne. I. partie. Paris, Leroux. XXIII, 305 p. 8.

Σκυλίσσης, Ἰ. Ἰ. Περὶ ἄρσεως ματαιοπονίας ἐν τῷ γράφειν, τυπογραφεῖν καὶ στοιχειοχυτεῖν. (Παρνασσός X, 3.)

VALAORITIS, A., Athanase Diakos, poème en six chants, suivi de : Dame Phrosyne, poème dramatique en quatre chants. Trad. pour la première fois en français par *J. Blancard*. Paris, Leroux. LXXI, 403 p. 18. 5 fr.

— E. Probe aus der Dichtung des neugriech. Dichters A. V. im Original u. m. metr. Uebersetzg. v. *H. v. Klebelsberg*. Klegenfurt 1885. S. 3-19. gr. 8. (Progr.)

ZOMPOLIDES, D., A course of modern Greek; or, The Greek language of the present day. Part. I : Elementary method. London, Williams and Norgate, 1887, 176 p. 8.

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE ADMINISTRATIVE

Pages.

Statuts.... v
La médaille de l'Association.... IX
Liste des membres fondateurs de l'Association (1867).... X
Liste des Membres fondateurs pour les *Monuments grecs* (1875-1887).... XI
Liste des anciens présidents.... XIII
Bureau pour 1887-88.... XIV
Membres du comité pour 1885-87.... XIV
Membres des commissions.... XV
Membres donateurs.... XVI
Liste générale des membres au 15 décembre 1887.... XXIV
Sociétés correspondantes.... LV

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 14 AVRIL 1887

Allocution de M. le Mis de Queux de Saint-Hilaire, ancien président.... LVII
Rapport de M. Alfred Croiset, secrétaire général, sur les travaux et les concours de l'année 1886-87.... LXX
Prix décernés par l'Association dans les Lycées et Collèges en 1886.... LXXXII
Prix décernés dans les concours de l'Association (1868-1887). LXXXIII
Publications reçues par l'Association dans les séances d'avril 1886 à mars 1887.... LXXXVI
Concours de typographie. Procès-verbal.... XCII
Rapport de la commission administrative.... XCIV

SÉANCE DU 5 MAI 1887

Discours prononcé par M. Gréard, président.... C
Souscription permanente pour la publication des *Monuments grecs*.... CX

MÉMOIRES ET NOTICES

QUEUX DE SAINT-HILAIRE (Mis de). — Notice sur les services rendus à la Grèce et aux Études grecques par M. Gustave d'Eichthal.. 1
Paul TANNERY. — Théodore Prodrome. — Sur le Grand et le Petit (à Italicos). Texte grec inédit et notice............ 104
Em. EGGER et Dr Eug. FOURNIER. — Traduction française du Ier livre de Théophraste sur les plantes.............. 120
Ch. HUIT. — Platon et Aristote.......................... 157
Ch.-Em. RUELLE. — Note sur le manuscrit aristotélique de Philippopoli.................................. 170
V. DURUY. — La statuaire colossale et la statuaire chryséléphantine au temps de Périclès........................ 180
GIDEL. — De l'interprétation des textes anciens dans les écoles de la Grèce moderne.............................. 198
E.-A. VLASTO. — Relation d'un voyage en Corse. La colonie grecque de Cargèse.............................. 207
Paul GIRARD. — Timbres amphoriques d'Égypte............ 227
E. REVILLOUT. — Deux contrats grecs du Louvre provenant du Faïoum.. 232

BIBLIOGRAPHIE

Catalogue de publications relatives aux études grecques (1886 et 1887), dressé par le bibliothécaire de l'Association. 244

ASSOCIATION

POUR L'ENCOURAGEMENT DES ÉTUDES GRECQUES

EN FRANCE

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LES

VINGT ET UNE ANNÉES DE L'ANNUAIRE

(1867-1887)

PREMIÈRE ANNÉE, 1867

Documents administratifs (Statuts, liste des Membres, composition du Bureau, etc.)........ 1

DEUXIÈME ANNÉE, 1868

Documents administratifs........ 4
Nécrologie........ 49
Fragments d'Aristodème, publiés par M. Wescher........ 53
Bibliographie des ouvrages relatifs aux études grecques........ 79
Supplément à l'Annuaire de 1868. — Observations sur quelques réformes pour l'enseignement du grec dans les établissements secondaires........ 5
Deuxième supplément à l'Annuaire de 1868. — Documents administratifs........ 3

TROISIÈME ANNÉE, 1869

Documents administratifs........ v
Les Estienne, hellénistes et imprimeurs de grec au XVIe siècle, par M. E. Egger........ 1

Notice critique sur le *Parisinus L* d'Eschyle, manuscrit de la Bibliothèque impériale, par M. A. Pierron.................. 22
Notice sur la Grammaire grecque de Curtius, par M. C. Thurot (1). 42
De la Prononciation nationale du grec et de son introduction dans l'enseignement classique (fragment d'un travail sur l'*Usage pratique de la langue grecque)*, par M. Gustave d'Eichthal.. 65
Ἀνέκδοτα ἑλληνικά, par M. Constantin Sathas. 2 vol. in-8, Athènes, 1867. — Compte-rendu par M. Ch. Gidel............ 96
Une inscription en dialecte thessalien, publiée par M. L. Heuzey. 114
Fragment inédit d'Appien, publié par M. Miller, de l'Institut... 124
Liste chronologique des thèses pour le doctorat ès-lettres, traitant des matières de littérature, de philosophie, d'histoire et de géographie grecques.................................. 134
Bibliographie des ouvrages relatifs aux études grecques publiés en 1868.. 149

QUATRIÈME ANNÉE, 1870

Documents administratifs.................................. v
Rapport de la commission sur les ouvrages proposés pour le prix Zographos (M. E. Talbot, rapporteur)................ 1
Rapport sur cette question : Quel est le meilleur auteur grec à mettre entre les mains des élèves de sixième? (M. Rinn, rapporteur.).. 10
Lettres de MM. Giguet et Sainte-Beuve...................... 15
Le droit de tester à Athènes, par M. E. Caillemer............ 19
Notice sur un poids grec inédit, par M. Albert Dumont....... 40
Notice sur les Κοραϊστικά de Rizos Néroulos, par M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire........................... 67
Observations critiques sur quelques fragments d'Aristote, par M. Charles Thurot...................................... 95
Observations sur la réforme progressive et sur l'état actuel de la langue grecque, par M. Gust. d'Eichthal................. 105
Discours du président de la Société littéraire hellénique de Constantinople, M. Hiraclis Basiadis (texte et traduction)......... 150
Notice sur Athanase Diakos et Astrapoghiannos, poèmes de M. Aristotelis Valaoritis, par M. Ad. de Circourt.......... 184
Liste des ouvrages relatifs aux études grecques publiés en 1869. 189

(1) Cet article avait été omis dans la table de l'Annuaire; nous le restituons ici.

CINQUIÈME ANNÉE, 1871

Documents administratifs v
Rapport de la commission du prix Zographos. — M. Albert Dumont, rapporteur 1
Observations sur l'*Eroticos*, inséré, sous le nom de Lysias, dans le Phèdre de Platon, par M. E. Egger 17
Observations sur l'emploi des modes dans les propositions suppositives, par M. Charles Thurot 39
Chronique du règne de Mahomet II, par Critobule d'Imbros. — Notice, par M. Ubicini 49
Deux homélies de Photius au sujet de la première expédition des Russes contre Constantinople (855). — Notice, par M. A. Chassang 75
Sur l'édition de l'Iliade et de l'Odyssée publiée par Emmanuel Bekker à Bonn, en 1858. — Remarques, par M. Meunier.... 86
Étude sur une Apocalypse de la vierge Marie, par M. Gidel.... 99
Les Supplices de l'Enfer, d'après les peintures byzantines, par M. Léon Heuzey 114
Lettre à un membre du comité du Cobden Club, à Londres, et considérations préliminaires sur une langue internationale universelle, lues à la séance du 20 juillet 1871, par M. Gustave d'Eichthal 120
Note relative au dialecte de l'île d'Andros, par M. Carle Wescher 137
La presse dans la Grèce moderne, depuis l'indépendance jusqu'en 1871, par M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire..... 147
Notice sur M. Dehèque, par M. Léon Heuzey 180
Littérature néo-hellénique. — Conseils à Franceschi, par Sakhlikis, publiés et annotés par M. Émile Legrand 205
Adieux à l'Italie, de Rizos Néroulos, publiés avec une préface par M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire 243
Notices bibliographiques. — I. Les synonymes du Nouveau Testament de M. le docteur Trench. — Appréciation analytique, par M. Talbot 251
II. Mélanges de littérature grecque, contenant un grand nombre de textes inédits, par E. Miller, membre de l'Institut. — Notice par M. A. Chassang 259
III. Fragmenta historicorum græcorum (tome V), de la collection grecque-latine de MM. Firmin-Didot. — Notice, par M. Chassang 262
IV. Essai sur la chronologie des archontes athéniens postérieurement à la CXXII[e] olympiade, et sur la succession des ma-

gistrats éphébiques, par M. Albert Dumont. — Compte-rendu par M. Ch.-Ém. Ruelle 265
Tableau chronologique des archontes éponymes postérieurs à la CXXII[e] olympiade, dressé d'après les recherches de M. Albert Dumont, par M. Ch.-Ém. Ruelle 273

SIXIÈME ANNÉE, 1872

Documents administratifs VII
Tryphiodore. — La prise de Troie. Traduction inédite par feu F.-D. Dehèque, membre de l'Institut 1
Observations critiques sur une Apocalypse de la vierge Marie, par M. Henri Weil 26
Description d'une chasse à l'once, par un écrivain byzantin du XII[e] siècle de notre ère, publiée par M. E. Miller 28
Histoire de Ptocholéon, étude sur un texte grec inédit, par M. Gidel 53
Notes sur l'Histoire de Ptocholéon, par M. Émile Legrand 82
Lettres de Constantin Stamaty à Kodrikas sur la Révolution française, — janvier 1793, par M. Émile Legrand 103
Inscriptions grecques inédites de Thasos, publiées par M. E. Miller 167
De la nouvelle loi sur l'enseignement secondaire en Russie, Rapport lu à la séance du 29 janvier 1872, par M. G. d'Eichthal 190
Un essai de théâtre national dans la Grèce moderne, par M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire 204
La Théogonie d'Hésiode, traduction nouvelle par M. Patin, de l'Académie française 217
Étude sur les composés syntactiques en grec, par M. Francis Meunier 245
Les Exploits de Thésée, coupe peinte par Euphronius. Description, par M. le baron J. de Witte 463
Bibliographie d'ouvrages divers relatifs aux études grecques, publiés en 1871-1872 466

SEPTIÈME ANNÉE, 1873

Documents administratifs V
I. Poèmes d'Hésiode, traduction nouvelle par M. Patin. — II. Le Bouclier d'Hercule. — III. Les Travaux et les Jours. 1

Observations nouvelles sur le genre de drame appelé *satirique*, par M. Egger........ 40
Recherches sur le rapport de la déclinaison des thèmes en O à la déclinaison des thèmes terminés par une consonne, en grec et dans les langues congénères, par M. Francis Meunier.... 61
Sur une inscription de Théra, par M. Francis Meunier........ 87
Inscriptions inédites de Thrace, recueillies par G. Deville, publiées par M. P. Foucart........ 94
Extrait d'un lexique manuscrit latin-grec et grec moderne, par M. Decharme........ 100
Remarques sur la prononciation du grec. A M. le président de l'Association, par M. R. Rangabé........ 114
Note sur le texte publié par M. Emm. Miller, p. 47 et suivantes de l'Annuaire de 1872, par M. C. Wyndham........ 133
Préface d'un auteur byzantin, par M. Emm. Miller........ 135
Deux morceaux inédits de Georges Pachymère sur l'arc-en-ciel, par M. Ch.-Ém. Ruelle........ 156
Étude sur un poème grec inédit, intitulé ὁ Φυσιολόγος, par M. Ch. Gidel, suivie du texte grec édité par M. Émile Legrand........ 188
Lettres autographes inédites de Coray à Chardon de la Rochette, publiées par M. Brunet de Presle........ 296
Des traductions et des imitations en grec moderne, par M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire........ 330
Compte-rendu des Inscriptions céramiques de Grèce et du Rapport sur un voyage archéologique en Thrace de M. Albert Dumont, par N. Ch.-Ém. Ruelle........ 358
Liste des prix décernés jusqu'à ce jour par la Société........ 363
Catalogue de publications relatives aux études grecques (1871-1873), par M. C.-E. R........ 364
Errata........ 378

HUITIÈME ANNÉE, 1874

Documents administratifs........ v
Le site de Troie selon Lechevalier ou selon M. Schliemann, par M. Gustave d'Eichthal........ 1
Excursion à Troie et aux sources du Mendéré, par M. Georges Perrot........ 58
Le plaidoyer d'Apollodore contre Callippe, traduit et annoté par M. Rod. Dareste........ 75
Étude sur les Géoponiques, par M. L. de Raynal........ 89
Traduction de quelques textes grecs inédits recueillis à Madrid et à l'Escurial, par M. Ch.-Ém. Ruelle........ 122

Les Oracles de l'empereur Léon le Sage, expliqués et interprétés en grec vulgaire au XIIIe siècle, et publiés pour la première fois par MM. Gidel et Legrand.......................... 150
Deux lettres inédites de l'empereur Michel Ducas Parapinace à Robert Guiscard, rédigées par Michel Psellus et publiées avec traduction française par Constantin Sathas............ 193
Lexiques grecs inédits (texte), par Em. Miller................. 222
La légende d'Aristote au moyen âge, par M. Gidel............ 285
La bataille de Varna, par Paraspondylos Zoticos, témoin oculaire, poème grec publié pour la première fois par M. Ém. Legrand.. 333
Quelques croyances et superstitions populaires des Grecs modernes. Notes recueillies en Grèce par G. Perrot............... 373
Alexandre Soutzos, le poète national de la Grèce moderne; sa vie et ses œuvres, par M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire.. 405
Notes sur la transcription des manuscrits grecs au couvent de Grotta-Ferrata, par M. l'abbé Tougard..................... 441
Lettres inédites de R.-F.-Philippe Brunck sur les ouvrages grecs qu'il a publiés (1771-1776), par M. E. Cougny......... 447
Les Syllogues en Turquie, par M. Albert Dumont............. 527
Liste des prix décernés par l'Association (1868-1874).......... 539
C. E. R. Thèses de M. Paul Foucart: 1° De Collegiis scenicorum artificum apud Græcos. — 2° Des Associations religieuses chez les Grecs, etc.. 541
Catalogue des publications relatives aux études grecques (1872-1874), dressé par M. Ch.-Ém. Ruelle, bibliothécaire de l'Association.. 548

NEUVIÈME ANNÉE, 1874

Documents administratifs..................................... v
Des documents qui ont servi aux anciens historiens grecs, par M. E. Egger.. 1
Fragment d'un commentaire sur le second livre d'Hérodote, par M. G. Maspero 16
Poème moral de Constantin Manassès, par M. Miller.......... 23
Notice et extrait d'un manuscrit grec de Bâle, par M. Ch. Graux... 76
Théorie du vers ïambique (poème de Jean Nomicos le Botaniate), par M. Edm. Cougny............................. 90
Sur une traduction néo-hellénique du *Prométhée* et sur la métrique contemporaine, par M. D. Bikélas................... 97

Lettres inédites de Philippe Brunck sur les ouvrages grecs qu'il a publiés, par M. Edmond Cougny, éditeur................ 106
Le Plaidoyer d'Isée sur la succession d'Astyphile, traduit et annoté par M. Ex. Caillemer................................ 164
Sur les commentaires byzantins relatifs aux comédies de Ménandre, aux poèmes d'Homère, etc. (Notice et textes grecs inédits), par M. Const. Sathas............................ 187
Nicolas Machiavel et les écrivains grecs, par M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire 223
Discours historique sur les couvents des Météores. Texte grec (avec traduction française), par M. Léon Heuzey............ 232
Poésies inédites de Jacovaky Rizos Néroulos.................. 252
Inscriptions de l'île de Kos, par M. O. Rayet.................. 266
Inscription inédite de Mantinée, par M. Paul Foucart......... 327
M. Brunet de Presle, par M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire. 342
Notice des principales publications grecques faites en Orient et en France pendant l'année 1874-1875..................... 373
Μεσαιωνικὴ βιβλιοθήκη, de M. Sathas, par M. Ch.-Émile Ruelle. 391
L'île de Chypre, d'après M. Loukas, par M. d'Estournelles de Constant.. 395
Le Site de Troie. Compte-rendu de M. Vidal-Lablache. — Réponse de M. G. d'Eichthal.................................. 405
C.-E. R. Catalogue de publications relatives aux études grecques (1873-1875).. 443

DIXIÈME ANNÉE, 1876

Documents administratifs.................................. v
Chansons populaires grecques, publiées avec une traduction française, par M. Ém. Legrand.................................. 1
Callimaque considéré comme bibliographe, etc., par M. Ém. Egger.. 70
Observations sur le sens du mythe d'Ixion dans la IIe Pythique de Pindare, par M. A. Croiset........................... 93
Index du Commentaire de Boissonnade sur les *Heroica* de Philostrate. — Avertissement de M. E. Egger................. 97
Notice et collation d'un manuscrit grec de la bibliothèque de Smyrne, contenant des lexiques grecs, par M. Pappadopoulos, avec les observations de M. Miller........................ 121
Note sur la tribu appelée Προσδρεύουσα, par M. P. Foucart.... 137
Lettres inédites de Brunck sur les ouvrages grecs qu'il a publiés, par M. Edmond Cougny............................ 142
Un titre de fondation à Athènes, par M. Ex. Caillemer........ 163

De la rédaction et de l'unité du discours de la Couronne, par M. Henri Weil 170
Nouveau fragment d'un commentaire sur le second livre d'Hérodote, par M. G. Maspero 185
Poésies inédites de Rizos Néroulos. 2e et dernière partie, par M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire 194
Notice sur les services rendus à la Grèce et aux études grecques, par M. Ambroise Firmin-Didot, par le même 225
Notice sur M. George Wyndham, par le même 260
École française d'Athènes. — Institut de correspondance hellénique. — Allocution de M. Albert Dumont, directeur de l'École, relative à la fondation de cet Institut 277
C.-E. R. Catalogue de publications relatives aux études grecques (1875-1876) 285

ONZIÈME ANNÉE, 1877

Documents administratifs v
Notice sur la fondation et le développement de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France (avril 1867-avril 1877), par M. Gustave d'Eichthal 1
La querelle de Callimaque et d'Apollonius de Rhodes, par M. A. Couat 71
Mémoire sur les entreprises de travaux publics chez les Grecs, par M. R. Dareste 107
Sur un texte nouveau, relatif à Hiénandre, par M. Ch. Graux .. 118
Nouveau fragment d'un commentaire sur le second livre d'Hérodote, par M. G. Maspero 124
Observations sur le vocabulaire technique des grammairiens et des rhéteurs anciens, par M. Em. Egger 138
Deux textes grecs anonymes concernant le canon musical, par M. C.-E. Ruelle (avec une introduction par C. Gr.) 147
La grammaire de Denys de Thrace, par M. A. Chassang 170
Nouvelles Lettres françaises inédites de Coray, adressées à M. P. Prévost de Genève, par M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire 189
Traduction française des Sentences de Théognis, par M. H. Patin (publiée par M. J. Girard) 219
Étude archéologique sur le texte des Actes de Sainte-Thècle, par M. E. Le Blant 260
Coup-d'œil sur la balistique et la fortification dans l'antiquité, par M. A. de Rochas 273

Des Syllogues grecs et du progrès des études littéraires dans la Grèce de nos jours, par M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire 286
C.-E. R. Catalogue de publications relatives aux études grecques 323
Table générale des matières contenues dans les dix premiers volumes de l'Annuaire (1867-1876) 373

DOUZIÈME ANNÉE, 1878

Documents administratifs v
Traditions homériques et hésiodiques sur le séjour des morts, par M. Th.-H. Martin 1
Les longs jours et les longues nuits du pays des Lestrigons, suivant Homère, par Th. H. Martin 22
Le Droit criminel athénien, par M. R. Dareste 29
Le procès de Phormion, par M. R. Lallier 49
Un vers de Pindare à corriger, par M. A. Croiset 63
Remarques sur la composition des hymnes de Callimaque, par M. A. Couat 68
Texte d'un conte populaire grec recueilli en Achaïe et publié pour la première fois par M. le baron d'Estournelles de Constant 118
Nouveau fragment d'un commentaire sur le second livre d'Hérodote, par M. G. Maspero 124
De la part qu'il convient de faire à l'histoire littéraire dans l'enseignement secondaire du grec et et du latin, par M. Em. Egger 175
Études sur les antiquités juridiques d'Athènes. Les enfants nés hors mariage étaient-ils citoyens? par M. Ex. Caillemer 184
Tablettes d'Héliastes inédites, par M. O. Rayet 201
Sur la nomenclature de la faune grecque, par M. D. Bikélas 208
Quelques mots sur la musique des Grecs anciens et modernes, par M. Ch-Émile Ruelle 238
C.-E. R. Catalogue de publications relatives aux études grecques (1877-1878) 247

TREIZIÈME ANNÉE, 1879

Documents administratifs v
Socrate et le dialogue socratique, par M. Em. Egger 1

De l'art égyptien et de l'art assyrien, etc., par M. G. Perrot... 15
L'élégie alexandrine, par M. Aug. Couat.................... 36
Notes sur l'état des études grecques en France aux premiers temps du moyen âge, par M. l'abbé Tougard............... 94
Observations sur deux dialogues de Lucien, *Les Portraits* et *La défense des Portraits*, par M. Maurice Croiset............. 107
Une lettre d'un Grec du xve siècle, par M. Riemann........... 121
Le Roman d'Achille, par M. Constantin Sathas................ 126
De l'authenticité du *Sophiste*, par M. Charles Huit........... 176
La chanson de maître Jean, poème en dialecte crétois, publié par M. Émile Legrand.................................. 200
Quarante-deux chapitres inédits et complémentaires du recueil de Michel Psellus, intitulé : Διδασκαλία παντοδαπή, ou *Notions variées*, par M. Ch.-Em. Ruelle.......................... 230
Liste des prix décernés par l'Association depuis 1868.......... 279
C.-E. R. Catalogue de publications relatives aux études grecques (1878-1879).. 281

QUATORZIÈME ANNÉE, 1880

Documents administratifs...................................... v
Les questions homériques à la Sorbonne, en 1835-1836. — Cours de Fauriel, par M. Egger. — Analyse par M. Eugène Talbot.. 1
Héro et Léandre, poème de Musée, traduit en français par Christophe de Harlay, comte de Beaumont, publié par M. Emm. Miller.. 60
Homère dans le moyen âge occidental, par M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire................................... 80
Les Nomes de Terpandre et les Odes de Pindare, par M. Alfred Croiset.. 99
Vies des sophistes, de Philostrate; traduction nouvelle (extrait) par M. E.-J. Bourquin............................ 117
Textes musicaux de Nicomaque de Gérase, traduits en français pour la première fois, avec commentaire perpétuel, par M. Ch.-Emile Ruelle...................................... 162
Nicéphore Grégoras, éloge de la ville d'Héraclée du Pont, d'après Memnon, etc.; texte inédit publié par M. C. Sathas.... 217
Théologie et doctrine religieuse de Socrate. — Socrate et notre temps, par M. Gustave d'Eichthal.......................... 225
Notice sur M. Léon Mélas par le marquis de Queux de Saint-Hilaire.. 321
C.-E. R. Catalogue de publications relatives aux études grecques (1879-1880).. 325

QUINZIÈME ANNÉE, 1881

Documents administratifs v
Vies des sophistes, de Philostrate, traduction nouvelle (nouveaux extraits) par M. E.-J. Bourquin 1
Platon à l'Académie, fondation de la première école de philosophie en Grèce, par M. Charles Huit 30
Note sur un passage d'Aristote (*Politique* p. 1253 *a*) par M. Alfred Croiset 94
Le succès des *Grenouilles* d'Aristophane à Athènes, par M. Henri Weil 101
La prise de Constantinople par les Turcs, en 1453, par M. Étienne Vlastos 104
Bibliothèque de l'Association; catalogue du fonds Théobald Fix, dressé par M. Ch.-Em. Ruelle 129
Un nouveau manuscrit de Théophile Corydalleus (commentaire sur le *Traité de l'âme*, d'Aristote) par M. Ch.-Em. Ruelle.. 192
Quelques mots sur les Études grecques en Angleterre par M. D. Bikélas 195
C.-E. R. Catalogue de publications relatives aux Études grecques (1880-1881) 198

SEIZIÈME ANNÉE, 1882

Documents administratifs v
Les testaments des philosophes grecs, par M. R. Dareste 1
Les sentences élégiaques de Théognis le Mégarien, traduites en vers français par Jacques Le Gras, publiées par M. Emm. Miller 22
Mémoire sur le nombre des citoyens d'Athènes au v[e] siècle avant l'ère chrétienne, par M. Henry Houssaye 65
Conjecture sur la date probable de la *Lycurgie* d'Eschyle par M. Alfred Croiset 88
Note sur la musique d'un passage d'Euripide (*Oreste*, 140-142) par M. Ch.-Em. Ruelle 96
Note sur le culte d'Eiréné à Athènes, par M. Maxime Collignon. 106
Notes sur deux manuscrits de Plutarque (tome premier des *Vies parallèles*), par M. Charles Graux 112
La tradition hellénique et la légende de Phidias, de Praxitèle et de la fille d'Hippocrate au moyen âge, par M. C. Sathas.... 122

Sur un morceau du discours contre la loi de Leptine, par M. Henri Weil.......... 150
Quelques notes critiques sur le livre Ier de Thucydide, par M. Alfred Croiset.......... 156
Sur les sophistes au IIe siècle de notre ère, et sur deux déclamations de Polémon de Laodicée. — Traduction du plaidoyer de Polémon pour le père de Cynégire, par M. E.-J. Bourquin.......... 160
La vie de Platon, par M. Charles Huit.......... 191
Les *Pneumatiques* de Héron d'Alexandrie, traduites, pour la première fois, du grec en français. Note 1 et 2, par M. A. de Rochas.......... 238
A propos d'un journal d'enfants en grec, par M. D. Bikélas.... 252
C.-E. R. Catalogue de publications relatives aux Études grecques (1881-1882).......... 260

DIX-SEPTIÈME ANNÉE, 1883

Documents administratifs.......... v
Aperçu historique sur la langue grecque, par M. Em. Egger.. 1
Poésies inédites de Théodore Prodrome, publiées par M. Emm. Miller.......... 18
Le système électoral des *Lois* de Platon, par M. Dareste...... 65
Une transposition de vers dans les *Perses* d'Eschyle par M. Henri Weil.......... 75
État de la presse périodique en Grèce (1883), par M. D. Bikélas.......... 80
Platon en Italie et en Sicile, par M. Charles Huit.......... 105
Les lois intellectuelles du langage, par M. Michel Bréal....... 132
Les fragments d'Antiphon le sophiste, par M. Alfred Croiset... 142
L'Empereur Julien, par M. Victor Duruy.......... 161
Aristophon d'Azénia, par M. Paul Girard.......... 179
Fragment d'un voyage en Grèce en 1850, par M. Alfred Mézières.......... 222
De l'étude du grec au commencement du XVIIe siècle (1628) dans les classes du collège de Clermont, par M. Ch. Gidel........ 237
L'Introduction harmonique de Cléonide et la division du canon, d'Euclide le géomètre, nouvelle traduction française avec commentaire perpétuel, par M. Ch.-Em. Ruelle.......... 261
— Note additionnelle. Traduction des trois Canons harmoniques de Florence.......... 320
Une traduction inédite du premier livre de Théagène et Chariclée, par Lancelot de Carle, publiée par M. Paul Bonnefon... 327

Encore un mot sur les *Perses* d'Eschyle, par M. Henri Weil... 365
Étude sur les moyens de former un véritable instituteur. Discours de M. Charissios Papamarcou. Communication de M. le Commandant B. Nicolaïdy............................ 367
C.-E. R. Catalogue de publications relatives aux Études grecques (1882-1883).. 374

DIX-HUITIÈME ANNÉE, 1884

Documents administratifs.. v
De l'origine du mot « poëte », par M. Henri Weil............ 1
Lettres de Théodore Balsamon, publiées par M. Emm. Miller.. 8
Études sur Platon, par M. Charles Huit...................... 20
Études sur l'*Iliade*, par M. Maurice Croiset.................. 53
Esquisse d'un examen critique de la *Théogonie* d'Hésiode, par M. E. Egger.. 79
Sur un passage de l'*Iliade* (XVIII, 497-508), par M. R. Dareste. 90
Essai sur l'*Héroïque* de Philostrate, par M. E.-J. Bourquin.... 97
Traduction d'une déclamation de Thomas Magister, par M. E. Groussard.. 142
La loi agraire à Sparte, par M. Henry Houssaye............ 161
Pierre-Bertrand Mérigon, professeur de grec à l'Université de Paris, par M. Charles Gidel............................ 185
Le nombre géométrique de Platon, par M. Jean Dupuis. 218
Journal de la première expédition de la flotte grecque (avril-mai 1821), texte grec inédit publié avec une traduction française et des notes, par M. Victor Serres.................. 256
C.-E. R. Catalogue de publications relatives aux Études grecques (1883-1884).. 293

DIX-NEUVIÈME ANNÉE, 1885

Documents administratifs.. v
Essai de grammaire historique néo-grecque, par M. J. Psichari. 1
Notice sur M. Émile Egger, par M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire.. 289
C.-E. R. Catalogue de publications relatives aux Études grecques (1884-1885).. 345
Bibliographie des travaux de M. E. Egger, par Mme Ve Egger.. 395

VINGTIÈME ANNÉE, 1886

Documents administratifs.................................. v
Inauguration du monument élevé à la mémoire de M. E. Egger. CXVIII
Voyage dans le Péloponnèse (1850). Deuxième partie : Cynurie, Laconie, Messénie, par M. Alfred Mézières............ 1
Platon et Xénophon, par M. Charles Huit.................. 63
Lettre inédite de Coray à Chardon de la Rochette, publiée par M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire................ 77
Lettre inédite de Coray à Koumas, publiée et traduite par M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire........................ 83
Le traité de Manuel Moschopoulos sur les carrés magiques, texte grec et traduction par M. Paul Tannery.............. 88
Essai sur la correspondance de Flavius Philostrate, par M. E. J. Bourquin.. 121
Sur un passage d'Athénée relatif à certaines attributions religieuses de l'Archonte-Roi, par M. Am. Hauvette........... 159
Le procès des Hermocopides, par M. Robert de Tascher...... 172
Inscriptions grecques inédites, par M. P. Monceaux.......... 228
Catalogue de manuscrits grecs copiés à Paris au XVIe siècle par Constantin Palæocappa, par M. H. Omont................ 241
La fable de Prométhée dans Eschyle, par M. Henri Weil...... 280
La loi de Gortyne, texte, traduction et commentaire, par M. R. Dareste... 300
Catalogue des livres grecs provenant de la bibliothèque de M. Gustave d'Eichthal, donnés par sa famille à l'Association. 350
C.-E. R. Catalogue de publications relatives aux Études grecques (1885-1886).. 361

VINGT ET UNIÈME ANNÉE, 1887

Documents administratifs................................ v
Discours prononcé par M. Gréard, président............... c
Notice sur les services rendus à la Grèce et aux Études grecques par M. Gustave d'Eichthal, par M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire... 1
Théodore Prodrome. — Sur le Grand et le Petit (à Italicos). Texte grec inédit et notice, par M. Paul Tannery......... 104
Traduction française du Ier livre de Théophraste sur les plantes, par MM. Em. Egger et Eug. Fournier..................... 120

Platon et Aristote, par M. Ch. Huit.......................... 157
Note sur le manuscrit aristotélique de Philippopoli, par M. Ch.-Em. Ruelle.. 170
La statuaire colossale et la statuaire chryséléphantine au temps de Périclès, par M. V. Duruy.......................... 180
De l'interprétation des textes anciens dans les écoles de la Grèce moderne, par M. Gidel.......................... 198
Relation d'un voyage en Corse. La colonie grecque de Cargèse, par M. E.-A. Vlasto.......................... 207
Timbres amphoriques d'Égypte, par M. Paul Girard........ 227
Deux contrats grecs du Louvre provenant du Faïoum, par M. E. Revillout.......................... 232
C.-E. R. Catalogue de publications relatives aux études grecques (1886 et 1887).......................... 244

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LES TREIZE PREMIÈRES ANNÉES

DU RECUEIL DES MONUMENTS GRECS

(1872-1884).

N° 1. Année 1872 (deux planches). — Les Exploits de Thésée, coupe peinte par Euphronios, par M. J. de Witte.... 1

N° 2. Année 1873 (trois planches). — Lettre inédite de Fauvel, consul de France à Athènes, publiée par M. Félix Ravaisson.. 1

Recherches sur les figures de femmes voilées, dans l'art grec (1er article), par M. Léon Heuzey................ 5

Miroirs grecs ornés de figures au trait ; miroir de Corinthos et de Leukas, par M. Albert Dumont.... 23

N° 3. Année 1874 (deux planches). — Recherches sur les figures de femmes voilées, dans l'art grec (2e article). par M. Léon Heuzey.................................. 1

L'Enlèvement d'Orythie par Borée, œnochoé du musée du Louvre, par M. Georges Perrot...................... 29

N° 4. Année 1875 (deux planches doubles). — Le combat des Dieux et des Géants, amphore grecque du musée du Louvre, par M. Félix Ravaisson 1

La Dispute d'Athéné et de Posidon, par M. J. de Witte. 13

Le Zeus Kéraunos de Mantinée, par M. P. Foucart..... 23

Le Parthénon de Néopolis, par M. Léon Heuzey........ 27

N° 5. Année 1876 (trois planches). — Nouvelles recherches sur les terres cuites grecques. Groupe de Déméter et de Coré. Les Cueilleuses de fleurs et les Joueuses d'osselets, par M. Léon Heuzey............................... 1

Le Triomphe d'Hercule, caricature grecque, d'après un vase peint de la Cyrénaïque, par M. Georges Perrot... 25

N° 6. Année 1877 (quatre planches). — Tête archaïque en marbre, provenant d'Athènes, par M. Olivier Rayet...... 1

Pollux et Lyncée, sur une plaque en bronze de Dodone, par M. J. de Witte........ 3

Étude sur les ruines d'Apollonie d'Épire, et sur ses monuments funèbres, par M. Alfred Gilliéron........ 11

L'oracle de Dodone, par M. Constantin Carapanos...... 25

N° 7. Année 1878 (Deux planches). — Tête en marbre d'ancien style athénien, par Albert Dumont........ 1

Pyxis athénienne, représentant Persée et les Gorgones, par M. Albert Dumont........ 15

Les fouilles de Délos, par M. Homolle........ 25

N° 8. Année 1879 (trois planches). — Un Papyrus inédit, nouveaux fragments d'Euripide, par M. Henri Weil...... 1

Signatures d'artistes sur des marbres de Délos, par M. Homolle........ 37

Le Char de Bacchus, sur un vase peint de la Cyrénaïque, par M. Léon Heuzey........ 55

N° 9. Année 1880 (une planche). — Héraclès au repos, bronze grec du Louvre, par M. Jules Martha........ 1

Note sur un dessin au trait de style archaïque, trouvé dans l'île de Samos, par M. Paul Girard (dessin dans le texte)........ 13

N° 10. Année 1881 (deux planches). — Bas-reliefs grecs votifs du musée de la Marciana, à Venise, par M. Maxime Collignon........ 1

N°s 11-13. Années 1882-1884 (quatre planches et seize dessins dans le texte). — Tête du Parthénon, appartenant au musée du Louvre, par M. Ant. Héron de Villefosse.. 1

Lécythe blanc du musée du Louvre représentant une scène de combat, par M. E. Pottier........ 13

Tablettes votives de terre cuite peinte, trouvées à Corinthe (musée du Louvre), par M. Maxime Collignon..... 23

De quelques représentations de navires, empruntées à des vases primitifs provenant d'Athènes (musée du Louvre), par M. A. Cartault........ 33

TABLE GÉNÉRALE ALPHABÉTIQUE

DES AUTEURS ET DES MATIÈRES

POUR L'ANNUAIRE ET LES MONUMENTS GRECS

(1867-1887.)

N. B. Les chiffres romains indiquent le numéro de l'année, les chiffres arabes la page. Les lettres MG renvoient au recueil des Monuments grecs.

ACHILLE (le roman d'), XIII, 126.
ANDROS (dialecte de l'île d'), V, 137.
'ΑΝΕΚΔΟΤΑ ἑλληνικά, de C. Sathas (compte-rendu), III, 96.
ANECDOTA GRÆCA, II, 53; III, 124; V, 75; VI, 28; VII, 135, 156; VIII, 122 (traduction seule), 150, 193, 222; IX, 23, 76, 187; XI, 147; XII, 201; XIII, 230; XIV, 217; XX, 88; XXI, 232.
ANTIPHON le sophiste (les fragments d'), XVII, 142.
APOCALYPSE DE LA VIERGE MARIE, V, 99; VI, 26.
APOLLONIE D'ÉPIRE (étude sur les ruines d'), MG, VI, 11.
APOLLONIUS DE RHODES (querelle de Callimaque et d') XI, 71.
APPIEN, III, 124.
ARC-EN-CIEL (deux morceaux inédits sur l'), VII, 156.
ARCHONTE-ROI (attributions religieuses de l'), XX, 159.
ARISTODÈME, II, 53.
ARISTOPHANE. Le succès des *Grenouilles* d' — à Athènes, XV, 101.
ARISTOPHON d'Azenia, XVII, 179.
ARISTOTE, IV, 95; VIII, 285.
— Le manuscrit aristotélique de Philippopoli, XXI, 174.
— (Note sur un passage d'. — *Politique* p. 1253 *a*), XV, 94. Voir THÉOPHILE CORYDALLEUS.
ART ÉGYPTIEN (de l' — et de l'art assyrien, etc.), XIII, 15.
ASSOCIATION pour l'encouragement des études grecques (Notice sur la fondation et le développement de l'), XI, 1.
ATHÉNÉ (la dispute d' — et de Posidon), MG, IV, 13.
ATHÉNÉE (sur un passage d' — relatif à certaines attributions religieuses de l'archonte-roi), XX, 159.
ATHÈNES (un titre de fondation à), X, 163.
— Mémoire sur le nombre des citoyens d' — au ve siècle avant l'ère chrétienne), XVI, 65.
AUTEUR grec pour la sixième, rapport par M. Rinn, IV, 10.

BACCHUS (le char de) MG, VIII, 55.

BALISTIQUE et fortification dans l'antiquité, XI, 273.
BALSAMON. Voir THÉODORE BALSAMON.
BASIADIS (H.). Discours, IV, 150.
BAS-RELIEF VOTIF du musée de la Marciana, à Venise, MG, X, 1.
BATAILLE DE VARNA, VIII, 333.
BEKKER, V, 86.
BIBLIOGRAPHIE des ouvrages relatifs aux études grecques, II, 79; III, 149; IV, 189; VI, 466; VII, 364; VIII, 548; IX, 443; X, 285; XI, 323; XII, 247; XIII, 287; XIV, 225; XV, 198; XVI, 260; XVII, 374; XVIII, 293; XIX, 345; XX, 361; XXI, 244.
BIBLIOTHÈQUE de l'Association. Catalogue du fonds Théobald Fix, XV, 129.
BIKÉLAS (D.). Sur une traduction néo-hellénique du *Prométhée*, IX, 97.
— Sur la nomenclature de la faune grecque, XII, 208.
— Quelques mots sur les études grecques en Angleterre, XV, 195.
— A propos d'un journal d'enfants, en grec, XVI, 252.
— État de la presse périodique en Grèce (1883), XVII, 80.
BIOGRAPHIE ET NÉCROLOGIE. Voir NÉCROLOGIE.
BOISSONADE. Index de son commentaire sur les *Heroica* de Philostrate, X, 97.
BONNEFON (Paul). Voir THÉAGÈNE ET CHARICLÉE.
BORÉE (enlèvement d'Orithye par), MG, III, 29.
BOUCLIER D'HERCULE, VII, 1.
BOURQUIN (E.-J.). Vie des sophistes de Philostrate, traduction nouvelle, XIV, 117; XV, 1.
— Sur les sophistes du IIe siècle de notre ère et sur deux déclamations de Polémon de Laodicée. — Traduction du plaidoyer de Polémon pour le père de Cynégire, XVI, 160.
— Essai sur l'*Héroïque* de Philostrate, XVIII, 97.
— Essai sur la correspondance et la vie de Philostrate, XX, 121.
BRÉAL (Michel). Les lois intellectuelles du langage, XVII, 132.
BRUNCK. Ses lettres, VIII, 447; IX, 106, X, 142.
BRUNET DE PRESLE. Lettres de Coray, VII, 296; IX, 106.
— Notice sur Brunet de Presle, IX, 312.

CAILLEMER. Droit de tester à Athènes, IV, 19.
— Plaidoyer d'Isée sur la succession d'Astyphile, traduit et annoté, IX, 164.
— Un titre de fondation à Athènes, X, 163.
— Études sur les antiquités juridiques d'Athènes. Les enfants nés hors mariage étaient-ils citoyens? XII, 184.
CALLIMAQUE considéré comme bibliographe, X, 70.
— (La querelle de — et d'Apollonius de Rhodes), XI, 71.
— (Remarques sur la composition des hymnes de), XII, 68.
CANON MUSICAL (deux textes grecs anonymes concernant le), XI, 147.
CANONS HARMONIQUES de Florence. Voir CLÉONIDE.

Carapanos (Constantin). L'Oracle de Dodone, MG, VI, 25.
Cargèse (La colonie grecque de), XXI, 207.
Carrés magiques, XX, 88.
Cartault (A.). De quelques représentations de navires, empruntées à des vases primitifs provenant d'Athènes (musée du Louvre), MG, XI-XIII, 33.
Catalogue de publications relatives aux Études grecques. — Voir Bibliographie.
Catalogue des livres grecs provenant de la bibliothèque de M. Gustave d'Eichthal, donnés par sa famille à l'Association, XX, 350.
Chansons populaires grecques, texte et traduction française, X, 1.
Chanson (la) de maître Jean, XIII, 200.
Chassang. Deux homélies de Photius; notice, V, 75.
— Sur les *Mélanges de littérature grecque et textes inédits* publiés par Emm. Miller, V, 259.
— Sur les *Fragmenta historicorum græcorum*, t. V, V, 262.
— La Grammaire de Denys de Thrace, XI, 170.
Chasse a l'once, VI, 28.
Chronologie des archontes athéniens, V, 265 et 273.
Chypre (l'île de), IX, 395.
Circourt (A. de). Sur deux poëmes d'Arist. Valaoritis, IV, 184.
Cléonide (l'introduction harmonique de — et la division du canon d'Euclide le géomètre, nouvelle traduction française avec commentaire perpétuel. — Note additionnelle. Traduction des Trois canons harmoniques de Florence, XVII, 261.
Collège de Clermont (de l'étude du grec au), XVII, 237.
Collignon (Maxime). Note sur le culte d'Eiréné à Athènes, XVI, 106.
— Bas-reliefs votifs du musée de la Marciana, à Venise, MG, X, 1.
— Tablettes votives de terre cuite peinte, trouvées à Corinthe (musée du Louvre), MG, XI-XIII, 23.
Combat des Dieux et des Géants, MG, IV, 1.
Commentaires byzantins sur Ménandre, Homère, etc., IX, 187.
Composés syntactiques en grec, VI, 245.
Concours. Rapport de M. Talbot, IV, 1.
— Rapport de M. A. Dumont, V, 1.
N. B. Les autres rapports sur les concours font partie de celui du secrétaire sur les travaux de la Société.
Conseils a Francesco, de Sakhlikis, V, 205.
Constantin Manassès. Texte de son poëme moral, IX, 23.
Constantinople (la prise de — par les Turcs en 1453), XV, 104.
Conte populaire grec recueilli en Achaïe, XII, 118.
Contrats grecs du Louvre (deux — provenant du Faioum), XXI, 232.
Coray. Lettres inédites à Chardon de la Rochette, VII, 296.

— (Nouvelles lettres inédites de) — adressées à M. P. Prévost, de Genève, XI, 189.
— (Lettre inédite de — à Chardon de la Rochette), p. p. le marquis de Queux de Saint-Hilaire, XX, 77.
— (Lettre inédite de — à Koumas), publiée et traduite par le même, XX, 83.
CORYDALLEUS. Voir THÉOPHILE CORYDALLEUS.
COUAT (A.) La querelle de Callimaque et d'Apollonius de Rhodes, XI, 71.
— Remarques sur la composition des hymnes de Callimaque, XII, 68.
— De l'Élégie alexandrine, XIII, 36.
COUGNY. Lettres inédites de Brunck, VIII, 447; IX, 106; X, 142.
— Théorie du vers ïambique, poème de Jean Nomicos le Botaniate, IX, 90.
CRITOBULE D'IMBROS, V, 49.
CROISET (Alfred). Observations sur le mythe d'Ixion dans la 2e Pythique de Pindare, X, 93.
— Un vers de Pindare à corriger, XII, 63.
— Les Nomes de Terpandre et les Odes de Pindare, XIV, 99.
— Note sur un passage d'Aristote (*Politique*, p. 1253 *a*), XV, 94.
— Conjecture sur la date probable de la *Lycurgie* d'Eschyle, XVI, 88.
— Quelques notes critiques sur le livre Ier de Thucydide, XVI, 150.
— Les Fragments d'Antiphon le sophiste, XVII, 142.
— Rapport sur les travaux et les concours de l'Association. (Dans la partie administrative de chaque Annuaire, à partir du tome VI (1872).
CROISET (Maurice). Observations sur deux dialogues de Lucien, *les Portraits* et la *Défense des portraits*, XIII, 107.
— Étude sur l'*Iliade*, XVIII, 53.
CROYANCES et superstitions populaires des Grecs modernes, VIII, 373.

DARESTE (Rodolphe). Plaidoyer d'Apollodore, traduit et annoté, VIII, 75.
— Mémoire sur les entreprises des travaux publics chez les Grecs, XI, 107.
— Le Droit criminel athénien, XII, 29.
— Les Testaments des philoso- grecs, XVI, 1.
— Le Système électoral des *Lois* de Platon, XVII, 65.
— Sur un passage de l'*Iliade* (XVIII, 497-508), XVIII, 90.
— La loi de Gortyne, texte, traduction et commentaire, XX, 300.
DECHARME. Extrait d'un lexique latin-grec, VII, 100.
DÉCLINAISON des thèmes en O, VII, 61.
DEHÈQUE (Notice sur M.), V, 180.
— Tryphiodore, *la Prise de Troie*, traduction inédite, VI, 1.
DÉLOS (Fouilles de), MG, VII, 25.
— (Signatures d'artistes sur des marbres de), MG, VIII, 37.
DÉMOSTHÈNE, VIII, 75; X, 170.
DENYS DE THRACE (la Grammaire de), XI, 170.

Dessin au trait de style archaïque trouvé dans l'île de Samos (Note sur un), MG, IX, 11.

Deville (G.). Inscriptions de Thrace, VII, 94.

Dezeimeris. Index du Commentaire de Boissonade sur les *Heroica* de Philostrate, X, 97.

Diakos (Ath.) et Astrapoghiannos, poèmes d'Arist. Valaoritis, IV, 184.

Didot (Ambroise-Firmin). Notice sur les services rendus à la Grèce et aux études grecques par —, X, 225.

Discours de M. Basiadis, IV, 150.

Discours historique sur les couvents des Météores, texte grec et traduction française, IX, 232.

Discours contre la loi de Leptine (Sur un morceau du), XVI, 150.

Dispute (la) d'Athéné et de Posidon, MG, IV, 13.

Documents administratifs, (en tête de chaque volume de l'*Annuaire*).

Documents (des) qui ont servi aux anciens historiens grecs, IX, 1.

Dodone (l'oracle de), MG, VI, 25.

Drame satyrique, VII, 40.

Droit de tester à Athènes, IV, 19.

Droit criminel athénien, XII, 29.

Dumont (Albert). Poids grec inédit, IV. 40.

— Rapport sur le concours ouvert pour le prix Zographos, V, 1.

— Sur la *Chronologie des archontes* athéniens, V, 265.

— Sur ses *Inscriptions Céramiques de Grèce* et son *Rapport sur un Voyage Archéologique en Thrace*. VII, 358.

— Les Syllogues en Turquie, VIII, 527.

— Allocution sur la fondation de l'Institut de correspondance hellénique, X, 277.

— Miroirs grecs ornés de figures au trait. — Miroir de Corinthos et de Leukas, MG, II, 23.

— Tête de statue en marbre d'ancien style athénien, MG, VII, 1.

— Pyxis athénienne représentant Persée et les Gorgones, MG, VII, 15.

Dupuis (Jean). Le nombre géométrique de Platon, XVIII, 218.

Duruy (V.). L'empereur Julien, XVII, 161.

— La Statuaire colossale et la Statuaire chryséléphantine au temps de Périclès, XXI, 180.

École française d'Athènes. Discours prononcé par M. A. Dumont à l'inauguration de l'Institut de correspondance hellénique, X, 277.

Egger (Émile). Sur l'*Eroticos*, dans le *Phèdre* de Platon, V, 17.

— Sur le drame satyrique, VII, 40

— Des documents qui ont servi aux anciens historiens grecs, IX, 1.

— Callimaque, considéré comme bibliographe, X, 70.

— Avertissement de l'index du Commentaire de Boissonade sur les *Heroica* de Philostrate, X, 97.

— Observations sur le vocabulaire technique des grammairiens et des rhéteurs anciens, XI, 138.

— De la part qu'il convient de faire à l'histoire littéraire dans

l'enseignement secondaire du grec et du latin, XII, 175.
— Socrate et le dialogue socratique, XIII, 1.
— Cours de Fauriel. — Analyse par M. Talbot, XIV, 1.
— Aperçu historique sur la langue grecque, XVII, 1.
— Esquisse d'un examen critique de la *Théogonie* d'Hésiode, XVIII, 79.
— Notice sur M. —, XIX, 289.
— Bibliographie des travaux de M. —, XIX, 395.
— Inauguration du monument élevé à la mémoire de M. —, XX, CXVIII.
EGGER (Ém.) et le Dr Eugène FOURNIER. Traduction française du Ier livre de Théophraste sur les plantes, XXI, 120.
EGGER (Mme Vve). Bibliographie de M. Émile Egger, XIX, 395.
ÉGYPTE (Timbres amphoriques d'), XXI, 227.
EICHTHAL (Gustave d'). Usage praque de la langue grecque, III, 65.
— Réforme et état actuel de la langue grecque, IV, 105.
— Lettre sur une langue internationale universelle, V, 120.
— Nouvelle loi sur l'enseignement secondaire en Russie, VI, 190.
— Le Site de Troie, VIII, 1. — Réponse à l'analyse de ce travail, IX, 405.
— Notice sur la fondation et le développement de l'Association, XI, 1.
— Théologie et doctrine religieuse de Socrate. Socrate et notre temps, XIV, 225.
— Catalogue des livres grecs provenant de sa bibliothèque, donnés par sa famille à l'Association, XX, 350.
— Notice sur les services rendus à la Grèce et aux Études grecques par M. —, XXI, 1.
EIRÉNÉ (Note sur le culte d' — à Athènes), XVI, 106.
ÉLÉGIE alexandrine, XIII, 36.
ENFANTS NÉS HORS MARIAGE (Les — étaient-ils citoyens à Athènes)? XII, 184.
ENFER (Supplice de l'), V, 114.
ENLÈVEMENT D'ORITHYIE par Borée, MG, III, 29.
ENSEIGNEMENT DU GREC, II, 1er supplément, 5. XIV, LXXXIX.
— secondaire en Russie, VI, 190.
EROTICOS, V, 17.
ESCHYLE (sur le *Parisinus L* d'), III, 22.
— Son *Prométhée* traduit en grec moderne, IX, 97.
— (Conjecture sur la date probable de la *Lycurgie* d'), XVI, 88.
— Une transposition de vers dans les *Perses* d' —, XVII, 75.
— Encore un mot sur les *Perses* d' —, XVII, 365.
— La fable de Prométhée dans —, XX, 280.
ESTIENNE (les), III, 1.
ESTOURNELLES DE CONSTANT (baron d'). L'île de Chypre d'après M. Loukas, IX, 395.
— Texte d'un conte populaire grec recueilli en Achaïe et publié pour la première fois, XII, 118.
ÉTUDE du grec (de l') au commencement du XVIIe siècle dans les classes du collège de Clermont, XVII, 237.
ÉTUDES GRECQUES (Notes sur l'état des) en France aux premiers

temps du moyen âge, XIII, 94.
ÉTUDES GRECQUES en Angleterre (Quelques mots sur les), XV, 195.
EUCLIDE le géomètre. Division du canon. — Voir CLÉONIDE.
EURIPIDE (Note sur la musique d'un passage d' —, *Oreste*, 140-142), XVI, 96.
— Nouveaux fragments d' —, MG, VIII, 1.
EXPLOITS DE THÉSÉE, VI, 453; MG, I, 1.

FAIOUM (Deux contrats grecs du Louvre provenant du), XXI, 232.
FAUNE GRECQUE (Sur la nomenclature de la), XII, 208.
FAURIEL. Son cours à la Sorbonne en 1835-1836, par M. Egger. — Analyse par M. Talbot, XIV, 1.
FAUVEL. Lettre inédite (concernant la Vénus de Milo), MG, II, 1.
FEMMES VOILÉES (figures de), MG, II, 5; MG, III, 1.
FIX. Catalogue du fonds Théobald Fix, XV, 129.
FLOTTE GRECQUE (Journal de la première expédition de la), avril-mai 1821, texte grec inédit publié avec une traduction française et des notes, par M. Victor Serres, XVIII, 256.
FOUCART (P.). Inscriptions de Thrace, VII, 94.
— Sur ses thèses pour le doctorat ès-lettres, VIII, 541.
— Inscription inédite de Mantinée, IX, 327.
— Sur la tribu appelée προσόρεύουσα, X, 137.
— Le Zeus Keraunos de Mantinée, MG, IV, 23.
FOURNIER (Dr Eugène). — Voir EGGER et FOURNIER.
FRAGMENTA historicorum græcorum, t. V. Notice, V, 262.

GÉANTS (combat des Dieux et des), MG, IV, 1.
GÉOPONIQUES, VIII, 89.
GEORGES PACHYMÈRE, VII, 156.
GIDEL. Compte-rendu des Ἀνέκδοτα de C. Sathas, III, 96.
— Sur une Apocalypse de la Vierge Marie, V, 99. — Voir aussi, VI, 26.
— Histoire de Ptocholéon, VI, 53.
— Étude sur le Φυσιολόγος, VII, 188.
— (Avec M. Ém. Legrand). Les oracles de Léon le Sage expliqués au XIIIe siècle, VIII, 150.
— La légende d'Aristote au moyen âge, VIII, 285.
— De l'étude du grec au commencement du XVIIe siècle (1628) dans les classes du collège de Clermont, XVII, 237.
— P. F. Mérigon, professeur de grec à l'Université de Paris, XVIII, 185.
— De l'interprétation des textes anciens dans les écoles de la Grèce moderne, XXI, 198.
GIGUET. Lettre sur les auteurs à expliquer en sixième, IV, 15.
GILLIÉRON (Alfred). Étude sur les ruines d'Apollonie d'Épire et sur ses monuments funèbres, MG, VI, 11.
GIRARD (Jules). — Voir PATIN.
GIRARD (Paul). Aristophon d'Azenia, XVII, 179.
— Notes sur un dessin au trait

de style archaïque, trouvé dans l'île de Samos, MG, IX, 11.
— Timbres amphoriques d'Égypte, XXI, 227.
GORTYNE. — Voir LOI DE GORTYNE.
GRAMMAIRE historique néo-grecque (Essai de), XIX, 1.
GRAUX (Charles). Notice et extrait d'un manuscrit grec de Bâle, IX, 76.
— Sur un texte nouveau relatif à Ménandre, XI, 118 — Voir aussi RUELLE (Deux textes grecs etc.).
— Notes sur deux manuscrits de Plutarque (tome I[er] des *Vies parallèles)*, XVI, 112.
GROTTA-FERRATA (transcription des manuscrits grecs au couvent de), VIII, 441.
GROUSSARD (E.) Traduction d'une déclamation de Thomas Magister, XVIII, 142.

HARLAY (Christophe de). — Voir MUSÉE.
HAUVETTE (Amédée). Sur un passage d'Athénée relatif à certaines attributions religieuses de l'archonte-roi, XX, 159.
HÉLIASTES (tablettes d') inédites, XII, 201.
HÉRACLÈS au repos, bronze grec du Louvre, MG, IX, 1.
HERCULE (le triomphe d'), MG, V, 25.
HERMOCOPIDES (le procès des), XX, 172.
HÉRODOTE (fragments d'un commentaire sur le second livre d'), IX, 16; X, 185; XI, 124; XII, 124.
HÉRON D'ALEXANDRIE (les *Pneumatiques* de), — traduites pour la première fois du grec en français. Notes 1 et 2, XVI, 238.
HÉRON DE VILLEFOSSE (Antoine). Tête du Parthénon, appartenant au musée du Louvre, MG, XI-XIII, 1.
HÉSIODE, VI, 217; VII, 1.
— Esquisse d'un examen critique de la *Théogonie* d', XVIII, 79.
HEUZEY (Léon). Inscription en dialecte thessalien, III, 114.
— Les supplices de l'Enfer, d'après les peintures byzantines, V, 114.
— Notice sur M. Dehèque, V, 180.
— Discours historique sur les couvents des Météores, texte grec et traduction française, IX, 232.
— Recherches sur les figures de femmes voilées dans l'art grec, 1[er] article, MG, II, 5. — 2[e] art., MG, III, 1.
— Le Parthénon de Néopolis. MG, IV, 27.
— Nouvelles recherches sur les terres cuites grecques. Groupe de Déméter et de Coré. [Les Cueilleuses de fleurs et les Joueuses d'osselets, MG, V, 1.
— Le char de Bacchus sur un vase peint de la Cyrénaïque, MG, VIII, 55.
HISTOIRE LITTÉRAIRE (de la part qu'il convient de faire à l'), — dans l'enseignement secondaire du grec et du latin, XII, 175.
HOMÈRE, V, 86; IX, 187.
— Les questions homériques à la Sorbonne en 1835-36. Cours de Fauriel, XIV, 1.
— Dans le moyen âge occidental, XIV, 80.

HOMOLLE (Théophile). Fouilles de Délos, MG, VII, 25.
— Signatures d'artistes sur des marbres de Délos, MG, VIII, 37.
HOUSSAYE (Henry). Mémoire sur le nombre des citoyens d'Athènes au vᵉ siècle avant l'ère chrétienne, XVI, 65.
— La loi agraire à Sparte, XVIII, 161.
HUIT (Ch.). De l'authenticité du *Sophiste*, XIII, 176.
— Platon à l'Académie, fondateur de la première école de philosophie en Grèce XV, 30.
— Platon en Italie et en Sicile, XVII, 105.
— Études sur Platon, XVIII, 8.
— Platon et Xénophon, XX, 63.
— Platon et Aristote, XXI, 159.

ILIADE (études sur l'), XVIII, 53.
— Sur un passage de l'Iliade, chant XVIII, 497-508, XVIII, 90.
INSCRIPTION en dialecte thessalien, III, 114.
— Inédites de Thasos, VI, 167.
— De Théra, VII, 87.
— De Thrace, VII, 94.
— céramiques de Grèce (compte-rendu), VII, 358.
— De Kos, IX, 266.
— De Mantinée, IX, 327.
— Grecques inédites, XX, 228.
INSTITUT de correspondance hellénique. — Voir École française d'Athènes.
INSTITUTEUR (étude sur les moyens de former un véritable). Discours de M. Charissios Papamarcou, XVII, 367.
INTERPRÉTATION des textes anciens (de l' — dans les écoles de la Grèce moderne), XXI, 198.
ISÉE, IX, 164.
IXION (mythe d'), X, 93.

JEAN NOMICOS. Théorie du vers ïambique, IX, 90.
JOURNAL d'enfants en grec (A propos d'un), XVI, 252.
JULIEN (l'empereur), XVII, 161.

ΚΟΡΑΚΙΣΤΙΚΑ de Rizos Néroulos, IV, 67.
Kos (inscriptions de l'île de). IX, 266.

LALLIER (A.). Le Procès de Phormion, XII, 49.
LANCELOT DE CARLE, traducteur de Théagène et Chariclée, XVII, 327.
LANGAGE (les lois intellectuelles du), XVII, 132.
LANGUE GRECQUE, III, 65; IV, 105; V, 120.
— Aperçu historique sur la —, XVII, 1.
LE BLANT (Edmond). Étude archéologique sur le texte des actes de sainte Thècle, XI, 260.
LÉCYTHE BLANC du musée du Louvre, représentant une scène de combat, MG, XI-XIII, 13.
LÉGENDE d'Aristote au moyen âge, VIII, 285.
LÉGENDE de Phidias, de Praxitèle et de la fille d'Hippocrate au moyen âge. (La tradition hellénique et la), XVI, 122.
LEGRAND (Émile). Conseils à Fran-

ceschi, de Sakhlikis, publiés et annotés, V, 205.
— Notes sur l'histoire de Ptocholéon, VI, 82.
— Lettres de C. Stamaty, VI, 103.
— Texte grec inédit d'un Φυσιολόγος, VII, 188.
— (Avec M. Gidel). Oracles de Léon le Sage expliqués au XIIIe siècle, VIII, 150.
— La bataille de Varna, poème de Paraspondylos Zoticos, publié, VIII, 333.
— Chansons populaires grecques, texte et traduction française, X, 1.
— La chanson de maître Jean, XIII, 200.
Le Gras (Jacques). Traduction en vers français des sentences élégiaques de Théognis, XVI, 22.
Léon le Sage, VIII, 150.
Lestrigons (les longs jours et les longues nuits du pays des), XII, 22.
Lettres de M. Giguet et de M. Sainte-Beuve, IV, 15.
— A un membre du comité du Cobden Club, par G. d'Eichthal, V, 120.
— De Const. Stamaty, VI, 103.
— De Coray, VII, 296; XX, 77 et 83.
— De l'empereur Michel Ducas Parapinace, VIII, 193.
— De Brunck, VIII, 447; IX, 106; X, 142.
— (Une) d'un grec du XVe siècle, XIII, 121.
Lexique latin-grec, VII, 100.
— Grecs inédits, VIII, 222. Voir aussi X, 121.
Loi agraire (la) à Sparte, XVIII, 161.
Loi de Gortyne (la), texte, traduction et commentaire, XX, 300.
Loukas (l'île de Chypre d'après M.), IX, 395.
Lucien (observations sur deux dialogues de), les Portraits et la défense des Portraits, XIII, 107.

Machiavel, IX, 223.
Manassès. Voir Constantin Manassès.
Mantinée (inscription de), IX, 327.
— Zeus Keraunos de, MG, IV, 23.
Manuel Moschopoulos (le traité de — sur les carrés magiques, texte grec et traduction, XX, 88.
Manuscrit grec de Smyrne, contenant des lexiques grecs, X, 121.
Manuscrit grec de Bâle (notice et extrait d'un), IX, 76.
Manuscrit (nouveau) du commentaire de Théophile Corydalleus sur le traité de l'âme, d'Aristote, XV, 192.
Manuscrits grecs copiés par Constantin Palæocappa, XX, 241.
Manuscrit aristotélique de Philippopolis, XXI, 174.
Martha (Jules). Héraclès au repos, bronze grec du Louvre, MG, IX, 1.
Martin (Th.-H.), Traditions homériques et hésiodiques sur le séjour des morts, XII, 1.
— Les longs jours et les longues nuits du pays des Lestrigons, XII, 22.

Maspero (G.). (Fragments d'un commentaire sur le second livre d'Hérodote, IX, 16; X, 185); XI, 124; XII, 124.
Mélas (Léon). Notice sur M., XIV, 321.
Ménandre (commentaires byzantins, sur), IX, 187.
— (Sur un texte nouveau relatif à), XI, 118.
Mérigon (Pierre-François), professeur de grec à l'Université de Paris, XVIII, 185.
ΜΕΣΑΙΩΝΙΚΗ ΒΙΒΛΙΟΘΗΚΗ de C. Sathas. Compte-rendu, IX, 391.
Météores (couvent des), IX, 232.
Métrique grecque contemporaine, IX, 97.
Meunier. Sur l'édition d'Homère publiée par Bekker, V, 86.
— Composés syntactiques en grec, VI, 245.
— Déclinaisons des thèmes en O. VII, 61.
— Inscription de Théra, VII, 87.
Mézières (Alfred). Fragment d'un voyage en Grèce, XVIII, 222.
— Voyage dans le Péloponnèse, 2e partie, XX, 1.
Michel Ducas, VIII, 192.
Michel Psellus. Lettres de Michel Ducas Parapinace, rédigées par, — VIII, 193.
— Ses commentaires sur Ménandre, Homère, etc., IX, 187.
— Quarante-deux chapitres inédits et complémentaires du recueil de — intitulé Διδασκαλία παντοδαπή ou *Notions variées*, XIII, 230.
Miller. Fragment inédit d'Appien, III, 124.
— Sur ses *Melanges de littérature grecque, avec textes inédits*, V, 259.
— Chasse à l'once, texte inédit, VI, 28. — Voir aussi, VII, 133.
— Inscriptions inédites, de Thasos, VI, 167.
— Lexiques grecs inédits, VIII, 222. — Voir aussi, X, 121.
— Poème moral de Constantin Manassès, IX, 23.
— Poésies inédites de Théodore Prodrome, XVII, 18.
— Lettres de Théodore Balsamon, XVIII, 8.
— Voir Musée.
— Voir Théognis.
Miroirs grecs. Miroir de Corinthos et de Leukas, MG, II, 23.
Modes (Emploi des), V, 39.
Monceaux (Paul), Inscriptions grecques inédites, XX, 228.
Monument élevé à la mémoire de M. Em. Egger, XX, cxviii.
Moschopoulos. — Voir Manuel Moschopoulos.
Musée (Héro et Léandre, poème de) — traduit en français par Christophe de Harlay, p. p. M. Emm. Miller, XIV, 60.
Musique des Grecs anciens et modernes (Quelques mots sur la), XII, 238.
Mythe d'Ixion dans Pindare, X, 93.
Navires (de quelques représentations de —), MG, XI-XIII, 33.

Nécrologie et Biographie, II, 49; V, 180; VIII, 405; IX, 342; X, 225, 260; xiv, 321; xix, 289; xxi, 1.
Néopolis (le Parthénon de), MG, IV, 27.

NÉROULOS. Voir Rizos Néroulos.
NICÉPHORE GRÉGORAS, Éloge de la ville d'Héraclée du Pont, d'après Memnon, etc., XIV, 217.
NICOLAIDY (le commandant B.). Voir PAPAMARCOU.
NICOMAQUE DE GÉRASE (Textes musicaux de) traduits en français pour la première fois, avec commentaire perpétuel, XIV, 168.
NOMES (les) de Terpandre et les Odes de Pindare, XIV, 99.
NOMICOS. Voir Jean Nomicos.
OMONT (Henri). Catalogue de manuscris grecs copiés à Paris au XVIe siècle par Constantin Palæocappa, XX, 241.

ORACLES de Léon le Sage, VIII, 150.
ORACLE de Dodone (l'). MG, VI, 25.
ORITHYIE (enlèvement d' — par Borée), MG, III, 29.

PACHYMÈRE. — Voir Georges Pachymère.
PALÆOCAPPA (Catalogue de manuscrits grecs copiés à Paris au XVIe siècle par Constantin), XX, 241.
PAPPADOPOULOS KERAMEUS. Notice et collation d'un manuscrit grec de Smyrne, contenant des lexiques grecs, X, 121.
PAPAMARCOU (Charissios). Étude sur les moyens de former un véritable instituteur. Communication de M. le commandant Nicolaïdy, XVII, 367.
PAPYRUS INÉDIT ; nouveaux fragments d'Euripide, MG, VIII, 1.
— Grecs du Louvre portant des contrats, XXI, 232.
PARASPONDYLOS ZOTICOS, VIII, 333.
PARTHÉNON (tête du), MG, XI-XIII, 1.
— (Le) de Néopolis, MG, IV, 27.
PATIN. Théogonie d'Hésiode, traduction, VI, 217.
— Poèmes d'Hésiode (suite). Bouclier d'Hercule ; les Travaux et les Jours, VII, 1.
— Traduction française des sentences de Théognis (publiée par M. J. Girard), XI, 219.
PÉLOPONNÈSE (voyage dans le), 2e partie : Cynurie, Laoconie, Messénie, XX, 1.
PERROT (Georges). Excursions à Troie, VIII, 58.
— Quelques croyances et superstions populaires des Grecs modernes, VIII, 373.
— Enlèvement d'Orythie par Borée, œnochoé du musée du Louvre, MG, III, 29.
— Le Triomphe d'Hercule, caricature grecque d'après un vase peint de la Cyrénaïque, MG, V, 25.
— De l'art égyptien et de l'art assyrien, etc., XIII, 15.
PERSÉE et les Gorgones, MG, VII, 15.
PHILIPPOPOLIS (le ms. aristotélique de), XXI, 174.
PHILOSOPHES grecs (les testaments des), XVI, 1.
PHILOSTRATE (Index du commentaire de Boissonade sur les *Heroica* de) X, 97.
— (Vies des sophistes de) — traduction nouvelle (extraits), XIV, 117 ; XV, 1.

— (Essai sur l'*Héroïque* de), XVIII, 97.
— (Essai sur la correspondance de Flavius), XX, 121.
PHORMION (le procès de), XII, 49.
PHOTIUS, V, 75.
PHYSIOLOGUS, VII, 188.
PINDARE (le mythe d'Ixion dans la 2e pythique de), X, 93.
— (Un vers de — à corriger), XII, 63.
— (Les Nomes de Terpandre et les Odes de), XIV, 99.
PLAIDOYER D'APOLLODORE contre Callippe, VIII, 75.
— d'Isée sur la succession d'Astyphile, IX, 164.
PLATON. — Voir *Eroticos*.
— A l'Académie, XV, 30.
— Le système électoral des *Lois* de), XVII, 65.
— En Italie et en Sicile, XVII, 105.
— (Études sur), XVIII, 20.
— (Le nombre géométrique de), XVIII, 218.
PLATON et Xénophon, XX, 63.
PLATON et Aristote, XXI, 159.
PLUTARQUE (Notes sur deux manuscrits de — tome Ier des *Vies parallèles*), XVI, 112.
POÈTE (De l'origine du mot), XVIII, 1.
POIDS grec inédit, IV, 40.
POLÉMON de Laodicée (sur deux déclamations de). — Traduction de son plaidoyer pour Cynégire, XVI, 160.
POLLUX ET LYNCÉE sur une plaque en bronze de Dodone, MG, VI, 9.
POSIDON (la dispute d'Athéné et de) MG, IV, 13.
POTTIER (Edmond), Lécythe blanc du musée du Louvre, représentant une scène de combat, MG, XI-XIII, 13.
PRÉFACE d'un auteur byzantin, VII, 135.
PRESSE dans la Grèce moderne, V, 147.
PRESSE PÉRIODIQUE en Grèce (État de la — en 1883), XVII, 80.
PRODROME (Théodore) — Voir Théodore Prodrome.
PROMÉTHÉE D'ESCHYLE, IX, 97; XX, 280.
PRONONCIATION du grec, III, 65; VII, 114.
PSELLUS. — Voir Michel Psellus.
PSICHARI (Jean), Essai de grammaire historique néo-grecque, XIX, 1.
PROCHOLÉON, VI, 53 et 82.
PUBLICATIONS GRECQUES. Notice des principales — faites en Orient et en France pendant l'année 1874-75, IX, 373.
PYXIS représentant Persée et les Gorgones, MG, VII, 15.
QUERELLE de Callimaque et d'Apollonius de Rhodes, XI, 71.
QUESTIONS HOMÉRIQUES (les), à la Sorbonne en 1835-1836, XIV, 1.
QUEUX DE SAINT-HILAIRE (marquis de). Κοραχιστικά de Rizos Néroulos, IV, 67.
— La presse dans la Grèce moderne, V, 147.
— Adieux de R. Néroulos à l'Italie, publiés, V, 243.
— Sur un essai de théâtre national en Grèce, VI, 204.
— Des traductions et imitations en grec moderne, VII, 330.
— Alexandre Soutzos, sa vie et ses œuvres, VIII, 405.
— Nicolas Machiavel et les écrivains grecs, IX, 223.

— Poésies inédites de Rizos Néroulos, IX, 252 ; X, 194.
— M. Brunet de Presle, IX, 342.
— Notice des principales publications grecques faites en Orient et en France pendant l'année 1874-75, IX, 373.
— Notice sur les services rendus à la Grèce et aux études grecques par Ambroise-Firmin Didot, X, 225.
— Notice sur M. G. Wyndham, X, 260.
— Nouvelles lettres inédites de Coray, XI, 189.
— Des syllogues grecs et du progrès des études littéraires dans la Grèce de nos jours, XI, 286.
— Homère dans le moyen âge occidental, XIV, 80.
— Notice sur M. Léon Mélas, XIV, 321.
— Notice sur M. Émile Egger, XIX, 289.
— Lettre inédite de Coray à Chardon de la Rochette, XX, 77.
— Lettre inédite de Coray à Koumas, avec traduction française, XX, 83.
— Notice sur les services rendus à la Grèce et aux études grecques par M. Gustave d'Eichthal, XXI, 1.

Rangabé. Remarques sur la prononciation du grec, VII, 114.
Rapports par M. E. Talbot, IV, 1.
— Par M. Rinn, IV, 10.
Ravaisson (Félix). Lettre inédite de Fauvel, MG, II, 1.
— Le Combat des Dieux et des Géants, amphore grecque du musée du Louvre, MG, IV, 1.
Rayet (Olivier). Inscriptions inédites de Kos, IX, 266.
— Tête archaïque provenant d'Athènes, MG, VI, 1.
Raynal (L. de). Étude sur les Géoponiques, VIII, 89.
Révillout (Eugène). Deux contrats grecs du Louvre provenant du Faioum, XXI, 232.
Riemann (O.) Une lettre d'un grec du xv[e] siècle, XIII, 121.
Rizos Néroulos (Jacovaky). Sur ses Κοραχιστικά, IV, 67.
— Ses Adieux à l'Italie, publiés, V, 243.
— Poésies inédites, IX, 252 ; X, 194.
Rochas (Albert de). Coup-d'œil sur la balistique et la fortification dans l'antiquité, XI, 273.
— Les *Pneumatiques* de Héron d'Alexandrie, traduites pour la première fois du grec en français, notes 1 et 2, XVI, 238.
Ruelle (Ch.-Émile). Sur la chronologie des archontes athéniens, V, 265 et 273.
— Deux morceaux inédits de Georges Pachymère sur l'arc-en-ciel, VII, 156.
— Compte-rendu des Inscriptions céramiques de Grèce et d'un Rapport sur un voyage archéologique en Thrace, de M. A. Dumont, VII, 358.
— Traduction de textes inédits recueillis à Madrid et à l'Escurial, VIII, 122.
— Compte-rendu des thèses de M. P. Foucart, VIII, 541.
— Deux textes grecs anonymes concernant le canon musical, avec une introduction par C. G. (Ch. Graux), XI, 147.

— Catalogue de publications relatives aux Études grecques, VII, 364 ; VIII, 548 ; IX 443 ; X, 285 ; XI, 323 ; XII, 247 ; XIII, 287 ; XIV, 325 ; XV, 198 ; XVI, 260 ; XVII, 374 ; XVIII, 293 ; XIX, 345 ; XX, 361 ; XXI, 244.
— Quelques mots sur la musique des Grecs anciens et modernes, XII, 238.
— Quarante-deux chapitres inédits et complémentaires du recueil de Michel Psellus intitulé Διδασκαλία παντοδαπή ou *Notions variées*, XIII, 230.
— Textes musicaux de Nicomaque de Gérase, traduits en français pour la première fois, avec commentaire perpétuel, XIV, 162.
— Catalogue du fonds Th. Fix, XV, 129.
— Un nouveau manuscrit de Théophile Corydalleus (commentaire sur le traité de l'âme, d'Aristote), XV, 192.
— Note sur la musique d'un passage d'Euripide *(Oreste*, 140-142), XVI, 96.
— L'introduction harmonique de Cléonide, etc. XVII, 261.
— Le manuscrit aristotélique de Philippopolis, XXI, 174.
Russie (enseignement secondaire en), VI, 190.

Sainte-Beuve. Lettre sur les auteurs à expliquer en sixième, IV, 15.
Saint-Hilaire (marquis de). — Voir Queux de Saint-Hilaire. (marquis de).
Sakhlikis, V, 205.
Sathas (Constantin). Compte-rendu de ses Ἀνέκδοτα νεοελληνικά. III, 96.
— Deux lettres inédites de Michel Ducas Parapinace, rédigées par Michel Psellus, publiées avec traduction française, VIII, 193.
— Commentaires byzantins sur Ménandre, Homère, etc., IX, 187.
— Compte rendu de sa Μεσαιωνικὴ βιβλιοθήκη, IX, 391.
— Le Roman d'Achille, XIII, 126.
— Nicéphore Grégoras, (Éloge de la ville d'Héraclée du Pont, d'après Memnon, etc.). Texte inédit, XIV, 217.
— La tradition hellénique et la légende de Phidias, de Praxitèle et de la fille d'Hippocrate au moyen âge, XVI, 122.
Séjour des morts (traditions homériques et hésiodiques sur le), XII, 1.
Serres (Victor). Journal de la 1re expédition de la flotte grecque (avril-mai 1821), texte grec inédit avec une traduction française et des notes, XVIII, 256.
Signatures d'artistes sur des marbres de Délos, MG, VIII, 37.
Site de Troie, VIII, 1 ; IX, 405.
Socrate et le dialogue socratique, XIII, 1.
— (Théologie et doctrine religieuse de). — Socrate et notre temps, XIV, 225.
Sophiste (de l'authenticité du), XIII, 176.
Sophistes du IIe siècle de notre ère XVI, 160.
Soutzos (Alexandre), VIII, 405.
Sparte. — Voir loi agraire.
Stamaty (Constantin). Lettres, VI, 103.

STATUAIRE COLOSSALE (La — et la statuaire chryséléphantine au temps de Périclès), XXI, 180.
SYLLOGUES (les) en Turquie, VIII, 527.
— grecs (Des —) et du progrès des études littéraires dans la Grèce de nos jours, XI, 286.

TABLE GÉNÉRALE des matières contenues dans les dix premiers volumes de l'Annuaire (1867-1876), XI, 373.
TABLETTES VOTIVES de terre cuite peinte, trouvées à Corinthe, MG, XI-XIII, 23.
TALBOT, rapporteur de la commission du prix Zographos, IV, 1.
— Sur les synonymes du Nouveau-Testament, du docteur Trench, V, 251.
— Voir FAURIEL.
TANNERY (Paul). Le traité de Manuel Moschopoulos sur les carrés magiques, texte grec et traduction, XX, 88.
— Théodore Prodrome, sur le Grand et le Petit (à Italicos), texte grec et notice, XXI, 104.
TASCHER (Robert de). Le Procès des Hermocopides, XX, 172.
TERPANDRE. — Voir NOMES.
TESTAMENTS (les) des philosophes grecs, XVI, 1.
TÊTE ARCHAÏQUE en marbre provenant d'Athènes, MG, VI, 1.
TÊTE EN MARBRE d'ancien style athénien, MG, VII, 1.
TÊTE DU PARTHÉNON, appartenant au musée du Louvre, MG, XI-XIII, 1.
THASOS (inscriptions de), VI, 167.
THÉAGÈNE ET CHARICLÉE (Une traduction inedite du Ier livre de), par Lancelot de Carle, p. p. M. Paul Bonnefon, XVII, 327.
THÉATRE national en Grèce (Essai de), VI, 204.
THÈCLE (Étude archéologique sur le texte des Actes de sainte), XI, 260.
THÉODORE BALSAMON (Lettres de), p. p. M. Emm. Miller, XVIII, 8.
THÉODORE PRODROME (Poésies inédites de), p. p. Emm. Miller, XVII, 18.
— Sur le Grand et le Petit (à Italicos), texte grec inédit et notice, XXI, 104.
THÉOGNIS (Traduction française des sentences de), XI, 219.
— Les sentences de —, traduites en vers français par Jacques Le Gras, p. p. Emm. Miller, XVI, 22.
THÉOGONIE d'Hésiode, traduction, VI, 217.
THÉOPHILE CORYDALLEUS (Un nouveau manuscrit du Commentaire de —, sur le traité de l'âme, d'Aristote), XV, 192.
THÉOPHRASTE. Traduction française du Ier livre de —, sur les plantes, XXI, 120.
THÉRA (Inscription de), VII, 87.
THÉSÉE (Exploits de), VI, 453; article reproduit MG, I, 1.
THÈSES pour le doctorat ès-lettres rélatives aux Études grecques III, 134.
— de M. P. Foucart (Compte-rendu), VIII, 541.
THOMAS MAGISTER (Traduction d'une déclamation de), XVIII, 142.
THUCYDIDE (Quelques notes critiques sur le livre Ier de), XVI, 156.

Thurot. Sur la grammaire grecque de G. Curtius, III, 42.
— Sur quelques fragments d'Aristote, IV, 95.
— Sur l'emploi des modes dans les propositions suppositives, V, 39.
Timbres amphoriques d'Égypte, XXI, 227.
Titre de fondation (Un) à Athènes, X, 163.
Tougard (l'abbé). Sur la transcription des manuscrits grecs au couvent de Grotta-Ferrata, VIII, 441.
— Notes sur l'état des études grecques aux premiers temps du moyen âge, XIII, 94.
Traductions et imitations en grec moderne (Des), par le marquis de Queux de Saint-Hilaire, VII, 330.
Transcriptions des manuscrits grecs au couvent de Grotta-Ferrata, VIII, 441.
Travaux publics chez les Grecs (Mémoire sur les entreprises de —), XI, 107.
Trench. Sur ses *Synonymes du Nouveau Testament*, V, 251.
Tribu appelée προεδρεύουσα, X, 137.
Triomphe (Le) d'Hercule, MG, V, 25.
Troie (site de), VIII, 1; IX, 405.
— Excursions à, VIII, 58.
Tryphiodore, VI, 1.

Ubicini. Chronique du règne de Mahomet II, par Critobule d'Imbros; notice, V, 49.

Valaoritis. (Sur deux poèmes de), par A. de Circourt, IV, 184.
Varna (Bataille de), VIII, 333.
Vase peint de la Cyrénaïque (Le char de Bacchus sur un), MG, VIII, 55.
Vases primitifs provenant d'Athènes (De quelques représentations de navires empruntées à des), MG, XI-XIII, 33.
Vénus de Milo. (Lettre de Fauvel sur la), MG, II, 1.
Vers iambique (Théorie du), IX, 90.
Vidal-Lablache. Compte-rendu du *Site de Troie* de M. G. d'Eichthal, IX, 405.
Vlastos (Étienne-A.). La prise de Constantinople par les Turcs en 1453, XV, 104.
— Relation d'un voyage en Corse. La colonie grecque de Cargèse, XXI, 207.
Vocabulaire technique des grammairiens et des rhéteurs anciens, XI, 138.
Voyage archéologique en Thrace (compte-rendu), VII, 358.
— en Grèce (Fragment d'un —en 1850), XVII, 222.
— dans le Péloponnèse, XX, 1.
— en Corse. La colonie grecque de Cargèse, XXI, 207.

Weil (Henri). Sur une Apocalypse de la Vierge Marie, VI, 26.
— De la rédaction et de l'unité du discours de la Couronne, X, 170.
— Le succès des *Grenouilles* d'Aristophane, XV, 101.
— Sur un morceau du discours contre la loi de Leptine, XVI, 150.
— Une transposition de vers dans

les *Perses* d'Eschyle, XVII, 175.
— Encore un mot sur les *Perses* d'Eschyle, XVII, 365.
— De l'origine du mot « poète », XVIII, 1.
— La fable de Prométhée dans Eschyle, XX, 280.
— Un papyrus inédit; nouveaux fragments d'Euripide, MG, VIII, 1.
WESCHER Fragments d'Aristodème, II, 53.
— Sur le dialecte d'Andros, V, 137.
WITTE (baron J. de). Exploits de Thésée, coupe peinte par Euphronius, VI, 453; (article reproduit MG, I. 1.
— La Dispute d'Athéné et de Posidon, MG, IV, 13.
— Pollux et Lyncée sur une plaque de bronze de Dodone, MG, VI, 9.
WYNDHAM (Ch.). Note sur un texte publié par M. Emm. Miller, VII, 133.
WYNDHAM (Notice sur G.), X, 260.

XÉNOPHON. — Voir PLATON et XÉNOPHON.

ZEUS KERAUNOS de Mantinée, MG, IV, 23.

Le Puy — Imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23

